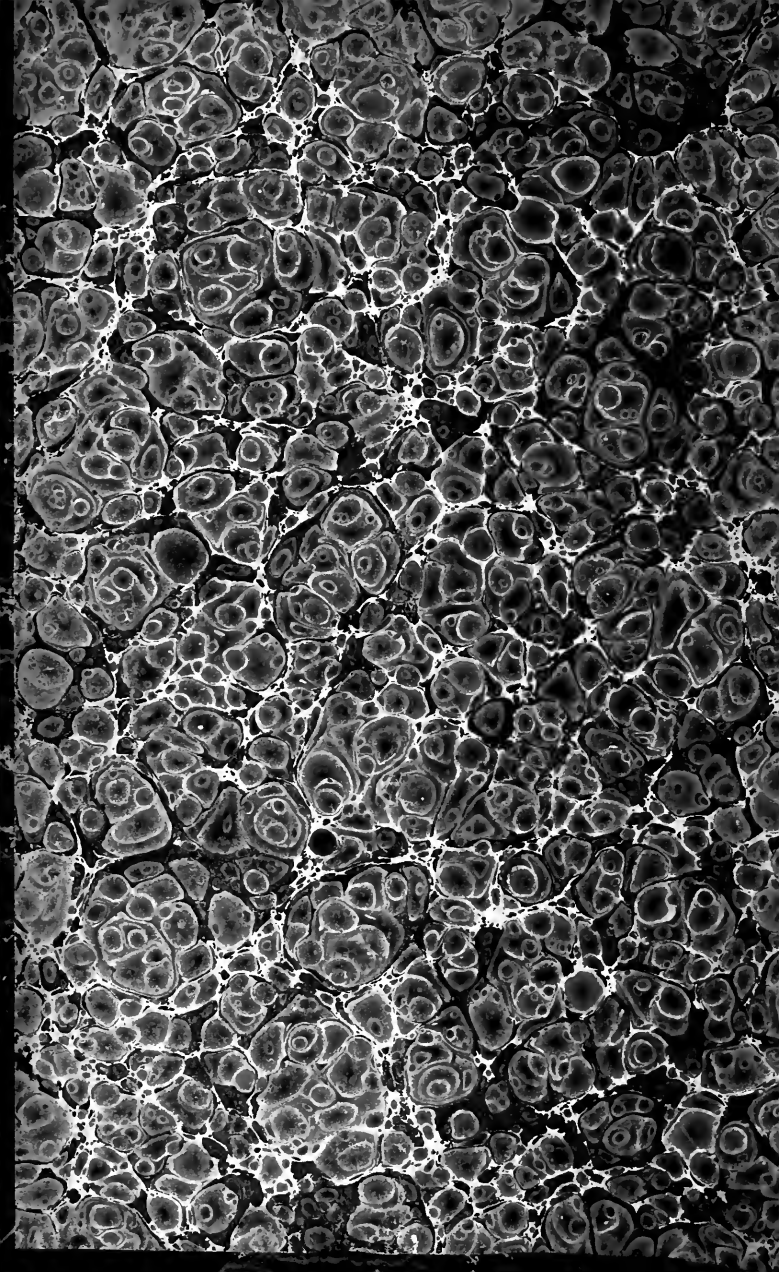
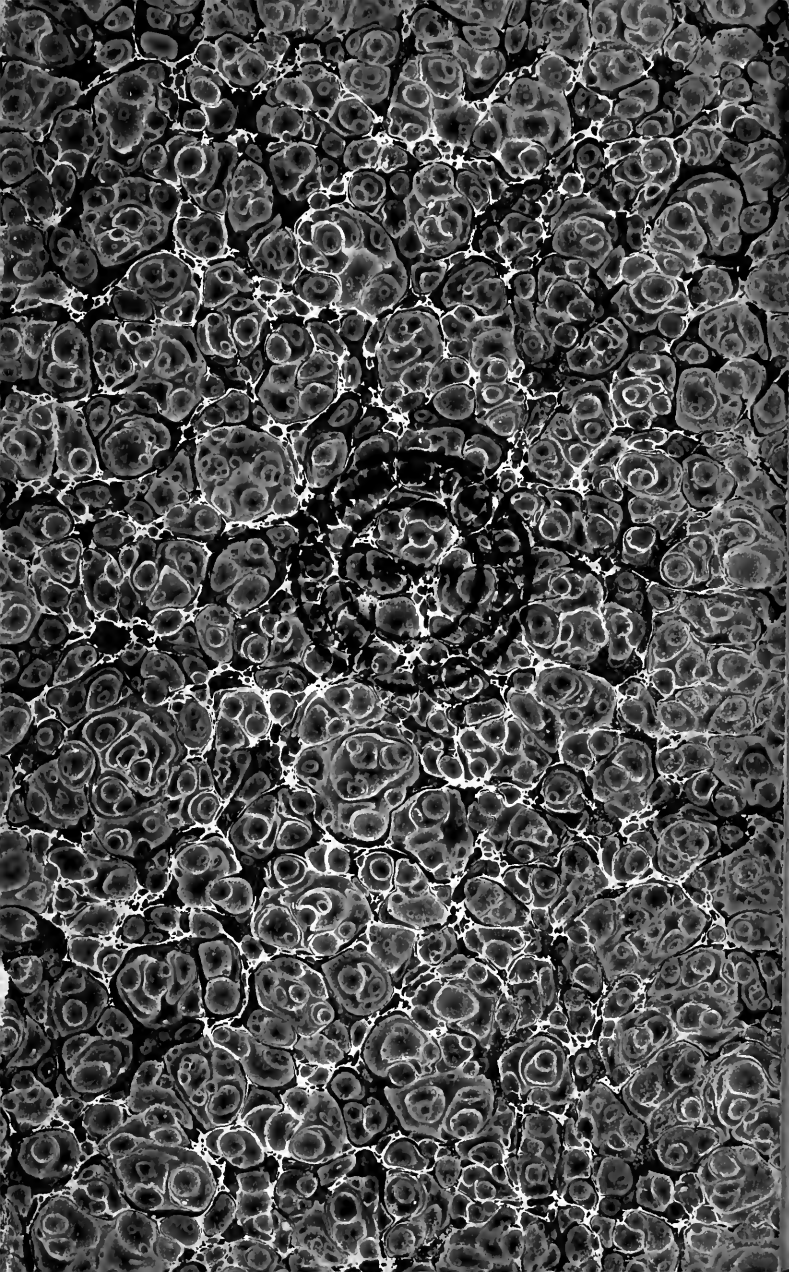


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE



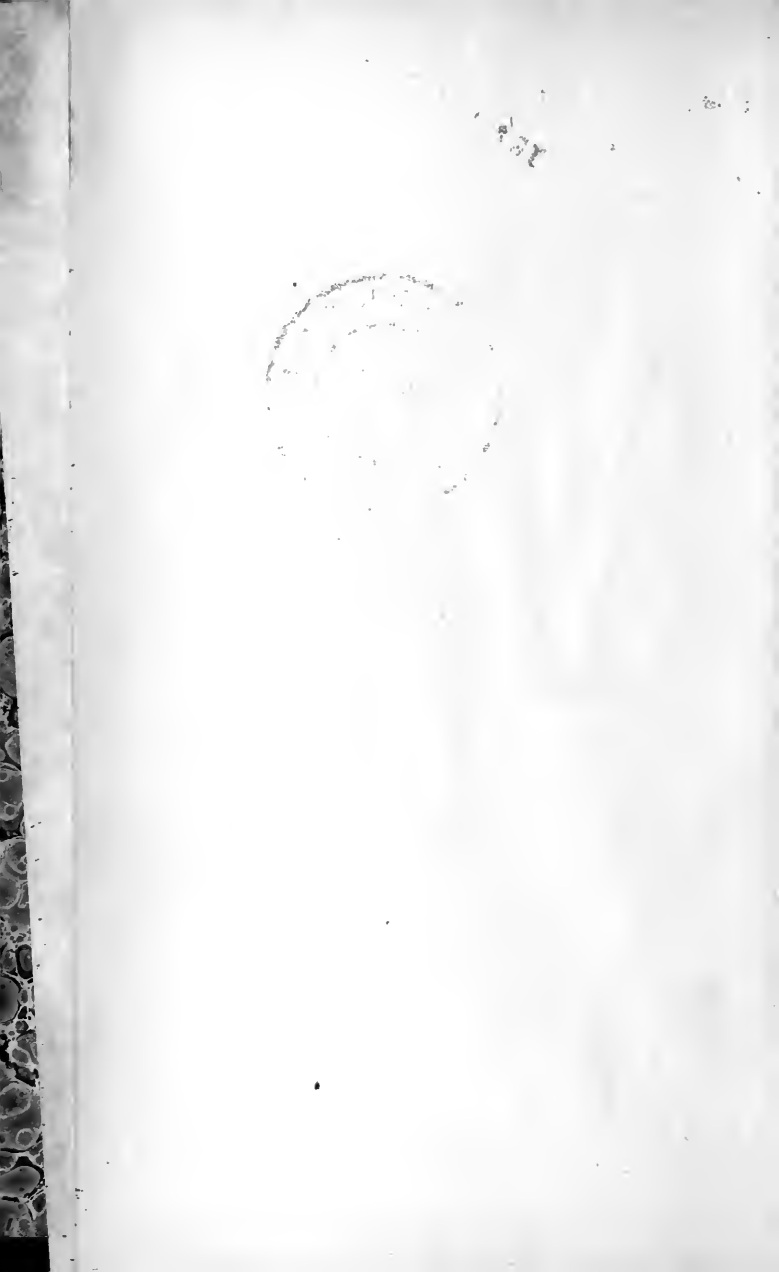
3 1761 04340 5398





HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR
TRANSFERRED







DE L'ESPRIT
ET DE
LA VIE DE SACRIFICE

DANS L'ÉTAT RELIGIEUX

VIII 10



HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR
TRANSFERRED



GRENOBLE, IMPRIMERIE BARATIER ET DARDELET, GRAND'RUE, 4.

DE L'ESPRIT
ET DE LA
VIE DE SACRIFICE

DANS L'ÉTAT RELIGIEUX

PAR

LE P. S.-M. GIRAUD

Missionnaire de N.-D. de la Salette

SEPTIÈME ÉDITION



Homo DEI nomine consecratus et DEO votus in quantum mundo moritur ut DEO vivat, Sacrificium est. (S. AUGUSTIN, *Civ. Dei*, lib. X, cap. 6.)

Or sus, ma très chère Fille, enfin vous voilà sur l'autel, en esprit, afin d'y être sacrifiée et immolée, et, bien plus, consumée en holocauste devant la face du Dieu vivant.

(S. FRANÇOIS DE SALES, Lettre à une jeune professe, 24 janvier 1622.)

LIBRAIRIE BRIDAY
DELHOMME & BRIGUET, Successeurs

LYON

3, avenue de l'Archevêché.

PARIS

13, rue de l'Abbaye.

TOUS DROITS RÉSERVÉS.

1886



A LA BIENHEUREUSE
MARGUERITE-MARIE

Vierge de l'Ordre de la Visitation,

QUE JE PRIE HUMBLEMENT DE DAIGNER OFFRIR ET FAIRE AGRÉER

CET OUVRAGE

AU CŒUR SACRÉ DE JÉSUS

DONT ELLE FUT LA VICTIME ET L'APOTRE,

ET

AU CŒUR IMMACULÉ DE MARIE

DONT ELLE FUT LA FILLE BIEN-AIMÉE

DÉCLARATION DE L'AUTEUR

Nous déclarons soumettre absolument et sans réserve aucune à NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE et au SAINT-SIÈGE APOSTOLIQUE, tout ce que nous avons écrit dans ce livre, tout ce que nous avons publié déjà et que nous pourrions publier encore, reconnaissant et professant que le VICAIRE DE JÉSUS-CHRIST est infaillible dans ses jugemens en matière de foi et de mœurs, et que, par conséquent, ses jugemens sont la Règle certaine et absolue de la foi et de la conduite des Enfants de l'Eglise, parmi lesquels nous voulons être un des plus dociles et des plus dévoués; et protestant qu'en matière d'opinions libres, nous ne voulons admettre, aimer et enseigner que celles que le SAINT-SIÈGE préfère : et c'est dans ces sentiments de filiale soumission et d'amour pour la SAINTE EGLISE ROMAINE que nous voulons vivre et mourir.

APPROBATION DE L'ORDINAIRE
MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE GRENOBLE

Approbation de Monseigneur PAULINIER.

*Rapport de M. Orcel, Vicaire général et supérieur du
Grand Séminaire de Grenoble.*

L'ouvrage du R. P. Giraud, Supérieur des Missionnaires de N.-D. de la Salette, intitulé : *De l'Esprit et de la Vie de Sacrifice dans l'Etat religieux*, justifie parfaitement ce titre, en considérant successivement le Noviciat, la Profession, la pratique des Vœux, de la Vie de Communauté, de la Règle, etc.

Je suis convaincu que ce livre fera beaucoup de bien dans les différentes Communautés religieuses.

ORCEL, Vic. Gén.

Grenoble, 1^{er} mai 1873.

Sur le rapport de M. l'abbé Orcel, notre Vicaire général et Supérieur de notre Grand Séminaire, nous approuvons le livre intitulé : *De l'Esprit et de la Vie de Sacrifice dans l'Etat religieux*, par le R. P. Giraud, Supérieur des Missionnaires de N.-D. de la Salette, et nous faisons des vœux pour que ce livre

soit lu et médité dans toutes les Communautés religieuses, où il produira des fruits abondants.

† JUSTIN,
Evêque de Grenoble.

Grenoble, 5 octobre 1873.

Approbation de Monseigneur FAVA.

MON CHER PÈRE GIRAUD,

Je vous accorde bien volontiers le *Reimprimatur* que vous me demandez pour votre ouvrage : *De l'Esprit et de la Vie de Sacrifice dans l'Etat religieux* *.

Puisse-t-il continuer et multiplier le bien qu'il a fait dans les âmes ! Les communautés religieuses sont des sources de bien d'autant plus abondantes qu'elles sont plus unies au Cœur de Jésus crucifié. Il faut ombrager et protéger les sources, puisqu'elles portent la vie en tous lieux. Vous l'avez admirablement compris, mon cher Père ; c'est pourquoi vous avez travaillé à les rendre de plus en plus pures et salutaires. Je vous en remercie et je bénis votre beau et pieux labeur.

Tout vôtre en N.-S.

AMAND-JOSEPH,
Evêque de Grenoble

Grenoble, 5 octobre 1876.

* A l'occasion de la troisième édition.

LETTRES ET APPROBATIONS

DE

NN. SS. LES ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES

Lettre de S. Ém. Mgr le Cardinal-Archevêque
de Bordeaux *

MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,

Il est une perfection morale à laquelle ne s'élèveront jamais, que ne comprendront même pas les âmes vulgaires, mais de laquelle ont une soif ardente les âmes d'élite, les cœurs pleins de vaillance. Cette portion choisie du troupeau de JÉSUS-CHRIST tient toujours fixé devant ses yeux le grand et sublime but : *Estote perfecti, sicut et Pater vester cœlestis perfectus est.*

Quel modèle ! quel vaste horizon ! Quel lointain insaisissable ! Le voilà le vrai progrès ; la voilà bien, et pas ailleurs, la perfectibilité de l'homme si orgueilleusement rêvée par une philosophie mondaine, et si simplement imposée par l'Évangile ! Rivaliser de sainteté avec le DIEU trois fois saint, mais c'est de la folie ! Oni, mais c'est une des variétés de la folie de la Croix. Il y a longtemps que le Maître nous a habitués à l'histoire de ces folies. Son Incarnation et sa mort en ont été la préface, et peu à peu les pages s'en sont déroulées à travers les âges, dans la vie des Docteurs à la vaste science, des martyrs aux veines toujours inépuisables de sang, des vierges aux couronnes de roses immaculées. La voilà, la génération née au sommet du Calvaire, à l'heure du grand sacrifice. Le sang de l'auguste Victime tombé goutte à goutte sur ces cœurs héroïques a allumé en eux la soif de l'im-

* Nous plaçons ici ces Lettres et Approbations, qui nous sont si précieuses, en suivant l'ordre chronologique.

molation. Eux aussi répètent sans cesse le grand cri : *Sitio !* Ils savent bien que, pour désaltérer leur soif, ils n'auront que du fiel et de la myrrhe. Mais l'amertume est leur nectar ; et depuis que le calice a touché la bouche de JÉSUS-CHRIST, ils sont avides d'y tremper leurs lèvres. Entendez-les s'écrier : « *Cupio dissolvi et esse cum Christo... mihi mori lucrum... mihi mundus crucifixus est et ego mundo...* Ou souffrir ou mourir ! » Et à ces clameurs étranges qui sont comme autant d'échos du Calvaire, une foule d'âmes que la nature avait faites sensibles se précipitent avec une sainte émulation dans toutes les voies de la souffrance. Altérées de sacrifices, affamées d'immolations, elles semblent se disputer les débris de la Croix, chacune jalouse d'en saisir le plus lourd fragment. Mais, hélas ! la nature a ses heures d'abattement. Elle s'épouvante, elle se sent toute déconcertée, et, par un revirement qu'explique trop bien notre faiblesse native, elles s'écrient : *Transeat a me calix iste !*

Eh bien ! c'est pour ces heures d'angoisse, c'est pour paralyser ces abattements, que vous offrez aux âmes religieuses votre excellent ouvrage : « *De l'Esprit et de la Vie de Sacrifice dans l'Etat religieux.* »

Je n'en doute pas : vos pieuses considérations seront pour ces âmes un instant troublées, une précieuse réconfortation. Je prévois avec bonheur et je bénis au fond de l'âme tout le bien que leur fera votre livre.

Agréez, Monsieur le Supérieur, l'expression de mon affectueuse estime.

† FERDINAND, Cardinal DONNET,
Archevêque de Bordeaux.

Bordeaux, le 20 mai 1873.

Lettre de M. L., Supérieur du Grand Séminaire
et Vicaire général Capitulaire.

MON TRÈS RÉVÉREND PÈRE,

Je viens de terminer la lecture de votre livre sur *l'Esprit et la Vie de Sacrifice dans l'Etat religieux*, et l'impression qu'il m'a faite me porte à désirer qu'il soit répandu, qu'il soit lu et médité.

Il est vrai, comme vous le dites vous-même; que déjà nous possédons de très bons ouvrages sur la perfection de la vie religieuse; néanmoins, le vôtre n'est pas de trop. En insistant sur l'Esprit de Sacrifice, vous venez au secours de beaucoup d'âmes, qui sont capables de générosité et qui en manquent peut-être dans le temps où nous vivons.

Votre livre, mon Révérend Père, fera beaucoup de bien dans les communautés religieuses; il en fera dans le monde où il rencontrera plus d'une âme pieuse capable de le comprendre. Il en pourra faire aussi dans les Séminaires: la vie de sacrifice n'est-elle pas la part du prêtre?

Je souhaite donc à cet ouvrage le succès que les autres déjà publiés par vous ont obtenu, et s'il est vrai, comme le dit sainte Térèse, qu'une âme parfaite procure à DIEU plus de gloire que cent autres qui ne marchent que mollement dans la pratique de la vertu, vous aurez obtenu une grande consolation. DIEU sera grandement glorifié.

Veuillez agréer, mon très Révérend Père, la nouvelle assurance de mon respectueux et très affectueux dévouement.

L., prêtre.

Aix, 3 juin 1873.

Lettre de Mgr Salzano, Evêque de Tanès, depuis Archevêque d'Édesse (*in part. infid.*), de l'Ordre de Saint-Dominique.

MON TRÈS CHER PÈRE SUPÉRIEUR,

Je suis bien touché de l'envoi du livre que vous avez eu la singulière bonté de m'adresser; je l'ai parcouru, ou plutôt je l'ai dévoré tout de suite, et j'ai admiré une pleine connaissance des Saints Pères et des bons écrivains de la Sainte Église. Recevez mes remerciements et l'hommage de mon admiration. Ce sont là des parcelles de lumière qui serviront pour la réformation des maisons religieuses, dont on parlera dans la continuation du Concile, quand il plaira à notre bon Maître de reprendre cette

grande œuvre, dans la pleine tranquillité et dans le triomphe définitif de son Eglise.

Recevez, mon très Révérend Père, mes bénédictions sincères et cordiales.

† THOMAS-MICHEL SALZANO,
Evêque de Tanès.

Naples, le 28 juillet 1873.

Lettre de Mgr Petagna, Evêque de Castellamare-di Stabia (Italie).

MON RÉVÉREND PÈRE,

La lecture de votre ouvrage : *De l'Esprit et de la Vie de Sacrifice dans l'Etat religieux* m'a laissé la conviction qu'il est destiné à produire dans l'Eglise un bien immense non-seulement parmi les personnes religieuses auxquelles il est destiné, mais encore parmi les simples fidèles. Car, il faut l'avouer, c'est l'oubli de cette idée essentielle au christianisme qui a produit à cette époque la tiédeur et les égarements que nous déplorons tous les jours. En lisant votre ouvrage, cette idée sublime du sacrifice s'impose à l'esprit et emporte la volonté, le dirai-je, comme malgré elle; et l'âme tout entière demeure embaumée du parfum qui s'exhale abondamment à chaque page de votre livre.

Je vous en félicite, mon révérend Père, et je prie le divin Sauveur d'accompagner de sa grâce toute-puissante la lecture de ces pages précieuses.

Je vous prie en même temps de vouloir bien me permettre de les traduire et imprimer en italien, pour ne pas priver mes diocésains et mes conationaux des avantages qu'ils pourront retirer de l'usage de votre livre.

Veuillez agréer, mon révérend Père, le témoignage de mon estime et de ma haute considération.

Votre très dévoué,

† FRANÇOIS-XAVIER,
Evêque de Castellamare.

Castellamare, 5 mai 1875.

Lettre de Mgr Turinaz, Évêque de Tarantaise.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Je suis bien en retard de répondre à votre désir et de vous dire ma pensée sur votre ouvrage : *De l'Esprit et de la Vie de Sacrifice dans l'Etat religieux* dont vous préparez une troisième édition.

L'esprit et la vie de sacrifice, l'immolation généreuse, complète persévérante de soi-même au sacré Cœur de Jésus : c'est bien là le résumé admirable de l'Etat religieux. Les âmes qui réalisent en elles-mêmes et dans toutes leurs actions cette pensée fondamentale que vous avez mise dans une si vive lumière s'avancent d'ascensions en ascensions, de vertus en vertus, jusqu'à la connaissance et l'imitation parfaite du divin Maître, le modèle de toutes les immolations surnaturelles. *Ascensiones in corde suo disposuit in valle lacrymarum, in loco quem posuit... Ibunt de virtute in virtutem, videbitur Deus deorum in Sion* (1).

Vous avez puisé votre doctrine aux sources les plus hautes et les plus pures. Après l'autorité des Saintes Ecritures, vous invoquez celles des Pères, des Docteurs, des Maîtres de la vie spirituelle, et je retrouve presque à chaque page leur enseignement, et surtout les fortes et pures paroles de saint François de Sales. A l'étude approfondie de votre sujet, vous avez ajouté (on le reconnaît bien vite), les ressources précieuses que donne l'expérience de la vie religieuse, et la connaissance des âmes que DIEU appelle à cette sublime vocation.

Je crois que votre ouvrage, lu avec le plus grand intérêt dans bien des communautés, a produit des fruits de sanctification. J'ai la ferme confiance que ces fruits célestes se multiplieront pour la gloire de DIEU, pour le service de la sainte Eglise, et aussi pour la consolation de votre piété.

Je vous envoie, mon révérend Père, pour vous et pour votre œuvre, avec mes bénédictions, mes vœux les plus sincères.

Recevez l'assurance de mes sentiments bien dévoués en N.-S.

† CHARLES-FRANÇOIS,

Evêque de Tarantaise

Moutiers, 7 novembre 1876.

(1) Ps LXXXIII.

THE HISTORY OF THE

The first part of the history of the world is the history of the creation of the world and the life of the first man, Adam. This is the story of the Garden of Eden, the fall of man, and the beginning of the human race. The second part of the history is the history of the world from the time of the flood to the time of the birth of Jesus Christ. This is the story of the various nations and empires that have ruled the world, and the events that have shaped the course of human history. The third part of the history is the history of the world from the time of the birth of Jesus Christ to the present day. This is the story of the Christian era, and the events that have led to the present state of the world.

The history of the world is a long and complex story, and it is difficult to summarize in a few words. However, the main events of the world's history can be divided into three main periods: the pre-Christian era, the Christian era, and the modern era. Each of these periods has its own unique characteristics and events, and it is important to understand the history of each period in order to understand the world as a whole.

AVANT-PROPOS

La vie religieuse est, après le saint état du Sacerdoce, la plus pure gloire de l'Eglise de JÉSUS-CHRIST. On peut dire d'elle ce que disait de la virginité un des Pères des premiers siècles : « Elle est l'ornement et l'éclat de la grâce spirituelle, une œuvre intacte et sans flétrissure, digne de louange et d'honneur, une image de DIEU qui répond ici-bas à la sainteté de DIEU, la portion la plus illustre du bercail de JÉSUS-CHRIST, la joie de l'Église¹. »

On comprend aisément qu'un si beau et si attrayant sujet ait excité le zèle d'un grand nombre d'auteurs. Il est si doux de travailler pour les âmes que Notre-Seigneur aime avec tant de prédilection ! Il est si honorable de contribuer à la sanctification

¹ Saint Cyprien, *de Habitu Virginum*, *Patrol. lat.*, édit. Migne, t. iv, col 443.
— (C'est toujours l'édition de la *Patrologie* publiée par M. l'abbé Migne, que nous citons dans le cours de cet ouvrage.)

de ces âmes privilégiées qui, si elles répondent à la grâce excellente dont elles ont été l'objet, donnent au Cœur de l'Époux divin tant de consolation, et à la sainte Église, leur mère, tant d'édification et de gloire!

Le premier entre tous qui ait composé un traité complet de la vie religieuse, c'est le P. Rodriguez, de la Compagnie de Jésus, — le premier sous tous les rapports¹. Son beau livre est et sera toujours le livre de prédilection des communautés.

Après lui vient le P. Saint-Jure, qui appartient aussi à l'illustre Compagnie de Jésus. Son ouvrage intitulé : *L'homme religieux* est, comme celui du P. Rodriguez, dans toutes les maisons religieuses, et c'est avec grand fruit que les âmes consacrées à DIEU se nourrissent de sa doctrine et de ses enseignements.

De notre temps, un grand nombre d'auteurs ont marché sur leurs traces et ont voulu, sous des formes diverses (traités, discours, lettres, conférences, caté-

¹ Nous venons de dire un *traité complet*; c'est à ce titre que cet admirable ouvrage est le premier même dans l'ordre du temps; mais s'il s'agissait d'écrits traitant de la vie religieuse et renfermant de très précieux conseils sur ce saint état, il faudrait remonter jusqu'aux premiers siècles de l'Église, et, sans parler des ouvrages des Pères (de Tertullien, de saint Cyprien, de saint Ambroise, etc.) sur la virginité, il faudrait citer toute la *Collection des Règles*, de saint Benoît d'Aniane, trésor d'un si grand prix (*Patrol. lat.*, t. CIII); quelques *lettres* de saint Jérôme (*Patr.*, t. XXII, col. 394 et 1072), et la *Règle tirée de ses écrits* (t. XXX, col. 319), un traité de saint Augustin intitulé : *Du Travail des moines* (*Patr.*, t. XV, c. 548); les *Conférences* et les *Institutions monastiques* de Cassien (*Patr.*, t. XLIX); les *Homélies* de saint Eucher (t. L, col. 833); les *Opuscules* XII^e, XIII^e et XV^e de saint Pierre Damien (t. CXLV), etc., etc.

chismes, méditations) présenter aux âmes religieuses l'ensemble de leurs saints devoirs. Le plus estimable de ces ouvrages nous paraît être le *Traité de l'état religieux*, par le P. Gautrelet, jésuite. Mais tous ont fait et continuent de faire un bien véritable. Les nombreuses congrégations qui se sont multipliées d'une manière si prodigieuse depuis cinquante ans avaient besoin de ces enseignements variés, et elles en ont profité pour l'édification de l'Église¹.

A notre tour, nous avons essayé de leur venir en aide dans l'œuvre si essentielle de leur sanctification.

Nous leur offrons un traité de l'état religieux considéré au point de vue de l'esprit de victime.

Nous disons ici : *de l'esprit de victime*, bien que nous ayons écrit en tête de l'ouvrage : *de l'esprit de sacrifice*. Le sens est le même ; mais nous avons préféré adopter ce dernier titre, dans la crainte de paraître annoncer une doctrine et des pratiques extraordinaires. On verra bientôt cependant que rien n'est plus vrai et plus autorisé que le point de vue auquel nous nous plaçons. Notre manière d'envisager la vie religieuse n'est, en effet, aucunement nouvelle : tous les auteurs qui ont traité ce beau sujet l'ont indiquée, mais ils s'en sont tenus là, et nous avons eu la pensée de considérer l'état religieux, principalement au point de vue de la vie de victime.

¹ Depuis la publication de notre première édition, il a paru un autre ouvrage de très grand mérite sur la vie religieuse. Il est intitulé : *De la Vie et des Vertus chrétiennes considérées dans l'état religieux*, par M^{sr} Charles Gay, évêque d'Anthédon. 2 beaux vol. in-8.

Il nous a semblé que non seulement ce point de vue est vrai, mais encore qu'il donne du saint état de la Religion une idée particulièrement sérieuse, élevée, profonde et propre à inspirer aux âmes consacrées à DIEU par les saints vœux, des sentiments toujours plus généreux et des dispositions toujours plus saintes.

Nous soumettons toutefois avec le plus grand respect, cette manière de voir aux hommes d'autorité et d'expérience qui auront le loisir de lire cet ouvrage.

L'essentiel est que toutes les âmes que l'Époux divin a daigné appeler à l'honneur insigne de la céleste alliance s'appliquent par les divers moyens qui leur sont offerts, à répondre à ses desseins miséricordieux. Les temps que nous traversons sont mauvais, pour parler le langage de saint Paul : *Quoniam dies mali sunt*¹. L'esprit de séduction est si puissant !... Qui sait s'il n'y a pas, dans le vaste champ de l'Eglise de DIEU, quelques communautés qui sous des prétextes en apparence plausibles, ont laissé l'esprit du monde pénétrer dans leur sein et altérer cette grande et sainte vie religieuse qui fit la gloire et la force de l'Institut au commencement ?... et qui sait si des temps d'épreuves, de tribulations, de persécution, ne nous sont pas réservés ?... Mais alors que deviendraient les âmes tièdes et les com-

¹ Eph., v, 16. — ² Hélas ! nous écrivions ces lignes en 1873. Nous ne nous doutions pas alors que de néfastes *décrets* viendraient justifier ces inquiétudes... Et qui sait ce que nous réserve l'avenir ?...

munautés déchues ? Ah ! certes, pressons-nous, hâtons-nous de nous mettre à l'œuvre, et ne rendons plus vaine et illusoire la magnifique et glorieuse grâce de notre vocation !

Dans tous les cas, et lors même que notre ferveur porterait des fruits de bénédiction dans la sainte Eglise, ne devons-nous pas, dans les temps si tristes que nous traversons, nous exciter à des sentiments plus généreux et à des œuvres plus parfaites ? Voyez l'état de la société civile ; voyez la multitude de ceux qui conspirent contre l'ordre et la paix ; voyez surtout les angoisses, les tribulations de l'Eglise. Que de mal dans le monde, que de crimes provoquent la colère de DIEU !.. Or les âmes religieuses sont, par vocation et par état, médiatrices devant sa Majesté irritée, en faveur du monde coupable. Mais pour exercer ce ministère de réconciliation, quelle sainteté intérieure ne faut-il pas ! Et l'exercerions-nous efficacement si nous ne nous présentions devant DIEU qu'avec l'état de grâce ordinaire qui nous rend sans doute agréables à ses yeux, mais qui évidemment ne peut suffire pour soustraire à sa juste et effroyable vengeance les infortunés pécheurs ?

A toutes les époques les âmes qui lui sont consacrées par la sainte profession ont été des victimes de propitiation, en union avec JÉSUS, notre unique Médiateur, et avec MARIE la Reine de l'expiation ; mais dans ces temps désolés, où nous sommes accablés par tant de sujets de tristesse, où nous voyons l'impie et le sacrilège régner et triompher dans la

Ville Sainte, et le Vicaire de JÉSUS-CHRIST dépouillé et captif au milieu de ses enfants, ne faut-il pas que l'esprit de victime porte les âmes dont il est la vie à des œuvres d'une perfection plus grande que jamais, et les élève, s'il se peut, jusqu'à l'héroïsme? Les pécheurs, les justes, l'Eglise, le Sacerdoce, DIEU surtout l'attend d'elles...

Puisse le travail que nous leur offrons leur être utile à cette fin!....

Daignent Notre-Seigneur et sa sainte et tout aimable Mère l'agréer et le bénir! Nous le consacrons et dédions à leurs Cœurs miséricordieux par les mains d'une des plus saintes âmes religieuses, qui aient été leur consolation et leur gloire, la bienheureuse Marguerite-Marie, vraie Epouse, Apôtre et Victime du Cœur de JÉSUS, digne et bien-aimée fille de la Reine des Vierges, âme sainte et mille fois bénie, que nous vénérons comme une puissante protectrice, une charitable et dévouée Directrice, une vraie Mère.

DE L'ESPRIT
ET DE
LA VIE DE SACRIFICE
DANS L'ÉTAT RELIGIEUX

LIVRE PREMIER

MOTIFS ET EXCELLENCE
DE LA PRATIQUE DE LA VIE DE SACRIFICE
DANS L'ÉTAT RELIGIEUX

CHAPITRE PREMIER

L'ESPRIT ESSENTIEL ET FONDAMENTAL DE LA VIE
CHRÉTIENNE, C'EST L'ESPRIT DE VICTIME

Nous avons écrit précédemment un petit livre intitulé : *De l'Union de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans sa vie de Victime*. Plusieurs personnes religieuses le connaissent. Nous démontrons dans les premiers chapitres de ce livre que l'esprit essentiel de la vie chrétienne, c'est l'esprit de vic-

time, et nous ne pensons pas qu'on puisse élever le moindre doute sur cette vérité. Mais, si elle est incontestable, évidente même, on voit de suite les relations étroites qui existent entre l'esprit de victime et la vie religieuse, puisque, si l'esprit de victime est le fondement et le caractère essentiel de la vie chrétienne, la vie religieuse, qui est un état de tendance à la perfection de la vie chrétienne, devra être par là même un état de tendance à la perfection de la vie de victime. Le traité que nous offrons aux personnes vivant en communauté n'offre donc pas à leur méditation un sujet singulier, mais au contraire une suite de vérités qui leur conviennent tout naturellement et qui, s'il plaît à Notre-Seigneur et à sa sainte Mère, pourront leur être d'une grande utilité.

Mais, parce que plusieurs de ceux qui liront ce second ouvrage n'ont peut-être pas lu le premier, et que la doctrine du premier est le fondement naturel des vérités que nous avons à exposer dans celui-ci, nous allons résumer, dès ce premier chapitre, cette même doctrine ; et ainsi l'enchaînement des idées que nous avons à exposer dans la suite sera plus lumineux et notre enseignement plus complet.

Rien de plus élémentaire que cette vérité : Le chrétien est un autre JÉSUS-CHRIST. Or, voici comment la théologie catholique, appuyée sur les Écritures et les saints Pères, l'expose et la développe.

Il y a dans tout homme trois vies réelles et distinctes : la vie du corps, — la vie naturelle de l'âme, — et la vie surnaturelle.

La vie du corps nous est commune avec les animaux ; elle est périssable, et, en effet, elle sera détruite par la mort.

La vie naturelle de l'âme consiste dans la possession et l'exercice des facultés naturelles de l'âme : la sensibilité, l'intelligence, le jugement, la mémoire, la volonté, la liberté.

Cette vie est la même dans tous les hommes, soit chrétiens, soit infidèles. Elle est bien plus élevée et plus parfaite que la première; mais les actes qui lui sont propres ne peuvent, *par eux-mêmes*, nous mériter l'amitié de DIEU et le salut éternel.

La vie surnaturelle est celle que nous avons reçue par le saint Baptême. C'est la vie même de JÉSUS-CHRIST. « Je suis venu, dit ce divin Sauveur lui-même, afin qu'ils aient la vie et une abondante vie¹. » C'est de la vie surnaturelle qu'il parle ici. C'est aussi cette vie que saint Paul désignait à l'admiration des premiers fidèles, quand il disait : « Je vis dans la foi du Fils de DIEU... Je vis, non, ce n'est pas moi qui vis, c'est JÉSUS-CHRIST qui vit en moi². »

Mais une telle vie suppose des opérations intérieures qui y correspondent et dont elle est la source. Cela est évident. C'est pourquoi saint Paul dit : « Ayez en vous les sentiments de JÉSUS-CHRIST³; » et comme la vie opère non-seulement à l'intérieur, mais qu'elle se produit encore extérieurement par des œuvres, le grand apôtre dit ailleurs : « Si donc nous avons intérieurement cette nouvelle vie toute spirituelle et divine, il faut que nos œuvres extérieures en procèdent et en portent le caractère : *Si spiritu vivimus, spiritu et ambulamus*⁴. »

Cette vie est si réelle que, de même que l'acte par lequel

¹ Joan., x, 10. — ² Galat., II, 20. — ³ Philipp., II, 5. — ⁴ Galat., 5, 25.

DIEU nous a donné la première vie, qui est celle du corps, et la seconde vie, qui est la vie naturelle de l'âme, est une création véritable, de même aussi la communication de la vie surnaturelle est justement appelée création. « Vous avez été créés en JÉSUS-CHRIST, dit le même apôtre, vous êtes une nouvelle créature¹; et pour que vous sachiez que la vie qui est en vous ne cesse d'être en communication avec son origine, je vous annonce que nous tous, qui avons été baptisés en JÉSUS-CHRIST, nous ne formons qu'un seul corps avec Lui. Nous sommes les membres, et il est le chef; nous sommes formés de sa chair, nous le sommes de ses os². »

L'union avec Notre-Seigneur ne peut pas être plus intime. Par conséquent sa vie est notre vie.

Saint Augustin, remontant jusqu'à la première origine de l'union qui existe entre Jésus et nous, a dit cette belle parole : « La même grâce qui a fait JÉSUS-CHRIST notre Chef a fait tous ses membres. *Eâ gratiâ fit ab initio fidei suæ homo quicumque Christianus, quâ gratiâ Homo ille ab initio suo factus est Christus. De ipso spiritu est hic renatus de quo est ille natus, etc.*³. »

Ainsi est prouvée cette vérité si glorieuse pour nous : le Chrétien est un autre JÉSUS-CHRIST : *Christianus alter Christus.*

Mais que s'ensuit-il ? Il en résulte que tout Chrétien est essentiellement victime. Comment donc ? Le voici :

Le Chrétien est un autre JÉSUS-CHRIST ; or, JÉSUS-CHRIST est avant tout et pardessus tout Victime.

¹ 11 Cor., I, 17 ; Eph., II, 10. — ² Gal., VI, 15 ; Eph., V, 30. — ³ Liber de Prædestin. Sanct. (*Patrol.*, t. XLIV, col. 982).

Pour le prouver, il faut se demander d'abord à quelle fin Notre-Seigneur est venu sur la terre, et démontrer ensuite qu'Il n'a voulu atteindre cette fin que dans son état et par son état de Victime.

La fin pour laquelle Notre-Seigneur est venu sur la terre est évidemment la gloire de son Père ; et, pour procurer cette gloire, il a opéré le salut des âmes. Il n'est pas possible, en effet, de voir autre chose dans les trente-trois années de la vie du Sauveur ; car cette fin, la gloire de DIEU, est obligatoire à toute créature, et, à plus forte raison, elle a dû apparaître dans la vie et les œuvres du Verbe incarné, en qui tout était souverainement parfait. Elle était donc la préoccupation perpétuelle de son esprit et de son cœur. Il le dit lui-même, et avec quelle force : « Je ne cherche pas ma gloire, mais la gloire de Celui qui m'a envoyé ¹. »

Or, dans quel état et par quelle action principale a-t-il procuré la gloire de son Père ? Evidemment, c'est par son Sacrifice et dans son état de Victime. Son Sacrifice est son action par excellence, et son état de Victime, le plus élevé, le plus parfait le plus complet de tous ses états. Par cette action et cet état, Il a rendu à son Père tout l'honneur que le péché lui avait ravi, et Il l'a rendu surabondamment. De quelle manière sublime n'honore-t-il pas la majesté de DIEU le Père, ce DIEU fait homme qui s'abaisse si profondément dans le mystère de l'Incarnation où Il fait son oblation ², et au Calvaire où Il s'immole ! Comme elle apparaît grande la sainteté de DIEU, et immense sa justice, dans une telle satisfaction, dans une si étonnante expiation ! Non, certes il n'est

¹ Joan., LI, 34 ; VIII, 50 ; VII, 18. — ² Hébr., X, *Ecce venio*, etc.

pas possible de concevoir un plus grand honneur rendu à DIEU, que celui qu'il reçoit par l'oblation et l'immolation de JÉSUS, et c'est ce qu'exprime ce doux Sauveur quand il dit à son Père à l'instant même de son Incarnation : « Vous n'avez pas agréé les hosties et les oblations anciennes. Alors vous m'avez donné un corps et j'ai dit : Me voici ! je viens, mon DIEU, pour faire votre volonté¹. »

Voilà pour la fin principale qui est la gloire du Père. Elle est admirablement atteinte. Mais JÉSUS-CHRIST, dans sa miséricorde, a voulu qu'à cette fin fût intimement lié le salut de nos âmes ; c'est-à-dire qu'il a voulu, ce DIEU d'amour, que les actes mêmes qui procuraient à DIEU le Père tant de gloire fussent le prix de notre rédemption. De sorte que c'est aussi dans son état et sa qualité de Victime, qu'il a opéré le salut de nos âmes. Ici les témoignages de la Sainte Écriture abondent. L'Ancien et le Nouveau Testament se réunissent.

Dans l'ancienne loi, Isaïe dit manifestement : « Il a été offert parce qu'il l'a voulu. Il a été comme la brebis que l'on conduit à la mort. C'est le Seigneur qui l'a frappé ; il a été blessé à cause de nos iniquités, il a été broyé à cause de nos crimes, et c'est ainsi qu'il a porté le péché de tous et qu'il nous a justifiés². »

Dans le Nouveau Testament, saint Paul est le grand docteur du dogme de la Rédemption. Ses épîtres nous le rappellent sans cesse. « Le Christ, dit-il, s'est offert une fois en sacrifice pour effacer les péchés de tous. Il avait dit à son Père : Vous n'avez point agréé les hosties, les oblations et les sacrifices pour le péché. Il ajoute ensuite : Me voici pour accom-

¹ Hebr., x, 5-9. -- ² Cap. LIII.

plir votre volonté! Or, c'est dans l'accomplissement de cette volonté que nous avons été sanctifiés par l'oblation du corps de JÉSUS-CHRIST, qui a été faite une seule fois. Jésus, ayant offert une seule hostie (qui est lui-même) pour le péché, a mérité de s'asseoir à la droite de DIEU, son Père, pour toujours; et, par cette seule oblation, il a rendu parfaits pour toujours ceux qu'il a sanctifiés; et c'est ce que l'Esprit-Saint déclare lui-même quand il dit : « Je ne me souviendrai plus de leurs péchés et de leurs iniquités ¹. »

Ainsi parle saint Paul de l'oblation de Jésus et de ses effets. Ce qu'il dit de son immolation est plus saisissant encore. Mais comment citer le nombre presque infini de textes contenus dans ses épîtres; qui nous apprennent que c'est dans l'effusion du sang de JÉSUS-CHRIST et par sa mort que tout a été réparé, et que « DIEU le Père a pacifié autant ce qui est au ciel, que ce qui est sur la terre ²? » — « Tout le monde sait bien, dit à son tour le Prince des apôtres, saint Pierre, en sa deuxième épître, que ce n'est point par des choses périssables, comme sont l'or et l'argent, que nous avons été rachetés, mais par le précieux Sang de Jésus, comme étant l'agneau sans tache et sans défaut qui avait été prédestiné avant la création du monde, et qui, pour notre amour, a été manifesté dans les derniers temps ³. »

Il n'y a donc pas de doute possible. la fin pour laquelle Jésus est venu sur la terre, c'est la gloire de son Père, et à la réalisation de cette fin il a daigné attacher le salut de nos âmes; et ces deux grandes œuvres, Il les a admirablement opérées et consommées par son Sacrifice et par l'effusion de

¹ Hebr., IX, 28; v, 8-18. — ² 1 Cor., I, 20. — ³ 1 Petr., I, 19.

son Sang. Il faut donc conclure qu'avant tout et par-dessus tout, Jésus Rédempteur est victime. La disposition la plus profonde, la plus habituelle, la plus universelle du Cœur de Jésus, c'est sa disposition de Victime, et « celui de ses états qui exprime le mieux sa consommation en son Père, en même temps que l'étendue du don qu'il voulait faire de Lui-même aux hommes, en s'immolant pour eux, c'est l'état de Victime ¹. »

Or, le chrétien est, en vertu de son Baptême, un autre Jésus-CHRIST. Donc, il est avant tout et par-dessus tout victime.

Mais si la grâce de son Baptême est une grâce de victime, il est manifeste que ses sentiments, ses dispositions, toute sa vie, doivent être les sentiments, les dispositions, la vie d'une victime. Voilà la conclusion que chacun a déjà tirée. — La grâce de notre Baptême est une grâce de victime. — Les divers degrés de perfection que cette première grâce acquerra plus tard, par le secours des grâces actuelles, sont les divers degrés de perfection de la vie de victime. — Le Chrétien qui observe seulement, mais véritablement, les commandements de DIEU et de l'Eglise, et qui vit par là même dans une union réelle avec Notre-Seigneur, vit de la vie de victime et en fait les actes essentiels; mais cette vie est, en lui, imparfaite ². — Le Chrétien généreux qui s'exerce à la pratique des conseils évangéliques, qui tend par là même à acquérir la perfection du christianisme, qui vit par conséquent dans

¹ M^r Baudry, évêque de Périgueux, *le Cœur de Jésus*, troisième partie, § 7.

— ² *Qui conservat legem multiplicat oblationem. Sacrificium salutare est attendere mandatis.* Eccli., XXXV, 1 et 2.

une union étroite et intime avec son divin Chef JÉSUS-CHRIST, ce Chrétien tend à atteindre la perfection de la vie de victime.

Que ce point de vue de la vie chrétienne est magnifique ! Il nous semble que c'est le plus beau, celui qui révèle plus simplement, plus sûrement et plus parfaitement que tout autre, le vrai caractère de notre vie spirituelle dans ses commencements, dans ses progrès et dans sa perfection. Il est écrit : « Ceux que DIEU le Père a choisis et élus d'avance, il les a prédestinés pour être conformes à son Fils par une parfaite ressemblance ¹. » Or, cette ressemblance essentielle est celle qui existe entre JÉSUS et nous, si nous sommes victimes avec lui et comme lui, devant son Père, pour les mêmes fins et selon le même esprit.

Après cela, qui s'étonnerait d'entendre saint Paul dire aux Romains que la fin de sa vocation apostolique et de son ministère sacerdotal est de procurer des victimes à DIEU, par la prédication de l'Évangile ? « Je vous écris en toute liberté, leur dit-il, pour vous rappeler la grâce que j'aie reçue de DIEU, qui est que je suis prêtre et ministre de JÉSUS-CHRIST au milieu des Gentils, afin d'exercer à leur égard mon sacerdoce et mon pouvoir de sacrificature, en leur annonçant l'Évangile de DIEU et en faisant ainsi des nations une oblation agréable à DIEU et sanctifiée par le Saint-Esprit ². » Un peu auparavant, il exhortait les Romains eux-mêmes à en-

¹ Rom., VIII, 29. — ² Rom., XV, 15, 16. C'est la paraphrase que donnent Cornelle Lapiere, Estius, Piquigny, etc. *Ad hoc sum sacerdos mysticus ut der meam prædicationem Gentiles quasi victimæ mundæ Deo offerantur*, etc. (Corn. à Lap. in illud Rom.) C'est aussi dans ce sens qu'ils interprètent ce passage de l'épître aux Philippiens : *Immolor supra sacrificium*, II, 17.

trer dans cette voie, par ces pressantes paroles : « Je vous supplie, par la miséricorde de DIEU, de faire de vos corps une hostie vivante, sainte et agréable à DIEU ¹. »

Heureuse l'âme qui médite sans cesse ces vérités et qui arrive à les comprendre ! Elle comprend alors tout le dessein de DIEU sur elle, toute l'économie de la grâce, et la fin pour laquelle elle a été appelée à la société de DIEU en JÉSUS-CHRIST.

« Entrons donc avec JÉSUS-CHRIST dans cet esprit de Victime, dit Bossuet; s'il se sanctifie, s'il s'offre pour nous, il faut que nous nous offrions avec lui. Ainsi nous serons sanctifiés en vérité, et JÉSUS-CHRIST nous sera donné de DIEU pour être notre sagesse, notre justice, notre sanctification et notre rédemption ². »

CHAPITRE II

L'ESPRIT ESSENTIEL DE LA VIE RELIGIEUSE CONSISTE A TENDRE A LA PERFECTION DE LA VIE DE VICTIME

Tout Chrétien est victime. Il l'est en vertu de son Baptême. Il est victime de DIEU avec JÉSUS, comme JÉSUS, selon toutes les fins du Sacrifice de cet adorable Rédempteur. Voilà la

¹ Rom., XII, 1. — ² Bossuet, *Médit. sur l'Evang.*, la Cène, deuxième partie, 56^e jour.

vérité fondamentale que nous ne pourrons jamais assez méditer, parce qu'elle nous révèle et notre véritable gloire et l'admirable caractère de notre état de grâce et les obligations qu'il nous impose.

Mais, nous l'avons insinué dans le chapitre précédent, s'il est certain que tout Chrétien est victime, il est vrai aussi que tout Chrétien n'est pas tenu de tendre à la perfection de la vie et de l'état de victime. Il lui suffit, pour ne pas déchoir de la grâce reçue au saint Baptême, d'observer les commandements. DIEU ne lui demande pas davantage ; et le Chrétien qui est fidèle à sa sainte loi est vraiment victime devant sa Majesté sainte, mais il est victime imparfaite.

Or, au-dessus de cet état ordinaire et imparfait, il y a un état plus saint, une vie de perfection, dans laquelle l'heureux fidèle qui s'y engage ne se contente pas de l'accomplissement exact des commandements, mais il tend généreusement à la pratique des conseils. Notre-Seigneur, en effet, ne nous a pas seulement rappelé durant sa vie, les préceptes que nous avons à observer, mais il nous a aussi proposé des conseils à suivre. Ces conseils sont contenus dans le saint Evangile. Ils se rapportent à diverses vertus ; mais les principaux sont ceux qui recommandent la pratique parfaite de la pauvreté, de la chasteté et de l'obéissance.

Quand cette pratique généreuse est promise à DIEU, non par une simple résolution et bonne volonté intérieure, comme tout chrétien fervent vivant dans le monde peut l'avoir, mais par vœu, dans une communauté approuvée par l'Eglise, elle constitue l'état religieux ; et le pieux fidèle qui s'engage dans cette vie surnaturelle est réellement dans un état de tendance à la pratique de la perfection chrétienne. Ce qui

signifie évidemment que son état sera celui d'une âme qui s'avance, avec une ferveur toujours plus grande, dans la voie de l'immolation et du sacrifice. Comme chrétien, il est victime; comme Religieux, il tend à être victime parfaite.

Heureux état, qui fait l'admiration des anges et la consolation des Cœurs de JÉSUS et de MARIE! La perfection à laquelle est appelé le Religieux ne s'acquerra pas en un jour, et il n'est pas tenu de la posséder dès son entrée en religion; mais chaque jour il tendra vers ce but, il aspirera à gagner ce riche trésor. Les saints vœux, les saintes règles, et cette multitude de moyens qui s'offrent à chaque pas au Religieux fervent, le serviront efficacement pour atteindre son but, et il l'atteindra; et DIEU sera glorifié en lui, et ce DIEU de bonté, voyant en ce Religieux fidèle l'image de JÉSUS, dira avec joie devant ses anges: « C'est ici mon fils bien-aimé en qui je mets mes complaisances ¹. »

Certes, c'est beaucoup dire, et cependant rien n'est plus simple que la vérité que nous énonçons ici.

Mais cette ressemblance avec JÉSUS, qui fait la joie du Père, n'est si parfaite que parce que le vrai Religieux est, comme JÉSUS et avec JÉSUS, Victime parfaite devant DIEU. Car c'est dans son état d'Hostie que JÉSUS rend à son Père toute la gloire qu'il mérite et qu'il devient l'objet de ses parfaites complaisances. C'est donc aussi dans cet état de Victime où la profession met le Religieux que celui-ci devient et la fidèle ressemblance de JÉSUS, et l'objet des complaisances du Père.

Le Religieux parfait (c'est-à-dire celui qui répond véritablement à sa vocation) sera donc une victime parfaite.

¹ Matth., xvii, 5.

Ici, nous nous arrêtons un instant, pour laisser parler les personnages les plus autorisés à continuer ce discours, et nous verrons comment leurs sentiments et leur doctrine confirment les vérités que nous venons d'exposer.

Saint Augustin, qui fournit dans son beau livre de la *Cité de Dieu* des textes si remarquables sur notre union à Notre-Seigneur dans sa vie de Victime, dit expressément : « L'homme qui, étant consacré et voué à DIEU, meurt au monde et ne vit qu'à DIEU seul, est véritablement un Sacrifice ¹. » Ce texte est formel. Evidemment, il s'agit ici du Religieux.

Dans l'ancienne loi, dit saint Grégoire le Grand, on immolait la chair d'une victime étrangère; mais par l'obéissance, on immole sa propre volonté ². » Ces paroles sont surtout vraies de l'obéissance religieuse. Voici ce que le saint Pape dit de la pauvreté :

« Un homme a résolu de donner aux pauvres tout ce qu'il possède; il ne se réserve rien; de quel nom appellerons-nous son dessein? C'est un holocauste. Sa dévotion lui fait offrir un sacrifice parfait, car qui dit holocauste dit sacrifice universel. En effet, ceux qui donnent et offrent tout à DIEU, tout ce qu'ils ont, tout ce qu'ils sont, tout ce qu'ils aiment, ceux qui ne se réservent absolument rien, mais qui immolent au Seigneur leurs sens, leur langue, leur vie, en un mot tous les biens qu'ils en ont reçus, ceux-là offrent à DIEU l'holocauste le plus parfait ³. » Ainsi parle le saint Pontife. Evidemment, c'est l'état et ce sont les dispositions du vrai Religieux qu'il décrit ici.

¹ S. Aug., de Civ. Dei, lib. X, cap. vi (Patrol. lat., t. XLI, col. 283). —

² Moral., lib. XXXV, cap. XIV, n° 28, al. c. x (Patrol. lat., t. LXXVI, col. 735).

— ³ Super Ezech. hom. xx (Patrol., t. LXXVI, col. 1937-39).

Ailleurs, traitant de la chasteté, qui est la matière du troisième vœu de religion, il dit : « Il y en a qui, s'étant voués et consacrés à DIEU, sont arrivés à un tel degré de perfection que, par la volonté généreuse de garder la chasteté, ils sont devenus en quelque sorte inébranlables dans leur esprit et dans leur chair. Certes, ceux-là, par la vie qu'ils mènent, sont un véritable holocauste ¹. »

Ainsi, la profession de l'obéissance, de la chasteté, de la pauvreté, constitue le Religieux dans un état de parfait Sacrifice, puisque c'est lui-même et non un autre qu'il immole par cette profession.

Après saint Grégoire écoutons saint Thomas d'Aquin, que tout le monde considère comme l'honneur et la gloire de la théologie.

« On appelle Religieux, dit-il, ceux qui se dévouent totalement au service divin et qui s'offrent à DIEU comme un holocauste. En effet, l'état religieux peut être considéré comme un holocauste par lequel on s'offre à DIEU tout entier, avec tout ce que l'on possède. On offre à DIEU les biens extérieurs par le vœu de la pauvreté volontaire; on lui consacre le bien de son propre corps, principalement par le vœu de continence; enfin, on lui offre totalement le bien de l'âme par l'obéissance, puisqu'on lui fait de la sorte le sacrifice de sa volonté propre ². »

Ainsi parle le Docteur angélique. Le P. Saint-Jure, qui rappelle ces paroles dans son excellent livre : *l'Homme religieux*, développe davantage son sujet comme il suit ³ :

¹ Super Ezech. hom. XX (*Patrol.*, t. LXXVI). — ² II, II, q. 186, art. 1, c. art. 7, c. — ³ Liv. I, chap. IV, § 2.

« Le Religieux se fait par ses vœux une hostie de louanges à DIEU; et, pour qu'il les exécute, il faut qu'il vive en esprit de victime, à l'exemple de Notre-Seigneur, de qui saint Paul dit qu'étant Souverain Pontife, « il s'est offert lui-même comme victime immaculée pour être sacrifié à DIEU son Père¹. » Et dans un autre endroit : « JÉSUS-CHRIST nous a aimé, et, pour témoignage de son amour, il s'est offert pour nous à son Père en odeur de suavité²; » de sorte qu'il a été dans cette grande action et le Prêtre et la Victime, l'offrande et l'oblation, comme saint Augustin le remarque³. Or, pendant toute sa vie, il a porté cette disposition de Victime, et il a fait toutes ses actions dans cet esprit.

« Le Religieux doit se former sur cet excellent modèle, se regarder comme une victime consacrée par ses vœux au service de DIEU et à son honneur. Il doit agir dans cette vie et exercer toutes ses œuvres, avec cette impression et cette intention d'hostie, se rendant par amour, comme Notre-Seigneur, Prêtre et Sacrificateur de soi-même, pour sacrifier à Dieu ses pensées, ses opinions, ses volontés, ses désirs, ses sentiments, ses commodités, et généralement tout, ne faisant plus rien que comme une victime destinée à la mort pour la gloire de DIEU, et mourant actuellement à tout, selon la parole mystique de saint Paul : « Je meurs tous les jours⁴. » Voilà comment le religieux doit accomplir ses vœux. »

Ces enseignements des hommes de DIEU les plus versés dans la science de la vie religieuse sont formels. Mais ne nous lassons pas. Écoutons le doux saint François de Sales. Il écrit à une jeune professe :

¹ Hébr., IX, 14. — ² Eph. V, 2. — ³ In Ps., LXIV. — ⁴ I Cor., XV, 31.

« Or sus, ma très chère fille, enfin vous voilà sur l'autel sacré, en esprit, afin d'y être sacrifiée et immolée et même consumée en holocauste devant la face du DIEU vivant 1. »

Une autre fois, s'adressant à une prétendante, il lui dit :

« Mais, ma très chère fille, il faut que je vous dise que vous voilà doucement toute morte au monde et le monde tout mort en vous. C'est une partie de l'holocauste ; il en reste encore deux : l'une est d'écorcher la victime, dépouillant votre cœur de soi-même, coupant et tranchant toutes ces menues impressions que la nature et le monde vous donnent, et l'autre de brûler et de réduire en cendres votre amour-propre et convertir tout en flamme d'amour céleste votre chère âme². »

Quel langage ! S'attendait-on à un enseignement aussi austère de la part du doux et indulgent Evêque de Genève ! Ah ! c'est que pour lui, comme pour tous les saints, la vie religieuse est une vie d'immolation perpétuelle ; immolation sans réserve, sans espérance aucune de quitter jamais l'autel du sacrifice. Ce que le saint Evêque écrit en particulier à quelques Sœurs de sa chère Visitation, il le prêche à toutes dans ses entretiens de communauté.

« Il faut savoir, dit-il, comment et ce que c'est que d'être Religieuses. C'est être reliées à DIEU par la continuelle mortification de nous-mêmes et ne vivre que pour DIEU seul. Car il ne faut point dire à celles qui entrent en religion qu'étant Religieuses, Notre-Seigneur les conduira sur la montagne du Thabor, pour dire avec saint Pierre : « Il fait bon ici. » Au

1 *Œuvres*, édition Vivès, t. XI, p. 332 (lettre CXXXIX). — 2 *Œuvres*, etc., édition Vivès, t. X, p. 281 (lettre CLXXXV, à M^{me} de Frouville).

contraire, on leur dit, soit qu'elles veuillent faire profession ou entrer au noviciat : « Il vous faudra aller sur le mont du Calvaire pour vous y crucifier continuellement avec Notre-Seigneur ; il vous faudra crucifier votre entendement, afin de restreindre toutes vos pensées, pour n'en admettre volontairement aucunes que celles qui vous seront marquées selon la vocation que vous choisirez. Il faudra de même crucifier votre mémoire, pour n'admettre jamais aucun ressouvenir de ce que vous avez laissé au monde. Il faudra enfin que vous crucifiiez et que vous attachiez à la croix de Notre-Seigneur, votre volonté particulière, pour ne vous en plus servir à votre gré, mais il vous faudra vivre en parfaite soumission et obéissance tout le temps de votre vie¹. »

Le saint Fondateur disait encore plus expressément à ses chères filles du premier monastère de Paris, qui recueillirent religieusement ses paroles : « Pourquoi pensez-vous, mes filles, que DIEU vous a mises au monde et surtout appelées à la sainte religion, sinon afin que vous y soyez des hosties d'holocauste, pour être tout le temps de la vie des sacrifices d'oblation à sa divine Majesté, et des victimes qui se consomment chaque jour en son saint amour ? »

Dans le siècle même où le saint Evêque de Genève ouvrait à une multitude d'âmes l'asile si doux de la Visitation, le célèbre abbé de Rancé réformait la Trappe et la remettait à sa ferveur et à son austérité premières. Certes, ces deux œuvres étaient bien différentes l'une de l'autre. Mais le langage du saint fondateur et de l'austère réformateur est le même.

¹ *Entretiens spirituels*, entretien XX, versus med. *Sermon sur l'Annonciation*, versus med.

« La consécration des vœux, dit celui-ci, est à proprement parler l'immolation d'un holocauste qui ne souffre point de restriction ni de réserve¹. » Ces paroles pourraient être l'épigraphe de son beau livre sur la *Sainteté et les devoirs de la vie monastique*

Le langage et l'esprit des hommes animés de l'esprit de DIEU ne varient pas. L'auteur de l'*Imitation* a dit cette brève mais grande parole : « En vérité la vie du véritable moine, c'est la Croix². » Et, qu'est-ce que la Croix, sinon l'autel de la victime ?

Nous ne citons pas davantage le témoignage des saints. Du reste, plusieurs de leurs maximes reviendront dans le cours de l'ouvrage. Terminons ce chapitre par cette belle sentence, qui est d'une des plus admirables servantes de JÉSUS-CHRIST à notre époque, la Révérende Mère Emilie de Rodat, fondatrice de l'Institut de la Sainte-Famille, à Villefranche de Rouergue. Elle disait à ses pieuses filles : « C'est surtout en sa qualité de victime que Jésus est notre modèle ; et ce n'est qu'en le suivant sacrifié pour nous unir à DIEU, que nous pourrons devenir ses véritables épouses³. »

¹ *De la sainteté et des devoirs de la vie monastique*, chap. 1, § 4. — ² Liv. III, chap. LVI. — ³ *L'Esprit de la R. M. Emilie*, par M. l'abbé Barthe, t. II, p. 60. Nous aurions pu citer, en confirmation de la vérité qui est exposée dans ce chapitre, un grand nombre de Règles, Constitutions ou Directoires (appartenant aux instituts les plus divers : contemplatifs, voués aux œuvres de zèle, au soin des malades, à l'éducation des enfants, etc.) qui recommandent, ou expressément ou en termes équivalents, au Religieux, à la Religieuse, membre de l'Institut, de se considérer comme une hostie, un holocauste, et de vivre de la vie de victime devant DIEU. Mais nous n'avons pas fait ces citations, bien que ce fût notre premier dessein et que nous en eussions déjà recueilli un certain nombre ; premièrement, parce que, chaque Institut sachant très bien ce que portent ses Règles, Constitu-

CHAPITRE III

LE RELIGIEUX EST LUI-MÊME LE PRÊTRE
DE SON SACRIFICE

Il est donc manifeste que tout Religieux est victime, et victime spéciale, c'est-à-dire qu'il l'est non seulement comme doit l'être tout chrétien en vertu de la grâce de son baptême, mais avec des dispositions particulières de zèle pour la gloire de DIEU et pour sa perfection personnelle. Ce point de vue, cette manière d'envisager la vie religieuse a occupé tous les auteurs qui ont traité de l'excellence de ce saint état. Bourdaloue insiste sur cette considération au point de dire qu'il ne croit pas qu'aucun autre « nous donne de la profession des vœux une idée plus naturelle et plus propre. » Pour lui l'état religieux est avant tout et par-dessus tout un état d'hostie, et la profession sainte qui fixe dans cet état, un vrai sacrifice, dont il faut admirer l'excellence. Écoutons-le :

« Vœux de religion ou Sacrifice religieux. Sacrifice religieux, comment ? En deux manières dont l'alliance est

tions, etc., à cet égard, ces citations nous ont paru inutiles ; secondement, parce qu'en nous déterminant à citer ces textes précieux, nous n'aurions pas voulu passer sous silence même un seul Institut, à raison du respect et de l'estime que nous avons pour tous. Mais comment arriver à connaître les Règles, Constitutions et Directoires de tous les Instituts qui sont dans l'Eglise ? Nous aurions donc été nécessairement en défaut.

remarquable. En premier lieu, parce que dans ce Sacrifice c'est le Religieux qui, lui-même et en personne, fait la fonction de Sacrificateur et de Prêtre. Et en second lieu, parce que, dans ce Sacrifice, c'est le Religieux qui, lui-même et en personne, tient la place d'hostie et de victime. Le Religieux, dans la profession des vœux, est Prêtre et Victime tout ensemble, Prêtre qui offre et Victime qui est offerte : Prêtre qui offre et qui, par cette oblation et ce sacrifice, s'engage à DIEU solennellement et authentiquement ; Victime qui est offerte et qui, en conséquence de cette oblation et de ce sacrifice, appartient désormais à DIEU spécialement et totalement. Deux rapports sous lesquels toute âme religieuse peut se considérer, deux vues qui doivent lui servir de règle dans la conduite de toute sa vie, et qui, l'une et l'autre, ont de quoi lui fournir sur son état des réflexions très édifiantes et de très salutaires instructions.

« C'est le Religieux qui, lui-même et en personne, dans la profession de ses vœux, fait la fonction de sacrificateur et de Prêtre ; pourquoi ? Parce que c'est lui-même qui s'oblige, lui-même qui se voue, lui-même qui se donne, lui-même, en un mot, qui s'immole et se sacrifie. DIEU est présent à ce sacrifice pour l'agréer, le ministre député de l'Eglise y assiste pour l'accepter, le peuple fidèle en est spectateur pour en rendre témoignage et pour le vérifier ; mais celui qui le fait, c'est le Religieux même, et nul pour lui ne peut le faire ¹. »

Ainsi parle le célèbre Jésuite. Suivons sa pensée et considérons successivement ces deux vérités : le Religieux est le prêtre et la victime de son sacrifice.

¹ Bourdaloue, de *l'Etat religieux*. Vœux de religion et Sacrifice religieux.

Le Religieux est lui-même le prêtre de son sacrifice.

Il faut d'abord savoir que cette qualité, comme celle de victime, est fondée sur la grâce même de notre Baptême. En effet, dans ce sacrement nous n'avons pas reçu seulement un esprit d'hostie, mais encore un esprit de sacrifice. Par le premier, nous sommes consacrés et voués à DIEU en qualité de victimes perpétuelles devant sa Majesté adorable, et nous recevons des dispositions surnaturelles infuses qui répondent aux obligations de cet état d'hostie. Par le second, notre volonté, aidée de la grâce divine, reconnaît la vérité de cet état d'hostie, comme nous étant propre et essentiel, aime sincèrement les obligations qui y sont attachées, et fait exactement les actes surnaturels qui sont l'accomplissement des devoirs que ce même état d'hostie nous impose.

Voilà donc le double esprit que nous avons reçu au saint Baptême. C'est l'esprit même de JÉSUS-CHRIST qui a été, lui aussi, à la fois le Prêtre et la Victime de son Sacrifice.

C'est pour cela que saint Pierre, s'adressant à tous les chrétiens, leur dit : « Vous êtes un sacerdoce royal pour offrir à DIEU des sacrifices spirituels qui lui soient agréables par JÉSUS-CHRIST ¹. » Ces sacrifices spirituels sont tous les actes que nous faisons pour rendre à DIEU les devoirs qu'il mérite, suivant cette parole de saint Augustin : « Toute œuvre que nous faisons pour nous unir à DIEU d'une union sainte et que nous rapportons à ce souverain Bien, source de toute félicité, est un vrai sacrifice ². »

Ainsi, en vertu de notre Baptême, nous sommes tous véritablement prêtres. C'est ce qui fait dire à saint Jérôme que

¹ 1 Petr., II, 5. — ² Cic. *Dei*, lib. X, cap. VI (*Patrol. lat.* t. XLI, col. 283).

ce sacrement est la *Prêtrise des laïques*. Mais il n'est pas nécessaire d'ajouter que, si nous avons reçu cet honneur, ce n'est pas pour avoir le droit d'offrir en sacrifice, dans l'Eglise de DIEU, la grande et véritablement unique Victime du monde, Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Le dire serait une hérésie, cet honneur n'étant réservé qu'à ceux qui ont reçu l'ordination sacerdotale. Mais nous sommes prêtres, en ce sens que, par notre correspondance à la grâce de notre Baptême, nous nous sacrifions sans cesse nous-mêmes à la gloire de DIEU, immolant nos passions dérégées par une mortification continuelle, et nous consumant volontairement dans le feu d'une charité toujours croissante.

C'est le Sacerdoce mystique que glorifiait l'illustre évêque de Ravenne, saint Pierre Chrysologue, par ces éloquentes paroles :

« Saint Paul s'adresse à tous et il nous dit : « Je vous » supplie, par la miséricorde de DIEU, de faire de vos corps » une hostie vivante, sainte et agréable à DIEU. » Saint Paul, en suppliant ainsi tous les hommes, les élève tous (en quelque sorte) à la dignité sacerdotale. Je vous supplie, dit-il, de faire de vos corps une hostie vivante. O exercice inouï du pontificat chrétien ! Voilà donc que l'homme est à la fois pour lui-même victime et prêtre ! Il n'offre donc plus à DIEU, comme autrefois, une victime qui lui soit étrangère. C'est lui, c'est lui-même, et tout ce qui est en lui-même qu'il sacrifie ; et de cette manière il est véritablement à lui seul et la victime qui est immolée et le sacrificateur qui l'immole. Soyez donc véritablement, ô homme ! le sacrifice de DIEU et son prêtre, et gardez-vous bien de perdre jamais le rang et de négliger l'honneur que la divine autorité vous accorde.

Mais prenez les insignes du sacerdoce et offrez votre sacrifice. Mettez sur vous l'étole de la sainteté; mettez sur vos reins la ceinture de la chasteté. Que le CHRIST lui-même soit le voile de votre tête, et sa croix votre sauvegarde. Prenez l'encensoir de la prière, prenez le glaive de l'esprit, et allez! Votre propre cœur est l'autel. Offrez ainsi à DIEU en toute confiance le sacrifice de vous-même ¹. »

Ce sont là d'éloquentes paroles et qui s'adressent à tous les chrétiens; mais tous les chrétiens ne sont pas tenus de les observer absolument. Comme nous avons dit qu'ils peuvent être, sans offenser DIEU, des victimes imparfaites, ils peuvent aussi, sans blesser sa volonté sainte, être des sacrificateurs imparfaits. Ils s'immolent, mais non complètement et entièrement; ils offrent un sacrifice, mais leur sacrifice n'est pas sans réserve; et parce que la divine Sagesse n'a pas voulu les obliger tous à offrir un sacrifice parfait et absolu d'eux-mêmes, ceux d'entre eux qui ne vont pas jusque-là ne pèchent pas.

Mais il n'en est pas ainsi du Religieux. Il veut devenir victime parfaite, il veut être sacrificateur parfait. C'est la fin de sa glorieuse vocation, c'est là qu'il tend sans cesse. Il sait que tel est son devoir. Durant le temps de son noviciat, il multiplie avec ardeur, avec amour, ses sacrifices. Pour lui, ce temps de probation n'est qu'un long et heureux exercice de l'esprit de sacrificature qu'il tient de son Baptême, et qui doit se perfectionner chaque jour. Quand la grande fête de la Profession approche, il se réjouit de ce qu'il sera ce jour-là consacré prêtre mystique pour faire avec plus de solennité

¹ Serm. 108 (*Patrol. lat.*, t. LII, col. 500),

et une plus grande grâce l'immolation universelle de lui-même, et se fixer véritablement pour toujours sur l'autel de l'holocauste. Après ce jour heureux, après cette consécration immuable, après cette immolation universelle, tout lui sera glaive pour donner en quelque sorte à chaque instant une consécration nouvelle à son état d'hostie. La pratique des saints vœux, avec la variété presque infinie d'occasions qu'ils offrent de s'immoler, — les saintes règles et les saintes coutumes qui ont tout prévu, même les moindres mouvements, — les charges à remplir, comme les moindres injonctions à exécuter, les épreuves de la vie commune, les infirmités, les maladies, la mort enfin, — tout sera glaive pour consommer le sacrifice, tout sera feu pour dévorer et réduire en cendres la victime.

Telles sont les dispositions du Religieux fidèle à la grâce de sa vocation.

Le chapitre suivant va nous montrer la sainteté et l'excellence de l'état dans lequel le met son Sacerdoce mystique.

CHAPITRE IV

EXCELLENCE DU SACRIFICE QUE LE RELIGIEUX OFFRE A DIEU

L'excellence du sacrifice que le Religieux offre à DIEU ressort de ce qu'il est lui-même la victime offerte ; et ainsi son

sacrifice nous apparaît l'offrande la plus précieuse, la plus honorable, la plus universelle. C'est encore la réflexion du grave et judicieux Bourdaloue qui va ici nous servir de guide. Voici ses paroles¹ :

I. — Le sacrifice que le Religieux fait de lui-même est l'offrande la plus précieuse. Je dis l'offrande la plus précieuse, non point absolument et en soi, mais par rapport à celui qui la fait. A me considérer moi-même tel que je suis et dans le fond de mon être, je ne suis rien, je ne puis rien, je ne dois me compter pour rien ; mais ce rien après tout, c'est ce que j'ai de plus cher, puisque c'est moi-même, et qu'à tout être, rien après DIEU n'est plus cher que soi-même. Quand donc je me donne moi-même, je fais de ma part le don le plus grand. Autrefois, Abraham reçut de DIEU l'ordre d'immoler son fils Isaac ; et il se disposa à obéir. Il se rendit sans hésitation ni murmure sur la montagne que l'ordre divin lui avait désignée, pour consommer ce douloureux sacrifice. On sait le reste et comment le Seigneur récompensa cette obéissance héroïque.

Or, sans prétendre rabaisser en aucune manière un sacrifice dont la sainte Ecriture a tant exalté le mérite et que DIEU récompensa si magnifiquement, il est vrai cependant qu'Abraham, en sacrifiant Isaac, ne se sacrifiait pas lui-même ; et il en faut toujours revenir à la maxime de l'Evangile « qu'il n'y a point de sacrifice pareil à celui de donner

¹ Presque tout ce qui suit est emprunté à son opuscule : *De l'Etat religieux*. Il y a tant d'autorité dans tout ce qu'enseigne le célèbre Jésuite, que nous pensons qu'il faut recueillir avec bonheur de tels enseignements.

sa vie pour ses amis », et de se donner soi-même. Et voilà l'avantage inestimable du Religieux. Il s'immole, lui-même, il s'immole tout entier. Il immole son corps, suivant cette parole de saint Augustin : « Notre corps est un sacrifice lorsque nous le mortifions par la tempérance, si nous le faisons pour plaire à DIEU¹. » Et il immole aussi son âme ; et à ce propos le saint Docteur ajoute : « Mais si le corps dont l'âme se sert comme d'un instrument et d'un esclave est un sacrifice, quand elle rapporte à DIEU le service qu'elle en retire, à plus forte raison nous devons appeler l'âme un sacrifice lorsqu'elle s'offre à DIEU, afin qu'embrasée de son amour elle se dépouille de toute concupiscence du siècle, et soit comme renouvelée par sa soumission à cet être immuable. »

C'est donc justement que nous disons que le sacrifice du Religieux est l'offrande la plus précieuse à DIEU.

II. — Il est aussi l'offrande la plus honorable à sa Majesté sainte. — Comment cela ? par la raison que c'est l'offrande la plus précieuse. Il est évident en effet que le prix de la victime donne toute sa valeur au sacrifice, et que c'est suivant cette valeur que celui à qui le sacrifice est fait en est honoré. Dans l'ancienne loi on offrait à DIEU les fruits de la terre, on lui offrait le sang des boucs et des taureaux. Il ne rejetait point ces victimes ; il voulait bien les accepter ; mais, en vérité, de telles victimes étaient-elles dignes de Lui, dignes de son Etre souverain ? Aussi ne manque-t-il pas de témoigner à son Prophète que des sacrifices si impar-

¹ S. Aug., *Civ. Dei*, lib. X, c. vi (*Patrol. lat.*, t. XLI, col. 701).

faits ne peuvent le satisfaire pleinement¹. Que désire-t-il donc, ce DIEU à qui tout appartient ? Ce qu'il désire, ce qu'il attend de nous, c'est que nous soyons nous-mêmes les victimes de notre propre sacrifice ; et c'est ce désir et cette attente qu'exprime saint Paul, quand il dit : « Je vous supplie par la miséricorde de DIEU de faire de vos corps une hostie vivante, sainte et agréable à DIEU, et de lui rendre ainsi un hommage spirituel². »

Platus, dans son livre intitulé : *du Bonheur de la vie religieuse*, s'arrête à ce texte, et il dit³ : « Il me semble que saint Paul a très bien décrit la nature et la dignité de cet holocauste intérieur, le seul qui soit digne de DIEU, quand il l'appelle *hostie vivante, sainte, agréable à Dieu, et un hommage spirituel*. Il déclare en effet par ces paroles que ce n'est pas la chair seule qui est offerte en sacrifice, mais encore la volonté et la raison. Il la nomme *hostie*, parce qu'il faut qu'elle meure ; mais il ajoute *vivante*, pour exprimer que ce genre de mort n'est pas tel qu'il ôte la vie, puisque au contraire il la conserve d'une manière admirable. Enfin, il la nomme *sainte et agréable à Dieu*, parce que, de toutes les choses de ce monde, rien ne lui plaît davantage que l'âme qui s'immole elle-même devant lui. Et, en effet, si les holocaustes du premier Testament étaient de si suave odeur en sa présence, bien qu'on n'offrît à sa Majesté que la chair d'une génisse ou d'un autre animal, combien plus noble, plus méritoire, et par conséquent de plus suave odeur, est l'offrande que nous faisons de nos cœurs et de nos âmes ! »

¹ Ps., IV, 9-13. — ² Rom., XII, 1. — ³ *De bono status religiosi*, part. II, cap. XV.

Or, c'est là l'offrande du Religieux, dans son sacrifice, offrande la plus honorable à la divine Majesté.

III. — Mais c'est en même temps l'offrande la plus universelle. Le Religieux se donne et se sacrifie tout entier, sans réserve, — tout entier présentement, au moment de son immolation, — tout entier pour toujours. Admirons l'universalité de cette immolation qui s'étend à tous les biens et à tous les instants de la vie de celui qui s'offre et s'immole.

Il y a trois sortes de biens : biens de la fortune, biens du corps, biens de la volonté. Ils sont tous sacrifiés : les biens de la fortune, par le vœu de pauvreté, — les biens du corps, par le vœu de chasteté, — les biens de la volonté, par le vœu d'obéissance. Et si le Religieux embrasse ses vœux non-seulement quant à la matière propre à chacun d'eux, mais encore à l'esprit et aux dispositions surnaturelles qui sont la fin des vœux (et c'est là qu'il doit tendre, comme nous l'expliquerons plus tard, s'il ne veut pas rendre illusoires les engagements qu'il contracte), si le Religieux est véritablement pauvre extérieurement et intérieurement ; si sa chasteté va à mortifier tous ses sens et toutes ses convoitises ; si son obéissance n'a point de réserve ni de limite, — l'excellence, la sainteté, la sublimité de son immolation est vraiment inexprimable. Il est mort et il est vivant, mort à tout l'humain, vivant à DIEU. C'est une étrange merveille, dit Platus¹, qui n'a pu se trouver dans les sacrifices anciens, et qui se trouve dans le nôtre suivant cette pensée de saint Paul : qu'une mort réelle est jointe à une vie véritable.

¹ *De bono status religiosi, ubi supra.*

« Vous êtes morts, dit-il, et votre vie est cachée en DIEU avec JÉSUS-CHRIST ¹. » De manière que ni la mort ne ravit la vie, la véritable vie, ni celle-ci n'empêche la mort ; parce que si la mort n'intervenait, ce ne serait pas un vrai holocauste, et si la vie ne demeurait, on ne pourrait être à DIEU, et le servir. Mais l'une et l'autre sont jointes et unies, et c'est ainsi, dit saint Grégoire le Grand, que d'un côté il y a véritablement une hostie qui est l'homme mourant au monde, et de l'autre il y a une hostie vivante, qui est le même homme appliqué au service de DIEU ².

Quel heureux état que celui du Religieux voué et consacré à DIEU ! Le feu du sacrifice le pénétrant tout entier, il n'y a plus rien en lui qui ne soit un principe de gloire et d'honneur pour DIEU ; on dirait qu'il participe à l'état des saints dans le Ciel, où les Pères nous disent que les Elus sont victimes, tout embrasées du feu de l'Esprit-Saint et consommées dans la perfection de l'état d'hostie ³. Le dehors paraît encore tout terrestre, mais la vie intime est toute céleste et divine.

L'universalité du sacrifice apparaît encore en ce qu'il s'étend non-seulement à tous les biens, mais encore à tous les instants de la vie. « Car il n'en est pas du sacrifice religieux comme des autres sacrifices qui, sur l'heure et dans un espace de temps très court, se consomment par l'entière consommation de la victime. Le Religieux tout sacrifié et tout immolé qu'il est, subsiste encore et peut avoir une

¹ Coloss., III, 3. — ² Hom. ult. in Ezech. (*Patrol.*, t. LXXVI, col. 1069-1070).

— ³ Nous avons prouvé cette vérité dans le livre de *l'Union à J.-C. dans sa Vie de Victime*, chap. XIII.

nombreuse suite de jours à remplir, mais avec cet avantage que chaque jour il peut aussi renouveler son sacrifice¹. » Il le renouvelle en effet à chaque action qu'il fait, soit parce que l'obéissance règle et dirige ses moindres mouvements, soit parce qu'en réalité, en vertu de ses vœux, toutes ses œuvres peuvent être considérées comme des œuvres de religion, soit enfin parce qu'étant établi et fixé par sa profession, sur l'autel du sacrifice, il ne peut, sans désordre et sans une sorte d'apostasie, faire autre chose que ce qui convient à la victime, c'est-à-dire les actes d'un perpétuel sacrifice. « Car, ajoute Bourdaloue², être victime, j'entends victime de DIEU, et l'être par état, c'est n'être plus à soi, ne plus disposer de soi, n'avoir plus aucun droit sur soi, et n'en plus prétendre ; c'est être uniquement au pouvoir de DIEU, ne plus dépendre que de DIEU, ne plus agir que selon les ordres de DIEU et ses adorables volontés, par quelque organe ou de quelque manière qu'il nous les fasse déclarer ; c'est être dans un état de mort, et, comme un mort, se laisser conduire, gouverner, placer au gré de DIEU et des puissances supérieures à qui DIEU nous a soumis ; de sorte que chaque jour nous puissions dire avec l'Apôtre et dans le même sentiment que l'Apôtre : *Seigneur, tout le jour nous sommes livrés à la mort pour l'amour de vous, et à chaque moment nous sommes regardés* et nous nous regardons *comme des victimes qu'on immole*³.

« Vue admirable pour l'âme religieuse . Je suis une victime de mon DIEU. Vue capable de la soutenir dans toutes les observances, quelque pénibles qu'elles soient et quelques

¹ Bourdaloue, *De l'Etat religieux*. — ² *Ibid.* — ³ Rom., VIII, 36.

efforts qu'elles demandent. Dans cette considération, à quoi n'est-elle pas préparée ? S'il faut prier, veiller, travailler, s'humilier, se mortifier, aux dépens de son repos, de sa santé, de toutes ses inclinations et à quelque prix que ce puisse être, rien ne l'étonne, quand elle pense que c'est en tout cela qu'elle est victime. Et cette qualité la touche d'autant plus qu'elle voit tant de malheureux pécheurs se faire les victimes de leur ambition, de leurs plaisirs, les victimes du monde qui les tyrannise et qui les perd ; au lieu qu'étant la victime de DIEU et d'un saint amour, elle est la victime de son devoir, la victime de sa perfection, la victime de son salut, la victime de l'éternelle félicité qui lui est réservée et qu'elle s'efforce de mériter. »

Telle est l'excellence de notre sacrifice et la perfection admirable de notre vocation : excellence et perfection trop peu connues ; car, si elles l'étaient comme il convient, y aurait-il encore des âmes tièdes et languissantes dans un état si saint et plutôt digne du ciel que de la terre ?

Le sujet du chapitre suivant semble élever plus haut encore nos vues et nos conceptions sur la sublimité de l'état religieux.

CHAPITRE V

LE RELIGIEUX FERVENT MÉRITE D'ÊTRE

APPELÉ MARTYR

RAPPORT DE CE TITRE A CELUI DE VICTIME

Les martyrs ont toujours été considérés comme des victimes parfaites ; sans doute à cause de la ressemblance admirable de leur mort avec celle de Notre-Seigneur, la Victime adorable, mourant sur la croix et répandant son sang par amour. Origène, un des plus anciens Pères, considérant que tous les chrétiens sont victimes et les distribuant en diverses classes, met les martyrs au premier rang. *Prima martyrum hostia*¹. Un autre Père non moins célèbre, saint Cyprien, qui vivait au milieu du troisième siècle, adresse de très belles paroles à plusieurs évêques et prêtres qui étaient condamnés, pour la cause de JÉSUS-CHRIST, à travailler dans les mines. Ces saints confesseurs de la foi se considéraient comme dignes de compassion, parce qu'ils étaient privés de pouvoir offrir le sacrifice du corps et du sang de JÉSUS-CHRIST. Le saint docteur leur écrit :

« Non ! Frères bien-aimés, ne croyez pas qu'il y ait quelque dommage à encourir pour votre religion et votre foi, de ce que vous ne pouvez plus célébrer et offrir les divins

¹ Ap. Corn. a Lap. in illud Rom., XII : *Obsecro vos, etc.*

sacrifices. Vous célébrez en vérité, et vous offrez à DIEU un sacrifice à la fois précieux et glorieux, un sacrifice qui contribuera grandement à vous faire obtenir les récompenses célestes, l'Écriture disant et affirmant *qu'une âme affligée est un sacrifice devant Dieu, et que Dieu ne méprise pas un cœur contrit et humilié*. Or, c'est le sacrifice que vous offrez à DIEU et que vous célébrez sans jamais cesser, et la nuit et le jour, étant vous-mêmes les victimes de DIEU et vous présentant devant lui comme des hosties saintes et immaculées, suivant cette exhortation de l'apôtre : *Je vous supplie par la miséricorde de Dieu de faire de vos corps une hostie vivante, sainte et agréable à Dieu*¹. »

Ainsi parle le saint évêque aux martyrs. A ses yeux, ils sont victimes devant DIEU, et ils le sont si bien, leur sacrifice est si agréable à la divine Majesté, qu'ils ne doivent pas regretter de ne pouvoir offrir l'adorable Victime elle-même, Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST.

La sainte Église dit aussi dans l'office des martyrs : « Le Seigneur a éprouvé ses élus, comme on éprouve l'or dans la fournaise, et il les a reçus comme des holocaustes éternels². »

Voilà la gloire des martyrs. Ils sont victimes de DIEU et leur holocauste est d'une odeur suave comme celle d'un holocauste éternel.

Or les Religieux sont aussi victimes de DIEU et victimes parfaites. C'est le premier rapport qu'ils ont avec les saints

¹ S. Cyr., Epist. LXXVII (*Patrol. lat.*, t. IV, col. 417). — ² Off. plurim. martyr., 1 noct. Paroles empruntées au liv. de la Sagesse, XIII, 6. Voir le Comment. de Corneille Lapière.

martyrs. Il y a un second rapport plus spécial qu'il nous faut considérer et admirer. Mais ici l'abondance des matières, dans un sujet qui cependant semble stérile, nous embarrasse. Nous voudrions citer les auteurs spirituels, parce que c'est aux hommes de Dieu qu'il convient de céder le plus souvent possible la parole, et ces hommes éclairés de la vraie lumière sont très nombreux. Les anciens Pères du désert, les docteurs de l'Eglise, les auteurs plus récents se sont occupés de ce sujet, et chose étonnante ! non-seulement ils ont dit que le Religieux fervent est comparable à un martyr, mais encore en général ils donnent la préférence au Religieux sur le martyr. Nous entendons en ce peu de mots saint Antoine, saint Jean Climaque, saint Paphnuce, saint Jérôme, saint Augustin, saint Bernard, Thomas à Kempis, Rodriguez, Platus, sainte Thérèse et enfin saint François de Sales¹.

¹ S. Ant. in ejus vita a S. Athan. scripta; S. Joan. Clim. grad. 4; S. Paph. in vitis Patrum. S. Hieronym, Epist. cviii (*Patrol. lat.*, t. XXII, col. 905); S. Augustin, serm. 250, de Temp. (Schram., *Theol. myst.*, p. 2, § 387); S. Bern., serm. 1, de Omnib. SS. Sermon. 30 in cant. Sermon. de Oct. Pas.; Rodriguez, *Perfect. chrét. et relig.*; Platus, *De bono stat. relig.*, part. II, cap. xii; Sainte Thérèse, *Vie par elle-même*, chap. xxxi. Puisque nous ne devons pas citer ici saint Bernard, rapportons au moins le trait suivant emprunté à sa vie. Il exprime micux que tous les discours la pensée du saint religieux. — Il rencontre un jour une grande foule qui accompagnait un insigne criminel au lieu de son supplice. Tout à coup, inspiré du ciel, il fend la presse, se précipite au-devant des exécuteurs et leur demande ce malheureux, disant qu'il veut le faire mourir, et d'une mort bien autrement longue et douloureuse que celle qu'on lui prépare. Tout le monde est étonné de ce langage, et on appelle le prince Thibaud qui seul pouvait répondre au saint et le satisfaire. Le prince arrive et, pensant que saint Bernard voulait demander la grâce du malfaiteur, il se met à énumérer les crimes énormes qu'il a commis et pour lesquels il est condamné au gibet. Alors le saint, souriant doucement : « Je sais bien ce que vous dites, reprit-il, et c'est précisément la raison pour laquelle je vous demande ce grand criminel. Ce sera plusieurs morts et non pas une seule que je veux lui faire souffrir pour l'expiation de tous ces crimes. » Parlant ainsi, il

Mais pour ne pas laisser le lecteur dans une sorte de disette au milieu d'une telle abondance, recueillons les paroles qui nous ont paru les plus remarquables parmi celles de ces saints personnages, et citons presque en entier le onzième discours de Thomas à Kempis à ses novices. Il prend pour texte ces paroles du psaume XLIII : *Oui, Seigneur, chaque jour, nous sommes, par amour pour vous, livrés à la mort, et nous sommes considérés comme des brebis qu'on mène au sacrifice*, et il s'exprime comme il suit :

« Remarquez bien, frères bien-aimés, les paroles qui viennent de frapper vos oreilles. Quoique prononcées par le prophète Psalmiste longtemps avant votre naissance, elles n'ont pas moins pour but de vous donner aujourd'hui la plus salutaire des instructions.

« O frères bien-aimés, qui vivez dans la religion sous le régime de l'obéissance, si vous accomplissez vos vœux avec fidélité, vous êtes des martyrs, ou du moins vous pouvez le devenir chaque jour par la souffrance. Autant de fois que vous dévouez pour JÉSUS-CHRIST vos membres aux travaux quotidiens, autant de fois des couronnes nouvelles vous sont acquises pour prix du combat. Et si, dépouillés de toute volonté propre, vous résistez fortement à votre sensualité, vous recevrez de DIEU une grande consolation intérieure.

« Un Religieux vivant sous l'obéissance, résolu à rompre

obtient sa grâce et il le conduit dans son monastère pour en faire un Religieux. La suite de la vie de cet homme répondit aux espérances du saint ; car, pendant trente ans, il persévéra dans la ferveur ; et, ainsi mourant chaque jour, comme dit saint Paul, il souffrit en réalité mille morts au lieu d'une. (Cité par Platus, part. II, c. XII.)

sa volonté, et appliqué à suivre avec humilité le bon plaisir de son Supérieur, devient spirituellement un vrai martyr, quoique le glaive ne fasse pas tomber sa tête. Et quiconque se livre tous les jours de sa vie à une parfaite mortification, pratiquant l'obéissance avec simplicité de cœur, celui-là imite l'exemple d'Abraham qui ne fit pas difficulté de lier, d'immoler et d'offrir en holocauste Isaac, son fils unique

« Nous lisons aussi des saints martyrs qu'ils sont arrivés, à travers différentes sortes de tourments, au royaume des cieux. Ils n'avaient pas même à leurs choix le genre de mort ou de supplice, mais pleins d'une entière résignation aux dispositions de la divine Providence, ils s'offraient corps et âme à leur Créateur, prêts à endurer toute sorte de tourments. Ainsi, quand l'un d'entre vous entend sortir de la bouche de son Supérieur un commandement contraire à sa volonté propre, et se montre néanmoins prêt à obéir, du moment qu'il s'efforce de se faire violence à lui-même et qu'il réprime, qu'il étouffe les murmures qui voudraient s'échapper, il immole à DIEU sur l'autel de son propre cœur une victime qui lui est agréable. Vainqueur de lui-même, il triomphe glorieusement de l'ennemi à la manière des martyrs.

« Dans les *Actes* de ces glorieux confesseurs de la foi, vous avez souvent entendu raconter comme ils ont été torturés dans leur corps. Ils ont exposé leurs membres aux plus cruels supplices. Et vous aussi, vous avez à châtier votre corps par les jeûnes, les veilles, le silence, le travail.

« Quand on est venu à prendre des amertumes pour des douceurs, à embrasser les mépris comme une gloire, à supporter les tristesses comme un bonheur, c'est alors qu'on

boit réellement le calice du Seigneur avec les martyrs, que l'on n'a plus à craindre les flammes des supplices de l'autre vie, et que l'on peut espérer, avec la joie la plus vive, d'être un jour associé au chœur des saints.

« C'est en méditant les douleurs éternelles que les martyrs sont parvenus à endurer comme légères de grandes douleurs, et qu'ils ont choisi le passage de la porte étroite pour entrer dans le vaste royaume des Cieux. (Ainsi font les Religieux fervents et vraiment dignes du nom qu'ils portent.)

« Chacun, dans son ordre, peut obtenir, par une vie dévote et religieuse, la palme du martyr. Il y parviendra s'il combat généreusement ses vices, s'il prie pour ses ennemis, s'il montre assez de constance pour conserver intacte la fleur de la chasteté ; si, à l'exemple de JÉSUS-CHRIST, il pratique l'obéissance jusqu'à la mort ; s'il recherche en tout le bon plaisir de DIEU et fait le sacrifice de sa propre volonté ; enfin, si à l'égard des biens de cette terre et des nécessités de la vie présente, il désire toujours avoir moins que plus.

« En effet, la sainte pauvreté, la pauvreté volontaire est considérée comme un martyr. Aux pauvres, comme aux martyrs, est promis, est accordé par le Seigneur le royaume des Cieux.

« Pareillement, quand on impose silence à une langue prompte à parler, quand on lui interdit de dire un seul mot aux frères ou aux gens du dehors, c'est comme si on la liait avec une corde, supplice maintes fois subi par les martyrs.

« Et, quand à un sujet qui aime à courir, à aller de çà et de là, on défend de sortir du cloître ; quand on lui commande même de se tenir en paix dans sa cellule, c'est comme si,

par une pieuse violence, on mettait ses pieds dans les ceps, autre supplice que les martyrs ont enduré.

« Quand un Religieux porté à la curiosité ferme les yeux pour ne point voir les vanités du temps présent, il recevra la récompense avec les saints à qui de cruels tyrans ont arraché les yeux. Et quand celui qui est enclin au repos et à la paresse est obligé de se mettre au travail, s'il est docile à tous les ordres qu'on lui donne, il recevra la récompense avec les saints martyrs dont les mains ont été chargées de chaînes, et les pieds suspendus au chevalet.

« Un frère vertueux et obéissant doit donc penser que son corps n'est pas en sa puissance, mais en celle du Supérieur, auquel il s'est soumis librement pour l'amour de DIEU, avec promesse de suivre en tout, même dans ses démarches et dans ses œuvres, ce qu'il ordonnera pour le bien de son âme. Il obtiendra par ce moyen avec les martyrs la palme de la patience et la couronne de la vie éternelle par la grâce de JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur, qui règne dans les siècles des siècles. Amen. »

Ainsi parle à ses novices le dévot Thomas à Kempis. Nous pourrions nous contenter d'une aussi pieuse instruction. Mais ne nous privons pas d'entendre l'aimable saint François de Sales.

Les premières Religieuses de la Visitation ont gardé précieusement le souvenir de ces belles paroles de leur saint fondateur¹ :

« Mes très chères filles, je souhaite que vous soyez des filles mortifiées, et que vous viviez jour et nuit dans un

¹ Tirées de l'*Histoire de la Galerte*.

esprit de sacrifice intérieur et d'abandon parfait à la volonté de DIEU, ce qui vous tiendra lieu de disciplines, de jeûnes et de cilices.

« Les martyrs buvaient le calice sacré de la Passion tout d'un coup ; les uns en une heure, les autres en deux ou trois jours, et d'autres en un mois. Quant à nous autres, nous pouvons être martyrs et boire ce calice, non en deux ou trois jours, mais durant tout le cours de notre vie, nous mortifiant continuellement, comme font et doivent faire tous les Religieux et Religieuses que DIEU a appelés en la Religion pour porter sa croix, et être crucifiés avec lui. Hé ! n'est-ce pas un grand martyre de ne jamais faire sa propre volonté, de soumettre continuellement son jugement, d'écorcher son cœur, de le vider de toutes sortes d'affections impures et de tout ce qui n'est point DIEU ; de ne point vivre selon ses inclinations et humeurs, mais selon la raison et selon la volonté divine ? C'est là un martyre d'autant plus excellent qu'il est fort long et qu'il doit durer toute notre vie, Mais si nous persévérons avec fidélité, nous obtiendrons à la fin d'icelle une grande couronne après nous être crucifiés avec Notre-Seigneur, en retranchant fidèlement tout ce qui est en nous qui lui peut déplaire ; et pour nous y exciter et encourager, il veut que nous voyions qu'il est mort d'amour pour nous. Il permit, étant sur l'arbre de la croix, qu'un soldat lui donnât un coup de lance et lui ouvrit le côté à l'endroit de son cœur, et l'on vit qu'il était vraiment mort, et de la maladie de son cœur, c'est-à-dire de l'amour de son cœur. »

Ainsi parle saint François de Sales. Nous ne connaissons aucun fondateur d'Ordre qui ait autant insisté sur la nécessité de la vie de victime, dans l'état religieux, que le saint

fondateur de la Visitation. Ses dignes filles le savent; elles n'ont pas oublié, par exemple, que le sujet de méditation qu'il leur a donné dans le Coutumier, pour la veille de la profession, c'est : *l'Écorchement de la victime*. Quelle force unie à une incomparable suavité !

CHAPITRE VI

CONSIDÉRATIONS PARTICULIÈRES SUR LE TITRE DE RELIGIEUX ET DU RAPPORT DE CE TITRE A CELUI DE VICTIME

Le nom et le titre de Religieux désignent une personne qui est particulièrement vouée à la pratique de la vertu de Religion.

La vertu de Religion peut être considérée à deux points de vue différents, c'est-à-dire, ou bien comme une vertu spéciale et distincte des autres vertus, ou comme une vertu générale qui embrasse toutes les vertus.

En tant qu'elle est une vertu spéciale, on la définit : Une habitude intérieure et surnaturelle qui nous incline à rendre à DIEU le culte qui lui est dû. Ainsi s'exprime saint Thomas¹.

Considérée comme vertu générale, elle embrasse en même

¹ II, II, q. 81, art. 1

temps les vertus théologiques et les vertus morales. C'est encore l'enseignement du Docteur angélique qui dit expressément : « La Religion est une profession de foi, d'espérance et de charité, par laquelle l'homme est mis primordialement en rapport avec DIEU¹ ; et elle commande à toutes les autres vertus comme à la miséricorde, à la tempérance, suivant cette parole de saint Jacques : « La Religion pure et sans tache aux yeux de DIEU consiste à visiter les veuves et les orphelins dans leur affliction, et à se conserver pur des jouissances de ce siècle². »

Comprise dans ce dernier sens, la Religion embrasse toute la vie chrétienne, soit parce qu'elle rapporte à sa fin qui est DIEU toute vertu morale, soit parce que son acte propre, qui est le vrai culte de DIEU, exige plusieurs vertus principales, comme la foi, l'espérance, la charité, l'humilité, etc.³.

Il en résulte naturellement que tout chrétien vraiment digne de ce nom, c'est-à-dire qui observe fidèlement les commandements, et qui, par conséquent, pratique au degré nécessaire les vertus chrétiennes, peut être justement appelé Religieux. Ce titre lui convient en toute vérité et justice. Cependant ce nom est plus naturellement réservé aux personnes qui tendent à acquérir la perfection chrétienne, par la pratique des conseils évangéliques, suivant cette judicieuse remarque de saint Thomas : « Quand une chose convient à plusieurs, elle s'applique principalement à celui qui la possède ou qui l'exerce dans sa perfection. »

Cette remarque nous montre avec quelle vérité le titre de

¹ II, II, q. 101, art. 3, ad. 1. — ² II, II, q. 81, art. 1, ad. 1. — ³ C'est le raisonnement de Billuart.

Religieux est donné aux personnes qui ont le bonheur de s'être consacrées à DIEU, dans quelque Ordre ou Institut approuvé par l'Église, et pourquoi un Ordre ou un Institut ainsi approuvé est appelé une *Religion*. On dit, en effet, la Religion de saint François, de saint Dominique, etc.; et encore : cette personne a tant d'années de Religion, elle porte tel nom en Religion.

Mais si nous nous en tenons à la notion stricte de ce mot qui indique une vertu spéciale, nous trouverons une raison nouvelle, peut-être plus frappante encore, de reconnaître la légitimité de ce beau titre de Religieux, pour les personnes consacrées à DIEU par les vœux.

La Religion, avons-nous dit, est la vertu qui nous fait rendre à DIEU les hommages qui lui sont dûs. Or, il y a un acte qui, suivant l'expression du P. de Condren, répond à tout ce que DIEU est¹; cet acte c'est le sacrifice. Le sacrifice est donc par excellence l'œuvre de la vertu de religion. « Le sacrifice, dit l'illustre général de l'Oratoire, regarde DIEU comme l'Être souverain. Il le regarde dans sa propre et incompréhensible grandeur et perfection, comme étant en vérité au dessus de toute adoration, de tout amour². » Voilà la sublimité et la perfection du sacrifice, qui comprend par conséquent toute la religion que nous devons à DIEU. C'est pour cela que Notre-Seigneur, venant parmi nous pour être notre Rédempteur et notre modèle, a été avant tout et par-dessus tout en état de sacrifice devant son Père céleste, c'est-à-dire sa Victime et son Holocauste éternel.

Or, nous l'avons vu précédemment, toute âme consacrée à

¹ *Idee du Sacerdoce et du Sacrifice de J.-C.*, part. II, chap. II. — ² *Ibid.*

DIEU est aussi, en union avec Notre-Seigneur, victime et holocauste devant DIEU. « Vous voilà, dit saint François de Sales à une jeune professe de la Visitation, vous voilà sur l'autel sacré afin d'y être consumée en holocauste. »

Donc en cet état, et par les dispositions et les actes qui conviennent à cet état, cette âme accomplit véritablement, autant qu'il est en elle, tous les devoirs de la vertu de Religion. Donc son véritable nom, le titre qui répond le mieux à sa condition, à sa vocation, c'est le nom et le titre de Religieux.

Mais, une fois ceci bien compris, on conçoit pourquoi l'Eglise a voulu que la récitation du Bréviaire fût l'occupation première, principale et comme l'unique exercice du Religieux. Le nom même d'*Office* qui est donné à ce saint exercice le prouve. Il signifie que cette récitation est l'œuvre par excellence, et que quels que soient l'esprit de l'Ordre ou de l'Institut, ses règles, l'étendue et la perfection de ses vœux, il a une règle, une obligation qui est essentiellement commune à tous les ordres et à tous les religieux : la règle, l'obligation de réciter l'office divin.

Il est bien vrai que ce qui constitue l'état religieux n'est pas l'accomplissement de ce saint devoir, mais bien la profession. Il est donc vrai aussi qu'un institut pourrait être vraiment religieux, sans cette obligation spéciale. Mais cette obligation est si conforme à l'esprit essentiel de tout Ordre, qu'on ne conçoit pas qu'elle ne puisse pas exister *sous une forme ou sous une autre*. L'office canonial ou le grand office est celui qui convient aux ordres contemplatifs ; et certainement il n'est pas un seul de ces ordres, soit ancien, soit moderne, qui ne le récite en chœur. Les ordres ou congré-

gations qui ont pour but les œuvres de zèle, comme l'éducation, le soin des malades, etc., ont moins de temps à donner à la récitation du Bréviaire et par conséquent doivent en être dispensés; mais ils n'ont pas manqué d'adopter le petit office de la sainte Vierge, qui mérite d'ailleurs en toute vérité le nom d'office, puisqu'il est liturgique, et qu'il a toutes les parties de l'office canonial avec les mêmes rubriques¹.

Il faut entendre le cardinal de Bérulle, qui fut le promoteur de l'établissement des Carmélites en France, parler à ses dignes filles de sainte Térèse, de l'excellence de l'office divin, et du rapport de ce saint exercice avec la qualité de victime.

« Le chœur, dit-il, est la partie principale et la plus digne de vos monastères; c'est votre séjour le plus fréquent, et ce que vous avez à y faire est le principal de vos desseins, la plus éminente de vos actions, la plus délicieuse de vos occupations.

« C'est ici que vous êtes appliquées à l'Office divin, lequel vous est approprié comme à un peuple saint et consacré à DIEU, et comme à ces hosties vivantes. Cet office est *divin* et il en porte le nom; car il est ordonné par une autorité divine, et il doit être divinement célébré, c'est-à-dire par des âmes divinisées, et il a pour objet l'honneur de la Divinité même. Accomplissez-le donc avec une disposition parfaite, digne de votre vocation, digne de cet office, et digne de la

¹ Quelques congrégations récitent le saint Rosaire. Nous pensons qu'il doit être considéré comme remplaçant, dans l'intention de l'Eglise, l'office canonial ou celui de la sainte Vierge, et par conséquent, il est convenable de le réciter en latin et non en langue vulgaire, conformément à la bulle *Superni* de saint Pie V, relative à l'Office de la sainte Vierge.

Majesté de DIEU auquel vous rendez ce tribut de louanges, que la nature humaine doit à son DIEU et à son Sauveur. Et le cœur et la langue ont dans le corps humain une relation étroite qui est l'œuvre de la nature, de même ici ils doivent s'accorder par l'opération de la grâce. Le cœur doit sentir ce que la langue prononce et penser à Celui à qui il adresse la parole. L'esprit et le corps sont employés dans cet office ; car il se rend à un DIEU qui a créé l'esprit et qui a formé le corps de ses propres mains. Et c'est le sacrifice de louange auquel le Saint-Esprit nous convie par ces paroles : *Immola Deo sacrificium laudis*¹, C'est le sacrifice perpétuel auquel l'Apôtre nous exhorte : *Offeramus hostiam laudis semper Deo*². C'est le sacrifice dont vous êtes vous-mêmes les victimes, vous constituant en état d'hostie par abnégation de vous-mêmes, et en état d'hostie de louanges par votre condition et par un désir universel qu'il n'y ait rien en vous qui ne loue DIEU. C'est un sacrifice d'encens et de myrrhe : d'encens au regard de l'esprit, et de myrrhe au regard du corps. L'esprit et le corps y sont offerts dans l'oubli des choses de la terre, dans l'élévation de tout vous-même au ciel, dans l'application à DIEU, n'ayant que sentiments divins et mouvements célestes³. »

Ainsi parle le pieux cardinal. Dans sa pensée, le Religieux est vraiment hostie devant DIEU, selon tous les devoirs que le Créateur mérite de notre part, lorsqu'il récite comme il convient son office. Il est vraiment hostie, parce qu'il atteint,

¹ *Immoles à Dieu un sacrifice de louange* (Ps. XLIX, 14). — ² *Offrons à Dieu une hostie perpétuelle de louange* (Hébr., XIII, 15). — ³ *Œuvres*, édit. Migne. Première lettre aux Carmélites.

en ce seul acte, toutes les fins du sacrifice, qui sont l'adoration, l'action de grâces, la supplication, l'expiation. Tous ces actes se trouvent en effet dans l'office divin, dans les psaumes et les cantiques, dans les versets, les antiennes et les oraisons. Il peut dire en vérité, avec le prophète Osée, qu'il immole à DIEU « les victimes de ses lèvres¹, » et avec David qu'il ne cesse de lui offrir « des hosties de louanges², » répondant ainsi à l'exhortation de saint Paul : « Offrons à DIEU sans cesse une hostie de louange, c'est-à-dire le fruit de nos lèvres toujours occupées à louer son nom³. »

Qu'il est donc juste d'appeler l'âme consacrée à DIEU une âme *religieuse*, c'est-à-dire, suivant l'étymologie du mot, une âme *de nouveau liée à Dieu*. Elle l'avait été, et nous l'avons tous été par le saint Baptême ; mais par la profession, l'âme est liée à DIEU, à son culte, à sa louange, à sa gloire, d'une manière vraiment nouvelle et spéciale. Plusieurs auteurs ont dit que les personnes religieuses sont autant de temples consacrés à DIEU ; et Platus fait remarquer à ce sujet que comme dans un temple on offre à DIEU des sacrifices, ainsi le Religieux envoie tous les jours au ciel un grand nombre de sacrifices, comme sont les cantiques de louanges, les actions de grâces, les élans de charité, les actes de contrition, et toutes sortes de bons désirs⁴. Quelle vocation est la sienne ! quel honneur il reçoit de DIEU qui l'appelle à une aussi sainte fonction ! Cette fonction et cet *office* sont vraiment plus célestes que terrestres. C'est là, dès cet exil, l'exercice de l'éternité, où tous les anges et les saints sont victimes de

¹ Os., XIV, 3. — ² Ps., XXVI, 6 ; CXV, 17. — ³ Hebr., XIII, 15. — ⁴ *De bono*, etc., part. III, cap. XIV.

louanges sans cesse offertes à DIEU et immolées dans son amour, et consommées dans son unité. « Bienheureux ceux qui habitent dans votre maison ! dit le Psalmiste, ils vous loueront dans les siècles des siècles¹. » Saint Augustin ajoute . « Oui ! alors nous louerons tous notre DIEU, n'étant plus tous qu'un seul corps dans un seul JÉSUS-CHRIST, pour DIEU seul² »

CHAPITRE VII

L'ÂME RELIGIEUSE EST VRAIE ÉPOUSE

DE JÉSUS-CHRIST

ET C'EST DANS LE SACRIFICE QUE L'UNION S'OPÈRE

Le titre d'épouse est sans contredit un des plus beaux que l'âme religieuse puisse porter, parce qu'il exprime l'union admirable qui existe entre Jésus et elle. Nous allons voir la parfaite vérité et légitimité de ce titre, et le rapport particulier qu'il a à celui de victime.

Saint Paul écrivait aux Corinthiens : « J'ai pour vous un amour de jalousie, un zèle qui me vient de DIEU, car je

¹ Ps., LXXXIII, 5. — ² S. August. in Ps., CXLVII : *Ibi laudabimus omnes; unus in uno ad unum erimus* (Patrol. lat. t. XXXVII, col. 1937).

vous ai fiancés à l'unique Epoux, qui est JÉSUS-CHRIST, et je veux vous présenter à lui comme une vierge chaste¹. »

Ce sont là de belles et mystérieuses paroles. Les commentateurs de l'Écriture disent en les expliquant : « Remarquez quelle est la noblesse de l'âme chrétienne. Elle devient par la foi, dans le Baptême, l'épouse de JÉSUS-CHRIST, Fils de DIEU. Le douaire de cette Epouse, c'est le royaume du ciel, et comme son Epoux est Roi, il la destine à être Reine. Les noces se préparent ici-bas par la foi, l'espérance et la charité ; mais l'alliance recevra sa perfection dernière dans le Ciel, par la claire vision de DIEU et par l'amour béatifique². »

Ainsi JÉSUS est véritablement Epoux, et les âmes chastes et fidèles sont ses vraies épouses. Il est leur Epoux, comme il est leur Père, leur Frère, leur Ami, leur Roi. Toutes les relations sociales et domestiques ont leur premier type et leur modèle en lui³. De sorte que, comme il y a des époux sur la terre, JÉSUS est Epoux, et toute la distance qui sépare l'homme de son DIEU, c'est la différence qui existe entre le titre d'époux que portent les hommes, et celui que porte JÉSUS. Son titre, à Lui, c'est la vérité, l'autre n'en est que l'ombre. Il faut en dire autant du titre d'épouses que portent les âmes chastes. En vertu de cette glorieuse qualité, celles-ci sont élevées autant au-dessus des épouses de ce monde, même les plus honorées, comme le sont les princesses et les reines, autant, dis-je, que le Ciel l'est au-dessus de la terre.

¹ II Cor., XI, 2. — ² Picquigny, sur ce passage de S. Paul. — ³ Vid. Patres et interpret. Script. in illud Eph., III, 15 : *Ex quo omnis paternitas in cælis et in terra nominatur*, præsert. Corn. à Lap.

Aussi qu'ils sont beaux les éloges que les Pères de l'Eglise et les saints docteurs ont fait de l'union de Jésus et de l'âme fidèle ! On est émerveillé, on est ravi de les lire. Origène, saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme, saint Basile, saint Bernard, saint Laurent Justinien, ont tour à tour glorifié cette admirable condescendance du Verbe Eternel envers son humble créature, et l'ineffable bonheur qui est fait à celle-ci¹. Saint Bernard a consacré à ce sujet des sermons entiers, et saint Laurent Justinien tout un livre sous ce beau titre : *De la spirituelle et chaste Alliance du Verbe avec l'âme*². Du reste, à cela rien d'étonnant, puisque, au sentiment de Bossuet, les rapports intimes de Dieu avec l'âme, sous la figure de l'union de l'époux et de l'épouse, se trouvent exprimés dans tous les livres de l'Ecriture³.

Le même Bossuet dit ailleurs : « Le nom d'épouse est le plus doux dont JÉSUS-CHRIST puisse honorer les âmes qu'il appelle à la sainteté de son amour, et il ne pouvait choisir un nom plus propre que celui d'Epoux pour exprimer l'amour qu'il porte à l'âme et l'amour que l'âme doit avoir réciproquement pour lui⁴. »

Qu'heureuse donc et mille fois heureuse est l'âme qui mérite justement le titre d'épouse par l'innocence de sa vie !

Mais, parmi celles qui ont ce bonheur, les âmes religieuses occupent le premier rang. C'est encore ici le sentiment de

¹ Origén. Hom. 20, in 25 num.; S. Ambr. Lib. *de Virginib.*; S. Augustin. Tract. 9 in Joan.; S. Hieron. Ep. ad Eustachium; S. Bas., *Lib. de vera Virg.*; S. Bernard, Serm. 11. Dom. 4 post. Epiph.; Serm. xxxviii in Cant. — ² Traduit par M. l'abbé Templier, de Gap, chez A. Bray, Paris. — ³ *Per omnia Scripturæ volumina hæc imago diffusa est* (Boss. præf. in Cant.) — ⁴ Exorde du *Discours sur l'union de Jésus-Christ et de son Eglise.*

tous les saints docteurs. Saint Bernard le dit expressément : « Quoique toutes les âmes justes soient les épouses du Seigneur, cependant ce sont les vierges consacrées à DIEU qui sont spécialement ses épouses¹. » Un Père plus ancien, saint Fulgence, donne aussi spécialement ce nom d'épouses aux vierges consacrées². Enfin recueillons ces belles et profondes paroles de saint Augustin : « Les âmes qui vouent à DIEU leur virginité, dit-il, sont d'une part élevées à un haut degré d'honneur et de dignité dans l'Eglise, et d'autre part elles ne sont pas sans noces, puisqu'elles sont admises à celles de toute l'Eglise, dont JÉSUS-CHRIST est l'Epoux³. »

Mais sans vouloir citer davantage les saints Docteurs et les Pères, tenons-nous-en à ce que nous lisons dans le Pontifical romain pour la cérémonie de la consécration des vierges. Rien n'est touchant et digne d'admiration comme ce qui se passe dans cette cérémonie. Suivons-la dans ses diverses parties.

L'archiprêtre dit à l'évêque officiant : « Très révérend Père, la sainte Eglise catholique, notre mère, demande que vous daigniez bénir les vierges ici présentes, et les consacrer et les flancer à Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, Fils du DIEU très haut. » L'évêque répond : « Avec le secours de DIEU, notre Seigneur et Sauveur JÉSUS-CHRIST, nous faisons élection

¹ Serm. in Dom. post. Epiph. — ² Epist., III, 7. — ³ *Nec illæ quæ virginitatem Deo vovent, quamquam ampliorem honoris et dignitatis gradum in Ecclesia teneant, sine nuptiis non sunt : nam et ipsæ pertinent ad nuptias cum tota Ecclesia, in quibus nuptiis Sponsus est Christus* (Tract. IX in Joan.; *Patrol. lat.*, t. XXXV, col. 1459); saint Jérôme, dans son épître XXVII, va jusqu'à appeler la mère d'une vierge consacrée *Socrus Dei*, la belle-mère de DIEU.

des vierges ici présentes, pour les bénir, les consacrer et les fiancer à JÉSUS-CHRIST, Notre-Seigneur, Fils du DIEU très haut. »

Suit l'appel des vierges ; après lequel l'évêque leur dit : « Voulez-vous être bénies et consacrées et fiancées à Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, Fils du DIEU très haut ? » Les vierges répondent : « Nous le voulons. » Les vêtements religieux, les voiles et les couronnes sont bénits, et alors commence le chant d'une préface dont voici quelques extraits :

« Entre les vertus produites par vous, Seigneur, dans les enfants que vous avez engendrés non du sang ni de la volonté de la chair, mais de votre Esprit, votre munificence inépuisable a versé dans certaines âmes un don d'une nature supérieure. Sans diminuer en rien l'honneur que vous avez attribué au mariage, et tout en maintenant la bénédiction donnée dès le commencement à cette sainte union, vous avez voulu qu'il y eût des âmes plus élevées qui, renonçant au lien que vous avez formé entre l'homme et la femme, fussent appelées à réaliser le mystère que ce lien représente ; qui, s'abstenant de célébrer des noces terrestres, aspirassent de tout leur amour à l'union divine dont les noces d'ici-bas sont le symbole. La sainte virginité a reconnu son auteur, et, jalouse d'imiter la pureté des anges, elle n'a pas voulu d'autre époux que Celui qui est en même temps le Fils d'une Mère toujours Vierge et l'Époux de celles qui vouent pour son amour une perpétuelle virginité. »

Toute la suite du Pontifical est pleine de cette pensée. Quand le Pontife donne le voile, il dit : « Recevez ce voile saint, et sachez que désormais et pour toujours, vous êtes vraiment épouse de JÉSUS-CHRIST. » En mettant l'anneau au

doigt de chaque vierge consacrée, il dit : « Je vous unis en qualité d'épouse à JÉSUS-CHRIST, Fils du DIEU très haut. Recevez donc l'anneau de la fidélité, le sceau du Saint-Esprit, de sorte que désormais vous soyez justement appelée l'épouse de DIEU. » Et la vierge répond, en chantant ce cantique : « Je suis l'épouse de Celui que les anges servent, et dont le soleil et la lune admirent la beauté. Le Seigneur Jésus m'a mis au doigt son anneau, et il m'a couronnée en qualité d'épouse. »

N'est-ce pas là comme un écho du ciel ? Ce chant n'est plus de la terre. Quand sainte Gertrude méditait ce mystère divin et se rappelait la grâce reçue, les sentiments qui remplissaient son âme éclataient en paroles enflammées. Elle disait¹ :

« O mon JÉSUS, vous qui êtes la fleur et le fruit de la pureté virginale de votre Mère, mon héritage opulent et ma dot royale ; vous qui m'avez décorée par avance de l'anneau de fidélité, imprimez sur moi le sceau du Saint-Esprit ; rendez-moi telle que je dois être pour vous, mon Lis vivant, ma Fleur la plus gracieuse et la plus chérie. Unissez-moi à vous d'un si ardent amour, que, dans mon désir d'être réunie à vous, j'aie soif de mourir ; que l'alliance formée par vous entre vous et moi soit si étroite qu'elle m'enlève mon cœur, afin que désormais il ne soit plus en moi, mais qu'il demeure en vous par l'union indivisible de l'amour.

« O Fils de DIEU, amour, amour ! Préparez pour moi le

¹ Les paroles qui suivent sont empruntées à son livre des *Exercices*, et au troisième exercice, qui est intitulé : *Les Epousailles et la Consécration* (V. l'édition et la traduction du R. P. Dom Guéranger, p. 83. 95-96).

sentier qui mène à vous, le sentier du bel amour. Attirée vers vous par une chaste affection, enchaînée à vous par le doux lien nuptial, je vous suivrai à jamais partout où vous irez, jusqu'à ces hauteurs où vous régnerez, et où vous menez les chœurs éclatants de ces milliers et milliers de vierges, parées de vêtements blancs comme la neige, et qui répètent avec ivresse le doux cantique des noces éternelles. O Jésus, donnez-moi un jour place dans les rangs de cet essaim virginal. Là, je me désaltérerai aux eaux jaillissantes de votre tendresse divine ; là je me rassasierai dans la jouissance de votre amour si doux. Amen ! amen ! Tel soit le cri de tous les êtres ! »

Ainsi chante l'admirable Vierge de Rodersdorff. Son cantique est une extase. Il nous apprend sa joie, sa reconnaissance et ses espérances. Il nous apprend aussi où est le terme suprême, infiniment désirable et délectable, de l'union de l'Épouse et de l'Époux. Mais nous qui entendons ce chant céleste, nous gémissons encore dans la vallée des larmes, et nous savons que si l'union se consomme à jamais dans la claire vision de l'Époux et dans son éternelle jouissance, ici-bas elle se prépare dans la privation, la souffrance et la mort. C'est saint François de Sales, dont l'âme aimante devait suivre si bien la glorieuse Gertrude dans son vol rapide et doux vers le Bien-Aimé, c'est cet aimable saint qui nous rappelle à la réalité de la vie présente et à cette condition indispensable de l'union divine :

« Les âmes religieuses, dit-il, ne seront épouses de Notre-Seigneur glorifié, qu'après qu'elles l'auront été en cette vie de Notre-Seigneur crucifié, qui ne leur présentera la couronne d'or qu'après qu'elles auront porté celle d'épines. Car

la Religion est un mont de Calvaire où les amateurs de la Croix se trouvent et font leur demeure. »

La réflexion du doux évêque de Genève nous ramène à notre sujet principal : la parfaite épouse de JÉSUS-CHRIST est aussi sa parfaite victime ; et ici revient la belle parole de la vénérable Mère Emilie de Rodat, citée plus haut : « C'est en sa qualité de Victime que Jésus est notre modèle, et ce n'est qu'en le suivant sacrifié pour nous, que nous pouvons devenir ses épouses. »

Epouse de Jésus et victime avec Jésus, c'est tout un. Et voici pourquoi : l'union de l'époux et de l'épouse est de toutes les unions la plus intime. Or, avant tout et par-dessus tout, Jésus est Victime. Il l'est durant sa vie sans jamais cesser un instant de s'immoler, et il l'est au Saint-Sacrement jusqu'à la consommation des siècles. L'état de victime, c'est son état propre et essentiel. Donc, l'âme religieuse, épouse de ce DIEU Victime, l'est aussi. Cet état est aussi son état propre et essentiel. Plus elle tend à mériter le titre d'épouse et plus l'union contractée se perfectionne, plus l'âme qui y participe est victime. Et pareillement, plus elle s'avance dans la voie de l'immolation et plus elle s'exerce à devenir victime parfaite, plus aussi elle devient parfaite épouse. Encore une fois, épouse et victime, c'est tout un.

Saint Jérôme semble l'avoir exprimé, quand il dit : « La virginité est l'holocauste du Christ ; et j'ajoute une chose peut-être peu connue : c'est la virginité qui s'offre elle-même². »

¹ Sermon pour la veille de la fête des morts. — ² *Virginitas holocaustum Christi est. Rem novam loquor : hostia castitatis, ipsa se portat.* S. Hieronym. super ps. xcvi (*Patrol. lat.*, t. XXXVI, col. 1113-1114, inter. opp. dubia).

Oui ! elle s'offre elle-même, elle est son prêtre et son sacrificeur. Elle s'offre et elle s'immole solennellement le jour de sa profession, et ce jour-là même, Jésus se l'unit en qualité d'épouse. Elle s'offre comme victime, Jésus se donne comme Époux. Mais voulant autant qu'il est en elle mériter ce titre, et sachant que Jésus le lui donnera en ce jour glorieux, elle veut à la manière des épouses de la terre qui quittent tout et sacrifient tout, parents, amis, patrie, en un mot, ce qu'elles ont de plus cher, elle veut, dis-je, tout quitter et tout immoler; et pour elle tout immoler, ce n'est pas seulement immoler le monde extérieur : elle s'immole elle-même. Laissons ici la parole à saint Bernard :

« Parce que l'alliance d'une âme avec JÉSUS-CHRIST devait être quelque chose de plus grand que toutes les alliances de la terre, DIEU a établi une loi proportionnée à la grandeur et à la dignité de cette alliance ; et quelle est cette loi ? la voici : pour un époux de la terre, on est dans l'obligation de quitter son père et sa mère ; pour l'Époux céleste, qui est JÉSUS-CHRIST, DIEU a ordonné qu'on se quitterait soi-même. Car il était bien juste, poursuit le saint Docteur, que pour un Époux qui est DIEU, on quittât plus que pour celui qui n'a rien au-dessus de l'homme ¹. »

Or, ce renoncement, ce dépouillement absolu, c'est le parfait sacrifice de l'âme religieuse ; et ainsi, il est vrai de toute manière que c'est dans le sacrifice que s'opère entre l'Époux divin et elle l'union la plus parfaite, et que son état d'hostie est la condition, la dot, le lien sublime de la céleste alliance.

¹ S. Bernard, cité et traduit par Bourdaloue, *sixième sermon sur l'état religieux*, 1^{re} partie.

CHAPITRE VIII

DES DIVERS DEGRÉS D'UNION AVEC JÉSUS VICTIME CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES SUR L'UNION A NOTRE-SEIGNEUR EN GÉNÉRAL

Toute la vie du chrétien, s'il vit selon la grâce de son Baptême, est une tendance habituelle à l'union avec DIEU. Cette union est sa fin unique et nécessaire. La grâce sanctifiante reçue au saint Baptême en est le premier degré ; le dernier ne sera atteint qu'au Ciel, dans la claire vision de DIEU, dans la possession béatifique.

Mais en quoi consiste précisément et formellement notre union avec DIEU ? Elle consiste (et il n'est absolument pas possible qu'il en soit autrement) elle consiste, disons-nous, uniquement dans l'union à Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST ; et cela est vrai non-seulement parce que Notre-Seigneur est DIEU lui-même, mais encore, parce qu'en temps qu'Homme DIEU, il est seul la Voie, la Vérité et la Vie. Il est la Voie et l'unique Voie, parce que ce n'est que par JÉSUS-CHRIST que nous pouvons arriver à l'union divine. Il est l'unique Vérité, parce que c'est en lui que se réalise et s'accomplit notre union avec DIEU, Il est la Vie enfin, puisque c'est la communication qu'il nous fait de lui-même, laquelle communication est la vie de notre âme, qui constitue notre union avec DIEU.

Ainsi en un sens très vrai, JÉSUS-CHRIST en tant qu'Homme-

DIEU constituant seul notre union avec DIEU le Père, est notre véritable fin. Donc, une fois réalisée notre union avec Lui, nous n'avons plus à chercher, nous sommes au terme. C'est l'enseignement de saint Augustin : « JÉSUS-CHRIST est notre fin, dit-il, et pourquoi ? Ce n'est certainement point parce qu'il consume, mais parce qu'il consomme. Consumer c'est détruire, tandis que consommer, c'est accomplir, c'est perfectionner. Notre fin est donc JÉSUS-CHRIST ; car plus nous faisons d'effort pour nous unir à Lui, plus aussi nous nous perfectionnons en Lui et par Lui. Notre perfection est de parvenir à Lui par la Charité. Quand vous y êtes parvenus, vous ne cherchez pas davantage. Il est votre fin¹. »

Voilà de profondes paroles. Or, elles renferment non seulement un magnifique enseignement doctrinal, mais encore une vérité éminemment pratique. Elles nous apprennent que dans tous les temps de notre vie spirituelle, au commencement de notre conversion, à l'époque où nous nous affermissons dans la vertu, comme plus tard dans les exercices et les œuvres saintes de la vie parfaite, nous ne devons jamais perdre de vue Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, ses mystères, ses leçons, ses exemples. Du reste, écoutons le saint Docteur le dire lui-même expressément à la suite du texte que nous venons de citer. « De même, dit-il, que la fin du chemin que l'on fait c'est le lieu où l'on va, de sorte qu'une fois arrivé

¹ S. August. in ps. LVI (*Patrol. lat.*, t. XXXVI, col. 662) : *Finis Christus est. Quare dictus est finis ? non qui consumat, sed qui consummet. Consumere enim perdere est ; consummare, perficere... Finis ergo propositi nostri Christus est ; quia quantumlibet conemur, in illo perficimur et ab illo perficimur ; et hæc est perfectio nostra ad illum pervenire. Sed cum ad illum perveneris, ultra non quæris : finis tuus est.*

à ce point, on s'arrête : de même la fin de tous les soins que vous prenez, de tous les desseins que vous formez, de tous les efforts que vous faites, de toute l'application à laquelle vous vous livrez, c'est Celui auquel vous tendez ; et quand vous l'aurez atteint, tous vos désirs cesseront, car il n'y a rien au delà de meilleur que Lui. Il s'est donc proposé lui-même comme l'exemple de notre vie présente, et plus tard il se donnera comme la récompense de notre vie future¹. »

Cette doctrine est pleine de lumière et d'onction.

Jésus est notre fin. Nous unir à Lui c'est atteindre le terme de la vie spirituelle. Réaliser cette union est donc la grande et unique affaire du temps présent, et les divers degrés de perfection de cette union seront les divers degrés de notre état de perfection spirituelle.

Tout cela est bien simple. Or (nous nous plaisons à le répéter) Jésus est avant tout et par-dessus tout Victime. C'est le grand caractère qu'il porte devant son Père, à qui il rend tous les hommages qui lui sont dus, et devant les hommes à qui il fait, pour le temps présent et pour l'éternité, tout le bien dont ils ont besoin.

S'unir à Jésus, c'est donc s'unir à Jésus Victime. En effet, Jésus est Docteur, Jésus est Roi. Mais, comment pourrait-on s'imaginer que notre union à Lui, union qui constitue l'accomplissement de notre fin, soit l'union de Jésus en tant que Docteur, en tant que Roi ? — Parler de l'union à Jésus, c'est donc parler de celle qui nous lie à son état d'Hostie. — Il est vrai que Jésus est Prêtre en même temps qu'Hostie ; mais il

¹ S. August., *ibid.* ; N.-S. dit lui-même : *Je suis l'alpha et l'oméga, le commencement et la fin* (Apocal., I, 8).

est vrai aussi que notre union à Jésus en tant qu'il est notre fin, se fait aussi avec Jésus en tant qu'il est Prêtre. Pourquoi ? Parce que devant concourir nous-même à nous constituer hosties devant son Père, ce ne peut-être que par une participation à l'esprit de son sacerdoce. C'est pour cela, nous l'avons dit précédemment, que tout chrétien, et plus sensiblement tout Religieux, est le prêtre de son sacrifice. Mais nous mettons davantage en évidence cette pensée, « que nous nous unissons à Jésus Hostie plutôt qu'à Jésus Prêtre » parce que, après tout, son état d'Hostie est le terme de son Sacerdoce, et que c'est en arrivant à ce terme par l'exercice de son Sacerdoce, que Jésus rend à son Père tous les hommages qu'il mérite et qu'il fait aux hommes tout le bien qu'ils attendent de Lui.

La conclusion que nous avons tirée tout à l'heure est donc évidente : s'unir à Jésus Victime, c'est s'unir à Jésus dans l'état où il est véritablement notre fin, car c'est dans cet état qu'il est notre voie, notre vérité, notre vie. Tendre à l'union avec l'adorable Victime, c'est donc le devoir essentiel de tout chrétien ; mais tendre à la perfection de l'union est le devoir essentiel de tout Religieux. Quand les théologiens disent qu'il y a obligation grave, sous peine de péché mortel, pour tout Religieux profès, de tendre à la perfection, c'est de la perfection de cette union qu'ils parlent implicitement. Car y a-t-il une perfection possible en dehors de Jésus crucifié, de sa grâce, de ses mystères, de l'union à ses dispositions d'hostie ? Non, tout est là pour le Religieux. S'il perdait ce point de vue, il perdrait à la fois toute consolation, toute force et aussi toute gloire ; car sa consolation, sa force et sa gloire consistent tout entières en ce qu'il est atta-

ché à la croix avec JÉSUS-CHRIST. « Ce qui relève, en effet, plus que tout le reste la sainteté, » la sublimité, et qui exprime la véritable gloire « de la profession religieuse, c'est qu'elle est de tous les états celui qui rend l'homme le plus semblable à JÉSUS crucifié. C'est donc avec raison qu'on a comparé les trois vœux aux trois clous par lesquels le divin Maître fut attaché à la croix. Ce serait sans doute un martyr bien glorieux et bien désirable pour le chrétien que d'être attaché à la croix de son DIEU avec les mêmes clous qui servirent à y fixer ses mains et ses pieds. Ce bonheur est celui du Religieux. Sa profession le rapproche de JÉSUS crucifié plus que ne pourraient le faire les instruments matériels, qui privèrent de la vie le corps de Notre-Seigneur. La vraie croix du Sauveur, c'est son renoncement, c'est son immolation universelle. C'est sur cette croix divine que chaque Religieux vient se coucher à son tour, comme sur un autel, sur lequel l'immolation du divin Agneau doit se continuer jusqu'à la fin des siècles; c'est là qu'il reçoit, par le moyen des trois vœux, la mort mystique de l'âme qui le fait vivre de la vie de JÉSUS ressuscité¹. »

Etudions donc les divers degrés de perfection qui peuvent exister dans l'union de l'âme religieuse avec JÉSUS Hostie.

¹ *Direct. de la vie relig.*, par le R. P. Ramière, II^e partie, chap. I.

CHAPITRE IX

DE L'UNION DE L'ÂME RELIGIEUSE AVEC JÉSUS
DANS SON OBLATION

L'âme religieuse, Épouse de Jésus Hostie, n'a de regards que pour Jésus, consumé pour notre amour dans les flammes de son sacrifice. Elle s'élève sans cesse du Mystère de son Oblation à celui de son Immolation ou à tel autre quise rapporte à son état d'Hostie; elle s'attache aux moindres circonstances de ces mystères, elle en étudie sans cesse l'esprit, elle s'en applique les adorables leçons; elle ne tend qu'à entrer dans les dispositions qu'elle contemple dans son Bien-Aimé: voilà sa vie. Comme l'Épouse des Cantiques, elle dit : « Mon Bien-Aimé est un faisceau de myrrhe que je tiens toujours sur mon cœur... Il est à moi, je suis à Lui¹. »

Le premier Mystère de Notre-Seigneur relatif à son sacrifice est celui de son Oblation dans le sein de sa divine Mère. Le premier degré de l'union avec Jésus Hostie est donc l'union au mystère de son Oblation. — Mais avant d'exposer ce que nous avons à dire à ce sujet, il est important de rappeler sur le Sacrifice de Notre-Seigneur quelques notions fondamentales.

Ce doux Sauveur a été victime toute sa vie, c'est-à-dire

¹ Cantic., I, 12; II, 16.

qu'il a été toute sa vie en état de sacrifice, non seulement dans les mystères où ce caractère d'Hostie apparaît d'une manière évidente, comme par exemple, dans sa Passion, mais dans tous ses autres mystères, et même dans tous les instants de sa divine existence. Dans le sein de la divine Vierge, plus tard à Bethléem, puis en Egypte, à Nazareth, et enfin parmi les foules qu'il évangélisait, partout, toujours, il était victime devant son Père, pour le salut des hommes, Victime offerte et immolée. Il l'était par ses dispositions intérieures, et par ses actes intérieurs et extérieurs de religion envers son Père et d'amour pour les hommes.

Cela est évident. Nous en avons dit les raisons (qu'un peu de réflexion du reste fait facilement découvrir) dans l'ouvrage intitulé : *De l'union à Notre-Seigneur Jésus-Christ dans sa vie de Victime*; et ce sont les pensées émises dans ce même ouvrage que nous allons continuer d'exposer ici en les résumant.

Mais s'il est vrai que Jésus n'a pas cessé un instant d'être véritablement Victime, par état intérieur et par disposition de l'âme, il est vrai aussi que son état extérieur de Victime ne se manifestait pas toujours. Il semble même qu'il n'apparaisse d'une manière évidente que dans quelques mystères particuliers, qui sont : l'Incarnation, la Passion, la Résurrection, l'Ascension¹.

¹ Il ne peut y avoir de doute pour l'Incarnation et la Passion. Benoît XIV dit de la Résurrection et de l'Ascension : *In sacrificiis Judaicis victima incendebatur super altare holocaustorum ; in nova Lege consumpta fuit Victima in Resurrectione et in Ascensione Christi ; nam in Resurrectione absorptum fuit in Christo « quod mortale est a vita ; » et in Ascensione, Victima accepta fuit in odorem suavitatis et ad Patris dexteram collocata. (De Missæ sacrificio* p. II, c. XI, n° 5).

Et il y a une véritable convenance à ce que l'état extérieur de victime de Notre-Seigneur n'ait apparu qu'en ces quatre mystères ; car, de même que les sacrifices de l'ancienne loi (que le sacrifice de Notre-Seigneur venait réaliser et remplacer) avaient quatre parties qui étaient l'Oblation, l'Immolation, la Transformation et la Communion, de même convenait-il que le sacrifice de Notre-Seigneur eût ces quatre parties auxquelles correspondraient quatre mystères principaux de sa vie. Et c'est précisément ce que nous aurons à admirer, reconnaissant qu'il fait son Oblation dans le mystère de l'Incarnation, qu'il s'immole dans celui de sa Passion, qu'il se montre Victime toute transformée dans sa Résurrection, et enfin que dans son Ascension il réalise la quatrième partie du sacrifice ancien, qui était la Communion à la victime.

Cela compris, nous pouvons facilement entrer dans notre sujet qui est de voir comment Jésus s'est offert en Victime dans son Incarnation, et de quelle manière l'âme religieuse s'unit à son divin Epoux dans ce mystère, où il fait le premier acte de son sacrifice.

Jésus s'offre en Victime dans le mystère de son Incarnation. Nous l'avons appris de saint Paul qui raconte ainsi ce qui se passe en Jésus au premier moment de son adorable existence humaine.

« Tandis que Jésus possédait, dit le grand apôtre, la nature de DIEU, il n'a pas cru que ce fût pour lui une usurpation que de se reconnaître égal à DIEU, et cependant il s'est anéanti lui-même en prenant la forme d'un esclave. Il s'est même humilié (dans cet état) en devenant obéissant jusqu'à la mort et jusqu'à la mort de la croix. C'est pourquoi, quand il entra dans le monde, il dit à son Père : vous n'avez point

voulu l'hostie ni l'oblation (de la loi) ; mais vous m'avez formé un corps (qui étant uni à la divinité, sera une Victime digne de votre Majesté suprême). Vous n'avez point agréé les holocaustes, et les sacrifices qui vous étaient offerts pour le péché. Alors j'ai dit : « Me voici ; car selon ce qui est écrit de moi en tête du livre (de la loi et des prophètes) je dois faire, Ô DIEU ! votre volonté. » Or, c'est cette volonté qui nous a sanctifiés par l'oblation du corps de JÉSUS-CHRIST faite une seule fois ¹. »

Tel est le récit de saint Paul. Comme JÉSUS est Victime, le premier acte qu'il fait, en entrant dans le monde, est naturellement un acte d'oblation.

Que l'âme religieuse contemple donc ce doux Sauveur, son Epoux, vivant dans le sein de sa Mère, dans l'obscurité la plus profonde, dans l'anéantissement le plus absolu. Que ce mystère soit le sujet fréquent de ses méditations, de ses adorations, et un encouragement à de saintes résolutions. Là commence l'union. C'est dans les dispositions intérieures de la Victime adorable que la véritable épouse doit d'abord entrer pour y persévérer toujours. Oh ! quelles jouissances lui sont réservées, si en vérité elle descend dans cet abîme immense de l'anéantissement de JÉSUS Hostie, si elle rencontre, si elle atteint son Bien-Aime, dans ces profondeurs, où il se cache pour témoigner du néant de toute créature et du tout de DIEU ; car c'est le motif de cet abaissement infini. L'amour de l'anéantissement, c'est-à-dire la vraie humilité en union avec JÉSUS Hostie : voilà donc la première condition de l'union divine, voilà l'unique fondement de l'édifice surnaturel, tem-

¹ Philipp., II, 6, 7, 8 ; Hebr., X, 5, 6, 7, 10.

ple saint où l'Époux adorable, se plaira à faire sa demeure. Nous devons travailler toute notre vie à établir toujours plus solidement ce fondement dans nos âmes. A mesure qu'il gagne en solidité, le reste de l'édifice gagne en perfection.

Le novice se dira : Il faut que je descende à ces adorables profondeurs ; il faut que tout s'abaisse en moi pour atteindre ce terme divin, — tout, c'est-à-dire mon esprit et mes pensées, mon amour-propre, mon jugement, ma volonté, mon corps lui-même, — tout ce que je suis, en un mot. Et quand l'humiliation, qui sous une forme ou sous une autre me sera imposée, viendra m'aider à me réduire, à m'abaisser, à accélérer ce mouvement, cette descente rapide vers le néant, que l'amour-propre ralentit sans cesse, je dirai : Voilà une des plus précieuses grâces de ma vie.

Le profès imitera Jésus anéanti en aimant à n'être véritablement rien dans l'estime de ses frères : — il aimera à se placer en esprit à leurs pieds et même sous leurs pieds, disant : *Exinanivit semetipsum*. Mon Jésus, mon amour, mon DIEU s'est anéanti !

Les Religieux en charge, les Supérieurs n'auront pas d'autres sentiments. Ils achèveront le texte : *Exinanivit semetipsum, formam servi accipiens*. Il s'est anéanti, prenant la forme (et la condition) de l'esclave !... Car tout Supérieur doit, sous peine de n'avoir rien compris à ses devoirs, être le serviteur de tous ses frères.

Qui pourrait dire les bénédictions divines assurées à une maison religieuse où toutes les âmes auraient le bonheur d'atteindre ce premier degré d'union avec Jésus Hostie ?... Quelle paix ! quelle charité ! quel esprit de recueillement et de silence ! quelle application à DIEU par une vie habituelle

d'oraison ! Vraiment les grâces que la pratique d'un si beau mystère apporterait aux âmes, et les fruits qu'elles recueilleraient de leur union aux anéantissements de leur divin Epoux, ne peuvent s'exprimer.

Mais remarquons que Jésus ne demeure pas uniquement dans son abaissement. Ce premier mouvement est celui de la victime qui se présente devant DIEU, devant sa Majesté adorable, devant son Etre infini. Mais, puisque le premier acte de son sacrifice est l'oblation, en même temps qu'elle s'anéantit, elle s'offre. Elle s'élève en quelque sorte par un abandon absolu à la volonté de DIEU, et s'établissant dans son néant, elle se fixe aussi en DIEU. C'est ce qu'exprime Notre-Seigneur par ces paroles : « *Ecce venio*, voilà que je viens, ô DIEU, pour faire votre volonté ! »

Cette seconde disposition est aussi celle de l'âme religieuse, vraie épouse de Jésus Hostie. Tout ce qui sera volonté de DIEU sera pour elle lumière, joie et vie : les vœux avec leurs graves obligations, les saintes règles avec leurs prescriptions multipliées, les saintes coutumes avec leurs minutieux détails, toute volonté, tout désir, tout signe des Supérieurs, — et en même temps cette variété infinie de circonstances où la divine Bonté manifeste sa volonté : épreuves de l'âme et souffrances du corps, quels qu'en soient le principe et la cause, contre-temps de toute sorte, etc., etc. *Ecce venio*, voilà que je viens pour faire, ô mon DIEU, votre volonté, toute votre volonté ! C'est ma plus grande ambition, c'est mon unique besoin, c'est la faim, c'est la soif de mon âme.

Cette disposition d'absolu abandon au bon plaisir de DIEU est nécessaire à tout Religieux, mais elle convient surtout

au novice. Le noviciat, qui est le commencement de la vie religieuse, répond à l'oblation, qui est le premier acte du sacrifice. Que le novice, désireux d'imiter Jésus, dans son Oblation, se considère donc comme caché dans la solitude du noviciat, pour s'y anéantir devant Dieu et devant toute créature, pour y vivre d'abandon au bon plaisir divin.

Quel heureux temps !... Comme Jésus, qui ne devance pas d'un jour ni même d'une heure le moment fixé par son Père pour se montrer au monde, mais qui demeure avec paix et amour dans sa solitude profonde, le novice est en paix, plein de joie, dans son obscurité, et sans désir aucun de voir finir son temps de probation. Toute son occupation est de s'offrir sans cesse à la divine volonté, en union avec Jésus, sous la direction de MARIE. Encore une fois, heureux temps ! Il ne reviendra plus ; mais les meilleurs souvenirs de la vie religieuse, quelque longue qu'elle soit, seront pour ces jours de silence, d'humilité, de doux et filial abandon.

L'union à Jésus dans son oblation se confirme par l'union à Jésus dans l'esprit des mystères qui suivent ce premier acte de sa vie. Dans sa naissance à Bethléem, la Victime apparaît à nos regards pour la première fois pauvre, manquant de tout ; l'amour de la pauvreté est le fruit de ce mystère. Dans celui de la Présentation, nous admirons son Oblation publique, et nous nous appliquons à entrer dans les dispositions particulières de simplicité, d'obéissance, d'humilité, de persévérance dans la voie du sacrifice, que ce mystère nous enseigne. Puis viennent les jours de la vie d'exil en Egypte et de la vie cachée à Nazareth, et enfin le Baptême sur les bords du Jourdain, la pénitence au désert et la vie publique ; et toutes ces divines circonstances de la vie terrestre

de Jésus nous occupent amoureusement dans l'oraison et dans toute la suite de notre vie. L'âme épouse de Jésus Hostie y trouve sa lumière, sa douceur et cette forte grâce de victime qui lui est propre, et qui, la confirmant toujours davantage dans le premier degré d'union avec l'Époux divin, la prépare à s'élever au second : l'union à Jésus dans son immolation.

CHAPITRE X

DE L'UNION DE L'ÂME RELIGIEUSE AVEC JÉSUS DANS SON IMMOLATION

Jésus va devenir pour l'âme religieuse un *Époux de sang*. Cette expression est empruntée au livre de l'Exode¹. Séphora, femme de Moïse, prend une pierre très aiguë et circonçoit son enfant, pour obéir à un commandement du Seigneur que Moïse avait négligé d'observer. Mais le sang coule, le cœur de la mère s'attendrit, et elle dit à son époux : « Vous m'êtes un époux de sang. » Pour se rendre compte de cette sorte de reproche, il faut savoir que Séphora n'étant pas israélite, n'était tenue à circoncevoir son enfant qu'à cause de Moïse. Elle semble dire : « Sans vous je ne serais pas obligée de voir couler le sang de cet enfant. Vous m'êtes un époux de sang. »

¹ Ex., IV, 25, 26.

Or, les commentateurs de l'Écriture font remarquer que cette parole convient à l'âme religieuse. Elle peut dire aussi à Jésus : « Vous m'êtes un époux de sang. *Sponsus sanguinum tu mihi es*¹. » Par nature, nous sommes délicats, et, comme Séphora la Madianite, nous avons horreur de la souffrance ; le sang qui coule nous fait frémir. Mais nous nous sommes unis, par la profession, à celui dont Moïse n'était que la figure, et à cause de lui il nous faudra aimer la souffrance, même la plus douloureuse. Jésus nous sera *un Epoux de sang*.

Le mystère de la Passion du Sauveur est l'abîme des abîmes. Quand on commence à méditer la tristesse du Jardin des Olives, on sent que l'on entre dans des profondeurs insondables. C'est une sorte d'abîme que l'anéantissement de l'Oblation ; mais celui-ci est bien plus sombre et plus effrayant. Puis viennent l'agonie et la sueur de sang. Les profondes obscurités du mystère deviennent de plus en plus impénétrables, et l'on s'avance ainsi d'abîmes en abîmes à travers la douloureuse Passion, jusqu'à ce qu'on entende cette étonnante parole : « Mon DIEU ! mon DIEU ! pourquoi m'avez-vous abandonné ? » et qu'on assiste à la mort du très doux Amour de nos âmes.

C'est l'Immolation de Jésus qui s'accomplit ; c'est la seconde partie du sacrifice de l'adorable Victime qui se passe sous nos yeux. Jésus en est le Prêtre et l'Hostie ; les bourreaux ne sont qu'instruments.

Il faut indiquer en trois mots le sens de cet immense mys-

¹ *Allegorice hoc dicit Christo verus Christianus, præsertim Religiosus, etc.* (Cornel. à Lap. in illud Exodi).

rière. Car ce ne peut être ici le lieu de le méditer en détail. Jésus souffre, Jésus verse son sang, Jésus meurt; et il souffre, verse son sang et meurt pour l'amour des hommes.

L'âme religieuse qui tend à l'union et qui veut y atteindre, dans l'immolation du Calvaire, comme dans les consolations du Thabor, aimera la souffrance; elle l'aimera pour deux motifs très pressants l'un et l'autre. Elle l'aimera avec force et ardeur, premièrement par amour pour Jésus, pour ressembler à Jésus souffrant, pour participer à son état crucifié. Cette ressemblance lui est un besoin absolu. Elle l'aimera aussi par amour pour les âmes, les âmes des pauvres pécheurs; car elle sait que ce n'est que dans l'immolation que s'opère le salut des âmes; elle voudra donc aussi souffrir et expier pour elles. Mais il nous faut développer ces deux points.

L'âme religieuse, épouse de Jésus crucifié, aime la souffrance par le besoin ardent qu'elle éprouve de ressembler à son Epoux. C'est une disposition qui existe même dans l'ordre de la nature. L'amour tend à la ressemblance parfaite. Mais qu'il est fort ce besoin dans l'ordre de la grâce! Saint Ignace d'Antioche s'écrie: « Mon amour est crucifié, *Amor meus cruci affixus est*¹; » et sous la pression d'amour que cette vue fait sur son âme, il écrit aux Romains, dont la tendresse aurait pu le soustraire au martyre cruel qui l'attendait à Rome: « De grâce, mes bien-aimés, pardonnez-moi, mais je sais ce qui m'est le plus utile. C'est maintenant que je commence à être un disciple de JÉSUS-CHRIST. Ah! que les lieux, que les croix et les bêtes, que le brisement de mes os,

¹ Ap. S. Dionys. *De divin. nom.*, c. IV.

que la destruction de tous mes membres, que tous les tourments réunis viennent fondre sur moi, pour que je puisse jouir de JÉSUS-CHRIST¹ ! »

Ces sentiments héroïques n'étaient pas rares parmi les premiers chrétiens. Les apôtres les leur inspiraient sans cesse dans leurs épîtres. Saint Pierre leur disait : « Lorsque DIEU vous éprouve par le feu des afflictions, n'en soyez point surpris, comme s'il vous arrivait quelque chose d'extraordinaire ; mais réjouissez-vous de ce que vous avez part aux souffrances de JÉSUS-CHRIST². JÉSUS-CHRIST a souffert pour nous et il vous a laissé son exemple, afin que vous marchiez sur ses traces³. » Saint Paul ne se lasse pas de leur rappeler la même vérité ; mais, ne pouvant lui-même contenir le transport de son âme, il s'écrie : « Je suis attaché à la croix avec le CHRIST. Ce n'est plus moi qui vis, c'est JÉSUS-CHRIST qui vit en moi. *Christo confixus sum cruci ; vivo ego, jam non ego*⁴ ! » Quel admirable enthousiasme ! « C'est ici le cri de l'extase, dit le disciple du grand Apôtre, saint Denis d'Athènes. Car c'est l'amour qui fait l'extase ; l'amour ne permet pas à celui qu'il enflamme de s'appartenir ; mais il le prend, il le soulève, il le transporte en l'objet aimé⁵. » Or l'objet aimé, c'est ici JÉSUS crucifié. Saint Paul s'élance vers ce centre unique de sa vie, et il demeure là dans la souffrance et dans l'immolation, lié, fixé, uni à la croix avec son amour. *Christo confixus sum cruci...*

Tous les saints ont connu ces transports, tous ont voulu s'unir à leur Amour, non dans les joies du Thabor, mais dans

¹ Ap. S. Hieronym. Lib. *De viris illustribus*, c. XVI (*Patr.*, t. XXIII, col. 635 — 2 I Petr., IV, 13. — ² I Petr., II, 21. — ⁴ Gal., II, 19. Voir Corn. à Lap. —

⁵ S. Dionys., *De div. nomin.*, c. IV.

les douleurs du Calvaire. Un jour, Notre-Seigneur présente à sainte Catherine de Sienne une couronne d'or et une autre d'épines, lui disant de choisir. Le choix n'était pas difficile à la fidèle et généreuse épouse. Elle choisit la couronne d'épines. « Ou souffrir ou mourir, dit la grande Térèse. » — « Toujours souffrir, jamais mourir ! » dit Madeleine de Pazzi. Le langage varie, l'amour est le même. C'est l'union que ces âmes demandent, et parce que l'union n'est possible que dans la souffrance, elles demandent la souffrance.

Ames religieuses, il faut vous élever jusque là. « Quand je serai élevé (en croix), disait l'Époux, j'attirerai tout à moi *omnia traham*¹. » Disons-lui avec un sincère amour : « *Trahe me !* attirez-moi²!... » Il est vrai que la souffrance est un intolérable supplice pour notre pauvre nature. Ah ! comme nous y sommes antipathiques ! Quand elle nous visite, quelque nom qu'elle porte, qu'elle afflige l'âme ou le corps, oh ! quelle violence elle nous fait ! Mais recevons-la d'abord sans nous plaindre, le regard tourné vers la croix, et peu à peu nous l'aimerons d'un amour que rien ne pourra affaiblir, que chaque épreuve de la vie rendra de plus en plus ardent et généreux.

La souffrance est la source de tant de biens ! Elle est le plus puissant, le plus efficace remède au péché. Elle humilie la chair, elle abat l'orgueil de l'esprit, elle nous fait payer nos dettes passées, elle est l'école de la vraie vertu. « Celui qui n'a pas été éprouvé, dit l'Esprit-Saint, que sait-il³ ? » La souffrance nous fortifie et nous fait grandir. Sans elle, dans la vie chrétienne, nous demeurons toujours enfants.

¹ Joan., XII, 32. — ² Cant., I, 3. — ³ Eccl., XXXIV, 11.

Jusqu'à ce qu'elle nous visite et s'attache à notre pauvre existence, nous ne pouvons compter sur aucune de nos vertus. Nos résolutions les meilleures, nos pratiques les plus ferventes, les sentiments de foi, de piété, d'amour dont nous sommes quelquefois embrasés : tous cela manque de force, de force véritable. Le sceau divin de la croix n'a pas été imprimé sur nos dispositions surnaturelles et nos œuvres ; et sans ce signe, sans cette empreinte divine, il faut peu se fier à ce qui, même dans les ardeurs de notre dévotion, nous paraît le meilleur.

Jésus le sait, et c'est pour cela qu'il donne toujours à ses élus, à ses amis, à ses épouses, la souffrance comme la grâce la plus précieuse ; et quand l'âme l'accepte amoureusement, et quand elle veut en faire le bonheur de la vie présente, l'union qu'elle contracte avec l'Epoux divin est d'une inexprimable sainteté.

Heureuse cette âme, qui s'est ainsi séparée de la chair et du sang, et qui ne vit que de la vie de l'esprit ! Cette âme bénie, c'est tout Religieux fervent qui tend avec générosité vers la fin de sa vocation. Tout ce qui afflige, immole et crucifie la vie de nature : infirmités, maladies, peines résultant de la vie commune, de la pratique des saints Vœux, de la Règle bien observée, tout cela est pour lui un trésor qu'il estime d'un prix infini, qu'il préfère à tous les biens réunis de la terre ; que dis-je ! il l'estime plus encore que tous les biens réunis du ciel. Il y a dans la souffrance, supportée en union avec JÉSUS-CHRIST et par amour pour lui, une félicité qu'en un sens l'amour jouissant de la patrie ne saurait surpasser. C'est ce qu'on entend dire à une multitude de saints. « J'ose affirmer, dit saint Bernard, que la vie des anges, toute heu-

reuse qu'elle est, serait privée d'une béatitude qui m'est propre, s'ils ne jouissaient pas de mon bonheur. Mais ils en jouissent, par un effet de la charité qui rend toutes les joies communes. Et ce bonheur est celui que le ciel n'a connu que par les enfants de la terre, le bonheur de souffrir¹. »

Telle est l'estime des saints pour la souffrance, telle est la joie qu'ils éprouvent quand ils en ressentent les vives et douloureuses étreintes. Sans doute nous n'arriverons pas tout d'un coup à cette perfection de l'amour. Les commencements de la voie douloureuse sont difficiles; il nous semblera même peut-être qu'il nous est impossible, sans miracle, de porter la croix jusqu'au Calvaire. Mais peu à peu la fidélité avec laquelle nous accepterons la grâce des moindres croix nous méritera celle d'en porter de plus grandes; et bientôt l'union avec l'Époux nous établissant dans la force de l'amour nous pourrions dire avec saint Paul : « La peine est grande; au dehors est la lutte et au dedans la crainte, et cependant je suis rempli de consolation et je surabonde de joie². »

Le désir de la parfaite union avec Jésus, et de la ressemblance avec son état de Victime immolée, nous fait donc aimer la souffrance; mais ce même désir nous porte à donner un but à nos peines et à nos douleurs : ce but c'est la conversion des pécheurs, c'est la réparation des outrages qu'ils font à DIEU. JÉSUS a souffert pour les pécheurs, il a été Victime d'expiation en leur faveur devant son Père : l'âme religieuse veut souffrir, et elle se complaira dans la souffrance

¹ Serm. LXVIII in Cant. (*Patrol. lat.*, t. CLXXXIII, col. 1110-1111). —
² II Cor., VII, 4.

et elle sera victime d'expiation pour la même fin, en union avec son Epoux.

Mais que ceci ne l'effraye pas. C'est la grâce de sa vocation qui l'exige et qui la conduira jusque-là. Toute âme religieuse est médiatrice. Le titre même de *Religieux* le lui apprend. Mais ce titre serait une étrange dérision, si elle le portait sans en faire les œuvres. Or, les œuvres qui conviennent à tout médiateur, JÉSUS nous montre sur la croix ce qu'elles sont. Là, il prie et il souffre. La supplication et la souffrance, voilà les deux conditions nécessaires de toute médiation qui atteint son but. La supplication sollicite le pardon, la souffrance l'obtient. L'âme religieuse est médiatrice, quant elle prie; pour que son ministère de réconciliation soit complet, il faut encore qu'elle souffre. Il serait trop long de citer les paroles et les exemples des saints qui donneraient à cet enseignement un éclatant témoignage¹. Mais, depuis les Pères du désert jusqu'aux communautés de notre temps, les maisons religieuses sont pleines d'âmes ferventes qui ne comprennent pas autrement la fin de leur glorieuse vocation.

Oh! de grâce, que personne ne s'imagine que nous ouvrons ici devant les âmes consacrées une voie extraordinaire. C'est au contraire leur voie propre. Seulement, qu'on ne s'y trompe pas, la vie commune, l'accomplissement des devoirs les plus ordinaires de la vie religieuse, la fidèle observation des vœux, suffisent pour atteindre ce but. Ce ce sont pas les œuvres extérieures que DIEU regarde, c'est la disposition intérieure dont elles sont animées qui en fait tout le prix, à ses

¹ V. l'ouvrage intitulé : *De la Sainteté et des Devoirs de la vie monastique*, par le P. de Rancé.

yeux trois fois saints. Il lui a plu que ce fût le sang versé sur la croix qui rachetât les hommes; mais les plus humbles actions de la vie de Jésus à Nazareth, son travail, ses sueurs auraient suffi abondamment à sauver le monde et mille mondes. Eh bien! des œuvres semblables, les mêmes peines, les mêmes travaux, les épreuves quotidiennes attachées à la vie de communauté, les sacrifices perpétuels qu'elle impose, et enfin ces souffrances dont nous parlions tout à l'heure, dont les unes sont la condition de l'exil et dont les autres nous sont imposées par la Règle : tout cela uni à JÉSUS-CHRIST, à sa Passion, à son sang versé, aux mérites de sa mort, c'est principalement ce qui nous fait remplir, avec fruit pour le salut du monde, notre rôle de médiateur.

Et puis, Jésus est libre, et il fait ce qui lui plaît de ses épouses fidèles. Il a ses victimes de choix dont les exemples héroïques nous encouragent, quand nous serions sur le point de tomber dans la tiédeur. Les unes passent par des voies véritablement extraordinaires; il faut avoir pitié d'elles, car ces voies sont une des causes de leurs plus grandes peines. D'autres sont moins remarquées, et l'esprit de DIEU les tient dans une obscurité salutaire. Il y a des degrés très variés dans la grâce reçue; mais pour toutes il s'agit d'entrer dans la voie de la charité que saint Paul formulait ainsi : « Portez les fardeaux les uns des autres¹ » (ce que les interprètes² entendent du zèle qui doit nous porter à expier les péchés de nos frères et à les expier sur nous), et d'arriver à pouvoir dire avec le même apôtre : « J'accomplis dans ma

¹ Galat., XI, 2. — ² V. Corn. à Lap. in hæc verba Apost. ad Galat.

chair ce qui manque à la Passion de JÉSUS-CHRIST, pour son corps mystique qui est l'Eglise¹. »

Quand une âme religieuse sait qu'étant épouse, elle doit entrer dans toutes les dispositions de l'Epoux et participer à tous ces états, et quand elle s'est appliquée à ne point résister à la grâce d'union que sa vocation lui assure, il n'est pas possible d'exprimer à quel degré de sainteté elle peut s'élever.

CHAPITRE XI

DE L'UNION DE L'ÂME RELIGIEUSE AVEC JÉSUS DANS SON ÉTAT DE VICTIME GLORIFIÉE

L'union va devenir plus profonde et plus intime. L'amour de l'Epouse pour l'Epoux sera plus pur. Il y aura une sorte de transformation en l'objet aimé. Mais que l'âme ne cesse pas de demeurer dans son néant et dans son abjection ; car c'est là et non ailleurs que Jésus veut la trouver toujours, comme la gloire du Père, dans le mystère de la Résurrection, alla trouver Jésus dans l'obscurité et l'ignominie du sépulcre.

Jésus nous apparaît Victime glorifiée et toute transformée en DIEU, principalement dans ce mystère. Celui de l'Ascen-

¹ Coloss., 1, 24.

sion en est la suite et la consommation. Nous allons les méditer quelques instants l'un et l'autre dans ce chapitre : mais, pour ne pas répéter ce que nous avons dit ailleurs ¹, nous nous attacherons surtout à montrer en quoi consiste l'union à Jésus Victime glorifiée. Rappelons d'abord quelques notions élémentaires sur les deux dernières parties du sacrifice de Notre-Seigneur.

Jésus nous apparaît victime *offerte* dans son Incarnation et Victime *immolée* dans sa Passion. Dans le mystère de sa Résurrection, il se montre à nous Victime *transformée*. Que ce terme ne choque personne. Les écrivains ecclésiastiques qui ont traité ce sujet n'en emploient pas d'autres. Voici les paroles du grand pape Benoît XIV.

Après avoir parlé de l'oblation et de l'immolation de la victime, il dit :

« Dans les sacrifices de l'ancienne loi, la victime était brûlée sur l'autel de l'holocauste, afin que tout ce qu'il y avait en elle de grossier fût absorbé par les flammes, et qu'ainsi la fumée s'élevât vers le ciel en odeur de suavité, comme parle l'Écriture. De même, dans la nouvelle loi, la Victime a été consommée. Cela s'est fait dans la Résurrection de Notre-Seigneur ; car alors, suivant l'expression de saint Paul, tout ce qui était mortel dans le CURIST a été absorbé par la vie, tout ce qu'il y avait de corruptible dans son corps a été consommé². »

Il s'est donc fait en Notre-Seigneur, le jour de sa Résurrection, une véritable transformation. Cette transformation n'est

¹ De l'Union à N. S. Jésus-Christ dans sa vie de Victime, c. XI et XIII. —

² De Sacrif. Missæ, lib. I, c. XI, num. 5.

qu'extérieure, c'est-à-dire qu'elle a eu lieu seulement dans son corps. Mais comme les états divers de son corps répondent à des dispositions intérieures, que ce divin Sauveur révèle conformément à ses états, nous le voyons ici manifester deux dispositions intérieures admirables : la première est un très parfait dégagement de tout le créé ; la seconde est l'ardent désir d'une union absolue et immuable avec son Père dans le ciel ¹.

L'âme religieuse, la vraie Epouse, va donc suivre Jésus dans ce mystère, et comme lui, se dégager plus que jamais de tout le créé et n'aspirer qu'à l'union divine. L'esprit de la Résurrection est un esprit de pureté et de sainteté. L'âme qui l'a reçu ne souffre en elle plus rien d'humain et de terrestre. Elle dit en vérité à toute créature, comme Notre-Seigneur à Madeleine : « Ne me touchez pas². » Dans ses rapports avec les hommes, dans les relations de famille et d'amitié, elle dit sans cesse intérieurement : « Ne me touchez pas. » Et certes, ce n'est pas mépris ou fierté de sa part. Ces dispositions seraient le renversement et la ruine de sa grâce : c'est simplement le mouvement tranquille et amoureux d'une âme que Dieu seul attire. Aussi sa charité envers les hommes, ses frères, ne cesse d'être ce qu'elle fut toujours ; elle est même plus tendre et plus dévouée que jamais ; mais il n'y a plus dans cette âme aucun épanchement vers le créé, en tant que créé. C'est une disposition vraiment toute sainte ; c'est un état intérieur où règne, avec la plus grande paix, la plus parfaite liberté surnaturelle ; c'est quelque chose de

¹ Nous renvoyons de nouveau au livre intitulé : *De l'Union à N.-S. Jésus-Christ dans sa vie de Victime.* — 2 Joan., xx, 17.

l'état des bienheureux. Pour tout dire, c'est l'esprit de Jésus ressuscité qui est en elle. Ce doux Sauveur l'occupe seul, il est le maître de toutes ses pensées, de tous ses désirs, de toutes ses volontés ; — et, par conséquent, ses désirs, pensées et volontés ne sont plus tournées vers la terre et les choses de la terre, mais vers DIEU seul. Encore une fois, que cet état est saint ! quelle pureté ! quelle merveilleuse perfection dans la charité dont cette âme est toute remplie ! qu'il est fort l'amour divin en elle ! amour ardent, amour toujours croissant qui la fait soupirer sans cesse vers l'union éternelle ! Il n'y a point de désir plus violent que celui-là, parce qu'il a pour objet la possession immédiate de notre fin. Saint Augustin exprime cette vérité quand il dit à DIEU :

« Seigneur, vous nous avez faits pour vous, et notre cœur est dans l'inquiétude jusqu'à ce qu'il se repose en vous ¹. »

L'épouse des cantiques dit aussi : « Je chercherai celui que mon cœur aime. Je vous conjure, ô filles de Jérusalem, si vous avez vu celui que mon cœur aime, annoncez-lui que je languis d'amour ². » Car tantôt c'est la langueur et tantôt c'est l'ardeur ; la langueur, non de l'amour, mais de l'esprit et de la chair impuissants à porter de telles impressions ; l'ardeur, parce que, dans les moments de sainte ivresse où la pensée, le sentiment de l'objet aimé sont plus forts, il se fait au dedans comme une explosion de vie nouvelle qui serait la destruction de la vie naturelle, si celui qui donne cette grâce ne réglait tout le reste. Saint Thomas exprime tout cela quand il dit : « Le cœur s'ouvre et il semble vouloir forcer ce qui le retient au dedans, et la véhémence de son désir est

¹ *Confes.*, l. I, vi, 1 (*Patr.*, t. XXXII, col. 631). — ² *Cant.*, v, 8.

extrême, et il tombe de défaillance¹. » Mais David, comme pour éviter cette défaillance qui semble arrêter l'élan de l'amour, appelle DIEU sa force et sa vie, à l'endroit même où il exprime les ardeurs de son amour. « Comme le cerf, dit-il, soupire après les sources d'eau vive, mon âme soupire après vous, Ô DIEU, qui êtes ma force et ma vie. Quand irai-je à vous et quand serai-je en présence de votre face² ? »

Et que ceci ne surprenne personne. « Toutes les impressions que l'amour fait sur le cœur ne sont pas égales³. » Mais faisons cette utile réflexion : n'est-il pas obligatoire que nous aimions notre DIEU de tout notre cœur, de toute notre âme, de toutes nos forces ? Or, si c'est là le commandement sans l'accomplissement duquel nul ne peut être sauvé, n'arriverons-nous pas au pur amour, pour peu que nous dépassions la limite du commandement, pour entrer dans le royaume divin du conseil ? Le conseil, c'est l'intensité de l'amour ; qui doit tendre là, si ce n'est l'Épouse de JÉSUS-CHRIST ? Ne nous arrêtons pas au sentiment, car ce n'est pas lui qui est notre règle : il trompe au contraire et il égare : mais voyons sérieusement quelles sont nos œuvres. L'amour des créatures est-il éteint en nous ? L'amour de nous-même est-il mort ? Demandons-nous sans cesse, par des prières qui ne se lassent pas, le règne de DIEU dans nos âmes ? Soupirons-nous avec une persévérance que rien n'arrête après la plénitude de la vie de DIEU en nous ? et travaillons-nous, par une continuelle vigilance sur notre vie et sur notre cœur, à ce que cet esprit si pur, si dégagé du créé, cet esprit vé-

¹ S. Thomas, *Opusc.* 60, art. 24. — ² Ps. XLI, 1. — ³ S. Thom., *Opusc.*, grad. 7, p. 1.

ritablement saint de la Résurrection soit en nous ? — Voilà l'amour, l'amour avec toutes les qualités que les mystiques lui assignent : l'amour languissant, l'amour agissant, l'amour aspirant, l'amour unissant. — Et cet amour si parfait est l'amour qui doit embraser et consumer le cœur de l'Épouse de Jésus, de l'âme consacrée son épouse et sa victime, le saint jour de la profession ; ou bien il faut dire que nul ne doit viser à le posséder ici-bas.

Mais non ! Jésus, qui attire l'Épouse dans le mystère de son immolation, se l'unit aussi dans celui de sa transformation comme victime. Il ira même plus loin, il lui fera part de la grâce propre au mystère de son Ascension, et là se consummera l'union, selon le degré de perfection qui est possible en cette pauvre terre ; car nous l'avons dit déjà, la consommation dernière et immuable ne se fait qu'au ciel.

Le mystère de l'Ascension répond à la quatrième partie du sacrifice qui est la Communion. Dans ce mystère *admirable*, comme parle l'Église, Notre-Seigneur se donne comme un holocauste de suave odeur à son Père et ensuite à l'Église. « Dans l'Ascension, dit Benoît XIV, la Victime est acceptée par le Père¹. » Le Père la reçoit dans son sein, et de même qu'autrefois dans l'holocauste, lorsque la fumée de la victime consumée par le feu montait vers le ciel, il était dit que DIEU communiait à la victime, de même dans l'Ascension dont le mystère réalise, dit saint Augustin², cette fumée du sacrifice, DIEU le Père accepte pleinement et amoureux le Sacrifice de son Fils et le reçoit en quelque

¹ *De Sacrif. Missæ*, lib. II, c. XI, num. 5. — ² Cité par Durand, *le Culte catholique dans ses cérémonies et ses symboles*, c. 1

sorte dans son cœur. Mais de même aussi que dans les sacrifices anciens le peuple communiait à la victime, après que le feu l'avait purifiée de ses parties grossières, de même après l'Ascension de Jésus, l'Eglise commença à le recevoir au divin Sacrement : « Ce qui arriva, dit encore Benoît XIV¹, le jour de la Pentecôte où le peuple communia à la victime « qui est JÉSUS-CHRIST » (autant par les dons du Saint-Esprit que ce divin Sauveur donna aux hommes, suivant ce que dit saint Paul², que par l'usage de la sainte Eucharistie qui commença alors à être ordonnée aux fidèles).

La première partie de ce dernier acte du sacrifice, qui est l'acceptation de DIEU, ne doit pas nous occuper ici. L'âme qui est entrée dans l'esprit de la Résurrection reçoit cet honneur. Comme Jésus devient dans ce mystère, d'une manière absolue, l'objet des complaisances du Père, l'âme vraiment digne du nom d'Epouse est aussi, quoique à un degré bien inférieur, l'objet de ses divines complaisances. Mais, c'est en ce que Notre-Seigneur se donne absolument aux hommes, en qualité d'Hostie, par la communion, qu'elle imite son Epoux, et alors se fait la consommation de l'union. Le mystère de la Résurrection nous a initiés à la perfection de la charité envers DIEU, celui de l'Ascension nous invite à atteindre la perfection de la charité envers le prochain. Car c'est là le point culminant de la perfection chrétienne et religieuse : aimer DIEU de tout notre cœur, de toute notre âme, de toutes nos forces, et le prochain comme nous-mêmes. Et parce que l'amour du prochain a son principe et sa source

¹ De Sacrif. Missæ, *ibid.* — ² *Ascendens in altum... dedit dona hominibus* (Eph., IV, 8),

dans l'amour de DIEU, c'est après avoir reçu la grâce insigne d'un grand amour de DIEU que nous nous portons à un grand amour pour le prochain ; ce qui fait dire à saint Grégoire le Grand : « Il n'y a point de plus grand sacrifice dans la vie chrétienne que le zèle du salut des âmes ¹. » Et saint Thomas qui cite, dans sa *Somme théologique*, ces paroles du saint pontife, les explique dans le sens que nous venons d'exposer : « L'âme, dit-il, ne trouve la perfection de la charité pour DIEU, que dans la perfection de la charité pour le prochain ². »

Le prochain dont il s'agit ici, c'est l'Eglise, c'est le clergé, ce sont les âmes religieuses, c'est la multitude des justes et des pécheurs, ce sont les âmes du purgatoire. Comme Jésus se donne à tous, l'âme vraiment épouse et victime se donne à tous, se considère comme débitrice de tous, suivant ce que saint Paul dit de lui-même³.

Et de même que Jésus donne aux âmes tout ce qu'il est : son corps, son sang, ses mérites, ses prières, ne se réservant rien en ce monde, et promettant dans l'autre la possession de lui-même, l'âme religieuse, son épouse, se considère comme appartenant à l'Eglise et à tous les membres de ce corps mystique de Jésus. Elle dit avec le grand Apôtre : « *Impendam et superimpendar.....* Je me dépenserai, je serai prodigue de moi-même pour mes frères⁴. » Aussi paraît-elle ne respirer que pour les âmes ; ses prières, ses pénitences, ses satisfactions, tout leur est consacré. Et elle, qui semblait

¹ S. Gregor. Hom. XII in Ezechiel : *Nullum majus sacrificium quam zelus animarum*. Ap. S. Thom. II, II, q. 281, art. 2. — ² *ibid.* — ³ Rom., I, 14. — ⁴ II Cor., XII, 15.

avoir tout trouvé en DIEU, dans l'élévation et la sublimité de son amour, témoigne qu'il lui manque encore quelque chose : ce sont les âmes qu'elle veut en quelque sorte enfanter à l'amour de son DIEU. Elle ne sera pleinement contente et satisfaite qu'alors : « Donnez-moi des enfants, dit-elle à DIEU, autrement je mourrai ¹. »

Ainsi tout se consomme dans la charité, et l'union de l'Époux et de l'épouse est parfaite. Que sera le ciel? la consommation finale de cette union. Tout le reste se transformera ou cessera d'exister, mais la charité de DIEU et du prochain en JÉSUS-CHRIST commence ici-bas, se perfectionne sans cesse et se consomme au ciel : et c'est là cette consommation dans l'unité que Notre-Seigneur demandait à son Père dans sa prière de la Cène : *Ut sint consummati in unum sicut et nos*².

Ce terme est sans doute celui de la vocation de tous les chrétiens ; mais il y aura dans cette consommation un honneur, une félicité spéciale pour l'âme religieuse, puisque l'Écriture elle-même nous parle d'une union spéciale des vierges et de l'Agneau dans le ciel³. Oh ! qu'heureuse donc est la vraie épouse de Jésus, la parfaite victime de son amour ! que sa vocation est sainte et digne d'envie ! Dès cet exil, l'union que la grâce divine opère est d'une telle sublimité, qu'elle rend toute bouche muette, et qu'elle épuise toute admiration. Mais quand, dans la patrie, elle recevra sa consommation dernière, qui sait quelle en sera la gloire et la félicité !... Ah ! c'est ici qu'il faut rappeler la parole de saint

¹ Genes., xxx, 1. — ² Joan., xvii, 23. — ³ *Virgines enim sunt et sequuntur Agnum quocumque ierit* (Apoc., xiv, 4).

Paul : « Ni l'œil de l'homme n'a vu, ni l'oreille de l'homme n'a appris, ni son cœur n'a compris ce que DIEU prépare à ceux qui l'aiment¹. »

CHAPITRE XII

LA PLUS DOUCE CONSOLATION DE L'ÂME RELIGIEUSE
DANS LA VOIE DU SACRIFICE
LA MATERNELLE ASSISTANCE DE MARIE

Oui ! c'est ici la plus douce, la plus suave consolation de l'âme religieuse, dans la voie du sacrifice. *Vital dulcedo !* Mais comment parler de ce mystère d'amour, de joie, de paix, de céleste douceur, de ravissante vie ? MARIE est pour tous les enfants de l'Eglise, les âmes rachetées par le précieux Sang de Jésus, une mère, une amie, une protectrice une conseillère, une reine pleine de bonté, une médiatrice pleine de sollicitude, un cœur tout amour ! Ah ! MARIE ! Qui réussirait à dire ce qu'elle est pour nous, pauvres exilés, aurait fait un prodige inouï. Mais cela ne se peut. MARIE est un cœur d'une incomparable tendresse, d'une inexprimable dévouement. MARIE, c'est le chef-d'œuvre de l'amour du cœur d'un DIEU qui est son Fils. Il faut nous arrêter dans ce discours : mais de

¹ I Cor., II, 9.

grâce, que jamais, jamais notre cœur ne s'arrête à contempler, à louer, à aimer ce cœur unique, ce cœur de mère, à se reposer en ce cœur, à vivre dans ce cœur, notre vie, notre unique vie en JÉSUS !

Eh bien ! MARIE, l'unique MARIE, est tout cela d'une manière merveilleuse, ineffable, pour tous les enfants de l'Eglise. Mais elle l'est d'une manière tout à fait à part, reconnaissons-le, proclamons-le avec amour, pour l'âme religieuse, pour l'épouse de son Bien-Aimé, pour la victime du Cœur de son Bien-Aimé, car toute âme religieuse porte à bon droit ces titres magnifiques : épouse, victime du Cœur de son Bien-Aimé. Aussi, voyons au moins sommairement (car ce que nous aurions à dire en détail sur ce beau sujet demanderait cent et mille volumes), voyons comment MARIE est la vraie protectrice et quelquefois même la fondatrice des ordres religieux, et de quelle manière touchante elle est leur mère, leur reine, leur directrice, leur conseillère, leur avocate, leur amie, leur consolatrice, leur modèle, enfin tous les biens réunis. Jetons un coup d'œil sur l'histoire.

Le Carmel paraît être l'ordre religieux le plus ancien. Quelques auteurs paraissent en douter, mais comment pourrait-on lui refuser cet honneur, puisqu'il a ses premiers fondateurs dans l'Ancien Testament lui-même ? Or, qui est la gloire du Carmel ? C'est MARIE, *Regina decor Carmeli*¹. L'Eglise, dans ses offices, s'en explique formellement. L'ordre du Carmel, c'est l'ordre spécial de MARIE.

¹ Invocation ajoutée aux litanies de la très sainte Vierge dans les monastères du Carmel.

Après cet ordre si privilégié, plaçons celui de saint Benoît. Il est le plus célèbre en Occident. Or, c'est MARIE qui a été la promotrice de ce grand institut monastique. Il faut voir avec quelle piété une illustre fille du saint patriarche, la R. M. de Blémur a montré que MARIE l'avait préparée elle-même à sa grande et glorieuse mission. Elle rappelle la vision de la Très Sainte Vierge au B. Alain de la Roche, dans laquelle cette Mère d'amour déclare elle-même que la source des grandeurs de saint Benoît et la gloire qu'il possède d'être le patriarche des religieux d'Occident, sont un effet de sa piété envers elle ¹.

Passons à l'ordre si justement célèbre des Chartreux. — La tradition qui se rattache au sanctuaire de Notre-Dame de Casalibus nous apprend assez ce que MARIE, dès le commencement de ce vénérable institut, montra de sollicitude, de tendresse et d'amour pour ces saints solitaires.

Quelques années plus tard, nous sommes en présence de l'ordre de Cîteaux, de cette admirable réforme dont saint Bernard fut la plus grande gloire. Or, à qui faut-il rapporter l'honneur de cette institution religieuse? A MARIE, toujours à MARIE. Non-seulement les plus anciens écrits de l'Ordre, mais la bulle même d'un pape, l'attestent ². Du reste, nommer saint Bernard, n'est-ce pas rappeler un des plus dévoués serviteurs de MARIE et dire ce que fut cette Mère d'amour, pour tous ses monastères?

Nous arrivons à saint François et à saint Dominique. Chacun de leurs grands ordres a un berceau dont le nom est

¹ *Les Grandeurs de Marie*, par la M. de Blémur, liv. I, chap. LVII. — ² Bulle de Grégoire X, en 1275.

d'une douceur infinie, pour les enfants des deux saints patriarches : Notre-Dame de la Portioncule et Notre-Dame de Pouille.

Deux autres ordres sont célèbres, dans le siècle qui vit naître ceux des Frères Prêcheurs et des Frères Mineurs, ce sont les instituts des Servites et celui de la Rédemption des captifs. MARIE demanda elle-même, dans diverses apparitions, la fondation de l'un et de l'autre. Tous les Religieux connaissent la pieuse histoire des Sept nobles Florentins et celle de saint Pierre Nolasque.

Mais voici apparaître au xvi^e siècle une nouvelle milice, pleine d'ardeur et de sainte vaillance. C'est la Compagnie de JÉSUS. L'Eglise avait besoin de ce puissant secours. Saint Ignace se présente avec ses intrépides soldats du CHRIST. Il doit faire cependant, avant d'engager le combat, sa veillée d'armes, suivant les règles de la chevalerie chrétienne. Or, c'est dans un sanctuaire de MARIE, à Mont-Serrat, qu'il se prépare à combattre les ennemis de DIEU et de la sainte Eglise.

Depuis ce grand siècle qui fut témoin du Concile de Trente, des milliers de congrégations diverses ont été fondées; mais toutes, sans exception, sous un nom ou sous un autre, se font gloire d'honorer spécialement MARIE et de la reconnaître pour leur Souveraine. Il est impossible de les nommer toutes ici; et parce que notre vénération est égale pour toutes, nous n'en désignerons aucune en particulier; mais il n'en est pas une seule qui n'acclame avec joie et bonheur MARIE, sa très douce espérance.

Ah! qu'elles ont raison! La reconnaissance leur en fait d'abord un devoir. Toutes les bénédictions dont elles jouis-

sent, toutes les grâces reçues viennent-elles d'ailleurs que des mains et du cœur de cette tendre Mère? Chaque membre en particulier ne doit-il pas à son amour sa vocation religieuse? Oui! c'est à l'amour de cette Mère aimable qu'il est redevable d'avoir quitté les vanités du siècle et de s'être voué à DIEU. C'est pourquoi si les instituts veulent prospérer et faire l'œuvre pour laquelle ils existent, qu'ils aient soin d'avoir pour MARIE la plus sincère, la plus vraie, la plus affectueuse dévotion! Qui travaille sans MARIE travaille vainement. Jésus lui-même n'a pas voulu faire sans Elle l'œuvre pour laquelle il venait ici-bas, l'œuvre de notre Rédemption.

— Donc, dans tout ce qui concerne la vie intime comme la vie publique des congrégations monastiques, constitutions et règles à créer ou à perfectionner, ou à ramener à la ferveur première, — direction des noviciats, admission des sujets, profession, élections, fondations nouvelles, — difficultés à résoudre, épreuves à traverser, — persécutions à subir de la part du monde; — dans tous ces cas, dans ce qui intéresse une famille religieuse, que toujours MARIE soit son étoile, toujours son espérance, toujours le secours qu'elle implore! Si l'institut s'occupe de quelque œuvre de zèle : orphelinat, petites écoles, pensionnat, soin des malades, des vieillards, des infirmes, etc., qu'il fasse aimer MARIE, qu'il la fasse honorer et glorifier par toutes ces âmes et qu'il soit assuré, d'une assurance inébranlable, que cette Reine généreuse rendra tant de zèle, au centuple, en biens spirituels. C'est l'histoire de toutes les congrégations ferventes. Ah! certes, si MARIE est bonne envers elles avant qu'elles aient rien fait pour son honneur, dès leur berceau, dès leur naissance, quels ne doivent pas être son amour, sa sollicitude et son

maternel devouement, quand ses enfants, toutes les âmes religieuses, répondent à ses vues par leur ferveur et leur reconnaissance !

Ne pouvant nous étendre davantage (et c'est une peine pour nous), nous supplions l'âme religieuse de lire ici (ou en tout autre temps, mais dès qu'elle le pourra, si elle ne l'a déjà fait, et même alors de lire de nouveau et souvent) quelques-uns des chapitres que le P. Poiré, jésuite, dans sa *Triple Couronne de la Mère de Dieu*, ou la R. M. de Blémur, dans son livre *les Grandeurs de Marie*, ont consacrés aux bontés de cette incomparable souveraine. Cette lecture est du miel dans la bouche.

MARIE est donc la protectrice spéciale des instituts religieux. Admirons maintenant comment elle est le modèle parfait de chaque âme religieuse.

Ici encore c'est en bien peu de mots que nous sommes forcés de traiter ce beau sujet.

MARIE a pratiqué éminemment toutes les vertus religieuses. MARIE a été le modèle parfait des âmes vouées à JÉSUS par les saints vœux. Mais qui ne le sait ?... Pauvreté, chasteté, obéissance de MARIE ! Humilité, modestie, silence, mortification, fidélité, charité de MARIE ! tous les panégyriques de cette aimable Mère retentissent des louanges que tant de vertus lui méritent¹. Le ciel et la terre l'acclament comme

¹ Non-seulement MARIE a pratiqué les vertus religieuses, mais c'est une ancienne tradition confirmée par de graves auteurs, l'abbé Rupert, par exemple (Comm. in Cant., lib. V, *Patrol.*, t. CLXVIII, col. 918), et Denis le Chartreux (in 1 sent. dist. 16, q. 2), qu'après l'Ascension de N.-S., MARIE dirigea une communauté de vierges et qu'elle-même, la divine Maîtresse de la perfection, avait

étant un parfait *miroir de justice* et de sainteté. Mais après tant d'acclamations, ni la parole humaine ni les cantiques angéliques n'ont assez dit à quel degré de perfection elle s'est élevée, dans la pratique de ces vertus. Il faudra toujours en revenir à nous contenter d'avoir dit que tout en Elle est ineffable, et à nous taire, donnant par ce silence même le dernier témoignage de notre admiration.

Ce que nous confessons de notre impuissance à dire ses vertus religieuses regarde aussi son esprit de victime. Ah ! dans la voie du sacrifice, MARIE ne se sépare pas de JÉSUS. La victime parfaite après JÉSUS, c'est MARIE. Avec Lui, elle s'offre au Père ; avec Lui, elle s'immole : toutes les dispositions de JÉSUS sont les siennes. On peut dire qu'avec Lui elle ressuscite et qu'avec Lui aussi elle monte au ciel, sa vie sur la terre après l'Ascension de JÉSUS, étant toute céleste. MARIE victime de DIEU dans l'unité de son adorable sacrifice, et MARIE victime du cœur de JÉSUS ! quel sujet de méditation, de contemplation, de louange, d'admiration ! et pour l'âme religieuse, quel doux et aimable et mille fois attrayant sujet d'imitation !

Donc, que l'âme religieuse vive d'union avec MARIE ! Avec elle, cette voie de crucifiement et de mort, dans laquelle la

fait les vœux religieux. On dit que ces heureuses vierges étaient au nombre de cent vingt. Sainte Marthe, sœur de Lazare, qui fonda plus tard en Provence, dit le Bréviaire romain (au 29 juillet), une communauté de pieuses femmes, aurait été du nombre. C'est ce que dit expressément la M. de Blémur (*Grandeurs de la Mère de Dieu*, IV^e partie, ch. XLV). Et il en serait de même de sainte Magdeleine. Oh ! l'heureuse communauté qui avait pour supérieure MARIE ! — † Nous avons essayé de traiter ce beau sujet dans les chapitres XX, XXI et XXII de l'ouvrage intitulé : *de l'Union à N.-S. Jésus-Christ dans sa vie de Victime*.

volonté de l'Époux divin l'invite et l'attire, cette voie qui n'est autre que la voie douloureuse du Calvaire, sera facile à suivre. Le glaive de l'immolation, le feu ardent de l'holocauste seront à sa nature délicate et rebelle moins douloureux. La mort, la mort parfaite à tout l'humain viendra, il le faut bien ; mais, sous le regard si doux de MARIE, en sa compagnie tout aimable, la mort sera plus douce.

Nous le disons à toutes les âmes consacrées : Vivez d'union, vivez d'intime union avec MARIE¹. Mais assurément toutes celles qui ont quelques années de profession, ont fait déjà l'aimable expérience de cette union et des biens merveilleux qu'elle procure aux vrais enfants de cette unique Mère.

Nous le disons donc surtout aux novices. Ah ! ces chères âmes, délicates et faibles encore, qu'elles aient soin de toujours se tenir auprès de leur très douce Mère ! Bientôt nous leur dirons quelle est l'idée exacte qu'elles doivent se faire du noviciat ; or, cette idée est grave, austère, mais elle est vraie. Qu'elles se cachent donc amoureusement sous le manteau, bien près du Cœur de la Reine d'amour !

Mais il nous faut ici céder la parole sur ce sujet à un des maîtres des novices les plus autorisés qui furent jamais, le célèbre Thomas à Kempis. Il s'adresse précisément aux jeunes âmes qu'il avait à former à la vie parfaite. Écoutons-le. Ces paroles sont une heureuse et délectable transition au deuxième livre de cet ouvrage :

¹ Nous avons pareillement traité ce sujet spécial dans un petit ouvrage intitulé : *la Vie d'union avec Marie, Mère de Dieu*. 1 vol. in-18 de 410 pages, 5^e édit.

« Quand vous serez dans la tribulation, si vous voulez avoir quelque soulagement, allez à la MÈRE de JÉSUS, allez à MARIE. Si, dans sa malice, l'ennemi travaille à vous détourner des louanges de JÉSUS et de MARIE, mettez une nouvelle ardeur à invoquer MARIE, à saluer MARIE, à honorer MARIE. Oui, glorifiez toujours MARIE, inclinez-vous en l'honneur de MARIE, recommandez-vous à MARIE. Demeurez en votre cellule avec MARIE, observez le silence avec MARIE, réjouissez-vous avec MARIE, affligez-vous avec MARIE, travaillez avec MARIE, veillez avec MARIE, priez avec MARIE, marchez avec MARIE, asseyez-vous avec MARIE. Avec MARIE, cherchez JÉSUS; avec MARIE, portez JÉSUS entre vos bras; avec MARIE et JÉSUS, établissez votre séjour à Nazareth. Allez avec MARIE à Jérusalem, tenez-vous avec MARIE au pied de la croix de JÉSUS. Avec MARIE, pleurez JÉSUS; avec MARIE, ensevelissez JÉSUS; résuscitez avec MARIE et JÉSUS; montez aux cieux avec MARIE et JÉSUS: que tous vos désirs, en un mot, soient de vivre et de mourir en la société de MARIE et de JÉSUS. »

Ainsi parle le fervent directeur à ses pieux novices. Son instruction se termine par cette dévote exclamation :

« Heureux le religieux qui se considère comme un pèlerin en ce monde, et qui fait consister sa plus grande consolation à faire habiter JÉSUS et MARIE dans son cœur ! »

1 Sermon ad novit. I pars; Edit. Colon. Agripp, t. I, p. 78.

LIVRE DEUXIÈME

LE NOVICIAT

CHAPITRE PREMIER

IDÉE EXACTE QU'IL FAUT SE FAIRE DU NOVICIAT

LE NOVICE

EST DEVANT DIEU UNE VICTIME OFFERTE

La vie religieuse est un sacrifice perpétuel. L'âme fidèle à l'appel de la grâce, qui vient du siècle et qui se présente à la porte d'une communauté, demande donc à s'immoler pour tout le reste de sa vie. Peut-être ne sait-elle pas, d'une connaissance réfléchie, que c'est la grande faveur qu'elle sollicite; mais en réalité, c'est là, à ce terme glorieux, que la grâce de sa vocation la conduit; grâce précieuse dont elle ne comprendra qu'au ciel toute la merveilleuse beauté!

Elle vient donc dans la maison qu'elle a choisie, et elle y vient comme dans un temple, pour l'immolation absolue et perpétuelle d'elle-même.

Mais comme, dans tout sacrifice, l'immolation est précédée de l'oblation, il y aura bientôt pour elle une cérémonie spéciale qui sera son oblation en qualité de victime. Cette cérémonie religieuse, c'est la prise d'habit ou vêtur¹, par laquelle elle fera son entrée au noviciat. Elle sera donc ce jour là constituée victime offerte à DIEU, et le temps qui s'écoule avant la profession lui sera donné pour qu'elle fasse avec ferveur les actes propres à une victime offerte. Ces actes sont ceux d'une purification toujours plus parfaite d'elle-même, afin qu'au jour de la consécration définitive à DIEU, le jour saint de son immolation, elle soit vraiment digne de Celui devant qui se consumera son holocauste.

Telle est la première idée qu'il faut se faire du noviciat. On voit qu'elle répond au point de vue spécial qui nous occupe dans cet ouvrage, en traitant de la vie religieuse. Mais nous ne manquerons pas de faire remarquer, pour la consolation des âmes consacrées à DIEU, d'autres analogies entre ces premiers temps de leur consécration et les cérémonies des sacrifices de l'Ancien Testament : sacrifices que celui de Notre-Seigneur réalise pleinement et que nos propres sacrifices réalisent aussi en union avec celui de l'adorable Victime. Arrêtons-nous un instant à considérer ces analogies.

Il y avait dans les sacrifices anciens deux sortes de préparations avant l'oblation même. C'était la *sanctification* de la victime et l'*acceptation* de la victime.

La sanctification de la victime consistait en ce que celle-ci

¹ C'est ordinairement, en effet, par la prise d'habit ou vêtur que se fait l'entrée au noviciat; mais celle-ci pourrait avoir lieu par toute autre cérémonie : prise de croix, acte d'oblation, etc. Les Constitutions de chaque Institut déterminent ce qu'il en est à cet égard.

fût sans tâche ni défaut. C'était une sanctification tout extérieure. L'acceptation de la victime était le jugement que les prêtres portaient sur la victime, en déclarant qu'elle était apte au sacrifice.

Or, ces deux préparations ont encore lieu dans la consécration religieuse avant l'entrée au noviciat. Elles commencent à se faire, dès les premières démarches de la personne séculière qui désire être admise au noviciat, et surtout durant le temps communément appelé postulat. On exige premièrement une sorte de sanctification, qui, semblable à celle des victimes anciennes, est, en partie, extérieure. C'est l'exemption de toute tâche, de tout vice, de tout défaut, qui, soit dans la personne qui se présente, son caractère, ses mœurs, sa réputation, sa vie passée, soit même dans sa famille, serait incompatible avec la dignité, l'honneur, qui conviennent à l'état religieux.

Il y a ensuite, après que cette sorte de première *sanctification* a été constatée, une acceptation du postulant. Les supérieurs jugent qu'il est apte à la vie de communauté. Alors il est admis à la prise d'habit, cérémonie qui est, comme nous l'avons dit, son oblation en qualité de victime.

Ainsi commence son sacrifice, qui doit être perpétuel. Mais ce terme même de perpétuel nous rappelle un sacrifice de l'ancienne loi, qui précisément s'appelait de ce nom. Il faut en dire un mot. Il n'est pas étranger à notre sujet. Voici comment DIEU lui-même en avait prescrit et déterminé les cérémonies.

« Vous ferez ainsi qu'il suit sur l'autel, pour le sacrifice perpétuel : Vous sacrifierez chaque jour, sans y manquer, deux agneaux d'un an, un le matin et l'autre le soir. Vous

offrirez avec le premier agneau la dixième partie de la mesure de la plus pure farine de froment, mêlée avec de l'huile d'olive et du vin pour être répandu. Vous offrirez sur le soir le second agneau, comme un sacrifice d'une excellente odeur, en la même manière que doit se faire l'oblation du matin. »

Telles sont les paroles et l'ordre de DIEU, au livre des Nombres¹. Il serait intéressant de les commenter avec les interprètes de l'Écriture. Mais, pour ne pas trop nous étendre, rappelons substantiellement l'explication qu'ils en ont donnée. Tous s'accordent à dire que ces deux agneaux représentaient Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST qui s'est offert le matin de sa vie, c'est-à-dire le quarantième jour après sa naissance, dans le temple de Jérusalem, par les mains de sa sainte Mère², et le soir c'est-à-dire à la fin de son existence terrestre, sur l'autel de la croix, comme un sacrifice de très suave odeur³.

L'interprétation du texte ainsi appliquée à Notre-Seigneur est rigoureuse; mais convient-elle à l'âme qui se donne à DIEU dans l'état religieux ?

Il n'y a pas de doute à cet égard, et tel est encore le sentiment des interprètes de nos saints livres. Ils disent que cet agneau qui était immolé le matin figure fidèlement l'âme généreuse qui, de bonne heure, se consacre à DIEU, comme une hostie vivante, parce qu'alors dans les premières années de la vie, disent-ils, rien ne manque à la perfection de l'obla-

¹ Num, xxviii, 3. — ² S. Bernard, Serm. II et IV, *De purificatione B. V.* — ³ S. Cyprian., lib. II, c. III; *Epistol. ad Cœcilium*,

tion : l'œil pénètre plus avant dans l'intelligence des mystères de DIEU, l'oreille est plus attentive à sa voix, le pied plus prompt à accomplir sa volonté. Ainsi parle en particulier Hugues de Saint-Victor¹.

Or, tel est le novice fervent, et telle est, encore une fois, la première idée qu'il doit se faire du noviciat. Il a fait son oblation, il est cet agneau de l'ancienne loi, immolé dès le matin, et le sacrifice qu'il commence à offrir au Seigneur est un sacrifice perpétuel, qui ne finira qu'avec la vie ou plutôt qui n'aura sa suprême consommation et sa plus grande perfection que dans l'éternité.

Mais cette première idée qu'il faut avoir du noviciat ne sera complète, dans l'esprit du jeune novice, qu'à la condition que nous insistions davantage sur ce qu'il a principalement à faire durant ce temps si précieux, le plus précieux de tous. Car l'expérience de tous les Religieux, comme l'enseignement des maîtres de la vie spirituelle, sont unanimes pour justifier la vérité de ce proverbe : « Tel novice, tel profès. » Ce qui signifie que si le temps du noviciat est fervent, il y a tout lieu d'espérer que les années qui suivront la profession seront aussi marquées par une vraie et constante ferveur. Mais que si malheureusement le noviciat se passait dans la lâcheté et la tiédeur, toute la vie religieuse s'en ressentirait, de manière à ne préparer le plus souvent à la communauté qu'une suite de violations des règles et

¹ Ap. Corn. à Lap. Les interprètes de l'Écriture ont vu aussi la figure de l'oblation du novice dans le *Sacrifice des épis verts*. V. le même Corn. à Lap. in *Levit.* II, 14.

des vœux, au grand péril du salut éternel de l'âme qui est la cause de ce scandale.

Hélas ! il n'est pas rare de voir un novice fervent déchoir de sa ferveur première ; mais, parmi les novices tièdes, je ne sais s'il serait possible d'en compter un sur cent qui se convertisse sincèrement après la profession, et qui devienne plus tard un religieux exemplaire.

Un noviciat mal fait est donc un grand malheur, qui ordinairement ne se répare pas.

Et si dans un institut l'imprudence, la négligence, l'inexpérience des Supérieurs étaient assez grandes pour tenir peu compte de la sérieuse formation des novices, inmanquablement cet institut se précipiterait vers une ruine complète. La prospérité ou la décadence des maisons religieuses provient de la manière de diriger les novices. Tous les hommes d'expérience et tous les auteurs qui ont traité ce sujet ont parlé ainsi. Mais comme nous n'écrivons pas pour les Supérieurs, et que nous voulons simplement instruire les novices, donnons-leur une idée exacte des dispositions avec lesquelles ils doivent commencer leur noviciat.

CHAPITRE II

DE LA PREMIÈRE DISPOSITION ESSENTIELLE
AU POSTULANT
ET AU NOVICE EN ENTRANT AU NOVICIAT

Le séculier qui a le bonheur d'être admis dans une maison religieuse, quels que soient son âge, son rang, son éducation, ses habitudes de vertu, doit se persuader en entrant, qu'il y a en lui beaucoup à réformer et à refaire. Certes, cette première recommandation est bien sérieuse, et paraît même de prime abord empreinte d'une certaine sévérité. Mais non ! elle est simplement le fruit d'une expérience attentive, et une leçon très utile aux âmes de bonne volonté qui débutent dans la carrière de la vie parfaite. On l'a dit souvent, quelle que soit l'apparence des vertus acquises dans le siècle, on ne sait bien ce qu'elles valent que par les épreuves du noviciat. Telle personne pieuse qui, avant d'entrer en religion, passait pour une sainte dans son pays natal, ne laisse voir, une fois en communauté, qu'une fourmière de défauts. La raison en est simple. Le monde, un certain monde, qui n'en juge que par ce qu'il voit, est édifié d'un extérieur modeste, recueilli, de manières douces, de la pratique de certaines œuvres de piété, de charité et de zèle ; et il canonise de très bonne foi ces âmes du reste édifiantes.

Mais la solide vertu n'est pas dans ces dehors. Ce qui en fait la vraie force et la vie, c'est l'abnégation de nous-mêmes, de notre esprit, de notre jugement, de notre volonté.

Or, c'est surtout cette abnégation, simple, humble, constante, universelle, qu'on va demander de vous au noviciat, ou du moins c'est à elle qu'on va vous exercer sans cesse, — à temps, à contre-temps. Cet exercice est un véritable exercice de mort. Il faut que la nature agonise et finisse par succomber et mourir.

Mais vous n'êtes pas habitué à tout cela dans le monde. Hélas ! n'est-ce pas le contraire qui arrivait ? C'était à votre insu, sans doute ; mais très probablement vous n'étiez pas indifférent à certaines marques d'égards, d'honneur et d'estime, ni aux paroles agréables que l'on vous adressait ; et l'amour-propre (toujours à votre insu, je le veux bien) en faisait sa pâture. Et c'est ainsi que vous êtes entré en religion, tout entouré de cette bonne odeur d'une réputation particulière de piété.

Or, je le répète, tout cela prépare un travail, énorme peut-être, de destruction à faire en vous.

Oh ! de grâce que le novice, s'il ne veut pas s'exposer à de terribles mécomptes dont le démon profiterait pour le décourager, l'abattre et peut-être lui faire perdre la grâce de sa vocation ; que le novice, quel qu'il soit, ne manque pas de se dire dès le début, et même avant d'entrer au monastère, et de bien se persuader : qu'il y a en lui un grand nombre d'idées, de vues fausses à rectifier, d'inclinations humaines et toutes naturelles à redresser, d'habitudes à détruire ou à modifier, son caractère à réformer ; enfin une conversion véritable, qui change l'homme tout entier, à entreprendre

et à faire réussir, avec le temps, moyennant le secours de DIEU.

C'est à dessein que nous disons : « Avec le temps et moyennant le secours de DIEU, » parce qu'en effet ce travail ne pourra se faire que peu à peu, tant il est difficile ! et il est de toute évidence que la grâce de Notre-Seigneur nous est absolument nécessaire. Mais s'il plaît à ce bon Maître, la grâce et le temps, qui est lui-même une grâce, nous seront donnés, et nous réussirons dans la sainte entreprise que nous avons en vue.

L'important est de bien se convaincre de cette vérité première : le noviciat doit faire en moi le changement le plus profond et le plus radical. C'est comme un creuset où je vais être jeté, pour que ma forme présente soit détruite et anéantie, et que j'en sorte tout transformé, selon l'image de mon divin et unique modèle, JÉSUS-CHRIST.

Nous convenons qu'envisagée à ce point de vue la vie religieuse paraît austère, semée de croix et de sacrifices. Mais ce point de vue est le seul véritable. Écoutons un des plus habiles maîtres dans la science de la vie parfaite, le P. Bourdaloue :

« Le grand avantage de la vie religieuse, dit-il, c'est l'abnégation chrétienne, c'est la mortification des sens, c'est la croix ; et voilà sous quel aspect on doit l'envisager. Tout ce qui s'éloigne de cette vue s'éloigne de la vérité, et par conséquent n'est qu'illusion. Je veux donc qu'on ne dissimule rien à une jeune personne qui forme le dessein de se retirer dans la maison de DIEU, et qui s'y sent appelée. Je veux qu'on ne lui déguise rien par de brillantes, mais fausses peintures ; qu'on lui laisse voir toutes les suites du choix

qu'elle fait; qu'on lui propose les objets tels qu'ils sont, et qu'on lui montre les épines dont est semée la voie où elle entre. Car, qu'est-ce en effet que la vie religieuse, sinon l'Évangile réduit en pratique, et dans la pratique la plus parfaite? Et qu'est-ce que l'Évangile, sinon une loi de renoncement à soi-même, de mort à soi-même, de guerre perpétuelle contre soi-même?

« Mais on me dira que ces pensées peuvent décourager une âme et la rebuter, et moi je réponds que c'est de ces pensées mêmes, au contraire, qu'elle peut et qu'elle doit tirer les motifs les plus propres à la résoudre et à l'affermir dans sa résolution; comment? parce que c'est par là qu'elle apprend à estimer l'état religieux, par où il est précisément et souverainement estimable, savoir, comme un état de sanctification, comme un état de perfection, comme un état de salut, comme un état où l'âme religieuse peut amasser chaque jour de nouveaux mérites pour l'éternité et accumuler sans cesse couronnes sur couronnes¹. »

Voilà de graves paroles. Gardons-nous bien de penser autrement. C'est, du reste, suivant ces principes que les fondateurs d'Ordres ont tous, sans exception, formé leurs novices et réussi conséquemment à établir sur des bases solides l'édifice de leurs instituts. Les anciens en particulier, les Pères du désert, ces hommes fameux qui ont eu de la vie religieuse une intelligence si claire, si profonde et surtout si pratique, ont été admirables dans leur conduite à cet égard. Nous ne voulons pas citer ici leurs paroles ni leurs exemples, parce que nous avons l'intention de le faire le plus souvent possi-

¹ *De l'état religieux*, § 1.

ble dans le cours de l'ouvrage. Mais nous croyons en effet qu'il faut remonter jusqu'à eux pour avoir la véritable intelligence du pur esprit religieux. Ce qui s'est fait depuis est une imitation de leurs œuvres et de leur vie. Et nous avons entendu précédemment le doux saint François de Sales dire à une prétendante : « Vous voilà donc doucement toute morte au monde et le monde tout mort pour vous. Mais ce n'est que la première partie de l'holocauste; il en reste encore deux : l'une est d'écorcher la victime, l'autre est de la brûler et de la réduire en cendres. »

Que le novice se présente donc à ses Supérieurs et qu'il leur dise dans la sincérité et la simplicité de son âme : « Me voici ! je suis désormais sans volonté aucune ni désir. — Je suis comme une argile molle dont vous ferez ce que vous voudrez, qui perdra sous votre main sa forme première, et qui à votre gré en prendra une nouvelle, quelle qu'elle soit. Je suis comme un enfant de cinq ans à qui vous apprendrez tout ce qu'il vous plaira. Vos conseils, vos corrections, vos encouragements seront ma seule règle de conduite. Je veux oublier tout ce que j'ai su, je veux tout réapprendre, et je n'ai confiance en aucune de mes œuvres. Me voici pour faire uniquement, par vous, la volonté de DIEU ; et j'ai foi en sa Providence de Père, qui vous donnera sa lumière pour me faire avancer dans ses divines voies. »

Tel est le langage que doit tenir le novice et les sentiments de foi qui doivent l'animer. Il dit : *Ecce venio !* voilà que je viens pour faire la volonté de DIEU. C'est la parole même de la divine Victime, Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, dans le doux et profond mystère de son oblation. Nous l'avons dit précédemment, oh ! qu'il est à propos que le novice

se rappelle ce mystère d'anéantissement et cette oblation si parfaite, si absolue ! Puisque le temps de son noviciat répond en effet, quant à l'esprit qui lui est propre, à l'esprit de cette divine oblation, sans cesse il doit s'anéantir et dire : « Voilà que je viens, ô mon DIEU, pour faire votre volonté ; » et sans cesse il doit se considérer comme une hostie offerte à sa Majesté adorable, pour détruire en son âme et en son corps tout ce qui déplaît au DIEU de toute sainteté, et pour entrer ensuite dans toutes les dispositions qui procurent le plus efficacement la gloire de cet unique Principe, Centre et Terme de sa vie.

CHAPITRE III

L'OUVERTURE DE CŒUR

Voici la grâce spéciale du noviciat. Voici une des sources les plus abondantes de bénédictions pour l'âme religieuse. Cette grâce sera, plus qu'il n'est possible de le dire, un principe fécond de vraie lumière pour discerner la volonté de DIEU, un secours perpétuel pour persévérer malgré les obstacles qui surgiront, une force d'une grande puissance contre les tentations, la paix du cœur, la vraie joie surnaturelle de l'âme.

Nous allons traiter de cette sainte pratique au commencement de ce livre deuxième, parce que nous pensons que le bonheur du novice en dépend, et non seulement son bonheur, mais sa vraie sanctification ; deux choses, bonheur et vraie sanctification, qui vont nécessairement toujours ensemble. Saint François de Sales écrivait avec son style gracieux : « Que donc cette fille prenne un cœur d'enfant, une volonté de cire et un esprit nu¹. » Cette nudité de l'esprit, cette parfaite docilité de la volonté supposent une grande perfection ; on l'atteint infailliblement, si l'on a réellement pour son Supérieur, pour son Maître du noviciat, *un cœur d'enfant*, c'est-à-dire simple, sans déguisement aucun, qui se révèle tel qu'il est, qui s'ouvre volontiers, qui veut être entièrement connu pour recevoir la lumière, les corrections, les encouragements, la direction qui le rendront meilleur pour la gloire de Dieu.

Il faut convenir, il est vrai, que pour certaines natures, cette simple et entière ouverture d'âme est une source de sacrifices. Une difficulté très grande, qui tient à notre caractère, le manque d'habitude, un secret amour-propre, la répugnance naturelle à révéler ainsi ce qu'il y a en nous de plus intime, peut-être certaines manières de la personne à laquelle nous devons nous ouvrir de la sorte, son esprit propre, la différence profonde de son caractère et du nôtre : tout cela, et telle circonstance accidentelle, le démon lui-même qui voudrait nous détourner d'un si grand bien, le démon qui possédait un jour, comme le raconte saint Mat-

¹ *Lettres de saint François de Sales à des Religieuses*, édit. de M. l'abbé Servonnet, t. I, p. 127.

thieu, un homme qu'il rendait muet¹ : toutes ces causes peuvent rendre difficile, pénible même, l'ouverture de cœur ; mais la grâce et une grâce abondante est assurée, puisque ce grand moyen de perfection est voulu de DIEU. Une fois admis que ce DIEU d'amour appelle à la vie religieuse, il est évident qu'il donne la force de surmonter les obstacles qui s'opposeraient au succès de notre entreprise, et les moyens et les secours nécessaires pour la faire réussir. Et puis, cher novice, ne l'oubliez jamais, vous êtes une victime offerte, et votre devoir est de vous exercer à vous immoler sans réserve et à mourir chaque jour.

Cependant, disons-le, l'habitude adoucit peu à peu ce qui paraissait impossible au commencement ; et à mesure que l'on s'exerce avec bonne volonté et que l'on prie pour obtenir la grâce dont on a besoin, et que l'on remporte sur soi, sur la timidité qui nous enchaîne, sur l'amour-propre qui nous ferme la bouche, quelque bonne victoire, la grâce prend la place de la misérable nature, et le but est atteint.

Aussi bien, il faut en venir là. Tous les maîtres de la vie religieuse ont fait un si grand cas de cette pratique² ! Sous ce rapport, comme sous tous les autres qui ont trait à la mort du vieil homme, les anciens étaient admirables. Les Pères du désert citaient cette belle sentence du célèbre Jean le Nain, le père spirituel de saint Arsène : « Ceux qui ne veulent pas découvrir leurs pensées aux anciens sont ceux qui réjouissent le plus l'ennemi de leur âme³. »

¹ Matt., ix, 33. — ² Rodriguez a tout un traité intitulé : *de la Fidélité qu'il faut avoir à découvrir le fond de sa conscience à ses supérieurs*. C'est le septième de la III^e partie. — ³ *Vies des Pères du désert*, liv. IV, ch. xvii.

On lit dans les *Institutions monastiques* de Cassien ¹, que lorsqu'un postulant se présentait pour être admis à la communauté, il devait pendant dix jours demeurer à la porte et y implorer la grâce d'être admis. S'il supportait cette première épreuve, on le dépouillait de l'habit séculier et on le revêtait de l'habit monastique, et pendant un an son occupation était de servir les hôtes. Il devenait ensuite novice, et entraît alors sous la direction d'un moine qui avait le titre de *senior*, c'est-à-dire ancien, — auquel il devait découvrir toutes ses pensées.

La pratique qui oblige le novice à découvrir toutes ses pensées à son Supérieur ou au Directeur du noviciat est donc bien ancienne, puisqu'elle était au point de règle pour ces admirables religieux des déserts du Scété et de Nitrie ; et il est indubitable qu'elle a grandement contribué à la sanctification de ces hommes fameux dont les vertus héroïques feront l'admiration de tous les siècles.

Du reste, saint Vincent Ferrier nous apprend que « cette voie a été suivie par tous les saints ², » aucun d'eux n'ayant cru possible d'atteindre à la perfection de la vie chrétienne, sans ce moyen ³. C'est pour cela que nous voyons tous les fondateurs d'instituts religieux la recommander expressément dans leurs règles, constitutions ou directoires. Recueillons, pour ne citer qu'un exemple, ce qui est dit dans la

¹ On sait la grande autorité qu'a toujours eue Cassien, comme témoin des règles et des traditions de la vie religieuse aux premiers siècles. Les plus célèbres Religieux ont été pour ainsi dire formés à son école. — ² *De vita spirit.* ch. IV. — ³ « Il est prouvé de la manière la plus claire, dit encore Cassien, que le Seigneur n'enseigne la voie de la perfection à aucun de ceux qui, ayant le moyen de se faire instruire et diriger, méprisent la doctrine et les exemples des anciens. » (*Inst. monast.*, lib. IV, c. IX, et *Coll.* 2, c. xv).

règle de saint Basile qui date d'une très haute antiquité : « Chacun de ceux qui sont sous la conduite des autres doit, s'il veut faire quelques progrès notables et parvenir à la perfection et à une sainteté de vie, conforme aux préceptes de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, ne déguiser aucun mouvement de son âme, mais, après un examen sérieux et attentif de lui-même, ouvrir son cœur, avec ses plus secrètes affections à ceux de ses frères qui sont chargés de la direction des autres¹. »

Que le jeune novice s'arme donc de courage, si le courage est nécessaire, pour ce salutaire exercice, et qu'il le fasse avec tout le soin et toute la perfection qui dépendront de lui. Voici quelques conseils sur les dispositions surnaturelles avec lesquelles il doit le faire, et l'indication des points principaux qui en sont comme la matière habituelle.

I. — *Dispositions avec lesquelles il faut ouvrir son âme, et faire ce qu'on appelle communément le rendement de compte à son Supérieur ou au Maître des novices.*

La première de ces dispositions, c'est un grand esprit de foi. Un des anciens solitaires dont nous venons de parler, disait : « J'ai mis sur mon Supérieur l'image du CHRIST², » c'est-à-dire, je ne vois en lui que JÉSUS-CHRIST. Ce n'est pas l'homme que je considère, dont je vois les traits, dont j'entends les paroles, c'est le divin Maître lui-même ; et c'est pour cela que je me tiens en sa présence, que je lui ouvre mon cœur et que je me rends à ses avis, avec la même reli-

¹ Reg. sus., c. XXVI. — ² *Christi imaginem Superiori meo imposui* (S. Joan. Clim., grad. 4).

gion que j'aurais en présence de DIEU. C'était aussi la grande recommandation de saint Bernard : « Que ce soit DIEU lui-même que nous approchions ou bien le vicaire et le représentant de DIEU, notre respect et notre déférence doivent être les mêmes¹. »

Si cet esprit de foi n'abandonne jamais le novice, qu'il soit assuré que l'exercice du rendement de compte lui deviendra bientôt facile, et surtout plus fructueux et profitable qu'il n'est possible de l'exprimer. Dans nos rapports avec nos Supérieurs, la pratique de la foi est déjà un grand acte de vertu, mais le bien qui en résulte, si cette pratique devient une habitude, est véritablement merveilleux. Nous conseillerons donc au novice d'attacher à ce que nous disons ici une grande importance, et comme pratique particulière nous lui dirons : Avant de vous présenter à votre Supérieur, allez devant le très saint Sacrement, et là faites à Notre-Seigneur le même rendement de compte que vous devez faire ensuite à celui qui le représente. Vous n'avez qu'à dire à haute voix devant celui-ci ce que vous aurez dit dans le secret du cœur au divin Maître, considérant quand vous vous présenterez à votre Supérieur que rien n'est changé, sinon qu'auprès de lui et en lui, Jésus se montre visible, et qu'il est invisible au Sacrement.

La seconde disposition, qui est, en un sens, la principale, puisqu'en elle consiste l'exercice même du rendement de compte, c'est une grande simplicité qui ne déguise rien, qui n'exagère rien dans l'exposition qu'elle fait, dans les réponses

¹ *Sive Deus, sive homo Dei vicarius; pari reverentia deferendum.* (S. Bern., de Præcept. et disp., c. III).

qu'elle donne. L'âme est un livre ouvert : le Directeur peut lire tout à l'aise à chaque page ; c'est une eau limpide, il la voit jusqu'au fond. Heureux Directeur et heureux novice !

On comprend qu'une telle simplicité doit être aidée et soutenue par une grande humilité. C'est la troisième disposition qui accompagne nécessairement le rendement de compte. Oui, *nécessairement* ; car, sans elle, l'ouverture du cœur serait impossible. N'avons-nous pas tous un fonds épouvantable d'orgueil ? Et, ce fonds mauvais ne s'oppose-t-il pas, avec une sorte de résistance invincible, à nous permettre de nous faire connaître tout entier ?... Il y a, en effet, dans les meilleures natures, certains côtés si tristes à voir ! Il y a, dans la vie intime de presque toutes les âmes, certains détails qui sont plus difficiles à révéler que de grandes fautes : c'est un trait de bassesse, de lâcheté, c'est une inclination vile, c'est dans une circonstance soudaine, imprévue, une faiblesse à laquelle nous ne pouvons plus penser sans rougir. Peut-être le passé et le présent (et c'est plus humiliant encore s'il s'agit du présent) pullulent de misères, de travers, de faiblesses semblables ; et tout cela doit être mis à découvert, avec la simplicité, la franchise, l'ingénuité d'un enfant ! Il est impossible que notre orgueil, notre profond amour-propre, ne se révolte pas. Mais qui pourrait dire aussi la force, l'élévation, la grandeur morale, que se donne une âme, assez généreuse pour surmonter et vaincre résolument ces misérables obstacles ?...

La quatrième disposition, qui couronne tout, c'est la docilité, l'obéissance filiale, la soumission de l'esprit et du cœur aux conseils, aux avis, aux décisions de notre Directeur :

Là est le fruit du saint exercice du rendement de compte, là est la bénédiction de DIEU, là est le bonheur et la paix, et la joie et la vraie sanctification de l'âme religieuse. Ceci n'a pas besoin de plus de développement.

II. — *Matière ou objet du rendement de compte.*

Nous pensons qu'il suffit d'énumérer brièvement quels sont les divers points qui constituent la matière du rendement de compte.

1° Les peines de conscience en général : les tentations, les dégoûts, les scrupules ; nous ne disons pas les péchés proprement dits, soit présents, soit passés, parce qu'ils sont l'objet de la confession sacramentelle ; mais nous ferons ici la sage réserve du R. P. Gautrelet : « Nous ne prétendons pas qu'il faut défendre à l'inférieur de s'ouvrir là dessus à son Supérieur. Cela peut être même quelquefois nécessaire pour se faire bien connaître ; mais cela pourrait aussi être sujet à inconvénient. Il est même des fautes de telle espèce qu'il ne conviendrait pas, ordinairement du moins, de déclarer hors de la confession. On ne saurait donc trop recommander la discrétion sur cet article aux Supérieurs de communauté ; »

2° Les défauts de caractère : travers, caprices, opiniâtres, inconstances, fantaisies ; — traits de la vie qui s'y rapportent.

3° Les dispositions du cœur, surtout à l'égard de certaines personnes : attrait, amitiés, inclination à en donner des témoignages ; aversions, répugnances.

4° La régularité aux exercices depuis le lever jusqu'au coucher (amour et pratique des règles, des coutumes, de l'esprit propre de l'Institut et en général de tout ce qui se rattache à la vocation dans cet Institut particulier; — si l'on est édifié de la conduite des frères ou sœurs).

5° La manière de faire les exercices, grands et petits, mais principalement l'oraison et l'examen de conscience.

6° La mortification intérieure et extérieure; — attrait ou répugnance et pratique.

7° Les vertus chrétiennes et religieuses pour lesquelles l'on se sent un attrait particulier; — ce que l'on fait pour les acquérir.

Tels sont les points principaux qui constituent la matière ordinaire de la direction. Quand le novice se préparera au rendement de compte, il aura soin (à moins d'un avis contraire du Maître des novices) de se tenir prêt à faire connaître l'état de son âme sur ces divers chefs, et à répondre aux questions qui lui seront adressées sur ces mêmes sujets; mais il n'appartient qu'au Maître des novices de juger s'il est opportun de faire chaque fois un rendement de compte aussi complet, ou de s'en tenir simplement à quelques points plus particulièrement utiles à son novice.

CHAPITRE IV

L'ABNÉGATION DE SOI-MÊME

Il paraîtra peut-être au jeune novice que nous traitons plus tôt qu'il ne conviendrait un sujet qui semble annoncer un certain degré de perfection. Il est vrai qu'en un sens l'abnégation de soi-même est propre particulièrement aux parfaits. On peut même dire que, sous un rapport, elle est la perfection elle-même. Mais on arrive à l'acquisition de cette grande vertu comme à l'acquisition de toute vertu, c'est-à-dire peu à peu et graduellement. C'est ce que nous ferons. Et Notre-Seigneur ayant dit à tout le monde (c'est la remarque même de saint Luc : *Dicebat autem ad omnes*) : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce soi-même¹, » posant ainsi comme première condition de marcher à sa suite, le renoncement et l'abnégation, il est tout naturel que nous en traitions dès le commencement de ces instructions adressées au novices². Ils sont dignes en effet

¹ Luc, ix, 23.

² Le célèbre P. Surin écrivait à une maîtresse des novices : « Il faut de bonne heure les accoutumer à renoncer à leurs volontés, à mourir à leurs passions, à mettre leurs cœurs au dessus de toutes les créatures, et leur faire concevoir de la honte de tous les instincts de la nature... Cette abnégation les mènera droit à la charité, et par là vous les rendrez dociles aux mouvements de la grâce : car lo

d'être considérés comme ces heureux disciples de Jésus qui, ayant quitté le monde et renoncé à ses espérances, marchent amoureusement à la suite de ce bon Maître.

Il y a ici trois choses à examiner attentivement et à bien comprendre, afin de se faire une idée exacte de la vertu d'abnégation de soi-même. Il faut d'abord bien savoir ce qu'on entend par ce *soi-même*, par ce *moi*, comme on dit communément, dont il faut faire abnégation; — en second lieu, bien constater les caractères principaux et distinctifs par lesquels il se révèle en nous; — enfin s'assurer comment on lui donne le coup de la mort: ce qui est la pratique même de la vertu d'abnégation.

Que le jeune novice soit donc saintement attentif. Ce sujet est d'une très grande importance. Il n'est en aucune manière possible de faire un seul pas dans la vie spirituelle, sans l'intelligence de ce que nous avons à dire et sans l'amour des moyens que nous avons à indiquer pour acquérir une si essentielle vertu. Et, en vérité, que serait sans l'abnégation le titre si beau de Victime que nous portons en vertu de notre oblation? Il ne serait qu'une grande et désolante illusion.

I. — *Ce que c'est que le moi dont nous devons faire abnégation.*

Ce mot signifie une certaine vie qui est en nous, qui est

chemin le plus court pour arriver à l'amour de N.-S., c'est la mortification de toutes nos inclinations naturelles, de nos appétits, de nos goûts, de nos plaisirs et de toute sorte de vaine excellence. » (Lettre à la M. Elisabeth de la Croix ursuline, 10 août 1658.)

en quelque sorte une partie de nous-mêmes, et que nous devons détruire. Expliquons ceci.

Il y a en chacun de nous trois vies : la vie naturelle, — la vie surnaturelle — et la vie du *moi*. La vie naturelle, c'est la vie des sens, suivant laquelle nous allons, nous venons, nous voyons les objets qui nous entourent, etc ; — c'est aussi la vie de notre esprit en tant qu'il exerce ses facultés (comprendre, vouloir, juger, se déterminer, etc.), tout *naturellement*, en dehors du secours surnaturel de la grâce. On l'appelle vie naturelle, parce qu'elle fait les actes qui lui sont propres par les moyens *naturels* que DIEU nous a donnés, et qui sont les organes des sens et les facultés de l'esprit. Nous avons cette vie-là, en venant au monde.

Evidemment, la vie naturelle n'est pas celle qu'il s'agit de détruire en nous ; le faire serait commettre le crime énorme appelé suicide.

Il y a en nous une seconde vie, aussi réelle, aussi véritable que la première, mais dont nous ne pouvons pas constater l'existence par les sens : c'est la vie surnaturelle que nous avons reçue au saint Baptême et qui s'appellè aussi grâce sanctifiante, et même vie de JÉSUS-CHRIST dans nos âmes. Notre-Seigneur en parle quand il dit : « Je suis venu pour qu'ils aient la vie et l'abondance de la vie¹. » Saint Paul en entretient souvent les fidèles. Il serait inutile de citer les nombreux passages de ses épîtres. Il dit de lui-même : « Pour moi, vivre, c'est JÉSUS-CHRIST. Ce n'est plus moi qui vis, c'est JÉSUS-CHRIST qui vit en moi². » Cette vie divine que saint Pierre appelle une participation à la

¹ Joan., x, 10. — ² Galat., II, 20.

nature de DIEU¹ est donc réellement en nous, si nous avons conservé la grâce de notre Baptême, ou si, après l'avoir perdue par le péché mortel, nous l'avons recouvrée par la Pénitence. Et comme toute vie se fait connaître par des inclinations intérieures et par des actes extérieurs, la vie de la grâce, la vie de JÉSUS-CHRIST en nous, se révèle aussi par des inclinations intérieures qui sont certains attraits pour les choses de la foi, les maximes évangéliques, les vertus chrétiennes, — et par des actes extérieurs surnaturels qui correspondent à ses attraits.

Heureuses les âmes qui vivent sans interruption de cette vie sainte et divine ! Tous leurs actes sont méritoires et dignes de Celui qui est mort pour nous donner une telle vie.

Il serait donc absurde et impie, de dire que c'est cette admirable vie qu'il faut détruire. Nous le ferions, si nous avions le malheur de commettre un péché mortel, et ce malheur est si grand qu'aucun de ceux qui peuvent affliger notre corps sur la terre ne lui est comparable.

Il y a enfin en nous une troisième vie, et celle-ci est mauvaise, et elle est une source et un principe d'inclinations mauvaises et d'actes mauvais. Saint Paul y fait allusion, quand il félicite les fidèles de l'avoir détruite en eux : « Vous êtes morts, dit-il, c'est-à-dire morts à la vie de péché, et votre vie nouvelle (la vie de la grâce) est cachée en DIEU avec JÉSUS-CHRIST². » Il dit ailleurs : « Puisque nous sommes morts au péché, comment reprendrions-nous notre vie de péché³ ? » Ailleurs encore, il la désigne sous divers

¹ II Petr., 1, 4. — ² Coloss., III, 3. — ³ Rom., IV, 2. Saint Pierre a les mêmes expressions : I II, 26.

noms. Il l'appelle la loi des membres¹, parce qu'étant toute corruption, cette vie semble exercer ses actes principalement dans la chair ; il l'appelle le vieil homme², parce qu'elle est en nous avant la grâce du Baptême et qu'elle a son premier principe dans le péché originel. C'est ce qui fait que cette vie malheureuse est désignée encore sous le nom de vie d'Adam, comme la vie surnaturelle est appelée vie de JÉSUS-CHRIST.

Tout cela est incontestable. Le Baptême nous a délivrés du péché originel ; mais il ne nous a pas ôté l'inclination au mal, qui est une des suites du péché originel, et cette inclination au mal est précisément ce qui révèle en nous l'existence de cette troisième vie, qui lutte contre la vie de la grâce qu'elle voudrait dominer et anéantir dans nos âmes, tandis que c'est elle qu'il faut détruire et anéantir, si c'est possible, avec le secours de la grâce.

Mais pourquoi cette vie mauvaise et destinée à être détruite, cette vie de péché et (si l'on peut ainsi dire, à cause des œuvres qu'elle produit) cette vie de mort, est-elle appelée vie du *moi* ?

Le voici. C'est parce que de même que la vie de la grâce qui est en nous par le Baptême nous porte à n'avoir que DIEU pour centre et pour fin, de sorte que nous n'agissons que selon son bon plaisir et pour sa gloire, de même la vie de péché, la vie du vieil homme, la vie d'Adam, nous porte à nous faire nous-mêmes notre centre et notre fin, et à n'agir que pour notre plaisir et notre gloire. — Mais ceci va être clairement expliqué par ce qui suit.

¹ Rom., vii, 5, 23. — ² Rom., vi, 6. — Eph., iv, 22.

II. — *Caractères généraux de la vie du moi dont nous devons faire abnégation.*

Ces caractères généraux sont l'amour-propre, la volonté propre et l'esprit propre. Ce qui signifie que la vie d'Adam se manifeste par trois inclinations qu'elle met en nous. Elle nous porte à nous aimer, — à ne vouloir que ce qui nous plaît, — et à tenir opiniâtrement à nos vues et à nos jugements.

Le premier caractère, c'est l'amour-propre. L'amour-propre nous porte à nous estimer nous-même, — à voir dans notre conduite tout en bien, — à désirer l'estime des créatures, — à prendre des moyens pour que cette estime ne soit pas altérée, — à nous attrister dans les humiliations inévitables de la vie, etc., etc. — Il nous fait aussi chercher notre plaisir en tout : dans nos pensées, nos imaginations, nos souvenirs; — dans nos occupations, nos affections, nos relations, etc. C'est le *moi*, toujours le *moi* qui nous occupe et qu'il faut contenter et satisfaire.

Le second caractère, c'est la volonté propre. — Elle nous donne une horreur habituelle pour la gêne, et une sorte d'aversion instinctive pour toute autorité. Si nous aimons les Supérieurs, ce sont les personnes que nous aimons, leurs qualités, leurs vertus, — et non l'autorité qui est en eux. — Si nous aimons certaines règles, certaines mortifications, c'est (à notre insu peut-être) parce qu'elles sont de notre choix; celles qu'on nous impose nous sont plus pénibles à accepter, et quelquefois insupportables.

Le troisième caractère, c'est l'esprit propre. On peut dire que l'esprit est la partie la plus élevée de nous-mêmes. C'est comme la citadelle du *moi*. Tout le reste se rend, qu'elle

résiste encore. Nous soumettons notre conduite extérieure ; la volonté cède, mais l'esprit garde son indépendance. Oh ! voici bien le point capital où il faudra porter le fer et la flamme ; car, si cette forteresse est détruite, la victoire sera complète, et la divine grâce règnera en nous sur tous ses ennemis. Cette destruction, cette mort, sera notre triomphe, et nous pourrions dire avec saint Paul : « Pour moi, vivre, c'est le CHRIST, et mourir est un gain ¹. »

III. — *Comment on arrive à cette mort universelle du moi, qui est la parfaite abnégation de soi-même.*

Il faut convenir que c'est le travail de toute la vie. Tout le monde connaît le mot de saint François de Sales, parlant de l'amour-propre : « Nous devons nous estimer bien heureux, s'il meurt un quart-d'heure avant nous. » Oh ! le long et pénible labeur que celui qui doit amener finalement cette mort ! Il est long et pénible, et il doit être en même temps constant et sans relâche. On ne peut pas se figurer combien il est facile de perdre en un instant ce qu'on a gagné pendant de longs mois de bonne volonté. C'est ici surtout que l'âme religieuse apparaît comme une victime s'immolant sans cesse, et disant sans cesse avec saint Paul, par la générosité et la persévérance de son immolation : « Je meurs chaque jour ². »

Que le novice, jeune victime offerte à DIEU le jour de sa prise d'habit pour ne vivre désormais que de sacrifices, s'applique donc à ce travail de mort. Nous avons dit qu'il est de toute la vie ; mais l'heureux temps pour commencer

¹ Philipp., I, 21. — ² I Cor., xv, 31.

ce travail et le pousser bien en avant est celui du noviciat. Ah ! certes, que les novices comprennent bien ceci ! Mille moyens leur sont offerts, mille secours leur sont donnés ; et leur position inférieure, leur bonne volonté, la grâce plus sensible et plus efficace de leur vocation, — tout cela est si bien en rapport avec le but à atteindre : la mort à soi-même ! Qu'ils soient donc fidèles, et qu'ils sachent bien qu'il faut à tout prix mener loin cette œuvre importante ! Après le noviciat ce serait trop tard, — oui ! certainement et malheureusement trop tard. C'est l'expérience de chaque jour qui autorise à parler ainsi, avec tous les maîtres de la vie spirituelle.

Le moyen général qui nous fait arriver à la mort de nous-même, c'est la mortification. On voit l'analogie de ces deux termes : mort et mortification ; et, en ce sens, mortification et abnégation, c'est tout un. Nous nous servons toutefois de préférence du terme d'abnégation, parce que ce mot a un sens plus précis et qu'il exprime mieux les actes à faire pour arriver à détruire en nous le *moi*, notre grand ennemi.

Mais, suivant les caractères généraux de ce *moi* que nous avons indiqués tout à l'heure, et qui sont, avons-nous dit, l'amour-propre, la volonté propre et l'esprit propre, la vertu d'abnégation appelle à son secours plusieurs autres vertus, et c'est par elles qu'elle acquiert la perfection qui lui est particulière. Ainsi elle arrive à la mort de l'amour-propre par l'humilité, à la mort de la volonté propre par l'obéissance, et à la mort de l'esprit propre par la simplicité de l'esprit.

C'est pourquoi nous allons traiter de ces diverses vertus dans les chapitres qui vont suivre ; mais nous entremêlerons

à ces trois sujets quelques autres fort importants qui les compléteront, et qui aideront le généreux novice à arriver à la pratique parfaite de la grande vertu d'abnégation.

CHAPITRE V

DE L'HUMILITÉ

Nous allons donc traiter résolument des moyens qui nous conduisent à la véritable mort à nous-mêmes, et d'abord de l'humilité, la divine vertu qui donne le coup de la mort à notre amour-propre. Le sujet est beau. S'il est bien compris et bien goûté, ce sera déjà une grande avance et une sorte d'assurance que le novice ira jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la vraie pratique de la vertu elle-même, avec la grâce de Notre-Seigneur.

L'humilité ! qu'il y aurait à dire sur l'excellence qui lui est propre, sur la gloire qu'elle procure à DIEU, sur le bien et la multitude de biens qu'elle assure à l'âme ! Un des livres les plus édifiants qu'on pourrait composer serait peut-être celui où l'on réunirait ce que les Saints ont dit de cette sublime vertu. Que de belles paroles dans les ouvrages des Pères de l'Eglise ! que d'admirables sentences dans les discours et les entretiens des anciens solitaires du désert ! Et, depuis ces temps reculés, que d'écrits ont été composés pour

la faire connaître, aimer et pratiquer ! Le plus beau livre qui soit sorti de la main des hommes, l'*Imitation de Jésus-Christ*, ne parle d'aucune vertu aussi souvent et avec autant d'onction que de l'humilité. Enfin c'est, au sentiment de tous, la vertu par excellence. « Un ancien solitaire étant interrogé par un de ses frères pour savoir ce que c'est que l'humilité, répondit que c'est quelque chose de divin¹. » Saint François de Sales disait à ses dignes filles de la Visitation : « Je vous souhaite sur toute perfection celle de l'humilité². »

Toutes les Règles religieuses, Constitutions ou Directoires, font l'éloge de cette vertu et la recommandent d'une manière très expresse et très persuasive. Le novice n'a qu'à lire et à méditer ce qui est écrit pour son Institut à ce sujet. Disons ici, pour l'aider dans cette intelligence et cette méditation, quelle est, à proprement parler, la nature et l'essence de l'humilité. Qu'il soit attentif; car voici le fondement de l'édifice spirituel, et si celui-ci n'était pas solidement établi, c'est inutilement qu'il prétendrait construire plus tard : il ne bâtirait que sur le sable.

L'humilité est la vertu qui nous met à notre place devant DIEU et devant toute créature, et qui, en même temps, nous fait aimer cette place comme étant celle qui est véritablement la nôtre et qui est la seule qui nous convienne. Ensuite elle nous fait désirer que DIEU et les créatures nous aident, par leur conduite sur nous, à nous y tenir et à nous y fixer.

¹ *Vies des saints Pères du désert*. Doctrine spirituelle de sainte Dorothee, liv. VIII, ch. XXIX. — ² *Entretiens spirituels*, ch. VIII, à la fin.

Or, cette place, c'est le néant et l'abjection. — Par conséquent, ce qui nous convient, en toute vérité et en toute justice, de la part de DIEU même et des créatures, c'est que leur conduite à notre égard tende sans cesse à nous tenir dans l'oubli, ou à nous faire sentir leur mépris.

O vérité terrible pour notre orgueil, pour notre nature si amoureuse d'elle-même, si avide de paraître et d'être estimée ! Mais vérité fondamentale, essentielle, et qu'il ne faudrait jamais cesser d'avoir devant les yeux ! Voici comment on la démontre jusqu'à l'évidence.

I. — *Nous ne sommes de notre fonds que néant, et, par conséquent, il est juste que Dieu, par sa conduite sur nous, et les créatures, par leurs procédés, nous laissent dans l'oubli.*

Qu'étions-nous, il y a trente, quarante, cinquante ans ? — Il est certain qu'un grain de poussière était alors plus que nous ; car nous n'étions rien, absolument rien, et il n'y avait en nous, puisque nous n'étions pas, aucune vertu, aucune énergie qui pût nous faire arriver à être quelque chose ; car le néant n'a et ne peut avoir aucune vertu ni aucune énergie.

Voilà donc notre fonds véritable, incontestable, essentiel même, c'est-à-dire le fonds nécessaire de toute créature : le néant, le rien.

Mais maintenant nous sommes quelque chose. C'est également incontestable. DIEU, le Tout-Puissant, le Principe de toutes choses, l'Eternel, le Maître souverain, DIEU nous a donné l'être ; DIEU a fait une œuvre qui est nous-mêmes, — nous-mêmes avec notre corps et ses organes, — notre âme

avec ses facultés intellectuelles et morales. Et cet œuvre de DIEU est quelque chose, certes ! et quelque chose de grand, d'admirable, une œuvre dans laquelle reluisent et éclatent sa puissance, sa sagesse, son amour.

Oui ! cela est vrai, et il faut en avoir une grande reconnaissance. — En tant que nous sommes l'œuvre de DIEU, et par conséquent le domaine de DIEU, la propriété de DIEU, le bien, et, s'il est permis de dire ce mot, la chose de DIEU, nous sommes un être véritable et réel, et même grand, dont la destinée est grande, puisque nous existons et que nous devons continuer d'exister à jamais, pendant toute l'éternité.

Mais *de nous-mêmes*, de notre propre fonds, nous demeurons ce que nous étions, c'est-à-dire le néant. Et c'est si vrai, que si DIEU ne nous soutenait pas sans cesse dans cet être qu'il nous a donné, nous retomberions de notre propre mouvement dans le néant ; nous retournerions à ce premier état qui est essentiellement le nôtre : le néant, toujours le néant ! Faisons une comparaison. Je tiens dans ma main une pierre, et sous ma main il y a un abîme sans fond. Tant que je tiens la pierre, elle demeure dans l'air et la lumière, mais que je retire ma main, sans même faire effort pour la précipiter dans l'abîme, la pierre, de son propre poids, tout naturellement, tombe dans cet abîme et s'y précipite elle-même : voilà la créature, me voilà moi-même avec toutes mes facultés, et mes forces et ma santé et tout mon être, — voilà mon état, ma condition essentielle entre les mains de DIEU. S'il retirait sa main toute-puissante, qui sans cesse me soutient sur l'abîme de mon néant, sans même qu'il eût un décret à porter, mais par le fait même de la cessation de son action

conservatrice, je tomberais dans le néant, ma vraie condition, ma vraie place.

O DIEU ! pénétrons-nous bien de cette vérité, dont la parfaite intelligence ne peut manquer d'exercer une grande influence sur toute notre vie spirituelle. Si elle n'est pas l'objet d'une profonde, claire, lumineuse conviction, il n'y aura jamais rien de bien solide dans l'ensemble de cette même vie. Mais voici la conclusion qui s'impose d'elle-même.

Donc, notre véritable place, celle qui nous convient en toute vérité et en toute justice, c'est l'oubli, c'est l'anéantissement devant DIEU et devant les hommes. — Donc, lorsque DIEU, dont les desseins sur nous sont toujours vérité, sagesse et miséricorde, nous met dans une sorte d'oubli et nous rapproche pour ainsi dire de notre néant, nous devons aimer cette conduite, comme on aime la vérité et la justice. — Donc encore, lorsque les créatures nous négligent, nous délaissent et semblent nous considérer comme inutiles, bons à rien, une sorte de néant, nous devons nous dire sincèrement qu'elles ont raison, et qu'elles nous traitent justement comme il convient.

Voilà de solides et utiles vérités. Que le pieux novice en fasse l'aliment de son âme ! Sa condition de créature lui impose évidemment l'amour de l'anéantissement ; sa qualité d'hostie, offerte à DIEU et à jamais fixée sur l'autel du sacrifice, en son adorable présence, devant sa majesté et sa gloire, confirme encore cet état d'obscurité profonde et comme de perte totale de soi-même. DIEU est tout, et lui n'est rien ; et quand la Providence, par quelque conduite particulière, le jette dans l'oubli, elle ne fait que répondre

à ce qui lui convient et qu'il doit reconnaître comme étant la vérité et la justice, et parce qu'il est créature et parce qu'il est victime.

CHAPITRE VI

CONTINUATION DU MÊME SUJET. — L'AMOUR DE
L'HUMILIATION

Mais voyons, par quelles voies de sa divine Providence, DIEU nous met quelquefois dans l'oubli et nous fixe dans une sorte de néant.

Il le fait de différentes manières. C'est par des ténèbres intérieures, des aridités, des impuissances dont nous ne pouvons pas sortir, quels que soient nos efforts ; c'est aussi extérieurement, par des infirmités, des maladies et autres états humiliants qui font voir que nous sommes comme réduits à rien, ne pouvant nous occuper de rien et concourir à aucune œuvre.

Eh bien ! ces états que nous ne devons pas désirer et chercher, au moins dans la conduite ordinaire de la vie, ces états anéantissants nous vont bien. Nous y sommes mieux à notre place ; et il faut aimer ces conduites de DIEU, comme étant pleines de vérité et d'amour.

Mais quand ce sont les créatures qui nous jettent dans l'obscurité et l'oubli, devons-nous aimer ce résultat, soit qu'il provienne de leur indifférence, de leur inattention ou de leur volonté formelle, volonté réfléchie et de bonne foi, ou accompagnée de malice ?

Oui, assurément ; toujours par le même principe : notre place toute naturelle et légitime, c'est le néant, c'est l'oubli. Or les hommes nous aident à nous tenir à notre place ; nous devons leur en savoir gré.

Cela est bien simple. On ne pense pas à nous, on n'en fait aucun cas ; jamais une parole d'estime, jamais une marque d'égard et d'attention. On nous oublie comme on oublie un vil instrument dont on n'a plus besoin ou qui est jugé bon à rien : il ne vient pas même à la pensée de qui que ce soit de nous confier le moindre emploi dans la communauté... Soyons bien intimement et sincèrement convaincus que tout cela est bien, que tout cela est dans l'ordre, et aimons ces dispositions à notre égard comme on aime l'ordre.

Méditez, approfondissez, jeunes novices, — et vous aussi, profès de tous les âges, — ces fondamentales vérités. Comme elles découvrent les vraies bases de la vie spirituelle, et comme elles éclairent d'une éclatante lumière l'humilité des saints, et surtout l'humilité du Saint des saints, Jésus, notre aimable Victime !

Pourquoi Notre-Seigneur nous apparaît-il toujours si abaissé et si anéanti depuis le mystère de son Incarnation jusqu'à celui de son Eucharistie ? Pourquoi est-il toujours si appliqué à disparaître et à n'être rien ? — Maintenant vous vous en rendez compte, il a pris un corps et une

âme créés ; il est donc créature devant son Père et devant les hommes. Il est donc néant, en un sens. Et il le sait, et nul n'a jamais pu, et ne pourra jamais comprendre comme Lui cette vérité : que DIEU est tout et que la créature n'est rien ; et c'est pourquoi il semble chercher des abîmes de plus en plus profonds ; et en effet, l'Eucharistie nous le cache encore plus que la Crèche et que le Calvaire. O vérité ! ô divine vérité, du tout de DIEU et de notre néant, révélez-vous aussi à nos regards obscurcis par l'orgueil !

Et c'est encore cette même vérité qui nous explique l'humilité de MARIE, notre aimable Mère et de tous les saints. Plus une âme est éclairée, plus elle est humble.

Mais elle n'attend pas que DIEU ou les créatures la placent dans l'oubli qui lui convient ; elle ne cherche elle-même que cet oubli, par les moyens qu'elle prend d'être toujours dans l'obscurité, aimant tout ce qui est de nature à la cacher et à l'anéantir dans l'estime des créatures. Elle aime les choses simples et communes¹. Son langage, ses manières, ses vêtements, tout ce qui est à son usage, ses relations d'amitié et de société, tout se ressent de cette disposition et de cet amour de l'oubli et de l'anéantissement.

¹ Voici à ce sujet une instruction de saint Nil, si célèbre parmi les anciens, qui l'appelaient *le Sage*. Il écrivait à Alcibiade, scolastique : « Vous désirez d'acquérir la précieuse vertu d'humilité, et vous me demandez comment vous devez vous conduire pour l'acquérir. Le voici : soyez fort simple dans vos habits, vos meubles, votre nourriture, votre façon d'agir, soit que vous marchiez, soit que vous parliez, soit que vous donniez le salut aux autres. Qu'il n'y ait en vous aucune affectation, mais pratiquez en tout la simplicité. » (*Vies des Pères du désert*, liv. VI, ch. IV.)

Nous voudrions en terminant ce premier point citer, plusieurs exemples et maximes des saints ; mais il faut nous borner. Si le novice peut se procurer le beau livre de saint Jean Climaque, intitulé : *l'Echelle*, qu'il lise le vingt-cinquième degré il y trouvera une doctrine d'or sur le sujet qui nous occupe¹. — Passons au second point dont la pratique est la perfection de la vertu d'humilité.

II. — *Nous sommes de misérables pécheurs, par conséquent, il est juste que nous ne recevions de la part de Dieu et des créatures que le mépris.*

Comme créatures, nous ne sommes que néant et nous ne méritons que l'oubli ; mais nous sommes aussi pécheurs, et en qualité de pécheurs, ce qui nous convient en toute vérité et en toute justice, c'est le mépris.

Hélas ! qu'est-ce qu'un malheureux pécheur ?

C'est une âme qui est tombée dans la dernière ignominie. Se séparant du souverain Bien, de Celui qui est tout ordre, toute vérité, toute pureté, elle est tombée par le péché mortel, dans un abîme d'erreur, de désordre, de souillure. Nous ne pourrions jamais sur la terre nous faire une idée exacte de l'état d'abjection qui est le sien.

Considérons qu'elle a perdue l'état de grâce si saint, si glorieux, reçu au saint Baptême, l'amitié de Dieu, la présence du Saint-Esprit, le droit au ciel. Quelle pauvreté ! quelle extrême indigence ! quel hideux dénûment ! Le pauvre le plus misérable qui soit au monde est mille et mille fois au-

¹ L'abrégé de cette doctrine se trouve dans les *Vies des Pères du désert*, iv. VI, ch. IX.

dessus d'elle. Il manque des biens périssables et corruptibles de cette vallée de larmes, — et elle a perdu volontairement les biens ravissants, éternels, de la vraie Patrie ; elle a perdu DIEU lui-même.

En même temps elle a mérité l'enfer éternel, l'enfer avec toutes ses horreurs, ses hontes, sa dégradation, son incompréhensible ignominie... Elle a mérité d'être éternellement sous les pieds de Satan...

Après cela voyez sa noire ingratitude : elle a rendu inutiles pour elle tous les travaux, les souffrances, les prières, la Passion, la Mort de JÉSUS-CHRIST, tout son amour, toutes les tendresse de son Cœur.

Et cette âme, c'est chacun de nous, quand nous eûmes le malheur de commettre le péché mortel. Et si nous n'avons pas eu ce malheur, nous en sommes capables à chaque instant ; et nos péchés véniels, si multipliés, nous font bien voir ce que nous deviendrions, si la main miséricordieuse de Jésus ne nous soutenait pas sur l'abîme épouvantable de notre corruption et de notre malice.

Ah ! certes, si les créatures nous laissent dans l'oubli le plus complet, elles feront bien ; mais si elles font tant que de s'occuper de nous, ce qu'elles nous doivent, n'est-ce pas l'aversion et le mépris ?

Voyez le doux Jésus, voyez notre douce Victime, qui a pris sur lui nos péchés, qui, pour cela se considérait comme pécheur ; voyez ce qu'il a souffert de rebuts et de délaissements de la part de son Père, « qui pour nous, dit saint Paul, l'a traité comme s'il eût été le péché même¹. » Voyez

¹ Il cor., v, 21.

comme il s'est exposé et livré aux injures, aux outrages, à la dérision, à tous les plus humiliants traitements de la part de ses ennemis, de ses bourreaux...

Voyez aussi les saints, voyez leur amour, on pourrait dire leur passion, pour les humiliations de toute sorte. Le récit des actes héroïques qu'ils en ont fait serait long. Les uns ont voulu passer pour fous et insensés, comme nous le lisons avec admiration de cette sainte religieuse appelée Isidore, qui habitait le monastère de Tabenne, fondé par saint Pacôme, et dont le grand Pityrion, disciple de saint Antoine, découvrit l'éminente vertu, par la révélation d'un ange¹. D'autres, accusés faussement, ont estimé les calomnies comme un trésor, qu'il fallait bien se garder de perdre par quelque justification. Tous les saints de tous les siècles ont eu une sorte de soif dévorante pour les humiliations et le mépris. Il faut nous résoudre à ne recommander la vie particulière d'aucun saint, car il faudrait les citer toutes.

Que le jeune novice marche donc généreusement, joyeusement, sur leurs traces bénies; qu'il sache que de grandes consolations lui sont assurées, consolations mille fois plus douces au cœur que toutes les satisfactions de l'amour-propre, et qu'il se souvienne que, par cet amour de l'humiliation et du mépris, il établit les bases d'un édifice indestructible. C'était une des sentences de saint Nil, célèbre solitaire du Sinai. Recueillons ses paroles tombées d'une bouche si vénérable.

« Réjouissez-vous dans l'humiliation : l'humilité est une vertu éminente dont les fondements sont si solides que rien

¹ V. ce récit dans les *Vies des Pères*, liv. II, ch. VI.

ne saurait l'ébranler... Lorsque le démon voit qu'on s'exerce dans cette vertu, il tâche de nous la faire paraître comme vile et méprisable, afin qu'ayant de l'horreur pour les humiliations, nous n'ayons plus de goût et d'estime pour l'humilité ; mais celui qui soutient généreusement les humiliations et les mépris s'élève par ce saint abaissement à une très haute sagesse ¹. »

Voilà de grandes et encourageantes paroles. Elles préparent le jeune novice au sujet que nous allons traiter dans le chapitre suivant, et qui sera comme le complément de celui qui vient de nous occuper.

CHAPITRE VII

LES ÉPREUVES DU NOVICIAT

Le noviciat est un temps d'épreuves. Il le faut ainsi nécessairement, pour le bien du jeune novice, qui ne pourrait devenir, sans le secours des épreuves, un profès édifiant, une vraie victime de DIEU. Qu'il n'oublie pas qu'il s'agit, pour lui, de faire mourir le vieil homme, de détruire cette misérable vie de nature dont nous sommes pénétrés et saturés en venant du siècle, et d'arriver à vivre de la vie de la

¹ *Vie des Pères du désert*, liv. VI, ch. v et vi.

grâce ; or, pour toutes ces fins. il faut passer par la tribulation. Un noviciat plein de douceur serait un grand malheur. « Sachez, mes chères filles, dit saint François de Sales, que, si le grain de froment tombant en terre ne meurt, il demeurera tout seul ; mais s'il pourrit, il rapportera au centuple : la parole de Notre-Seigneur y est toute claire, sa très sainte bouche l'ayant elle-même prononcée. Par conséquent, vous qui prétendez à l'habit, et vous autres qui prétendez à la sainte profession, regardez bien plus d'une fois si vous avez assez de résolution pour mourir à vous-même et ne vivre qu'à DIEU. Pesez bien le tout ; le temps est encore long pour y penser, avant que vos voiles soient teints en noir ; car, je vous le déclare, mes chères filles, et je ne veux point vous flatter, quiconque désire vivre selon la nature, qu'il demeure au monde, et que ceux qui sont déterminés de vivre selon la grâce viennent en Religion, laquelle n'est autre chose qu'une école de l'abnégation et mortification de soi-même. C'est pourquoi vous voyez qu'elle vous fournit de plusieurs outils de mortification, tant intérieure qu'extérieure¹. »

Voilà donc le doux et indulgent saint François de Sales qui parle comme un Père du désert de Scété ou de Tabenne. Du reste, l'Esprit-Saint lui-même semble avoir annoncé au jeune novice cette nécessité de l'épreuve au commencement de la vie spirituelle. Écoutons cette divine leçon :

« Mon fils, lorsque vous entrerez au service de DIEU, demeurez ferme dans la justice et dans la crainte du Seigneur et préparez votre âme à l'épreuve.

« Humiliez votre cœur dans les afflictions qui survien-

¹ *Entretiens spirituels, XV.*

dront ; attendez avec patience ; prêtez l'oreille et recevez avec docilité les leçons de la sagesse, et ne vous hâtez pas d'agir ou de parler au temps de l'obscurité et de la tentation.

« Mais souffrez en paix les retardements de DIEU. Demeurez-lui fidèle et uni, et ne vous laissez point d'attendre son secours, afin que votre vie soit à la fin récompensée par une grande joie.

« Acceptez donc de bon cœur tout ce qui vous arrive de fâcheux ; demeurez en paix dans votre douleur, et au temps de l'humiliation gardez la patience ;

« Car l'or et l'argent s'épurent par le feu ; mais ceux que DIEU veut recevoir parmi les siens sont éprouvés au creuset de l'humiliation ¹. »

Ainsi parle le Saint-Esprit. Ses paroles nous font connaître clairement les épreuves qui nous attendent ; mais aussi elles nous promettent les consolations et les bénédictions de DIEU ; nous arriverons infailliblement à celles-ci par la voie sûre des premières. C'est la remarque des saints Pères dans l'interprétation du texte que l'on vient de lire ² ; c'est aussi la remarque de saint François de Sales que l'on voudrait citer le plus souvent possible : « Les âmes religieuses, dit-il, ne doivent rechercher en la sainte Religion que DIEU et la mortification de leurs humeurs, passions et inclinations ; car si elles y cherchent autre chose, elles n'y trouveront jamais la consolation qu'elles prétendent ³. » Après

¹ Eccl., II, 1, 2, 3, 4. 5. Nous sommes servi de la paraphrase du P. de Carrières. — ² Voyez ce long commentaire que Corneille Lapiere consacra à ces premiers versets du ch. II de l'Eccl., et les textes des Pères qu'il cite. — ³ *Entretiens spirituels*, XX.

ces réflexions dont l'autorité est si grande, arrivons à notre sujet.

Nous appelons *épreuves du noviciat*, cette variété plus ou moins considérable de peines intérieures et extérieures qui exercent la patience du jeune novice, mais dont la fin, s'il les supporte courageusement, est de le fortifier et de l'établir dans sa vocation.

Les causes principales de ces épreuves sont les suivantes : DIEU d'abord, qui les veut d'une volonté toujours adorable, ou qui les permet d'une permission toujours sage. — Deuxièmement, les démons, dont la ruse et la malice, et les rapports avec nous sont incontestables. Les anciens se sont beaucoup occupés de cette action occulte que les démons exercent quelquefois sur nous, par la permission de DIEU. — Troisièmement, les créatures, nos Supérieurs, nos frères, — les personnes du dehors, — nos parents, — le monde. — Quatrièmement enfin, nous-mêmes, notre caractère, notre tempérament, nos défauts, etc.

Comme il ne semble pas à propos de faire ici un traité complet sur les épreuves qui peuvent assaillir un novice, nous nous en tiendrons à signaler celles qui nous paraissent les plus communes et qui proviennent : 1° de notre fonds mauvais ; 2° de la sainte Règle ; 3° de la direction de nos Supérieurs.

I. — *Epreuves qui ont leur principe dans notre fonds mauvais.*

Ce fonds mauvais, c'est la nature, c'est le *moi*, — c'est le caractère, le tempérament, la vie passée, avec ses habi-

tudes et ses souvenirs, c'est l'imagination avec ses fantômes et ses rêves.

Nous sommes ici en présence de tout un monde. Pauvre esprit humain ! comme il en faut peu pour le faire sortir de sa paix et l'agiter en tout sens ! Or, quand le trouble acquiert une certaine violence ou une certaine persistance, la tentation peut devenir extrêmement funeste.

Le novice arrive au monastère. Il s'imaginait qu'il y trouverait la paix, la joie et toute la béatitude du paradis. Il y trouve, en effet, tout ce qu'il faut pour en avoir tôt ou tard les avant-goûts ; et même il n'est pas rare que le DIEU de miséricorde fasse sentir au commencement ces délicieux avant-goûts, afin d'encourager cet enfant de son amour ; c'est la remarque qui est faite assez communément. Mais bientôt l'épreuve vient à son tour. — Voici un autre novice avec qui nous vivons côte à côte et face à face partout : aux exercices, au réfectoire, en récréation ; et son humeur, son caractère, ses manières, ne nous vont pas. Nous avons beau faire, beau prier : la secrète antipathie demeure, comme un ver rongeur, au fond de l'esprit et du cœur. Est-ce jalousie de notre part, ou bien notre impression est-elle fondée en raison ? Quoi qu'il en soit, nous souffrons, et l'esprit de malice et de discorde nous soufflera sans cesse à l'oreille qu'il faut vivre avec cette personne peut-être toute une vie, et toute une vie avec les mêmes peines.

Ou bien un reproche nous a été fait. Nous croyons avoir découvert de l'exagération, de l'injustice même dans cette observation. — « On n'aurait pas parlé ainsi à un autre. — On ne m'a pas compris. — On a des préventions. — Quelqu'un a fait un faux rapport, etc. » — L'imagination se

monte. — Le trouble gagne le pauvre esprit; — et la vocation, qui parut autrefois si certaine, n'est plus pour le novice désespéré qu'un rêve ridicule de ses illusions.

Une autre fois, une nouvelle arrive du monde que l'on a quitté. C'est notre père, c'est notre mère qui est malade... « N'est-ce pas une cruauté que de les laisser dans la souffrance? Cette souffrance même est probablement causée par la peine qu'ils ont eue, en me laissant venir au couvent. Le premier devoir n'est-il pas d'aller les consoler et les soigner? — Des hommes graves m'avaient parlé ainsi, quand je pensais, avec une ardeur irréfléchie, à imposer un tel sacrifice à ma famille. »

Une visite au parloir, surtout quand l'âme est sous une impression de tristesse ou de dissipation, peut donner lieu à de semblables peines, et à des tentations plus dangereuses encore, par les souvenirs qu'elle réveille ou par les imaginations qu'elle provoque.

Un autre jour, survient un malaise physique, une infirmité, une maladie... Ces fatigues proviennent du changement de nourriture, de la vie plus sédentaire ou plus laborieuse qu'on mène au monastère. Le mal s'aggrave. On devient bientôt bon à rien, et « quand les Supérieurs auront reconnu que nous n'avons pas la santé nécessaire pour faire les œuvres de l'institut ou en supporter les austérités, ils nous renverront dans notre famille. »

Et ainsi l'imagination va toujours grossissant les moindres peines. La douce paix des commencements abandonne le jeune novice. Ses exercices lui deviennent insupportables, la lecture l'ennuie, l'oraison est un supplice. Les murailles du couvent, l'air qu'on y respire, les visages qu'on y ren-

contre, enfin tout lui paraît un obstacle à son vrai bonheur, et les jours se passent dans une tristesse qui finirait par être mortelle, si quelque remède puissant ne venait guérir un si grand mal.

Et nous ne disons pas la dixième partie des épreuves intérieures dont le jeune novice peut être assailli ; comme aussi il y a des âmes qui n'ont jamais éprouvé le tiers de ce que nous disons ici. Mais il faut avoir compassion de celles qui souffrent, et leur rappeler l'oracle du Saint-Esprit : « Puisque vous étiez agréables à DIEU (et ce qui le prouve c'est le choix que ce DIEU de bonté a fait de vous, c'est la grâce précieuse de votre vocation), il a été nécessaire que l'épreuve vous affligeât¹. »

L'épreuve, en effet, telle que nous venons de la décrire, n'est pas un mal : l'épreuve est un bien et un grand bien. Elle nous fait voir d'une manière très-sensible ce que nous sommes véritablement, quel est notre fonds, et ce que nous deviendrions, l'abîme épouvantable dans lequel nous serions précipités, si nous étions laissés à nous-mêmes. Par conséquent, elle nous fortifie dans le sentiment de notre abjection et devient ainsi un auxiliaire puissant pour la vertu d'humilité. Elle nous porte à prier, et elle nous presse de le faire avec une grande ferveur et de vives instances, parce qu'elle nous découvre notre impuissance à faire le bien et, ce qui est pire, notre funeste inclination vers le mal. Elle nous rend en même temps plus reconnaissants envers DIEU ; car il est plus évident, au milieu de ces peines, que la grâce de

¹ Tob. XII, 13,

notre vocation et celle de la persévérance dans notre vocation sont purement gratuites.

Que de biens nous apporte donc l'épreuve ! Mais pour que le dessein de DIEU qui la permet se réalise, il faut du courage au milieu de la tentation. C'est à lui qu'il faut recourir par la prière, et non aux consolations humaines qui nous affaiblissent. Il faut sortir de nous-mêmes, de notre tristesse, de notre fâcheux abattement, puisqu'en nous-mêmes il n'y a que ténèbres, et que c'est notre propre fonds qui nous cause tant de souffrances ; et il faut aller et s'élever vers DIEU.

Nous venons de dire qu'il faut le faire par la prière. Ce moyen est d'une grande efficacité. « Si quelqu'un est triste, qu'il prie¹, » dit l'apôtre saint Jacques. Mais il faut aussi aller à DIEU par la foi. Qu'est-ce à dire ? C'est-à-dire qu'il faut chercher lumière et force, auprès de ceux qui sont pour nous l'image de DIEU : notre Supérieur, notre père spirituel, notre maître du noviciat ; et il faut leur demander ces secours comme à DIEU même.

Nous serions portés à croire que le second moyen (l'ouverture du cœur en esprit de foi) est, dans l'ordre de la Providence, plus efficace que le premier, parce qu'il suppose peut-être l'exercice d'un plus grand nombre de vertus.

Il est vraiment impossible de dire les éloges que les saints ont donné à cette sainte pratique. Les vies des Pères du désert sont pleines de sentences magnifiques et d'exemples instructifs sur ce point. Mais parce qu'il a été traité admirablement par le P. Rodriguez et que son livre : *Pratique de*

¹ S. Jacob., v, 13.

la perfection chrétienne et religieuse, est dans toutes les communautés, nous ne dirons rien de plus. Mais que le novice n'oublie pas que la fidélité à découvrir son intérieur au Père spirituel du noviciat, surtout dans les tentations et les épreuves, est une marque très rassurante de prédestination.

Qu'il s'en souviennne, spécialement au milieu des épreuves dont nous allons parler, parce qu'il pourrait avoir, en ces occasions, plus de répugnance à le faire.

CHAPITRE VIII

ÉPREUVES QUI NOUS VIENNENT DIRECTEMENT DE NOS SUPÉRIEURS

L'Esprit-Saint dit au livre de l'Ecclésiastique ces belles paroles :

« La Sagesse marche avec celui qui s'est confié à elle, et elle le fait entrer dans la tentation, et elle le choisit entre les premiers pour l'éprouver.

« Elle le conduit ainsi dans la crainte et dans les épreuves et elle l'exerce par les peines dont ses instructions sont ordinairement accompagnées, jusqu'à ce qu'elle l'ait

sondé dans ses pensées et qu'elle se soit assurée du fond de son âme.

« Alors, si elle le trouve fidèle, elle l'affermira elle lui rendra sa voie plus facile et elle le remplira de joie¹. »

Ces paroles semblent avoir inspiré les Fondateurs d'ordres, dans les règles qu'ils ont écrites, et dans la conduite qu'ils ont tenue à l'égard de ceux qui demandaient à entrer dans leurs communautés; et de fait, un des commentateurs de l'Écriture les plus consultés, Corneille Lapierre, rappelle à propos du premier verset, ce qui était d'usage dans les monastères de l'Orient, pour éprouver la vocation des novices et les fortifier dans la vertu. Nous allons bientôt citer les paroles de Cassien, qu'il rapporte dans son commentaire.

Ce que nous avons à dire paraîtra peut-être étrange aux personnes qui n'ont pas connaissance des traditions de la vie Religieuse, depuis le commencement de son institution, et qui, n'ayant d'autres idées de cette vie parfaite que par les adoucissements introduits par le malheur des temps, s'imaginent qu'il y aurait exagération à revenir aux observances anciennes, et trouvent celles-ci impraticables dans un siècle comme le nôtre. Cependant, les anciens n'ont pas été dépourvus de sagesse. Saint Pacôme en particulier, dont nous allons rappeler la règle, reçut cette règle de la main d'un ange. L'Évangile, les conseils évangéliques sont toujours les mêmes; notre propension à l'orgueil et à la sensualité est toujours la même aussi. Pour justifier l'oubli que l'on fait quelquefois des austères pratiques des anciens et des moyens énergiques qu'ils prenaient pour arriver à faire

¹ Eccli., iv, 18-20.

mourir la nature dans les jeunes religieux, il faudrait prouver que, grâce à la civilisation et à la politesse de nos mœurs, nous avons une nature meilleure, plus docile à la voix de DIEU; que pour nous la vertu est plus facile, et qu'avec moins d'efforts nous atteignons aussitôt les sommets de la perfection.

Oh ! qu'heureuses, au contraire, et sages et bien inspirées sont les communautés récentes, qui ont puisé dans l'antiquité religieuse, dans les règles des anciens Pères, dans les maximes et la conduite de ces hommes fameux par l'héroïque sainteté de leur vie, l'esprit de force, de prudence, de vérité, qui les animait, et qui seul, donne aux institutions leur vraie solidité ! Et heureux le novice qui trouvera sa consolation à la lecture de ce qu'ont fait ses devanciers, et n'aura qu'un désir : posséder leur esprit d'abnégation et marcher sur leurs traces !

Nous venons de nommer saint Pacôme. Ce grand saint, qui naquit dans les dernières années du troisième siècle, a toujours été considéré comme le vrai fondateur des ordres cénobitiques¹, et sa règle, qu'il reçut d'un ange, a été trouvée si belle, qu'on peut assurer qu'elle servit de modèle et même de fondement à toutes les autres règles monastiques, tant en Orient qu'en Occident. Voici ce que nous apprenons de la conduite qui était observée à l'égard des novices, soit par le texte même de la règle du saint, soit par les écrits de Cassien, qui avait visité les monastères établis par saint Pacôme, pour en connaître et en décrire ensuite les usages

¹ *Cénobitiques*, c'est-à-dire des ordres dont les Religieux vivaient ensemble dans des monastères, par opposition au nom d'*anachorètes*, donné aux Religieux qui vivaient isolément, comme saint Paul, premier ermite, dans le désert.

Quoique les moines de Tabenne (c'était le nom de l'ordre de saint Pacôme) fussent en très grand nombre¹, il ne faut pas croire qu'on admettait sans choix et sans épreuves, tous ceux qui demandaient à être reçus. Quand quelqu'un se présentait à la porte du monastère, sollicitant la faveur de devenir Religieux, on ne l'introduisait pas d'abord dans l'intérieur; mais après en avoir donné avis au Supérieur, on le laissait dehors pendant quelques jours, pour s'assurer de sa bonne volonté, par la persévérance avec laquelle il supporterait cette épreuve et continuerait de solliciter son admission. Cassien dit dans son livre des *Institutions monastiques*², que cette épreuve durait au moins dix jours, et, que, durant tout ce temps, le postulant était obligé de se prosterner aux pieds des frères qui passaient, et que ceux-ci devaient le rebuter avec des reproches humiliants et des paroles rudes, tant pour éprouver si son désir était sincère que pour voir s'il serait humble, patient et ferme dans son épreuve.

Durant les premiers temps, on examinait avec soin quel motif l'amenait à la Religion. On lui demandait, toujours conformément à un article de la règle³, s'il était bien résolu à quitter sa famille, ses biens et tout ce qui était au monde. Après cela, on commençait à l'instruire des diverses obligations de la vie Religieuse. C'était les portiers qui étaient chargés de lui donner les premières instructions. Enfin, on le revêtait de l'habit de novice. Mais Cassien dit qu'il n'était pas pour cela admis à la société des frères; il devait de-

¹ Saint Pacôme avait sous sa direction au moins douze mille Religieux. —

² Lib. IV, ch. III. Le texte est dans Corn. à Lap. in Eccli., IV, 18. — ³ Reg S. Pac., art. 26.

meurer encore un an entier sous la conduite d'un portier, pour qu'il s'exercât à l'humilité et à la patience, en servant, sous la direction de ce religieux, les hôtes et les étrangers.

On remarque, en outre, dans la vie de saint Pacôme, que ce célèbre fondateur ne recommandait rien tant aux novices que le renoncement à leur volonté, à leurs lumières particulières et à leur propre jugement, et que, pour les amener à la pratique de cette obéissance aveugle, il voulait que l'on combattit en toute occasion leurs désirs et leurs inclinations, et qu'on leur commandât quelquefois des choses qui en apparence choquaient la raison, mais qui leur servaient à acquérir la sagesse évangélique¹.

On dirait que la plus grande préoccupation de ces hommes de DIEU était de faire mourir la nature dans les jeunes Religieux. Mais c'était aussi la préoccupation de leurs fervents novices, comme on peut le voir par ce que nous racontent les plus anciens historiens. Saint Athanase, qui était contemporain de saint Pacôme, dit que les solitaires s'ingéniaient à trouver des Supérieurs d'humeur difficile et fâcheuse, qui les traitassent durement, et que plus ces Supérieurs se montraient sévères plus ces humbles religieux étaient prompts à lui obéir².

Nous voyons un exemple mémorable de l'esprit des anciens, au sujet de la formation et de la direction des novices, dans ce qui se passa à l'arrivée de saint Arsène au désert. On sait quel est le rang éminent que cet illustre solitaire avait occupé dans le monde. Il avait été chargé par Théodose le

¹ *Vies des Pères du désert*, liv II, ch. v. — ² Cité par Rodriguez, III^e partie, traité V, ch. VIII.

Grand de l'éducation des deux princes Arcadius et Honorius, qui devaient être plus tard empereurs, l'un de Constantinople, et l'autre de Rome ; et la réputation de l'autorité d'Arsène, à la Cour de Théodose, était telle qu'on l'appelait communément le père des empereurs. Enfin il fut touché d'une grâce particulière, et il résolut de quitter la cour avec toutes ses pompes, et de se rendre au désert de Scété pour y mener la vie austère des anachorètes. Mais à son arrivée, grand fut l'embarras des anciens pour savoir à qui des solitaires du désert ils s'adresseraient, afin qu'il fût formé aux vertus monastiques. Il n'était pas aisé, en effet, de trouver un maître à celui qui l'avait été des enfants des maîtres du monde. Ils se consultèrent donc entre eux, et enfin ils jetèrent les yeux sur le vénérable Jean le Nain.

Jean le Nain était un des solitaires de Scété les plus estimés pour la sainteté de sa vie. Il avait été formé aux vertus religieuses par un vieillard, qui n'avait rien négligé pour détruire en lui tout levain d'amour-propre ; et jeune encore, le saint avait eu à passer par les plus rudes épreuves du noviciat. Nous devons raconter un peu plus loin, au chapitre xiv de ce second livre, ce qu'imagina l'austère et saint vieillard, pour rompre la volonté de son novice et faire mourir en lui tout jugement humain. La réputation de sainteté de Jean le Nain n'avait fait que grandir depuis.

Les anciens, accompagnés d'Arsène, se rendirent donc à la cellule du célèbre solitaire, et lui présentèrent le nouveau venu. Ils lui parlèrent ensuite, en secret sans doute, de ce qu'il avait été dans le monde, à la cour de l'empereur, de ses qualités, de la ferveur avec laquelle il demandait à être admis parmi les frères, et des espérances que tout le monde

concevait. Jean le Nain ne parut pas faire grand cas, soit de l'arrivée d'Arsène, soit de tout ce qu'on lui racontait d'élogieux sur son compte. L'heure du repas arriva; il fit dresser la table, invita les solitaires à s'asseoir et ne dit rien à Arsène qu'il laissa debout. Le repas commence et se continue, et il n'offre rien d'abord à son nouvel hôte. Mais à la fin prenant un morceau de pain qui était sur la table, et, faisant un geste comme s'il l'avait jeté à un chien, il le lance au milieu de la cellule, en disant froidement à Arsène qu'il pouvait le manger s'il avait faim. — Mais, voici le triomphe de l'humilité! Arsène se met à terre et, marchant comme aurait fait un animal, s'approche du pain, le prend avec la bouche et le mange.

A la vue d'un acte de vertu si héroïque, Jean le Nain se réjouit dans son cœur, et dit aux solitaires : « Vous pouvez, mes frères, vous en aller avec la bénédiction du Seigneur. Priez pour nous. Je vous assure que celui-ci est propre à la vie religieuse¹. »

Quels hommes !... Nous convenons volontiers qu'il ne serait pas prudent de se conduire ainsi, à l'égard de tous les novices. Non ! c'est le cas de rappeler le mot de saint François de Sales : « Cette conduite est plus admirable qu'imitable. » Mais si le procédé est extraordinaire, étrange même si l'on veut, l'esprit qui en est le principe est saint; et il ne faut pas s'imaginer qu'il soit suranné, qu'il ne soit plus bon pour notre époque. Il a fait les grands religieux des premiers siècles, il fera les grands religieux de tous les temps.

Du reste, ces traditions se sont toujours conservées dans

les ordres monastiques qui sont venus après, et elles sont vivantes aujourd'hui comme alors dans les communautés ferventes. Nous avons un écho de ces traditions primitives, dans les paroles de sainte Jeanne de Chantal, parlant à ses filles de la Visitation, dont l'esprit propre semblerait pourtant devoir s'éloigner de cette manière de concevoir la formation des novices. Elle dit, en parlant de la maîtresse des novices dans ses admirables *Réponses* : « Le noviciat est le vrai temps de bien former les novices dans la perfection religieuse. Elle doit leur faire faire des épreuves devant la communauté; qu'elle les fonde bien dans les vertus solides; qu'elle les rende souples comme un gant; qu'elle les dépouille et détache de tout, rompant à tout propos leurs inclinations, volonté et jugement. Voilà les bonnes mortifications qu'elle doit leur faire pratiquer continuellement deux ans durant, et le tout avec esprit d'amour¹. »

Mais voilà le trait qu'il ne faut pas oublier : « Le tout avec esprit d'amour ! » Le maître ou la maîtresse des novices s'en souviendra, afin de ne jamais humilier, corriger, éprouver que par amour; par amour pour DIEU, à qui il faut former des enfants qui lui ressemblent; par amour pour Notre-Seigneur, à qui il faut préparer dans chacune de ces âmes une épouse digne de lui; par amour pour ces âmes : c'est le conseil du Saint-Esprit qui nous apprend que le principe de toute correction, de tout châtement infligé à un fils doit être l'amour². Oh ! oui ! répétons bien avec l'admirable fondatrice de la Visitation : « Le tout avec esprit d'amour; » — les

¹ Réponse sur la Constitution XXXIII. — ² Eccli., xxv, 1 : *Qui diligit Altum suum assiduatur illi flagella.*

réprimandes, les dures épreuves, les ordres et les contre-ordres, l'exercice constant de cette jeune âme, en qui il faut absolument détruire la vie de nature, le misérable *moi*, et faire régner et triompher la grâce. L'éducation religieuse ne saurait avoir un autre but; et notre pauvre fonds pervers et corrompu une fois connu, il n'est pas possible de prendre un autre moyen que celui de l'humiliation à temps et à contre-temps, de l'épreuve en toute occasion, et surtout de celle qui va directement à ce but : la mort du vieil homme et la vie du nouveau en nous :... « Le tout avec esprit d'amour. »

Mais le novice aussi se souviendra de cette bonne parole. L'amour est la bénédiction universelle que DIEU nous a donnée pour accommoder toute chose selon son bon plaisir et pour notre plus grand bien. « L'amour est une grande chose, dit l'auteur de l'*Imitation*, c'est un bien tout à fait grand. Lui seul rend léger tout ce qu'il y a de pesant et supporte avec égalité les inégalités de la vie; car il porte son fardeau sans en sentir le poids, et il rend doux et agréable tout ce qui est amer ¹. »

Cet amour, c'est l'amour de Jésus crucifié et Victime d'amour, pour lequel l'âme généreuse est prête à tout supporter. Et Lui-même, ce qu'il aime le plus, c'est l'oblation de nos humiliations et de tout ce qui nous établit devant lui dans cet anéantissement qui est notre vraie place et notre juste condition, puisque nous sommes victimes avec Lui.

Ainsi, le jeune novice aimera, en esprit d'amour, tout ce qui est de nature à l'abaisser et à l'anéantir à ses propres yeux, et aux yeux de ses Supérieurs.

¹ Liv. III, ch. v.

Un jour, on le recevra avec un visage froid ; on aura l'air pressé, quand il aura beaucoup à dire, bien des peines à révéler ; il semblera qu'on ne reçoit ses communications qu'avec indifférence ou avec effort.

Une autre fois, on lui donnera une décision qui semblera contraire à celle qu'on lui avait donnée la veille. On lui commandera, sans égards pour ses attraits, ses goûts, ses aptitudes, son tempérament, une œuvre à faire, qui est à l'encontre de tout cela, et on lui ôtera un emploi qui lui allait à merveille.

Il avait pour compagnon d'emploi, de travail, etc., un novice dont les manières, l'éducation, la piété faisaient les délices de son noviciat : on l'associe à un autre qui lui est, sous tous les rapports, tout ce qu'on peut imaginer de plus antipathique. Plus de paix, plus de douceurs spirituelles, plus d'émulation pour la pratique de la règle et des vertus religieuses.

Il est souffrant : on a l'air de ne faire aucun cas de son incommodité. On n'a pas même gardé les lois les plus ordinaires de la politesse.

Un de ses parents est venu. On l'a traité sans attention ; un des frères convers a été même peu convenable..... Or, notre cher novice, déjà si éprouvé, a vu ou a su tout cela, et son cœur a été ulcéré ; la blessure a été vive et douloureuse, et voilà que, lorsqu'elle saignait encore, et qu'en toute simplicité il allait en parler au maître des novices, celui-ci a froidement cité la parole du Deutéronome : « Ceux qui ont dit à leur père et à leur mère : Je ne sais pas qui vous êtes, et à leurs frères : Je ne vous connais pas, et qui ont méconnu leurs enfants, ceux-là, Seigneur, ont gardé

vos commandements et sont demeurés fermes dans votre alliance¹. »

Pauvre novice !... Voilà donc ce qui vous attendait dans la vie religieuse ! Vous aviez dit peut-être, comme cette religieuse que saint François de Sales met en avant dans un de ses entretiens spirituels : « Je pensais qu'il suffisait, pour être une bonne Religieuse, d'avoir le désir de faire oraison, avoir des visions et révélations, aimer la lecture des bons livres. Et quoi ! j'étais si vertueuse, ce me semblait, si humble et si mortifiée ; tout le monde m'admirait. N'était-ce pas être bien humble que de parler si doucement à ses compagnes des choses de dévotion, raconter les sermons étant chez soi, traiter doucement avec ceux du logis, surtout quand ils ne contredisaient pas ? »

Le bon saint répond : « Certes, mes chères filles, cela était beau pour le monde ; mais la religion veut que l'on fasse des œuvres dignes de sa vocation, c'est-à-dire mourir en soi-même à toutes choses, tant à ce qui est bon et à notre gré qu'à ce qui est mauvais et inutile. »

Ainsi donc, courage et patience, jeune novice ! Il faut à tout prix mourir, mourir à la vie de nature, mourir au détestable *moi*. Il faut que le mauvais sang sorte ; il faut que l'abcès soit percé et que la pourriture qu'il contient soit jetée dehors ; il faut vomir le venin de l'amour-propre. Il faut nécessairement tout cela. Dans le monde, vous n'y pensiez pas. Le noviciat vous a ouvert les yeux sur le mal qui vous dévorait, ou qui paralysait l'action de la grâce en vous. Acceptez donc le bien qu'il veut vous faire. Ne craignez plus

¹ Deuter., xxxiii, 9. — ² Entr. xx°.

le coup de lancette qui perce l'abcès, et le remède amer qui purifie le sang. Acceptez avec cette apparence de mort la vie de JÉSUS-CHRIST, et bientôt, béni Enfant de DIEU, « qui semez dans les larmes, vous moissonnez dans la joie¹. »

CHAPITRE IX

LA PASSION DOMINANTE.

La passion dominante est une disposition intérieure qui nous incline au mal, et qui nous y incline plus fréquemment et plus violemment que toutes les autres.

C'est en elle que se ramasse, pour ainsi dire, la plus grande force de la vie du *moi*. Celle-ci se révèle et agit par toutes les passions de l'âme, mais elle semble avoir mis sa principale vigueur, sa plus puissante énergie, dans la passion dominante. Si l'on comparait cette vie à un arbre, il faudrait dire que la passion dominante en est la branche la plus forte, la plus vivace et la plus chargée de fruits, — de fruits de mort.

Il faut donc nous en occuper, ce sujet venant si naturellement, du reste, après ce qui a été dit précédemment. Il n'y a pas de progrès possible, dans la vie spirituelle, sans une

¹ Ps., CXXV, 5.

lutte sérieuse et constante contre ce mortel ennemi. C'est le sentiment unanime de tous les maîtres de la vie chrétienne, depuis les anciens des solitudes de Nitrie ou de Scété jusqu'aux ascétiques de notre temps qui ont écrit sur ce sujet.

Il faut dire ici quelles sont ses ruses et sa malice, — comment chacun arrive à discerner quelle est sa passion dominante, — et comment enfin on la combat et on en devient victorieux.

I. — *La malice de la passion dominante.*

Ce que nous venons de dire en donne déjà une idée. La passion dominante étant le *moi* humain à sa plus haute puissance, il est clair qu'elle est, avec le démon et le monde, un redoutable adversaire de la vie de JÉSUS-CHRIST en nous. Mais entrons dans quelques développements.

Il est certain que notre passion dominante est la source de la plupart de nos péchés, et particulièrement de nos péchés véniels. C'est elle qui contribue le plus à l'état de tiédeur; elle l'introduit dans l'âme et elle l'y fixe en quelque sorte. Après cela, les ravages qu'elle peut faire sont incalculables, si l'on fait réflexion que le propre caractère de notre passion dominante est de se cacher. Comme elle est nous-mêmes et que la grande difficulté est de nous connaître, il est évident que nous sommes naturellement illusionnée sur son compte. Il en est de ce mal comme de notre propre visage. Nous avons vu une personne une fois peut-être dans notre vie, et nous nous souvenons distinctement de ses traits. — Nous nous sommes vus cent fois, et nous n'avons presque aucune idée de nos propres traits.

Et s'il faut tout dire, non-seulement la passion dominante

se cache et ne veut point paraître un vice, mais elle affecte de passer pour une vertu ; et elle va jusqu'à donner à nos autres vices l'apparence des vertus. Une personne est pleine d'elle-même : c'est de la grandeur d'âme. Elle se scandalise facilement des défauts réels ou imaginaires du prochain : c'est du zèle pour la cause de DIEU, et le désir ardent du bien. Elle est faible et molle : c'est un esprit d'indulgence et de douceur qui la dirige en tout ; — et ainsi de suite. Le P. Faber avance à ce sujet une dure parole : « C'est pourquoi, dit-il, la passion dominante mène directement à l'impénitence finale ; et c'est là ce qui lui donne son caractère terrible¹. »

Il ajoute avec beaucoup de vérité : « S'il en est ainsi, il y a peu de sujets qui puisse offrir plus d'intérêt à l'homme sincère que celui de la passion dominante ; car de tous les obstacles aux progrès de l'âme dans la vie spirituelle, c'est le plus commun, le plus caché et par conséquent le plus dangereux... Nous voici donc en présence de l'une des affaires les plus importantes de notre vie : il s'agit de découvrir quelle est notre passion dominante. »

Cette affaire regarde tout chrétien et à tous les âges de la vie ; mais il est évident qu'elle s'impose plus naturellement et d'une manière impérieuse au jeune novice, puisque le but du noviciat est la mort du vieil homme, et la vie de l'homme nouveau dans ceux que DIEU appelle à la grâce de la vocation religieuse. — Passons donc à la seconde question.

¹ *Progrès de l'âme*, ch. VII.

II. — *Comment chacun arrive à découvrir en soi quelle est sa passion dominante.*

Nous avons trois moyens d'arriver à cette humiliante mais nécessaire découverte : 1^o la prière ; 2^o l'examen de conscience ; 3^o la direction. L'emploi constant et humble de ces trois moyens nous fait arriver infailliblement à distinguer de toutes nos autres passions, celle que nous avons principalement à combattre et à vaincre.

1. *La prière.* — Elle est le moyen général pour obtenir toute sorte de grâces. Ne manquons pas de nous en servir quand il s'agit de la connaissance de nous-mêmes, qui est une si grande grâce. Saint Augustin y avait recours, et il nous a laissé cette courte prière : « *Domine, noverim te noverim me ! noverim te ut amem te ; noverim me ut oderim me.* Que je vous connaisse, Seigneur, et que je me connaisse ! que je vous connaisse pour que je vous aime, que je me connaisse pour que je me haïsse ! » Demandons à ce Dieu de miséricorde de dissiper le nuage épais d'illusions qui pèse sur notre pauvre esprit ; supplions-le d'abaisser le bandeau qui couvre nos yeux et qui ne nous permet pas de voir la vraie lumière. Et cette prière est d'autant plus nécessaire que le propre de la passion dominante est, comme nous l'avons dit, de nous aveugler sur notre état spirituel, nous faisant prendre même pour vertu cet abominable défaut.

Hélas ! que d'aveugles !... Voyez le monde : il en est plein. Comme ces pauvres gens du siècle sont trompés sur eux-mêmes ! C'est parmi eux surtout que la passion dominante règne en souveraine dans les âmes, et y fait des ravages effroyables ! Oh ! qu'il faut avoir compassion de l'état misérable des pauvres mondains et prier pour eux ! Mais que le

Religieux se persuade que le même mal qui perd et damne le monde est en lui, et qu'il faut absolument que, par une prière fervente, constante, humble, sincère, il obtienne du DIEU des miséricordes de découvrir son ennemi pour le combattre sûrement.

2. *L'examen de conscience.* — Il serait difficile d'exagérer les fruits qu'apporte à l'âme ce saint exercice. Saint Grégoire, pape, dit que l'habitude de le faire est une marque de prédestination, comme la négligence à se rendre compte des fautes que l'on fait est un signe de réprobation¹. Notre-Seigneur semble se plaisir à nous recommander de veiller sans cesse². Saint Paul disait aussi à son disciple Timothée d'être attentif sur lui-même³. Enfin tous les maîtres de la vie spirituelle ont parlé de l'examen de conscience avec de tels éloges, et l'ont si fortement recommandé, qu'il n'est pas possible de lui accorder dans l'affaire de notre salut, une trop grande importance⁴. Mais une des meilleures bénédictions qu'il nous apporte, c'est assurément la connaissance de notre passion dominante.

Il faut pour cela que l'examen de conscience soit fait journellement, et constater ainsi quelles sont nos fautes les plus fréquentes. Si la passion dominante est la source de la plupart de nos fautes, évidemment nous ne sommes pas loin de la découvrir.

Mais à cette régularité quotidienne il faut ajouter une attention sérieuse et profonde, qui nous fasse constater sans

¹ Ap. Tronson, *Examen de conscience*, 1^{er} exam. — 2 Matth., xxiv, 43. — Marc., xiii, 37. — 3 I Tim., iv, 16. — 4 Il existe un ouvrage in-18 de 350 pages, intitulé : *Maximes des saints Pères et des Maîtres de la vie spirituelle sur l'examen particulier*. Perisse, libraire.

doute le vrai caractère de nos fautes, mais aussi et surtout leur cause. Il faut arriver à savoir dans quelles circonstances, à l'occasion de quels accidents, dans quelles relations particulières de société, avec quelles impressions intérieures de plaisir ou de tristesse, ces fautes sont commises.

C'est dire par là même qu'il faut que l'examen soit non seulement journalier et profond, mais patient et longtemps appliqué au même sujet. La retraite du mois viendra sous ce rapport en aide à l'examen de chaque jour; cet exercice mensuel est en partie un examen de conscience général, qui résume en un sens les examens de chaque jour.

Evidemment il n'est pas difficile d'arriver, avec un tel moyen à la découverte au moins très probable de la passion dominante. La direction vient enfin et la démasque entièrement.

3. *La direction.* — C'est ici comme l'oracle de DIEU. L'âme simple et droite y trouvera la lumière qu'elle y cherche. Qu'elle s'ouvre à son Supérieur en esprit de foi; qu'elle dise humblement et avec candeur le résultat de ses examens; qu'elle réponde, comme il convient à un enfant, aux questions qui lui seront faites, et qu'elle attende, avec une entière abnégation de jugement, la décision qui lui sera donnée. Ah! Certes, si elle n'arrive pas ainsi à connaître la vérité, où la trouvera-t-elle? Le directeur est l'homme de DIEU pour nous; il est celui qui, dans le plan de sa divine Providence, doit nous faire connaître ce que nous avons à faire et à éviter. Par conséquent, si nous ne mettons pas obstacle au dessein miséricordieux de ce DIEU de bonté, soit par négligence, soit (ce qu'à DIEU ne plaise!) par dissimulation,

il est de toute certitude que nous arriverons au résultat qui nous préoccupe.

Nous supposons donc que le jeune novice a le bonheur de connaître maintenant sa passion dominante. C'est peut-être, dans toute sa laideur, un des sept péchés capitaux : L'orgueil, — l'avarice, — la luxure, — l'envie, — la gourmandise, — la colère, — la paresse. — Et malgré ce vice hideux, il est dans la terre des saints, comme parle l'Écriture; il est au milieu de ces âmes pures, simples et généreuses qui semblent n'avoir pas connu le mal. — Ou bien son défaut dominant est un de ceux qui, se rattachant toujours sans doute aux péchés capitaux (il ne peut en être autrement), portent cependant un caractère moins repoussant, par exemple un des sept qui suivent : la vanité, — la jalousie, — la susceptibilité, — la disposition à se scandaliser, — la sensualité, — la légèreté, — l'indolence. — Ces humiliantes misères sont tristes à énumérer, mais enfin c'est notre fonds; et même lorsqu'on fait tant que de donner sur elles quelques détails, il est rare qu'on ne se sente pas profondément atteint par ces honteux défauts, et qu'on ne dise en soi-même : « Je n'ai pas seulement une passion, je les ai toutes, et elles semblent toutes dominantes un moment ou l'autre, chacune à son tour selon les occasions. »

Cela peut être en un sens; il est certain cependant, par l'expérience que les directeurs ont des âmes, qu'il en est une qui est comme la souveraine de ce monde révolté que chacun porte en soi-même; — et maintenant, considérant cette grande ennemie comme connue, nous allons voir de quelle manière nous devons la combattre.

LIVRE DEUXIÈME

CHAPITRE X

DE LA MANIÈRE DE COMBATTRE ET DE VAINCRE LA PASSION DOMINANTE

C'est ici le point le plus important, c'est aussi l'œuvre la plus difficile. Mais si nous avons le bonheur de réussir, quels ne seront pas les fruits de la victoire ! Pour combattre avec succès notre passion dominante nous devons le faire I. *surnaturellement*, — II. *résolument*, — III. *constamment*.

I. — *Surnaturellement*.

C'est-à-dire, l'attaquer avec les armes spirituelles et non avec celles que la nature et l'amour-propre nous fournissent. Car, dans ce dernier cas, nous combattons, à notre insu, non pas contre notre ennemi, mais pour lui. La passion dominante étant un défaut, il est évident qu'elle nous rend ordinairement peu agréables aux personnes avec lesquelles nous vivons ; il est évident aussi que, si elles nous gardent ce vice, ce travers, par un effet de leur charité, elles ont, dans tous les cas, un effort à faire ; et une fois qu'avec l'aide de notre Père spirituel nous connaissons ce vice, ce défaut, ce travers, nous tirons naturellement cette conclusion : que nous devons déplaire bien souvent aux personnes de la communauté, surtout si notre passion dominante est de

nature à paraître au dehors, comme il arrive pour la susceptibilité, l'indolence, etc.

Mais si nous prenons garde, le *moi* va se mettre de la partie ; il est prêt à nous offrir ses services, dans la lutte à engager avec la passion dominante, et ainsi, comme un véritable traître et non comme un allié, il va tourner à son profit, et non au profit de la grâce et de la gloire de DIEU, les efforts que nous allons faire. Voici comment :

Notre passion dominante est haïssable aux autres ; elle est donc pour nous une véritable humiliation. Dans le monde, elle était inaperçue peut-être ; ici tout le monde a pu s'en apercevoir. Il faut donc au plus tôt s'en débarrasser. Mais si vous le faites sous l'impression de cette peine humiliante, si vous vous préoccupez de paraître moins imparfait, à cause de vos Supérieurs et des autres novices ; — ou bien encore, si c'est principalement pour vous hâter de vous débarrasser de la confusion que vous éprouvez à être si misérable et si imparfait, — si c'est la perfection pour la perfection que vous cherchez, c'est-à-dire pour le décorum qu'elle donne à l'âme, et à cause de l'espèce de satisfaction humaine que vous ressentirez à en être arrivé là, — soyez assuré que vous avez perdu beaucoup de temps, et peut-être tout votre temps, dans vos préoccupations et vos efforts.

Définons-nous toujours de tout regard que nous portons sur nous-mêmes, si la pensée de DIEU ne préside pas à cette vue. Il peut se faire que le désir de notre perfection ne soit qu'humain et un fruit bien misérable de notre amour-propre.

Mais assurément l'amour-propre fait son œuvre tout à son

aise, si dans le bien que nous faisons, si dans la victoire que nous remportons sur nous-mêmes, nous avons la faiblesse de tenir compte des créatures et de leur estime.

L'abbé Macaire répondit autrefois très agréablement, dit Cassien, à un solitaire qui se plaignait de ne pouvoir atteindre, maintenant qu'il était au désert, neuf heures du matin sans prendre quelque nourriture, lui qui auparavant pouvait, dans un monastère, passer toute une semaine sans même avoir envie de rompre le jeûne. « C'est qu'ici, lui dit-il, personne ne vous voit jeûner et ne peut vous nourrir de ses louanges ; mais au monastère le regard des hommes vous soutenait, et la vaine gloire vous valait un repas¹. »

Hélas ! que cette observation, toute singulière qu'elle est, est juste, et comme elle exprime bien un des plus pitoyables travers de notre amour-propre !

La conférence de Cassien d'où ce trait est tiré est précisément celle où l'abbé Sérapion, « solitaire recommandable surtout par sa vertu de discrétion², » traite des vices principaux, et particulièrement de la passion dominante. Il y donne divers conseils fort sages ; mais il recommande surtout d'user, pour combattre cet ennemi domestique, des armes spirituelles. Il faut écouter cet enseignement, qui répond si bien à ce que nous venons de dire : attaquer la passion dominante surnaturellement :

« Dans le combat que nous avons à livrer à nos vices, il faut examiner celui qui nous est le plus redoutable, et diri-

¹ Cassien, 5^e conférence. — ² Ce sont les expressions mêmes de Cassien, au commencement de la cinquième conférence.

ger contre lui toutes nos attentions, tous nos efforts. C'est vers cet ennemi qu'il faut lancer comme des traits nos mortifications de chaque jour¹, nos soupirs, nos gémissements, nos vertus, nos méditations; adressons sans cesse à DIEU nos prières et nos larmes, afin d'en obtenir la paix et la victoire; car il est impossible de triompher d'une passion, sans être d'abord persuadé que ce n'est pas par nos propres forces que nous pouvons être victorieux, mais avec le secours de DIEU². »

Il ajoute même un peu après³, que nous ne devons pas nous glorifier de cette victoire, mais en rapporter toute la gloire à DIEU seul. Il insiste surtout sur cette recommandation particulière, et ainsi il nous apprend que la première disposition pour arriver à vaincre notre grand ennemi, c'est la foi, c'est la prière, c'est le pur zèle et l'amour de la gloire de DIEU.

II. — *Combattre notre passion résolument.*

Cela veut dire : 1° L'attaquer de front et directement par des actes contraires à ceux qu'elle nous inspire, et 2° Prévoir avec une grande vigilance les circonstances particulières où elle exerce surtout son empire, pour en prévenir les surprises et en arrêter les effets.

1° Il faut l'attaquer de front et directement. Prenons un exemple. Supposons qu'il s'agisse de la jalousie. La jalousie ! c'est un vice bien grossier et bien humiliant. Que l'on a de la peine à convenir qu'on est jaloux ! On veut bien passer

¹ Le texte porte : *nos jeûnes de chaque jour.* — ² Cinquième conférence. n° 14. — 3 N° 15.

pour irascible, ou sensuel, ou inconstant, mais jaloux!... Ce qu'il y a de vil dans cette passion révolte notre orgueil au dernier point. Et cependant elle n'est pas chimérique. Hélas ! c'est un des fléaux des noviciats peu fervents. Les rapports de cette sœur avec la Révérende Mère, avec la Maîtresse des novices, avec le Directeur spirituel, les attentions qu'on a pour elle ou dont on s'imagine qu'elle est l'objet, ses progrès spirituels, ses manières plus modestes, et puis les choses les moins capables d'exciter en nous ce sentiment haïssable, une bagatelle... tout en un mot, provoque, irrite, désole un pauvre esprit jaloux. Les autres sœurs ne s'aperçoivent de rien ; la pauvre âme atteinte de jalousie s'aperçoit de tout, s'attriste de tout et porte partout le dard empoisonné qui la blesse. Certes, il faut avoir compassion de cette âme qui est vraiment à plaindre, et lui venir en aide par quelques bons conseils.

Voici comment elle attaquera son défaut dominant : 1^o elle priera beaucoup, mais avec paix, simplicité et sérénité, pour la personne qui la fatigue de la sorte ; elle fera la sainte communion pour elle, demandant instamment à Notre-Seigneur de la faire grandir en sainteté, de multiplier en elle les grâces reçues, et elle remerciera ce divin Maître de ce qu'il s'est choisi une si fidèle servante. C'est surtout quand le sujet de la jalousie sera la vertu et la ferveur de la personne en question qu'on agira ainsi.

Si c'est la supériorité de son talent, de son éducation, etc., il faut prendre l'habitude, toutes les fois que l'on pensera à elle, de se mettre *en esprit* à ses pieds, en disant : « Seigneur, faites-moi la grâce de comprendre que c'est un grand honneur pour moi d'être aux pieds de cette âme, puis-

que j'ai mérité d'être aux pieds du démon. » Il faudra avoir soin de faire la même pratique, en récréation, lorsqu'on se trouvera en sa présence, que l'on parlera ensemble, etc. Et tout cela avec beaucoup de tranquillité d'esprit et de simplicité. Ayez soin que rien ne paraisse de vos dispositions intérieures.

Si ce sont les rapports qui existent entre cette âme et ses Supérieurs qui excitent votre jalousie, tournez-vous amoureusement vers Notre-Seigneur, et dites-lui : « Seigneur, que votre œuvre de sanctification se fasse dans cette âme, par les moyens que vous avez choisi ; qu'en elle et autour d'elle tout soit saint ! Pour moi, je désire comprendre plus que jamais que vous suffisez à tout, et que, si vos dons sont excellents, vous êtes, vous, ô mon Jésus, l'excellence même et le suprême bien, et l'unique joie de mon âme ! »

Si l'on se sert de ces moyens surnaturels, il n'est pas possible que la victoire se fasse longtemps attendre. On peut compter qu'assurément la grâce prendra la place de la nature agonisante.

S'il s'agissait d'un autre défaut dominant, nous aurions sans doute d'autres conseils à donner ; mais nous avons mis l'âme fervente sur la voie. Ainsi : 1^o attaquer directement et de front la passion dominante ¹.

¹ Il y a une exception à cette règle, tout le monde le sait. C'est lorsqu'il s'agit de la passion contraire à la vertu des anges. Ici la victoire est dans la fuite, fuite des occasions quelles qu'elles soient, soin vigilant mais humble et paisible à écarter toute imagination, tout souvenir, et à faire diversion, quand la tentation s'annonce par les troubles qui la précèdent et qui l'accompagnent ; mortification des sens, de l'ouïe, de la vue ; et enfin et surtout prière affective, humble, persévérante ; recours fréquent au Cœur de N.-S., à sa très sainte et immaculée Mère, à saint

2° Prévoir, avec une grande vigilance, les circonstances particulières où elle exerce son empire. — Ces circonstances varient infiniment; et, suivant la nature de la passion elle-même, c'est tantôt ici, tantôt là, tantôt en vue des hommes et tantôt dans le secret de la cellule, qu'elle tend à exercer sur nous sa funeste influence. Le parloir, la récréation, le réfectoire, le lit, les rapports avec les Supérieurs, avec les personnes du dehors, les lettres qu'on écrit, les affaires qu'on traite, l'emploi qui nous est confié, etc., voilà autant de circonstances qui, suivant le vice dominant dont nous sommes atteints, peuvent nous devenir fatales. Mais l'expérience sera notre lumière; et quand nous saurons que tel lieu, telle relation de charité, telle occupation que le devoir impose fournit à l'ennemi l'occasion de nous tendre des pièges et de nous faire tomber dans ses filets, nous serons attentifs et circonspects. Ainsi, je suppose que la manière de faire, le langage, les gestes d'une personne avec qui j'aurai à traiter, à agir dans mon emploi, me fatiguent, m'agacent, m'énervent, comme on dit : je ne l'aborderai pas sans avoir invoqué la douceur du Cœur de Notre-Seigneur, et la mansuétude de celui de sa divine Mère; au besoin je me figurerai, tout le temps de mes rapports avec cette personne, que je suis à ses pieds, sous ses pieds, pour honorer en elle la dignité si grande qu'elle a reçue de membre mystique et d'épouse de JÉSUS-CHRIST. Et je ferai tout cela avec tant de simplicité intérieure, qu'extérieurement il ne paraîtra rien que de natu-

Joseph, à notre ange gardien. Avec ces moyens surnaturels on peut bien souffrir encore et subir la douloureuse humiliation de ce que saint Paul appelle les *soufflets de Satan*, mais on n'est jamais vaincu.

rel dans ma conduite, évitant soigneusement que la contrainte que je m'impose soit remarquée.

Une âme qui aurait soin de prévoir ainsi les occasions où sa passion dominante la fait tomber, et qui, dans le travail contre elle-même, ne se découragerait jamais, malgré les surprises de son ennemi, cette âme ne tarderait pas à être victorieuse. C'est le conseil et l'espérance que donne à l'âme généreuse un des grands maîtres de la vie spirituelle.

« Prenez pour maxime, dit le P. Guillore, que, malgré les résolutions les plus généreuses de dompter votre passion dominante, il est moralement inévitable que vous y retombez encore de temps en temps; et là-dessus formez le dessein de ne jamais vous rebuter, quelques rechutes qui puissent vous arriver. Dites alors : Je suis homme, mais j'ai de la bonne volonté et beaucoup de grâces; le premier dépend de moi, le second ne me sera jamais ôté, et cela j'espère que le temps me fera obtenir la victoire; mais quand même cette passion me ferait retomber plusieurs fois chaque jour, je ne me découragerai jamais¹. »

Mais s'il est vrai que nous devons ne nous décourager jamais, il l'est aussi que nous devons persévérer dans une lutte constante et énergique. C'est ce qu'il faut expliquer en troisième lieu.

III. — *Combattre notre passion dominante constamment.*

La vie est un combat. Si nous perdons de vue cette vérité fondamentale, nous n'aurons jamais une vertu solide. « Le royaume des cieux souffre violence, a dit le divin Maître, et

¹ 3^e maxime du liv. II.

il n'y a que les violents qui le ravissent¹. » Il faut combattre toujours et partout, — combattre quand on a remporté une victoire, deux victoires et davantage, et combattre quand on a été vaincu une fois, deux fois, dix fois.

Mettons en principe qu'il est rare d'arriver à dompter tout à fait, à terrasser pour toujours la passion dominante. Nous avons cité précédemment le mot de saint François de Sales, parlant de l'amour-propre, dont la passion dominante est la plus vive et la plus énergique expression : « Nous serons bien heureux s'il meurt un quart d'heure avant nous. » Mais s'il est rare que nous arrivions à une complète victoire, même avec des efforts incessants, que serait-ce si volontairement nous nous laissons vaincre nous-même, sans nous soucier de réparer notre défaite ? Nous la réparons et elle devient en quelque sorte une victoire, lorsque nous avons le courage de nous punir nous-mêmes, et de nous punir sévèrement.

La pénitence à s'imposer varie avec la gravité de la faute commise et le caractère propre de la passion dominante. Dans tous les cas, ici la direction est nécessaire. La nature et peut-être la passion dominante pourraient trouver leur compte et remporter de nouveau une victoire certaine, dans la pénitence que nous aurions choisie nous-même indiscrètement. Ainsi une personne irascible, qui, après une faute d'impatience s'armerait d'une discipline et se frappe-

¹ Matth., XI, 13. Bossuet a dit cette grave parole, si humiliante pour notre orgueil, et qu'il dit exprimer un principe de foi : « L'amour-propre parvient à l'extinction entière de l'amour de DIEU ; mais, par la constitution de la justice de cette vie, l'amour de DIEU ne parvient jamais à l'extinction entière de l'amour-propre. » (*États d'oraison*, liv. V.)

rait avec une sorte de colère, sans cet esprit de confiance en DIEU qui doit faire le fond de toutes nos pénitences volontaires, cette personne, disons-nous, tomberait une seconde fois dans le mal qu'elle voulait corriger, et ce qu'il y aurait de plus déplorable, c'est qu'elle trouverait son malheur dans le remède même qui devait l'en préserver. Nous disons la même chose d'une personne vaniteuse qui s'imposerait d'elle-même une humiliation publique. Puisque cette humiliation est de son choix, il est bien à craindre que sa vanité ne trouve sa pâture dans le moyen qu'elle a pris pour la punir. Encore une fois, c'est principalement à la direction qu'est réservé le soin de désigner le remède au mal. L'humilité, la soumission, l'esprit de foi avec lesquels nous ferons connaître nos chutes, et nous accepterons la punition qu'elles méritent, voilà déjà une réparation et un progrès sérieux dans l'œuvre que nous avons entreprise.

Terminons par un sage conseil que donne le célèbre P. Faber, traitant le même sujet : « Soyez en garde contre l'illusion dans laquelle le démon cherchera à vous faire tomber, en essayant de vous persuader que tous ces combats, pour subjuguier la passion dominante, ne conviennent qu'aux saints et n'appartiennent qu'aux régions les plus élevées de la vie spirituelle. C'est une des maximes favorites du démon, et dont il se sert dans presque toutes les occasions. Un homme sage s'en défiera aussitôt qu'il l'entendra. Ce qui est infiniment plus vrai, c'est que notre âme ne peut jamais espérer atteindre les hautes régions de la spiritualité, tant que nous n'aurons pu obtenir un triomphe à peu près complet sur notre passion dominante. C'est là une condition indispensable ; il faut la remplir, et il faut la

remplir sans tarder. Non ! ni les visions, ni les extases, ni les mortifications, ni les miracles, ni même les brillantes lumières de la contemplation, ne nous feront avancer d'un pas (dans la voie qui nous conduit à l'union divine), si nous cessons de lutter avec une sainte opiniâtreté contre notre passion dominante¹.

CHAPITRE XI

LES DÉFAUTS DE CARACTÈRE

Après la passion dominante, nos défauts de caractère doivent attirer toute notre attention. Nous disons *après*, non en ce sens que nous ne devons nous attacher à les combattre qu'après avoir vaincu la passion dominante, mais parce que les défauts de caractère sont en général moins dangereux au salut que le grand ennemi dont nous venons de nous entretenir, dans le chapitre précédent. Il y a même des défauts de caractère qui ne sont directement la source d'aucun péché, mais seulement d'imperfections naturelles, comme il arrive, par exemple, lorsque le défaut principal de caractère est le manque de jugement; mais il faut ajouter toutefois que ces imperfections naturelles peuvent être si

¹ Progrès de l'âme dans la vie spirituelle, ch. VII.

préjudiciables à la vie de communauté, qu'elles soient un indice de non-vocation à l'état religieux. Et ce point de vue est très important.

On appelle *caractère* une disposition générale qui nous est naturelle, ou même un certain ensemble de dispositions qui donne lieu, pour chacun de nous, à notre manière de penser, de vouloir, d'agir, de nous conduire dans la pratique de la vie. Cette disposition générale ou cet ensemble de dispositions naturelles n'est pas toujours mauvais. Il y a des caractères naturellement bons. Mais bon ou mauvais, cet ensemble de dispositions, de tendances, d'habitudes, nous l'avons tous sans exception. Il tient au foud même de notre nature, et il dépend de notre tempérament, de notre éducation première, du soin ou de la négligence que nous avons mis dès notre enfance à pratiquer la vertu.

Nous ne traitons pas ici des caractères qui sont bons. Nous n'aurions à leur égard qu'une seule chose à dire, c'est qu'il faut les surnaturaliser, c'est-à-dire donner à nos tendances et à nos dispositions naturellement bonnes un mobile qui ne soit plus seulement le penchant droit et bien réglé d'une nature heureusement douée, mais la grâce, ses motifs, ses principes. Le maître ou la maîtresse des novices expliqueront facilement cela à leurs novices. Nous nous occupons des défauts de caractère. Le sujet est plus pratique et plus important.

On appelle *défauts de caractère* les dispositions, les tendances, les habitudes imparfaites, défectueuses et quelquefois mauvaises, par lesquelles notre *naturel* se révèle, se fait connaître à nos semblables.

Il y a certains défauts de moindre importance qui ne sont

pas un grand obstacle à notre sanctification et à notre admission à la vie de communauté. Mais nous devons les combattre avec soin, dès qu'on nous les a fait remarquer; on peut dire d'une manière générale qu'une victoire complète sur ces défauts, n'est pas essentielle à un état sérieux de perfection.

Il en est d'autres au contraire qui, s'ils ne sont pas déracinés durant le temps du noviciat, constituent, au sentiment des maîtres de la vie religieuse, un signe de non-vocation, et qui excluent par conséquent le novice de la grâce de la profession.

Ces défauts sont au nombre de douze. Nous allons les décrire brièvement, parce que trop de détails serait une sorte de hors-d'œuvre; mais nous pensons que ce que nous aurons dit suffira.

I. — *Le manque de bon sens*

Le manque de bon sens rend incapable de la vie de communauté. Il est la source d'une infinité de misères, surtout si le Religieux arrive à occuper un certain rang. On peut dire d'une manière générale qu'il vaudrait mieux avoir un peu moins de vertu et un peu plus de jugement, que certaines habitudes de vertu et peu de jugement. La vertu s'acquiert avec le temps et la bonne volonté. Le bon sens ne s'acquiert jamais. La grâce elle-même n'agit pas ou presque pas sur cet incorrigible défaut. Aussi les fondateurs

¹ A proprement parler, le manque de bon sens n'est pas un défaut de caractère, mais une infirmité intellectuelle. Ne voulant pas le passer sous silence, nous en parlerons ici, parce que nous n'aurons pas l'occasion de le faire ailleurs.

d'ordre et tous ceux qui ont traité des qualités nécessaires au novice sont inexorables sur ce point. Écoutons sainte Térèse :

« Il ne faut point recevoir les filles qui manquent de bon sens, parce qu'elles ne seraient pas capables de comprendre les bons avis qu'on leur donnerait. La plupart de celles qui ont peu d'esprit croient toujours savoir mieux que les plus sages ce qui leur convient. Ce mal me semble incurable, parce qu'il arrive rarement qu'il ne soit pas accompagné de quelque malice. Quand le bon sens manque, je ne vois pas en quoi une fille pourrait être utile à la communauté ; mais je vois bien qu'elle pourrait lui être fort nuisible¹. »

Rien de plus exprès. — Mais il y a des degrés dans ce défaut déplorable : et on conçoit que l'on puisse admettre un frère convers ou une sœur converse qui, n'ayant que peu de bon sens, ne pourrait exercer aucune influence fâcheuse dans la communauté.

II. — *Le caractère léger.*

Ce caractère est un grand obstacle à l'admission, et s'il ne se s'amende pas, il n'est pas possible de l'introduire dans une communauté, qui tient à conserver en elle le véritable esprit religieux. Le caractère léger est ennemi de la réflexion, du silence, de la persévérance dans la pratique de la vertu. Il est sujet à mille variations. On ne peut compter sur au-

¹ *Chemin de la perfection*, ch. xiv. Saint François de Sales, qui n'a pas son égal pour la manière aimable et spirituelle de rendre ses pensées, écrivait à une Supérieure de la Visitation : « La fille au bras court doit être reçue, si elle n'a pas la cervelle courte. » (Lettre du 9 novembre 1620.)

cune résolution de sa part ; et s'il arrivait à se contraindre et à se composer, même sans arrière-pensée, durant le noviciat, il serait capable de donner lieu à bien des désordres, une fois que le frein de la discipline semblerait s'être relâché pour lui, par l'admission à la profession. Ce sont ces sortes de caractères qui demandent ensuite mille dispenses, qui fatiguent les Supérieurs par mille démarches dans un sens ou dans un autre. Tantôt ils aspirent à rentrer dans le siècle, tantôt ils rêvent un ordre plus austère. Oh ! qu'il est important de surveiller les progrès qu'ils font au noviciat dans la pratique des vertus solides ! Si on ne peut pas constater cet amendement, il faut les renvoyer sans pitié. Que le novice atteint de ce mal se mette donc à l'œuvre résolument.

III. — *Le caractère dissimulé.*

On comprend l'opposition violente de ce caractère avec la vie commune, qui est tout épanchement, simplicité et franchise avec les Supérieurs, et cordiale, sincère et douce charité avec les frères ou les sœurs. Madame Louise de France, carmélite du monastère de Saint-Denis, si éclairée sur les qualités qui conviennent aux âmes religieuses, était d'une grande sévérité sur ce point. « Peu de défauts, dit l'auteur de sa vie, lui paraissaient plus opposés, à l'esprit religieux que le penchant au déguisement et à la duplicité. Elle le regardait comme une sorte d'incapacité radicale pour le cloître, parce qu'il tient au caractère et qu'il est plus rare qu'on s'en corrige que d'autres défauts, même plus grossiers ¹. »

¹ T. I, p. 250.

IV. — *Le caractère mélancolique et chagrin.*

Il rend malheureuses et la personne qui en est affectée et les personnes qui vivent avec elle. Une communauté qui aurait plusieurs membres atteints de ce mal serait bien près de sa ruine. Comment vivre, en effet côte à côte avec des esprits dont l'humeur est toujours sombre, dont la présence, les manières, toute la conduite ne répandent que tristesse et désolation autour d'eux ! — Mais il faut éviter de se méprendre sur la nature de ce mal. Il peut être simplement le fait d'une peine, d'une épreuve passagère et ne durer que peu de temps. Dans ce cas il y a peu à craindre ; la peine et l'épreuve passeront et la sérénité de l'âme reviendra. Quand la mélancolie n'est pas le fond du caractère, l'amendement est facile ; dans le cas contraire, il y a peu à espérer. Sainte Tèreise et sainte Chantal n'auraient pas admis à la profession un sujet habituellement dominé par son humeur mélancolique et chagrine.

Nous devons donc secouer cette tristesse, et puisque nous nous donnons à DIEU en qualité d'hostie, il faut, suivant le conseil de saint Paul, « que notre don soit fait avec joie ¹. »

V. — *Le caractère inquiet et toujours agité.*

Le bon et indulgent saint François de Sales a dit ce qu'il pensait de ce genre de caractère. Ses dignes filles de la Visitation d'Annecy lui avaient demandé son avis à ce sujet, et il répondit en ces termes :

« L'on me demande, en premier lieu, s'il se trouvait une fille qui fût fort sujette à se troubler pour de petites choses,

¹ II, Cor., ix, 17.

et que son esprit fût souvent plein de chagrin et d'inquiétude, et qu'elle ne témoignât parmi cela guère d'amour pour sa vocation, et que néanmoins cela étant passé, elle promet de faire des merveilles, qu'est-ce qu'il faudrait faire ? Il est certain qu'une telle fille, étant ainsi changeante, n'est pas propre pour la religion. L'on ne sait, dites-vous, si cela procède faute de volonté de se guérir, ou bien qu'elle ne comprenne pas en quoi consiste la vraie vertu. Or, si, après lui avoir bien fait entendre ce qu'il faut qu'elle fasse, elle ne le fait pas, il faut la congédier ¹. »

Saint François de Sales ne veut donc pas de ces personnes qui se troublent outre mesure, quelle que soit la cause de leur trouble.

On comprend, en effet, qu'un esprit inquiet et habituellement agité de diverses pensées, soit du monde, soit de lui-même (préoccupations d'amour-propre, « excessive tendreté, tant pour l'esprit que pour le corps, » comme dit encore notre aimable saint, scrupules naturels et volontaires par défaut de souplesse de volonté) on comprend, disons-nous, qu'un esprit de ce genre est non-seulement son propre tourment, mais le tourment de ses Supérieurs et des personnes avec qui il vit. Il est donc peu propre, s'il ne se corrige sérieusement, à la vie de communauté ; mais il faut soigneusement observer si cette inquiétude tient au fond du caractère ou à quelque tentation. Dans le dernier cas, il y aurait plus d'espoir d'amendement.

¹ *Entretiens spirituels*, xvii.

VI. — *Le caractère vain et suffisant.*

Voici une véritable peste ! On ne peut penser sans dégoût à ces sortes de personnes qui, selon l'expression de saint François de Sales, « étant dans le monde, étaient des boutiques de vanité et viennent en religion non pour s'humilier, mais pour conduire et gouverner¹. » Le bon saint ajoute : « Or, c'est ici qu'il faut prendre garde. »

Sainte Tèreſe ne pensait pas autrement. On raconte qu'un jour un de ces grands esprits se présente à elle pour être reçu parmi ses filles ; mais la postulante affecte certaines prétentions, et en particulier déclare qu'elle a l'habitude de lire la sainte Bible et qu'elle ne goûte bien que ce livre ; elle demande, en conséquence, qu'on lui permette de ne pas s'en séparer. L'illustré Réformatrice, dont le coup d'œil était si sûr, pénétrant la vanité de la postulante, lui répondit froidement : « C'est assez, Mademoiselle ; vous pouvez aller frapper à une autre porte ; car pour nous, nous n'avons besoin ni de votre Bible ni de vous. »

VII. — *Le caractère fier.*

Il n'est pas sans rapport avec le précédent ; mais il est incontestablement moins mauvais. La vanité et la suffisance sont dans l'âme et se manifestent ensuite dans le langage et les manières. La fierté, au contraire, peut n'être que dans les manières ; mais elle est si opposée à la modestie religieuse, elle contraste si étrangement avec le vêtement même, symbole d'humilité et de parfaite décence, que l'Eglise donne

¹ *Entretiens spirituels*, xvii.

aux Religieux ; il y a un tel désordre dans cet air extérior, cette pose, cette démarche que la fierté donne, qu'il faut à tout prix abaisser cette hauteur, ramener à la vérité cet air emprunté. Une âme généreuse qui attaque résolument un tel défaut et qui arrive à le vaincre, peut parvenir, après cette victoire, à une grande perfection d'humilité et de modestie ; comme aussi si, par malheur, on négligeait de le dompter, il pourrait causer de grands maux dans une communauté. Mais si l'âme religieuse est victime, qu'est-ce qu'une victime fière et hautaine ? O DIEU ! quelle alliance de mots !

VIII. — *Le caractère violent et vindicatif.*

Le caractère peut être violent sans être vindicatif. Nous rapprochons ces deux termes à raison de certaines analogies. — Mais, on voit tout de suite quels obstacles ils opposent l'un et l'autre au véritable esprit religieux et à la vie de communauté. Ce qui fait en partie le bonheur de celle-ci, c'est l'aménité dans les relations. De là cette parole du Saint-Esprit par la bouche de David : « Qu'il est bon et agréable à des frères d'habiter ensemble ! C'est comme l'huile parfumée qui descend de la tête d'Aaron et s'épanche sur sa figure et sur ses vêtements ; c'est comme la rosée de l'Hermon qui descend sur la montagne de Sion¹. » La violence du caractère est comme un vent glacial qui dessèche cette douce rosée, qui dissipe ce parfum embaumé... Il faut à tout prix que le novice devienne pacifique et doux ; sans cette victoire sur lui-même, la vie commune est impossible, et nul ne

¹ Ps. CXXXII.

voudra donner sa voix pour l'admission. — Jésus, notre Victime, n'est-il pas désigné par saint Jean-Baptiste sous le nom très doux d'*Agneau* ?

Le vindicatif est plus à redouter que celui qui est violent ; et il faut que l'amendement dans le novice soit ici plus sensible et plus persévérant.

Une certaine violence tout accidentelle n'est pas incompatible avec un fonds de bonté. Mais ce fonds est tellement gâté par ce fâcheux défaut, qu'il faut le vaincre absolument. L'esprit de vengeance, au contraire, exclut toute bonté, et je ne sais s'il ne faudrait pas regarder comme méritant l'exclusion sans pitié un sujet qui se serait laissé aller volontairement, même à un seul acte grave de vengeance. Un tel esprit n'est pas seulement un principe de trouble pour une maison religieuse : il en est la terreur.

IX. — *Le caractère singulier.*

Le caractère singulier est extrêmement varié dans ses actes, ses tendances, ses prétentions, sa conduite en un mot. Mais il est, dans tous les cas, peu propre à la vie parfaite. Sainte Térèse dit d'une manière générale, en parlant à ses filles : « Fuyez toujours la singularité autant qu'il est possible, parce que c'est un mal fort dangereux dans un monastère¹. »

La singularité qu'il est surtout nécessaire de combattre sans pitié, est celle de la dévotion. C'est une véritable invention de l'esprit de mensonge et de malice, pour la ruine

¹ Avis, XXXIII.

des âmes et ensuite des communautés, si ce mal devenait contagieux. Tous les saints ont eu l'œil ouvert sur ce point et ont été impitoyables ; ils ont eu tellement à cœur d'écartier ce fléau de leurs instituts, que, lors même que la singularité venait notoirement de l'action du Saint-Esprit (ce qui n'est pas impossible), ils ont mieux aimé perdre pour leurs instituts d'excellents sujets, des saints même, que de les garder au préjudice de la vie commune. C'est ainsi que le grand saint Pacôme renvoya de son monastère saint Macaire, homme éminent en sainteté, parce qu'il craignait que la vie extraordinaire qu'il menait ne nuisit à la régularité. Pour la même raison, saint Siméon Stylite fut aussi renvoyé par son Supérieur du monastère où il était entré.

Mais dans les exemples que nous venons de citer, c'est l'Esprit de DIEU qui animait ces illustres solitaires, saint Macaire et saint Siméon. Or, cela est rare et très rare ; et pour une âme qui s'écarte un peu de la vie commune par un mouvement de la grâce, il y en a cent et mille qui ne sont conduites que par leur amour-propre. Oh ! qu'il faut de fermeté, de sévérité même, pour extirper ce mal ! Si les grands saints de la Thébaïde sont loués comme très sages et très prudents pour avoir renvoyé d'autres saints dont la vie était singulière, quelle ne doit pas être la rigueur dont doivent user les Supérieurs des maisons religieuses, quand il s'agit de sujets qui menacent de tout troubler, par les ridicules inventions de leur orgueil ou de leur sottise !

DIEU donne toujours aux saints qu'il conduit par des voies extraordinaires une vraie répugnance (ce mot n'est pas trop fort) pour ces sortes de voies. Par conséquent, l'âme qui s'y complait est invariablement la dupe du démon.

Le novice qui a fait humblement son oblation, en l'esprit de Jésus-Enfant, offert au temple par les mains de sa sainte Mère, ne tombera pas dans cette illusion misérable.

CHAPITRE XII

LES DÉFAUTS DE CARACTÈRE (SUITE), — QUEL EN EST LE REMÈDE

X. — *Le caractère sensuel.*

Il peut être un grand danger pour le salut de l'âme qui ne s'en corrigerait pas; et, dans tous les cas, il est un obstacle sérieux à l'acquisition des vertus fondamentales de la vie religieuse.

On peut dire qu'il y a trois sortes de sensualité: celle de l'esprit, celle du cœur et celle du corps.

La première porte l'âme à ne penser qu'aux choses agréables, aux souvenirs qui font plaisir, à créer des chimères pour s'y arrêter avec complaisance, à aimer les lectures qui, par le style de l'auteur ou par le sujet traité, chatouillent agréablement l'imagination, etc.

La seconde porte aux affections tendres, aux relations avec les personnes qui non seulement vont à notre humeur, mais encore nous plaisent par leur langage, leurs manières, leur extérieur, les traits de leur visage (O Dieu! quel désordre dans une âme qui prétend devenir épouse de Jésus-Victime!)

cette inclination funeste amène les amitiés particulières, et tout le monde sait la réprobation qu'elles ont méritée de la part de tous les Fondateurs d'ordres.

La troisième sensualité est celle du corps. La démarche, la pose, assis, debout, quand le temps est trop chaud ou trop froid, certaines recherches dans le boire ou le manger, dans la cellule, au lit et partout, — certaines répugnances que l'on fait connaître : tout cela dénote que l'âme est atteinte de ce mal honteux que nous appelons la sensualité du corps.

Grâce à la trop faible et molle éducation de notre temps, ce mal n'est pas rare et tend à se généraliser toujours davantage. Evidemment il est l'ennemi de toute vie chrétienne sérieuse, même dans le monde; à plus forte raison dans les maisons de DIEU.

XI. — *Le caractère trop tendre sur soi-même.*

Ce caractère n'est pas sans rapport avec le précédent. Il semble aussi être moins dangereux. Cette tendreté extrême indique une grande faiblesse de volonté, mais ne paraît pas de nature à entraîner des inconvénients graves pour le salut de l'âme qui en est dominée; et cependant voyons avec quelle sévérité saint François de Sales traite ce singulier travers : « Vous dites encore, répond-il à ses filles, qu'il y en a de si tendres qu'elles ne peuvent supporter qu'on les corrige sans se troubler et que cela les rend souvent malades : or, si cela est, il leur faut ouvrir la porte; car puisqu'elles sont malades et qu'elles ne veulent point qu'on les traite, ni qu'on leur applique les remèdes propres à leur donner la guérison, l'on voit clairement que, faisant ainsi, elles se rendent incorrigibles et ne donnent point d'espoir

de pouvoir être guéries. Pour ce qui est de la tendreté, tant sur l'esprit que sur le corps, c'est l'un des grands empêchements qui soient en la vie religieuse, et partant il faut avoir un grand soin de ne pas recevoir celles qui en sont démesurément atteintes, parce qu'elles ne veulent point être guéries, refusant de se servir de ce qui peut leur donner la santé¹ ».

XII. — *Le caractère lâche et paresseux.*

C'est ici peut-être, après le manque de bon sens, le défaut le plus incorrigible. Nous avons entendu dernièrement le P. Faber nous dire, à propos de la passion dominante : « J'ai vu des hommes parvenir à dompter presque complètement ce terrible ennemi. Mais je n'en ai pas encore vu un dont la passion dominante fût l'indolence, et qui eût réussi à triompher de cette force d'inertie². » C'est là, en effet, la raison de notre impuissance, et l'on peut ajouter, sans exagération, de l'impuissance même de la grâce : la force d'inertie. Sur un tel caractère, elle n'a point de prise. Le paresseux lui-même n'a point de moyen de sortir de son triste état : car il ne se connaît pas ou se connaît mal, la connaissance supposant une étude, un travail sur notre vie intérieure et extérieure. Il a horreur de la difficulté, il redoute ce qui le fait sortir de son repos, il vit dans une sorte de vague d'esprit et d'apathie morale, et il s'y trouve bien. — Cherchez à le tirer de là, il ne comprend presque rien à vos remontrances et à votre zèle.

¹ *Entretiens spirituels*, xvii, vers la fin. — ² *Progrès de l'âme*, ch. vii, dernières lignes.

Il y a donc peu à espérer. Qui dit vertu dit énergie, vigueur. Qui dit vie religieuse dit tendance généreuse à la perfection, immolation constante, sacrifices perpétuels. Or, énergie, vigueur morale, tendance généreuse vers le bien, immolation, sacrifice, sont des termes ou incompris ou effrayants pour l'âme paresseuse : il faut donc renoncer à l'espérance d'en faire une épouse du divin Crucifié, une victime de son sacré Cœur.

Voilà quelques traits de ces misérables défauts de caractère qui peuvent être si préjudiciables, qui sont même un obstacle à notre admission parmi les enfants de Dieu, si nous ne prenons pas tous les moyens nécessaires pour nous en corriger. Oh ! qu'il est donc corrompu et mauvais le fonds de notre nature ! Et encore qu'en savons-nous ? Nous avons ici énuméré quelque-uns des tristes fruits, des fruits de mort qu'elle porte ; mais que d'autres misères resteraient à dévoiler, que de plaies honteuses à sonder, s'il fallait entrer dans tous les détails de cette vie du vieil homme, qui est notre vie première à tous ! Demeurons-en là. Contentons-nous d'avoir dit quels sont les défauts principaux qui menacent et compromettent notre vocation religieuse, et voyons maintenant s'il est un remède à notre malheur, ou s'il faut nous désespérer, parce que nous constatons en nous de telles misères et de tels désordres.

Nous ne devons jamais nous décourager : ce serait le pire des malheurs : car, il y a un remède à ces grandes misères morales, et ce remède c'est la bonne volonté aidée de la grâce.

Saint François de Sales qui, dans le xvii^e Entretien à ses chères filles de la Visitation, traite précisément des divers

défauts que peuvent avoir les postulantes et les novices, et qui reconnaît qu'il y en a de fort désagréables et sur lesquels il faut que l'attention des Supérieurs soit particulièrement attirée et appliquée, ne manque pas de dire à plusieurs reprises qu'après tout on ne renverra une novice que si elle est volontairement incorrigible ; et qu'au contraire il faut admettre celle qui, douée d'une volonté généreuse, accepte résolument les remèdes spirituels qu'on lui donne pour la guérir.

Citons les paroles de notre aimable saint ; elles sont si sages et si encourageantes !

« Certains défauts et passions ne doivent point empêcher les filles d'être admises au noviciat, pourvu qu'elles aient une bonne volonté de s'amender, de se soumettre et de se servir des médicaments propres à leur guérison. Et, bien qu'elles aient de la répugnance à ces remèdes et qu'elles les prennent avec une grande difficulté, cela ne veut rien dire, pourvu qu'elles ne laissent pas d'en user ; car les médecines sont amères au goût, et il n'est pas possible qu'on les reçoive avec la suavité que l'on ferait si elles étaient bien appétissantes ; mais avec tout cela elles ne laissent pas de faire leur opération, et elle la font meilleure lorsqu'elles font le plus de travail et de peine. Tout de même voilà une fille qui a des passions fortes ; elle est colère, elle fait plusieurs manquements : si avec cela elle veut bien être guérie et veut qu'on la corrige, mortifie, et qu'on lui donne des remèdes propres à sa guérison, quoique en les prenant cela la fâche et la travaille, il ne faut point pour cela lui refuser sa voix (quand il s'agit d'elle pour la profession) ; car elle n'a pas seulement la volonté de guérir, mais encore elle prend les re-

mèdes qui lui sont donnés pour ce sujet, quoique avec peine et difficulté.

« Il s'en trouvera qui auront été mal élevées et mal civilisées, qui auront la nature rude et grossière. Or, il n'y a point de doute que celles-ci n'aient plus de peine et de difficulté que celles qui auront le naturel plus doux et traitable, et qu'elles seront plus sujettes à faire des fautes que d'autres qui seront mieux élevées; mais néanmoins, si elles veulent bien être guéries et témoignent une volonté ferme de vouloir recevoir les remèdes quoi qu'il leur coûte, à celles-là je donnerai ma voix nonobstant ces chutes. »

Un peu plus bas, le Saint ajoute : « La troisième chose qu'il faut observer, c'est si la fille a bien travaillé en son année de noviciat, si elle a bien souffert et profité des médecines qu'on lui a données, si elle a bien fait valoir les résolutions qu'elle fit, en entrant dans son noviciat, de changer ces mauvaises humeurs et inclinations; car l'année du noviciat lui a été donnée pour cela. Que si l'on voit qu'elle ait persévéré fidèlement en sa résolution et que sa volonté demeure ferme et constante pour continuer, et qu'elle se soit appliquée à se réformer et former selon les règles et constitutions, et que cette volonté lui dure de vouloir toujours mieux faire, c'est un bon signe et de bonne condition pour lui donner sa voix. »

Ce que notre aimable saint disait à toutes ses filles réunies pour les *Entretiens spirituels*, il l'écrivit dans l'occasion à l'une ou à l'autre, suivant leurs besoins particuliers. On nous pardonnera facilement de transcrire ici pour l'instruction des chers novices, un fragment d'une lettre du saint Evêque :

« Savez-vous, ma chère fille, ce que c'est que le monastère ? C'est l'académie de la correction exacte où chaque âme doit apprendre à se laisser traiter, raboter et polir, afin qu'étant bien lissée et explanée, elle puisse être jointe, unie et collée plus justement à la volonté de DIEU. C'est le signe évident de la perfection de vouloir être corrigée.

« Le monastère, c'est aussi un hôpital de malades spirituels qui veulent être guéris, et pour l'être s'exposent à souffrir la saignée, la lancette, le rasoir, le fer, le feu et toutes les amertumes des médicaments. Aussi, au commencement de l'Eglise, on appelait les Religieux d'un nom qui signifiait guérisseurs¹. O ma fille songez bien à cela, et ne tenez nul compte de ce que l'amour-propre vous dira de contraire ; mais prenez doucement, amiablement et amoureusement cette résolution : ou mourir ou guérir ! et puisque je ne peux pas mourir spirituellement, je veux guérir ; et pour guérir je veux souffrir la cure et la correction et supplier les médecins de ne point épargner ce que je dois souffrir pour guérir². »

On voit ici la grande part que saint François de Sales donne à la bonne volonté, que la grâce prévient toujours et accompagne. Avec elle, il ne désespère de personne. Elle est le glaive qui immole, lentement peut-être, mais infailliblement, la victime ; elle est le feu qui finira par consumer tout l'holocauste. Le saint fondateur veut si bien qu'on se souvienne de sa recommandation que, finissant l'entretien spirituel dont nous citons tout à l'heure un passage, il revient

¹ *Thérapeutes*, nom grec qui signifie *guérisseurs de malades*. — ² Lettre du 9 septembre 1619.

à sa pensée favorite, en disant : « Enfin pour toutes imperfections que les filles apportent du monde, il faut garder cette règle : Quand on voit qu'elles s'amendent, combien qu'elles ne laissent pas de commettre des fautes, il ne faut pas les rejeter ; car par l'amendement elles font voir qu'elles ne sont pas incorrigibles. »

Que le jeune novice ait donc confiance ! que rien ne le décourage ! qu'il se prenne d'abord comme il est. Puisqu'il a été admis aux saints exercices du noviciat, c'est une preuve que ses Supérieurs sont disposés à avoir patience avec lui. Qu'il soit un enfant simple, souple, ouvert ; mais qu'il aspire en même temps à devenir « l'homme parfait selon l'âge parfait du CHRIST, » comme dit saint Paul¹, et, que, par conséquent, il soit généreux, constant, déterminé à tous les sacrifices ! O DIEU ! que de grâces, quelle paix, quelle joie sainte l'attendent dans le paradis de la profession religieuse !

CHAPITRE XIII

LA SIMPLICITÉ RELIGIEUSE

Après avoir tant parlé et du *moi* avec ses perverses inclinations, et de la passion dominante et des défauts de caractère : autant de sujets qui finissent par fatiguer l'esprit, reposons-nous un instant et réjouissons-nous dans la considé-

¹ Eph., IV, 13.

ration et l'étude d'une vertu dont les charmes sont ravissants : la simplicité religieuse. Quelle délicieuse fleur au milieu du parterre spirituel de la vie parfaite ! Comme son parfum est doux ! Comme son doux éclat repose l'œil ! Heureux qui la possède et la cultive avec le soin qu'elle mérite ! Heureux temps du noviciat , si favorable à l'acquisition de ce trésor sans prix ! Le monde ne la connaît pas ; elle est la richesse des monastères et des cloîtres, la joie, le bonheur de toutes les communautés où DIEU se plaît ! O simplicité ! ô doux épanchement du Cœur de JÉSUS ! ô céleste émanation de la vie sainte de Nazareth ! ô compagne intime, bien-aimée, inséparable de la Trinité de la terre ! ô inestimable avant-goût des délices du ciel !

Nous allons essayer d'en parler. Que le novice soit plus attentif que jamais. Quelle grâce sera la sienne, s'il comprend la beauté de cette merveilleuse vertu, s'il en goûte les suaves douceurs, s'il la pratique avec amour ! Le novice vraiment simple, de la simplicité des saints, est la consolation du Cœur de JÉSUS et la bénédiction de sa communauté.

Disons-lui donc ce que c'est que la simplicité, et comment on en fait les œuvres au noviciat, afin de l'avoir pour amie et pour protectrice tout le reste de la vie d'exil.

La simplicité est une vertu qui nous ramène et nous fixe dans l'unité, comme le vice contraire, qui est l'astuce, la finesse, nous rend doubles : de là le nom de *duplicité*, qu'on donne aussi à ce vice. Mais il faut se hâter d'expliquer ces paroles : *une vertu qui nous ramène et nous fixe dans l'unité* ; car elles sont obscures. Elles signifient qu'une âme simple, de la simplicité surnaturelle des enfants de DIEU,

n'a qu'une seule vue, un seul regard, une seule intention, un seul désir dans toute sa conduite. Elle ne tend pas vers deux buts, mais vers un seul.

Mais quel est l'objet de cette unique vue, de cette unique intention ; quel est ce but unique ?

Cet objet, ce but unique, c'est DIEU seul : sa volonté seule, son bon plaisir seul, ses intérêts seuls, sa gloire seule. Il convient de laisser ici encore la parole à saint François de Sales, puisque nous traitons un sujet qui est si naturellement son sujet de prédilection.

« Il faut en premier lieu, dit-il, savoir ce que c'est que cette vertu de simplicité. Vous savez que nous appelons communément une chose simple, quand elle n'est pas brodée, doublée ou bigarrée ; par exemple nous disons : voilà une personne qui est habillée bien simplement, parce qu'elle ne porte point de façons ou de doublures à son habit : je dis doublure façonnée ou qui se voit ; mais sa robe et son habit n'est que d'une étoffe, et cela est une robe simple. La simplicité donc n'est autre chose qu'un acte de charité pur et simple, qui n'a qu'une seule fin, qui est d'acquérir l'amour de DIEU, et notre âme est simple lorsque nous n'avons point d'autre prétention en tout ce que nous faisons.

« L'histoire tant connue des hôtes de Notre-Seigneur, Marthe et Magdeleine, est grandement remarquable pour ce sujet ; car ne voyez-vous pas que Marthe, bien que sa fin fût louable de vouloir bien traiter Notre-Seigneur, ne laissa pas d'être reprise par le divin Maître, d'autant qu'outre la fin très bonne qu'elle avait en son empressement, elle regardait encore Notre-Seigneur en tant qu'homme, et pour cela elle croyait qu'il fût comme les autres auxquels un seul mets ou

une seule sorte d'apprêts ne suffit pas, et c'était cela qui faisait qu'elle s'émouvait grandement afin d'apprêter plusieurs mets ; et ainsi elle doublait cette première fin de l'amour de DIEU en son exercice de plusieurs autres petites prétentions, desquelles elle fut reprise de Notre-Seigneur : « Marthe, Marthe, tu te troubles de plusieurs choses, bien qu'une seule soit nécessaire, qui est celle que Magdeleine a choisie, et qui ne lui sera point ôtée. »

« Cet acte donc de charité simple, qui fait que nous ne regardons et n'avons autre vue en toutes nos actions que le seul désir de plaire à DIEU, est la part de MARIE, qui est seule nécessaire, et c'est la simplicité ; vertu qui est inséparable de la charité, d'autant qu'elle regarde droit à DIEU, sans que jamais elle puisse souffrir aucun mélange de propre intérêt ; autrement ce ne serait plus simplicité, car elle ne peut souffrir aucune doublure des créatures, ni aucune considération de celles-ci ; DIEU seul y trouve place. Cette vertu est purement chrétienne. Les païens, même ceux qui ont le mieux parlé des autres vertus, n'en ont eu aucune connaissance, non plus que de l'humilité¹. »

L'âme simple est donc l'âme qui, éclairée de la lumière de la foi et ne se guidant que par elle, regarde DIEU comme sa fin unique et ne se préoccupe que de lui plaire, sans considération humaine des créatures. On comprend tout de suite la parfaite unité qui en résulte dans toute sa conduite.

Il n'y a pas en elle une manière de penser et une manière de parler. Mais elle parle comme elle pense. Comment tromper DIEU, avec un langage extérieur qui ne serait pas en

¹ *Entretiens spirituels*, XII, sur la Simplicité.

rapport avec la pensée intérieure ? Est-ce que DIEU ne sonde pas les reins et les cœurs ?

Pareillement, il n'y a pas en elle deux manières d'agir : une en secret et l'autre en public. Sa conduite est la même partout et toujours ; et s'il y a quelques différences que la charité, les convenances exigent, ce n'est pas par égard pour la créature, pour lui plaire, pour avoir son estime, mais c'est parce que ces changements sont conformes au bon plaisir de DIEU, et sont fondés sur les lois de la prudence chrétienne qu'il a lui-même établies.

Dans la pratique des vertus, cette âme demeure plus sensiblement encore dans la simplicité. Elle ne voit que DIEU dans l'autorité de l'Eglise ; dès lors sa foi est simple, sans raisonnement, sans hésitation, sans réserve, qu'il s'agisse d'un dogme ancien, qu'il s'agisse d'une vérité définie depuis peu.

La connaissance qu'elle a, par la foi, des promesses de DIEU et de son immuable fidélité à les remplir, rend aussi son espérance simple ; et son abandon à la divine Providence et à toute la conduite de DIEU la fait se reposer simplement, sans crainte et sans inquiétude, entre ses mains. Enfin son amour pour DIEU est tout plein de simplicité filiale, parce qu'il est très pur ; la simplicité lui faisant tout rapporter à lui, amoureusement, sans retour, sans réserve, comme « un enfant d'amour, » dit saint François de Sales dans ce même Entretien XII^e que nous venons de citer.

Et c'est le même esprit qui l'accompagne dans la pratique de toutes les vertus. La simplicité est une disposition intérieure que l'on peut appeler universelle. Elle a sa part dans toutes nos œuvres ; et il le faut, du reste, pour que toutes

nos œuvres soient agréables à DIEU, puisque c'est elle qui les ramène à DIEU, leur principe. C'est peut-être là le sens le plus vrai des paroles de Notre-Seigneur : « Si votre œil est simple, tout votre corps sera lumineux¹ ; *tout votre corps*, c'est-à-dire tout l'ensemble de votre vie. Que serait en effet la mortification, si elle n'était pas simple ? — et la charité envers le prochain ? — et notre zèle ? — et nos pratiques de piété ? — et la modestie ? — et la patience ? — et toutes les vertus ?

Telle est la simplicité surnaturelle, la simplicité des vrais enfants de DIEU. Il est évident qu'elle est essentielle à la perfection de la vie chrétienne et par conséquent à la vie religieuse. Elle est essentielle à celle-ci, parce qu'elle est la perfection de la vie chrétienne ; mais, nous l'avons répété bien des fois, qui dit vie chrétienne parfaite, dit vie de victime parfaite. Voyez donc comme il convient que la victime soit simple, c'est-à-dire toute à DIEU, à son bon plaisir et à sa gloire. Quel est son état ? Sous le regard de qui est-elle ? A qui se rapporte sa vie, son être, tout ce qu'elle est ? Son état est d'être fixée sur l'autel de DIEU ; — elle est sous le regard de DIEU, qui la domine et l'observe en quelque sorte ; — elle n'a de relation d'existence qu'à DIEU seul. Elle est réellement et d'une manière absolue et universelle à ce DIEU, qui a reçu son oblation et qui est l'unique fin de son immolation. Donc nul n'est plus simple, et dans un état de plus parfaite simplicité, que la victime.

Quelle pureté dans sa grâce ! et que les faveurs divines lui sont assurées !

¹ Matt., VI, 22.

C'est ainsi que l'âme simple est une bénédiction pour sa communauté. Saint François d'Assise disait du frère Junipère, qui était d'une admirable simplicité et dont le nom latin signifie genévrier : « Que je voudrais avoir une forêt de pareils genévriers ! »

Les âmes simples sont les bénédictions des communautés; mais elles en sont aussi le charme. Un langage simple, un maintien simple, un air de visage simple, des manières simples, — dans le support des défauts, une patience simple, — dans la sympathie que l'on témoigne au prochain à l'occasion de quelque peine qu'il éprouve, une commisération simple, — dans la charité avec laquelle on rend service, un dévouement, un empressement, une cordialité simples... Quelle touchante et attrayante et tout aimable révélation du Cœur de Jésus et de celui de sa sainte Mère ! et quelle paix, quel bonheur répand autour d'elle cette grâce vraiment céleste !...

DIEU est alors devenu comme sensible et visible dans l'âme qui jouit de cette grâce de la simplicité. Car « la simplicité, dit le P. Grou, se communique de l'intérieur à l'extérieur; et de deux personnes dévotes un œil clairvoyant discernera sans peine, à l'air, à la contenance, au parler, au geste, à la démarche, celle qui est intérieure et simple et celle qui ne l'est pas. Il n'est pas possible de rendre ce que DIEU imprime sur le visage, dans les regards, dans le ton de voix, dans le maintien d'une personne qu'il possède. Tout le monde est frappé de l'effet; très peu remontent à la cause, qui n'est autre chose que cette admirable simplicité, laquelle se répand du dedans sur le dehors¹. »

¹ *L'Intérieur de Jésus et de Marie*, chap. XL.

DIEU est en elle, et elle est en DIEU ; tout est dit. Dans toute action, son regard se fixe uniquement sur ce Principe et ce Terme divin. Elle n'a pas, elle n'a jamais un regard sur elle-même. Si elle regardait et DIEU et elle-même, il y aurait vue double et duplicité par conséquent. Mais non ! DIEU seul ! Elle ne dit pas : Que pense-t-on de moi ?... Ne me trouvera-t-on pas bonne, affable, modeste, recueillie, patiente ? — Cette pensée ne peut venir en son esprit, ou si elle vient, comme par un jeu de l'imagination, elle la repousse avec horreur. Mais si elle vient au commencement de la vie chrétienne, on peut dire qu'à la fin elle n'est plus possible : tant cette âme a réussi à se dégager de tout l'humain qui est de sa nature double, multiple et compliqué, et à se reposer en DIEU seul qui est essentiellement simple. Comme elle rapporte tout à cet unique Fin, comme elle fait tout en vue de cet unique Centre, elle demeure dans l'unité, et c'est ainsi qu'elle est toujours admirablement simple. Aussi n'est-elle point inconstante dans sa charité, sa patience, son dévouement. Comment le serait-elle ? Si elle agissait en vue des créatures ou d'elle-même, elle pourrait le devenir, parce que le bon plaisir de toute créature est variable, et que si on la suit dans ses variations, on est inconstant comme elle. Mais le bon plaisir de DIEU ne varie pas. Nous savons toujours comment on lui plaît. Il n'y a pas à s'inquiéter de l'opinion qu'il aura de nous, si notre intention est droite et pure. Et voilà la paix, la tranquillité, l'unité dans laquelle l'âme s'établit ; voilà une sorte d'union perpétuelle à DIEU et de demeure fixe en lui, qui est le commencement de la béatitude éternelle.

Oh ! qu'heureux est le novice qui arrive à posséder cette

grâce d'un prix infini ! Heureux les noviciats qui possèdent en grand nombre des novices tout embaumés des célestes parfums de la simplicité religieuse !

Mais voyons particulièrement quels sont les fruits admirables que porte la simplicité, dans la pratique de la vertu la plus essentielle au noviciat.

CHAPITRE XIV

LA SIMPLICITÉ DANS LA PRATIQUE DE L'OBÉISSANCE

Nous devons traiter de l'obéissance et de ses diverses qualités, dans le Livre troisième de cet ouvrage qui est consacré aux vœux religieux ; mais ici, dans ce qui regarde le noviciat, comment ne pas parler de cette belle vertu, qui est comme la grande institutrice du novice ? Nous allons le faire, et ce sera en traitant du caractère de l'obéissance qui convient plus particulièrement au commencement de la vie religieuse, la simplicité.

Que le jeune novice prenne bien pour lui les paroles de saint Paul aux Philippéens : « Soyez des enfants de DIEU, simples et irrépréhensibles¹. » Le novice, en effet, est tout spécialement enfant de DIEU. Quel que soit son âge à son entrée au novicat, il doit se considérer comme étant encore à ces premières années de la vie où l'on a tout à apprendre,

¹ Philop., II, 13.

sans prétention ni résistance, mais naïvement et simplement. Une parole de saint Pierre lui convient aussi et il doit se l'appliquer humblement : « Vous êtes comme des nouveau-nés qui désirent le lait (le lait de la perfection religieuse), avec droiture et simplicité : *Quasi modo geniti infantes*¹. »

Si le novice est un enfant, il lui faut un guide. Ce guide c'est l'obéissance. Qu'il soit donc sans volonté aucune sous sa conduite. Elle le dirigera, avec une parfaite sécurité, au terme béni de sa vocation, qui est la perfection religieuse.

La simplicité dans l'obéissance, c'est la disposition surnaturelle qui nous fait voir DIEU dans la personne du maître des novices, et la volonté de DIEU dans sa volonté, et cela sans hésitation, ni interprétation, mais tout uniquement. On attribue à saint Louis de Gonzague, le modèle et le patron des novices, cette belle sentence : « Tout Supérieur est lieutenant de JÉSUS-CHRIST ; et JÉSUS-CHRIST est la sagesse infinie ; par conséquent il rend infaillible à l'égard des inférieurs celui qui le remplace. »

C'est cette grande et sainte vue de foi qui donne à l'obéissance le beau et touchant caractère de la simplicité religieuse.

L'obéissance simple a deux qualités principales : 1^o elle est sans jugement humain, et 2^o elle est sans déguisement. Nous allons examiner ces deux qualités.

I. — *Elle est sans jugement humain.*

Le Supérieur parle, c'est DIEU même qui parle : tout est dit. Ce qu'est l'action à faire, difficile ou facile, agréable ou

¹ I Petr., II, 2.

pénible à la nature, est chose indifférente. Le regard de l'esprit ne se porte pas sur l'ordre donné pour le juger, pour se rendre compte des motifs qui ont déterminé celui qui commande, mais sur l'ordre de DIEU qui est indubitable, mais sur sa volonté qui est manifestement connue par celle du Supérieur : et, pour le vrai obéissant dont l'esprit est simple, dont la volonté est droite et simple comme l'esprit, tout est là.

Saint Grégoire, pape, dit : « Le vrai obéissant est celui qui n'examine jamais les vues du Supérieur et qui ne discute pas ce qu'on lui commande, parce que son jugement est tout entier soumis. Toute sa joie est de faire ce qu'on lui dit. Son obéissance est tout son bonheur¹. »

Tels étaient les novices des déserts de la Thébaïde et de Scété. Écoutons d'abord le récit du noviciat de Paul le Simple. Que cet exemple et le suivant, qui contrastent si fort avec la délicatesse et l'esprit de suffisance et d'orgueil de notre époque, ne nous paraissent pas des exagérations ! Ce serait un malheur pour nous que de penser ainsi.

Quand Paul, surnommé le Simple à cause de sa grande droiture et simplicité, se présenta à saint Antoine (et il fut le premier à solliciter d'avoir part à la vie sainte du Père des solitaires), le grand patriarche lui dit que la première vertu du vrai novice était l'obéissance, et qu'il ne pourrait devenir son disciple et réussir dans le genre de vie qu'il embrassait, qu'en pratiquant excellemment tout ce qu'il lui

¹ In libr. I Reg., libr. II, c. IV. — *Patrol.*, t. LXXIX, col. 131 : *Vera obedientia nec præpositorum intentionem discutit, nec præcepta discernit; in hoc solo gaudet, si quod præcipitur operatur. Nescit enim judicare, etc.*

commanderait. Paul lui promit tout dans la sincérité de son cœur. Alors commencèrent les épreuves du noviciat. La première preuve que saint Antoine exigea de sa soumission fut de demeurer en prière hors de la cellule, et de n'en pas bouger jusqu'à ce qu'il vint lui apporter de quoi travailler; et lui cependant se renferma dans sa cellule, observant par la fenêtre, à la dérobée, s'il s'acquittait bien de ce qu'il lui avait prescrit. Il le laissa ainsi exposé à l'ardeur du soleil durant le jour et à la fraîcheur de la nuit, sans que Paul changeât jamais de situation, ni se détournât de sa prière.

Après cette longue et pénible épreuve, où le Saint eut tout lieu d'admirer sa simplicité et sa patience, il apporta des branches de palmier et lui dit de travailler de la manière qu'il lui verrait faire; et quand il eut fini l'ouvrage, il lui témoigna qu'il n'avait pas bien réussi et lui ordonna de le défaire, pour le mieux faire, ce qui rendit le travail encore plus long et plus pénible; à quoi Paul se rendit, sans qu'il parût sur son visage la moindre marque d'inquiétude¹.

Tel fut le commencement du noviciat de Paul, premier disciple de saint Antoine. Cet homme simple s'abandonna ainsi sans réserve à la conduite de son saint directeur. Il voyait DIEU en sa personne, et sa volonté admirable dans chacun de ses ordres; et rien ne pouvait le déterminer de cette vue, ni la sévérité du commandement, ni les contradictions apparentes de celui qui commandait.

C'est dans les mêmes dispositions admirables que le vénérable Jean le Nain et son frère se présentèrent à un saint solitaire du désert de Scété. Celui-ci était un homme d'une

¹ *Vies des Pères du désert*, liv. I, ch. vi.

grande austérité de vie, et tout son soin était de former des disciples en qui la vie de la nature fût éteinte et qui n'eussent plus en eux d'autres mouvements que les mouvements de la grâce. C'est pourquoi, dit l'auteur des *Vies des Pères*, il exigeait de ceux qui se présentaient à son monastère qu'ils fussent dans la disposition de n'avoir point de volonté propre. Ce n'est qu'à cette condition qu'il consentait à les recevoir. Donc, lorsque Jean le Nain et son frère se présentèrent à lui, il ne manqua pas de les interroger sur ce point essentiel; et sur la promesse qu'ils lui firent de se soumettre aveuglément à tout ce qu'il leur prescrirait, il se chargea de leur conduite. Les épreuves suivirent de près cette première leçon. Le vieillard, prenant un bâton, sec depuis longtemps, qu'il trouva sous sa main, l'enfonça dans la terre et ordonna à Jean le Nain de l'arroser tous les jours jusqu'à ce qu'il portât des fruits. L'ordre était d'autant plus difficile à exécuter que l'eau était à deux milles de là, et il était obligé de partir le soir pour aller en puiser, et n'en pouvait revenir que le matin. Il persévéra deux ans dans ce pénible travail, sans qu'il y eût apparence que le bâton reverdît. Enfin, à la troisième année, DIEU bénit sensiblement son obéissance par un prodige. Le bâton, contre toute espérance, poussa des feuilles et produisit des fruits, que son Supérieur porta à l'église des solitaires et leur présenta en disant : « Goûtez mes frères, de ces fruits; ce sont des fruits d'obéissance. »

Postumien, qui avait été en Egypte en 402, certifiait à Sulpice Sévère, d'avoir vu lui-même cet arbre vert dans la cour du monastère¹. On dit qu'il y a encore en Egypte un

¹ Sulp. Sev., *Dial.*, I, c. XIX.

monastère dédié à notre saint solitaire, où l'on montre un arbre qu'on croit être le même et qu'on appelle pour cela *l'arbre d'obéissance*. Ce qui serait un nouveau miracle¹.

Tels étaient Jean le Nain et le maître qu'il s'était choisi. Nous voyons que DIEU récompensa par un miracle la parfaite simplicité du fervent novice dans l'obéissance. Le miracle a été souvent la bénédiction que la bonté divine a attachée à cette merveilleuse simplicité. Un jour, saint Benoît dit à son disciple saint Maur, d'aller au secours d'un autre frère qui se noyait; saint Maur le fit, et marcha sur les eaux. La célèbre Mère Anne de Saint-Barthélemy, qui fonda, dans les premières années du xvii^e siècle, le Carmel de France, ne savait pas écrire au commencement de sa vie religieuse. Sainte Térése lui dit un jour de prendre une plume et d'écrire; elle le fit, et devint la secrétaire de la Sainte. Nous avons connu une véritable Supérieure, morte aujourd'hui, en odeur de sainteté, qui avait une de ses filles malade. Elle lui commanda d'aller dire à la Sainte Vierge en son nom de la guérir. L'obéissante religieuse alla faire la commission avec une simplicité d'enfant à la Mère de toute consolation, et fut guérie.

Ces exemples, que nous pourrions multiplier, ne sont pas cités ici pour qu'un maître des novices s'autorise à faire ce que les saints, inspirés de DIEU, ont fait dans quelques rares circonstances; mais ils prouvent combien ce DIEU d'amour se plaît dans l'obéissance simple, et la consolation que donne à son cœur le novice qui, ne voyant que sa volonté sainte dans celle de son Supérieur, va tout droit sans raisonnement humain, dans la voie de l'obéissance.

¹ *Vies des Pères du désert*, liv. IV, ch. xvii.

CHAPITRE XV

ENCORE DE LA SIMPLICITÉ DANS LA PRATIQUE DE
L'OBÉISSANCE

L'obéissance simple est sans raisonnement ni jugement humains : nous venons de le voir pour notre consolation. L'obéissance simple est aussi sans déguisement.

II. — *Obéissance simple, obéissance sans déguisement.*

Elle exclut deux vices extrêmement odieux : l'hypocrisie et la ruse. Ce n'est pas sans répugnance que nous nommons ici ces deux fléaux de la vie chrétienne; mais ne faut-il pas en donner au jeune novice le plus profond dégoût ?

Il y a des esprits naturellement portés à agir par finesse et dissimulation; qu'ils sont à plaindre ! Ils obéissent, mais c'est par respect humain ou par politique; ils veulent éviter les reproches ou s'attirer les bonnes grâces du maître des novices. Ils obéissent volontiers au Supérieur en personne; ils obéissent mal ou imparfaitement à un autre qui n'a qu'une autorité déléguée. Sous l'œil du maître, ils s'empressent; à distance, ils font le moins possible. Saint Paul a dit : « Obéissez avec crainte (de DIEU) dans la simplicité de votre cœur, comme à JÉSUS-CHRIST même; non à cause de l'œil du maître, mais comme serviteurs de JÉSUS-CHRIST; faisant

la volonté de DIEU avec amour et bonne volonté¹. » Mais ces esprits ne comprennent rien à cette doctrine. L'obéissance n'est pour eux qu'une nécessité, et ils n'en suivent les préceptes qu'au profit de leur amour-propre.

Or, cette manière d'obéir est une sorte de profanation. L'obéissance est l'ordre de DIEU, et ils en font l'ordre de sa créature. C'est une grâce divine qu'ils méprisent; c'est une eau céleste qu'ils corrompent; c'est un remède qu'ils changent en poison.

Et c'est ainsi qu'ayant toutes les apparences de la vertu, sans la pratiquer réellement elle-même, ils sont hypocrites, victimes que DIEU rejette comme il le fit de celles de Caïn; ils paraissent s'immoler sous le glaive de l'obéissance, et c'est l'obéissance elle-même qu'ils immolent à leur amour-propre et à leur duplicité. Ah! que le pieux novice ait horreur d'une telle disposition, et qu'il n'oublie pas la sentence redoutable de l'Esprit-Saint lui-même: « L'homme dissimulé est un objet d'abomination devant DIEU². »

Il y a un autre vice qui ressemble à l'hypocrisie, c'est la ruse. O DIEU! quel autre objet d'horreur! Il y a des âmes malheureuses et viles portées comme instinctivement à cette bassesse. Pour se soustraire à l'obéissance, à un commandement que le Supérieur leur a fait ou veut leur faire, à quelque emploi qu'il veut leur confier ou dont elles veulent se décharger, elles mettront en avant, par une humilité feinte, leur incapacité, le tort que la religion ou la communauté pourrait en souffrir; elles protesteront qu'elles sont

¹ *Obedite cum timore et tremore in simplicitate cordis vestri, non ad oculum servientes, sed ut servi Christi, facientes voluntatem Dei ex animo, cum bona voluntate* (Eph., vi, 6). — ² Ps., v, 7.

prêtes à tout autre office, à toute autre action à exécuter, mais pour ce qu'on leur commande, c'est au-dessus de leur aptitude, de leur talent. D'autres fois, elles affecteront d'être incommodées ou souffrantes. Ou bien, elles exécuteront ce qu'on leur dit, mais elles le feront mal, et feront entendre que ce n'est pas la bonne volonté qui manque, mais la force ou l'adresse. Que tout cela est misérable ! et quelle pauvreté de vie spirituelle cela suppose, — si même pauvreté il y a, si cet état n'est pas véritablement mortel aux yeux de Dieu !

Mais il faut nous arrêter. Il est trop pénible d'insister sur de si tristes et odieux sujets. Que le novice ait en horreur de tels désordres ! qu'ils excitent toute son indignation, et qu'il se souvienne de cette parole qui est du Saint-Esprit : « Les âmes trompeuses s'égareront en toute sorte de péchés, et à l'enfant dissimulé il n'arrivera rien de bon : *Filio doloso nihil erit boni* »

Tel n'était pas le candide saint Dosithée, disciple et novice de saint Dorothee, parfait modèle de la simplicité naïve et filiale dans l'obéissance, qui est une des plus grandes consolations des Supérieurs. Citons un trait de sa sainte vie, et reposons-nous, en lisant ce récit, des impressions pénibles que nous ont faites les détails dans lesquels nous venons d'entrer.

La maladie qui le conduisit au tombeau fut un affaiblissement de poitrine, accompagné de crachements de sang continuels. Comme il s'était toujours sanctifié par l'obéissance, cette vertu éclata jusqu'à la fin dans le jeune et fervent novice.

Il avait entendu dire que les œufs frais peuvent contribuer

¹ Prov., XIII, 13 ; 15, XIV.

à arrêter le sang, et la pensée de ce remède qui ne demande aucune préparation lui venait souvent à l'esprit. Il en avertit un jour saint Dorothée, son Père spirituel, à qui il ne cachait rien de ce qui se passait dans son intérieur. Mais avant de lui parler du remède, il le pria ingénûment de ne point l'obliger à le prendre, parce que, disait-il, il y pensait trop, et qu'il ne voulait rien faire de ce que son esprit lui suggérait, mais seulement ce qui lui serait ordonné par son Supérieur. « Mon Père, lui dit-il, on m'a parlé d'un remède qu'on croit pouvoir m'être salutaire, et j'aurais envie de vous le proposer; mais je vous conjure de ne point me le donner, parce que je vois qu'il me préoccupe et me revient trop souvent à l'esprit. — Dites-moi donc, reprit saint Dorothée, quel est ce remède? — C'est de prendre des œufs frais, répliqua-t-il; mais je vous supplie au nom de DIEU de ne point y avoir égard, parce que je ne veux rien recevoir que ce que vous voudrez me présenter de votre propre mouvement. — Oui, dit saint Dorothée, je le ferai ainsi; ne vous en troublez pas, et tenez-vous tranquille. » Au défaut de cet adoucissement, on lui donna tous les remèdes qu'on crut pouvoir servir à sa guérison; mais le mal ne fit qu'empirer.

Cependant, comme il souffrait beaucoup, il dit à saint Barsanuphe qui l'était venu voir : « Mon père, ordonnez-moi de mourir, parce que je n'en puis plus »; et le saint lui dit : « Ayez encore un peu de patience, mon fils, car le moment de la miséricorde de DIEU approche. » Saint Dorothée, qui ne le quittait point et qui voyait combien son mal lui causait de douleurs, entra dans quelque crainte que le démon ne le tentât d'impatience et ne nuisit à sa perfection. Mais peu de temps après, Dosithée jetant un re-

gard sur saint Barsanuphe, lui dit avec douceur : « Mon Père, je ne puis plus vivre. » Ce grand saint lui répondit : « Allez donc maintenant en paix, mon cher fils, vous présenter à la très adorable Trinité, et priez pour nous. » Alors, dit l'auteur des *Vies des Pères du désert*, ce bienheureux enfant d'obéissance s'endormit du sommeil des justes, dans le sein de cette belle vertu, qui avait été comme sa mère nourricière dans la religion, et qui l'avait élevé dans cette tendre et solide piété 1. :

Le même historien ajoute ce qui suit :

« Les religieux qui étaient présents furent étonnés de l'assurance que saint Barsanuphe avait donné de son salut au jeune Dosithée. Leur surprise alla même jusqu'au murmure : « Par quel titre, disaient-ils, a-t-il mérité ces paroles si consolantes au moment de mourir ? Où sont donc les grandes œuvres qu'il a faites ? » Ils en jugeaient par les austérités extraordinaires que plusieurs autres Religieux du monastère pratiquaient, et ils ne pouvaient concevoir que le frère Dosithée fût arrivé en peu d'années à une perfection, que les plus fervents ne pensaient pouvoir atteindre que par de grandes macérations et les pratiques les plus mortifiantes.

» Mais ils pensaient ainsi, parce qu'ils ignoraient l'excellence de la vertu qui consiste à mourir à sa volonté propre. Aussi DIEU ne tarda pas de manifester à ces Religieux combien leurs plaintes étaient injustes, et à quel haut degré de gloire notre fervent novice s'était élevé par sa parfaite obéissance ; car un solitaire d'une vertu éminente étant venu

1 *Vies des Pères du désert*, liv. VII, ch. XXVIII.

dans leur monastère quelque temps après, et ayant prié DIEU avec humilité de lui faire connaître le mérite et la gloire des religieux décédés dans cette maison, il les vit tous comme assemblés dans un même chœur, et il aperçut au milieu des vieillards un jeune novice. Cette vue excita son étonnement. Il voulut savoir pourquoi ce jeune homme était là. Il eut soin d'en bien considérer les traits, la taille, tout l'extérieur, afin d'apprendre qui il était, quelle pouvait être la cause de l'honneur extraordinaire qu'il recevait, se trouvant ainsi au milieu de l'assemblée des anciens de la solitude.

« Sur le portrait qu'il en fit, tous les frères reconnurent sans peine saint Dosithée. Ils furent extrêmement touchés de la révélation des mérites du fervent novice, et ils comprirent mieux alors de quel prix est devant le Seigneur la parfaite obéissance de ceux qui ont le bonheur d'être voués à son service. »

CHAPITRE XVI

DE L'AMOUR QUE LES NOVICES DOIVENT AVOIR POUR
LA SOLITUDE DU NOVICIAT

Le noviciat est une véritable solitude, puisque le novice y vit loin du monde, loin de ses bruits, de ses affaires, de ses préoccupations, de ses sollicitudes, de ses fausses joies, de ses nombreuses tristesses.

L'amour de la solitude du noviciat est une excellente marque de vocation à la vie religieuse ; le dégoût et l'ennui volontaires indiqueraient peut-être que le novice n'est pas appelé ou qu'il ne répond pas à la grâce de sa vocation.

Il y a tant de consolation dans cette solitude ! Saint Bernard a dit d'elle : « *O beata solitudo ! O sola beatitudo !* O bienheureuse solitude ! O unique béatitude ! On y respire un air plus pur, le ciel s'y montre plus propice, et DIEU y est plus familier ! »

Si la vie religieuse est le paradis terrestre de ce pauvre exil, le noviciat est le paradis de ce paradis.

Heureux séjour ! dont on ne reconnaît bien toute la béatitude que lorsqu'on l'a quitté ! Séjour de paix, de lumière, de vraie vie !

Le novice est comme cet arbre, dont parle le Psalmiste, planté le long d'un cours d'eau vive, dont le feuillage est toujours vert et qui donnera en son temps des fruits en abondance.

Il est le Benjamin de la famille religieuse ; toutes les attentions sont pour lui, tous les vœux, toutes les prières, tous les bons exemples, tous les bons conseils, tous les cœurs, parce qu'on sait qu'il est l'espoir de l'institut.

Heureux temps ! où l'on nous dit toute la vérité sur les vertus, sur nos devoirs, sur nos défauts, sur nos besoins !

Heureux temps, où l'esprit est plus souple et le cœur plus sensible, pour recevoir toutes les directions et les influences de la grâce !

Année sainte et fortunée, dont les bénédictions sont les arrhes de la sainteté en ce monde et de la gloire en l'autre !

Donc, heureux et mille fois heureux le novice, s'il com-

prend son bonheur ! Mais ce bonheur est surtout spirituel, et par conséquent il n'exclut pas la croix, la privation, le sacrifice. Nous l'avons vu depuis le commencement de cette seconde partie. C'est la condition naturelle de toute âme religieuse : elle est hostie et victime, et le noviciat est la préparation à la perfection de l'holocauste que le novice offrira le jour de sa profession, et tout le reste de sa vie.

Les sacrifices que lui impose la bénie solitude du noviciat sont de deux sortes : Il y a 1° la séparation du monde par la suppression de tout rapport non indispensable, et 2° l'éloignement des parents autant que la charité le permet. Expliquons ces deux points :

I. — *La séparation au monde.*

Saint Paul a dit cette parole qui convient à tout chrétien et qui doit être la devise du religieux : « *Mihi mundus crucifixus est et ego mundo.* Le monde est un crucifié pour moi, et je le suis pour le monde ¹. » Sur quoi saint Jean Chrysostome fait ces belles réflexions : « Ce ne lui était pas assez d'avoir dit que le monde était mort pour lui, il faut qu'il ajoute que lui-même est mort au monde. Certes, l'Apôtre considérait que non-seulement les vivants ont quelques sentiments les uns pour les autres, mais qu'il reste encore quelque affection pour les morts, qu'ils en conservent le souvenir et rendent du moins à leur corps les honneurs de la sépulture. Tellement que le saint Apôtre, pour nous faire entendre jusqu'à quel point le fidèle doit être dégagé des plaisirs du siècle : « Ce n'est pas assez, dit-il, que le

¹ Galat., vi, 14.

commerce soit rompu entre le monde et le chrétien, comme il l'est entre les vivants et les morts, parce qu'il reste encore quelque petite alliance ; mais tel qu'est un mort à l'égard d'un mort, tels doivent être l'un et l'autre le siècle et le chrétien ¹. »

Que le novice retienne bien ces dernières paroles et qu'il se dise souvent : « Entre le monde et moi il n'y a pas d'accord possible. Je dois vivre avec lui comme un mort vit avec un mort, et s'il se peut, non seulement dans une indifférence absolue, mais dans une opposition continuelle. Il est profane et je suis consacré à DIEU. Il a des maximes qu'il ne tient que de l'esprit mauvais, et je n'en ai et ne puis en avoir d'autres que celles de mon DIEU crucifié. Il s'en va par la voie large à la perdition, et ma voie est la voie étroite qui conduit à la vie. » Que le novice ne perde pas de vue que telle est la condition que l'appel divin lui a faite. Comme aux apôtres, Notre-Seigneur lui a dit : « Je vous ai choisis et tirés du milieu du monde ; mais vous n'avez plus de part avec lui ². » Sans doute il aime, et tendrement, et fortement, les pauvres pécheurs et il prie pour eux ; il offre pour leur salut ses pénitences et ses sacrifices ; mais il a soin de se tenir toujours à l'écart, loin d'eux et de leur influence. La grâce de sa condition présente est une grâce de séparation et d'éloignement de leur société, de leurs affaires, de leur conversation. Qu'il sache que s'il ne se tient pas ainsi dans la solitude, il ne recevra jamais complètement et véritablement les bénédictions de sa vocation.

¹ *De Compunctione*, lib. II, n° 2. Traduit par Bossuet, *Sermon du Samedi-Saint* (alias 1^{er} du jour de Pâques). — ² *De mundo non estis, sed ego elegi vos de mundo* (Joan., 19).

Il y a des Religieux qui ne l'ont jamais eue pleinement, cette bénédiction du ciel qu'on appelle grâce, esprit propre de la vocation religieuse. C'est pour diverses causes ; c'est souvent pour n'avoir pas suffisamment brisé avec le monde, en entrant au noviciat.

Donnons à cet égard au jeune novice quelques conseils pratiques :

On se met en rapport avec le monde : 1° par le souvenir des relations que l'on a eues dans le monde ; 2° par les lettres ; 3° par les parloirs.

Eh bien, 1° une obligation des plus graves, des plus sérieuses pour le novice, s'il veut conserver la paix intérieure et surtout écarter un obstacle extrêmement dangereux à sa sanctification, c'est d'effacer de son esprit *tous les souvenirs du monde*. Il faut que celui-ci lui apparaisse dans un lointain si vague qu'il ne puisse plus en avoir aucune impression, et il faut que par la prière, la vigilance simple et tranquille sur lui-même, l'application affective aux devoirs de sa nouvelle vie, il arrive à ne plus considérer ses souvenirs d'autrefois que comme s'il ne lui appartenaient plus : enfance avec sa vie insouciant, adolescence avec ses premières passions, amitié, relations plus ou moins intimes, affaires qui ont rempli peut-être une partie de sa vie : oui, tout cela doit être oublié. Il n'est pas impossible que des circonstances impérieuses obligent plus tard à renouer quelque relation semblable ; mais il est un temps où tout doit être comme purifié par le feu, afin d'ôter à ces choses du monde leur danger, et ce temps est celui du noviciat.

On peut le considérer comme le temps qui s'écoulerait entre la mort d'un homme et sa résurrection. Le novice est

dans un tombeau. Plus tard il sera peut-être obligé, par charité ou par devoir, de s'occuper des choses du siècle, mais alors il le fera avec les dispositions d'un ressuscité.

2° *Les lettres.* — Qu'elles soient aussi rares que possible. Béni soit le novice qui n'en écrira qu'une seule; plus heureux celui qui n'en écrira point! Les saints ont laissé à ce sujet des exemples mémorables, soit ces hommes de la solitude dont nous nous plaignons tant à louer la vie, soit les saints d'une époque plus récente. Nous n'ignorons pas qu'il est du goût de notre temps d'écrire beaucoup de lettres, et l'usage en est si général, qu'il est devenu comme une nécessité qui s'impose. S'y soustraire tout-à-fait serait non seulement mal jugé, mais blessant pour les personnes du monde à qui nous sommes redevables de quelques bienfaits. Donc, que le Maître du noviciat juge de l'opportunité de certaines lettres, dans quelques circonstances particulières de l'année. Il suffit qu'il n'oublie pas que les retours vers le siècle sont, pour les jeunes novices surtout, la cause ordinaire de bien des distractions et quelquefois de tentations dangereuses.

Mais n'est-il pas utile d'écrire des lettres de direction? Nous ne les croyons pas plus utiles que les autres. Il n'y a pas sans doute de règle sans exception, et, dans un cas donné, un novice pourra se trouver bien d'un mot qu'il recevra de celui qui fut autrefois ou qui accidentellement, dans une retraite par exemple, a été le père spirituel de son âme. Ici encore le Maître des novices est seul juge de ce qui est le meilleur. Mais que le novice sache bien que la grâce qui l'a attiré dans la maison de DIEU lui a préparé d'avance, en ce saint lieu, tout ce qui est nécessaire et utile à sa sanctification, et qu'en général, plus il aimera sa solitude, plus cette

solitude lui deviendra chère, et que lorsqu'il en aura goûté les douceurs, non-seulement tout attrait pour en sortir disparaîtra, mais il aura une vraie répugnance pour tout ce qui est de nature à en troubler la paix profonde et la céleste tranquillité.

3° *Les parloirs.* — Nous avons sur ce sujet peu de chose à dire au pieux novice, qui n'a que très-rarement des raisons pour aller au parloir. Ce sont communément ses parents qui l'y appellent, et nous allons traiter des rapports avec les parents dans le chapitre suivant. Mais, quelle que soit la raison qui l'oblige à sortir de la douce profondeur de sa solitude, qu'il ne manque pas de se précautionner, simplement et sans effort de tête assurément, mais sérieusement, contre le danger certain du parloir. Qu'il demande avant de s'y rendre la bénédiction de MARIE, reine et gardienne du noviciat, et celle du Maître des novices; qu'il supplie son ange gardien de l'accompagner.

Quand, durant la saison d'hiver, on ouvre la fenêtre d'un appartement bien chauffé, la chaleur intérieure s'échappe vite au dehors, et le froid du dehors se précipite au dedans, et il se fait une grande perte de la bonne température dont on jouissait. C'est appartement bien chauffé, c'est la solitude du noviciat au milieu du froid glacial du siècle, cette fenêtre qui s'ouvre et qui compromet la douce chaleur du dedans, c'est le parloir. Que le cher et bien-aimé novice y fasse réflexion ! Soit qu'il appartienne à un institut jouissant du bienfait de la clôture ou à un autre non cloîtré, il est victime offerte. Sa place est sur les marches de l'autel du sacrifice. et non aux fenêtres du temple.

CHAPITRE XVII

DES RAPPORTS DES NOVICES AVEC LEURS PARENTS

Le premier sacrifice que la solitude du noviciat impose aux novices, c'est la séparation du monde ; voici le second :

II. — *L'éloignement des parents autant que la charité le permet.*

C'est un sujet fort délicat que nous allons traiter ici.

Nous ne voulons rien dire qui ne soit selon l'esprit des saints, mais nous allons faire saigner le cœur du jeune novice. Ecoutez, béni enfant de DIEU.

Il y a aujourd'hui par le monde une telle tendance à tout concilier, l'esprit du monde avec la piété, la vie religieuse avec certaines habitudes de la vie séculière ; le monde demande tant à ceux qui par état doivent le condamner, ceux-ci croient si bien qu'il y a exagération à s'en tenir aux principes des anciens Pères et à leur manière de vivre, que malheureusement une sorte de rapprochement s'est faite, et la vigueur des anciennes règles semble s'être affaiblie.

Sur le point particulier des rapports des personnes consacrées à DIEU avec les parents, la manière de voir et la conduite de plusieurs Religieux et Religieuses de notre temps sont évidemment différentes des exemples que nous lisons dans la vie des saints et des leçons que les Fonda-

teurs d'ordres nous ont laissées. Mais la pratique qui a prévalu est si répandue, que l'on est porté à considérer comme une exagération ce qu'ont écrit sur ce sujet les plus respectables auteurs, comme Rodriguez, dans son *Traité* si estimé de la perfection chrétienne et religieuse, et sainte Térèse dans ses divers ouvrages. Toutefois nous citerons ici ces saints auteurs, et nous le ferons avec confiance, persuadé que ce ne sera pas sans profit pour les âmes religieuses, qui ont besoin qu'on leur rappelle les graves enseignements de ceux qui ont autorité pour nous instruire. Aussi bien, l'esprit de la vie religieuse est toujours le même, et ce n'est pas au monde, à son esprit, à ses prétentions d'immixtion dans les choses saintes, qu'il appartient de modifier ce qui a été si respecté et si recommandé par les plus grands saints.

Nous avons à cœur cependant d'écarter dès le début tout ce qui pourrait avoir l'air d'une exagération et surtout d'une erreur. Ce qui est évident, c'est que l'amour que le Religieux et le novice en particulier doivent à leurs parents demeure à jamais inaltérable, oh ! oui, inaltérable ! et le respect et la reconnaissance qu'ils méritent ne doivent subir jamais aucune atteinte. Cet amour et cette reconnaissance sont fondés sur la loi de DIEU même, et cette loi ne varie pas ; mais les actes par lesquels on les témoigne sont différents, dans un religieux et dans un séculier. Ils sont différents, et, nous le disons avec assurance, cette différence est toute à la louange du Religieux et toute au profit des parents.

Le vrai amour, en effet, nous porte à désirer et à procurer aux personnes qui nous sont chères les plus grands biens possibles. Or, les plus grands biens sont ceux de la grâce. Que fera le novice pour témoigner cet amour et payer aux

auteurs de ses jours sa dette de reconnaissance? Il priera fréquemment pour eux et il le fera avec ferveur, avec instance; il demandera pour son père, pour sa mère et ses autres parents, la grâce de supporter avec résignation les peines de la vie, et avec humilité ses prospérités et ses rares joies. Il suppliera sans cesse le DIEU de miséricorde, de leur ménager les moyens d'expiation leurs péchés, de se maintenir ensuite dans sa sainte amitié, et de croître en elle à travers toutes les vicissitudes du temps présent. Il les assistera de ces mêmes supplications, s'il apprend que leur fin approche, et non seulement il aura pour leur venir en aide ses propres prières, mais encore celles de la communauté. Quand plus tard il plaira à DIEU de les retirer de ce pauvre exil, ces mêmes prières ferventes, instantes, persévérantes, les accompagneront dans le lieu de leur expiation. Ah! certes, l'amour, la reconnaissance, la tendresse, ne peuvent jamais, non jamais, s'affaiblir dans un cœur que l'amour de DIEU possède. Une expérience de chaque jour nous autorise au contraire à affirmer que c'est là, derrière les grilles des monastères, sous les vêtements de deuil des Religieux, que se trouvent les âmes les plus sensibles et les plus tendres. Et comment cela? C'est parce que ces âmes ne sont pas flétries par le vent d'égoïsme qui souffle sans cesse sur le siècle, ni desséchées par ces considérations d'intérêt terrestre qui malheureusement refroidissent et parfois dénaturent tant de cœurs d'enfants dans le monde. Aussi quelles sont les âmes en qui demeure plus longtemps et plus profondément imprimé le souvenir des chers défunts? Qu'on soit juste, et on conviendra que c'est dans celles qui, ayant mieux compris et le temps et l'éternité, sentent par là même la néces-

sité de n'oublier jamais ceux qui ne sont plus et qui, même après de longues années, peuvent avoir encore besoin de nos supplications et de nos suffrages.

Oui, que le monde, si souvent injuste dans ses plaintes, en soit assuré ! Le vrai novice ne laissera jamais éteindre, dans l'intime de son cœur, le feu doux et persévérant de l'amour qu'il doit à un père, à une mère, à des frères, à des sœurs ; mais ce sera sans trouble, sans dérèglement, sans désirer des relations extérieures qui ne lui conviennent pas, sans s'enquérir avec inquiétude de ce qui occupe, attriste ou réjouit ses parents dans le monde, sans désirer de leurs nouvelles, sans chercher à leur communiquer des siennes propres, sans entretenir des rapports de lettres, de commissions, d'affaires, sans les attirer au monastère, sans envie aucune d'aller les visiter. En un mot, pour le fervent novice, en dehors des relations que l'obéissance et le strict devoir imposent avec les parents, la parole de saint Paul est la devise qui règle sa conduite : « Ils sont crucifiés pour moi et je le suis pour eux. »

Si l'on veut sérieusement et solidement s'instruire sur ce point il faut lire, nous ne disons pas les Pères du désert (on nous objecterait que ces hommes étant voués à une solitude absolue, leurs pratiques ne peuvent pas nous convenir), mais le P. Rodriguez, si sage, si modéré, si universellement estimé et admiré. Or, le P. Rodriguez a composé son excellent ouvrage : *Traité de la perfection chrétienne et religieuse*, pour les Pères de la Compagnie de Jésus, qui sont voués, non à la solitude des anachorètes, mais à la vie apostolique et aux œuvres de zèle. Lisez donc tout le traité cinquième de la seconde partie. La saine doctrine des saints et

leurs exemples sont là. Les titres seuls des chapitres nous donnent une idée du fond. Les voici : Chapitre I. « Combien il importe à un religieux de ne point faire de voyage chez ses parents. » — II. « Qu'un Religieux doit aussi éviter d'aller en son pays, quand même ce serait pour prêcher. » — IV. « Qu'un Religieux doit bien se garder de se mêler des affaires de ses parents. » — V. « Où ce qui a été dit dans le chapitre précédent se confirme par quelques exemples. » — VI. « De plusieurs autres maux que cause l'attachement aux parents, et que JÉSUS-CHRIST même nous le défend. » — VII. « Que l'amour déréglé pour les parents se déguise quelquefois sous des prétextes de piété et de devoir ; et quel remède on peut apporter à cela. »

On entrevoit la sainte sévérité de l'illustre Jésuite. Voici comment il conclut vers le milieu de ce dernier chapitre : « Quiconque veut donc parvenir à la fin qu'il a dû se proposer en entrant dans la Religion, doit renoncer au commerce de ses proches, et se détacher entièrement du soin de leurs intérêts. Car « ceux qui ont dit à leur père et à leur mère : Je ne sais qui vous êtes ; et à leurs frères : je ne vous connais point, et qui ont méconnu leurs enfants, ceux-là, Seigneur, ont gardé vos commandements et sont demeurés fermes dans votre alliance¹. » Certes, est-il possible de parler avec plus de force ?

Et remarquez que le saint auteur écrit pour des Religieux qui ont terminé leur noviciat, qui, par conséquent, semblent être à l'abri des influences funestes qu'on peut recevoir des rapports avec les parents ; que serait-ce donc, quel n'aurait

¹ Deut., XXXIII, 9 ; Hebr., VI, 3.

pas été son langage, s'il n'avait composé ce traité que pour des novices ? Oh ! de grâce, ne négligeons pas les avis, les recommandations et l'expérience des Saints !

De Rodriguez passons à sainte Térèse. L'illustre réformatrice du Carmel est aussi une autorité dont on ne peut contester la valeur. Sainte Térèse, c'est le bon sens même, et je ne sais, je le confesse volontiers, si ce qui me frappe dans ses écrits n'est pas autant ce rare bon sens, cette parfaite sûreté de vues, que les meilleures grâces qu'elle reçoit du divin Epoux. Dans tous les cas, ce bon sens et cette grande sagesse nous instruisent bien davantage, pour la pratique et la conduite de la vie qui est la nôtre. Eh bien, écoutons attentivement et religieusement ses oracles :

« Si nous, qui sommes Religieuses, savions quel est le préjudice que nous recevons de converser beaucoup avec nos proches, de quelle sorte ne les fuirions-nous pas ? J'avoue que je ne comprends pas, laissant même à part ce qui est de DIEU, quel avantage nous pouvons recevoir d'eux pour notre consolation et notre repos, puisque, ne pouvant ni ne nous étant permis de prendre part à leurs plaisirs, nous ne saurions que sentir leurs déplaisirs et répandre peut-être plus de larmes sur leurs peines qu'ils n'en répandent quelquefois eux-mêmes. Ainsi, je puis dire hardiment à ces Religieuses que, si elles en reçoivent quelque satisfaction dans leur sens, cette satisfaction coûtera cher à leur esprit.

» Je ne saurais penser sans étonnement au dommage que l'on reçoit de converser avec ses proches. Il est tel que je doute qu'on le puisse croire si on ne l'a éprouvé ; et je ne suis pas moins étonnée de ce que la perfection de notre état, qui nous oblige de nous en séparer, paraît aujourd'hui si

effacée dans la plupart des maisons religieuses, qu'il n'y en reste presque plus aucune trace. Je ne sais pas ce que nous quittons en quittant le monde, nous qui disons que nous quittons tout pour DIEU, si nous ne quittons le principal, qui est nos parents.

» Cela est venu à un tel point, que l'on prétend faire passer pour un défaut de vertu, en des personnes religieuses, de ne pas aimer beaucoup leurs proches; et l'on veut même prouver par des raisons que c'est un défaut de ne pas converser souvent avec eux. Mais, mes filles, ce que nous devons faire, en cette maison, après nous être acquittées des devoirs dont je vous ai parlé, et qui regardent l'Eglise, c'est de recommander beaucoup nos parents à DIEU, et d'effacer ensuite le plus que nous pouvons de notre mémoire ce qui les regarde¹. »

Saint François de Sales ne craignait pas moins les relations trop sensibles avec les parents. Il écrit à une de ses nièces (nous n'avons pas pu découvrir si elle était religieuse; mais si elle ne l'était pas, la recommandation du saint Evêque n'est que plus remarquable) : « Or sus, ma chère nièce, ma fille, vous voilà donc auprès de monsieur votre père, que vous regardez comme une image vivante du Père éternel; car c'est en cette qualité que nous devons honneur et service à ceux desquels il s'est servi pour nous produire.

« Tenez bien votre âme en vos mains, afin qu'elle ne vous échappe ni à droite ni à gauche; je veux dire, ni qu'elle s'amollissent entre les affections des parents, ni qu'elle s'attriste parmi leurs passions et les diversités des humeurs avec lesquelles il vous faut vivre². »

¹ *Le Chemin de la perfection*, ch. IX. — ² Lettre de mai 1609.

Voilà donc le sentiment et la doctrine des saints. Nous pourrions multiplier les citations, mais celles-ci suffisent. Il nous reste à convenir que les leçons qui nous sont données par ces grandes autorités sont crucifiantes pour la nature. Oui ! plus d'une fois, au souvenir d'un père et d'une mère, à l'occasion d'une visite que l'obéissance abrégera extrêmement, à la vue peut-être du peu de cas que nous nous imaginons être fait de ceux que nous avons tant aimés et à qui nous devons tant, plus d'une fois, disons-nous, notre cœur, le cœur du pauvre novice saignera, les larmes viendront à ses yeux ; il lui semblera qu'il y a dans cette conduite quelque dureté, quelque cruauté peu conforme à l'esprit suave de l'Évangile. Nous ne désavouons pas que là se trouve une des tentations les plus délicates pour le jeune Religieux, parce qu'il y a en apparence, en cette occasion, un devoir à remplir et un sentiment légitime sacrifié et immolé.

Sacrifié et immolé ! Mais, pieux enfant de DIEU, voilà l'obligation principale de votre sainte vocation. Vous êtes victime ou vous tendez à le devenir : votre vie n'est donc qu'immolation et votre esprit de sacrifice ne s'exerce pas seulement sur ce qui est mauvais et défendu, et qu'il faut par conséquent sacrifier par obligation essentielle, mais sur ce qui est légitime, comme est la possession des biens de ce monde dont vous ferez un holocauste au Seigneur par le vœu de la pauvreté. L'affection naturelle de nos parents, celle que nous avons pour eux, et celle qu'ils ont pour nous, sont du nombre de ces biens légitimes, et c'est parce que, pouvant en user en demeurant dans le siècle, nous en faisons librement le sacrifice au Seigneur, que ce divin maître et

souverain de nos âmes, reçoit notre oblation et notre holocauste avec plus d'amour.

On dira sans doute (et c'est ici peut-être une habileté très subtile de notre pauvre nature aux abois) : ce n'est pas tant le sacrifice que je fais que celui que j'impose, dont je ressens la peine. Pour moi, je suis prêt à tout; mais mon père, mais ma pauvre mère, prévenus l'un et l'autre de moins de grâce et peu préparés à de telles privations, souffrent grandement, peut-être avec peu de mérite, dans leur cœur et dans leurs affections les plus chères, et comment ne le sentirais-je pas? Là est mon plus grand sujet de peine; là est le plus dur sacrifice.

Oui! votre réflexion n'est pas sans fondement, et vous avez quelque raison de la faire, mais ayez un peu plus d'abandon à la Providence. Peut-être le jour où vous vous occuperez moins de vos parents, la Bonté divine s'en occupera davantage, et tout le monde y gagnera sans contredit : vous aurez plus de paix, vos parents plus de grâce, et DIEU en retirera plus de gloire. Essayez de vous jeter, et vous-même et ceux qui vous sont chers, entre les mains de ce Père amoureux et tendre, et vous verrez combien il est bon.

Terminons ce chapitre par de remarquables paroles de saint Bernard. Elles disent à la foi l'obligation où nous sommes de vivre loin de toute affection dérégulée pour la chair et le sang, et l'excellence de la vocation que la Bonté divine nous a faite :

« Le vrai Religieux doit être comme un autre Melchisédech, de qui l'Apôtre dit qu'il n'avait ni père ni mère de naissance. Ce n'est pas qu'il n'en eût point en effet, puis-

qu'il était homme; mais c'est que, comme l'Écriture, dans l'endroit où elle parle de lui, ne le considère qu'en qualité de prêtre, elle ne fait aucune mention de sa généalogie, ni même du commencement ou de la fin de sa vie, pour nous apprendre que les prêtres du Seigneur, et surtout les Religieux, doivent être aussi détachés des liens du sang et de la chair, et aussi appliqués aux choses spirituelles, que s'ils étaient descendus du Ciel; et qu'enfin il faut qu'ils soient d'autres Melchisédech, par le cœur, c'est-à-dire qu'ils soient entièrement dépouillés de tout ce qui peut retarder le moins du monde leur course vers DIEU.

« Demeurez donc dans la solitude comme une tourterelle : qu'il n'y ait nulle liaison entre le monde et vous, nul commerce entre vous et les hommes; « oubliez même votre pays et la maison de votre père, et le Roi sera épris de votre beauté¹. »

CHAPITRE XVIII

ADMIRABLE EXHORTATION D'UN SAINT SUPÉRIEUR

A UN NOVICE

Nous allons assister au discours d'une cérémonie d'admission au noviciat. Cette cérémonie a lieu dans un monastère

¹ S. Bernard, Serm. XL in Cant. (*Patrol. lat.*, t. CLXXXIII, col. 983). Le saint Docteur insiste souvent sur la nécessité pour le Religieux de rompre toute liaison humaine avec les parents. Voir parmi ses lettres, la CIV et la CVII (t. CLXXXII, col. 240 et col. 248-249). Dans ses sermons, in Cant. 64 (t. CLXXXIV, col. 1084), in Septuages. I (t. CLXXXIII, col. 106), etc.

d'Égypte vers la fin du v^e siècle. Le Supérieur de ce monastère est le célèbre abbé saint Pynuphe, dont les *Vies des Pères* exaltent avec tant d'éloges l'humilité.

Un postulant, après les premières épreuves, a été jugé digne d'être reçu parmi les frères. Le moment de l'admission régulière est arrivé. Dans cette circonstance solennelle pour le novice, le saint abbé lui adresse une exhortation. Écoutez-la, avec le plus grand respect. Nous ne connaissons rien, dans toute l'antiquité monastique, de plus admirable que ces conseils de perfection. Nous ne pouvons du reste en aucune manière douter de leur authenticité, puisque c'est un témoin qui nous les a conservés, — Cassien, dans son *Traité des institutions cénobitiques*¹. Il était allé visiter les monastères d'Égypte. Il connaissait particulièrement le saint abbé Pynuphe, dont il raconte une partie de la vie dans ce même traité. Il arriva dans le monastère qu'il dirigeait, assista à la cérémonie d'admission, et recueillit les belles paroles qu'on va lire :

« Aujourd'hui, mon fils, vous êtes admis dans le monastère ; mais vous savez le nombre de jours que vous êtes demeuré prosterné à la porte avant que d'y entrer. Il faut maintenant vous faire comprendre pourquoi on s'est montré si difficile, afin que vous marchiez fidèlement dans la voie où vous désirez entrer, qui est le service de JÉSUS-CHRIST.

« Comme DIEU promet une gloire sans fin à ceux qui lui sont fidèles et qui s'attachent intimement à lui, selon la

¹ De Cœnobiorum Institutis, lib. IV, c. 32 (*Patrol. lat.*, t. XLIX, col. 193). Cassien dit expressément : *Exhortationem quam dedit fratri quem sub nostra presentia in suo cœnobio recepit.*

règle de ce monastère, il menace aussi de supplices épouvantables ceux qui s'acquittent avec lâcheté des devoirs de cette vie sainte, et qui ne répondent pas par la sainteté de leurs œuvres à celle de leur profession, et à la haute estime que les hommes ont conçue de leur état. Aussi l'Écriture nous apprend qu'il vaut mieux ne point faire de vœu que de manquer de les accomplir, quand on les a fait : et elle prononce des malédictions contre ceux qui font l'ouvrage de DIEU avec négligence.

« Voilà donc, mon fils, la raison pour laquelle nous vous avons d'abord rebuté si longtemps, non que nous ne soyons très disposés à vous donner, et à tous les hommes, les secours spirituels qui sont à notre pouvoir et que nous ne voulussions même aller bien loin au-devant de ceux qui veulent se convertir à JÉSUS-CHRIST; mais c'a été dans la crainte qu'en vous recevant avec trop de précipitation, nous ne nous rendissions coupables de légèreté devant DIEU, si, après vous avoir admis sans vous avoir fait comprendre l'importance de l'état dans lequel vous vous engagez, vous tombiez ensuite dans le relâchement ou vous abandonniez votre vocation par une désertion malheureuse.

» Pour vous former une juste idée de notre état, comprenez d'abord ce que c'est que le renoncement au monde. C'est un témoignage public que le Religieux rend, qu'il est crucifié et qu'il est mort. Croyez donc aujourd'hui que vous êtes véritablement mort au siècle, à ses œuvres et à ses désirs, et que, selon la parole de saint Paul, vous êtes crucifié au monde comme le monde l'est pour vous.

« Examinez ce qu'est la croix qui doit être désormais votre partage, puisque ce n'est plus vous qui vivez, mais que c'est JÉSUS crucifié qui vit en vous.

« Vous devez, en effet, dans toute la suite de votre vie, retracer l'état de JÉSUS-CHRIST lorsqu'il était attaché à la croix, afin que, selon l'expression du Prophète, perçant votre chair par la crainte du Seigneur comme par des clous, vous teniez votre volonté et vos désirs attachés à la croix et à la mortification, bien loin de les assujettir à la concupiscence. C'est ainsi que vous accomplirez ce que JÉSUS-CHRIST vous recommande quand il dit : « Celui qui ne prend pas sa croix pour me suivre n'est pas digne de moi. »

« Mais comment, me direz-vous, un homme peut-il être en même temps vivant et crucifié ?

« Notre croix est la crainte du Seigneur : or, comme celui qui est crucifié n'a plus la liberté de remuer ses membres à son gré, ainsi nous ne devons plus régler notre volonté et nos désirs, selon ce qui nous plaît, mais selon la loi du Seigneur. Et comme celui qui est attaché à la croix ne pense plus à satisfaire ses passions et n'a plus de sollicitude pour le lendemain, ni de désir d'amasser du bien, ni d'orgueil, ni de colère, ni de ressentiment des injures qu'on lui fait ou qu'il a reçues par le passé, qu'il se regarde comme mort à toutes les choses créées, quoiqu'il vive encore, et qu'enfin son cœur est déjà tout entier là où il tend, c'est-à-dire au ciel ; il faut de même qu'étant attaché à la croix par la crainte du Seigneur, nous soyons morts non seulement aux vices, mais encore en quelque façon au monde entier, et que nous ayons l'œil intérieur de notre âme toujours au terme où nous devons croire que nous pouvons aller à chaque instant.

» Donnez-vous donc bien garde de rechercher jamais ce que vous avez quitté, et de retourner, contre le commandement de JÉSUS-CHRIST, du champ évangélique où vous tra-

vaillez, pour reprendre votre tunique, dont vous vous êtes dépouillé. Ne descendez pas, contre son ordre, du toit de la perfection pour prendre, par les affections basses et terrestres de ce monde, quelque chose de la première vie à laquelle vous avez renoncé. Oubliez vos parents et vos anciennes affections, de peur qu'en vous engageant de nouveau dans les embarras du monde, on ne dise de vous qu'après avoir mis la main à la charrue, vous avez regardé derrière vous et que vous n'êtes pas propre au royaume de JÉSUS-CHRIST.

« Vous témoignez aujourd'hui, dans la ferveur de votre conversion, que vous foulez l'orgueil du monde par une humilité sincère, ne redonnez donc plus d'entrée à cet orgueil dans votre âme par une vaine élévation de cœur, lorsque vous commencerez à goûter le chant des psaumes et le bonheur de votre profession, de peur que rebâtissant par là, comme dit l'Apôtre, ce que vous avez détruit, vous ne vous rendiez prévaricateur. Conservez-vous plutôt dans ce dénûment que vous embrassez et que vous vouez devant DIEU et devant ses anges, et persévérez-y jusqu'à la fin.

« Il ne doit pas même vous suffire de demeurer dans cet esprit d'humilité et de patience dont vous nous avez donné des marques durant les dix jours que vous avez passés à la porte du monastère, en priant avec beaucoup de larmes d'y être reçu : avancez dans cette vertu et faites qu'elle croisse en vous ; car quel malheur ne serait-ce pas si, bien loin d'y faire de nouveaux progrès et de tendre à la perfection, vous retombiez, en vous relâchant, dans un état encore plus bas que celui où vous êtes en ce moment ? Certes, ce n'est pas

celui qui commence une vie sainte qui sera sauvé, mais celui qui persévérera jusqu'à la fin.

« C'est pourquoi je vous le recommande instamment : après avoir commencé de vous dévouer au service de DIEU, demeurez ferme dans sa crainte, comme il est dit dans l'Écriture, et il faut que vous prépariez votre âme, non au repos, à une fausse sécurité et aux délices, mais plutôt aux épreuves et aux souffrances. Car, nous ne saurions entrer dans le royaume des cieux, sans passer par beaucoup de tribulations. La voie qui y conduit et la porte par laquelle on y entre sont étroites; et il y en a peu qui les trouvent. Cela doit vous apprendre qu'ayant été choisi pour être de ce petit nombre, vous ne devez pas être entraîné par l'exemple du grand nombre, en vous laissant aller à la tiédeur et à la paresse; mais vous devez plutôt imiter ceux qui sont de ce petit nombre, afin que vous méritiez d'entrer avec eux dans le royaume de DIEU. Vous savez qu'il y en a beaucoup d'appelés et que le troupeau à qui le Père céleste donne l'héritage du ciel n'est pas grand. Ne croyez donc pas que ce soit une faute légère dans un Religieux qui, après s'être engagé dans un état qui tend à la perfection, au lieu de travailler à l'acquérir, se rabaisse dans une manière de vivre tout imparfaite. Or, voici par quels degrés on arrive à la perfection à laquelle vous devez tendre.

« Je vous ai dit que la crainte du Seigneur est le commencement et le soutien de notre salut. C'est par elle que ceux qui embrassent une vie parfaite se convertissent à DIEU, se purifient de leurs vices et se soutiennent dans les vertus qu'ils ont acquises. Quand cette crainte salutaire pénètre dans une âme, elle lui inspire un mépris universel

de toutes choses ; elle lui fait oublier ses parents et lui fait regarder le monde avec une sainte horreur. Ce mépris et ce dépouillement le conduisent à l'humilité ; et voici les marques par lesquelles on connaît qu'un Religieux a cette humilité sincère : 1° s'il mortifie toutes ses volontés ; 2° s'il ne laisse rien ignorer à son Supérieur, non seulement de ses actions, mais encore de ses pensées ; 3° si, bien loin de se confier en ses propres lumières, il est entièrement soumis au jugement de son Supérieur, et s'il reçoit ses avis avec ardeur et avec une sainte joie ; 4° s'il pratique fidèlement l'obéissance, la douceur, et une patience constante ; 5° si non seulement il ne fait de la peine à personne, mais s'il ne s'afflige même pas des injures qu'il reçoit des autres ; 6° s'il n'ose rien faire qui ne soit permis par sa règle et conforme à l'exemple des anciens ; 7° s'il ne trouve rien de trop bas pour lui et s'il se regarde toujours comme un mauvais et indigne serviteur, même après avoir fait tout ce qu'on lui a commandé ; 8° s'il se regarde comme le dernier de tous, convenant qu'il mérite cette dernière place, non seulement par paroles, mais par un sincère sentiment de cœur ; 9° s'il retient sa langue et s'il n'élève point la voix ; 10° s'il ne se laisse pas aller à rire avec trop de légèreté.

« Telles sont les marques, ou d'autres semblables, auxquelles on connaît l'humilité d'un Religieux ; et lors qu'il la possède véritablement, elle le conduit à cette charité divine qui bannit la crainte et par laquelle il fait avec facilité et comme naturellement ce qu'il pratiquait auparavant avec beaucoup de peine par l'appréhension des supplices éternels ; au lieu qu'avec cette charité, il le pratique par le goût et le plaisir qu'il trouve dans le bien.

« Pour acquérir encore ce que je viens de vous recommander et persévérer, sans vous lasser de combattre dans cette sainte discipline, observez fidèlement trois choses, qui sont indiquées dans ces paroles du Prophète royal : « Pour moi, j'étais comme une personne sourde qui n'écoute point, comme un muet qui n'ouvre point la bouche ; j'étais comme un homme qui n'entend point, et qui ne parle point. »

Il faut donc que vous soyez dans le monastère comme si vous étiez sourd, muet et aveugle ; que vous ne jetez vos regards sur personne, hors celui que vous avez pris pour modèle, et que vous fermiez les yeux sur toutes les autres choses qui sont moins parfaites ou qui vous édifieront moins, de peur que l'autorité de ceux qui sont relâchés et le respect que vous auriez pour eux ne vous portent peu à peu vous-même au relâchement et à faire des choses que vous aviez condamnées d'abord.

« Si donc vous remarquiez quelqu'un qui manquaît à l'obéissance, qui fut indocile ou médisant, ou qui agit autrement que la règle ne l'ordonne, ne vous scandalisez pas et que son exemple ne vous entraîne pas ; mais soyez comme un sourd à l'égard de toutes ces choses, et laissez-les passer, comme si vous ne les entendiez pas.

« Si quelqu'un vous dit une injure, si un autre vous outrage, soyez ferme et ne vous laissez pas ébranler, mais écoutez-le comme un muet qui n'a pas de langue pour répliquer. Ayez alors dans l'esprit ces paroles de David : « J'ai dit : J'observerai mes voies, afin que je ne pêche point par ma langue. »

Mais voici ce que je vous recommande plus particulière-

ment, et que vous devez regarder comme le couronnement des vertus dont je vous ai proposé la pratique.

« Rendez-vous comme insensé en ce monde, afin de devenir sage ainsi que saint Paul le disait lui-même. N'examinez rien, ne discernez rien de ce qu'on vous commande. Obéissez avec simplicité et une foi vive. Ne croyez rien de bon, d'utile et de sage que ce que la loi de DIEU ou de votre Supérieur vous ordonne. Par là, vous persévérerez dans la discipline de ce monastère, sans que la tentation de l'ennemi vous la fasse abandonner.

« Du reste, n'attendez point votre patience de la vertu des autres ; je veux dire que vous ne devez pas vous contenter de l'avoir, quand personne ne vous offense, car cela ne dépend pas de vous ; mais ce qui est plus en votre pouvoir, c'est de l'attendre de votre humilité et de votre longanimité.

« Enfin, pour réduire en abrégé ce que je viens de vous dire, et afin que vous puissiez l'imprimer dans votre esprit, voici en deux mots, par quels degrés vous pourrez, sans peine, vous élever à la perfection. La crainte du Seigneur est, selon l'Écriture, le principe de notre salut, de notre sagesse. Cette crainte produit la componction salutaire. De cette componction naît le renoncement, c'est-à-dire le dépouillement et le mépris des biens de ce monde. Ce dépouillement produit en nous l'humilité ; de l'humilité vient la mortification de nos volontés. Cette mortification arrache et détruit tous les vices. Les vertus croissent et produisent leurs fruits à mesure que les vices tombent. La fécondité des vertus nous donne la pureté du cœur, et cette pureté nous

fait entrer en possession de la perfection de la charité apostolique 1. »

Ici finit l'exhortation du saint abbé Pynuphe à son novice. L'annotateur de Cassien, le bénédictin Alard Gazée, dit avec raison qu'elle peut servir de modèle à tout Supérieur qui a un discours à faire à l'occasion d'une cérémonie de vêtiture ou de profession. Elle est aussi un excellent sujet de méditation pour le novice qui s'y prépare.

CHAPITRE XIX

DERNIERS CONSEILS AU NOVICES

Nous terminons ce Livre deuxième par quelques conseils aux novices, que nous donnons sous forme de sentences. Ils seront comme la conclusion et en même temps le complément de ce qui précède. Nous nous sommes arrêté au nombre de trente et un, afin qu'ils puissent servir de sujet d'examen chaque jour du mois.

I. Demandez-vous souvent, comme saint Bernard : « A quelle fin suis-je venu ici ? Pourquoi ai-je quitté ma fa-

1 Cette dernière expression du saint Abbé, qui suppose que la perfection du Religieux est comparable à celle des Apôtres eux-mêmes, n'est pas rare dans les écrits des Pères. Saint Bernard en particulier semble se complaire à en montrer la vérité. Voyez parmi les sermons *De diversis* les XXII, XXVII et XXXVII (*Patrol. lat.*, t. CLXXXIII, col. 595, 613, 612).

mille, mon pays, le monde ? » Et vous répondrez : « Pour me convertir, pour devenir humble, doux, simple, obéissant, mortifié, prêt à tous les sacrifices : en un mot pour être une victime tout immolée au bon plaisir de DIEU et à sa gloire, en union avec Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. »

II. Ne vous découragez jamais, jamais, jamais ! Le découragement nous détourne de la voie du Ciel où nous sommes entrés par notre vocation, et c'est là un grand mal.

III. Avec votre Directeur du noviciat, soyez un enfant de cinq ans, par l'esprit de foi, la simplicité et l'obéissance.

IV. Quand un acte d'humilité, de patience, de mortification, d'obéissance, vous coûte beaucoup à faire, sachez qu'il est une grande grâce que vous offre la Bonté divine, et peut-être une de ces grâces décisives avec lesquelles on peut, comme par un vol rapide, parvenir à la plus haute perfection.

V. Dégagez-vous, dégagez-vous de vous-même. Le *moi* est notre plus grand ennemi.

VI. Ne dites jamais, pour vous consoler de vos fautes : « Je ne suis pas un saint ; » car il faut le devenir, avec les secours spirituels que la Religion vous fournit.

VII. Ne perdez jamais volontairement une seule minute de votre temps.

VIII. Ne vous excusez jamais ; mais, quand on vous accuse, que votre silence soit humble, simple et modeste.

IX. Observez en esprit de foi la maxime de saint François de Sales : « Ne rien demander, ne rien refuser. »

X. Attachez-vous avec force et vigueur à vaincre votre passion dominante.

XI. Ayez un zèle semblable contre vos défauts de caractère.

XII. Ayez une grande délicatesse de conscience et une obéissance entière à votre confesseur.

XIII. N'ayez jamais que des pensées de bienveillance pour chacun de vos frères, et vous aurez toutes les bénédictions des Cœurs de JÉSUS et de MARIE.

XIV. Tenez-vous humblement et sincèrement aux pieds de chacun de vos frères. Vous avez tant de raison d'aimer et de garder cette place !

XV. Mettez le plus grand soin à devenir une âme d'oraison, par les moyens que la Religion vous fournit : lectures, direction, habitude de régularité, pratiques de mortification.

XVI. N'oubliez pas que le silence bien gardé est une source de joie et de ferveur.

XVII. Aimez la vie commune et ayez horreur des exemptions, des privilèges et des dispenses.

XVIII. Dans un Religieux, tout doit être religieux : la démarche, le maintien, le geste, le ton de la voix, les regards, la tristesse, la joie.

XIX. La Religion et le noviciat sont désormais votre père, votre mère, votre famille, votre parenté et votre unique pays.

XX. Aimez la solitude du noviciat comme votre protection, votre sauvegarde, et faites-en vos délices.

XXI. Attachez-vous avec un cœur d'enfant à votre Congrégation et affectionnez tendrement tout ce qui la concerne : son but, son esprit, ses œuvres, ses règles et constitutions, ses usages, son costume religieux, son histoire, etc.

XXII. Soyez fidèles aux moindres observances, aux moindres pratiques du noviciat, et attachez une sérieuse importance aux moindres avis qui y sont donnés.

XXIII. Ne vous permettez pas de faire des comparaisons

entre votre Congrégation et les autres qui sont dans la sainte Eglise. Ayez pour toutes le plus grand respect, et rejetez toute pensée qui leur serait défavorable comme exécration aux yeux de DIEU.

XXIV. Composez-vous un acte d'oblation en qualité de victime, puisque vous êtes censé l'avoir fait le jour de votre prise d'habit, et renouvelez-le souvent.

XXV. Portez un grand esprit de foi au saint tribunal de la pénitence, et en général dans tous les rapports avec le directeur de votre conscience.

XXVI. Vivez d'union avec JÉSUS-HOSTIE au très saint Sacrement de l'autel.

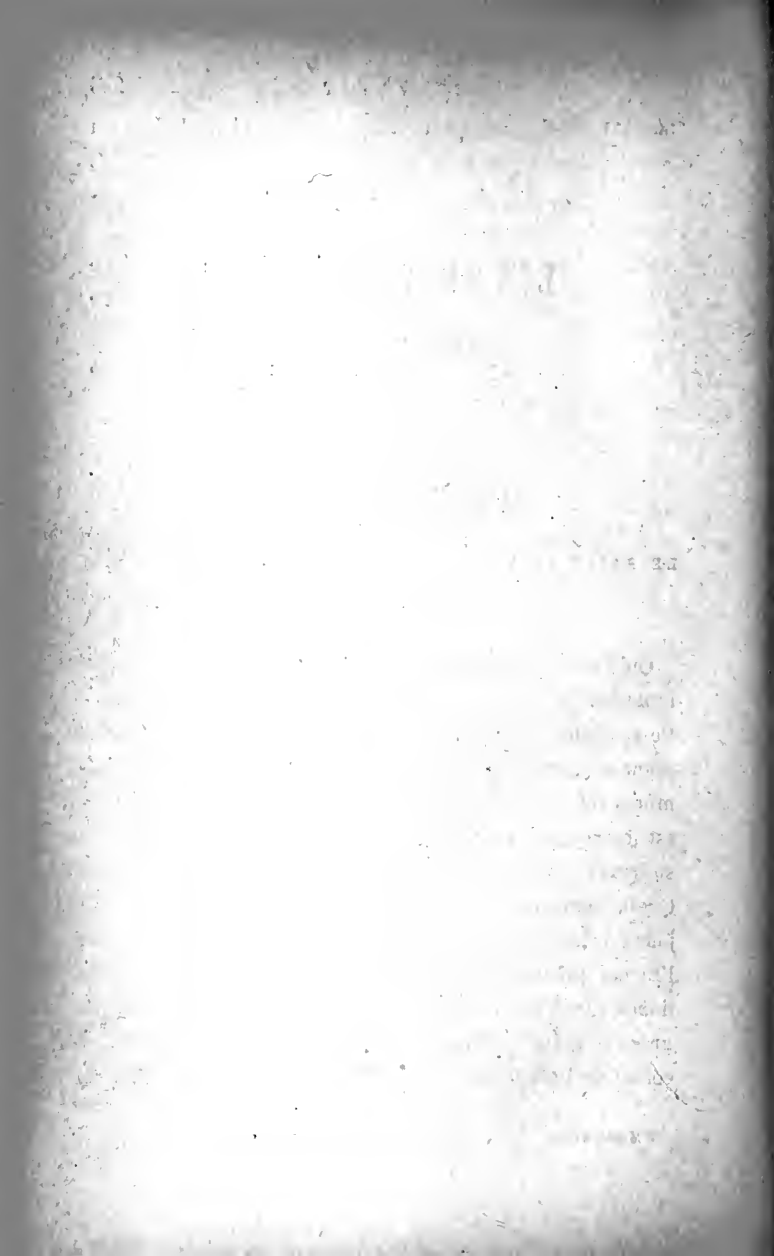
XXVII. Exercez-vous à faire toute chose par un motif d'amour de DIEU.

XXVIII. Soyez avec MARIE, la ravissante Reine de nos cœurs, un enfant de confiance et d'amour. Elle est la joie du noviciat. Elle donne la persévérance et la ferveur à ceux qui l'aiment.

XXIX. Ayez une dévotion tendre envers saint Joseph, les saints Patrons de la Congrégation, les saints Anges.

XXX. Remerciez DIEU chaque jour de la grâce qu'il vous a faite d'être enfant de N. S. P. le Pape et de la sainte Eglise, et rendez-leur avec joie et amour tous les devoirs qu'ils méritent.

XXXI. Et en toute chose DIEU SEUL ! DIEU SEUL !... Sa volonté sainte, son bon plaisir, ses seuls intérêts, sa seule gloire ! Toute lumière, toute force, toute paix, toute consolation dans l'exil, toute espérance de la patrie est là, dans cette simple parole : DIEU SEUL !



LIVRE TROISIÈME

LES SAINTS VŒUX

CHAPITRE PREMIER

LE SAINT JOUR DE LA PROFESSION — CE QUE C'EST QU'UN VŒU

Qu'il est beau, le jour de la profession ! Le novice y a été longuement préparé par les saints exercices du noviciat. Puis, quand ce temps d'épreuve touchait à sa fin, la communauté s'est réunie et, après beaucoup de prières et de mûres réflexions, elle a donné ses suffrages. L'Eglise alors est intervenue, un examen canonique a été fait, et voilà que suffrages et examen, tout a été favorable au fervent novice. Quelle nouvelle que celle qui lui est annoncée, lorsqu'un jour on lui dit comme aux vierges de l'Evangile : « Voici l'Epoux qui vient¹ ! » Il vient pour la consommation de l'alliance, il vient pour la consommation du sacrifice. Quelle grâce se prépare ! Quel immense sujet de joie ! Jusque-là cet enfant de Dieu n'était qu'une victime offerte. Le temps de

¹ Matt., XIII.

son noviciat a été celui de sa mystique oblation. Maintenant il sera devant DIEU un holocauste parfait. Aussi, dans les transports de sa reconnaissance et de son amour, il s'écrie avec le saint prophète¹ : « Je vais à l'autel de mon DIEU, du DIEU qui réjouit ma jeunesse. J'entrerai et me fixerai en sa maison sainte et je serai moi-même l'holocauste que j'offrirai. Car, Seigneur, le passereau trouve le lieu où il se retire et la tourterelle son nid; mais pour moi, ô DIEU, ô mon Roi, ô mon Bien suprême, vos autels sont ma demeure et c'est là qu'éternellement, devant vous et pour votre amour, je me fixe pour me sacrifier, pour être une victime que votre bon plaisir immole et que l'amour de votre gloire consume. »

Et le saint jour de la profession arrive et toutes les âmes sont en fête. Car ce jour est saint non seulement pour le novice, mais pour toutes les âmes qui l'entourent. A la vue de ce spectacle touchant de l'immolation parfaite du jeune profès, tous les membres de la communauté se renouvellent dans la ferveur de leur consécration d'autrefois. Ils comprennent qu'ils sont victimes, ils veulent le devenir plus parfaitement que jamais. Une cérémonie de profession est une grande bénédiction de DIEU, pour une communauté religieuse.

Nous nous sommes assez longuement étendu dans la première partie de cet ouvrage pour montrer que la profession est l'holocauste parfait. Nous n'avons pas ici à insister sur ce point. Mais, nous attachant principalement à ce qu'il y a de pratique dans l'acte saint que fait l'âme religieuse en s'immolant à son DIEU, nous allons traiter des vœux reli-

¹ Psal., passim.

gieux qui constituent l'essence de la vie religieuse. Ce sont eux qui fixent l'âme dans l'état d'hostie, ce sont eux qu'il faut étudier par conséquent avec le plus grand soin, nous rendant exactement compte de ce que c'est qu'un vœu, de ce qui distingue spécialement les vœux religieux des vertus qui sont la fin et la perfection des vœux religieux, des obligations que les vœux et les vertus correspondantes aux vœux nous imposent : autant de sujets qui sont de la plus haute importance et auxquels le fervent profès donnera la plus grande attention.

Du reste ceci ne peut être nouveau pour lui. Le noviciat est principalement institué (nous l'avons dit précédemment) pour que le religieux connaisse les obligations que la profession impose, et, par conséquent, tout ce qui suit doit être l'objet d'une étude spéciale de la part du novice. Mais parce que la profession consiste dans l'émission des vœux, c'est ici naturellement, après avoir annoncé la profession, que nous traitons ce grave et important sujet.

Premièrement : Qu'est-ce qu'un vœu considéré en général ?

« Le vœu, disent tous les théologiens, est une promesse délibérée qu'on fait à DIEU d'un acte meilleur¹. »

Il y a quelque obscurité dans ces derniers termes, mais les explications suivantes vont les présenter, ainsi que toutes les autres de la définition, dans toute la clarté qui convient.

1° Le vœu est « une promesse. »

Il n'est pas ici question seulement d'une *résolution*, même très généreuse et très fervente. Une résolution, quelle qu'elle

¹ S. Thom., 2. 2. Q. 88. a. 1-5.

soit, ne crée jamais pour l'âme qui l'a faite une obligation nouvelle. Si elle l'observe, elle augmente en mérite, en vertu; mais si elle ne la remplit pas, cette négligence peut être une imperfection, mais jamais un péché. Le vœu, au contraire, est le principe d'un véritable engagement que l'on contracte, d'une obligation certaine qu'il faudra remplir sous peine de péché ou mortel ou véniel;

2° Une promesse « délibérée. » — Ce mot signifie que le vœu, pour être obligatoire et réel, demande une connaissance exacte de ce que l'on promet, un plein consentement. une entière liberté dans la personne qui le fait.

C'est en partie à cette fin que, dans les instituts religieux, le noviciat a été établi par l'Eglise et par les Fondateurs d'ordres. — Le novice doit savoir clairement et d'une manière précise la nature et l'étendue des vœux qu'il fera le jour de sa profession; et la liberté que l'Eglise demande pour l'émission de ces vœux est telle que, si le Religieux ne les faisait que par contrainte ou sous l'empire d'une crainte grave et injuste de la part des hommes, ils seraient nuls et sans valeur.

3° Une promesse délibérée « que l'on fait à DIEU. » — Le vœu est, en effet, un acte du culte suprême qui n'est dû qu'à DIEU. On ne peut donc faire aucun vœu à la sainte Vierge et aux saints, mais bien en leur honneur, pour leur être agréable. — C'est avec DIEU directement que l'on s'engage, et nous savons par la conduite de l'Eglise qu'un vœu est un contrat que DIEU ratifie toujours, puisque nous sommes toujours tenus de l'exécuter.

Ceci fait voir les graves raisons qui doivent exister, lorsqu'il s'agit de dispenser d'un vœu, et surtout d'un vœu de

religion. Ce pouvoir n'appartient qu'aux Supérieurs ecclésiastiques, et ils doivent toujours dans la dispense sauvegarder les droits sacrés de la divine Majesté. Aussi une personne quelconque, et à plus forte raison un Religieux, qui aurait recours à des motifs supposés, pour se faire délier de quelque vœu, non seulement commettrait un péché grave de duplicité, mais encore n'atteindrait aucunement son but, car la dispense serait nulle et de nul effet.

Il peut cependant exister des motifs légitimes, et quand ils ont été exposés avec sincérité à ceux qui nous tiennent la place de DIEU, on peut être tranquille et en parfaite sûreté de conscience, si la dispense est accordée. — Il faut dire de l'*annulation* et de la *commutation* d'un vœu, ce que nous disons de la dispense¹.

Un effet admirable qui résulte de l'émission d'un vœu est que l'accomplissement de la chose promise, quelle qu'elle soit, devient un acte de Religion.

Pour bien comprendre ceci, il faut savoir que le mérite d'un acte dépend en partie de la vertu à laquelle cet acte se rapporte. Ainsi, un acte de charité est plus parfait et plus méritoire, en lui-même, qu'un acte de pénitence, parce que la charité est une vertu plus parfaite que la vertu de pénitence. Or, après les vertus théologiques de foi, d'espérance et de charité, la plus parfaite de toutes, c'est la vertu de reli-

¹ L'*annulation* d'un vœu, c'est l'acte par lequel un Supérieur légitime déclare que tel vœu fait par son inférieur est nul, parce qu'il ne pouvait pas être émis par celui qui l'a fait. La *commutation* a lieu lorsque, à la place de ce qui avait été promis, le Supérieur désigne une autre œuvre équivalente. Il est des cas où celui qui a fait le vœu peut le commuer lui-même. Mais il est toujours plus sûr de consulter l'autorité établie de DIEU.

gion par laquelle nous nous acquittons envers DIEU du culte et des hommages qui lui sont dus. Si donc l'acte qui a été promis par notre vœu est élevé à la dignité d'un acte de Religion, on en voit tout de suite l'excellence. Je m'abstiens, par exemple, d'une lecture agréable, mais qui est sans utilité pour moi : je fais un acte de mortification ; mais j'émet le vœu de ne pas faire cette lecture : l'accomplissement du vœu devient un acte de la vertu de Religion. Et, pour tout dire, non seulement le mérite est plus grand, mais il est double ; car en élevant mon action à la dignité d'une action religieuse, elle ne cesse pas d'être une œuvre de mortification et d'en avoir le mérite ;

4° Une promesse que l'on fait à DIEU « d'un acte meilleur, » c'est-à-dire d'un acte qu'il est plus parfait d'accomplir que d'omettre. Le vœu ayant en effet pour but de rendre à DIEU un culte *spécial*, ce but ne serait pas atteint si ce qui est l'objet du vœu n'était pas quelque chose de meilleur et de plus parfait à faire et à accomplir que l'abstention de cette même chose. Les explications suivantes et quelques exemples feront parfaitement comprendre ce qui est dit ici un peu obscurément.

L'objet du vœu ou de la chose promise peut être ou bien un acte obligatoire, ou bien un acte qui n'est que de conseil, ou bien enfin un acte qui est de sa nature indifférent : un acte déjà obligatoire, par exemple, l'assistance à la sainte messe un jour de dimanche ; un acte qui n'est que de conseil, exemple : présenter la joue gauche à celui qui nous a frappé sur la droite ; un acte indifférent de sa nature, exemple : lire, étudier, faire un voyage (mais cet acte devient bon par l'intention que l'on a, par la fin qu'on se propose ;

ainsi lire un livre pour s'instruire de ses devoirs d'état, faire un voyage pour se réconcilier avec son ennemi, etc., etc.).

Dans le premier cas, le vœu est la promesse d'un acte meilleur, parce qu'en effet la chose commandée (l'assistance à la sainte messe) acquiert une bonté nouvelle et devient par là même plus agréable à DIEU. En l'observant après avoir fait le vœu, nous faisons un acte meilleur que si nous ne l'avions pas voué.

§ Dans le cas d'un acte qui n'est que de conseil, le vœu ajoute une excellence nouvelle à un acte déjà excellent. Cet acte devient donc meilleur. Le faire avant le vœu, c'est faire un acte excellent; mais le choisir pour l'objet d'un vœu, c'est s'imposer une obligation qu'il est meilleur de contracter que de demeurer libre à cet égard.

¶ Enfin, dans le cas du vœu qui a pour objet un acte indifférent de sa nature (exemple : faire un voyage), outre l'intention qui rend cet acte bon (faire un voyage de charité, de dévotion), le vœu ajoute une bonté particulière. L'acte qui était libre devient obligatoire; il appartenait à une seule vertu, il devient en plus un acte de la vertu de Religion. Le vouer, c'est donc le rendre meilleur. L'accomplir après l'avoir voué, c'est donc faire un acte plus agréable à DIEU que si on ne l'avait pas voué.

Et ceci est la source d'une des plus grandes consolations du Religieux; car tandis que les autres chrétiens ne pratiquent la vertu de Religion que lorsqu'ils font des actes qui appartiennent directement à cette vertu (comme adorer, prier, etc.), et, par conséquent ne la pratiquent que par intervalles, les Religieux se trouvent en quelque sorte en perpétuel exercice de cette grande vertu, et leur vie tout en-

rière (s'ils sont dignes du beau nom qu'ils portent) devient un holocauste, où tout sans exception est un hommage rendu à DIEU.

Telle est l'idée exacte qu'il faut se faire du vœu.

Ajoutons que le vœu que fait un simple particulier, et qui pour cela est appelé *privé*, ne donne naissance qu'aux engagements que désire prendre celui qui le fait. Il peut être perpétuel ou temporaire; il peut obliger sous peine de péché mortel ou simplement de péché véniel¹; l'exécution peut en être fixée à telle époque ou à telle autre, dans telles ou telles circonstances. Il peut être conditionnel ou absolu. Enfin il dépend purement et uniquement de la volonté de celui qui le fait.

Mais ceci n'est vrai que pour le vœu *privé*. Il en est autrement des vœux de Religion, faits dans une communauté religieuse. On est bien libre d'émettre ces vœux ou de ne pas les émettre; et dans ce second cas le novice n'arrive jamais à la profession, et se retire de la maison où il était entré; mais s'il fait ses vœux, il ne peut ni en étendre ni en restreindre l'obligation. Il les fait et il ne peut les faire que conformément à la règle. S'il avait une prétention contraire les vœux seraient nuls et sans valeur aucune devant DIEU.

Nous allons parler avec plus de détail des vœux de Religion.

¹ Faisons toutefois ici cette remarque : que si l'on peut s'engager par vœu à quelque acte de grande importance (comme de donner 1,000 francs aux pauvres), simplement, *sous peine de péché véniel*, il n'est pas possible de s'engager par vœu à faire une chose de peu d'importance (comme de donner quelques centimes aux pauvres), *sous peine de péché mortel*. La raison de cette différence est que, le vœu étant un acte qui dépend absolument de notre liberté, nous pouvons en limiter l'obligation comme il nous plaît, dans le premier cas; tandis que, dans le second, il n'y aurait aucune proportion raisonnable entre le peu d'importance de la matière, et la nature de l'obligation contractée, si celle-ci était grave.

CHAPITRE II

DES VŒUX DE RELIGION

On appelle vœux de Religion, les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, émis dans un institut approuvé par l'Eglise.

Ces trois vœux sont l'essence de la vie religieuse. On définit la vie religieuse : « Un genre de vie stable et permanent approuvé par l'Eglise, dans lequel les fidèles s'engagent à tendre à la perfection par le moyen des trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, faits conformément à la Règle de l'Ordre¹. »

On dit 1° : « Un genre de vie stable et permanent approuvé par l'Eglise. » Sans cette approbation suprême, quelles garanties sérieuses offriraient aux fidèles les règles même les plus parfaites et l'ordre en apparence le plus fervent ? L'Eglise ne peut pas se tromper dans l'appréciation de la fin d'une congrégation, et des moyens que celle-ci se propose pour atteindre cette fin.

On dit 2° : «... dans lequel les fidèles s'engagent à tendre à la perfection. » Cette tendance est de l'essence de la vie religieuse, et tout Religieux est tenu, par une obligation grave, à être dans cette disposition de tendance à la perfection.

¹ S. Liguori, lib. IV, n° 1.

3° «... par le moyen des vœux. » Moyen essentiellement nécessaire. Sans eux, le fidèle peut tendre à la perfection, et il en est heureusement ainsi de plusieurs dans le monde. Mais ils peuvent ne pas persister dans cette tendance et revenir à la simple pratique des commandements : tandis que le Religieux est fixé d'une manière permanente dans cet état de tendance vers la perfection, et il ne peut se désister de cette tendance sans pécher mortellement. Or, ce sont les vœux de la religion qui le fixent dans cet état.

4° «... des vœux faits conformément à la Règle de l'Ordre. » C'est en effet la Règle (en comprenant sous ce nom les Constitutions), qui fait connaître l'étendue particulière des vœux dans chaque institut, et qui en précise la pratique.

Rien n'est plus noble et plus saint, après le Sacerdoce, que la vie religieuse. Elle est d'institution divine. C'est Notre-Seigneur lui-même qui l'a fondée ; aussi nous la voyons pratiquée de bonne heure au sein du Christianisme.

Des monuments de la plus haute antiquité ne permettent pas d'en douter¹. Sainte Marthe, l'hôtesse du Sauveur, chassée de Palestine avec saint Lazare et sainte Madeleine, aborda dans le midi des Gaules, et y fonda un monastère de pieuses femmes². Sainte Madeleine, sa sœur, aurait aussi embrassé la vie religieuse dans l'Orient. Saint Ignace, disciple des Apôtres, écrivait aux Philippiens : « Je salue l'assemblée des vierges et la congrégation des veuves ; » et ailleurs, il recommande à ceux de Tarse d'honorer les Vierges comme « consacrées à DIEU, » et les veuves comme « l'autel

¹ V. Platus, *de Bono stat. relig.*, lib. II, c. 24. Il cite un grand nombre des Pères les plus anciens. — ² C'est la Tradition de Provence. V. le Bréviaire romain, qui la confirme, au 29 juillet.

ou le sacraire de DIEU. » Et dans l'épître aux habitants d'Antioche; « Que les vierges, dit-il, reconnaissent à qui elles sont consacrées. » Et enfin à Héron : « Conservez les vierges comme les joyaux de JÉSUS-CHRIST. »

C'est saint François de Sales qui, dans la préface des règles et constitutions de l'Ordre de la Visitation, a recueilli ces textes.

Il existait donc des Religieux et des Religieuses longtemps avant saint Antoine et saint Pacôme, qui sont appelés les pères de la vie monastique. Mais, à partir de l'époque où ces anges de la solitude peuplèrent les déserts de tant de saints cénobites, la vie religieuse est dans le plus grand honneur, et l'histoire, tant en Occident qu'en Orient, en est vraiment merveilleuse.

Cependant jusqu'au douzième siècle tous les vœux étaient simples; à cette époque, le pape Innocent II, au deuxième concile de Latran, les éleva à la dignité de vœux solennels¹. Quel fut l'effet de cet acte de la volonté souveraine du vicaire de JÉSUS-CHRIST ? C'est ce que nous allons voir.

Les vœux religieux se divisent en vœux simples et en vœux solennels. Les uns et les autres ne diffèrent en rien quant à la substance, c'est-à-dire que quels que soient les vœux que le Religieux a faits, simples ou solennels, la pratique des vœux est aussi rigoureuse dans les deux cas : même pauvreté, même chasteté, même obéissance. La différence consiste en ce que le Religieux à vœux solennels est incapable de faire un acte valide contraire à son vœu, tandis que

¹ Le deuxième concile de Latran fut tenu en 1139. Quelques auteurs pensent toutefois que ce fut saint Grégoire le Grand qui, au sixième siècle, fit cette heureuse innovation.

le Religieux à vœux simples, en faisant le même acte fait un acte valide quoique illicite.

Mais s'il est vrai que les vœux solennels n'imposent pas au Religieux une obligation plus stricte de la pauvreté, de la chasteté et de l'obéissance, il faut convenir cependant qu'ils le placent dans un état plus parfait, puisqu'ils lient davantage sa liberté, et que par conséquent ils le consacrent plus absolument à DIEU. Aussi est-ce de la profession solennelle, et d'elle seule, qu'on a dit qu'elle est un second baptême et qu'elle est comparable au martyre.

Les instituts religieux qui font des vœux solennels sont appelés canoniquement Ordres religieux; ceux qui ne font que des vœux simples portent le nom de Congrégations religieuses. Mais il y a même dans les Ordres, des Religieux qui ne font que des vœux simples. Cela est déterminé par les constitutions. Comme aussi l'Eglise quelquefois donne à un vœu qui demeure simple, la vertu et les effets d'un vœu solennel. C'est ce qui a lieu pour le vœu simple de chasteté émis par les scolastiques de la Compagnie de Jésus, auquel le Pape Grégoire XIII attacha la force d'annuler le mariage contracté sans dispense

En France, les vœux de toutes les Religieuses, soit qu'elles appartiennent à d'anciens ordres, soit qu'elles fassent partie de congrégations plus récentes, sont simples¹. L'Eglise l'a ainsi voulu, depuis la révolution de 1793, pour de très sages raisons, toujours dignes d'elle.

¹ Il y a une exception : elle est en faveur des communautés religieuses de femmes appartenant aux ordres anciens, Carmélites, Visitandines, etc., qui habitent la Savoie (Rép. de la S. Congrég. des Ev. et Rég., 31 juillet 1861). Ce qui fait espérer que tôt ou tard la solennité des vœux pourrait être rendue aux autres communautés de France.

Les vœux solennels ne peuvent être que perpétuels : c'est une condition absolument indispensable. Les vœux simples sont les uns perpétuels, les autres temporaires. Cette différence provient des vues particulières de chaque fondateur de congrégation religieuse, vues qui sont toujours respectables, surtout quand les règles et constitutions sont approuvées par l'autorité légitime. Il y a même des communautés dont les membres font les uns les trois vœux perpétuels, les autres les trois vœux temporaires ; d'autres enfin, où une partie de la communauté fait un ou deux vœux seulement, celui d'obéissance, par exemple.

Mais quelle que soit la durée des vœux, qu'ils soient émis pour toujours ou seulement pour une année, ou même moins, n'oublions pas que l'obligation du Religieux à vœux solennels et du Religieux à vœux simples, soit perpétuels, soit temporaires, est la même *quant à la pratique personnelle du vœu*, pour le temps que le vœu embrasse ; c'est-à-dire que le Religieux qui n'aurait que des vœux d'un an devrait se considérer, pendant cette année, comme étant tenu à une pratique aussi exacte de la pauvreté, de la chasteté et de l'obéissance que le Religieux à vœux solennels (à moins que les constitutions ne disent expressément le contraire, mais nous ne connaissons pas de constitutions de ce genre¹).

¹ S'il pouvait y avoir une exception au principe que nous émettons ici, ce serait relativement au vœu de pauvreté. Les vœux simples n'enlevant pas (comme les vœux solennels) le domaine *direct* de ses biens au Religieux, mais seulement l'usufruit, il pourrait se faire que les Constitutions de son Institut l'autorisassent à transmettre, sans la permission de son Supérieur, ce domaine *direct*, soit par donation, soit par testament. Mais il serait toujours vrai qu'il ne peut faire aucun acte contre la matière essentielle du vœu. Nous verrons bientôt

Par conséquent, nous ne rappellerons plus désormais ces distinctions de vœux solennels et ces vœux simples perpétuels ou temporaires. Ce que nous avons à dire dans la suite regarde également tous les Religieux.

CHAPITRE III

LE VŒU DE PAUVRETÉ

Le vœu de pauvreté est le sacrifice que le Religieux fait à DIEU des biens temporels, de manière à s'interdire pour l'avenir, dans la mesure déterminée par sa Règle, les actes de propriété.

La vœu de pauvreté est un vrai sacrifice et même un holocauste, c'est-à-dire un sacrifice parfait, suivant ces paroles du pape saint Grégoire le Grand, que cite saint Thomas traitant de la pauvreté religieuse : « Ceux qui viennent en aide aux pauvres, dit le saint Pontife, en leur donnant quelque chose de ce qu'ils possèdent, offrent un sacrifice par le bien qu'ils font, parce qu'ils immolent à DIEU une part, tout en se réservant l'autre. Mais ceux qui ne se réservent rien offrent un holocauste, ce qui est plus qu'un sacrifice ordinaire ¹. »

Les constitutions de chaque institut déterminant pour

quelle est cette matière essentielle, qui est la même pour tous les instituts. — Du reste, il est du devoir du novice, avant de faire profession, de bien savoir ce qu'il en est de l'étendue de son vœu de pauvreté.

¹ S. Greg., *Super Ezech.*, hom. xx. Ap. S. Thom. II, 2. Q. 186. A. 3 ad 6.

chaque Religieux, d'une manière décisive et pratique, l'étendue de ce sacrifice spirituel, sa matière, les droits qui demeurent au Religieux, ce qu'il perd, nous n'avons pas à entrer dans ces détails, qui nous mèneraient trop loin et qui seraient inutiles pour ceux qui liront ce livre. Il suffit ici de dire ce qui est obligatoire pour tous les Religieux, à quelque institut qu'ils appartiennent; et pour cela nous n'avons qu'à exposer les divers cas qui constitueraient un péché contre le vœu. C'est du reste, dans la pratique quotidienne, ce que le Religieux est le plus intéressé à savoir. Et ceci mérite d'autant plus son attention, que le vœu de pauvreté est le plus délicat de tous. Nous avons été préparés dès notre enfance, par le bienfait d'une éducation chrétienne, à la pratique des deux autres vœux de chasteté et d'obéissance; mais pour le vœu de pauvreté, notre éducation est en quelque sorte toujours à faire, notre nature nous portant sans cesse à l'enfreindre, parce que la plupart des actes qui nous sont interdits par ce vœu sont bons et permis en dehors du vœu.

Nous ferons remarquer d'avance que la permission légitimement obtenue du Supérieur ou sagement présumée ainsi qu'un usage régulier, empêchent la faute contre le vœu d'avoit lieu, dans les cas que nous allons exposer.

On peut pécher contre le vœu de pauvreté de deux manières . I. En s'appropriant un objet quelconque sans permission. II. En disposant de cet objet en faveur d'une autre personne

1^o MANIÈRE DE PÉCHER CONTRE LE VŒU. — Elle comprend les cas suivants :

1^o Prendre un objet quelconque pour se l'approprier, —

soit que cet objet appartienne à une personne étrangère à la communauté,¹ ou à la communauté elle-même ; soit que le maître en soit connu, ou qu'il s'agisse d'un objet trouvé ; soit encore qu'on se l'approprie pour en avoir la propriété , ou simplement l'usage ; soit enfin qu'on le prenne pour soi ou pour un autre.

Remarquons aussi que toute faute contre le septième commandement a deux malices, dans le Religieux qui la commet, et par conséquent le Religieux se rend coupable de deux péchés, dont il doit s'accuser en confession : un péché contre la vertu de justice, en violant le septième commandement, et un péché contre la vertu de religion, en blessant son vœu de pauvreté.

Remarquons, en second lieu, qu'un larcin fait à une maison religieuse revêt le caractère de sacrilège.

2° *Retenir chez soi ou chez quelqu'un autre, une chose que l'on a permission d'avoir, mais que l'on garde avec un esprit de propriété, comme si on en était le maître : ce que tout Religieux peut constater, si, par exemple, présumant que son Supérieur veut lui enlever un objet quelconque, il cache cet objet avec soin¹.* »

3° *Conserver cet objet au delà du temps spécialement fixé par la permission du Supérieur, et dans le cas où l'on aurait présumé de la permission du Supérieur, négliger volontairement de faire valider cette possession de l'objet en question ou son usage.*

¹ S. François de Sales, écrivant à la Supérieure et aux Religieuses d'une communauté où le vœu de pauvreté était observé fort médiocrement, leur rappelle tout uniment le proverbe des anciens : « Le Religieux qui a un liard ne vaut pas un liard. » (Lettre du 22 novembre 1602.)

4° *Recevoir quoi que ce soit d'un membre de la communauté ou d'une personne étrangère*; qu'il s'agisse d'avoir la propriété de l'objet ou simplement l'usage. Il n'y a pas de péché à recevoir un objet qui nous est donné pour la communauté, et que nous avons l'intention, en le recevant, de remettre à qui de droit. Il y aurait même péché à refuser ce qui nous est donné pour être remis à notre Supérieur, à moins que la prudence nous fit une loi de ce refus.

5° *Recevoir un objet par forme de dépôt* proprement dit. — Le dépôt étant un contrat réel, le Religieux qui l'accepterait, ferait un acte de propriété.

6° *Accepter un présent quelconque* de la part de qui que ce soit, parents, amis, etc. Un adage reçu dans le droit canon porte que : « Tout ce que le Religieux acquiert, il l'acquiert pour le monastère. » Mais il n'est pas nécessaire que le Religieux avertisse la personne qui fait le présent, de la défense qui lui est faite d'accepter pour lui-même. Il suffit qu'il ait l'intention de tout remettre à son Supérieur.

7° *Se réserver la totalité ou une partie quelconque du prix de ses ouvrages manuels* ou des honoraires d'un ministère que l'on aurait rempli.

8° *Acheter un objet*, — quand même ce serait pour la communauté.

9° *Emprunter* soit d'un membre de la communauté, soit d'une personne étrangère. — Dans le premier cas, la faute serait moins grave.

10° *Disposer en sa faveur du fruit de ses épargnes*, principalement en argent, dans le cas d'un voyage, par exemple, où par économie on n'a pas dépensé toute la somme donnée en partant. Cet excédent doit être rendu au Supérieur.

Tels sont les dix cas compris dans la première manière de violer le vœu de pauvreté.

II^e MANIÈRE DE PÉCHER CONTRE LE VŒU DE PAUVRETÉ.

En disposant d'un objet quelconque en faveur d'autrui. Elle comprend aussi dix cas, qui sont les suivants :

1^o *Donner quoi que ce soit* à un membre de la communauté ou à un étranger. Comme le Religieux ne possède rien, ce don implique un vol fait à la communauté, qui d'une part revêt la nature de sacrilège, et de l'autre l'oblige à la restitution.

Cependant, dans le cas où le Supérieur aurait donné au Religieux certains objets (par exemple des comestibles pour un voyage) qui ne seraient pas censés devoir revenir au monastère et qui, par conséquent, seraient donnés d'une manière absolue au Religieux, celui-ci pourrait en donner une partie en aumône aux pauvres, et même, dans un sentiment de convenance et de politesse chrétienne, aux personnes qui voyagent avec lui.

2^o *Accepter quelque chose en faveur d'un tiers qui n'est pas désigné par le donateur.* C'est le cas d'une somme qui nous serait donnée pour les pauvres, sans désignation spéciale ; nous ne pourrions pas l'accepter, parce que l'application que nous en ferions de notre chef à tel ou tel pauvre serait un acte de propriété. Mais ce ne serait pas faire un acte de propriété, et par conséquent il n'y aura pas péché contre le vœu, que d'accepter de l'argent pour un ou plusieurs pauvres déterminés, pour un monastère, une œuvre pie, nommément désignés, etc. Dans ce cas, nous serions simples commissionnaires et la prudence seule aurait à régler notre conduite.

3° *Vendre*, et, pour les personnes religieuses chargées de certaines ventes (dans les pharmacies des hôpitaux, par exemple), hausser ou baisser les prix de son propre chef.

4° *Echanger* un objet contre un autre. — La faute serait plus grave, si l'échange avait lieu avec une personne du dehors.

5° *Prêter*. — Il y a aussi une grande différence entre prêter à un membre de la communauté et prêter à une personne étrangère.

6° *Remettre de sa propre autorité une dette*. — (Dans le cas, par exemple, d'une pension faite au Religieux, si celui-ci en faisait la remise à ses parents, etc.)

7° *Perdre ou laisser perdre par sa faute un objet* que l'on a reçu pour son usage, ou dont on est responsable à raison de l'emploi qu'on occupe. — Un dépensier, un économe, un lingeur, un cuisinier, etc., peuvent se trouver souvent dans ce cas.

8° *Détériorer ou laisser détériorer un objet quelconque*. — Ce cas est semblable au précédent. Le P. Gautrelet fait à ce sujet les réflexions suivantes qui sont fort judicieuses :

« Il arrive souvent que l'on a beaucoup moins de soin, dans la Religion, des choses dont on se sert que de celles que l'on possédait dans le monde. Il devrait en être autrement ; en effet, dans le monde, on ne faisait tort à personne par son incurie, puisqu'on avait la propriété des objets que l'on négligeait, tandis qu'en Religion, on n'en a que l'usage. D'ailleurs, l'état religieux qu'on a embrassé et les vœux qu'on a fait ne sont-ils pas un engagement à pratiquer la vertu de pauvreté plus parfaitement que dans le monde ? Tel laisse ses vêtements se détériorer faute de soin, brûler ses souliers pen-

dant l'hiver en s'approchant trop près du feu, etc., qui, s'il était obligé d'en faire la dépense, y regarderait de plus près¹. »

9° *Emporter dans une autre maison* de l'Institut un objet appartenant à celle que l'on quitte (à moins qu'il ne s'agisse de ce qui est communément accordé au Religieux pour son usage journalier et personnel, suivant les coutumes de l'Institut et les intentions des Supérieurs).

10° *Enfin, employer un objet à une autre destination* que celle qui a été prescrite par le Supérieur. — Cela peut se rencontrer dans le cas d'un voyage, dans l'exercice de certains offices.

Tels sont les principaux actes de propriété qui sont interdits à tout Religieux². On voit tout de suite les perpétuels sacrifices que le vœu lui impose ; et de fait, le Religieux fervent qui est attentif à observer fidèlement la promesse qu'il a faite à DIEU, est presque constamment en présence de quelqu'un des cas que nous venons d'énumérer et qui, gê-

¹ *Traité de l'Etat religieux*, II^e partie, ch. II, art. 3.

² On peut se demander ici quelle est la quantité requise pour qu'il y ait péché mortel contre le vœu de pauvreté.

Il y a péché mortel toutes les fois que le Religieux fait, avec un plein consentement, un tort considérable à la communauté, en détruisant, en donnant, etc., etc. Le tort serait considérable s'il atteignait la somme qui constitue un péché mortel dans le cas d'un vol ou d'un dommage fait au prochain en général. Ainsi un Religieux qui donnerait, etc., ou laisserait périr, etc., un objet de la valeur de 4 ou 5 fr. (suivant l'appréciation commune), commettrait un péché mortel, et il serait, en plus, tenu à restitution.

Mais comment un religieux peut-il restituer ?

Le moyen le plus naturel consiste à s'imposer un travail *extraordinaire*, s'il en est capable. Comme il n'est tenu qu'à un travail *ordinaire*, ce surplus lui permettrait de s'acquitter de sa dette. Mais s'il n'était pas capable d'un travail *extraordinaire* il pourrait demander la remise de sa dette aux Supérieurs.

nant son indépendance et sa liberté, l'obligent sans cesse à s'immoler dans ses goûts, même les plus légitimes (comme lorsqu'il s'agit des parents, des pauvres, etc.) Mais heureuse gêne ! et mille fois utile immolation ! La vie du Religieux devient un holocauste perpétuel qui est pour lui le principe de grâces sans nombre. Car, comme il est dit du divin Maître qu' « il s'est fait pauvre, tandis qu'il était riche, afin de nous rendre riche par sa pauvreté ¹, » le Religieux participant d'une manière éminente à cet état de pauvreté de l'adorable Victime, la part qu'il reçoit de ses richesses spirituelles est bien autrement abondante que celle du commun des fidèles. Nul ne peut dire les biens merveilleux que son vœu lui apporte et les faveurs divines qui lui sont données, en retour du sacrifice qu'il fait des fausses consolations que les richesses de la terre procurent aux mondains.

Mais cela apparaîtra d'une manière plus sensible encore dans les chapitres suivants, où nous allons montrer quelle est la fin du vœu de pauvreté

CHAPITRE IV

LA VERTU DE PAUVRETÉ

La vertu de pauvreté est la fin du vœu de pauvreté. C'est pour arriver à posséder le riche trésor de la vertu que le Religieux se dépouille de tout par le vœu. La pratique de la

¹ Cor., VIII, 9.

vertu est donc quelque chose de plus parfait que la simple pratique du vœu. Celui-ci a pour objet direct de nous dépouiller extérieurement des biens temporels, dans un degré plus ou moins parfait. La vertu va plus loin : elle porte le glaive de l'immolation jusqu'au cœur, en nous interdisant toute affection déréglée aux biens temporels. C'est la vertu que Notre-Seigneur a glorifiée quand il a dit : « Bienheureux sont les pauvres d'esprit ! »

La vertu n'est pas seulement plus parfaite que le vœu, elle est aussi plus étendue ; car on peut blesser la vertu sans violer le vœu, et l'on ne viole jamais le vœu sans blesser la perfection de la vertu.

Pareillement la vertu a ses pratiques d'obligation et ses pratiques de conseil. Sous un rapport, elle n'a pas de limites ; elle peut atteindre l'héroïsme et arriver à une perfection habituelle très sublime. Nous le verrons dans le chapitre suivant. Le vœu, au contraire, est naturellement limité et il ne s'étend qu'à ce qui est obligatoire. Le vœu ne trouve pas sa perfection en lui-même, mais dans la vertu qui en est la fin.

Il faut dire toutefois que, si le vœu est le moyen pour arriver à la vertu qui est sa fin, — la vertu, à son tour, est un moyen pour arriver à la pratique du vœu. Evidemment, le détachement intérieur de toute affection aux biens temporels sert excellemment à maintenir l'observation de la promesse faite à DIEU, qui consiste à ne faire aucun acte de propriété ; comme aussi un manquement à la vertu met en péril le vœu, puisque la négligence de la fin compromet l'estime que l'on doit avoir pour le moyen.

La vertu de pauvreté est, dans un certain degré, obliga-

¹ Mat., v, 3.

toire à tout chrétien. Le désir immodéré des richesses, une attache excessive aux biens de la terre, une crainte démesurée de les perdre, seraient autant de péchés, même pour un séculier. Mais l'obligation du Religieux après sa profession est bien autrement stricte. Il pèche dans plusieurs cas, qui ne sont aucunement répréhensibles dans le chrétien vivant dans le monde

Nous croyons utile de rappeler ici même ces cas pour l'instruction des personnes consacrées à DIEU. Ils sont au nombre de cinq.

1^o Ce serait pécher contre la vertu de pauvreté que de *regretter volontairement les biens* que l'on a offerts et consacrés à DIEU par le vœu, — et que de se laisser aller à la tristesse, parce que l'on n'a plus tel objet dont on jouissait dans le siècle.

Il faut même observer que si cette disposition allait jusqu'à produire, dans le Religieux, le *désir formel* de posséder ou d'avoir à son usage un objet quelconque ou de faire un autre acte de propriété, prêter, emprunter, etc., sans vouloir demander la permission à son Supérieur, ce désir, tout intérieur qu'il est, revêtant la malice de l'acte extérieur, serait à la fois un péché contre le vœu et un péché contre la vertu. Il faudrait par conséquent spécifier, en confession, qu'il s'agit non seulement d'un regret inefficace, mais d'un désir formel.

2^o C'est blesser la vertu de pauvreté que de *posséder des choses dont on n'a pas besoin*, quand même on en aurait obtenu la permission; car cette permission peut bien faire éviter de violer le vœu, mais elle n'empêche pas de blesser la vertu. Le Religieux doit se contenter du nécessaire. Re-

chercher et posséder des choses superflues, c'est évidemment s'écarter de l'esprit du vœu et de la profession religieuse.

Toutefois nous dirons avec le P. Gautrelet : « Ce que nous appelons *nécessaire* en cette matière ne doit pas se prendre pour ce qui est rigoureusement nécessaire. On comprend ici sous ce nom les choses convenables à l'état religieux, et cette convenance doit se mesurer sur la nature, les règles, le ministère de l'Ordre, le degré de pauvreté qu'on y professe, la qualité, les besoins, l'âge, la position des personnes. Une personne âgée, un infirme, un Supérieur, ont besoin de plusieurs choses qui seraient superflues pour d'autres religieux; et l'on peut, sans blesser la vertu, posséder dans l'ordre de Saint-Benoît, par exemple, ce qui serait interdit aux religieux de Saint-François¹. »

3° C'est pécher contre la vertu de pauvreté que de *s'attacher d'une manière déréglée à un objet quelconque*, quelque petit qu'il soit. Ce n'est pas en effet l'importance de l'objet qui fait le péché, mais l'excès d'affection qu'on a pour lui. On constate l'existence de ce dérèglement, par le plaisir que l'on éprouve à se servir de cet objet, par la crainte qu'on a de le perdre, par la peine qu'on ressent à la pensée d'en être privé.

4° C'est blesser la vertu que de *laisser perdre ou détériorer les biens de la communauté, dont on n'est pas chargé*. (Dans le cas où ces biens seraient confiés à notre soin, il y aurait directement péché contre le vœu².)

¹ *Traité de l'Etat religieux*, II^e partie, ch. II, 2.

² Un exemple fera bien comprendre notre pensée. Un religieux s'aperçoit qu'une fenêtre ouverte n'est pas fixée; il fait du vent; la fenêtre est évidemment exposée à donner quelque coup qui brisera plusieurs vitres. Le Religieux passe ~~inopinié~~

5° Enfin, c'est blesser la vertu de pauvreté que de *perdre son temps*, lorsque toutefois cette perte de temps est la cause directe d'un tort fait à la communauté.

Telles sont les fautes principales contre la belle et aimable vertu de pauvreté. Que le Religieux fasse de temps en temps son examen de conscience sur ces cinq points, et particulièrement sur ces attaches intérieures pour certains objets dont la possession et l'usage paraissent lui faire plus de plaisir. Dès qu'il s'aperçoit de quelque affection semblable, qu'il supplie son Supérieur de lui enlever ces occasions de tentation et de relâchement. Mais le plus souvent le Religieux, s'il est peu fervent, ne s'en aperçoit pas. Les auteurs spirituels font cette comparaison très juste : de même, disent-ils, que, sans nous en douter, nos dents tiennent extraordinairement à la mâchoire (ce que nous remarquons bien, quand il faut en arracher une), de même, à notre insu, les objets qui sont à notre usage sont trop souvent comme rivés à notre cœur, et nous le voyons bien, lorsqu'on nous les enlève, surtout si on n'y met pas de ménagement.

Raison de plus pour s'examiner sérieusement et pratiquement sur ce point délicat. Il faut en dire autant des superfluités.

Mais si le Religieux, en son particulier, doit éviter avec le plus grand soin tout ce qui blesse la pauvreté, les communautés elles-mêmes, c'est-à-dire ceux qui les dirigent, doivent être d'une vigilance extrême pour écarter l'effroyable

et ne prévient pas le dommage qu'il voit être prochain : Il pèche contre la vertu. Le péché pourrait même être mortel. Puisqu'il est membre de la communauté, il doit en épouser les intérêts légitimes. Il va, par son insouciance, être la cause indirecte d'une perte réelle pour sa communauté. C'est un désordre évident.

danger du bien-être, du luxe, de la richesse. Oh ! que ce point est important ! Mais nous ne nous ingérerons pas à donner ici notre pensée. Il faut invoquer une autorité plus haute et sainte. Nous laisserons la parole à la vénérable Mère Emilie, femme admirable, d'un esprit si pratique et d'un bon sens exquis. Nous pourrions simplement renvoyer le lecteur au remarquable et si édifiant ouvrage qui traite de l'*esprit* de cette sainte Mère (chapitre de la pauvreté) ; mais parce que cet ouvrage n'est pas entre les mains de tout le monde et que du reste nous ne pouvons mieux enrichir le nôtre qu'en le citant, voici les extraits qui se rapportent à notre sujet¹ :

La Révérende Mère disait à ses sœurs dans une conférence spirituelle :

« Notre Père² vous le savez, a exprimé le vœu que le Seigneur daignât préserver toujours notre congrégation du malheur de devenir riche. Oh ! que ce désir va bien à mon cœur, et que je souhaite ardemment, comme lui, qu'il ne nous arrive jamais d'abondantes ressources ! Non, non, mes sœurs, les richesses ne sont pas à désirer pour les communautés religieuses : elles sont bien plutôt à craindre. Saint Paul a dit : « Pourvu que nous ayons de quoi manger et de

¹ Nous estimons *l'Esprit de la R. M. Emilie*, par M. l'abbé Barthé, un des meilleurs ouvrages que les âmes religieuses puissent lire. On peut se le procurer en le demandant directement à la R. M. secrétaire des Religieuses de la Sainte-Famille, à Villefranche-de-Rouergue (Aveyron). Deux volumes in-12, prix : 4 fr. 80 cent. (reçus par la poste).

On sait que la R. M. Emilie de Rodat a été déclarée *Vénérable* en vertu d'un décret de la Congrégation des Rites, daté du 2 mars 1872, et approuvé le 7 du même mois par Pie IX.

² M. l'abbé Marty, de sainte mémoire, supérieur de la congrégation de la Sainte-Famille, dont la vénérable Mère était la fondatrice.

» quoi nous couvrir, c'est assez. (I Tim., VI, 8'. » Que ce soit là toujours notre devise ! Les richesses sont une première cause du relâchement des communautés religieuses, et cela est facile à comprendre : tant qu'un institut est pauvre, l'amour du travail y règne et en bannit mille tentations qu'engendre l'oisiveté, le bien-être. Mais avec l'aisance, peu à peu, sous un prétexte ou sous un autre, on arrange les choses plus commodément ; on s'imagine que le bien demande telle petite amélioration, et puis telle autre, et puis encore telle autre ; ainsi, peu à peu, à la longue, un certain luxe s'introduit, même dans la table ; et de là que de tristes conséquences pour la régularité ! Au contraire, s'il n'y a que le nécessaire dans une communauté, la pauvreté se maintient dans l'habitation, dans les meubles, dans les vêtements, dans la nourriture ; les religieuses, plus fidèles à l'esprit de pauvreté, sont plus humbles, plus mortifiées. — « C'est peut-être un peu par nécessité, » me direz-vous. Pour quelques-unes, c'est possible ; mais, en tous cas, c'est une nécessité très heureuse, et prions bien le bon DIEU, croyez-moi, de nous la laisser toujours.

« On voyait à l'époque de la révolution de 93 des maisons religieuses dans un relâchement déplorable ; plus d'un scandale a été donné à cette triste époque. D'où sont-ils venus, mes sœurs ? De trop de richesses que possédaient ces communautés : n'ayant nul besoin de travailler pour vivre, les membres de ces communautés religieuses s'étaient habitués peu à peu à l'oisiveté, à la dissipation, à la négligence des devoirs de leur état, à une nourriture meilleure, somptueuse même, et vivaient d'une manière bien peu digne de leur vocation. Aussi la Providence les a-t-elle sévèrement

châtiées. — « Nous n'irons jamais jusque-là, me direz-vous » peut-être. » — Eh ! mes sœurs, je ne sais trop ce que nous ferions si nous avions le malheur de devenir riches, si nous nous relâchions dans la pratique de la sainte pauvreté. On n'arrive pas tout d'un coup à un grand relâchement, mais on y arrive insensiblement et par degrés. On commence par se livrer au désir d'avoir des vêtements d'une étoffe moins grossière ; on demande, on sollicite certaines mitigations sur ce point ; on confectionne un peu mieux les vêtements, la chaussure. Le linge grossier qui était d'usage d'abord ne convient plus, dit-on, pour des personnes d'un tempérament faible et délicat ; les meubles sont surannés, d'une forme ridicule, incommode ; l'entretien des murs blanchis devient plus cher qu'un papier peint fort simple ; ainsi du reste ; et tantôt pour une raison, tantôt pour une autre, on cherche à introduire quelque légère modification, sans réfléchir qu'un changement quelconque appelle toujours un autre changement et que c'est par les gouttes d'eau infiltrées peu à peu dans un mur, qu'il finit par se démolir et s'écrouler. Les besoins que l'on se crée petit à petit augmentent progressivement. Ce dont on s'était fort bien passé dans les commencements devient nécessaire, indispensable, de sorte que les Supérieurs et les Supérieures se voient dans la triste alternative de céder ou de donner lieu à des mécontentements, à des plaintes, à des murmures. En marchant sur ce pied, où en vient-on ? Hélas, on en vient à ce point qu'on ne reconnaît plus les Religieuses d'aujourd'hui, tant elles sont différentes de celles qui les ont précédées, et peut-être d'elles-mêmes ! »

La Mère Emilie, avec sa sagacité pratique à laquelle rien n'échappait, cherchait ensuite à expliquer aux sœurs, par

des exemples détaillés, comment le relâchement sur la pauvreté gagne du terrain peu à peu et finit par tout envahir :

« Une sœur craindra qu'une robe trop vieille, trop rapiécée, une chaussure, une ceinture, un voile trop usé, ne soient pas convenables au milieu des élèves; ou bien si elle n'est pas cloîtrée, qu'il ne soit mésséant de paraître ainsi devant les personnes du monde avec lesquelles ses fonctions la mettent en rapport : voilà qu'elle prie adroitement la sœur robrière de lui donner quelque chose de mieux ; d'autres, qui sont ou qui se croient dans le même cas, expriment le même désir, et, si on ne les satisfait pas, se plaignent de ce qu'on fait des préférences ; et voilà la porte ouverte à un abus. Il en est de même de plusieurs autres cas qui paraissent peu de chose, et qui, à mon avis, sont bien loin de l'être à cause des conséquences.

« Les sœurs préposées à un emploi ont bien à veiller sur ce point, car une faiblesse de leur part peut être le commencement d'un relâchement considérable. Si, par exemple, la sœur robrière, s'imaginant qu'il faut traiter avec quelque distinction la Supérieure, l'Assistante, quelques sœurs un peu anciennes ou employées aux premières charges de la maison, se permettait de leur faire une robe plus ample, avec des manches plus larges ou d'une étoffe moins grossière ; si elle leur donnait un voile plus grand, plus fin, etc. (comme si ce n'était pas à une Supérieure, aux sœurs plus anciennes ou choisies pour les premiers emplois, de donner en tout le bon exemple, l'exemple de la plus stricte régularité), qui peut dire où s'arrêteraient les suites d'une telle faiblesse ?

« Si la sœur économe trompée par l'appât du bon marché,

achetait des étoffes ou des toiles plus fines que celles qui sont marquées par la règle, n'ouvrirait-elle pas la porte à un véritable abus, à un relâchement qui pourrait devenir considérable? Pour moi, mes sœurs, je suis tellement convaincue de l'importance, de la nécessité de nous en tenir strictement en toutes choses à nos saintes règles, de ne pas laisser entrer la plus petite innovation, que j'aimerais mieux payer au double une étoffe grossière et parfaitement conforme à nos règles, que de prendre à moitié prix une étoffe plus fine et plus solide. Ce serait une économie bien chère, bien funeste, que celle qui donnerait lieu à un commencement d'abus et de relâchement; et Dieu nous en préserve à tout jamais! Même dans l'achat des petits objets dont nous nous servons habituellement, tels que couteau, ciseaux, porte-plume, etc., il faut choisir ce qui est le plus conforme à la sainte pauvreté, nous souvenant que c'est par des degrés presque insensibles qu'on s'en écarte, et qu'on produit ou qu'on prépare la décadence de la communauté. »

Sa sollicitude pour la sainte pauvreté allait même jusqu'à recommander aux sœurs de ne pas trop serrer le corsage de la robe, pour en ménager la conservation, et dans le même but, de ne pas serrer la ceinture; d'éteindre promptement une lampe dès qu'elle cesse d'être nécessaire; de ne laisser perdre, par leur faute, aucune petite portion des aliments qui leur étaient servis; de ne pas négliger de ramasser, pour peu qu'ils pussent n'être pas tout à fait inutiles, les plus petits objets qui se trouveraient abandonnés sur leur passage, et de les porter soigneusement à un endroit désigné¹,

¹ Elle se faisait un devoir de ramasser elle-même les feuilles et les petites branches qui tombaient des arbres et faisait de petits amas qu'elle envoyait aux

A cet egard, elle donnait constamment l'exemple d'une précaution qui aurait paru presque minutieuse, si on en avait jugé autrement que par l'esprit surnaturel qui la dirigeait en toutes choses. Que le lecteur nous permette de citer un dernier trait de l'esprit admirable de cette grande âme.

Un peu trop de provisions dans un couvent lui était insupportable ; elle mettait autant d'empressement à en débarrasser la maison où elles se trouvaient, que d'autres auraient pu mettre de soin à se les procurer ; car la prudence humaine, sous quelque prétexte qu'elle se déguisât, lui soulevait le cœur. Aussi, loin de s'attrister des accidents qui venaient briser les espérances du succès dans les petits calculs d'une économe, même en choses où la prudence humaine n'avait guère de part, elle en plaisantait gaiement, au contraire, et s'en réjouissait devant DIEU : « Vous savez, écrivait-elle d'Aubin, que le jardin rapporte beaucoup ; nos sœurs vendaient une grande quantité de légumes, ce qui était pour elle un grand sujet de dissipation. DIEU a permis, par un effet de sa très douce providence, qu'un jardin vis-à-vis du couvent ai été affermé à un jardinier, de sorte que nos sœurs ne débitent plus rien, à mon grand plaisir ; je leur ai conseillé d'embrasser une autre manière de vente qui sera plus lucrative et à laquelle personne n'apportera d'obstacle : c'est de mettre leurs légumes dans le tablier des petites pauvres qui viennent à l'école. Elles ont commencé, et débitent à merveille ; plu sieurs corbeilles de choux, de salade, d'oseille, de blettes, sont ainsi débitées en quelques minutes ; les enfants

pauvres. Elle utilisait de même, pour le service des familles indigentes les feuilles d'artichaut, la fane des carottes, les feuilles de vigne, les herbes du jardin ; et, à ce sujet, elle disait dans une lettre : « Leurs ânesses mêmes ne sont pas oubliées. »

sont tout à fait simples : elles s'adressent à leurs maîtresses avec une confiance qui fait plaisir. Je pense que vous félicitez nos sœurs de la branche de commerce qu'elles ont embrassée, et que vous vous félicitez vous-même, puisque entre des associées les profits doivent être communs¹. »

La citation est un peu longue. Mais qui pourra nous reprocher d'avoir transcrit ici ces enseignements admirables ? Quelle sagesse et quel esprit de Dieu dans cette grande âme !

CHAPITRE V

LES DEGRÉS DE PERFECTION DE LA VERTU DE PAUVRETÉ — LE PREMIER DEGRÉ

L'observation fidèle du vœu de pauvreté et la pratique exacte, quoique à un degré ordinaire, de la vertu de pauvreté, sont deux triomphes de l'esprit de victime sur notre nature si étrangement inclinée vers la possession et l'amour des choses de ce monde ; mais voici une autre victoire bien autrement glorieuse de ce même esprit tout divin. Nous allons le voir et l'admirer dans la pratique parfaite de la grande et sainte vertu qui nous occupe.

Nous avons entendu précédemment le pape saint Grégoire nous dire que le vœu religieux de pauvreté est un véritable holocauste. Or, l'holocauste, c'est-à-dire le sacrifice dans

¹ Esprit de la R. M. Emilie, ch. XLII (t. II, p. 397 et suiv.)

lequel la victime était consumée tout entière par le feu, consistait, dans l'ancienne loi, en plusieurs cérémonies. Il y avait d'abord l'immolation de la victime, secondement l'acte par lequel la victime était écorchée, enfin l'inflammation ou consommation de la victime¹. — Dans l'holocauste religieux, le vœu de pauvreté est le glaive qui met à mort la victime, mais le dépouillement absolu qui se fait en second lieu, c'est la perfection du vœu, c'est-à-dire la pratique parfaite de la vertu qui l'opère. Car de même qu'après cet acte violent par lequel la victime était écorchée, celle-ci n'avait plus qu'à attendre d'être jetée dans le feu, de même l'âme qui est véritablement et absolument dépouillée de tout ce qui est terrestre ne tardera pas d'être consumée dans les flammes du divin amour.

Telle est donc la condition qui est faite au Religieux; tel est l'esprit véritable de sa sainte profession. Il fait ses vœux et il veut arriver jusqu'à la plus grande perfection de la vertu qui répond à son vœu. Saint Grégoire le Grand semble insinuer cette vérité à l'endroit même de ses *Morales* où il rappelle la circonstance de l'holocauste, qui attire notre attention : « Nous enlevons à la victime la peau qui la couvre, dit-il, lorsque nous écartons de la vertu ce qui n'en est que la surface et que nous allons jusqu'à ce qu'elle a de plus intime². »

Essayons donc de nous élever à cette perfection, et voyons par quels degrés on y arrive.

Le premier degré est un amour tendre, une sainte estime, une sorte d'enthousiasme pour la vertu de pauvreté.

¹ Levit., I, 3-6. — ² *Moral.*, lib. I, c. 36 (*Patrol.*, t. LXXV, col. 553-4.

Il faudrait entendre ici les transports des saints, le cantique du pauvre d'Assise, par exemple, cet amant passionné de la pauvreté, cet homme divin qui, tout rempli des richesses du Christ, trouvait en celle qu'il appelait sa dame, son épouse, sa bien-aimée, toute sa joie, ses consolations les plus douces, toute sa vie...

Il est beau de voir comment tous les vrais disciples de Jésus ont aimé cette vertu si méprisée des hommes. Pas un seul qui n'ait eu pour elle une tendresse, une prédilection d'amour vraiment à part et singulièrement touchante. Ce sont des tressaillements d'enfant en présence d'une mère tendrement aimée. Pourquoi ? Pour mille raisons. — Parce qu'étant l'épouse de JÉSUS-CRIST, la pauvreté est véritablement notre mère : nous avons été conçus dans l'indigence de la crèche et enfantés dans la nudité de la croix ; — parce qu'elle a été pour ce doux Sauveur, notre aimable Victime, la compagne la plus fidèle. Nous savons ce que fut sa vie à Bethléem, à Nazareth, en Egypte, durant les trois années de ses courses apostoliques, au Calvaire, et enfin après sa mort même, quel fut son dénuement dans sa sépulture. Mais, son Eucharistie elle-même n'est-elle pas la preuve que la pauvreté est partout et toujours sa bien-aimée par excellence ?

Voilà pourquoi les saints, qui veulent ne faire qu'un avec Jésus Hostie, aiment tant la divine et ravissante pauvreté.

Pourquoi encore ? — parce qu'elle est la reine de toutes les vertus. Ainsi l'appellent les Docteurs et les Pères. Sainte Catherine de Sienna est ici l'écho de la tradition (ou plutôt DIEU lui-même parlant à son épouse, dans le beau livre du Dialogue) : « Dès que l'âme s'est attachée à la pauvreté, dit le Seigneur¹, elle trouve toutes les vertus, les grâces, les

¹ Dialog. 151, n° 13 et 14.

douceurs et les consolations qu'elle peut désirer. Elle ne craint pas la faim et la privation, parce que la foi l'éclaire et que son espérance est en moi, son Créateur, qui donne toutes les richesses et qui nourrit toutes les créatures par les soins de ma providence. La pauvreté revêt celui qui l'épouse d'une admirable pureté; elle lui enlève les vaines richesses qui le souillaient; elle l'éloigne des sociétés mauvaises et lui en procure de bonnes; elle le guérit des engourdissements de la négligence et chasse loin de lui les embarras du monde: Elle lui ôte l'amertume des richesses de la vie présente, et lui en laisse la douceur; les épines tombent et la rose demeure dans toute sa beauté. Elle purge l'âme de toutes les humeurs corrompues de l'amour déréglé et la dispose à se nourrir des vertus, qui ont une douceur extrême. Elle lui donne deux serviteurs qui font tout dans sa maison: la haine et l'amour. La haine des vices et de la sensualité la purifie de toute souillure, et l'amour des vertus se charge de l'embellir en effaçant toute inquiétude servile et en y mettant la paix d'une sainte crainte. »

Ainsi parle le Seigneur à son illustre servante. Ces paroles, ces espérances sont la consolation des saints. C'est pour cela qu'ils aiment d'un amour inexprimable la divine pauvreté.

Pourquoi encore? Parce que la pauvreté donne la possession du ciel. Elle en donne les avant-goûts, elle en assure la jouissance éternelle. C'est la Vérité même qui l'a dit: « Bienheureux les pauvres d'esprit, car le royaume des cieux est à eux¹. » Bienheureux! oui, et mille fois bienheureux, même dès cet exil! C'est un proverbe bien vulgaire

¹ Matth., v, 3.

que celui que l'on cite communément : « Content comme un pauvre. » Mais le Religieux fervent dans l'amour et la pratique de la pauvreté sait à quel degré s'élève le contentement intérieur de l'âme. Et comment en serait-il autrement ? Le royaume des cieux est à lui. « L'amour de la pauvreté, dit saint Bernard, est plus qu'une vertu : c'est une béatitude et la première des béatitudes. De grandes promesses sont faites aux autres ; celle-ci est mise en possession du royaume du ciel ; il ne lui est pas seulement promis, — il lui est donné dès ce monde¹. »

O âme religieuse, pourquoi ne posséderiez-vous pas dès ce monde un tel bonheur ? Pourquoi ne vous élèveriez-vous pas à cette suprême joie, à cette ineffable félicité ? Vous atteindrez cette béatitude des saints, en étant vraiment pauvre ; vous posséderez ces richesses que la rouille ne peut pas corrompre et que les voleurs n'enlèvent point, en méprisant souverainement, absolument, les biens méprisables et vils de ce temps présent. Oh ! de grâce pour votre joie, pour votre paix, pour votre grande et parfaite béatitude, soyez pauvre, pauvre en réalité, pauvre en affection. Et si vous n'éprouvez pas encore cet ardent amour, cet enthousiasme joyeux dont les saints sont remplis, enivrés, pour la céleste et divine pauvreté, que cet ardent amour, que cet enthousiasme saint soit l'objet de vos plus pressantes prières ! Cherchez-en, dans vos oraisons, les motifs tout-puissants, et pressez le Cœur de Jésus, pauvre en la crèche, sur la croix et partout et toujours : pressez le Cœur de MARIE, la douce amie de la royale pauvreté ; suppliez le Cœur de l'artisan de Nazareth, Joseph, l'humble et pauvre Joseph ; suppliez tous les saints

¹ Serm. IV, *in adv. Domini* (Patrol., t. CLXXXIII, col. 40).

de vous donner l'esprit de pauvreté, le grand, le glorieux, le joyeux esprit de pauvreté. Que votre prière soit accompagnée de bonne volonté; mettez-vous à l'œuvre avec soin. Gardez bien votre vœu, évitez de pécher contre cette promesse faite à DIEU et contre la vertu, et tendez peu à peu à la perfection de votre vocation de pauvre du Christ, de servante pauvre, d'épouse pauvre du doux Crucifié. Encore une fois, il s'agit d'arriver dès cet exil plein de tristesse à la possession du royaume des cieux. *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum.*

CHAPITRE VI

LE SECOND ET LE TROISIÈME DEGRÉ DE LA VERTU DE PAUVRETÉ

Le premier degré de perfection de la vertu de pauvreté, c'est un amour tendre et ardent pour elle.

Le second degré consiste dans la vigilance avec laquelle nous recherchons, même dans les choses nécessaires, ce qu'il y a de plus vil, de plus usé, de plus pauvre en un mot. Se contenter des choses strictement nécessaires, c'est simplement la vertu; ne vouloir, parmi les choses nécessaires, que ce qu'il y a de plus pauvre, c'est la perfection de la vertu.

Or, ce soin vigilant, cette volonté amoureuse de la parfaite pauvreté doit se porter partout: sur le logement, sur l'a-

meublement, sur les vêtements, sur tous les objets à notre usage, sur la nourriture. Le logement le plus pauvre possible, — un ameublement où il n'y ait rien que de vieux et d'usé, pourvu que nous puissions nous en servir, — des vêtements tout reluisants de pauvreté¹, — les objets à notre usage les plus simples, les plus communs, — une nourriture commune et pauvre. Oh ! que de trésors réunis !

N'oublions pas que nous sommes, en vertu de notre vœu et de l'esprit de notre vœu, de véritables pauvres. Quand nous voyons passer un mendiant, disons-nous bien sérieusement et sincèrement : « Je suis d'une condition moindre que la sienne. Car le pauvre peut devenir riche, et moi jamais ; le pauvre n'est pas tenu à aimer d'un amour effectif la pauvreté, et moi j'y suis tenu. Le pauvre peut faire des actes de propriété, et moi jamais. Or, le pauvre se contente bien du nécessaire, et je ne m'en contenterais pas !... Quand on lui refuse l'aumône d'un morceau de pain dont il sent le besoin, il se retire, sentant bien qu'il n'y a pas droit, et moi je m'étonnerais, si l'on me refusait quelquefois ce que je demande et que je m'imagine m'être nécessaire ! »

O pauvreté ! ô dénuement ! ô indigence ! état saint et digne d'envie ! qu'il plaise à la divine grâce de nous en faire goûter les célestes délices !

On doit aimer le plus pauvre en tout ce qui est nécessaire, — on doit l'aimer toujours, en maladie comme en santé, dans un rang inférieur comme dans les emplois et dans les charges.

Dans les maladies, la tentation est grande ; nous avons ins-

¹ C'est surtout facile dans les communautés cloîtrées, où l'on voit des robes, des manteaux chargés de mille pièces. C'est facile partout : S. Vincent de Paul allait à la cour de Louis XIII avec une soutane rapiécée.

tinctivement tant de préoccupation au sujet de notre santé, une si grande crainte de l'infirmité et de la mort ! Il nous semble que tels remèdes particuliers, que tels soins un peu plus attentifs, que la visite et les conseils de tel médecin, nous apporteraient un notable soulagement. Hélas ! hélas ! que d'illusions ! que de Religieux jusque-là assez réguliers perdent en peu de temps, dans leurs infirmités, ce qu'ils avaient à peu près acquis en santé ! C'est l'oracle rendu par l'auteur de *l'Imitation* : *Pauci ex infirmitate meliorantur* : peu deviennent meilleurs en maladie ; et c'est une sentence fort reçue dans les monastères : que l'on découvre en maladie ce qu'en fait de vertu l'on avait gagné en santé.

Il faut aussi aimer le plus vil et le plus pauvre, dans les emplois et dans les charges. Quand les Supérieurs ont de tels sentiments, leur exemple est une des plus grandes bénédictions de DIEU sur les communautés ! Citons le suivant, qui est de la femme admirable dont les paroles sur la pauvreté nous ont fait tant de bien, dans la lecture du chapitre précédent. Voici la description que donne de sa cellule l'historien de sa vie ¹ :

« Elle y avait à son usage tout un petit mobilier de la plus extrême pauvreté. Il n'y avait point de table dans cette chambre de la Supérieure générale d'une nombreuse congrégation. La Mère se tenait presque toujours assise par terre ou accroupie sur ses talons. Elle écrivait sur ses genoux et avait pour portefeuille un mauvais carton où elle mettait ses plumes et les débris de papier qu'elle employait pour ses écritures. Quand un appui lui était nécessaire, une vieille chaise lui servait de bureau. Son aiguière était de terre

¹ M. Léon Aubineau, *Vie de la R. M. Emilie*, ch. XIII.

brune et le vernis en était enlevé en grande partie. Comme, à raison de son état de maladie, elle prenait quelquefois ses repas dans sa cellule, elle y avait quelques objets à cette fin. En guise de verre à boire, elle employait un simple pot de faïence. Son couteau était si commun, qu'il ressemblait sans doute beaucoup à celui qu'elle avait payé six liards dans son enfance¹. Deux feuilles de papier collées au bout d'un roseau lui servaient d'écran pendant l'hiver, pour garantir sa tête du feu, dont l'ardeur la faisait beaucoup souffrir. Sa chambre était enfumée ; les murs blanchis à la chaux étaient devenus noirs ; la vermine s'y était introduite. Pendant une des absences de la Mère, l'économe s'avisa de faire plâtrer et enduire les murs ; la Mère à son retour prit une pierre et fit tomber le plâtre. La pauvreté se retrouvait même dans les objets de piété. La cheminée était ornée de deux images, l'une de la bienheureuse Germaine Cousin, l'autre du vénérable Benoît Labre, ramassées par la Mère, après avoir été jetées par les sœurs comme hors d'état de servir. Elle avait une *Imitation de Jésus-Christ*, dont la couverture était rattachée par une ficelle, afin de ne pas laisser perdre les feuillets. Un simple fil (que personne ne s'offense de ce qui suit !) un fil retenait le corps de son crucifix au bois de la croix, dont les bras étaient absents depuis longtemps. Pendant la nuit, la Mère tenait toujours le pauvre crucifix entre ses mains et le pressait sur son cœur. »

¹ Voici ce trait charmant : A l'âge de huit ou dix ans, la jeune enfant avait grande envie d'avoir à son usage un petit couteau. Un jour, elle se trouva en possession de vingt sous : c'était le cas de l'acheter. Elle se hâta donc d'aller chez le coutelier. Mais, chemin faisant, la pensée des pauvres, qu'elle aimait tant, lui vint à l'esprit... Elle acheta un couteau de six liards ; et le reste, dix-huit sous et demi, devint le bénéfice de ses chers pauvres.

O merveilleuse pauvreté des saints ! ô admirables et ravissants excès !

Troisième degré de la vertu de pauvreté. — Le troisième degré de la vertu de pauvreté est plus parfait encore que le second. Il consiste à aimer à manquer même du nécessaire. L'exemple que nous venons de citer de la Révérende Mère Emilie pourrait bien se rapporter ici ; car évidemment bien des choses nécessaires manquaient dans sa pauvre cellule.

Manquer même du nécessaire ! C'est ici la suprême joie des élus de DIEU. — JÉSUS a dit : « Les renards ont leur tanière et les oiseaux du ciel leur nid ; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête. » A la vue de leur Roi réduit à une telle extrémité, les saints, ses fidèles sujets, ses amis dévoués, les saints veulent avoir part à sa divine détresse. Manquer du nécessaire, parce que le monastère est très pauvre, manquer de logement suffisant, de vêtement pour nous garantir contre le froid, manquer de certains meubles ou de certains ustensiles indispensables, parce que l'argent fait défaut pour se les procurer, ah ! c'est la grande bénédiction du Ciel, c'est aussi le temps de la plus grande ferveur dans les communautés ! C'est ordinairement la bénédiction amoureuse et paternelle que DIEU donne aux commencements ; et ces commencements sont les souvenirs les plus doux, les plus aimés, les plus joyeux, des âmes généreuses qui aiment ainsi la divine indigence de JÉSUS, leur Epoux.

Et manquer de pain et d'autre nourriture ! Cela s'est vu. Sans doute que l'esprit de discrétion préside à tout. Il ne convient pas à de pauvres pécheurs de compter, comme les

saints, sur les secours miraculeux du Père qui est aux cieux. Et pourtant ces secours miraculeux ne sont pas rares de notre temps comme autrefois.

Aimer à manquer du nécessaire, même dans les temps de maladie ! O DIEU ! nous touchons à l'héroïsme ! Mais les pauvres, les pauvres des mansardes, les pauvres des campagnes reculées, des montagnes couvertes de neige, ne manquent-ils pas du nécessaire ? et ne sommes-nous pas pauvres comme eux, plus pauvres qu'eux ?... Saint Bernard ne craignait pas de parler de cet amour héroïque de la pauvreté, et il en parlait comme d'une chose tout ordinaire et toute simple. « Vous pouvez bien parfois, dans la maladie, disait-il, vous servir de quelques herbes communes à l'usage des pauvres ; mais acheter des drogues, chercher des médecines, prendre certaines potions ; tout cela est messéant dans la profession religieuse, contraire à la vraie pauvreté. C'est ce que font les païens ; or nous savons que tous ceux qui vivent ainsi occupés de leur corps, ne peuvent plaire à DIEU¹. »

Manquer de tout et aimer cette universelle privation, même dans la maladie, même dans la mort ! Quelle union avec Jésus en croix ! C'est un des traits les plus saints de l'amour de Jésus Hostie. Le doux Sauveur a voulu quelquefois en marquer ses élus. C'est dans cet état que mourut saint François Xavier, dans l'île de Sancian.

Mais il faut ajouter que ce sublime héroïsme est une grâce à part. Nous tendons à l'union avec Jésus Hostie, et nous serions mille fois heureux que sa grâce nous conduisit à ces délectables extrémités où la parfaite union s'opère ; mais sa

¹ Epist , 321. Ap. Saint-Jure, *l'Homme religieux*, ch. v, § 7.

grâce, sa miséricordieuse grâce, et non point notre présomption, qui serait notre ruine et peut-être le premier pas vers la réprobation.

CHAPITRE VII

LE VŒU DE CHASTÉTÉ

Le vœu religieux de chasteté est la promesse faite à Dieu de renoncer au mariage et de ne pas pécher contre le sixième et le neuvième commandement.

Nous disons : *Le vœu religieux de chasteté*, et non pas seulement *le vœu de chasteté*, parce que le vœu religieux a un effet nécessaire que pourrait ne pas avoir le vœu de chasteté émis dans le monde; cet effet, c'est la renonciation au mariage. Voici comment :

La chasteté est la vertu qui nous fait observer le sixième et le neuvième commandement. Or une personne dans le monde, même mariée, pourrait faire le vœu de chasteté. Elle s'engagerait par là à ne pas violer cette angélique vertu. Pareillement, une jeune personne qui ne voudrait pas renoncer au mariage, pourrait faire le vœu de chasteté. Elle s'obligerait, elle aussi, simplement à ne pas blesser la chasteté. Cette vertu, en effet, ne défend pas de se marier.

Mais, il en est tout autrement du vœu émis en religion. Il implique nécessairement la renonciation au mariage, et le Religieux qui aurait le malheur de le contracter, pécherait mortellement, contre son vœu. Il y aurait, en plus, comme

on s'en rend compte facilement, un énorme péché de scandale. Ceci ne demande pas plus d'explication ; mais ce qu'il est important de bien préciser, c'est le nombre des péchés que commettrait le Religieux qui aurait le malheur de commettre une faute contre le sixième et le neuvième commandement de DIEU.

Les théologiens s'accordent à dire que cette faute aurait trois malices bien distinctes, et par conséquent équivaldrait à trois péchés, qu'il ne faudrait pas manquer de déclarer en confession.

1° Il y aurait dans cette faute un péché contre la belle vertu, et l'on sait que ces sortes de péchés n'admettent pas de légèreté de matière, c'est-à-dire que, si le consentement est véritable, le péché ne peut jamais être simplement véniel.

2° Il y aurait un péché contre la vertu de religion, appelé spécialement péché de perfidie, parce qu'on aurait violé une promesse faite à DIEU, en d'autres termes, violé et blessé le vœu, et ce second péché aurait la même gravité que le premier.

3° Il y aurait un autre péché contre la même vertu de religion, appelé sacrilège, parce que le Religieux étant consacré à DIEU en vertu de son vœu, tout péché contre le vœu implique la profanation d'une chose sainte. Et le péché aurait la même gravité que les deux précédents¹.

De plus, selon le sentiment de Saint Liguori, il est très probable qu'il y aurait, dans ce cas, un quatrième péché grave contre la charité, s'il y avait danger que l'Ordre ou l'Institut fût déshonoré par le crime du Religieux qui en est membre.

¹ V. Craisson, *Des Communautés à vœux simples*, p. 257.

Mais n'oublions pas qu'il s'agit ici de péchés formels volontairement consentis, et non point de certaines fatigues d'esprit et d'imagination, et de certaines humiliations des sens qui sont plutôt pour les âmes vigilantes et soigneuses de garder le céleste trésor de leur pureté, des occasions de glorieuses victoires. Les plus grands saints ont passé par ces épreuves dans leur vie. Saint Paul se plaignait à DIEU des « soufflets de Satan¹. » L'auteur des *Vies des Pères* parle d'une sainte abbesse appelée Sara qui, pendant treize ans, souffrit de la manière la plus tyrannique les aiguillons de la chair²; mais tous, sans exception, en ont retiré, selon la parole du même saint Paul, un grand profit, et leur vertu s'est perfectionnée par l'expérience de leur faiblesse³.

Les péchés contre la vertu et contre le vœu de chasteté sont donc tous ceux, intérieurs et extérieurs, qui blessent directement le sixième et le neuvième commandement de DIEU : pensées, désirs, paroles, actions. Mais il y a des actes extérieurs et intérieurs qui, sans blesser directement ces commandements, préparent le Religieux négligent à cette prévarication, et ils méritent à cause de ce danger une attention particulière. Ce sont en général certaines libertés que l'on permet à ses pensées où à ses sens. Nous en donnerons ici l'énumération succincte. Mais remarquons bien d'avance que ces actes seraient eux-mêmes des péchés mortels, s'ils exposaient celui qui les fait à un danger prochain de consentir au péché par pensée, désir ou action.

POUR LES ACTES EXTÉRIEURS,

1° *Immortification des yeux.* — Elle consiste en des

¹ II Cor., XII. — ² Ap. Rosweyd, lib. V, libell. 5, n° 10. — ³ I Cor., X, 13; II Cor., XII, 7.

regards peu modestes sur des personnes ou des objets qui font naître des pensées sensuelles ; en des lectures tout à fait profanes, romans, poésies légères, etc. « La mort est entrée par les fenêtres, » a dit l'Esprit-Saint¹ : et ailleurs, plus énergiquement encore : « Il n'y a rien de plus méchant que l'œil². » Un regard imprudent peut porter tant de trouble et de désordre dans une âme pure jusque-là ! Une lecture frivole peut être le commencement d'un mal incurable. Écoutons la vénérable Mère Emilie donnant là-dessus ses conseils à ses filles :

« Ne doit-elle pas (la Religieuse vraiment fidèle à son vœu), pour peu qu'elle ait le sentiment de sa dignité, ne doit-elle pas craindre de ne pas assez respecter ses yeux, je ne dis pas en portant ses regards sur des objets peu décents, mais même en les appliquant à considérer, par exemple, la beauté d'une personne de son sexe, sans s'élever plus haut, sans penser à DIEU, qui seul est la beauté parfaite et dont toutes les beautés créées ne sont qu'un si pâle reflet?... Et si je vous demande cette réserve à l'égard des femmes, fussent-elles très pieuses, quelle modestie de regard ne dois-je pas vous demander relativement aux personnes de l'autre sexe, même pendant les cérémonies les plus saintes³ ! Pourquoi porte-t-on un voile, sinon pour ne pas voir et n'être pas vues ? Pourquoi un voile noir, sinon pour signifier que les yeux du corps doivent être fermés, morts, en quelque sorte, à toutes les choses de la terre, afin de mieux tenir ceux de l'âme ouverts aux choses du Ciel, aux choses de

¹ Jérém., IX, 21. — ² Eccl., XXXI, 15.

³ La Mère Emilie gardait la modestie des yeux avec une attention remarquable : en présence surtout des personnes de l'autre sexe, elle était particulièrement fidèle à les tenir baissés, et jamais, devant elles, il ne lui arrivait de relever son voile.

DIEU. L'Apôtre saint Paul voulait que dans l'Eglise, « par respect pour les ministres du sanctuaire, la femme *chrétienne* eût la tête couverte d'un voile » (I Cor., xi, 6). Qu'aurait-il donc demandé d'une Religieuse¹ ? »

2° *Immortification de l'ouïe.* — C'est un autre mal bien dangereux. Quel désordre ne peut-il pas résulter d'une certaine complaisance à écouter certaine flatterie, — des compliments mondains, des expressions d'une tendresse trop vive et sensuelle; à aimer à apprendre les nouvelles du monde, de fêtes profanes, d'amitiés humaines, d'établissements, de mariages, etc.!

Les personnes religieuses qui sont vouées à l'éducation de la jeunesse doivent avoir grand soin de n'écouter jamais, sous quelque prétexte que ce soit, certaines confidences des jeunes filles, et particulièrement certaines peines de conscience. Elle n'ont pas grâce pour cela. C'est l'affaire du confesseur.

3° *Immortification de l'odorat.* — Un saint Père a dit : « Les bonnes odeurs énervent et affaiblissent les mœurs et provoquent les âmes à la volupté et à la licence². » Les âmes vraiment chastes s'interdisent ce plaisir qui n'est pas sans doute le plus dangereux de tous; mais il suffit qu'il incline vers ce qui est sensuel et terrestre pour qu'elles l'évitent avec soin. Parfum quelconque, dans les vêtements, dans les livres, dans les médicaments eux-mêmes, — fleurs odoriférantes, etc., elles écartent toutes ces choses comme étant ennemies de la parfaite pureté. Elles ne veulent courir qu'après la bonne odeur des parfums célestes³, elles n'ont

¹ *Esprit de la R. M. Emilie*, ch. xxiv (t. II, p. 437-8). — ² Clem. Alex. Ap. Tronson, *Examens partic.* — ³ Cant., I, 3.

d'attrait que pour l'encens embaumée la prière¹, et elles désirent ne porter partout que la bonne odeur de JÉSUS-CHRIST².

4° *Immortification de la langue.* — Il y a des paroles bouffonnes, peu décentes, équivoques ou trop tendres et trop affectueuses, soit qu'on les exprime de vive voix, soit par écrit; il y a certains chants mondains et profanes. Tout cela est détestable sur des lèvres consacrées à DIEU par la profession religieuse, par de fréquentes communions.

La vénérable fondatrice de la Sainte-Famille disait à ses filles : « Croyez-moi, mes sœurs, ne vous amusez jamais à plaisanter même honnêtement, avec les personnes d'un autre sexe. Souvenez-vous que plus d'une fois on a jugé défavorablement des Religieuses sur quelques paroles légères ou quelques regards inconsiderés; mais soyez toujours graves, sérieuses, plutôt qu'enjouées. Soyez de même avec les ecclésiastiques : naturellement on se sent plus à l'aise avec eux, et si on n'y prend garde, on peut ainsi, plus aisément peut-être qu'avec des séculiers, se laisser aller dans ses paroles à un certain abandon, qui expose à dépasser les limites du grand et profond respect qui est dû à leur divin caractère³. »

On sait aussi la maxime si recommandée par les saints aux Religieux : « Avec les femmes, que vos entretiens soient rares, courts et austères⁴. »

Immortification du toucher. — Elle consiste dans une certaine licence sur soi, sans qu'il y ait nécessité, — dans certaines familiarités, — dans l'habitude puérile des jeux de mains, ou simplement de toucher sans raison les per-

¹ *Oratio mea sicut incensum.* Ps. cxi, 2. — ² II Cor., 1, 15. — ³ *Esprit, etc.*, t. II, p. 440. — ⁴ S. Bonav. cité par Tronson, *Examens partic.*

sonnes avec qui l'on vit, — et surtout dans certains témoignages d'amitié sensible. — Si ces choses proviennent d'un attachement déréglé, elles peuvent allumer dans l'âme un funeste incendie. Un ancien Père a dit : « Il n'y a rien de plus périlleux que le sens du toucher¹. »

5° *Immortification des manières en général.* — Elle se manifeste par une certaine tenue nonchalante et des postures toutes mondaines. — L'âme lâche et molle qui s'en laisse dominer ne semble occupée que de son corps et de ses aises. — Dans les moindres infirmités, comme dans les incommodités des saisons, de la chaleur ou du froid, c'est une sorte de perpétuelle préoccupation pour éviter la souffrance ou la gêne. De là des habitudes peu décentes, surtout quand on est seul dans sa cellule ou ailleurs.

Il y a aussi un autre désordre à cet égard : ce sont les manières qui respirent la mondanité, la vanité, — dans les poses, les démarches, les aises qu'on se donne, la manière d'ajuster les vêtements. — Tout cela est dangereux, parce que le principe de ce désordre, c'est le désir d'être agréable et de plaire : véritable peste pour la perfection de la vertu de chasteté. Il y a des personnes qui ont une sorte d'irrésistible tendance à vouloir toujours paraître *comme il faut*, et dès lors, instinctivement et comme à l'insu de ces pauvres âmes, rien n'est négligé pour atteindre ce but puéril. Quel sujet de tristesse pour le Cœur de Jésus, époux si tendre et si dévoué ! Les saints n'ont pas craint d'appeler ce misérable désir de plaire aux créatures, dans une âme consacrée, un adultère spirituel.

Telles sont les diverses fautes extérieures qui peuvent grandement compromettre le vœu et la vertu de chasteté,

¹ S. Jean Clim. grad. 15.

POUR LES ACTES INTÉRIEURS, il y a :

1° *Certains souvenirs de la mémoire*, — Il faut que le monde et ses affaires, ses fêtes et ses plaisirs, soient complètement oubliés. — Il y a aussi des péchés commis autrefois dont la pensée nous serait funeste. La parole de saint Paul s'applique ici à la lettre : « Oubliant ce qui est du passé, je m'élançai vers le but qui est devant moi¹. » Ce qui est du passé, dit saint Augustin², c'est tout ce qui est temporel, et par conséquent misérable et indigne d'une âme appelée à posséder les biens éternels; ce qui est devant moi, ce sont les vertus de ma nouvelle vocation et la gloire du ciel qui en sera la récompense.

2° *Certaines représentations séduisantes de l'imagination*. — L'Esprit-Saint recommande expressément d'éviter ce piège fatal. « Ne vous laissez pas aller, dit-il, à votre imagination³. » On a appelé cette faculté la folle du logis, c'est à dire de notre âme. Dans bien des cas, elle pourrait nous conduire à des abîmes.

3° *Certaines affections trop tendres du cœur*. — Mais ce point mérite une étude particulière, et nous allons nous en occuper dans le chapitre suivant.

¹ Philip., III, 43. — ² S. August., in ps. CXXXIX. — *Patrol.*, t. XXXVII, col. 1143. Il dit ailleurs : *O malum retrospicere! uxor enim Lot quæ liberata est a Sodomis, contra præceptum retrospexit, et in statuam salis conversa est. De Cantico novo, cap. IV.* — *Patrol.*, t. XI, col. 632. — ³ Eccli., xxxiv, 6 : *Ne deris in phantasiis cor tuum.*

CHAPITRE VIII

LA CHASTETÉ DU CŒUR

Toute âme religieuse est consacrée victime de DIEU. Or, toute victime doit être sainte, par conséquent très pure et sans tâche. Dans l'ancienne loi, où tout était figure et symbole, l'animal qui était offert ne devait avoir aucun défaut, aucune souillure. Il est dit au livre du Deutéronome : « Vous n'immolerez point au Seigneur un animal qui aurait quelque défaut, quelque infirmité, ou quelque maladie ou langueur¹. » Dans l'Exode et le Lévitique, le Seigneur insiste surtout sur ce point : que la victime soit sans tâche et immaculée². La raison même s'explique cette condition ; mais il y avait ici un mystère, une prophétie de l'avenir et une indication des dispositions dans lesquelles devraient être les victimes spirituelles qui seraient plus tard offertes à DIEU.

La grande Victime et, en un sens absolu, l'unique Victime que figuraient les victimes légales, c'est JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur. Or, il est dit de Lui que « le Père lui a donné toute sainteté³, » et quand l'ange annonce son Incarnation à MARIE, il l'appelle le Saint par excellence : « Celui qui naîtra de vous, dit-il, c'est le Saint⁴. »

¹ Deuter., xv, 21. — ² Exod., xii, 5 ; Levit., xxii, 205, etc. — ³ Jean, x, 36. — ⁴ Luc, i, 35.

Or, Jésus attire un grand nombre d'âmes dans l'unité de son sacrifice. Ces âmes sont tous les chrétiens; mais celles qui contractent une union particulière avec Lui, ce sont les vierges. De là ces paroles de saint Jérôme : « L'hostie par excellence du CHRIST, c'est la virginité¹. » Et parce que les âmes vierges s'immolent volontairement, bien différentes des victimes anciennes qui étaient traînées par force à l'autel, et semblables en cela à Jésus, « qui s'est offert lui-même, parce qu'il l'a voulu², » les âmes vierges sont à juste titre appelées prêtres de leur sacrifice. De là encore ces paroles de saint Ignace martyr : « Estimez grandement celles parmi vous qui vivent dans la virginité, car elles sont prêtres de JÉSUS-CHRIST³. »

Quel honneur pour ces âmes privilégiées ! et si elles sont fidèles à leur grâce, c'est-à-dire si leur sacrifice est très pur, si leur esprit de sacrificature est saint et si la victime est sans tâche, de sorte que l'holocauste, suivant l'expression de l'Écriture, soit de suave odeur devant DIEU, quelle source de bénédictions célestes !

Mais c'est là le point important : que la sainteté et la pureté soient les caractères de la victime. Or, c'est le vœu de chasteté parfaitement gardé qui donne à l'âme religieuse, vraie victime de DIEU, ces caractères essentiels. Ce que nous avons dit au chapitre précédent nous montre déjà quelle doit être la première purification : l'âme religieuse doit éviter avec le plus grand soin, non seulement tout ce qui serait une souillure directe et volontaire, mais encore toute disposition,

¹ *Virginitas hostia et holocaustum Christi est.* In lib. I, Contra Jovinian. *Patrol.*, t. XXIII, col. 231. Item. In ps. 95. *Patrol. lat.*, t. XXVI, col. 1113-1114.
— ² Isaïæ, cap. 53. — ³ S. Ign. *Epist. ad Trall.* : *Eas quæ in virginitate decunt, in pretio habete, tanquam Christi Sacerdotes.*

tout acte qui pourrait y conduire ; et si elle s'applique attentivement à ce soin, à cette vigilance, sa vie devient une source de sacrifices et elle remplit à son égard le ministère de sacrifice qu'elle a reçu ; et son corps et son âme commencent à être « l'hostie vivante, sainte et agréable à DIEU » dont parle saint Paul¹ ; mais il y a une nouvelle perfection à acquérir, il y a une plus parfaite immolation à faire, c'est l'immolation du cœur lui-même, de ses affections, de ses inclinations, de ses moindres mouvements qui seraient de nature à altérer la céleste pureté qu'il doit toujours avoir devant DIEU. On se souvient du mot de saint François de Sales, s'adressant à une prétendante de sa chère Visitation : « Il faut que je vous dise que vous voilà doucement toute morte au monde et le monde tout mort en vous. C'est une partie de l'holocauste. Il reste encore... à écorcher la victime, dépouillant votre cœur de soi-même, coupant et tranchant toutes les menues impressions que la nature et le monde nous donnent². »

La chasteté du cœur, c'est la pureté des affections. Le cœur a un besoin irrésistible d'aimer ; mais il ne doit aimer qu'en DIEU et pour DIEU.

Les objets de nos affections sont ou les personnes de notre communauté (Supérieur, égaux, novices, élèves formés dans la maison, s'il y en a), ou bien les personnes du dehors. Les unes et les autres doivent être aimées en DIEU seul. Voici comment. Nous entrerons dans les plus minutieux détails. En général, à raison du besoin particulier qu'elles en ont, c'est aux Religieuses plutôt qu'aux Religieux que ces recommandations s'adressent.

¹ Rom., XII, 1. — ² Œuvres, etc., édit. Vivès, t. XI, p. 231.

I. — *La chasteté du cœur dans les rapports avec les Supérieurs.*

Il semble tout d'abord qu'il n'y a rien ici à recommander, parce qu'il n'y a point de péril. Un Supérieur est un père et une Supérieure est une mère. Il est donc tout à fait dans l'ordre que l'affection qu'on leur porte soit non seulement respectueuse, mais tendre, et d'une tendresse d'autant plus grande et plus profonde, qu'il ne reste plus, bien souvent, à l'âme religieuse que cette seule affection sur la terre. Et ce raisonnement est vrai. Aussi, condamner cette affection serait une injustice. Ce serait enlever aux âmes consacrées à DIEU une des plus douces consolations de la vie d'exil, et en même temps leur interdire ce qui est, après tout, un devoir. Quelle que soit notre tendresse pour ceux qui nous tiennent la place de DIEU, jamais elle n'égalera celle de Notre-Seigneur Enfant pour sa sainte Mère et pour saint Joseph. Cela est incontestable. Mais le doux Maître a dit à ses Apôtres : « Il est expédient pour vous que je m'en aille. » Or, les interprètes de l'Écriture disent que Notre-Seigneur révèle à cet endroit une certaine imperfection dans le cœur de ses Apôtres, au sujet de l'affection qu'ils avaient pour son adorable Humanité¹.

Mais si les disciples du divin Maître, si saint Jean, si saint Pierre avaient besoin de purifier davantage leur cœur dans leur amour pour Lui ; s'il y avait quelque manque de foi et un certain mélange d'affection humaine, est-il étonnant que cette même imperfection se rencontre dans les âmes religieuses, et qu'il soit nécessaire de faire à cet égard un retranchement, un sacrifice ? Dans les Apôtres, cette disposi-

¹ Joan., XVI, 7. Le commentateur Noël Alexandre dit sur ce texte : « Apprenons de cette parole de N.-S., qu'un certain attachement aux hommes, même pieux et saints, est un obstacle à la sainteté. »

tion fut sans inconvénient aucun, on le comprend bien. Dans les âmes qui ne peuvent avoir comme eux Notre-Seigneur en personne pour Directeur et pour Maître, il pourrait y en avoir beaucoup.

Voici, par exemple, une Religieuse qui s'attache à sa Supérieure bien plus à cause des qualités naturelles qu'elle admire en elle, que par esprit de foi ; qu'arrivera-t-il ? Elle va perdre beaucoup de temps. Premièrement, puisque son affection n'est pas surnaturelle, elle n'aura aucun mérite. Ensuite, les leçons de perfection qu'elle recevra de sa Supérieure, n'ayant pour elle pas d'autre valeur que celle que donnent les qualités naturelles de la personne, la grâce ne les accompagnera pas, et il est difficile de comprendre qu'il en résulte pour son âme un profit sérieux. Enfin s'il arrive que la Supérieure soit changée, que va devenir cette âme sensuelle ? N'y a-t-il pas à craindre une ruine misérable de toute sa pauvre régularité extérieure, puisque celle-ci était soutenue, non par la foi qui ne change pas, mais par un état de choses qui lui fait défaut tout-à-coup ?

Nous disons ici ce qu'il y a de moins fâcheux à dire, mais que de pensées vaines, que de sensualités puérides ! On veut être auprès de sa Supérieure, et on ne se trouve bien que près d'elle. On sacrifierait l'oraison et les sacrements pour n'être pas privée de cette consolation tout humaine. Et si, par malheur, la Supérieure se prête à cet enfantillage, qui sait les inconvénients qui vont s'ensuivre ? Ne s'exposera-t-elle pas à semer la jalousie dans bien des cœurs ? Et si plusieurs des sœurs ont ces fantaisies, quelle perte de temps, pour ne rien dire de plus ! Et si ces manières deviennent l'esprit d'un certain nombre dans la communauté, quels désordres ne peut-on pas prévoir !..

Hélas ! que cela est pitoyable dans des épouses de JÉSUS-CHRIST !

Mais on nous dira : « Evidemment il y a ici un mal très grave ; mais où est donc ce milieu dans lequel se trouve et se complait la vertu ! Il faut bien de la cordialité, un certain laisser-aller ; autrement que deviennent la simplicité, la douceur des relations, la filiale ouverture du cœur ? »

Ah ! certes, la réponse est facile. Tout le monde sait, dans les communautés ferventes, que ces dispositions gagnent en vérité et en sainteté, à mesure que l'âme ne voit que DIEU seul dans ses Supérieurs. Alors, tout est dans la tranquillité et dans la paix, tout est serein et suave, tout est plein de force et de douceur. La suavité, la douceur, la simplicité, la filiale ouverture de cœur conviennent à la vierge chrétienne, et lui sont indispensables pour la perfection de la vie qu'elle a embrassée ; mais c'est la grâce seule, la grâce qui découle du Cœur de JÉSUS, qui donne ces belles vertus. Que la Religieuse se dise souvent : Comment faisait MARIE dans le temple, de l'âge de trois à quinze ans ?... et comment aurait-elle fait à ma place ? O DIEU ! avec ses Supérieurs, quelle modestie ! quel respect ! quelle simplicité ! quelle ouverture d'âme ! quelle sainteté dans les affections !

Que les Supérieures traitent les âmes comme il est à présumer que sainte Anne, la prophétesse, dirigeait MARIE ; et que les inférieurs aiment leurs Supérieurs comme MARIE aimait cette sainte veuve, qui a été, si l'on peut ainsi dire, sa maîtresse du noviciat et sa supérieure ¹ !

¹ Citons, en passant, l'exemple de la R. M. Emilie. Un jour que les novices recevaient d'elle des médailles de la Sainte-Enfance, elle s'aperçut que quelques-unes, au lieu de baiser son anneau, selon l'usage de l'Institut, baisaient sa main ; elle leur dit avec une grande douceur : « Ce n'est pas ma main qu'il faut baiser, c'est l'anneau qui est béni. » (*Esprit, etc.*, t. II, p. 441.)

II. — *La chasteté du cœur avec les membres de la communauté.*

Nous devons le dire en traitant de la charité, dans le Livre IV^e de cet ouvrage, rien n'est plus suave et plus doux, plus saint et plus sanctifiant, que l'union des âmes en JÉSUS-CHRIST. Quand ce doux et aimable Sauveur est, en effet, cette union des cœurs, ce n'est plus sur la terre d'exil que nous vivons, c'est déjà dans la patrie. Heureuse la communauté dont tous les membres ne font en vérité qu'un cœur et qu'une âme en DIEU ! C'est le cas de dire sans cesse le cantique : « *Quam bonum et jucundum !* qu'il est bon et doux pour des frères, pour des sœurs, d'habiter ensemble ! »

Mais, qu'on ne l'oublie jamais, cette joie, ce bonheur, cette jubilation intérieure et qui paraît même sur les visages, n'est durable qu'à la condition que les âmes heureuses qui en jouissent ne laissent jamais pénétrer en elles le fléau détestable des amitiés sensuelles. C'est la désolation de la charité, c'est le mal qui chasse l'Esprit-Saint, c'est le commencement d'une grande ruine. Notre Epoux est un Epoux jaloux ; il ne veut pas, il ne peut souffrir dans le cœur de ses épouses un atome d'amour qui ne soit pour lui. Quel malheur est celui de l'âme inconsidérée et sensuelle qui, oubliant ses saintes promesses et la grâce insigne de son titre d'épouse, se laisse aller à quelque affection dérégulée pour la créature ! Quel triste état est le sien ! De combien de grâces elle se prive !... Que devient cette paix intérieure qui, suivant saint Paul, surpasse tout sentiment¹ ?.. et ces communications intimes de JÉSUS dans l'oraison et dans la communion ?.. et les complaisances de cet Epoux divin ?.. et au dehors, cette

¹ Philép., IV, 7.

modestie tranquille et sereine, cette régularité fidèle et constante?.. et cette application de l'esprit et du cœur à ses œuvres, à son emploi?... et enfin dans les rapports avec les sœurs, cette charité universelle, inaltérable, qui est, comme nous l'avons dit, la très pure joie de l'âme religieuse?..

Hélas! que de maux à la fois entrent dans l'âme avec cette funeste sensualité, que les saints ont flétri sous le nom d'affections sensuelles, d'amitiés particulières!... Quel misérable abus des grâces reçues! quelle stérilité on se prépare pour l'avenir, et quelle impuissance pour ranimer en soi la ferveur première! Car, encore une fois, l'Epoux divin est jaloux; et lorsqu'il s'est retiré d'une épouse infidèle, nul ne peut dire la peine qu'il faut se donner, l'expiation qu'il faut faire, les larmes qu'il faut verser, pour le ramener et jouir de nouveau de son intimité, de ses faveurs de choix, de ses divines caresses.

Que toute âme religieuse soit donc défiante de ce qui vient l'agiter, la troubler, la dissiper au sujet des affections du cœur. Sans doute il ne faut pas qu'elle s'inquiète mal à propos; mais, pour tout dire en un mot, qu'elle ait soin de découvrir, dès les premiers indices d'une pareille affection, tout ce qui se passe en elle, à un directeur prudent et sage. Cette ouverture simple, humble et modeste, sera le grand remède au mal qui commence peut-être à ruiner la grâce en elle.

Tout ce qui précède est surtout à considérer quand il s'agit (pour une Religieuse vouée à l'éducation), d'une amitié sensuelle pour une jeune élève. O DIEU! On tremble, rien qu'à penser aux conséquences qu'une telle affection peut avoir pour la Religieuse et pour l'élève. Les anges gardiens, qui en pleurent, pourraient seuls dire jusqu'où ce mal

peut aller, et est malheureusement allé quelquefois. Quelle responsabilité terrible assume sur elle une Religieuse infidèle à ce point à sa vocation, à sa mission, aux grâces que JÉSUS a multipliées en elle pour lui former des âmes qui l'honorent ! Qui sait quelles seront les rigueurs de l'Epoux divin pour cette épouse, dont les enfants spirituels devraient être saints et qu'elle pervertit elle-même, par sa basse sensualité ou par des concessions et des complaisances, toutes mondaines, frivoles et même voisines d'une sorte d'indécence ! Hélas ! dans ces jeunes âmes les passions sont plus vives et plus promptes qu'on ne pense. Donc, horreur de toute démonstration extérieure d'amitié par les mains, par les yeux et autrement. Sous quelque prétexte que ce soit, cela n'est jamais bon ; et c'est l'œuvre du démon et de la misérable nature que l'on fait alors, et non celle de JÉSUS et de sa grâce.

III. — *La chasteté de cœur avec les personnes étrangères à la communauté.*

Il y a peu à dire à ce sujet, parce qu'en général le défaut de chasteté à cet égard tendrait à avoir un caractère presque grossier, et il ne faut pas insister sur ce point. Il est évident, du reste, que si les affections sensuelles sont interdites avec une Supérieure et des sœurs, à plus forte raison avec des séculiers et des séculières. Certaines Religieuses sont en rapport avec des dames attachées aux œuvres dont elles s'occupent elles-mêmes. Qu'elles sachent bien que si une liaison intime peut exister en JÉSUS-CHRIST, cette liaison est bien rare, et encore qu'elles sachent discerner la position de ces personnes. Je ne sais s'il peut être bon à une âme consacrée à DIEU par le vœu de virginité, d'être intime avec une femme

mariée, à moins qu'elles ne soient l'une et l'autre d'un âge avancé. L'intimité amène des communications; les communications sont naturellement sur certains sujets de peine et de souffrance dans l'état où se trouve l'amie séculière. Cela n'est pas un bien et peut devenir un grand mal. Souvenez-vous, âme consacrée, de Celle que vous invoquez chaque jour sous le titre de Vierge très prudente.

Enfin faut-il dire un mot du Confesseur, du Directeur? — Le directeur est l'homme de DIEU, et c'est à ce seul et unique titre que l'âme religieuse se met en rapport avec lui : par conséquent qu'elle ne voie en lui que DIEU seul, comme le prêtre ne doit penser à porter à l'âme religieuse que DIEU seul. — Celle-ci a besoin de lumière, de consolation, de force; que ce soit la lumière, la consolation, la force de DIEU seul qu'elle attende du ministère du prêtre. Après les services qu'elle en aura reçus, elle ne peut manquer d'en avoir une certaine reconnaissance; mais que cette reconnaissance, passant par l'instrument sans s'y arrêter, monte jusqu'à DIEU seul, source unique de tout bien. Rien d'inutile alors, point de perte de temps; mais tout est profit pour celui qui dirige et pour l'âme qui reçoit la direction. Quand saint Jean de la Croix et sainte Térése se voyaient au parloir, pour traiter des choses de l'âme, il arrivait que l'un et l'autre s'élevait en l'air, ravis en extase. Voilà un exemple qu'il ne faut jamais oublier. Assurément nous n'espérons pas la grâce de l'extase : mais il faut que, comme Jean de la Croix et Térése, l'âme religieuse et son père spirituel, au confessionnal et au parloir, soient tout en DIEU. Quelle grâce!.., ô DIEU! donnez toujours davantage cet esprit tout céleste à vos prêtres et à vos épouses!

CHAPITRE IX

LA CLOTURE ET L'ESPRIT DE CLOTURE

Voici une des plus grandes bénédictions de la vie religieuse, une des plus douces joies de l'âme qui comprend la grâce de sa vocation. Dans l'intention de la sainte Eglise, la clôture est principalement établie pour préserver de tout danger la chasteté des âmes vouées à DIEU¹. C'est ce qui explique la place que nous donnons à ce sujet, après avoir parlé du vœu de chasteté.

Mais la clôture, qui est la préservation d'un tel trésor, est le principe d'une multitude d'autres biens. Elle est la sauvegarde du silence, de la simplicité et de la charité mutuelle, de l'esprit d'oraison, de la paix intérieure, de la parfaite union à DIEU, qui est d'autant plus facile que l'âme se sépare davantage du monde et de ses folles joies. Car par elle, par la sainte clôture, le monastère est véritablement le jardin fermé de l'Epoux et de l'Epouse, où se célèbrent les noces spirituelles du temps, arrhes des noces éternelles; le monastère est aussi le vrai paradis terrestre, à la garde duquel les chérubins veillent avec un zèle jaloux, afin que les profanes n'en approchent jamais.

Sous un autre rapport, cette loi de l'Eglise à l'égard des âmes religieuses rappelle ce qui se pratiquait autrefois, dans l'Ancien Testament. La victime qui devait être offerte et im-

¹ Le P. Gautrelet, *Traité de l'Etat religieux*, t. I, p. 321.

molée était d'abord séparée de tout et mise à part. Dès lors on ne pouvait s'en servir pour un usage profane. C'eût été un véritable sacrilège que de l'appliquer à autre chose qu'à DIEU. Personne n'y pouvait plus toucher, si ce n'est le prêtre qui devait l'immoler pour en faire au Seigneur un sacrifice universel et absolu.

Ainsi l'âme religieuse est entièrement séparée du monde et de toute chose profane, par la sainte loi de la clôture ; et dans sa solitude, sous le regard de DIEU seul, elle s'immole sans cesse à son bon plaisir, à son amour et à sa gloire. Personne ne touche plus à elle, parce qu'elle est toute consacrée. Ni parents, ni amis ne peuvent la distraire de son application à DIEU, et l'occuper encore des affaires du temps. Elle est sur l'autel de son sacrifice, et ne le quitte plus, à la fois prêtre et victime du sacrifice qu'elle ne se lasse pas d'offrir à Celui qui est tout pour elle.

On comprend maintenant pourquoi les saints Religieux aiment tant la clôture. Ils ont pour elle une sorte de sainte passion. Hors du monastère, ils se sentent comme hors de l'élément qui est leur vie ; et ce sentiment est un grand bien pour eux ; car il les préserve d'une multitude de fautes. Sans doute, il ne faut pas qu'il affaiblisse en eux le zèle et la fidélité qu'ils doivent avoir pour les œuvres que l'obéissance ou la charité leur impose ; mais bien loin de les affaiblir, c'est le contraire qui arrive. Ce zèle et cette fidélité gagnent en force et en constance ; ils deviennent plus surnaturels, et en même temps les œuvres dont ils sont le principe sont plus saintes. Le Religieux s'y porte avec plus de modestie, d'humilité, de prudence et d'union à DIEU, et par conséquent avec plus de fruit et de bénédiction pour les âmes et pour lui-même.

Il en est de même de la Religieuse cloîtrée. Quand on l'oblige à se présenter à la grille, c'est un vrai sacrifice qu'on lui impose ; mais qu'elle ait toujours le vif sentiment de ce sacrifice. Il est pour son âme une grâce d'un grand prix.

Mais parce que la clôture *matérielle* n'est pas à proprement parler de l'essence de la vie religieuse, et que l'*esprit* seul de clôture est essentiel à la perfection de cette même vie, il y a bien des instituts, qui, à raison de leur but et des œuvres qu'ils embrassent, n'ont pas adopté la clôture *matérielle*. Ce que nous avons à dire ici ne leur sera pourtant pas inutile. Ils verront quelles sont les intentions de la sainte Eglise, au sujet de la clôture, et ils ne pourront manquer de retirer quelque profit de nos explications en apprenant ce qui est prescrit à cet égard ; et leur esprit de clôture (qui est autant nécessaire aux ordres cloîtrés qu'à ceux qui ne le sont pas), y gagnera certainement beaucoup ¹.

¹ Parmi les ouvrages qui ont été écrits sur la Clôture et surtout l'*esprit* de Clôture, nous n'en connaissons pas de comparable à celui d'un Religieux de Saint-François, le P. Bernardin, « prédicateur capucin, » qui vivait vers la fin du XVII^e siècle. C'est une œuvre remarquable de doctrine et de piété. Il est malheureusement devenu très rare dans la librairie. Il est intitulé : LA RELIGIEUSE DANS SON CLOITRE, où il est traité de l'antiquité de la Clôture, de sa dignité et sainteté ; et quel est l'esprit avec lequel elle doit être gardée pour la rendre douce, sainte et méritoire, et y commencer d'y vivre de la vie des Anges comme dans les cieux. Paris. 1678. — Le point de vue qui nous occupe en traitant des vœux et de la vie religieuse n'a pas échappé au pieux disciple de saint François. On en jugera par les titres suivants : Chap. IV : Les Vierges sont engendrées de J.-C. sur le Calvaire, ses Epouses, ses Sacrificatrices et ses Victimes. — Chap. V : N.-S. doit préparer aux Vierges, un séjour comme à ses Filles et à ses Epouses, un temple comme à ses Sacrificatrices, et un autel comme à ses Victimes. Ce Séjour, ce Temple, et cet Autel sont les Monastères, les Cloîtres et la Clôture. — Plusieurs autres chapitres sont consacrés au sacrifice de louange, d'action de grâces, etc., que les vierges dans leur solitude, offrent à DIEU, en union avec JÉSUS-CHRIST et à l'exemple de sa divine Mère.

Nous ne pouvons entrer toutefois, ici, que dans quelques détails généraux relatifs à la clôture. Ce qu'il y a de particulier à ce sujet se trouve dans les constitutions de chaque Ordre.

Il y a la clôture qui regarde les Religieux, — et il y a celle qui est propre aux Religieuses et qui est naturellement plus stricte.

On appelle loi de la clôture la loi portée par l'Eglise d'après laquelle les personnes du dehors ne peuvent pas entrer dans le cloître d'un monastère, et les personnes du dedans ne peuvent pas en sortir. Le saint concile de Trente, les papes saint Pie V, Grégoire XIII, Alexandre VII, Clément VIII, Paul V et autres ont confirmé et expliqué cette loi.

Il y a une différence très profonde et dont tout le monde comprend la raison entre la clôture des monastères d'hommes et celle des communautés de femmes. Celle-ci est toujours beaucoup plus rigoureuse, et il n'y a aucun exemple de monastère d'hommes, cloîtré aussi sévèrement que sont les monastères de Carmélites, de Clarisses, de Trappistines, etc. La loi de la clôture, pour les hommes, prescrit seulement, au moins en général, les deux points suivants :

1° Il est défendu aux personnes du sexe d'entrer sous quelque prétexte que ce soit, dans le cloître des Religieux et cela sous peine d'excommunication. Les Supérieurs ou autres religieux qui les introduiraient encourraient de très graves peines, comme la privation de leurs charges, etc. ¹.

2° Il est défendu au Religieux de sortir du cloître du monastère, sans la permission de son Supérieur. Voici, à cet égard, la constitution du pape Clément VIII ² :

¹ Mais il s'agit ici de religieux *proprement dits*, c'est-à-dire appartenant à un ordre religieux à vœux solennels, et non de Religieux à vœux simples. — ² Constit., *Nullus à conventu.*

« Qu'aucun Religieux ne se permette de sortir de son couvent, si ce n'est pour cause et après en avoir chaque fois obtenu la permission de son Supérieur, qui ne doit la donner qu'après s'être assuré de la réalité du motif, et qu'en adjoignant un compagnon, qui ne doit pas être désigné par le Religieux, mais être choisi par lui selon qu'il le juge convenable, évitant que ce compagnon soit trop souvent le même. La permission de sortir accordée à un Religieux ne doit jamais être générale. »

Nous ne disons rien de plus sur la loi de la clôture pour les monastères d'hommes ; mais nous entrerons dans quelques détails particuliers sur cette même loi, pour les monastères de femmes. Voici d'abord le décret du saint concile de Trente :

« Le saint Concile, en renouvelant la constitution de Boniface VIII, commande à tous les Evêques, sous la menace du jugement de DIEU, qu'il en prend à témoin, et sous peine de malediction éternelle, que par leur autorité propre à l'égard des monastères qui leur sont soumis, et comme délégués du Saint-Siège à l'égard de ceux qui sont exempts de leur juridiction, ils aient un très grand soin de faire rétablir la clôture des Religieuses dans les maisons où elle aura été violée et de la maintenir en son entier dans toutes celles où elle aura été fidèlement conservée; voulant qu'ils répriment, par les censures ecclésiastiques et autres peines, toutes personnes qui oseraient y désobéir ou y former opposition. Il ne sera donc permis à aucune Religieuse de sortir de son monastère, après sa profession, même pour peu de temps, sous quelque prétexte que ce soit, si ce n'est pour quelque raison légitime approuvée par l'évêque, nonobstant tout indult ou privilège qui semblerait l'y autoriser.

« Il ne sera pas non plus permis à aucune personne de quelque naissance, condition, sexe ou âge qu'elle soit, d'entrer dans l'enceinte du monastère sans la permission par écrit de l'Evêque ou du Supérieur, et sous peine d'excommunication qui s'encourra par le seul fait. Or, cette permission, l'Evêque ou le Supérieur ne pourront l'accorder que dans des cas nécessaires, sans qu'aucun autre puisse en façon quelconque l'accorder ¹. »

Il résulte de ces prescriptions de l'Eglise que les Religieuses sont tenues : 1° à ne jamais sortir de leur monastère ; 2° à ne jamais admettre d'étrangers dans l'intérieur de leur monastère.

Les cas d'exception, soit pour sortir, soit pour laisser entrer, sont prévus par le droit canonique, et peuvent aussi être exposés dans les constitutions spéciales de chaque institut. C'est pourquoi nous n'en parlerons pas ici ; mais nous croyons utile de signaler les fautes qu'une Religieuse pourrait commettre contre l'obligation de la clôture.

1° *Contre l'obligation de ne pas sortir.* — Elle pécherait en mettant même seulement les deux pieds hors du cloître, ou enceinte réservée pour la clôture, ou en montant sur les toits du monastère. Le pape Grégoire XIII entre dans d'autres détails sur certaines infractions qui heureusement n'ont pas lieu.

Une Religieuse qui aurait obtenue une permission légitime de sortir pécherait, si elle ne rentrait point à l'expiration du terme fixé par la dispense.

2° *Contre l'obligation de n'admettre personne dans le monastère.* — Une Religieuse pécherait, 1° en y admettant une

¹ Sess. XXV, cap. 5.

personne non autorisée par le Supérieur légitime, fût-ce même un tout petit enfant; 2° en engageant les personnes qui y sont entrées avec permission à y demeurer plus longtemps que la nécessité ne l'exige, et en les conduisant ailleurs qu'où le besoin les appelle, même sous prétexte de charité, de dévotion, etc. Ainsi, un aumônier entré pour administrer les sacrements à une sœur malade ne pourrait pas se détourner pour aller voir quelque autre malade qui n'aurait pas besoin du secours des sacrements; 3° une Religieuse chargée du soin de tenir les portes de clôture fermées pécherait, si elle négligeait ce soin.

Telles sont les fautes principales contre la sainte loi de la clôture; mais une âme fervente ne s'en tient pas à la vigilance qui suffit pour ne pas pécher contre ces sages prescriptions de l'Eglise : elle s'applique principalement à prendre les intentions de cette tendre Mère, et elle s'exerce à vivre le plus parfaitement possible selon l'esprit de clôture. Et pour cela elle évite avec un soin extrême tout rapport avec le monde : elle s'en tient fidèlement éloignée et elle le tient sévèrement éloigné d'elle. Elle dit avec amour, comme saint Paul : « Le monde est crucifié pour moi et je suis crucifié au monde.¹ » La charité, les emplois, l'obéissance, les œuvres particulières de son Ordre peuvent bien lui imposer certaines relations avec les personnes du siècle; mais au dedans de son cœur la séparation avec ce monde corrupteur est complète. Saint Paul qui avait ces sentiments, n'était pas dans un cloître. Ils sont possibles, ils doivent être habituels à toute âme consacrée. Affaires du monde, visites du monde, nouvelles du monde : tout cela est aussi étranger à

¹ Galat., vi, 14.

son esprit et à son cœur que si elle était morte et ensevelie. Rien ne la touche, rien ne l'émeut, rien ne peut la distraire de son occupation, qui est le service de DIEU seul, soit par les œuvres de la religion, soit par celles de la charité. Tout ce qui vient du dehors, même ce qui paraît de prime abord tout à fait innocent, lui répugne, et elle le considère comme un danger pour la pureté de l'esprit très saint qui doit être le sien.

- Citons en terminant ce chapitre, un trait de la vie de la vénérable Mère Emilie, la Religieuse modèle de notre temps, et recueillons avec le plus grand respect les belles paroles qu'elle dit en cette circonstance.

- C'était à l'époque de la République de 1848. Une sœur avait eu l'occasion d'en apprendre la nouvelle, et elle dit naïvement le soir, en récréation : « Nous sommes en république. » Le lendemain, la sainte mère tint une conférence à ce sujet, et voici comment son cœur s'épancha devant ses dignes filles :

« Hier au soir, une de nos sœurs a manqué à l'esprit de clôture, en annonçant que nous étions en république. Qu'elle s'en humilie et supplie le bon DIEU, par l'intercession de saint Charles Borromée, de lui accorder la grâce de mieux comprendre ce que demande de nous l'esprit du vœu que nous avons fait, et combien nous devons demeurer étrangères aux nouvelles du dehors.

« Oh ! mes sœurs, que nous serions heureuses si nous nous tenions constamment dans l'état de mort au monde que le cloître nous prêche et que nous devons pratiquer ! Rien ne représente mieux la solitude du cloître que la solitude des

tombeaux, le silence et le désert du champ de la mort. Figurez-vous un cimetière : quel calme, quelle paix ! Les morts n'ont garde de troubler le repos les uns des autres ; et lorsqu'un nouveau défunt vient prendre place à côté d'eux, ils ne s'informent de rien, ils ne s'inquiètent pas de ce qui se passe dans le monde des vivants : ils sont muets et immobiles, attendant que sonne l'heure solennelle où l'ange du Seigneur les appellera pour la résurrection générale. Ils sont morts, et bien morts, c'est tout dire. Et nous aussi, religieuses cloîtrées, nous devrions être mortes, et bien mortes à tous les vains bruits, à tous les vains intérêts, à toutes les fausses opinions du monde. En le quittant pour embrasser la vie du cloître, en dépouillant les vêtements séculiers pour nous couvrir de vêtements lugubres, nous avons fait un acte solennel de mort aux choses du monde, de mort aux plaisirs du monde, aux honneurs du monde, aux biens du monde, de mort aux nouvelles du monde. Quand on nous a donné le saint habit religieux, le prêtre du Seigneur nous a adressé de sa part ces hautes et profondes paroles, empruntées à l'apôtre saint Paul : « Vous êtes mortes, et votre vie doit être cachée en DIEU avec JÉSUS-CHRIST, jusqu'à ce que JÉSUS-CHRIST, qui est votre vie, paraisse et vous fasse paraître avec lui dans sa gloire. » (Coloss., III, 3.) Si nous écoutons volontiers les nouvelles du dehors, surtout si nous demandons qu'on nous les dise, nous faisons un acte de vie, nous ne sommes pas véritablement mortes dans le sens que l'indique la perfection de notre vœu ; si dans le cloître nous sommes curieuses, dissipées ; si nous manquons souvent à la sainte règle du silence, encore une fois nous ne sommes pas véritablement mortes, et « notre vie n'est pas assez cachée en DIEU avec JÉSUS-CHRIST. » Pour répondre

dignement aux paroles qui nous sont dites si solennellement dans notre profession, nous devons donc ne nous occuper que de Dieu, de notre emploi, de notre sanctification ; nous devons nous abstenir, par exemple, de nous informer auprès des aspirantes à l'état religieux qui nous arrivent, d'où elles sont, quelle est la fortune ou la position sociale de leurs parents, à moins que notre emploi ne le demande : les morts ne le font pas ; soyons comme eux par esprit de foi et de fidélité à la perfection que nous avons voulu embrasser. »

CHAPITRE X

LE VŒU D'OBÉISSANCE

Le vœu d'obéissance est le plus parfait des vœux de religion. Les Papes, les Pères, les Docteurs, les théologiens, sont unanimes sur ce point. Ils s'accordent aussi à voir dans l'émission et dans la pratique généreuse de ce vœu, la perfection de l'état d'hostie pour l'âme religieuse. Le sacrifice est véritablement consommé, l'holocauste est parfait. La victime n'est plus seulement offerte et immolée, mais suivant l'expression de saint François de Sales citée plus haut, elle est en toute vérité réduite en cendres.

Écoutons les témoignages des Papes, des Pères, des Docteurs :

Saint Grégoire le Grand dit sur ces paroles du premier

ivre des Rois : « L'obéissance vaut mieux que les victimes (il s'agit ici des victimes grossières de l'ancienne loi) : L'obéissance est meilleure, parce que dans les sacrifices ordinaires on offre une chair étrangère ; mais par l'obéissance, on immole sa propre volonté ¹. »

Le Pape Jean XXII est encore plus explicite : « C'est une chose excellente que la pauvreté, dit-il ; l'intégrité de la chair (la virginité) est cependant quelque chose de meilleur ; mais l'obéissance, lorsqu'elle est fidèlement gardée, est un bien qui l'emporte sur tout le reste. Par la première, on sacrifie les biens extérieurs ; par la seconde, son corps et sa chair ; par la troisième, on immole son esprit et son cœur ². »

Saint Jérôme dit aussi : « Renoncer à l'or et à l'argent, c'est le propre de ceux qui commencent à se convertir : les philosophes païens Cratès de Thèbes et Anthistène l'ont fait ; mais s'offrir soi-même à DIEU, voilà la vertu des apôtres et des chrétiens ³. »

Saint Thomas, traitant des vœux religieux, parle dans le même sens. Il dit que l'obéissance est supérieure à la chasteté pour trois raisons :

1° Parce que, par le moyen du vœu d'obéissance nous nous sacrifions nous-mêmes, notre volonté, notre jugement ;

2° Parce que l'obéissance nous unit très intimement à notre fin, qui est DIEU ; par elle, en effet, nous sommes étroitement liés et continuellement unis à sa volonté sainte ;

3° Parce que l'obéissance renferme la pratique de toutes les vertus ⁴.

¹ *Per victimas aliena caro, per obedientiam vero voluntas propria mactatur.* Moral., lib. XXXV, cap. 14 ; *Patrol.*, t. LXXVI, col. 765. — ² *Extravag., Quorundam, de verbor. significat.* — ³ *Epist. 71 ad Lucin.* — *Patrol.*, t. XXII, col. 670. — ⁴ II, 2, q. 186, art. 8.

Nous reviendrons plus tard sur cette troisième considération; mais remarquons en passant comme l'obéissance appartient admirablement à la vie d'hostie; car dans la première raison que donne saint Thomas pour placer cette vertu au premier rang, il dit qu'elle nous immole nous-mêmes tout entier : ce qui est un acte essentiel de cette sainte vie d'hostie, s'immoler d'abord tout entier; et dans la seconde raison, il nous apprend que l'obéissance nous fait atteindre parfaitement notre fin, qui est DIEU, en nous tenant continuellement et étroitement liés à DIEU. Or, c'est bien là l'état propre de la victime : elle est à DIEU, elle n'est immolée que pour DIEU; tout ce qu'elle est se réfère à DIEU; elle est devant Dieu et toute en DIEU. Et comme ici son sacrifice est l'holocauste et que, dans l'holocauste, DIEU acceptait et recevait en lui la victime avec de grandes complaisances¹, l'âme religieuse, par son vœu et la fidèle pratique de son vœu, passe véritablement en DIEU pour l'union la plus intime et la plus constante.

Quel sujet d'admiration!.. On s'attend assurément à ce que nous parlions plus longuement et plus en détail du vœu d'obéissance que des deux autres vœux religieux. Nous le ferons avec une particulière affection pour ce beau sujet.

Commençons par définir exactement le vœu; expliquons chacun des termes de la définition qui ont besoin de l'être, et donnons ensuite quelques décisions théologiques relatives à la pratique du vœu. C'est l'objet de ce chapitre.

« Le vœu religieux d'obéissance est une promesse faite à DIEU d'obéir aux supérieurs légitimes, en tout ce qu'ils nous commanderont selon la règle de l'institut. »

¹ Voyez ce que nous avons dit dans le livre intitulé : *De l'Union à N.-S. J.-C. dans sa vie de Victime*, ch. XIII.

Nous disons : « aux supérieurs légitimes, » et nous entendons par ce titre tous ceux dont les noms suivent et qui peuvent en effet commander au Religieux en vertu du vœu d'obéissance :

1° Notre Saint-Père le Pape. Le Souverain Pontife peut intimer ses ordres à tout religieux profès, en tout ce qui concerne la vie religieuse, non seulement parce qu'il est le chef de l'Eglise et qu'à ce titre il a le droit d'obtenir soumission et obéissance de tous les fidèles, mais parce qu'il est en réalité et de plein droit le premier Supérieur de tous les instituts religieux; — que c'est de Lui que relèvent et dépendent tous les autres genres de supériorité préposés au gouvernement des communautés religieuses; — et que par conséquent le Religieux, dans sa profession, s'engage à remplir premièrement et principalement envers Lui le devoir de l'obéissance. — On voit par là quelle est l'union intime et toute filiale qui existe entre le Souverain Pontife et les Instituts religieux¹;

2° La Congrégation des Evêques et Réguliers et celle de la Discipline régulière. Ces congrégations sont en effet préposées par le Saint-Siège pour le bon gouvernement des familles religieuses, comme on le voit par les bulles des papes Sixte V et Innocent XII;

3° Le Sacré-Collège, pendant la vacance du Saint-Siège, puisque pendant ce temps-là il tient la place du Souverain Pontife;

4° Le Cardinal Protecteur, selon la mesure de ses attributions;

¹ Par amour pour le Père de nos âmes, le Vicaire de J.-C., nous voudrions recommander aux âmes religieuses un opuscule que nous avons publié sous ce titre : *Le Vœu de dévouement au Saint-Siège*. Il est approuvé par plusieurs Evêques (un petit volume in-18 de 108 pages. — 40 centimes).

5° L'Evêque du diocèse dans lequel est situé le monastère, autant du moins que le monastère est soumis à sa juridiction ou autorité¹;

6° Les Supérieurs généraux de l'Institut. Ceci s'explique de soi-même;

7° Les Supérieurs locaux de l'Institut. Il ne peut y avoir non plus de doute à cet égard, — Mais que penser des officiers subalternes : économe, réfectoier, cuisinier, etc. Peuvent-ils commander en vertu du vœu d'obéissance?

Il n'y a que les constitutions ou les interprétations légitimes des constitutions de chaque institut qui puissent répondre à cette demande. Si elles s'expliquent sur ce point, il est évident qu'il faut s'en tenir à ce qui y est déterminé. Mais s'il n'y avait rien de précis dans les règles ou règlements de l'institut, voici la décision la plus probable donnée par les théologiens, qui pourrait éclairer le Religieux à cet égard.

En général, les officiers subalternes que nous avons nommés et qui ont sous leur autorité un ou plusieurs Religieux, ne donnent pas des ordres qui obligent sous peine de péché ni mortel ni véniel.

Nous disons *en général*, parce qu'il pourrait se faire que par quelque volonté particulière d'un Supérieur majeur ou en vertu des statuts et constitutions de l'ordre, ces officiers eussent le pouvoir d'obliger en conscience leurs subordonnés.

Or, on s'accorde à dire que dans ce cas, ils auraient aussi le droit de commander en vertu du vœu d'obéissance. Par conséquent le Religieux, leur inférieur, qui leur désobéirait dans le cas d'un ordre intimé en vertu de la sainte obéissance,

¹ Pour ces cinq sortes d'autorités, voir Craisson : *Des Communautés à vœux simples*, p. 55.

commettrait deux péchés : le premier contre le quatrième commandement, qui oblige à obéir à tout Supérieur légitime, le second contre son vœu.

Si, au contraire, un officier subalterne était considéré comme ne pouvant pas donner un ordre obligatoire en vertu du quatrième commandement, par là même il ne pourrait pas commander en vertu du vœu d'obéissance.

Mais dans tous les cas, il y aurait péché grave si le Religieux, en désobéissant, le faisait avec mépris formel de l'autorité; car, qu'il méprise l'autorité dans un Supérieur majeur ou dans un officier d'un rang inférieur, c'est toujours la même autorité qu'il méprise; or, ce mépris est un désordre qui est communément considéré comme une faute mortelle.

Mais saint Liguori donne un avis qu'il est bon de placer ici. Il s'adresse à l'épouse de JÉSUS-CHRIST, et il lui dit . « Si vous voulez, ô ma sœur, être vraiment obéissante et bonne Religieuse, vous devez obéir non-seulement au prélat ou à l'abbesse, mais encore à toutes les officières du couvent, auxquelles on doit obéir selon la règle, telles que l'infirmière, la réfectorière, la sacristine : car lorsqu'on obéit à l'abbesse, on peut le faire par un motif de respect humain, au lieu qu'en obéissant aux autres officières, on fait preuve d'un véritable esprit d'humilité et de subordination ¹. »

Nous avons dit, dans la définition du vœu d'obéissance, qu'il est une promesse faite à DIEU d'obéir aux Supérieurs légitimes, quand ils commanderont « selon la Règle. » — Quelle est la signification de ces derniers mots?

Ils signifient que le Religieux, en faisant vœu d'obéis-

¹ *La véritable Epouse de J.-C.*, ch. VII, § 3.

sance, ne s'impose pas un nouveau lien par rapport aux obligations auxquelles il est déjà astreint comme chrétien ou comme citoyen; mais il s'oblige à observer les ordres qui concernent la vie religieuse qu'il a embrassée, et qui sont conformes à la règle particulière de l'institut dont il devient membre. Par conséquent, il s'oblige à faire ce qui est conforme à la règle, mais non ce qui est *au-dessus de la règle*, ni ce qui est *au-dessous* de la règle, ni ce qui est *contraire* à la règle. Ces termes ont de nouveau besoin de quelque éclaircissement.

On dit qu'une chose est *au-dessus de la règle*, lorsqu'elle exige pour être exécutée un acte héroïque. En général, le pouvoir du Supérieur ne va pas jusque-là; nous disons toutefois : *en général*, parce qu'il pourrait se rencontrer des circonstances exceptionnelles où un ordre de ce genre serait obligatoire, comme par exemple, si le Supérieur commandait à un de ses Religieux de soigner quelque membre de la communauté atteint de la peste. Le religieux pourrait être en conscience obligé d'obéir, quand même il y aurait pour lui péril de la vie.

Une chose est *au-dessous de la règle* lorsqu'elle est ridicule, étrange, singulière. Un Supérieur sage ne donne pas ordinairement des ordres de ce genre, et on peut dire que dans un tel cas le Religieux ne serait pas tenu, en conscience, d'obéir.

Mais que l'inférieur se garde de croire facilement qu'un ordre est singulier, parce qu'il paraît tel à son orgueil ou à son amour-propre. L'histoire des Instituts monastiques nous apprend que des injonctions de cette nature n'étaient pas rares dans les plus saints Supérieurs. Elles sont un moyen très efficace d'exercer l'obéissance, et de la faire pratiquer

dans toute sa perfection. Nous en donnerons des exemples bientôt.

Enfin, on dit qu'une chose est *contraire à la règle* lorsqu'elle est mauvaise ou opposée à la règle et à son esprit, ou simplement moins parfaite que celle prescrite par la règle.

On comprend facilement qu'un Supérieur ne peut rien commander de semblable. Il n'en a pas le droit, puisque son commandement serait contraire à la nature même du vœu, qui doit nous faire tendre à la perfection. Mais ici encore, pour ce qui concerne ce dernier point, à savoir, que le Supérieur ne pouvant pas commander ce qui est moins parfait, le Religieux ne serait pas tenu d'obéir, celui-ci ne perdra pas de vue que ce qui paraît quelquefois moins parfait peut être plus parfait que son contraire, à cause des circonstances, des vues particulières du Supérieur, etc.

Toutes les fois qu'il n'est pas *évident* que la chose commandée est contraire à la volonté de DIEU, le Religieux doit obéir.

Saint Liguori ne craint pas de dire, et il cite à l'appui de son sentiment celui de plusieurs docteurs, que l'inférieur est tenu de se soumettre, quand même il lui paraîtrait *plus probable* que ce qui est ordonné n'est pas permis; par la raison que le Supérieur ne doit pas être dépouillé du droit incontestable qu'il a de commander, tant qu'il n'est pas *démontré* qu'il sort des limites de son pouvoir.

DIEU, dont nos Supérieurs légitimes tiennent la place et à qui l'on veut obéir dans tous les cas, et non aux hommes, bénit toujours cet esprit de simple et humble obéissance.

Tout ce que nous venons de dire dans ce chapitre se rapporte à l'obéissance strictement nécessaire et prescrite au religieux; mais il ne doit pas s'arrêter là : il doit tendre à

l'obéissance parfaite, dont la matière a beaucoup plus d'extension et dont les motifs sont beaucoup plus purs. Nous allons en faire le sujet des chapitres suivants

CHAPITRE XI

LA VERTU D'OBÉISSANCE. — SON EXCELLENCE

Quel paradis terrestre que celui dans lequel nous sommes entrés ! L'obéissance est ce paradis de délices, ce jardin de volupté divine ! Heureuse l'âme qui se fixe en ce lieu et en fait sa demeure à jamais ! Nous disons chaque jour : « Que votre volonté soit faite sur la terre comme aux cieux ! » comme si dans le ciel ce seul mot résumait les dispositions parfaites des bienheureux. Or, sur la terre, l'obéissant fait toujours la volonté de DIEU ; il transforme donc pour lui ce pauvre exil en véritable ciel. « Si quelqu'un garde mes commandements, dit Notre-Seigneur, nous viendrons à lui et nous ferons notre demeure en lui ¹ ; » nous, c'est-à-dire le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Quel honneur ! quelle béatitude ! c'est encore le ciel ici-bas. Or, ce bonheur, c'est la grâce de l'obéissant ; car l'obéissant garde toujours les commandements de Jésus !

L'obéissant, c'est l'élu, c'est le prédestiné, c'est le véritable saint. Il nous faut expliquer ces paroles ; mais nous

¹ Joan., xiv, 23.

n'avons pas un langage assez fervent, assez autorisé, assez persuasif pour le faire. Nous allons laisser parler les saints eux-mêmes. Ils nous diront quelles sont les grandeurs, les bienfaits de l'obéissance. Ils nous le diront par leur parole et par leur exemple. Écoutons ce grand et réjouissant enseignement.

L'obéissance tire d'abord son excellence de son objet, qui est la volonté de DIEU, manifestée par celle du Supérieur.

Saint Bernard dit à ses frères de Clairvaux : « DIEU a daigné égaler à lui en quelque sorte nos Supérieurs. Il prend pour lui le respect qu'on leur rend et le mépris qu'on en fait. C'est d'eux qu'il a dit : « Qui vous écoute m'écoute, qui vous méprise me méprise ; » et la règle dit à son tour : « L'obéissance rendue aux Supérieurs, c'est à DIEU même qu'on la rend. » Tout ce que l'homme qui tient la place de DIEU commande, à moins que cela ne soit manifestement opposé à la volonté de DIEU, doit être absolument reçu comme commandé par DIEU même. Qu'importe que ce soit par lui-même ou par ses ministres, par des anges ou par des hommes que DIEU fasse connaître sa volonté ¹ ? »

On attribue à l'un des premiers compagnons de saint François d'Assise, le B. Egidius, cette parole hardie, mais pleine de sens : « J'aime mieux obéir à un Supérieur pour l'amour de DIEU que d'obéir à DIEU même ; car celui qui obéit au représentant de JÉSUS-CHRIST, à plus forte raison obéirait-il à JÉSUS-CHRIST lui-même, s'il lui commandait en personne ². »

Un pieux auteur qui a fait un long traité sur l'obéis-

¹ S. Bernard., libr., de Præc. et Disp., c. IX. Ce chapitre est intitulé : « Qu'il faut obéir au Supérieur comme à DIEU. » *Patrol.*, t. CLXXXII, col. 874-4. —

² Ap. Modeste de Saint-Amable, *Le parfait Inférieur*, livr. II, ch. I.

sance, et qui, par conséquent, connaissait à fond son sujet, a dit : « Il faut croire que DIEU n'estime pas moins la soumission que l'on rend à sa Majesté souveraine, quand elle parle par ceux qu'elle a établis ses représentants sur la terre, c'est-à-dire les Supérieurs, que si elle parlait en personne, et que même il agrée plus celle qu'on rend aux Supérieurs, parce qu'il est plus difficile de se soumettre en l'honorant déguisé et caché sous une personne, indigne peut-être de tenir sa place, soit par l'obscurité de ses connaissances, soit par d'autres défauts, que de l'honorer et de se soumettre à sa personne même ¹. »

Nous pourrions multiplier les citations des paroles des saints. Ajoutons à celles qui précèdent un enseignement qui ne peut être ni plus vénérable ni plus précis. C'est Notre-Seigneur qui parle à la B. Marguerite-Marie. Celle-ci avait reçu un ordre du divin Époux, mais la Supérieure de l'humble Religieuse ne lui permettait pas de l'exécuter. Marguerite hésitait et ne pouvait se résoudre à aller contre les intentions de sa Supérieure; Notre-Seigneur lui dit alors ces paroles, qu'il faudrait écrire en lettres d'or sur les murs intérieurs de toutes les maisons religieuses :

« Je suis content que tu préfères la volonté de tes Supérieures à la mienne. Apprends que je ne me tiens point offensé de tous les combats et oppositions que tu me fais par obéissance, pour laquelle j'ai donné ma vie. C'est pour cela que je veux que non seulement tu fasses ce que tes Supérieurs te diront, mais encore que tu ne fasses rien de ce que je t'ordonnerai, sans leur commandement. Car j'aime l'obéissance, et sans elle on ne peut me plaire ². »

¹ Ap. Modeste de Saint-Amable, *Le parfait Inférieur*, livr. II, ch. 1. — ² *Vie et œuvres de la B. Marguerite-Marie*, t. II, p. 217, 221.

Il n'y a donc pas de doute sur l'excellence exceptionnelle de la vertu d'obéissance. Elle met le Religieux en rapport avec DIEU seul, par un mystère de foi sublime. Car ce n'est pas DIEU immédiatement qui apparaît, mais c'est DIEU sous le voile d'un homme terrestre ; et ainsi tout se trouve réuni, et l'honneur insigne d'être en rapport avec DIEU et de l'être par le sacrifice de notre raison et de notre esprit, qui contemplent cette Majesté adorable sous les ombres et le voile de la chair et de l'imperfection humaine.

Une autre excellence de l'obéissance ressort avec éclat de la considération très bien fondée que l'œuvre de l'obéissance est préférable à toute autre action, même la plus sainte, de la vie religieuse.

C'est l'oracle rendu par les anciens Pères du désert à qui on attribue cette belle réponse, à l'occasion d'un différend qui s'éleva entre les Religieux sur la prééminence des actions religieuses. Ils répondirent unanimement : « Notre sentiment est que l'obéissance doit être préférée au travail des mains, à la lecture, au silence, à la solitude, et, pour le dire en un mot, à toutes les autres vertus ¹. »

Toute la vie des anciens Pères est conforme à cette solennelle décision. Nous n'avons pas besoin de le prouver par des exemples. Il suffit d'ouvrir au hasard le livre qui raconte ces admirables vies, et l'on pourra lire ces exemples à chaque page. On y verra partout la vérité de cette parole révélée : « L'obéissance est meilleure que les sacrifices ². » C'est qu'en effet quels que saints que soient les sacrifices que le Religieux peut offrir au Seigneur par la pénitence, le zèle, les bonnes œuvres et tout le reste, l'obéissance lui fait offrir un

¹ Cassien, *De Institut.*, lib. IV, c. 6. — ² I Reg. XV, 22.

holocauste d'une perfection bien plus grande, puisque c'est lui-même, dans ce qu'il a de plus personnel, qu'il offre et qu'il jette dans le feu de l'amour du bon plaisir divin, pour y être consumé tout entier.

Aussi voyez comme le Saint des saints lui-même préfère l'obéissance à tout, à toutes les œuvres les plus chères à son Cœur. Il faut entendre saint Bernard sur ce sujet :

« N'avez-vous pas lu dans l'Évangile, dit-il, comme Jésus-Enfant donne la règle de l'obéissance à ses fidèles serviteurs ? Il demeure à Jérusalem et dit à ses parents qu'il faut qu'il s'occupe de ce qui intéresse la gloire de son Père. Mais ceux-ci semblent n'être pas de son sentiment et voilà qu'il les suit à Nazareth ; il est le maître et il ne dédaigne pas de se ranger à l'avis de ses disciples ; il est DIEU et il obéit aux hommes ; il est la sagesse même et il se soumet à un ouvrier et à une humble femme. Et après cela, que dit l'histoire sacrée ? « Et il leur était soumis ! »

Le saint abbé de Clairvaux s'arrête à ces mots, et, s'adressant aux Religieux qui sont si difficiles à obéir, il ajoute ces mémorables paroles :

« Quoi ! la sagesse de DIEU s'assujettit à la conduite d'un charpentier et à une femme, et fait céder ses lumières divines à celles des hommes, et vous aurez peine à faire céder vos lumières à celles d'un DIEU qui vous éclaire par votre Supérieur ! Apprenez que la grande force de l'esprit consiste à se soumettre aux autres. Car, quelque nobles et utiles que soient les services que vous prétendez rendre à DIEU, ils doivent toujours passer après l'obéissance, puisque le fondement sur lequel tous les Religieux doivent élever la perfection est, selon le témoignage des Pères, de préférer l'o-

béissance à toute autre action, quelque éminente qu'elle soit¹. »

Ces derniers mots rappellent la réponse du bienheureux Egidius à l'un de ses frères, que saint François d'Assise tirait de l'oraison où il était appliqué, pour l'envoyer faire la quête, et qui se plaignait : « Mon frère, lui dit le bienheureux, je vois bien que vous ne savez pas encore ce que c'est que l'oraison ; car la meilleure et la plus parfaite est assurément que le Religieux fasse la volonté de son Supérieur². »

Ce mot nous en rappelle un autre de saint Augustin qui dit dans son *Traité sur le travail des moines* : « Dix mille prières du désobéissant n'en valent pas une seule du Religieux qui obéit³. »

L'obéissance est donc la règle universelle du Religieux. Et c'est là la troisième excellence de cette vertu.

Dans certains ordres religieux, on ne fait qu'un seul vœu, ou du moins on n'en exprime qu'un seul dans la formule de profession, c'est le vœu d'obéissance. Pourquoi ? parce qu'il est évident que l'émission de ce vœu répond à tout ce qui est essentiel à la pratique de la vie parfaite.

Le Religieux donne sa volonté : il n'a donc plus la liberté de retourner au siècle pour jouir de ses biens et de ses plaisirs. Dès lors l'obéissance règle tout : prières, repas, travail, emploi, relations avec le prochain, solitude, soins du corps, mortifications, etc., etc. Il y a des règles pour tout cela, et en vérité le religieux attentif à tout ce qui est

¹ Serm. 19 in Cant. *Patrol.*, t. CLXXXIII, col. 866. — ² *Chronique de saint François*, t. I, livr. VII, ch. VII. — ³ De Opere monachor. c. 17. *Patrol.*, XL, col. 565.

prescrit pour chaque instant du jour et la nuit même, dans ses constitutions, ses règlements particuliers, son directoire ses us et coutumes, le Religieux ne fait pas un mouvement qui ne soit déterminé par cette sainte et vénérable législation ; mais au-dessus de toutes les règles particulières et générales se trouve une règle plus générale encore, une règle universelle : c'est la règle de l'obéissance. Celle-ci ordonne tout, détermine tout, et en dernier ressort révèle pratiquement la volonté de DIEU, dans laquelle comme dit le Psalmiste, est la véritable vie ¹. L'obéissance est le vrai et absolu principe des actes du Religieux ; elle en est l'infaillible régulateur, le mobile, la sanction, et en même temps la perfection. Ruffin rapporte que quelques Religieux allèrent visiter un ancien anachorète et l'obligèrent à manger à une heure qui n'était pas l'heure régulière de ces repas. Il voulurent savoir ensuite s'il n'avait pas éprouvé quelque peine à rompre ainsi le jeûne. « Point du tout, leur dit-il ; je n'éprouve de la peine que quand j'agis par ma propre volonté ; car je crains alors de m'être satisfait moi-même et d'avoir perdu le fruit de mon action : mais en obéissant, je suis assuré, quoi que je fasse, de gagner beaucoup, parce que l'obéissance donne une grande valeur à tout ce qu'elle ordonne ². »

Ces dernières paroles nous révèlent une quatrième excellence de la vertu d'obéissance : elle élève à un éminent degré les actions les plus communes de l'obéissant.

Tous les anciens ont admiré l'histoire de saint Dosithée. Nous avons déjà parlé, dans le deuxième Livre de cet ou-

¹ *Et vita in voluntate ejus*, Ps. xxxix, 6, 12. — ² Ap. Modeste de Saint-Amable, liv. II, ch. III.

vrage, de ce parfait obéissant ; mais il est bon de rappeler ici un si touchant exemple.

Dosithée était un jeune homme, noble de naissance, mais d'une santé faible et délicate. Il entra néanmoins dans un monastère. Or, la faiblesse de sa santé ne lui permit pas de suivre les exercices de sa communauté, ni pour le lever, ni pour les veilles, ni pour le travail ; et il passa ainsi cinq ans à l'infirmerie, se contentant, suivant la mesure de ses forces, de faire les plus bas offices de la maison et de servir les autres malades. Mais il fit tout cela avec une grande perfection d'obéissance ; et comme il mourut peu de temps après, il fut révélé à un saint Religieux que ce jeune homme infirme et maladif avait reçu la récompense de saint Paul et de saint Antoine. Les autres Religieux s'en étonnèrent et parurent même s'en scandaliser ; mais l'Abbé, le prudent Barsanuphius, leur répondit fort sagement au nom du Seigneur : « Que le bienheureux Dosithée devait cette gloire à sa parfaite obéissance. Jamais, dit-il, en aucune chose, il n'a fait sa propre volonté ; jamais il ne s'est conduit par son propre esprit ¹. »

Et si l'on se demande pourquoi l'obéissance dans les moindres choses élève un Religieux à un tel mérite, à une telle gloire, la réponse est simple. Dieu n'a besoin de rien, ni de nos grandes actions, ni de nos projets extraordinaires, ni de nos excessives pénitences ; il n'a besoin que de sa gloire. Or sa gloire est dans notre fidélité à l'accomplissement de son bon plaisir. S'il veut que nous fassions les choses les plus vulgaires, comme il l'a voulu (remarquez bien ceci) de son adorable Fils à Nazareth, sa gloire est là, son bon plaisir

¹ Vita S. Dosith., cap. xvii ; S. Dorothei. Doctr. de renunt., 1, n° 15.

est là. Mais quelle est la vertu qui détermine où est le bon plaisir de DIEU ? C'est l'obéissance, et l'obéissance seule Heureux le Religieux qui comprend bien et qui goûte cette vérité si simple mais si sublime !

Elle était familière aux saints. Les exemples de leur vie que l'on pourrait citer sont infinis. Rappelons celui de sainte Brigitte. Malgré la répugnance qu'elle en avait, un jour par l'ordre de sa Supérieure, elle dut prendre un bain. Notre-Seigneur lui apparut ensuite et lui témoigna sa satisfaction, en lui disant que les actions les plus viles et qui sont agréables à la nature, et même en quelque sorte défectueuses, si elles sont faites par obéissance, deviennent d'un très grand prix à ses yeux ¹.

Le doux saint François de Sales raconte à son tour le trait suivant, avec sa grâce accoutumée :

« Sainte Gertrude fut faite religieuse en un monastère où il y avait une Supérieure, laquelle reconnaissait fort bien que la bienheureuse sainte était d'une complexion faible et délicate. C'est pourquoi, elle la faisait traiter plus délicatement que les autres religieuses, ne lui laissant pas faire les austérités que l'on avait coutume de faire en cette religion. Que pensez-vous donc que faisait la pauvre fille pour devenir sainte ? Rien autre chose que de se soumettre bien simplement à la volonté de la Mère ; et bien que la ferveur lui eût fait désirer de faire ce que les autres faisaient, elle pourtant n'en témoignait rien ; car quand on lui commandait de s'aller coucher, elle y allait simplement, sans réplique, étant assurée qu'elle jouirait tout aussi bien de la présence de son Epoux dans son lit par obéissance, que si elle eût été

¹ *Révélation*, ch. VI.

au chœur avec ses sœurs et compagnes. Et pour témoigner de la grande paix et tranquillité d'esprit qu'elle acquit en cette pratique, Notre-Seigneur révéla à sainte Melchtilde sa compagne, que si on le voulait trouver en cette vie, on le cherchât premièrement au très Saint-Sacrement de l'autel, et puis après dans le cœur de Gertrude¹. »

Le saint dit ailleurs fort sagement : « La moindre petite chose faite par obéissance est très agréable à DIEU. Mangez par obéissance, votre manger est plus agréable à DIEU que les jeûnes des anachorètes, s'ils l'ont fait sans obéissance. Reposez-vous par obéissance, votre repos sera plus agréable à DIEU que non pas le travail volontaire². »

CHAPITRE XII

LA NÉCESSITÉ DE LA VERTU D'OBÉISSANCE

Que l'obéissance soit nécessaire, absolument nécessaire et indispensable au bien des communautés, c'est de toute évidence. Comment vivraient-elles sans cette vertu ? Une société quelconque serait-elle possible un seul jour sans cet esprit de subordination dans les membres qui la composent ?

¹ *Entretiens spirituels*, xv. — ² *Entretiens spirituels*, xi. La même pensée est dans saint Grégoire le Grand ; on dirait même que le saint Evêque de Genève n'a fait que le traduire. *Qui jussus carnem reficit invitus, jejunii præmium devotione promeruit, et amplio rem mercedem obedientie manducando conquist.* In I libr. Reg. libr. II, cap. IV ; *Patrol.*, t. LXXIX, col. 132.

Mais quand il s'agit d'une société qui existe bien plus par les liens de l'esprit et du cœur que par les relations extérieures, il est plus clair que la lumière du jour qu'il faut pour le bien, le vrai bien de ces sortes de sociétés, la pratique très exacte de l'obéissance.

La pauvreté est la richesse des communautés, — la chasteté en est la gloire, — la charité mutuelle, la joie, — et l'obéissance, la force, la prospérité, la vie.

Si l'on compare la vie religieuse à un édifice, l'obéissance en est le fondement qui le soutient, le ciment qui en maintient les pierres, et enfin toute la solidité. C'est le langage des saints, de saint Bonaventure en particulier, de sainte Térèse et autres¹.

Si on la compare au corps humain, elle en est la santé, la vigueur, l'énergie, la beauté, la plénitude de la force, en un mot l'âme qui lui donne la vie.

Si on dit qu'elle est un trésor (et certes elle mérite ce nom à mille titres), l'obéissance en est à la fois la partie la plus précieuse et la plus riche, et en même temps l'incorruptible gardienne et l'indomptable défenseur.

Si on dit avec sainte Catherine de Sienne « qu'elle est une barque spirituelle, dont l'Esprit-Saint est le Patron et qui reçoit les âmes désireuses d'atteindre la perfection, » l'obéissance est le rameur qui la fait avancer sur les flots et le pilote qui tient et dirige le gouvernail. — Un peu après, la sainte, confondant la vie religieuse et l'obéissance (comme si ces deux choses n'en faisaient qu'une en réalité), dit : « l'obéissance est elle-même une barque, — une barque pleine de richesses, et celui qui est porté par cette barque n'a pas

¹ *Vie de sainte Térèse*, par Jacques d'Ypez, évêque de Tarragone.

à se préoccuper de ses besoins spirituels ou temporels, car celui qui obéit véritablement et qui observe la règle a pour patron le Saint-Esprit¹. »

L'admirable M. Emilie (que nous voudrions citer sans cesse), cette âme si parfaite dans la pratique des vertus, si merveilleusement intelligente en tout ce qui concerne la vie religieuse, avait aussi ses comparaisons. Elle rappelait celle de sainte Catherine : « L'obéissance est comme un navire assuré où l'on ne peut faire naufrage au milieu des écueils et des tempêtes. » — Puis, elle ajoutait : « L'obéissance est le thermomètre du cœur par rapport au bon DIEU; elle fait juger du plus ou du moins de chaleur surnaturelle qui l'anime; elle est comme l'élément essentiel et constitutif de l'état religieux². »

Cela veut dire que l'existence même et en quelque sorte l'être de l'état religieux est impossible sans l'obéissance; d'où il est facile de conclure combien est nécessaire cette vertu pour les communautés.

Elle ne l'est pas moins pour chaque membre en particulier, nous allons le montrer. Elle est nécessaire aux novices, aux religieux qui sont tentés, aux tièdes et imparfaits, à ceux qui sont généreux au service de DIEU, enfin aux parfaits.

1. Elle est nécessaire au novices. On cite une parole célèbre d'un ancien Père du désert, nommé Hypérichus; le Père Modeste de Saint-Amable, qui la rapporte, l'appelle divine. La voici : « L'obéissance est la principale et l'unique condition du Religieux³. » Saint Bernard, écrivant à sa

¹ *Dialog.*, ch. CLVIII, n° 2 et 5. — ² *Esprit*, etc., p. 336, 367, 368. — ³ *Le parfait Inférieur*, liv. I, ch. 1.

sœur, semble lui rappeler cette parole : « Vous ne devez plus penser qu'à obéir, car la fin et la condition d'un Religieux ne doit être autre que de pratiquer l'obéissance¹. » Quelques auteurs se servant d'un terme qui n'est plus si bien reçu aujourd'hui, disent que l'obéissance est l'unique *métier* du Religieux. Or, si l'obéissance est le *métier* du Religieux, il est évident que le novice, qui est un *apprenti* dans cet art sublime, doit principalement s'y exercer durant son temps de probation.

Le P. Lallemand, de la Compagnie de Jésus, homme éminent dans la connaissance et la pratique des vertus religieuses, faisait faire à ses novices l'examen particulier sur l'obéissance cinq ou six mois de suite. « Ne vous ennuyez pas, mes frères, leur disait-il, de ce que je vous retiens si longtemps sur l'obéissance. Si vous pouvez vous y rendre parfaits, tenez pour certain que vous serez dans la voie droite et assurée de la sainteté². »

Il est difficile de dire tout le bien que procure au novice l'obéissance. Elle est pour lui une mère, une nourrice, une amie, une protectrice, une puissante médiatrice.

Une mère : parce que c'est elle qui l'engendre à la vraie vie religieuse. Elle le porte dans son sein durant le temps de formation du noviciat, et elle lui donne naissance le jour heureux de la profession.

Une nourrice : parce que, avec le lait de ses bons conseils et des encouragements, l'obéissance le fait grandir dans la vie qu'elle lui a donnée comme mère.

Une amie : dans ses peines elle le console ; dans ses tentations elle le soutient ; dans ses chutes, elle le relève.

¹ Le parfait Inférieur, liv. 1, ch. 1. — ² Vie du P. Lallemand, p. 48.

Une protectrice : elle le préserve d'une multitude de dangers d'amour-propre, d'abattement, d'inconstance, de présomption, etc.

Enfin une médjatrice puissante : car c'est elle qui lui rend favorables ses Supérieurs, après les fautes qu'il a faites. Quels que soient les torts, les défauts naturels, les imperfections d'un novice, toujours les Supérieurs sont indulgents et conçoivent de lui de consolantes espérances, s'il est sincèrement obéissant.

Quelle bénédiction est donc pour le novice, exposé à tant de dangers, d'erreurs d'esprit, et obligé à faire le grand travail de sa réformation, la douce et chère obéissance!

Mais quelqu'un nous dira : « Tout cela n'est pas moins vrai de l'humilité. Il semble qu'on abaisse celle-ci en exalant l'obéissance. » Non, ces deux vertus n'en font qu'une, et nous répondons avec sainte Catherine de Sienne : « L'humilité est la mesure de l'obéissance et l'obéissance la mesure de l'humilité¹. » Retenons cette bonne parole et appliquons-la à ce qui suit.

2. L'obéissance est nécessaire à ceux qui sont tentés. — Elle est nécessaire, parce qu'elle est d'une puissance irrésistible contre toute espèce de tentation. — La tentation est une lutte que le démon, le monde ou la chair engagent contre nous. Or, il faut à tout prix que nous remportions la victoire. Il y va de notre salut éternel. Mais qui sera notre meilleur auxiliaire dans ce combat acharné? Evidemment c'est l'obéissance. L'oracle de l'Esprit-Saint est exprès : « L'obéissant, dit-il, ne racontera que des victoires : *Vir obediens loquetur victoriam*². » Consolantes paroles qui de-

¹ *Dialoq.*, ch. CLVIII, n° 12. — ² *Prov.*, XXI, 28,

vraient être le perpétuel sujet de méditation pour tout Religieux troublé par les tentations de ce pauvre exil.

Dans un autre endroit du livre des Proverbes, l'Esprit-Saint dit encore : « L'ennemi a une grande aversion du son de ta garde¹. » Ces mots ont un sens obscur; mais voici l'interprétation des anciens Pères : « La garde du Religieux c'est son Supérieur; le son de sa garde, c'est l'avis salutaire qu'il en recevra pour combattre son ennemi. Ainsi parle Cassien². » Saint Dorothee renchérit sur cette explication et dit, « que non seulement les avis du Supérieur font peur à l'ennemi, qui est le démon, mais même le seul son de sa voix l'épouvante, et que le seul dessein que l'obéissant forme de recourir à son Supérieur met le démon en fuite³. »

Le même Père disait que le démon n'a jamais tant de satisfaction que lorsqu'il voit des Religieux renoncer à la direction de leurs Supérieurs. « Ce sont ceux qu'il aime et qu'il chérit le plus, car il en fait tout ce qu'il veut⁴. »

Et non seulement le démon est vaincu quand l'obéissance intervient, mais le meilleur moyen de dompter la chair et de triompher du monde, c'est aussi l'obéissance. Les traits de la vie des saints sont très nombreux. On en a vu qui, tourmentés par les plus affligeantes pensées, en étaient délivrés dès qu'ils avaient ouvert leur cœur à leurs Supérieurs et reçu leurs avis. On le raconte de sainte Madeleine de Pazzi, qui n'avait pas de meilleure et de plus efficace ressource pour se débarrasser des peines très humiliantes, dont elle était sans cesse obsédée.

Quand une âme avance dans la voie de la perfection, ce sont d'autres tentations qui l'attaquent à chaque pas : un zèle

¹ Prov., XI (juxta 70). — ² Confér., II, ch. XI. — ³ Serm., v. — ⁴ *Ibid.*

indiscret, des ardeurs déréglées même pour ce qui est bien, une tendance quelquefois violente vers des pénitences extraordinaires, certaines illusions de l'esprit. — Or, l'expérience de tous les jours montre que le remède à ces sortes de maux, c'est purement et simplement l'obéissance. Ici, comme partout et toujours, « l'obéissant seul racontera des victoires. »

3. L'obéissance est nécessaire aux Religieux imparfaits. — Nous n'avons pas à insister sur ce point. S'ils veulent être délivrés de leurs défauts, ils doivent s'abandonner à la conduite de leur Supérieur, et cela suffit. « C'est l'avis unanime des Pères, dit Cassien¹, que personne ne peut surmonter une passion quelconque, soit la colère, soit la tristesse ou l'esprit de la chair, ni acquérir la vraie humilité du cœur, la charité mutuelle et la persévérance dans le monastère, s'il ne commence à soumettre sa volonté à ses Supérieurs. »

4. L'obéissance est nécessaire aux âmes généreuses qui avancent résolument dans la voie de la perfection. La grande vertu des ces âmes, au dire des maîtres les plus éclairés, c'est la discrétion, c'est-à-dire cette disposition intérieure et surnaturelle qui incline l'âme à se tenir dans la vérité, à ne pas négliger la grâce par une paresse coupable, à ne pas l'exagérer non plus par un empressement, une présomption et des exagérations singulières². Tous les auteurs qui ont traité de la vie spirituelle attachent une grande importance à cette vertu. On sait que saint Antoine la recommandait et la plaçait par-dessus toutes. Or, c'est à

¹ In tit., lib. IV, c. vi. — ² *Discretio tenetur quum quis tenet medium in omnibus, ne sit nimis fervidus aut nimis tepidus.* Gerson, t. III. Alph. div. amoris, c. vi,

l'obéissance qu'elle doit ce rang et cette dignité ; car sans l'obéissance, la discrétion, dit le docte et pieux Gerson , est réellement impossible¹ ; de sorte que toute la discrétion du Religieux est d'être sans discrétion entre les mains de son Supérieur.

Les exemples qu'on pourrait citer pour confirmer cette doctrine sont nombreux. Rapportons le suivant, qui nous paraît des plus remarquables :

La Bienheureuse Marguerite-Marie se laissait aller quelquefois à toute son ardeur pour la perfection, au commencement de sa vie religieuse ; mais il paraît que l'obéissance ne réglait pas toujours ses ferventes pratiques. Or, voici ce qu'elle raconte elle-même :

« Quoique les yeux purs et clairvoyants de mon Epoux découvrent jusqu'aux moindres défauts de charité et d'humilité pour les reprendre sévèrement, néanmoins rien n'est comparable aux manquements d'obéissance, soit aux Supérieurs ou aux règles ; et la moindre réplique avec témoignage de répugnance aux Supérieurs lui est insupportable dans une Religieuse. « Tu te trompes, me disait-il, en pensant me » pouvoir plaire par ces sortes d'actions et mortifications » dont la propre volonté ayant fait élection, fait plutôt plier » celle des Supérieurs que d'en démordre. Oh ! sache que je » rejette tout cela comme des fruits corrompus par la propre » volonté, laquelle m'est en horreur dans une âme religieuse ; et j'agrerais plus qu'elle prit toutes ses petites » commodités par obéissance, que de s'accabler d'austérités » et de jeûne par sa propre volonté. » Et lorsqu'il m'arrive de faire par mon choix et sans son ordre ou celui de ma

¹ Gerson, t. III, Tr. med. consid., IX ; Id. tract. de perfect. relig. consid., XII.

Supérieure, de ces sortes de mortifications et pénitences, il ne me permet pas même de les Lui offrir, et m'en corrige en m'imposant une peine, de même que pour mes autres manquements, tout chacun desquels trouve la sienne particulière dans le purgatoire. Une fois, ayant fini un *Ave maris stella* de discipline que l'on m'avait donné, Il me dit : « Voici ma part ; » comme je poursuivais : « Voilà celle du démon que tu fais maintenant ; » ce qui me fit cesser vite. Et, une autre fois, pour les âmes du purgatoire, du moment que j'en voulus faire plus que je n'avais permission, elles m'environnèrent, en se plaignant de ce que je frappais sur elles. Cela me fit résoudre de mourir plutôt que d'outre-passar tant soit peu les limites de l'obéissance¹. »

Quelle leçon pour ces âmes religieuses qui, sous prétexte de générosité et de ferveur, veulent se conduire elles-mêmes dans les voies de la perfection !

5. Enfin l'obéissance est nécessaire aux parfaits, c'est-à-dire aux âmes qui se sont rendus familières les pratiques de la vie parfaite et qui arrivent par ce moyen à la vie d'union avec DIEU par la charité : vie d'union qui est véritablement un avant-goût et un commencement de la vie même des bienheureux. Dans cet état, le monde, le démon, les passions, la chair, sont vaincus. L'âme, après toutes ses victoires, semble se reposer en DIEU comme en son centre, et souvent des faveurs extraordinaires et des dons très sublimes accompagnent l'état saint où la miséricorde de DIEU l'a élevée.

Mais alors plus que jamais l'obéissance est nécessaire. L'Esprit-Saint a dit : « Plus vous êtes élevé, plus vous

¹ Vie de la B. Marguerite-Marie, écrite par elle-même (*Vie et œuvres*, t. II, p. 324).

devez vous humilier pour trouver grâce devant DIEU ¹. » Or, cette humiliation nécessaire est principalement dans la pratique de l'obéissance.

Mais ici, écoutons de nouveau les maîtres de la vie parfaite; car c'est dans leurs écrits que se trouvent la vraie lumière et l'irrécusable autorité.

Saint Grégoire, pape, dit : « Jamais un inférieur ne doit se tenir en assurance, quand ce serait DIEU lui-même qui l'instruirait, tant que son Supérieur n'a pas donné son approbation à la doctrine qu'il croirait avoir reçue du ciel ². »

Saint Jean de la Croix insiste sur cette pensée et dit à son tour, « que si l'inférieur ne se sent point d'inclination à communiquer à son Supérieur la doctrine qu'il a reçue surnaturellement, c'est une marque certaine que c'est l'ange des ténèbres et non celui de la lumière qui lui a parlé ³. »

Saint Vincent Ferrier, cet autre maître éminent dans l'intelligence de la vie parfaite, dit aussi : « Je veux qu'il soit vrai que votre Supérieur est homme moins éclairé que vous dans les choses spirituelles : cela ne suffit pas pour vous soustraire à sa conduite et pour justifier celle que vous prendriez de votre propre choix. Car, quel que soit votre Supérieur, il n'y a rien à craindre pour votre perfection. Il peut errer, mais vous, en obéissant, vous n'errerez jamais ⁴. »

C'est pourquoi l'illustre sainte Térése, dont la science spirituelle était si étendue et si profonde, aimait à dire : « Je puis me tromper dans les révélations, mais en obéissant, je sais que je ne me tromperai jamais ⁵. »

¹ Eccli., III, 20. — ² Lib. II, c. IV, in Reg.; *Patrol.*, LXXIX, col. 134. Ce commentaire de saint Grégoire sur les versets 4 et suivants du chapitre III du livre I^{er} des Rois donne, sur la vraie obéissance, des règles et des conseils admirables. — ³ Ap. Modeste de Saint-Amable, liv. III, ch. III. — ⁴ Tr. de vit. spir., c. X. — ⁵ Ap. Modeste, liv. II, ch. III.

Il serait facile de multiplier les citations, et ce sujet est si intéressant que nous voudrions le faire. Mais alors ce sont des volumes qu'il faudrait écrire. Ce qui précède suffit pour prouver à l'âme religieuse que, si grands que soient ses besoins ou si éminente que soit sa grâce, l'obéissance lui est indispensable.

Oh! le grand bien que l'obéissance, cher frère, chère sœur, qui avez le bonheur de vivre sous ses lois, le grand bien! la faveur sublime! C'est être dans une perpétuelle allégresse, que d'avoir été appelé à jouir d'une telle bénédiction céleste; c'est vivre dans un perpétuel ravissement!

Entrez dans ces dispositions de ferveur et d'action de grâces, jouissez de votre bonheur, et pour le rendre plus complet encore, soyez attentif à ce que nous allons maintenant vous dire des qualités de notre merveilleuse vertu.

CHAPITRE XIII

LES QUALITÉS DE LA VERTU D'OBÉISSANCE

L'âme religieuse, consacrée victime par les vœux et victime parfaite d'obéissance, est heureuse de se convaincre que dans tout état et à tout âge l'obéissance lui est absolument nécessaire. Avide de sacrifice et d'immolation, elle bénit DIEU de savoir que rien, à la vie et à la mort, ne peut affaiblir en elle le lien qui la fixe sur l'autel de l'holocauste,

ni les plus grandes grâces, ni les plus saints emplois, et que même cette grâce et ces distinctions sont une raison nouvelle de se soumettre et de se sacrifier toujours à la volonté d'un Supérieur. Aussi est-ce maintenant avec une consolation et une avidité nouvelles qu'elle aspire à savoir et à bien connaître les qualités de la grande vertu d'obéissance. Cette connaissance l'excitera à une pratique plus parfaite de cette vertu, c'est-à-dire à une pratique plus fervente de la vie d'hostie; et toute son ambition est là.

L'obéissance religieuse a dix qualités principales. Elle est simple, humble, indifférente, universelle, attentive, prompte, entière, joyeuse, patiente et filiale.

Arrêtons-nous successivement à chacune de ces qualités.

I. *Elle est simple.*

Nous avons défini précédemment¹ la simplicité en disant qu'elle est l'unité. En effet, la simplicité ne voit que DIEU seul en toute chose, sa volonté, son bon plaisir, ses intérêts, sa gloire. L'obéissance simple est donc celle qui ne voit que DIEU dans le Supérieur, la volonté de DIEU dans celle de son Supérieur, et qui exécute cette volonté sainte en vue de DIEU, pour son amour et pour sa gloire. Son regard ne se porte jamais ailleurs. Aussi, point de jugement, de comparaison, d'hésitation, de *pourquoi*, de *comment*. Mais DIEU le veut : tout est dit.

Saint Grégoire semble avoir dépeint cette obéissance simple, dans ces paroles :

« Le vrai obéissant est celui qui ne pense jamais à examiner les vues de son Supérieur, qui ne discute point les

¹ Liv. II, ch. XIII.

commandements qu'il reçoit, de façon à aimer les uns et à dédaigner les autres ; qui a soumis simplement toute la conduite de sa vie à celui qui est au-dessus de lui. Sa joie est d'obéir, et il trouve bien tout ce qui lui est commandé ; car il ne sait pas juger, celui qui a appris quelle est la vraie obéissance ¹. »

Aussi non seulement il ne désire pas que son Supérieur lui dise la raison qu'il a de lui commander telle chose ou telle autre, mais au contraire, il n'est jamais si heureux que lorsqu'on lui indique purement et simplement ce qui est à faire. Il estime que l'obéissance est aveugle.

Saint Louis de Gonzague disait que d'attendre l'exposé des raisons de son Supérieur, ce n'est pas le considérer comme le représentant de DIEU, mais comme un maître habile dans la sagesse mondaine qui réussit plus ou moins à persuader ce qu'il veut. Tous les saints ont aimé cette parfaite subordination de l'esprit et du jugement.

C'est ainsi que l'obéissance est simple.

II. — *Elle est humble.*

Si elle est simple, elle sera humble ; si elle ne voit que DIEU, sa volonté, son bon plaisir, elle se soumettra humblement. D'autre part, il y a une affinité si intime entre la vraie obéissance et l'humilité ! Saint Ambroise a dit : « Humilité et obéissance, c'est tout un. Elles ont ensemble le même berceau et la même tombe². »

Le premier secours que l'humilité porte à l'obéissance c'est de faire trouver bon, équitable, jamais excessif, jamais

¹ Lib. I Reg., c. IV ; *Patrol.*, t. LXXIX, col. 131. — ² *Ubi humiliatus ibi obediens ; ex eo enim nascitur obedientia ex quo humilitas, et in eo desinit.* In Proph. David apolog. alt., c. VII ; *Patrol.*, t. XIV, col. 902.

onéreux, tout commandement du Supérieur, quelque pénible, rude, humiliant qu'il soit. L'exemple de sainte Radegonde est bon à citer. Cette illustre reine de France avait fondé le monastère de Sainte-Croix, à Poitiers. Or, avant de mourir, elle voulut jouir elle-même du bonheur de la vie parfaite. Elle alla donc demander un asile dans ce même monastère qui était son œuvre. Mais, en ce temps là, l'abbesse était précisément une personne qu'elle avait eue autrefois à son service. Eh bien ! elle se soumit comme une esclave aux ordres de sa Supérieure, sans jamais vouloir la moindre exemption ; et, suivant l'ordre qu'elle recevait, elle faisait la cuisine, lavait les ustensiles les plus communs, portait sur ses épaules tout ce qui était nécessaire à la Religieuse qui préparait le repas des autres sœurs, etc.

En second lieu, l'humilité fait que le vrai obéissant rapporte à son supérieur tout ce qu'il a fait de bon, sans aucune réserve. Il croit, en effet, sincèrement que, s'il a réussi, ce n'est pas à son propre mérite, mais à la vertu que DIEU donne aux paroles de ceux qui tiennent sa place, qu'il faut attribuer le succès. Les anciens Pères du désert avaient retenu cette belle sentence d'un saint anachorète : « Je demandai, dit celui qui la rapporte, à un de ces vénérables vieillards en quel sens on entendait que la vertu d'obéissance comprend en soi l'humilité. Il répondit : Je veux que le prompt obéissant ressuscite les morts, qu'il ait le don des larmes, que les assauts les plus violents de nos ennemis ne puissent rien contre lui ; mais qu'il croie qu'il a obtenu toutes ces choses par les prières de son Père spirituel : c'est ce qui le rendra exempt de vaine gloire¹. »

¹ S. Jean Climaque, *Echelle sainte*, degré IV, n° 34.

En troisième lieu, l'humilité incline le vrai obéissant à aimer son état de sujétion et de dépendance. Il ne voudrait pas, pour tout au monde, sortir de cette condition, où il trouve tout naturellement l'obscurité et l'oubli des créatures. Aussi, a-t-il une intime et secrète aversion des emplois et des charges. Ce sentiment a été très familier aux saints. On en citerait des exemples sans nombre. Saint Raymond de Pennafort, général de l'ordre Saint-Dominique, faisait sans cesse des instances à ses frères pour obtenir la grâce d'être déposé. Il leur disait : « Je vous assure que je préférerais obéir au moindre frère convers que de commander à tout l'ordre? »

Enfin, l'humilité porte le vrai obéissant à obéir non-seulement à ses Supérieurs, mais à tous les membres de la communauté. C'est ici une grande perfection de l'obéissance ; nous devons en parler un peu plus bas, en expliquant comment l'obéissance est universelle.

III. — *L'obéissance est indifférente.*

Cette disposition ressort évidemment de l'acte même par lequel le vrai Religieux s'est constitué victime devant DIEU, entre les mains de son Supérieur. Il a tout sacrifié. Sa volonté est morte, ou bien elle n'est plus en son pouvoir, et dans cet esprit, elle est prête à tout. C'est la remarque de Saint Bernard : « Le véritable obéissant, dit-il, donne son vouloir et son non-vouloir, de sorte qu'il peut dire : « Mon cœur est prêt, Seigneur, mon cœur est prêt, — prêt à faire tout ce que vous voudrez, prêt à obéir au moindre signe, et sans délai, prêt à vaquer à votre saint service, prêt à servir mes frères, prêt à m'occuper de moi-même et prêt à me

reposer devant vous dans la contemplation des beautés célestes¹. »

Sainte Jeanne de Chantal avait formé ses saintes filles à cette parfaite indifférence, et elle leur rendait ce témoignage : « Si je voulais les envoyer au ciel, elles s'offriraient à y monter, et si je les voulais au centre de la terre, elles s'y abîmeraient tout de suite. »

Une de celles qui avait le mieux compris les admirables enseignements de la sainte fondatrice de la Visitation, la bienheureuse Marguerite-Marie, traçait ainsi le portrait de la vraie Religieuse : « Une bonne Religieuse doit être toute à Dieu et à sa Supérieure, de telle manière que sa Supérieure en dispose et l'emploie indifféremment, vivant ainsi tout abandonnée à la céleste Providence et à la sainte obéissance, sans rien désirer ni rien refuser, mais se tenant toujours disposée et tout faire à tout souffrir sans se plaindre. Voilà le vrai paradis de l'âme Religieuse². »

La première condition de l'obéissance indifférente est de ne jamais dire : C'est assez. Dans un cas donné, notre Supérieur multipliera ses ordres, et nous croirons qu'il nous est impossible de les exécuter tous ; il nous surchargera d'offices et d'emplois, et nous ne saurons de prime abord comment y suffire. Les forces, le temps, l'aptitude sembleront devoir nous faire défaut infailliblement. L'humilité, la simplicité et la surnaturelle indifférence viendront à notre aide, et ce qui nous paraissait impossible se fera sans trop de peine, peut-être même avec facilité.

La seconde condition de l'obéissance indifférente est de

¹ Cité par le P. Modeste de Saint-Amable, liv. V, ch. vi. — ² Lettre à une Religieuse Ursuline (*Vie et œuvres de la B. Marguerite-Marie*, t. II, p. 258).

n'être jamais empressée et agitée, mais toujours égale et tranquille. Cette indifférence est le fruit de la simplicité. L'obéissant n'agit que pour DIEU et ne voit en toute chose que DIEU. Il ne redoute pas, au moins d'une crainte humaine, le blâme ou le châtement, comme il ne se préoccupe pas de l'éloge. S'il s'empresse, c'est l'amour qui lui donne ce zèle ; mais au dedans, son âme demeure paisible et tranquille.

Une autre qualité de l'indifférence en matière d'obéissance porte l'âme Religieuse à ne jamais témoigner ses inclinations, de peur qu'on ne les satisfasse ; elle s'observe soigneusement à cet égard, sachant que les Supérieurs ne demandent pas mieux, par bonté de cœur, que de faire quelque plaisir à leurs inférieurs et de rendre plus doux et plus léger le joug de la discipline. Du reste, les Supérieurs eux-mêmes, pour qui la difficulté de tout accorder est souvent si pénible, trouvent une grande consolation à savoir que leurs Religieux s'appliquent à n'avoir aucune inclination particulière pour telle ou telle action, pour tel emploi ou tel autre. Cette indifférence simple et sincère rend la direction et l'administration des maisons plus faciles ; et à ce point de vue, nous croyons qu'elle est pour le religieux une source de bénédictions spéciales ; car le soulagement que l'on donne aux Supérieurs est singulièrement agréable au Cœur du divin Maître.

IV. — *L'obéissance est universelle.*

Ce terme semble d'abord un peu obscur ; mais les explications suivantes vont en donner le vrai sens.

1^o Elle est universelle, quant aux personnes. Elle sait sans doute distinguer un Supérieur majeur d'un Supérieur subalterne, celui qui a la plénitude de l'autorité, de celui qui n'en a qu'une certaine communication ; mais dans la sincé-

rité, simplicité et humilité intérieure de ses dispositions, il n'y a pas de différence. Il y aurait même en elle une certaine inclination à obéir à un inférieur qu'à un premier Supérieur, parce qu'il semble qu'alors l'obéissance est plus surnaturelle, étant moins exposée à se déterminer par quelque vue humaine.

Le vrai obéissant se plaît aussi à obéir, sinon par obligation de justice, au moins par attrait d'humilité, à ceux qui lui sont inférieurs. Les anciens aimaient à insister sur cette belle maxime de saint Paul : « Assujettissez-vous les uns aux autres par une charité spirituelle ¹. » L'ange qui écrivit la règle de saint Pacôme y a mis cette recommandation admirable : « Si quelque frère, faisant voyage avec un autre, est pressé de la soif et que rencontrant une fontaine, il boive sans en avoir demandé la permission à son frère, quand même celui-ci serait plus jeune que lui, il pèche pour avoir bu sans bénédiction ². »

2° L'obéissance est universelle relativement à toute sorte de commandements. Elle ne met point de restriction et de réserve. Saint Thomas dit que cette sorte d'universalité est fondée sur le vœu lui-même ³. Ainsi donc, d'avance elle est prête à tout, et quand le moment arrive d'exécuter un ordre quel qu'il soit, elle l'embrasse avec une égale docilité et un égal amour.

3° Elle est universelle quant aux temps et aux lieux. Il semble que le temps d'obéir est surtout celui du noviciat. Mais le vrai obéissant est aussi disposé à obéir dans l'âge le

¹ Galat., v, 13. — ² In regula S. Pachom. — ³ *Votum obedientiæ ad religionem pertinens se extendit ad dispositionem totius humanæ vitæ et secundum hoc votum obedientiæ habet quamdam universalitatem.* — II, II, 9, 186, art. 5 ad 6.

plus avancé que dans les premiers jours de son entrée en religion. Comme Jésus, « il obéit jusqu'à la mort, et à la mort de la croix ¹. » Dans les temps de consolation ou de sécheresse, dans la santé ou la maladie ; quand il éprouve un plus grand besoin de repos, ou bien quand son attrait le porte à la solitude, toujours il obéit, toujours l'obéissance est sa grande et unique règle.

Il obéit ainsi partout : au chœur, dans sa cellule, au réfectoire, dans les lieux de récréation, au travail, à l'infirmerie, dans le monastère où il est, dans celui où on l'envoie, en voyage avec son compagnon, en mission, s'il est seul. En un mot, l'obéissance est sa vie, sa vraie, son unique vie. Ce qu'un père de l'Eglise a dit de Notre-Seigneur est sa devise bien-aimée : « Il aima mieux perdre la vie temporelle que de perdre l'obéissance ². »

Ce qui nous reste à dire fera toujours mieux voir cette touchante vérité.

CHAPITRE XIV

LES QUALITÉS DE LA VERTU D'OBÉISSANCE (SUITE)

V. — *L'obéissance religieuse est entière.*

Cette cinquième qualité de l'obéissance religieuse mérite une particulière attention, parce qu'elle est en même temps

¹ Philip., II, 8. — ² S. Bernard, De laude novæ militiæ, ad milites Templi, c. XIII : *Qui tanti habuit obedientiam, ut vitam quam ipsam perdere maluerit, factus obediens Patri usque ad mortem.* Patrol., t. CLXXXII, col. 939.

une qualité requise à la perfection de tout sacrifice. Quand l'adorable Victime entra dans le monde elle dit à son Père : « Voilà que je viens pour faire votre volonté ¹ » ; et plus tard elle se rendit à elle-même le témoignage qu'elle l'avait remplie, cette volonté sainte, jusqu'à un iota, jusqu'à la moindre circonstance ².

L'intégrité du sacrifice était une condition tellement essentielle, que nous voyons DIEU se montrer d'une sévérité extrême contre le grand prêtre Héli, parce qu'il souffrait que ses enfants se réservassent une partie de la victime offerte au temple ³. Le Père Modeste de Saint-Aimable, de l'ordre des Carmes qui a composé un traité complet de l'*Art d'obéir*, fait à ce sujet les réflexions suivantes :

« L'obéissance nous fait des victimes de DIEU, puisqu'elle nous sacrifie à son honneur et à son service ; mais les Religieux doivent prendre garde que ce soit des victimes entières, en ne faisant aucune réserve de l'hostie ; car il y en a qui sacrifient les commodités du corps, mais non pas les inclinations de la volonté ; d'autres sacrifient leur volonté, mais non leur jugement, croyant toujours qu'il n'est pas à propos de faire les choses de la manière que le Supérieur le commande, qu'elles iraient mieux d'une autre façon, que ce serait plus prudemment fait d'exécuter le contraire ; il y en a d'autres qui exécuteront à la vérité ce qu'on leur a ordonné, mais non dans toutes les circonstances qui accompagnaient le commandement. Ils ajoutent, ils diminuent selon leur caprice ; tout cela n'est pas offrir des victimes entières, puisque c'est s'en réserver toujours quelque portion. Que peut-on attendre de ces offrandes divisées, si ce n'est d'attirer

¹ Hcb., x, 7, 9. — ² Matth., v, 18. — ³ I Reg., II.

l'indignation de DIEU, vu que le mettant en partage avec sa créature, c'est le faire aller de pair avec elle? Sa Majesté infinie veut que ses hosties soient entières et rejette celles dont on prendrait même la moindre part¹. »

Cette intégrité parfaite du sacrifice consiste à remplir très ponctuellement, très exactement, *jusqu'à un iota*, ce qui nous a été commandé, — ni plus ni moins. Un Religieux raisonneur pourra trouver quelquefois certains inconvénients à cette humble et parfaite fidélité, à cette rigoureuse exactitude. Le Religieux fervent n'y trouve que des avantages et la perfection de l'esprit d'immolation, qui est le seul dont il veuille vivre.

VI. — *L'obéissance religieuse est attentive.*

Puisqu'il s'agit du sacrifice, c'est-à-dire d'un acte qui appartient à notre religion envers DIEU, l'attention est indispensable. Le vrai obéissant est attentif à bien comprendre la volonté de son Supérieur, — à en bien saisir la portée, — à en bien retenir de mémoire les diverses circonstances, — enfin à l'exécuter fidèlement et avec tout le soin dont il est capable. A cette fin, il s'en occupe simplement mais avec application, afin de ne rien oublier; et l'on a vu des Religieux fervents qui, en ayant la commodité, écrivaient ou notaient les ordres qu'ils avaient reçus; se souvenant de ce que le Seigneur, dans l'ancienne loi, a dit de ses commandements: « Garde-les comme la prunelle de ton œil, écris-les dans les tables de ton cœur et attache-les à tes doigts². »

¹ *Le parfait Inférieur ou l'Art d'obéir*, liv. V, ch. xvii. — ² Prov vii.

VII. — *L'obéissance religieuse est prompte.*

Saint Bernard l'a décrite ainsi : « Le fidèle obéissant ne connaît point de délai, il ne sait point ce que c'est que le renvoi au lendemain, il est l'ennemi des remises. L'œil au guet, l'oreille aux écoutes, la langue prête à dire oui, la main disposée au travail, le pied léger à partir, il est tout entier appliqué, concentré en une seule chose, qui est le parfait accomplissement de la volonté de celui qui commande 1. »

Dans cette disposition le vrai obéissant ne tient à rien et il tient à tout : à rien, si l'obéissance ne l'y applique, à tout ce que l'obéissance lui prescrit, — et il s'y porte avec une invincible ardeur. Voici, du reste, les caractères d'une obéissance prompte :

1° Si le Religieux s'empresse de tout quitter, même ce qu'il fait avec le plus d'attention et de plaisir, pour voler à l'action que le Supérieur commande. C'est ce que fit avec tant d'édification pour les Pères de la solitude, Marc, disciple de saint Sylvain, qui, tout appliqué à écrire dans sa cellule, quitta une lettre inachevée (la lettre o), dès que le son de la voix de son Père spirituel se fit entendre.

Saint Jean Climaque, parlant d'un monastère d'Egypte qu'il avait visité, dit : « Un spectacle bien touchant et qui inspirait en même temps la révérence et l'admiration, était de voir des vieillards en qui reluisait une majesté digne de respect, qui accouraient comme des enfants pour recevoir les ordres du Supérieur et qui mettaient leur plus grande gloire dans leur obéissance et leur humilité 2. »

1 Serm., XLI, de Obed. (*Patrol. lat.*, t. CLXXXIII, col. 657. Vide insigne encomium obedientiæ inter ejusd. opp. supp. (*Patrol.*, t. CLXXXIV, col. 801-806).
 2 *Echelle sainte*, degré IV, n° 19.

On a vu pareillement des âmes généreuses taire avec promptitude le sacrifice des plus douces consolations spirituelles, comme quitter l'oraison, la sainte messe, la sainte communion elle-même, sur un simple désir d'un Supérieur. Avant même d'entrer en Religion, la bienheureuse Marie de l'Incarnation, promotrice de la fondation du Carmel français (qui, une fois dans le cloître, voulut garder le simple rang de sœur converse), était si attentive à obéir à M. Acarie, son mari, même au prix des plus sensibles sacrifices, que s'il arrivait qu'il la fit appeler quand elle était à la sainte messe et sur le point de faire la sainte communion, elle quittait incontinent l'église et remettait à un autre moment de la matinée, ou même à un autre jour, le bonheur de recevoir son DIEU. Quel exemple pour les âmes religieuses !

2° On connaît que l'obéissance du Religieux est prompte, s'il s'empresse d'obéir dès qu'il connaît la volonté de son Supérieur, avant même que celui-ci l'ait manifestée par des paroles. C'est l'avis de saint Bonaventure. « Le vrai obéissant, dit-il, n'attend pas que son Supérieur lui parle : il lui suffit de savoir quelle est sa volonté, pour se hâter de l'accomplir¹. »

3° Le Religieux donne le témoignage d'une obéissance prompte, s'il prévient le commandement de son Supérieur, dans certains cas où cette conduite répond à l'intention de celui-ci. Il arrive en effet quelquefois que le Supérieur, par égard pour l'âge ou les services précédents d'un Religieux, croit qu'il est de la prudence de ne pas lui imposer positivement tel office. Il est alors du devoir de l'inférieur d'aller s'offrir à son Supérieur, pour faire ce qui lui plait.

¹ *Quinimo nec bonus obediens verbum expectat, ubi de superioris sibi constiterit voluntate. De speculo discipl., c. xv.*

4° Enfin la quatrième marque d'une obéissance prompte, c'est la simplicité et la fidélité avec lesquelles le Religieux s'applique en particulier les commandements que le Supérieur adresse en général à toute la communauté. Un Supérieur peut avoir quelquefois de bonnes raisons d'agir ainsi. Il dira, par exemple : Il faudrait que quelqu'un se rendit à la cuisine, pour aider à laver la vaisselle, etc. Si un parfait esprit d'obéissance règne dans la communauté, tous les Religieux à l'envi seront prêts à s'y rendre avec amour, et sur-le-champ. C'est un beau spectacle dont les communautés ferventes donnent l'exemple. On raconte de sainte Marguerite de Hongrie, religieuse de l'ordre de Saint-Dominique, qu'elle excellait en cette pratique de l'obéissance prompte.

VIII. *L'obéissance religieuse est saintement joyeuse.*

La joie dans l'oblation est une des perfections du sacrifice. Salomon dit de lui-même : « Dans la simplicité de mon cœur, j'ai offert tous mes sacrifices avec joie¹; » et au sentiment de saint Paul, « le Seigneur n'aime que celui qui donne avec joie². » L'acte d'obéissance est une donation faite à DIEU; nous avons donné l'arbre par le vœu, nous donnons le fruit par l'acte particulier d'obéissance; comment notre don serait-il reçu, s'il était fait avec tristesse?

Saint Bernard appelle la joie qui accompagne l'obéissance « le coloris qui fait son ornement, sa beauté, son éclat. » Cette expression est très heureuse et tout le monde en voit

¹ II Paral., XXIX, 17. — ² II Cor., IX. Voir aussi Eccli., XXXV, 11. — ³ *Serentitas in vultu, dulcedo in sermonibus multum colorant obedientiam obsequentis.* Serm. XLI, de Obed. (*Patrol. lat.*, t. CLXXXIII, col. 656).

la justesse. Faisons donc nos sacrifices avec cette douce joie intérieure et cette douce sérénité extérieure, qui font l'honneur de DIEU et la consolation de nos Supérieurs.

IX. *L'obéissance religieuse est patiente*

Il le faut bien puisque notre nature orgueilleuse et indisciplinée ne se plie que tard au joug de cette grande vertu. On voit quelquefois des Religieux qui ont vingt ou trente ans de religion et à qui l'obéissance coûte encore. Il n'y a aucun mal à sentir cette résistance de notre fonds mauvais, il n'y a de mal qu'à se laisser vaincre. Mais dans cette lutte, il faut une grande patience.

Il la faut surtout, s'il plaît à DIEU de nous éprouver par un défaut de conformité naturelle à l'esprit et à l'humeur de notre père spirituel.

Il la faut plus encore, si le commandement est rigoureux, si l'ordre à exécuter est difficile.

Aussi, saint Bernard dit « que l'obéissance bien remplie suppose un grand courage, et qu'elle ne peut s'établir que dans une âme qui a pu se soustraire résolument aux influences du siècle¹. »

Nous avons vu dans le livre 1^{er} de cet ouvrage que le pieux Thomas à Kempis, instruisant ses novices des devoirs de la vie religieuse, compare le courage du parfait obéissant au courage et à la constance même des martyrs².

X. *Enfin l'obéissance religieuse est filiale.*

C'est ici le caractère le plus doux et la qualité la plus at-

¹ *Fortissima res est obedientia vera et quæ in animum descendere non potest nisi a mundi hujus aspergine purè pressèque detersum.* Serm. XLI, de Obed. (Patrol., t. CLXXXIII, col. 655). — ² Liv. I, ch. v.

trayante de l'obéissance religieuse, et ce caractère et cette qualité sont la source d'un nombre infini de consolations. Dans tous les instituts, le Supérieur est appelé Père et la Supérieure porte le nom de Mère. Les titres très anciens d'abbé et d'abbesse ont le même sens. Et cela doit être. Tout Supérieur représente DIEU ; or, DIEU, est père. « Vous n'avez pas reçu, dit saint Paul, l'esprit de servitude qui est dans la crainte, mais l'esprit d'adoption des enfants, selon lequel nous disons à DIEU : Père, Père¹ ! » — Nous sommes donc enfants à l'égard de DIEU et c'est en toute vérité. « Car, dit saint Jean, admirez la charité de DIEU qui veut non-seulement que nous soyons appelés ses enfants, mais que nous le soyons en effet². » Or, si DIEU est père et que ce titre soit par rapport à nous son principal attribut, le Supérieur qui le représente est pour nous un père avant tout, et nous sommes enfants à son égard. Il doit savoir quels sont les devoirs qui lui sont imposés en vertu de ce titre de Père ; voici le caractère de l'obéissance que nous lui devons en qualité d'enfant : elle doit être filiale. — Elle doit l'être de deux manières :

1° Par une humble ouverture de cœur. — Ce n'est pas une disposition contraire à la perfection de l'obéissance dans l'inférieur, que la simple et humble communication d'une pensée qui lui vient sur l'ordre qu'il a reçu de son Supérieur, sur les difficultés, les inconvénients qui lui paraissent devoir en accompagner l'exécution. Les Supérieurs savent bien qu'ils ne sont pas infallibles, et ils aiment et ils désirent qu'on leur fasse ces simples et filiales ouvertures. L'inférieur s'y portera donc sans crainte et même avec

¹ Rom., VIII, 15. — ² I Joan., III, 1.

facilité ; mais si, après qu'il s'est ainsi ouvert simplement et naïvement, le Supérieur maintient ce qu'il a ordonné, le vrai obéissant se soumettra comme un enfant docile, et il obeitra, s'il le faut, jusqu'aux plus grands sacrifices.

2° L'obéissance se montre filiale, en exécutant le commandement qui lui est fait, avec une grande confiance que la bénédiction de DIEU est toujours attachée à l'ordre des Supérieurs.

Persuadons-nous bien, en effet, que dans les difficultés qui surviendront et qui semblent être un obstacle insurmontable à l'accomplissement de l'ordre que nous avons reçu, nous trouverons dans l'obéissance une grâce particulière qui nous les fera vaincre. Cette grâce est certaine. Avant de nous mettre à l'œuvre, nous ne l'avions pas ; mais quand notre Père qui est aux cieux a parlé par notre Père visible, un secours surnaturel et efficace est venu avec cette parole, et une bénédiction céleste est avec nous. Ne l'oublions pas : il n'y a pas d'exagération à dire que l'ordre des Supérieurs est comme un sacrement qui nous communique la grâce, pour nous faire accomplir saintement ce qui nous est commandé.

La confiance filiale nous portera aussi à parler humblement à notre Père spirituel de nos attraits et de nos aptitudes, non pour l'incliner à nous donner tel office ou tel autre, ce qui serait une grande imperfection et même une véritable hypocrisie ; mais parce qu'il convient que rien ne soit caché à celui que nous appelons notre Père.

Telles sont les principales qualités de l'obéissance religieuse. Mais le sujet n'est pas épuisé. Le chapitre suivant n'est que la suite de ce que nous venons de dire.

CHAPITRE XV

DU RESPECT SURNATUREL QUE LE RELIGIEUX DOIT
À SES SUPÉRIEURS

Il n'est pas impossible que plusieurs pensées que nous exprimons dans ce chapitre et certaines pratiques que nous y indiquons paraissent de prime abord, à quelques esprits, singulières et exagérées. Qu'il plaise à Notre-Seigneur qu'aucun de ceux qui le liront ne ressente cette impression fâcheuse ! Il nous semble qu'elle ne serait pas l'indice du règne parfait de la grâce dans leurs cœurs. Mais, hélas ! nous vivons dans un siècle qui comprend si peu l'excellence de la sainte vertu d'obéissance, et qui en estime si peu les salutaires pratiques ! Un esprit d'indépendance souffle partout. Les meilleures âmes en sont infectées, et à leur insu elles participent à cette disposition générale dont nous voyons les fruits amers dans l'ordre social, dans la vie domestique et jusque dans la Religion. Hélas ! c'est là un mal épouvantable, et si quelque grande miséricorde de DIEU ne vient nous délivrer de ce fléau universel, on ne sait ce que deviendra notre pauvre société moderne, ainsi livrée à l'esprit de Satan.

Mais qu'au moins les âmes religieuses se raidissent contre cette tendance générale ! Que la sainte et divine obéissance, chassée de partout, trouve un asile assuré dans les maisons de DIEU ! et que là, les grands et immuables principes de la foi gardent inaltérable ce dépôt sacré ! Oui, les principes de

la foi ! Ce sont eux qui, élevant les âmes au-dessus des influences mauvaises du siècle, les rendent capables de pratiquer avec ferveur les grandes vertus évangéliques, — de les pratiquer même jusqu'à l'héroïsme. O DIEU ! quand sera-ce que cet héroïsme, qui est la grande bénédiction du Ciel dans les maisons religieuses, sera, s'il est permis de le dire, de pratique commune et quotidienne dans ces sanctuaires où le Seigneur habite avec tant d'amour !... C'est la foi qui opérera cette merveille.

Il est à remarquer que quand saint Paul s'adresse aux serviteurs, dans ses Epîtres, et qu'il leur recommande l'obéissance et le respect envers leurs maîtres, c'est toujours en leur rappelant les grands principes de la foi qu'il les presse de ne pas manquer à leurs devoirs. « Vous, serviteurs, obéissez, dit-il, avec révérence et amour à ceux qui sont vos maîtres temporels et selon la chair, comme à JÉSUS-CHRIST même ; remplissez vos devoirs avec simplicité de cœur, avec affection et bonne volonté, parce que c'est JÉSUS-CHRIST que vous servez en leur personne ¹. » Saint Paul parlait ainsi à des chrétiens récemment convertis du paganisme à la loi évangélique, à de simples néophytes. — Avec quelle force n'aurait-il donc pas rappelé ces saintes vues de la foi à des Religieux ?

A l'école du grand apôtre, prémunissons-nous contre les illusions et les aberrations du temps présent, et aimons à nous rappeler souvent quelle est la vraie pratique de nos saints devoirs.

Nous allons traiter dans ce chapitre du respect surnaturel qui est dû aux Supérieurs.

¹ Eph., VI, 5 et seq.; Coloss., III, 22 et seq.

Or, ce respect porte le Religieux fidèle aux dispositions et aux œuvres suivantes, qui sont au nombre de huit :

I. — *Concevoir une haute idée de la vertu et des mérites de son Supérieur.*

C'est la recommandation de saint Bernard : « Il y a , dit-il, deux sortes d'obéissance et de respect envers le Supérieur, l'une qui est du corps, l'autre qui est du cœur. Car il ne suffit pas d'exécuter extérieurement l'ordre qui est donné ; il faut encore que dans l'intime du cœur, nous ayons une haute estime de celui qui commande ¹. »

Il s'ensuit qu'on ne doit jamais penser à ses défauts ², et si la pensée nous en vient de quelque manière, il faut la chasser à l'instant en considérant quelqueune des vertus qui sont en lui et qu'il sera toujours facile de trouver en sa vie. Saint Laurent Justinien va plus loin. Il veut que le Religieux se persuade « qu'il n'y a personne de plus saint et de plus accompli pour sa propre direction que son Supérieur légitime ³. » Les anciens Pères avaient retenu et aimaient à citer cette belle sentence de saint Jean Climaque : « Lorsque DIEU est irrité contre nous, notre Supérieur, par ses prières, nous réconcilie avec lui ; mais si nous offensions notre Supérieur et qu'il cessât d'être notre médiateur, nous n'aurions plus personne pour nous rendre le Seigneur favorable ⁴. »

¹ *Non sufficit exterius obtemperare majoribus, nisi ex intimo cor lis affectu sublimiter de iis sentiamus*; S. III (Ap. Modest., liv. V, ch. XII). — ² *Attendendum est quod subjectus errores magistri sic cavere debeat, ut magistrum semper veneretur*. De Obed. inter opp. S. Bern. (Patrol., t. CLXXXIV, col. 805). —

³ *Illo neminem indicent sanctiorem prudentioremque, ipsum pure diligant, ipsum venerentur, ipsi tota devotione famulentur*. Libr. de Obed., c. XX. —

⁴ Grad., IV.

L'esprit de foi élève le Religieux jusqu'à ces hautes et salutaires pensées.

II. — *Inspirer la même estime et le même respect à tous les membres de la communauté.*

C'est là une œuvre infiniment agréable au cœur de JÉSUS. Autant certaines paroles, certains actes irrévérencieux sont détestables à ses yeux, autant, il se complait à voir ses enfants, les âmes consacrées, porter en elles ce zèle de l'obéissance et du respect surnaturels, qui les fait travailler à les maintenir, à les fortifier toujours davantage dans l'esprit et dans le cœur de tous les membres de la communauté. On raconte de la vénérable Mère Anne de JÉSUS, illustre fille de sainte Térése, qu'elle jouissait d'une grande union à DIEU, et que des grâces très nombreuses et sensibles étaient le fruit de cette intimité admirable. Or, un jour, toutes ces grâces lui furent soustraites. A la place de tant de faveurs, il n'y eut dans son âme qu'aridité, ténèbres, désolation, peines de toutes sortes. Elle en rechercha soigneusement la cause, et elle se souvint qu'elle avait entendu parler ce jour là défavorablement de sa Supérieure, sans en avoir témoigné du mécontentement. Le DIEU jaloux la punissait de son infidélité. Blesser le respect dû aux Supérieurs, c'est blesser la prunelle de ses yeux.

Ayons horreur d'un tel désordre. C'est l'abomination de la désolation dans le lieu saint. Chose incroyable ! il y a des Religieux qui paraissent insociables, qui sont en désaccord constamment ; mais s'il s'agit de parler mal de leur Supérieur, ils sont tout de suite de même humeur, de même avis. Ne voit-on pas là la malice de l'ennemi. ? Oh ! que les Religieux qui ont à cœur d'attirer les bénédictions de DIEU sur

leur monastère soient ardents dans leur zèle pour extirper un mal si dangereux !

III. — *Ne pas se contenter d'empêcher tout blâme contre la conduite et la personne du Supérieur, mais encore s'exposer à recevoir le blâme de la part d'autrui, pour en décharger le Supérieur.*

Supposons un cas. Il peut arriver, par exemple, que le Supérieur donne à un de ses Religieux un ordre dont les suites soient fâcheuses. Le Religieux imparfait et coupable ne manque pas de dire, quand on le reprend de ce contre-temps, « qu'il n'a fait qu'obéir, » rejetant ainsi le tort de son action sur son Supérieur. C'est une grave infidélité à la grâce de l'obéissance. Le Religieux fidèle, au contraire, se tait modestement ; il se charge de tout le blâme dont son action défectueuse est l'occasion, et sauvegarde ainsi l'honneur et la considération de son Supérieur. Il le fait par raison et par esprit de foi ; par raison, considérant que le bien général doit toujours être préféré au bien particulier ; et par esprit de foi, réfléchissant que c'est à DIEU même en quelque sorte que remonte l'injure, quand on donne ainsi tort à celui qui le représente. Notre-Seigneur n'a-t-il pas dit : « Qui vous méprise me méprise¹. ? »

Oh ! qu'il est important que les Religieux qui veulent ne pas se disgracier devant DIEU lui-même, aient horreur du grave désordre dont nous venons de parler !

IV. — *Eviter toute sorte de contestations avec son Supérieur, non seulement à l'occasion des ordres qu'il donne, ce*

¹ Luc, x, 16.

qui serait violer l'obéissance, mais sur toute espèce de sujet, par l'effet d'un grand respect.

Tous les auteurs qui ont traité le sujet des contestations avec les Supérieurs se montrent très sévères, et c'est justice. On attribue à un philosophe païen, Sénèque, cette maxime mémorable : « Contester avec son égal, est chose bien suspecte ; avec son inférieur, c'est une honte ; avec son Supérieur, c'est l'acte d'un furieux ¹. » Saint Bonaventure, parlant à ses novices, appelait aussi ce désordre « l'indécence de l'irrévérence ². » Quel est, en effet le mobile de toute contestation ? N'est-ce pas la suffisance, l'amour-propre, l'orgueil de l'esprit ? Or, ces dispositions sont mauvaises et toujours condamnables ; mais, quand elles portent un Religieux à résister à celui qu'il doit considérer comme l'image de DIEU, l'acte qu'il se permet ne mérite-t-il pas la réprobation de quiconque a le sentiment des saints devoirs de la Religion ?

Qu'elle est digne d'estime, au contraire, la conduite de l'humble Religieux qui entre avec simplicité dans les vues de son Supérieur ! Il peut se faire qu'il n'ait pas à tout approuver, mais alors il se tait modestement. S'il est interrogé, il dit sa pensée. Si sa pensée est contraire à celle de son Supérieur, il y a une telle modestie dans l'expression, le ton, la manière, qu'on voit bien qu'il ne cesse d'être aux pieds de celui à qui il paraît opposé. De sorte que sa conduite est toujours sans scandale pour ses frères, sans préjudice pour l'autorité, et avec édification pour tous.

¹ *Cum pari contendere anceps est, cum inferiore sordidum, cum superiore furiosum.* Cité par Modeste, liv. V, ch. XII. — ² *Irreverentiæ turpitude. Ad novit, cap. VI.*

V. — *Avoir grand soin de révéler tout ce qui vient du Supérieur et tout ce qui le touche.* Saint François Xavier ne lisait qu'à genoux les lettres qu'il recevait de saint Ignace, demandant auparavant à Dieu la grâce de fidèlement accomplir ce qui lui serait commandé par ces missives. Le respect de saint Maur pour son glorieux Père saint Benoît était tel, qu'il voulut qu'on ensevelît avec lui les lettres que ce saint patriarche lui avait écrites. On raconte de la vénérable Mère Agnès de Jésus, religieuse carmélite, qu'elle ne voulut jamais s'asseoir sur le siège qu'avait occupé sa Mère Prieure. Nous connaissons une communauté fervente qui a consacré, en quelque sorte, cette religieuse pratique. Depuis la mort de la Vénérable Abbesse, fondatrice du monastère, son siège au chœur n'est plus occupé par personne. Ses dignes filles ont mis à la place de la vénérable défunte une statue de la Très Sainte Vierge.

« J'ai vu parmi nous, dit le Père Modeste¹, des Religieux très éminents en vertu, et surtout en obéissance, qui ne passaient jamais devant la chambre de leur Supérieur sans se découvrir, qu'il y fût ou non, pour témoigner combien ils respectaient tout ce qui le touche. » Pour un Religieux vraiment digne de ce nom, tout ce qui est du Supérieur non seulement sa personne et ses actes, mais les moindres choses qui l'approchent deviennent sacrés.

Un Religieux de la Trappe, mort en odeur de sainteté, disait en parlant de son Supérieur (alors le Père de Rancé) : « Quand je le rencontre, je me détourne par respect, comme je le ferais devant le Saint-Sacrement². »

¹ *Le parfait Inférieur*, liv. V, ch. xii. — ² Ce religieux est le célèbre Dom Mucy, dont le P. de Rancé lui-même écrivit la merveilleuse conversion.

VI. — *Nous appliquer à décharger notre Supérieur de tout travail et de toute peine*, selon la mesure de nos forces et de notre volonté. Nous voulons parler ici du travail extérieur et des peines intérieures. Le travail extérieur est un signe de servitude ; d'autre part, les Supérieurs ont tant d'occupations diverses, que les décharger le plus possible de ce qui aggrave leur ministère est une sorte de justice. C'est dans tous les cas un acte de piété filiale, que de s'offrir pour faire ce qui peut leur procurer ce soulagement. Saint Bonaventure donnait ce conseil et en recommandait fortement la pratique à ses novices.

Mais ce qui est surtout digne d'éloge, c'est le soin que met le Religieux à adoucir en son Supérieur les peines intérieures, les peines inséparables du gouvernement d'une communauté, par sa bonne conduite, sa ferveur, sa régularité, son obéissance, sa docilité et toutes les vertus religieuses. Car, la plus grande consolation de ceux qui commandent est de voir leur inférieurs faire fructifier la grâce de leur vocation. C'est ce que saint Prosper aimait à rappeler à ses enfants spirituels.

« Vous savez, leur disait-il, que quand plusieurs portent un même fardeau, le fardeau est plus léger pour chacun d'eux. Partagez donc avec moi, mes enfants, la lourde charge que je porte. Vous le ferez par la pratique de la vertu ; car les vertus ou les défauts des inférieurs allègent ou appesantisent la charge de ceux qui commandent¹. »

VII. — *Ne pas souffrir volontiers que notre Supérieur nous rende quelque service pénible.*

C'est le respect et la considération du caractère saint que

¹ *In ejus vita*, ap. Surium, 25 juin.

porte son Père spirituel, qui fait que l'humble obeissant ne peut se résoudre à le voir s'humilier de la sorte. Nous voyons cette disposition en saint Pierre, quand Notre-Seigneur veut lui laver les pieds. Le bon Maître insiste, et alors l'humble apôtre cède ; mais qui ne serait touché de la respectueuse résistance qu'il fait d'abord ? Hélas ! il n'est pas dit que Judas ait ainsi résisté. Qui sait si ce malheureux n'eut pas même une secrète joie à voir l'adorable Maître à ses pieds ! Un cœur méchant est capable de toute sorte de malice. Un bon cœur souffre de tout ce qui abaisse celui qu'il aime. Or, nul n'est plus aimé par le Religieux fervent que son Supérieur.

VIII. — Enfin, *recevoir avec amour et reconnaissance toutes les corrections que nous fait notre Supérieur*, considérant cette conduite comme une preuve du grand intérêt qu'il nous porte. Saint Basile fait à ce sujet une très judicieuse remarque : « On voit, dit-il, ceux qui ont des maladies orporelles appeler leurs bienfaiteurs les médecins qui cependant les font souffrir, soit avec le fer, soit avec le feu, soit par des remèdes amers ; et nous n'aurons pas le même amour et la même reconnaissance pour les médecins de nos âmes, lorsque, dans le dessein de nous guérir et de nous procurer le salut, ils nous rendent la vie pénible ? »

C'est afin de reconnaître le service important que le Religieux reçoit quand il est repris, et pour en témoigner sa gratitude, que dans la plupart des instituts, il doit se mettre à genoux, dès que le Supérieur lui fait une correction. Mais il faut que cet acte d'humilité se fasse avec une très pure vue de foi, non par habitude, ni pour paraître bien prendre le châtimeut et s'attirer par là quelque estime, ce qui serait

une misérable hypocrisie; mais sincèrement, en vrai Religieux pénitent et avec le sentiment de la grâce qui lui est faite.

Tel est l'esprit des vrais obéissants.

Nous terminons ici ce que nous avons à dire de l'obéissance, non assurément qu'un sujet si vaste et si fécond soit épuisé, mais parce qu'il y a, dans la composition d'un ouvrage, des limites qu'il ne serait pas sage de dépasser. Nous pensons que ce qui a été dit suffit aux âmes généreuses. Heureuses celles (nous ne craignons pas d'avancer ceci), heureuses celles qui auront pris à la lettre les enseignements et les conseils qui ont été donnés dans les derniers chapitres de ce troisième Livre! Sans aucun doute, la vie religieuse sera pour elles ce que la divine Bonté veut qu'elle soit pour ses élus : toute lumière, toute force et toute paix, la vraie consolation de cette pauvre vie d'exil, un gage assuré de prédestination, l'ayant-goût du Ciel.

APPENDICE

A CE QUI VIENT D'ÊTRE DIT SUR L'OBÉISSANCE

LETTRE DE SAINT IGNACE SUR L'OBÉISSANCE

DANS LAQUELLE SONT EXPOSÉS LES MOTIFS ET LES TROIS DEGRÉS
DE PERFECTION DE CETTE VERTU¹

*Ignace de Loyola aux Pères et Frères de la Compagnie
de Jésus, qui sont en Portugal.*

I. J'ai beaucoup de joie, mes très chers frères en JÉSUS-CHRIST, d'apprendre avec quel courage, aidés de la grâce divine, vous vous portez à la plus haute perfection, et avec quelle ardeur vous vous employez au service de DIEU, qui, après vous avoir appelés à cette manière de vie, vous y conserve par sa miséricorde et vous conduit à la fin bienheureuse qui est le terme assuré de tous les élus.

II. Or, quoique je désire, comme je l'ai témoigné autrefois, de vous voir accomplis dans la pratique de toutes les vertus, je souhaite surtout que vous excelliez dans l'obéis-

¹ Cette admirable lettre est peu connue. Nous croyons être agréable au pieux lecteur en la reproduisant. Elle résume et elle complète ce que nous avons dit sur l'obéissance. Il n'est pas nécessaire de faire remarquer la grande autorité de l'illustre saint qui l'a écrite.

sance, non seulement à cause des grands biens et des avantages singuliers qui sont attachés à cette vertu, comme il est très constant par un grand nombre de passages et d'illustres exemples de l'Ancien et du Nouveau Testament, mais aussi parce que, comme dit saint Grégoire, il n'y a que l'obéissance qui produise en nos cœurs les autres vertus et qui les y conserve, après les y avoir produites. Si cette vertu règne en nous, les autres y règneront aussi et y produiront les fruits que je souhaite et que demande de vous avec justice Celui qui, par sa propre obéissance, a voulu réparer le monde qui s'était entièrement perdu par le mépris de cette vertu, « s'étant fait obéissant jusqu'à la mort, comme parle l'Apôtre, et jusqu'à la mort de la Croix¹. »

III. Si quelques ordres religieux sont plus austères que nous, en veilles, en jeûnes, et en d'autres macérations du corps, selon leur institut, pour moi, mes très chers frères, je souhaite surtout que ceux qui se consacrent à DIEU dans cette Compagnie s'attachent à une parfaite obéissance, à un entier renoncement de leur volonté et de leur jugement; et que cette vertu soit comme la marque qui distingue les véritables enfants de la Compagnie, n'ayant jamais égard à celui à qui ils obéissent, mais regardant en sa personne Notre-Seigneur JÉSUS-CRIST, pour l'amour daquel ils obéissent. En effet, si l'on obéit à un Supérieur, ce ne doit pas être par rapport à lui, ni en vue des bonnes qualités qu'il pourrait avoir, comme de prudence, de bonté ou d'autres semblables, mais parce qu'il tient à notre égard la place de DIEU et qu'il est revêtu de l'autorité de Celui qui a dit : « Quiconque vous

¹ Philip., II, 8.

écoute m'écoute, et qui vous méprise me méprise¹, » de manière que, quand il manquerait de prudence et de conduite, on ne doit pas pour cela lui être moins obéissant, puisqu'il est toujours Supérieur et qu'il représente Celui dont la sagesse est infailible, et qui suppléera par soi-même à ce qui pourrait manquer à son ministre, soit de vertu ou d'autres bonnes qualités. En effet, JÉSUS-CHRIST ayant dit : « Les Scribes et les Pharisiens sont assis dans la chaire de Moïse. » ajouta expressément : « Gardez donc et faites tout ce qu'ils vous diront ; mais ne faites pas ce qu'ils font². »

IV. *Motifs de l'obéissance.* — Ainsi, ce que je souhaite expressément, c'est que vous apportiez tout votre soin et toute votre application à reconnaître, en quelque Supérieur que ce soit, JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur, et à rendre à son caractère de Supérieur l'honneur et le respect que vous devez à la Souveraine majesté de DIEU. Ce que vous n'aurez pas de peine à comprendre si vous considérez que saint Paul nous ordonne d'obéir aux puissances séculières et aux païens même, comme nous obéissons à JÉSUS-CHRIST, qui est la source de toute puissance bien réglée ; car voici comme il écrit aux Ephésiens : « Obéissez à vos maîtres temporels avec crainte et tremblement en la simplicité de votre cœur, comme à JÉSUS-CHRIST, ne les servant pas seulement lorsque vous en serez vus et comme cherchant à plaire à des hommes purement, mais en serviteurs de JÉSUS-CHRIST qui cherchent à faire la volonté de DIEU de tout leur cœur, et qui n'ont d'autre volonté que de le servir, sachant qu'ils rendent leurs services au Seigneur et non aux hommes³. » Et

¹ Luc., x, 16. — ² Matth., xxiii, 2, 3. — ³ Ephes., vi, 5, 7.

par là vous pouvez juger vous-même quel respect le Religieux doit avoir intérieurement pour celui à qui il s'est soumis pour sa conduite, non seulement comme à un Supérieur, mais encore comme à celui qui tient à son égard la place de DIEU ; et s'il le doit considérer comme un homme seulement, et non pas comme le vicaire de JÉSUS-CHRIST.

V. *Degrés de l'obéissance.* — Premier degré : *Exécution* ; — second degré : *Union de volonté.* Mais ce que je désire encore plus, c'est que vous compreniez bien et que vous graviez profondément dans votre esprit que cette première sorte d'obéissance, qui ne tend qu'à la seule exécution des choses qu'on commande, est une obéissance bien basse et bien défectueuse, et qu'elle n'est pas même digne du nom de cette vertu, si elle se contente de cela seulement, sans monter jusqu'au second degré, qui fait de notre volonté et de celle de notre Supérieur une même volonté et qui met un si bon accord entre lui et nous, que non seulement il paraisse, dans l'exécution, que nous faisons ce qu'il nous commande, mais aussi que nous n'avons qu'un même dessein avec lui ; de manière que nous voulions ou ne voulions pas les mêmes choses. C'est pourquoi nous lisons dans l'Écriture : « L'obéissance vaut mieux que d'offrir des victimes¹, » parce que, dit saint Grégoire, « dans les victimes on sacrifie des animaux et une chair étrangère, et dans l'obéissance on sacrifie sa propre volonté. » Et parce que cette faculté de notre âme est si noble et si précieuse, de là vient que le sacrifice que nous en faisons à Notre-Seigneur et à notre Créateur est extrêmement considérable.

¹ I Reg., xv, 22.

VI. C'est donc une erreur bien grossière et bien dangereuse, non seulement de ceux qui s'imaginént qu'il leur est permis de se retirer de l'obéissance dans les choses qui flattent le corps et la sensualité, mais aussi de ceux qui se persuadent qu'ils peuvent s'éloigner de la volonté du Supérieur pour faire des choses qui sont d'ailleurs spirituelles et fort saintes en elles-mêmes, comme sont les jeûnes, les oraisons et semblables œuvres de piété. Qu'ils écoutent ce que Cassien a sagement remarqué dans la conférence de l'abbé Daniel : « Certainement, dit-il, c'est également désobéir d'aller contre les commandements du Supérieur, soit pour s'attacher au travail, soit pour demeurer dans le repos : et c'est un aussi grand mal d'agir contre les règles du monastère pour dormir que pour veiller, et une aussi grande faute d'agir contre l'ordre du Supérieur pour vaquer à la lecture que pour dormir. » L'occupation de Marthe fut sainte; la contemplation de Magdeleine fut sainte, la pénitence et les larmes dont elle lava les pieds du Sauveur furent saintes; mais il fallait que tout cela se fit en Béthanie, c'est-à-dire dans la maison d'obéissance, selon la signification du mot Béthanie; comme si Notre-Seigneur, ainsi que l'a remarqué saint Bernard, nous eût voulu instruire par là, que ni l'inclination aux actions de piété, ni la douceur de la contemplation des choses saintes, ni les larmes de cette pénitente, n'eussent pu lui être agréable hors de Béthanie.

VII. Ainsi, faites tout ce que vous pourrez, mes très chers frères, pour avoir cette entière soumission de vos volontés; abandonnez généreusement et sacrifiez à votre Créateur la liberté qu'il vous a lui-même donnée, et ne pensez pas faire

peu de chose, lorsque vous l'en rendez entièrement le maître par l'obéissance. Bien loin de perdre votre liberté en lui en faisant un sacrifice, elle devient plus excellente et plus parfaite, parce qu'ainsi vous avez toujours votre volonté conforme à une règle très sûre de rectitude, qui est la volonté divine, dont vous avez un fidèle interprète en celui qui commande de la part de DIEU.

VIII. C'est pour cela que vous devez bien prendre garde à n'attirer jamais la volonté du Supérieur, que vous devez regarder comme celle de DIEU, à votre volonté et à vos desseins; car ce ne serait pas conformer votre volonté à la volonté divine, mais plutôt accommoder la volonté divine à la règle et aux inclinations de la vôtre : ce qui serait renverser entièrement l'ordre de la sagesse de DIEU. En effet, combien est grande l'erreur de ceux que l'amour d'eux-mêmes a tellement aveuglés, qu'ils se persuadent d'être obéissants lorsqu'ils ont porté le Supérieur, en quelque manière que ce soit, à vouloir ce qu'ils veulent ! Qu'ils entendent là-dessus saint Bernard, si intelligent en cette matière : « Quiconque, dit-il, travaille ouvertement ou en secret pour porter son Supérieur à lui commander ce qui est selon son inclination, se trompe soi-même, s'il se flatte de pratiquer l'obéissance en ce qu'il fait ; car ce n'est pas lui qui obéit alors au Supérieur, mais c'est le Supérieur qui lui obéit. » Et par conséquent, celui qui veut acquérir la vertu d'obéissance doit s'élever au second degré de cette vertu, qui demande que non seulement il exécute la volonté du Supérieur, mais aussi que sur la volonté du Supérieur il règle la sienne, ou plutôt qu'il quitte la sienne pour ne voir que celle de DIEU, laquelle lui est déclarée par le Supérieur.

IX. Troisième degré : *Soumission du jugement*. — Mais si quelqu'un veut faire de soi-même un sacrifice parfait, il est nécessaire qu'après avoir soumis à Dieu sa volonté, il lui consacre encore son entendement, en quoi consiste le troisième et le plus haut degré de l'obéissance; de sorte que non seulement il veuille ce que le Supérieur veut, mais qu'il soit aussi du même sentiment et que son jugement soit entièrement soumis au jugement du Supérieur, autant qu'une volonté déjà soumise peut soumettre l'entendement. Et quoique cette faculté de l'esprit ne soit pas libre dans ses opérations, comme l'est la volonté, et qu'elle se porte, par une détermination naturelle et nécessaire, à ce qui lui paraît véritable, elle peut néanmoins, dans les choses où l'évidence de la vérité connue ne l'emporte pas nécessairement, suivre l'un des deux partis, selon le poids que la volonté lui donne. Et c'est dans l'occasion de ces choses qui ne sont pas évidentes, que tout homme qui fait profession d'être obéissant doit se soumettre au sentiment du Supérieur : car, comme l'obéissance est une espèce d'holocauste, par lequel tout l'homme, sans nulle réserve, se sacrifie dans les flammes de la charité à son Créateur et Seigneur, par les mains de ses ministres; et comme elle est encore un entier et parfait renoncement à soi-même, par lequel le Religieux cède volontairement tout le droit qu'il peut avoir sur sa conduite particulière, pour ne dépendre absolument que de la divine Providence, sous le commandement de son Supérieur, il est aisé de voir que l'obéissance ne renferme pas seulement l'exécution des choses commandées, ni la volonté pour s'en acquitter volontiers; mais qu'avec l'exécution et la volonté, elle comprend encore la soumission du jugement, par laquelle l'inférieur trouve bon et raisonnable tout ce que le

Supérieur aura commandé et jugé de la sorte, autant que la volonté, comme nous l'avons dit, aura de force et d'empire sur l'entendement, pour l'obliger à se soumettre.

X. — *Nécessité de ce troisième degré d'obéissance.* — Plût à DIEU que cette obéissance du jugement fût aussi parfaitement connue et aussi fidèlement pratiquée des hommes qu'elle est agréable à DIEU, et nécessaire à tous ceux qui vivent dans les religions ! Car, comme dans les corps célestes, afin que l'un donne le mouvement à l'autre il est nécessaire que le plus bas soit tellement placé au-dessous du plus haut qu'il y ait subordination et assujettissement d'un corps à l'autre ; de même parmi les hommes, afin que les uns reçoivent leur mouvement et leur conduite de l'autorité des autres, ce qui se fait par l'obéissance, il faut que celui qui dépend de la volonté d'autrui soit soumis à sa discrétion et à ses ordres, afin que, par cette soumission, il reçoive l'impression de l'autorité de celui qui commande. Or, il n'est pas possible que cette obéissance et cette soumission puissent subsister, si la volonté et le jugement de l'inférieur ne sont pas parfaitement d'accord avec la volonté et le jugement du Supérieur.

XI. Que si nous voulons ensuite faire réflexion sur la fin et la cause de l'obéissance, nous trouverons que, comme la volonté se peut dérégler en ce qui nous touche, le jugement peut en cela même tomber aussi dans l'erreur, et par conséquent, comme, pour empêcher que notre volonté ne se dérègle, nous l'unissons avec celle du Supérieur ; ainsi, dans la crainte que notre jugement ne se trompe, nous devons le conformer avec le jugement du même Supérieur. « Ne vous

appuyez point sur votre prudence, » dit l'Écriture sainte¹. Et c'est un commun sentiment parmi les sages, dans les affaires mêmes du monde, qu'il est de la prudence de ne se fier nullement à sa prudence, surtout dans nos propres affaires, dans lesquelles nous ne sommes pas ordinairement des juges assez équitables, à cause de la passion qui nous trouble. S'il est donc vrai que, dans nos affaires particulières, nous devons soumettre notre jugement au jugement et à l'avis d'un autre, quoiqu'il ne soit pas notre Supérieur, combien plutôt le devons-nous faire à l'égard de celui qui est véritablement notre Supérieur, à la conduite duquel nous nous sommes abandonnés, le regardant comme le lieutenant de DIEU et comme l'interprète de sa volonté souveraine ! Et cette précaution est d'autant plus nécessaire aux personnes spirituelles et dans les affaires de DIEU, que le danger est plus grand dans le chemin de la vertu, lorsqu'on y va sans être retenu par les règles de la prudence et de la discrétion. Sur quoi Cassien dit fort à propos, dans la conférence de l'abbé Moïse : « Il n'y a point de dérèglement d'où le démon tire plus d'avantage pour perdre un Religieux, que lorsque lui faisant négliger les avis de ses Supérieurs, il lui aura persuadé de s'arrêter à son propre jugement et de suivre ses propres lumières. »

XII. De plus, c'est que, si cette obéissance du jugement nous manque, il ne peut se faire que la soumission de notre volonté et l'exécution des choses qui nous sont prescrites ne soient beaucoup plus défectueuses ; car nous sommes ainsi faits, que les puissances affectives de notre âme suivent

¹ Prov., III, 5.

naturellement celles qu'on nomme appréhensives ; d'où il arrive que, sans une grande violence il n'est pas possible que la volonté se soumette constamment dans les choses que le jugement désapprouve ; et quand même il se trouverait quelqu'un qui eût cette soumission de la volonté durant quelque temps, par cette maxime générale qu'il faut obéir, même en des choses qui ne seraient pas commandées avec assez de prudence, cette soumission, néanmoins, ne peut être constante ni assurée, et ainsi il n'y a point de persévérance, ou du moins la perfection de l'obéissance, qui consiste à obéir promptement et avec gaité, ne s'y rencontre pas : car il ne se peut faire qu'il y ait de la joie et de la promptitude où les esprits sont si partagés dans leurs opinions. Le soin et la diligence à exécuter le commandement se perdent aussi, lorsqu'on vient à douter s'il est à propos de faire ou de ne pas faire ce qu'on nous ordonne. Cette simplicité si renommée de l'obéissance aveugle ne s'y trouve plus, lorsque nous recherchons en nous-même si c'est avec prudence ou avec peu de raison qu'on nous fait le commandement ; et peut-être il arrive que nous condamnons le Supérieur, parce qu'il nous commande ce qui ne nous est pas fort agréable. L'humilité se perd, d'autant que si d'une part nous nous soumettons, de l'autre, néanmoins, nous nous préférons au Supérieur. La force nous manque dans l'entreprise des choses difficiles. Enfin, pour le dire en un mot, toute la vigueur de l'obéissance et tout ce qu'elle a d'excellent se perd ; et, au lieu de tous ces avantages, il arrive d'ordinaire, par le défaut de cette soumission du jugement, que l'on tombe dans la tristesse, dans la pesanteur, dans les murmures, dans les excuses ou dans d'autres imperfections considérables, qui ravissent à l'obéissance toute sa valeur et tout son mérite.

C'est pourquoi saint Bernard, parlant à ceux qui ont tant de difficulté à exécuter les choses qui leur sont commandées, quand elles sont fâcheuses, leur donne cette instruction : « Si vous souffrez avec peine ce qui vous est ordonné ; si vous faites quelque jugement désavantageux de votre Supérieur ; si vous vous laissez aller intérieurement aux murmures, quoique vous fassiez extérieurement ce qui vous est commandé, sachez que ce n'est point là une vertu de patience, mais un déguisement pour couvrir votre malice ! » Que si l'on recherche la paix du cœur et la tranquillité de l'esprit, il est hors de doute que celui-là n'en jouira jamais, qui nourrit en soi-même le sujet de toute sorte de troubles et d'inquiétudes, lequel n'est autre que cette opposition de jugement aux ordres de l'obéissance ; et c'est pour cette raison que l'apôtre saint Paul exhortant les fidèles à maintenir entre eux cette paix et cette union qui est le lien de toutes les sociétés, leur recommande si expressément que tous jugent et disent les mêmes choses, afin que par cet accord des jugements et des volontés, ils se conservent mutuellement dans une paix parfaite.

XIII. *Excellence du troisième degré d'obéissance.* — De ce que nous avons dit jusqu'ici, il est aisé de connaître combien l'obéissance du jugement est nécessaire ; mais si vous voulez savoir combien elle est parfaite et agréable à Notre-Seigneur, il ne faut que considérer premièrement, que c'est par elle que l'on consacre à Dieu la plus noble et la plus précieuse faculté de l'homme ; de plus, que c'est par son moyen que celui qui obéit devient un holocauste vivant et agréable à la Majesté divine, ne réservant rien du tout de soi-même ; et enfin que c'est elle qui nous fait entreprendre

un combat très difficile, dans lequel celui qui obéit se surmonte très généreusement pour l'amour de DIEU, résistant à cette inclination si naturelle à tous les hommes, qui les porte à s'attacher à leur propre sens ; d'où nous devons conclure qu'encore que ce soit le propre de l'obéissance de perfectionner la volonté, puisque c'est elle qui la rend soumise au moindre signe de l'inclination du Supérieur, néanmoins cette obéissance, comme nous avons dit, doit encore étendre son pouvoir sur l'entendement, pour lui faire prendre parfaitement les pensées et les sentiments du Supérieur ; et de cette manière il arrivera qu'employant toutes les forces de la volonté et de l'entendement, nous nous porterons avec une promptitude merveilleuse à exécuter entièrement tout ce qui nous est ordonné.

XIV. *Moyens pour acquérir ce troisième degré d'obéissance.* — Il me semble que vous me dites, mes très chers frères, que vous êtes maintenant bien persuadés de la nécessité de cette vertu, mais que vous voudriez bien savoir comment vous pourriez en acquérir la perfection. Je vous dis avec saint Léon, « Qu'il n'y a rien de difficile aux humbles, et rien de fâcheux aux esprits doux et traitables. » Ainsi, pourvu que la douceur et l'humilité ne vous manquent pas, la bonté de DIEU ne manquera pas aussi de vous donner des grâces assez fortes pour vous acquitter non seulement sans résistance, mais aussi avec plaisir, des promesses que vous lui avez faites.

XV. *Premier moyen.* — Mais, outre cette réponse générale, je vous présente trois moyens particuliers qui peuvent beaucoup servir à acquérir cette obéissance du jugement. Le premier est, comme je vous ai dit au commencement de

cette lettre, de ne considérer pas le Supérieur comme une personne sujette aux défauts et aux faiblesses ordinaires des hommes, mais de regarder en lui JÉSUS-CHRIST même, qui est la Sagesse souveraine, la Bonté incompréhensible et la Charité infinie, lequel n'est capable ni d'être trompé ni de vous tromper. Et puisque votre conscience vous rend témoignage que c'est pour l'amour de DIEU que vous vous êtes soumis au joug de l'obéissance, afin d'être plus assurés de faire la volonté divine en faisant celle du Supérieur, tenez aussi pour très certain que la charité de JÉSUS-CHRIST, qui est très fidèle en ses promesses, veillera toujours sur votre conduite, et qu'elle ne manquera jamais de se servir du ministère de ceux qu'elle a établis vos Supérieurs, pour vous mener à votre but par des chemins assurés. C'est pourquoi, vous devez écouter la voix et le commandement du Supérieur avec le même respect que vous écouteriez la voix de JÉSUS-CHRIST ; car c'est ainsi que l'apôtre saint Paul, dans la lettre qu'il écrit aux Colossiens, exhorte les sujets à obéir à leurs supérieurs, et leur dit : « Quelque chose que vous fassiez, faites-la de cœur comme si vous travailliez pour DIEU et non pas pour les hommes, sachant que vous recevrez de DIEU la récompense ; rendez vos services à JÉSUS-CHRIST, Notre-Seigneur. » Saint Bernard nous propose encore ce même moyen quand il dit : « Quelque commandement qu'en vous ait fait, soit qu'il vienne de DIEU ou de l'homme qui est le vicaire de DIEU, vous devez certainement vous y soumettre avec un soin et un respect égal, pourvu néanmoins que le commandement de l'homme ne soit pas contraire à la loi de DIEU. » Et ainsi, pourvu que vous n'arrêtiez pas vos yeux sur ce qui paraît d'extérieur en l'homme, mais que vous portiez vos pensées plus haut, pour regarder DIEU en sa per-

sonne, vous n'aurez nulle difficulté de conformer vos volontés et vos jugements à la règle que vous avez choisie vous-même de vos actions.

XVI. *Second moyen.* — Le second moyen que je vous propose, c'est de faire toujours tout ce que vous pourrez pour justifier en votre esprit le commandement et le sentiment du Supérieur, et de ne prendre jamais la liberté de le désapprouver; pour cela, il ne vous servira pas peu de vous affectionner à tout ce qu'il ordonne; d'où il arrivera que non seulement vous obéirez sans chagrin, mais que vous le ferez avec beaucoup de joie et de plaisir; car, comme dit saint Léon : « On ne sert point avec contrainte, quand on aime ce qui est commandé. »

XVII. *Le dernier moyen* pour acquérir cette soumission du jugement, est de tous le plus facile et le plus sûr, et même le plus en usage parmi les saints; savoir, de vous mettre bien dans l'esprit que tout ce que le Supérieur commande est le commandement et la volonté de Dieu même; et comme vous vous portez avec un esprit entièrement soumis à embrasser les vérités que la foi catholique vous propose, ainsi, avec quelque proportion, vous devez vous porter, comme en aveugle, à faire tout ce que le Supérieur vous dit, avec une volonté toujours prête à obéir et une soumission d'esprit qui n'examine point les raisons du commandement. Il est à croire que ce fut ainsi qu'Abraham obéit au commandement qui lui fut fait de sacrifier son fils Isaac, et que ce fut aussi de la sorte que quelques-uns des saints Pères du désert, au temps de la loi de grâce, obéirent à leur Supérieur, comme firent ceux dont parle Cassien, entre autres l'abbé Jean, qui n'avait point d'égard si les choses qu'on lui

commandait étaient de quelque utilité ou non ; comme lorsque, avec tant de travail et avec une assiduité constante il arrosa un bois sec pendant un an ; ni même si les choses étaient possibles, comme lorsqu'il s'appliqua à faire rouler un rocher qui n'eût pu être remué par plusieurs hommes ensemble. Et néanmoins cette sorte d'obéissance est si agréable à DIEU, qu'il l'a voulu autoriser quelquefois par des miracles. Car, pour ne pas parler des autres qui vous sont assez connus, saint Maur, disciple de saint Benoît, étant entré dans un lac par l'ordre de son Supérieur, marcha sur l'eau sans s'y enfoncer ; et un autre ayant reçu le commandement d'aller prendre une lionne et de l'amener à son Supérieur, la prit et la lui amena sans nulle résistance. Il faut donc avouer que cette manière d'assujettir son jugement propre et de s'arrêter sans autre recherche au sentiment du Supérieur, approuvant intérieurement ce qu'il nous commande, n'est pas seulement en usage parmi les saints, mais qu'elle doit être imitée de tous ceux qui ont de l'estime et de l'inclination pour la perfection de l'obéissance, en toutes les rencontres où il n'y a point de péché manifeste.

XVIII. — Ce n'est pas pourtant que, s'il se présente à votre esprit quelque sentiment différent de celui du Supérieur, et qu'après avoir consulté Notre-Seigneur dans l'oraison, il vous semble le devoir représenter, vous ne le puissiez faire avec liberté ; mais, de peur qu'en cela l'amour-propre et votre sens particulier ne vous trompent, il est à propos d'y porter cette précaution, qu'avant et après avoir proposé votre sentiment au Supérieur, vous soyez également disposé à faire ou à ne pas faire ce que le Supérieur veut ou ne veut pas, et toujours prêt à juger meilleur tout ce qu'il jugera lui-même.

XIX. *Subordination dans l'obéissance.* — Tout ce que nous avons dit de l'obéissance oblige d'une même manière : et les particuliers à l'égard de leurs Supérieurs immédiats, et les Recteurs ou les autres Supérieurs locaux à l'égard de leurs Provinciaux, et les Provinciaux envers le Général, et le Général envers celui que DIEU lui a donné pour Seigneur, savoir, son Vicaire en terre, afin qu'on garde parfaitement la subordination, et qu'ensuite l'on conserve cette paix et cette charité sans lesquelles le gouvernement ni de notre Compagnie, ni de quelque autre société que ce soit, ne saurait subsister longtemps. C'est ainsi que la Providence divine dispose toute chose avec une suavité merveilleuse : elle les mène toute à leur fin par cette subordination, les plus basses par celles du milieu, celles du milieu par les plus hautes. C'est de là aussi que procède cet ordre qui se trouve dans les hiérarchies des anges, où les unes sont dépendantes des autres, et qui sont subordonnées entre elles; c'est de là aussi que vient cette liaison mutuelle des globes célestes avec tous les autres corps qui se meuvent, où nous voyons que tous leurs mouvements dépendent du premier mobile, et, se continuant ensuite régulièrement, dépendent de degré en degré jusqu'au dernier. Nous remarquons cela même dans la police de toute ville bien réglée, et particulièrement dans la hiérarchie ecclésiastique, où tous les membres de ce corps et toutes les fonctions qui s'y pratiquent dépendent généralement d'un seul, qui est le Vicaire de JÉSUS-CHRIST, Notre-Seigneur; et plus cette disposition et dépendance est exactement gardée, plus le gouvernement est excellent et mieux réglé. Au contraire, personne ne peut ignorer les désordres étranges qui arrivent en toutes sortes de sociétés, par le mépris de cette subordination, et c'est pour cette

raison que je souhaite avec tant d'ardeur que cette vertu soit religieusement pratiquée dans cette Compagnie, dont DIEU a voulu que je procurasse le bien, comme si tout son avancement et toute sa conservation consistait en sa seule pratique.

XX. — C'est pourquoi, pour finir cette lettre par où je l'ai commencée, je vous conjure par la considération de JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur, qui ne nous a pas seulement enseigné l'obéissance par sa doctrine, mais encore par son exemple, de vous porter à cette vertu de tout votre cœur, dans le désir extrême de remporter une glorieuse victoire, en vous surmontant vous-mêmes; d'assujettir la partie de votre âme la plus noble et la plus difficile, qui est votre volonté et votre jugement, afin que la connaissance et l'amour sincère de JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur, attire à soi parfaitement vos cœurs et règle si bien vos pas dans le chemin de cette vie, que vous puissiez arriver avec plusieurs autres, que vous aurez aidés par vos soins et par vos exemples, à la dernière et très heureuse fin de la vie éternelle. Je me recommande instamment à vos prières.

De Rome, le vingt-septième de mars mil cinq cent cinquante-trois.

LIVRE QUATRIÈME

LA VIE DE COMMUNAUTÉ

CHAPITRE PREMIER

CE QU'IL FAUT ENTENDRE PAR LA VIE DE COMMUNAUTÉ

La vie de communauté est celle qui, en toute chose et toujours, est conforme aux saintes Règles. Les Règles ont tout déterminé. Il y a des observances de chaque jour, de chaque semaine. Il y a les exercices auxquels toute la communauté prend part ; il en est d'autres qui ne sont propres qu'à quelques membres, suivant leur rang, leurs charges, leur état de santé. Ce qui regarde la nourriture, l'ameublement de la cellule, le vêtement, est aussi l'objet de prescriptions particulières. Le silence dans l'intérieur de la communauté et les rapports avec les personnes du dehors sont pareillement réglés avec le plus grand soin, par les sages fondateurs des divers instituts. En un mot, il n'est rien qui ne soit prévu.

La vie commune consiste à s'en tenir fidèlement à ce qui est prescrit et déterminé, pour ces divers points et ces diverses occurrences.

Elle a horreur des exemptions, elle fuit comme une peste les singularités, elle regarde les soulagements eux-mêmes comme un châtement (tout en acceptant avec reconnaissance ce que l'obéissance impose). Elle se plaît et trouve son bonheur dans cette uniformité tranquille qui résulte de la régularité de tous, et qui est l'ordre parfait. Le Supérieur sait qu'il est tenu à la vie commune comme l'inférieur, et l'inférieur se réjouit de ce que jamais il n'aura (comme cela peut arriver au Supérieur) à se soustraire à cette invariable et toute aimable règle.

Pour s'exciter à l'amour de la vie commune, le Religieux fait souvent cette réflexion : qu'elle est pour lui purement et simplement la volonté de DIEU, et qu'en dehors d'elle, il n'y a que péril pour le salut, aliment pour l'esprit propre, sensualité, orgueil et point de véritable paix.

Saint Bernard a dit cette belle sentence : « Il n'est rien qui agrée tant à DIEU qu'une vie commune, que des affections communes¹. »

Le P. Balthazar Alvarez, si célèbre par son esprit de discernement et ses lumières disait aussi que « vivre avec la communauté et comme la communauté, était le sacrifice le plus agréable à DIEU et la source des plus abondantes bénédictions. » Ses historiens ajoutent que si on lui demandait des pratiques de pénitence extraordinaires, il imposait celle-ci : « Suivez en tout la communauté, sans exemptions ni privilèges. Mieux vaut, ajoutait-il, vivre un peu moins, ou avec une santé débile, et suivre la communauté, que de vivre longtemps avec une santé parfaite, en usant d'exemptions et de privilèges qui excitent la jalousie des autres. »

¹ Serm. de diversis. (*Patrol. lat.*, t. CLXXXIII.)

Pour lui, il sollicitait de Notre-Seigneur cette grâce, qui lui paraissait immense, de pouvoir suivre jusqu'à la fin la communauté; et, bien qu'il eût des infirmités, il les dissimulait pour ne pas sortir du train commun. L'expérience lui avait appris que le Religieux exact à suivre la communauté est aidé de DIEU, avance dans la vertu et trouve du temps pour tout, pour ses exercices spirituels comme pour ses emplois.

Notre propre bien spirituel exige donc que nous nous attachions à la vie commune, comme à une planche de salut. Il n'est pas possible, en effet, de dire à quels écueils nous nous exposons sans elle.

Il arrive quelquefois que des personnes dont la vocation était excellente, et dont le noviciat et les premières années de profession avaient été marquées par une grande ferveur, ont quitté leur institut et sont rentrées dans le siècle : quelle est la cause principale de ce grand malheur ? C'est le peu de courage qu'elles ont eu à s'en tenir à la vie commune ; c'est le relâchement qui les a portées à demander mal à propos des dispenses ; ce sont les exemptions ou privilèges qu'elles ont obtenues de la faiblesse de leur Supérieur.

Et ce malheur ne provient pas seulement des exemptions ou des dispenses ; mais il y a quelquefois dans les meilleures communautés des esprits singuliers qui semblent n'attacher de l'importance qu'aux actions extraordinaires ; ils ont un genre de vie à part, ils s'adonnent à des pratiques de pénitence ou de zèle que l'obéissance ne sanctionne pas, et ils sortent ainsi de la vie commune, et leur vocation elle-même est en péril.

Or, ce malheur est grand ; il est très grand ; et voici quelle en est la cause. Elle est tout entière dans cette simple et

triste vérité : La grâce n'est plus avec ces Religieux insensés. Pendant quelque temps, la nature, qui est pleine d'orgueil et qui se repait de ces singularités, parce qu'elles sont un aliment naturel à ce même orgueil, la nature, disons-nous, se soutient par ses propres forces : mais bientôt elle s'épuise ; elle éprouve alors le besoin d'un changement, et elle s' imagine que le milieu où elle vit n'est plus celui qui lui convient. De là à l'abandon de la première vocation il n'y a qu'un pas, et ce pas est bien vite franchi, si quelque grâce extraordinaire ne vient pas éclairer l'âme infortunée, jouet d'une telle illusion, et lui faire voir l'abîme où ses désordres la conduisent.

Mais, nous dira-t-on, la vie des saints, et même des saints vivant en communauté, est pleine de faits qui montrent qu'ils ne craignaient pas les voies extraordinaires et que souvent, poussés par l'esprit de Dieu, ils pratiquaient les plus grandes singularités.

A cela nous répondrons par les deux considérations suivantes :

1° « Epreuvez les esprits, nous dit saint Jean, pour savoir s'ils viennent bien de Dieu ¹. » « Il est certain, ajoute le vénérable dom Barthélemy des Martyrs, que jamais les saints ne fussent devenus saints, s'ils n'eussent acquiescé à l'inspiration divine qui les poussait à des vertus singulières et exceptionnelles ; mais le Supérieur doit premièrement examiner avec soin l'esprit qui porte le Religieux à ces vertus : l'obéissance à s'en déprendre ou l'obstination à s'y attacher sera la pierre de touche. Il doit, en second lieu, éviter de paraître estimer fort ces faveurs singulières et juger de la sainteté

¹ I Ep., vi, 1.

par ces vertus exceptionnelles : il courrait risque de dresser un piège à l'humilité du Religieux ainsi favorisé, de pousser à l'illusion ceux qui ne sont pas conduits par cette voie, peut-être même d'éveiller la jalousie dans le reste de la communauté. Les filles, en général, sont très flattées de ces dons extraordinaires ; il faut leur rappeler que saint Paul préfère la charité à tout ce qu'il y a de sublime et de rare en ce genre, et que le fondement nécessaire qu'il importe d'établir, c'est la sainteté qu'exige la règle et que produit la vie commune. »

2° Dans tous les cas, il ne peut être admis que les grandes grâces des saints nuisent à la vie commune. S'il en était ainsi, il en faudrait conclure que DIEU demande d'eux qu'ils quittent leur monastère, et quoique cela soit rare, cela s'est vu. Saint Pacôme, cet homme divinement inspiré, pria saint Macaire de se retirer de sa communauté, parce qu'il craignait que la vie extraordinaire de ce grand serviteur de DIEU ne nuisît à l'esprit de régularité qui régnait parmi ses religieux ; et le Supérieur de saint Siméon Stylite fit de même, quand il remarqua que ce grand solitaire était appelé à une vie extraordinaire. !

Mais, avons nous dit, cela est rare, et communément les grâces extraordinaires, les grandes vertus, les grandes faveurs divines ont pour effet de fortifier l'esprit de communauté. Témoin ce que nous lisons dans la *Vie* de la bienheureuse Marguerite-Marie écrite par elle-même. Voici ses paroles :

« Sur quoi l'on m'attaqua encore, proche le temps de ma profession, me disant que l'on voyait bien que je n'étais pas propre à prendre l'esprit de la Visitation, qui craint toutes ces sortes de voies sujettes à la tromperie ou illusion. Ce que

je représentais d'abord à mon Souverain en lui faisant mes plaintes : « Hélas ! mon Seigneur, vous serez donc la cause que » l'on me renverra ? » Sur quoi il me fut répondu : « Dis à ta » Supérieure qu'il n'y a rien à craindre pour te recevoir, que » je répons pour toi, et que, si elle me trouve solvable, je » serai ta caution. » Et lui ayant fait ce rapport, elle m'ordonna de lui demander, pour marque de sûreté, qu'il me rendît utile à la sainte Religion, par la pratique exacte de toutes ses observances. Sur quoi son amoureuse Bonté me répondit : « Eh bien ! ma fille, je t'accorde tout cela, car je te rendrais » plus utile à la Religion, qu'elle ne pense, mais d'une ma- » nière qui n'est encore connue que de moi ; et désormais » j'ajusterai mes grâces à l'esprit de ta règle, à la volonté » de tes Supérieurs et à ta faiblesse, en sorte que tu tiennes » pour suspect tout ce qui te retirerait de l'exacte pratique » de ta règle, laquelle je veux que tu préfères à tout le » reste ¹. »

Les belles et vraiment divines paroles : « *J'ajusterai ma grâce à l'esprit de ta règle, en sorte que tu tiennes pour suspect tout ce qui te retirerait de l'exacte pratique de ta règle, LAQUELLE JE PRÉFÈRE A TOUT LE RESTE !* » Quel magnifique et fécond sujet de méditation pour les âmes consacrées à DIEU, et quelle lumineuse et grave leçon pour ces esprits inconstants, immortifiés ou singuliers qui semblent n'avoir d'autre mobile ou d'autre règle de leur vie que les fantaisies de leur nature indisciplinée, les rêves de leur imagination ou les ardeurs irréfléchies de leur dévotion indiscreète !

¹ *Vie et œuvres de la B. Marguerite-Marie*, t. II, p. 317.

CHAPITRE II

LES BÉNÉDICTIONS DE LA VIE DE COMMUNAUTÉ

La vie de communauté a quatre bénédictions principales, qui sont la paix intérieure, — l'union des cœurs, — l'édification des frères, — et la prospérité de l'institut. Disons quelques mots d'explication.

I. *La paix intérieure.* — La vie commune est le principe d'une grande paix intérieure pour le Religieux qui l'observe avec fidélité, et voici comment :

Saint Augustin, commentant les paroles du psaume 84° : « La justice et la paix se sont embrassées, » fait cette agréable réflexion : « La justice et la paix sont deux amies ; elles s'embrassent, elles se donnent le baiser d'une tendre affection ; si donc vous n'aimiez pas l'amie de la paix, la justice, la paix ne vous aimerait pas et ne viendrait pas vous tenir compagnie ¹. »

Or, la justice dont il s'agit ici est au sentiment des commentateurs, l'ensemble de toutes les vertus.

Mais la vie commune bien comprise et bien pratiquée est vraiment l'ensemble de toutes les vertus ; elle est, suivant l'occasion, humilité, abnégation, obéissance, charité, modestie, patience, dévotion. Quoi de plus ? — Donc, avec elle

¹ Enarrat. in Psalm. *Patrol.*, t. XXXVII, col. 1078.

nous posséderons la paix ; la paix se liera à nous d'une étroite amitié, puisqu'elle trouvera en nous, grâce à la vie commune, sa parfaite amie, la justice, réunion de tous les dons de DIEU.

Saint Bonaventure a dit ces belles paroles : « Que ceux qui font profession de la vie religieuse embrassent de tout leur cœur la vie commune, comme étant très sainte et même angélique (*ut sanctissimam, imo angelicam*). Qu'ils s'y attachent avec dévotion et ferveur, et qu'ils ne s'éloignent jamais, que par la force de la nécessité, de tout ce qui est la communauté, soit pour l'office divin, soit pour la nourriture, en un mot pour quoi que ce soit. DIEU donne une telle bénédiction à ce qui se fait en communauté, que ce qui est bon devient meilleur et que ce qui est défectueux obtient miséricorde. Le Seigneur habite avec les Religieux réunis et il se repose parmi eux comme en un lieu de paix¹. »

Oui ! le DIEU de toute paix est avec le Religieux qui persévère dans la pratique exacte de la vie commune ; et la paix dont il jouit surpasse, dit saint Paul, tout sentiment, tandis que « le Religieux qui, suivant l'auteur de *l'Imitation*, ne cherche que ce qui plaît à sa nature inconstante et indisciplinée, sera toujours plein de tristesse et dans l'angoisse². »

L'expérience des Religieux fervents et des Religieux tièdes, à laquelle nous en appelons, confirme ce que nous disons ici.

II. — La seconde bénédiction de la vie commune, c'est l'*union des cœurs*.

¹ *In conventu Dominus habitat et quiescit. In speculo, P. III, c. v. —* ² *Qui laxiora querit et remissiora semper in angustiis erit Lib. I, c. XXV.*

Si, en vertu de la vie commune fidèlement observée, tous les cœurs possèdent la paix du Saint-Esprit, il est impossible qu'ils ne soient pas très étroitement et très intimement unis ensemble. Car le Saint-Esprit est le vrai et indissoluble lien des âmes, et la paix intérieure, dont il est le principe, se répandant dans toutes les relations mutuelles des membres de la communauté, les unit tout naturellement et de la manière la plus suave.

D'autre part, quand, dans un monastère, tout le monde est à la règle et que toutes les observances sont bien fidèlement gardées par tous les Religieux, il s'établit comme une estime mutuelle de tous les membres de la communauté. Chaque Religieux ressent cette estime pour son frère ; elle va même jusqu'à une sorte de vénération.

En effet, de quelle vénération n'est pas digne le Religieux toujours fidèle, toujours exact, toujours constant dans sa régularité !

Or, cette mutuelle estime, cette simple et toute cordiale vénération est évidemment un principe de très étroite union ; et nous comparerons volontiers cette disposition charitable et amicale des membres les uns à l'égard des autres, à l'huile parfumée dont parle le psaume 132^o, laquelle descend de la tête d'Aaron, coule sur son visage et se répand sur toute sa personne et jusqu'au bord de ses vêtements ¹.

III. — La troisième bénédiction de la vie commune, c'est l'*édification des frères*.

¹ Ce psaume 133 commence par cette belle et touchante exclamation : « *Quam bonum et jucundum habitare fratres in unum!* Qu'il est bon et agréable à des frères d'habiter ensemble ! » Bellarmin, dans son explication des psaumes, dit que celui-ci est le cantique des communautés où règne une régularité parfaite.

Il est incontestable que tout Religieux est obligé d'édifier ses frères. Cette obligation est d'une très sérieuse gravité. Si elle était, par malheur, négligée dans un monastère, il serait évidemment sur le penchant de sa ruine. Or, la meilleure édification qu'un Religieux puisse donner à ses frères, c'est celle qui provient de la fidélité à la vie commune. C'est par ce moyen que son influence pour le bien est efficace. Qui ne sait l'impression que fait sur nous une vie toujours régulière, toujours conforme au devoir, aux obligations contractées ? On a dit : « Les paroles ébranlent, mais les exemples entraînent. » C'est dans les maisons religieuses surtout que ce proverbe a son accomplissement. Les membres d'une communauté savent bien qu'ils ont tous les mêmes devoirs et les mêmes obligations ; mais tous n'ont pas le même courage, la même générosité, la même constance pour les remplir. Il en est qui sont lents, négligents et tièdes. Si donc un Religieux, et si plusieurs, et si presque tous sont toujours exacts, toujours ponctuels, toujours attentifs et appliqués à ce que la règle prescrit, en toute chose, en matière de vœux comme en matière d'observances, qui pourrait résister ? qui pourrait persévérer longtemps dans son relâchement et dans sa négligence ? D'une part, la conscience des tièdes réclame contre eux ; d'autre part, l'exemple des Religieux réguliers les stimule et les encourage à bien faire : il ne leur reste plus qu'à se mettre à la vie commune.

Que tout Religieux se dise bien à lui-même qu'il est tenu de concourir ainsi à la perfection de tous, non par des moyens extraordinaires, non pas même toujours par conseil et par exhortation, mais par la pratique fervente et soutenue de la vie régulière.

IV. — La quatrième bénédiction de la vie commune, c'est la *vraie prospérité de l'institut*.

Une autre obligation du Religieux consiste à concourir à la vraie prospérité de son institut. Cette obligation est fondée sur la reconnaissance, sur la charité et sur la justice ; sur la reconnaissance : il a tant reçu de cet institut ! Les biens les plus précieux lui viennent de l'éducation religieuse qu'il en a reçue pendant son noviciat, et qu'il en recevra le reste de sa vie. La charité lui impose aussi cette obligation et ce devoir, puisque la prospérité de l'institut c'est la sanctification de ses frères, et qu'il est tenu évidemment à travailler de son mieux à la sanctification de ses frères. Il doit enfin contribuer à la prospérité de l'Ordre par un devoir de justice, puisque cet Ordre a le droit d'atteindre son but, de faire l'œuvre pour laquelle il a été fondé, et de répandre dans l'Eglise de DIEU la bonne odeur de JÉSUS-CHRIST, qui est la fin pour laquelle tous les ordres sont institués. Or, un institut religieux, à la prospérité duquel les membres qui le composent ne travailleraient pas efficacement, serait évidemment blessé dans ce droit.

Donc, il n'y a pas de doute à cet égard : chaque Religieux doit concourir au bien véritable, à la prospérité réelle de son ordre.

Mais en quoi consiste ce bien, cette prospérité véritable ? Ils sont essentiellement et avant tout dans la pratique exacte, généreuse, constante, de la vie commune. C'est elle qui confirme l'autorité de la règle et la montre à tous dans toute sa dignité et sa beauté ; c'est elle qui relève l'autorité des Supérieurs et la rend vénérable ; c'est elle qui donne du crédit et toute l'importance qu'elles méritent aux simples coutumes qui sont de tradition légitime dans un monastère ;

c'est elle qui, unissant toutes les volontés, soutient les faibles, augmente la générosité des fervents et maintient ainsi dans une admirable ferveur tous les membres de la famille religieuse. Par elle, jamais la discipline ne faiblit; par elle le but que poursuit l'institut est plus facilement atteint; par elle encore, toutes les œuvres propres à la communauté sont faites avec discrétion et prudence, et par conséquent avec bénédiction de DIEU et succès. Dans les temps d'épreuve, la vie commune est la consolation de tous; dans les temps de prospérité, elle est la sauvegarde contre le relâchement qui menace alors de s'introduire. Pour les instituts qui commencent, elle assure mieux que tout autre moyen, les progrès solides, les développements pleins de force et de véritable vie. Pour les congrégations déjà anciennes, elle est le sel qui les conserve sans corruption, la sève vivifiante qui leur fait toujours porter de nouveaux fruits, et enfin je ne sais quelle force et énergie mystérieuses qui leur impriment comme un sceau d'immortalité.

Que les saintes institutions religieuses qui veulent embaumer du parfum de leurs vertus et de leurs bonnes œuvres l'Eglise de JÉSUS-CHRIST ne l'oublent pas! La vie commune, la vie en tout conforme dans chacun des membres aux règles primitives que cette sainte Eglise a bénies et consacrées, et aux vénérables coutumes que les devanciers ont laissées comme un précieux héritage, pour ce qui concerne la nourriture, le vêtement, le logement, l'ameublement, le chœur, l'infirmerie, le parloir, les rapports avec les séculiers et tout le reste : la vie commune, disons-nous, est la grande preuve du règne de DIEU dans un monastère. Le nombre des sujets qui remplissent un noviciat n'est pas précisément cette preuve bénie, ni la rapide extension de l'institut et la mul-

tiplication des fondations. Non ! des succès rapides ne préparent quelquefois que des ruines. Mais la sainte règle toujours bien gardée, la vie commune toujours observée, voilà le signe manifeste de la grâce divine pénétrant et consacrant un institut, pour en faire devant le DIEU de majesté un holocauste d'agréable odeur

CHAPITRE III

LA VIE DE COMMUNAUTÉ ET LA VIE DE SACRIFICE

La vie de communauté et la vie de sacrifice sont une même vie. Nous allons le montrer. Elles sont une même vie, pour deux raisons, dont la première ressort du devoir d'état et la seconde, de la condition qui nous est faite par notre nature déchue ; mais ceci a besoin d'explication.

Pour l'âme religieuse, le principal devoir d'état consiste à vivre partout et toujours en esprit de victime. Nous l'avons souvent répété : c'est le saint jour de sa profession qu'elle a été fixée sur l'autel du sacrifice en qualité d'hostie devant Dieu ; mais ce jour-là même a été celui où s'est faite son admission définitive dans la communauté. Elle vivra donc de la vie de communauté, en vertu de sa profession et de sa consécration comme victime. Or, il est évident dès lors qu'elle doit observer toutes les règles et être fidèle à toutes les pratiques qui constituent cette même vie commune, en esprit de victime. Cet esprit pénétrera toutes ses actions, les plus vulgaires comme les plus importantes, soit qu'elle

obéisse à la cloche au moment du lever, soit qu'elle se rende à l'oraison, à la sainte messe, au chapitre ; soit qu'elle observe le silence, la modestie, la ponctualité, soit qu'elle prenne part à la récréation, au travail, à quelque emploi ; dans ses rapports avec les autres membres de la communauté, avec les Supérieurs, avec les séculiers ; dans les infirmités, les humiliations, les maladies : toujours, sans descendre jamais de l'autel de son sacrifice, l'âme religieuse est victime. Tout pour elle est un acte de Religion, et, suivant la nature des œuvres qu'elle fait dans le courant du jour, l'acte présent est une louange qu'elle adresse à DIEU, ou une expiation qu'elle lui offre, ou une immolation qu'elle le prie d'agréer.

Notre-Seigneur, sur la terre, était sans cesse en état de sacrifice. Depuis qu'il s'était constitué en qualité d'hostie devant son Père, au moment de son incarnation, comme saint Paul nous l'apprend, il ne faisait rien, tant extérieurement qu'intérieurement, qu'en cette qualité toujours permanente de victime et d'hostie. Tous ses actes s'élevaient sans cesse vers la majesté de son Père comme un encens d'agréable odeur ; et comme il entraît dans les desseins du Père que Jésus devait nous sauver par son sacrifice, chacun de ses actes, même les moindres en apparence, aurait pu suffire, et même surabondamment, pour notre rédemption. C'est un bien beau sujet d'admiration que cet état de Jésus et ces actes incessants d'oblation de lui-même et de toutes ses œuvres à son Père ! Cette Victime sainte et toute aimable nous a révélé ce mystère, quand elle nous a dit : « Je ne cherche pas ma gloire, mais celle de mon Père, et ce qui lui plaît, je le fais toujours¹. »

¹ Joan., VIII, 29.

- Or, en cela, le vrai Religieux est la copie parfaite de JÉSUS-CRIST: Le nom même qu'il porte signifie que sa vie est toute une vie de religion envers DIEU, pour lui rendre sans cesse en esprit de sacrifice toute sorte de louanges. Saint Pierre disait aux premiers fidèles : « qu'ils étaient un temple saint et qu'ils avaient reçu un sacerdoce royal pour offrir à DIEU des sacrifices spirituels qui lui fussent agréables par JÉSUS-CHRIST¹; » mais c'est le Religieux qui est d'une manière excellente ce temple saint et qui possède ce sacerdoce royal pour offrir sans cesse, en toute occasion, par toutes ses œuvres, des hosties spirituelles que DIEU agrée par JÉSUS-CHRIST.

Il est donc évident que si le Religieux remplit parfaitement son principal *devoir d'état*, qui est d'être victime, pour lui la vie de communauté et la vie de sacrifice sont une seule et même vie. A mesure que nous nous occuperons des diverses observances qui constituent la vie commune, nous aurons occasion d'exposer en détail ce point essentiel.

Mais si le devoir d'état est la première raison de l'obligation qui incombe au Religieux de faire de la vie commune une vie de sacrifice, il faut dire aussi que, donnée la condition misérable de notre nature déchue, il est impossible que cette même vie bien gardée ne soit pas l'occasion d'une multitude d'improlations, d'actes d'abnégation et de mort à soi-même.

L'auteur de *l'Imitation de Jésus-Christ* a dit cette sentence qui paraît de prime abord singulière : « Si vous voulez avoir et conserver la paix et la concorde avec vos frères, il faut vous immoler en une multitude de circonstances; car ce n'est pas peu de chose que d'habiter dans les monastères ou

¹ I Petr., II, 5.

dans les communautés et d'y passer sa vie sans contradiction¹. »

Ce qui signifie que la vie de communauté est une vie d'immolation et de sacrifice. On attribue à saint Bernard cette autre sentence : « *Vita communis martyrium*. La vie commune est un martyre »

Saint Jean de la Croix dit à son tour et plus ouvertement encore : « Figurez-vous que vos frères sont autant de sculpteurs armés de marteaux et de ciseaux, et que vous êtes placé devant eux comme un bloc de pierre destiné, dans la pensée de DIEU, à devenir une statue représentant l'homme de douleurs, Jésus crucifié avec tous ses traits. » Quelles paroles ! Quelles conditions à la foi glorieuse et douloureuse nous est faite !.. Ainsi donc, tous nos frères concourent, qui d'une manière, qui d'une autre, mais tous par des moyens douloureux, à faire de nous une victime, bien sacrifiée, bien immolée².

Et de fait, ne nous y trompons pas, la différence des tempéraments, des caractères, de l'éducation première, du pays, de l'âge, que sais-je encore ? contribue singulièrement et comme fatalement à créer une sorte d'antagonisme, au moins occulte entre les personnes qui vivent en communauté. Nous disons : *au moins occulte* ; mais, par intervalle, il se révèle dans les paroles, les manières et les mille riens de la vie qui ont pourtant une signification réelle ; et alors la contradiction se fait sentir, et cette contradiction est quel-

¹ Lib. I, cap. XVII.

² Tous les saints tiennent le même langage. Saint Vincent de Paul disait à ses missionnaires : « Quiconque veut vivre en communauté doit savoir qu'on y est éprouvé comme l'or dans la fournaise, et qu'on ne peut y persévérer que si l'on veut s'humilier pour DIEU. » (*Vertus de S. Vincent de Paul*, par M. l'abbé Maynard, ch. XXIII.)

quelquefois seulement comme une épine qui nous pique et une autrefois comme un glaive qui nous perce. Il y a des natures délicates, impressionnables à l'excès, pour qui rien n'est épine, mais pour qui toute chose est glaive acéré et douloureux. En général, c'est par une disposition de nature que les choses se passent ainsi : quelquefois c'est par une volonté particulière de DIEU. Notre-Seigneur disait à la Bienheureuse Marguerite-Marie : « Dans le dessein de te perfectionner par la patience, j'augmenterai ta sensibilité et ta répugnance, de manière à te faire trouver occasion d'humiliations et de souffrances jusque dans les choses les plus minces et les plus indifférentes. »

Mais dans les deux cas, c'est toujours l'immolation douloureuse, crucifiante.

Et, chose étrange ! on dirait que cette sensibilité s'est en quelque sorte développée depuis que nous sommes entrés en Religion. Serait-ce que les occasions de contradiction, de froissement, nous manquaient au sein de notre famille, dans le siècle ? ou bien notre amour propre aurait-il profité de cette sorte de décorum extérieur que nous donnent la qualité, l'habit, la vie de Religieux, et nous rendrait-il ainsi plus susceptibles sur le point d'honneur ? Ou bien encore (et il faut croire que ceci est le plus probable) la parole du Saint-Esprit se vérifierait-elle à notre égard : « Parce que vous étiez agréable à DIEU, il a été nécessaire que la tentation vous éprouvât ? » Quoi qu'il en soit notre sensibilité, parfois ridicule, est une source de souffrances. Une parole insignifiante nous offense comme si elle était un outrage sanglant, et un procédé indélicat produit en nous l'effet d'un acte de malice et de haine. Prenons patience ! c'est le glaive du sacrifice qui se tourne contre nous, sous une forme ou sous une autre. Acceptons-

le avec une humble et tranquille résignation. N'est-il pas dans l'ordre que la victime soit immolée ?

Les saintes règles avec leur uniformité et la ponctualité qu'elles exigent, sont une autre source de sacrifices. Toujours les mêmes heures, les mêmes exercices, la même nourriture, et autour de soi les mêmes horizons. Pour un grand nombre, cette uniformité paisible est une consolation. Pour plusieurs, elle est fatigante. Si nous sommes de ces derniers, nous nous armerons de courage et de constance, et, dussions-nous ne jamais nous habituer à tel exercice ou à telle pratique, nous ne nous laissons jamais abattre ; mais soyons vigilants et pleins de zèle, dit l'auteur de *l'Imitation*, nous excitant sans cesse à garder plus fidèlement notre règle, puisque bientôt nous recevrons de notre DIEU la récompense de nos peines¹.

En même temps que l'uniformité, la ponctualité est la source de bien des immolations. Toujours se lever au premier son de la cloche, tout quitter au premier signal, même une lettre commencée, — comme nous avons vu que le pratiquait Marc, le disciple de saint Sylvain ; — abandonner sans délai ce que nous faisons avec plaisir, et aller à un office, à un exercice qu'il nous coûte de faire ; nous rendre à la récréation, quand nous voudrions demeurer seul dans notre cellule, et nous rendre à une occupation pénible, quand nous croyons avoir besoin de nous distraire ; et le reste, et le reste... Tout cela immole et sacrifie sans pitié. Et nous ! souvenons-nous que l'obéissance est la perfection du sacrifice, et que par cette *fidélité* constante, ponctuelle, aux moindres choses des saintes règles, nous mériterons plus tard d'entrer dans la joie de notre Seigneur et Maître Jésus².

¹ Lib. I, cap. XIX. — ² *Quia in pauca fuisisti fidelis... intra in gaudium Domini tui. Off. Confess, non Pontif.*

CHAPITRE IV

LES SAINTES RÈGLES. — OBLIGATIONS QU'ELLES
IMPOSENT AU RELIGIEUX

Tout Religieux sait en quoi consiste la législation de son institut, c'est-à-dire quelles sont les prescriptions qui dirigent sa conduite dans la vie de communauté, soit qu'il s'agisse de la règle proprement dite, des constitutions, du coutumier ou des règles particulières. On lui dit cela au noviciat. Il n'est donc pas nécessaire que nous entrions ici dans des détails qui seraient inutiles, sur le sens de ces divers termes de *règle proprement dite*, de *constitution*, de *coutumier*, etc. ; d'autant que nos explications pourraient ne pas être exactes pour tous les cas, à raison des acceptions différentes dans lesquelles ces termes sont reçus dans les divers instituts.

L'important ici est de bien fixer l'autorité des saintes règles, et de savoir en quoi consiste l'obligation de les observer.

Les saintes règles tirent leur autorité de l'approbation qu'elles ont obtenue soit du Saint-Siège, soit de l'évêque diocésain : du Saint-Siège, quand, après les premiers essais, le Vicaire de JÉSUS-CHRIST sur la terre a daigné se prononcer en leur faveur d'une manière formelle ; de l'Evêque diocésain, lorsque, durant le temps des premiers essais d'une

communauté naissante, il a bien voulu lui donner son approbation¹.

Il est évident que les règles que le Saint-Siège a approuvées ont la plus grande autorité. Celle qu'elles reçoivent de l'approbation épiscopale est aussi très considérable et mérite un très grand respect de la part du Religieux.

La réalité incontestable de l'autorité des saintes règles implique naturellement l'obligation de les observer.

Cette obligation n'est pas fondée, on le voit, sur le vœu d'obéissance, mais sur la consécration que l'autorité légitime a donnée à la législation qui régit l'institut. En effet, le Religieux ne fait pas vœu d'observer la règle, mais d'obéir selon la règle.

Toute communauté est une société. Toute société a besoin de lois qui assurent l'ordre et maintiennent la bonne harmonie parmi les membres. Une fois que ces lois ont été approuvées par l'autorité qui a le droit de les porter ou de les confirmer, ces lois sont obligatoires. C'est ainsi que tout Religieux est tenu de garder les saintes règles ; c'est aussi en vertu de ce principe que les novices (qui n'ont point fait de vœu) sont tenus de se conformer à la législation de l'institut dont ils demandent à faire partie.

Mais en quel sens les saintes règles obligent-elles ? Est-ce sous peine de péché mortel, ou simplement de péché véniel, ou seulement de faire la pénitence imposée en cas d'infraction ?

1 « Celui qui tenterait de fonder une nouvelle congrégation sans avoir au moins l'approbation de son Evêque, et surtout si c'était contrairement à sa volonté, ferait une tentative tout à fait inutile ; elle serait même criminelle, et les vœux qui seraient émis dans une telle association seraient sans valeur, n'étant pas d'une chose agréable à DIEU. » (Craisson, *Des Communautés à vœux simples*, ch. II.)

Voici la réponse à ces questions :

Il faut distinguer trois sortes de prescriptions dans les saintes règles : 1° celles qui sont déjà commandées par la loi de DIEU, comme sont les prescriptions qui regarde le culte dû à DIEU, la charité, etc. — 2° Celles qui sont relatives aux vœux et aux lois de l'Eglise, et (dans les monastères cloîtrés) à la clôture. — 3° Celles qui, suivant l'expression de saint François de Sales, « sont données seulement pour la direction et conduite des personnes de la congrégation, » comme de garder le silence, de ne point manger en dehors des repas.

Or, la violation des premières prescriptions (celles qui appartiennent à la loi de DIEU), est mortelle ou vénielle, suivant que la matière est grave ou légère et que l'avertance de la personne qui viole une de ces prescriptions est complète ou incomplète. :

Il faut en dire autant des prescriptions qui sont relatives aux vœux religieux et à la clôture. On se souvient que nous avons traité ce sujet assez longuement dans le Livre troisième de cet ouvrage :

Mais que penser des prescriptions qui ont pour objet la direction et la conduite des Religieux ? Celles-ci sont les plus nombreuses. Elles sont comme le fonds de la législation religieuse proprement dite, et ce sont elles qui sont soumises à l'approbation de l'Ordinaire d'abord et ensuite du Saint-Siège.

Dans la plupart des instituts, ces prescriptions considérées en elles-mêmes n'obligent pas sous peine de péché ni mortel ni véniel. Nous disons : *Dans la plupart des instituts*, parce qu'il en est, en effet, dont les règles sont obligatoires sous peine de péché, celui de saint Benoît, par exemple. Mais à

moins que cette obligation ne soit expressément déclarée dans les constitutions, il faut croire qu'elle n'existe pas.

Nous disons aussi : *considérées en elles-mêmes*, parce que si la violation des règles et même d'une seule règle a pour principe le mépris de l'autorité ou une autre disposition coupable, évidemment il y a péché dans la transgression de la règle. Saint François de Sales va nous instruire sur ce point. On sait avec quelle sagesse et quelle admirable précision il traite toujours ces sortes de questions. Ici, du reste, il n'est que l'écho de la doctrine de saint Thomas¹ :

« Les constitutions n'obligent aucunement d'elles-mêmes sous peine de péché ni mortel ni véniel, mais seulement sont données pour la direction et la conduite des personnes de la congrégation. Cependant si quelque sœur les violait volontairement, à dessein, avec mépris, ou bien avec scandale soit des autres sœurs, soit des étrangers, elle commettrait sans doute une grande offense ; car on ne saurait exempter de fautes celle qui avilit et déshonore les choses de DIEU, dément sa profession, renverse la congrégation et dissipe les fruits de bon exemple et de bonne odeur qu'elle doit produire envers le prochain ; si bien qu'un tel mépris volontaire serait enfin suivi de quelque grand châtiment du ciel, et spécialement de la privation des grâces et dons du Saint-Esprit, qui sont ordinairement ôtés à ceux qui abandonnent leurs bons desseins et quittent le chemin auquel DIEU les a mis.

« Or, le mépris des Constitutions, comme aussi de toutes bonnes œuvres, se connaît par les considérations suivantes :

« Celui-là y tombe, qui par mépris viole ou néglige quelque ordonnance, non seulement volontairement, mais de

¹ II, II, q. 186, art. 9.

propos délibéré ; car s'il la viole par inadvertance, oubli ou surprise de quelque passion, c'est autre chose ; le mépris implique, en effet, une volonté délibérée et qui se détermine avec intention à faire ce qu'elle fait. De là, il s'ensuit que celui qui viole l'ordonnance ou désobéit par mépris, non-seulement il désobéit, mais il veut désobéir ; non-seulement il fait la désobéissance, mais il la fait avec l'intention de désobéir. Il est défendu, par exemple, de manger hors des repas ; la sœur qui se porte à ce manquement viole la règle et fait une désobéissance ; or, si elle mange, attirée par la délectation qu'elle en pense recevoir, alors elle désobéit, non pas par désobéissance, mais par friandise ; ou bien elle mange, parce qu'elle n'estime pas la règle et n'en veut tenir compte ni s'y soumettre, et alors elle désobéit par mépris et désobéissance.

« Davantage, il s'ensuit que celui qui viole une règle ou constitution, par mépris, l'estime vile et inutile : ce qui est une très grande présomption et outrecuidance ; ou bien s'il l'estime utile et ne veut pas pourtant se soumettre à elle, alors il renonce à la résolution première qu'il eut en entrant en Religion, et c'est au grand préjudice du prochain auquel il donne scandale et mauvais exemple : il contrevient à la société et promesse faite à la compagnie, et met en désordre une maison dévote, ce qui est autant de fautes répréhensibles.

« Mais, afin que l'on puisse de quelque manière discerner quand une personne viole les règles ou l'obéissance par mépris, en voici quelques signes :

« 1° Quand, étant corrigée, elle se moque et n'a aucun repentir ;

« 2° Quand elle persévère sans témoigner aucune envie ni volonté de s'amender ;

« 3° Quand elle conteste que la règle ou commandement n'est pas à propos;

« 4° Quand elle tâche de porter les autres à la même violation, et de leur en ôter la crainte, en leur disant que ce n'est rien, qu'il n'y a point de danger. »

Telles sont les décisions du saint Evêque; après quoi il ajoute (et ceci nous fait voir qu'il n'entend pas que le Religieux regarde comme chose indifférente les fautes contre la règle) :

« Et quand aux violations de la règle qui ne se font point par pure désobéissance ni par mépris, si elles se font par nonchalance, infirmité, tentations ou négligence, on s'en pourra confesser comme de péché véniel, ou bien comme de choses où il peut y avoir péché véniel; car bien qu'il n'y ait aucune sorte de péché, en vertu de l'obligation de la règle, il y en peut néanmoins avoir à raison de la négligence, nonchalance, précipitation ou autres tels défauts, puisqu'il arrive rarement, que voyant un bien propre à notre avancement, et notamment étant invités et appelés à le faire, nous le laissons volontairement, sans offenser Dieu; car tel délaissement ne procède que de négligence, affection dépravée et manquement de ferveur; et, s'il nous faut rendre compte des paroles qui sont vraiment oiseuses, combien plus, d'avoir rendu oiseuse et inutile la recommandation que la règle nous fait de lui être fidèle. »

Il n'y a rien à ajouter à d'aussi sages paroles. Passons à un sujet qui complète celui dont nous venons de nous entretenir, l'esprit de régularité.

¹ *Entretiens spirituels, entretien I^{er}.*

CHAPITRE V

L'ESPRIT DE RÉGULARITÉ

L'esprit de régularité est une disposition intérieure qui, fondée sur une grande estime pour les saintes règles, nous porte à les observer parfaitement.

Le Religieux qui est animé de cet esprit met sa règle au-dessus de tout, parce que sa règle c'est la volonté de Dieu. Il peut y avoir, absolument parlant, des exercices plus parfaits et des œuvres plus saintes que les exercices et les œuvres que lui prescrit sa règle; mais pour lui, pour l'œuvre de sa sanctification personnelle, il n'y a rien de comparable à ce que contient, commande et enseigne cette règle bénie.

Aussi, dans les observances régulières, rien, pour lui, n'est petit; mais tout est digne d'estime, tout le trouve également attentif et fidèle. Si certaines choses sont petites en apparence, dans la lumière où il les considère, elles sont grandes et vénérables, car cette lumière c'est le bon plaisir de Dieu. Il n'oublie pas que son divin modèle, notre adorable Victime, Jésus a voulu accomplir la loi, jusqu'à un iota, jusqu'au moindre accent, *iota unum aut unus apex*¹. Il a admiré et il se rappelle avec amour la conduite de ce divin Maître qui, après le miracle de la multiplication des pains, au désert, miracle qui ne coûta rien à sa toute-puissance,

¹ Matth., v, 18.

dit à ses apôtres pour les instruire : « Recueillez les petits morceaux qui sont restés, afin qu'ils ne se perdent pas¹. »

Il a souvent médité la recommandation du Saint-Esprit : « Ayez soin de ne laisser perdre pas même la moindre partie du don excellent². » Ce don excellent, c'est sa vocation, c'est la grâce insigne de la vie régulière.

Les petites choses, en fait de règles ! Ah certes, qui les dédaignerait ne tarderait pas de vérifier l'oracle du Saint-Esprit : *Qui spernit modica paulatim decidet*³. Bientôt il mépriserait même les grandes, et on le verrait déchoir misérablement de sa grâce première. Notre Seigneur lui-même n'a-t-il pas dit : « Celui qui pêche dans les petites choses péchera aussi dans les grandes⁴. »

Saint Augustin a dit également une parole d'or qu'il faudrait écrire sur les murs intérieurs de toutes les maisons religieuses. La voici : « Peu de chose est évidemment peu de chose ; mais c'est une très grande chose que d'être fidèle dans ce qui est peu de chose⁵. »

Que le Religieux mette les moindres pratiques et observances de la règle au-dessus de toute autre œuvre, même excellente de zèle et de religion, qui ne serait pas selon sa règle. Si l'esprit de Dieu lui donne l'attrait de s'appliquer à ces œuvres et que l'obéissance l'autorise à suivre cet attrait, qu'il quitte sa communauté pour se livrer à l'ardeur de son zèle ou pour se faire anachorète ; mais tant que l'inspiration ne sera pas jugée certaine et vraiment divine, qu'il sache que sa sécurité est dans cette multitude de petites prescriptions que portent ses constitutions, son coutumier ou son

¹ Joan., vi, 12. — ² Eceli., xiv, 14. — ³ *Ibid.*, xix, 1. — ⁴ Luc, xvi, 10. —

⁵ *Quod minimum est minimum est ; sed in minimo fidelem esse magnum est.* De doctrina christiana, lib. IV, cap. xviii ; *Patrol.*, t. XXXIV, col. 305.

directoire, et que, suivant la parole d'un ancien Evêque de Lyon, saint Eucher : « Il ne doit compter parmi les jours de sa vie que ceux qu'il aura passés sans avoir transgressé aucune de ses règles¹. »

Non seulement les moindres prescriptions lui sont vénérables, mais le dirai-je? le texte même, le style vieux et suranné peut-être, cette langue dans laquelle ses règles sont écrites, tout cela lui est singulièrement cher. Il ne voudrait pas qu'on y fit le moindre changement. Ce mot qui a vieilli lui paraît rendre mieux, dans sa simplicité, la pensée et l'esprit des premiers fondateurs. Le changer, lui en substituer un autre plus moderne, lui paraîtrait une profanation. C'est peut-être excessif ce que nous disons là; mais nous savons qu'un grand nombre de Religieux fervents ont cette sorte de culte, pour le style même de leurs saintes constitutions. Le livre qui les contient est pour eux le trésor des trésors. On a dit qu'après la sainte Bible, le plus beau sorti de la main des hommes, c'est *l'Imitation de Jésus-Christ*. Non, pour le Religieux, c'est le livre des saintes règles, constitutions et directoire. On sait l'histoire que racontent les *Vies des Pères du désert*. Un ancien Religieux, à l'heure de la mort, était tourmenté par d'horribles pensées de désespoir. On lui mettait entre les mains le crucifix; il le repoussait. On lui donna le livre de ses règles, et tout de suite la paix se fit. La confiance revint dans son âme et il fit une sainte mort.

Le livre des règles ! Oh ! aimons-le tendrement et vénérans-le religieusement. Il conviendrait de ne le lire qu'à

¹ *Illum tantum diem vixisse te computa in quo voluntates proprias abnegasti et quem sine ulla Regulæ transgressionem duxisti.* Hom. 9 ad monach. *Patrol.*, t. L., col. 855.

genoux; il faudrait, si c'était possible, arriver à le savoir par cœur, et nous devrions souvent prendre les paroles qu'il renferme pour sujet de méditation.

L'esprit de régularité porte aussi le Religieux à aimer les saintes observances en tout temps.

S'il est en voyage, il se rapproche le plus qu'il peut de ce qui se fait en communauté, soit pour l'heure des exercices, soit pour la manière de les faire. Le temps des voyages est périlleux pour les âmes consacrées à DIEU, bien qu'il ait la bénédiction de l'obéissance. L'esprit de régularité est alors leur principale sauvegarde.

Si le Religieux est infirme et obligé de garder sa cellule ou l'infirmerie, il fait ce qui dépend de lui pour suivre en esprit la communauté, et être en réalité au milieu de ses frères¹.

S'il est en charge, si les occupations que ses emplois lui imposent l'obligent à manquer quelquefois les exercices réguliers, il en gémit, il en souffre et il n'a rien de plus pressé que de se mettre à la vie commune. Il sait qu'il y a un anathème pour celui qui se plaît à être seul², et que Notre-Seigneur a promis de se trouver au milieu de deux ou trois qui sont réunis en son nom³.

Enfin, s'il est arrivé à un âge avancé, il se garde bien de l'illusion de plusieurs qui semblent se prévaloir du nombre

¹ L'esprit de régularité a eu ses héros, nous pourrions dire ses martyrs. Quand le frère Palémon, trappiste (dans le siècle comte de Santéna), fut atteint de la maladie dont il mourut, il demanda avec instance à son abbé (alors le P. de Rancé) de lui permettre, malgré les cruelles douleurs qu'il souffrait, d'observer la sainte Règle jusqu'à sa mort, pour les veilles, pour les couches dures, et même pour les jeûnes. « Je vous supplie, par les entrailles de J.-C., lui disait-il, d'oublier que j'ai un corps. » (*Vie de l'abbé de Rancé*, par M. l'abbé Dubois, t. II, p. 418.) — ² Eccl., IV, 10. V. Corneille Lapierre sur ce verset et le précédent. — ³ Matth., XVIII, 20.

des années pour obtenir ou se donner des dispenses, dont ils n'ont réellement pas besoin ; mais, au contraire, il se considère comme plus particulièrement lié à la sainte obligation et à l'observance de la vie commune. Ce n'est pas, quand on est sur le point d'atteindre le but, qu'il faut ralentir sa course. Ce n'est pas, quand le juge redoutable est sur le point de nous demander compte des promesses que nous lui avons faites, qu'il faut multiplier les infidélités. Et puis, tous les regards des jeunes Religieux sont sur la conduite des anciens, et la vie de ceux-ci est souvent bien plus la règle suivant laquelle les jeunes Religieux se dirigent, que la Règle elle-même. Qu'ils soient plus que tous les autres membres de la communauté la règle vivante, et quand le dernier moment viendra, « tous leurs jours, comme dit le Prophète, auront été pleins. *Et dies pleni invenientur in eis*¹. ~

Ce n'est pas qu'une répugnance involontaire contre tel ou tel point de la règle ne soit possible. L'indulgent saint François de Sales a prévu ce cas. Il l'admet ; mais il indique le remède et promet la récompense. Voici ses paroles :

« Que si quelquefois il leur arrive (il parle de ses dignes filles de la Visitation) d'éprouver quelque dégoût ou aversion pour les constitutions et règlements de la congrégation, elles se comporteront en même sorte qu'il faut se comporter envers les autres tentations, corrigeant l'aversion qu'elles ont par la raison et par bonne et forte résolution de la partie supérieure de l'âme, attendant que DIEU leur envoie de la consolation en leur chemin, et leur fasse voir (comme à Jacob lorsqu'il était en voyage) que les règles et les méthodes de vie qu'elles ont embrassées sont la vraie échelle par laquelle

¹ Ps., LXXII, 10.

elles doivent, à guise d'anges monter à DIEU par charité, et descendre en elles-mêmes par humilité¹. »

Ce dernier mot de l'aimable saint nous rappelle que saint Benoît a fait de la régularité le huitième degré de l'humilité², et nous invite en même temps à considérer que cette habitude d'être en tout conforme à la règle doit être intérieurement vivifiée par les saints motifs que la foi nous fournit. La régularité n'est pas, en effet, seulement l'observation extérieure de la règle; une telle conduite serait plutôt pharisaïque que chrétienne. Le Religieux qui s'en tiendrait là pourrait être irréprochable devant les hommes, mais le serait-il devant DIEU? Il est victime devant sa Majesté adorable, mais l'est-il à la manière des animaux sans raison que l'on immolait sous l'Ancien Testament? Quelle gloire en reviendrait-il à ce DIEU à qui tout honneur est dû? L'esprit de sacrifice que nous avons reçu par le baptême, comme saint Pierre nous l'apprend, et qui a été perfectionné et confirmé en nous par notre profession religieuse, ne nous oblige-t-il pas, selon la recommandation du même apôtre, « à offrir à DIEU des sacrifices spirituels qui lui soient agréables par JÉSUS-CHRIST³? » Et quand saint Paul nous exhorte à faire de nos corps une hostie, ne dit-il pas que cette hostie doit être « vivante, sainte et que notre culte doit être intérieur et spirituel⁴? »

Notre sacrifice est spirituel et notre hostie vivante, quand ce sacrifice et cette hostie sont vivifiés par l'esprit intérieur.

¹ *Entretiens spirituels*, entretien I^{er}. — ² *Si nihil agat monachus nisi quod communis monasterii Regula, vel majorum cohortantur exempla*. De Humil., 8 gradus. — ³ I Petr., II, 5 : *Sacerdotium sanctum offerre spirituales hostias*.

— ⁴ Rom., XII, 1 : *Obsecro vos... ut exhibeatis corpora vestra hostiam viventium, sanctam... rationabile obsequium vestrum*.

Cet esprit nous accompagnera donc dans l'accomplissement des prescriptions de notre règle. Nous tâcherons de ne pas perdre de vue la présence de DIEU et sa volonté sainte. Nous penserons à nos péchés, qu'il ne faut pas cesser d'expier ; à la mort et au jugement qui nous attendent. Saint Bernard aimait à donner ce conseil : « Dans chacune de vos œuvres dites-vous à vous-même : Si tu étais sur le point de mourir, la ferais-tu ? ou bien, comment la ferais-tu ? » — La considération du degré de gloire qui est assuré à l'âme fidèle pour chacune de ces observances, dont quelques-unes sont de véritables riens en apparence — degré de gloire dont l'espérance enflammait le cœur de sainte Térése, — cette considération, disons-nous, peut aussi singulièrement nous aider à faire saintement chaque action.

Mais la disposition qui est la plus complète et la plus sainte et qui résume toutes les autres, c'est l'union à Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. La plupart de ces œuvres humbles et obscures que nous faisons chaque jour, il les a faites (et avec quel esprit de victime) ! à Nazareth en la douce compagnie de MARIE et de Joseph. Oh ! que cette union nous sera profitable ! C'est alors que la parole déjà citée de saint Bonaventure se vérifiera en nous : « Bien observer chaque point de la règle, c'est la plus grande perfection. »

¹ In spec. monach. (Inter. opp. supp. *Patr. lat.*, t. CLXXXIV, col. 1175).

CHAPITRE VI

DU SILENCE. — ÉLOGES DES SAINTS. — TRADITIONS
MONASTIQUES.

La première de toutes les observances régulières est celle du silence.

Nous entreprenons de parler d'un sujet singulièrement attrayant, mais qu'il est difficile de traiter comme il mérite de l'être : le silence, le doux, le profond, le sublime silence ! Tout à coup, les adorables et ravissants exemples de Jésus, notre DIEU, les exemples, les maximes et les louanges des Saints se présentent à nous comme un magnifique ensemble, et nous ne savons comment l'aborder. Le silence ! « C'est la source de tous les biens, » s'écriait saint Ephrem¹. « O DIEU ! disait le Prophète-roi, le silence est votre louange². » Isaïe renchérit encore sur David : « Le silence, dit-il, est le culte de la justice³, » ce qui signifie, au sentiment des Pères, que la pratique parfaite du silence implique, dans une certaine mesure, la pratique parfaite de toutes les vertus⁴.

Mais commençons par rendre nos hommages à l'adorable Victime, le Verbe éternel, la parole vivante du Père qui descendant parmi nous et se faisant hostie devant la majesté de ce Père saint et infiniment grand, s'anéantit et garde devant elle le silence le plus absolu, le silence de l'adoration,

¹ *De patient. et consumm. huj. sæc.* — ² Ps. LXXIV, 4, juxta Hebr. — ³ XXXII, 17. — ⁴ V. Corneille Lapiere et les Pères qu'il cite.

le silence aussi de l'humiliation et de la confusion ; car il est chargé, en tant que Victime, des péchés de tous les hommes. O Verbe silencieux ! *Verbum silens* ! Voilà ce qui explique votre solitude profonde dans le sein de MARIE, à Bethléem et au Tabernacle, que le bruit d'aucune parole ne trouble... Il est Victime, ce DIEU fait homme, et la Victime se tait devant l'Être infini de Celui qu'elle adore. Aussi, même après qu'il sera sorti des années de l'enfance, JÉSUS parlera peu. Sa vie cachée est une vie de silence, et elle se prolonge jusqu'à la trentième année, c'est-à-dire bien avant dans la vie mortelle du Rédempteur. La vie publique semble ne contenir que les paroles qui sont indispensables. Pendant sa Passion, JÉSUS se tait, c'est le témoignage de ses évangélistes¹, et durant les heures solennelles de l'agonie sur la croix, il ne prononce que sept paroles. Il le fallait, il devait parler, nous avons besoin de recueillir ce testament d'amour. Mais, voici que le silence devient plus profond plus prodigieux que jamais. JÉSUS est au sacrement. Il y sera notre ami, notre époux, le miséricordieux compagnon de notre exil, et pas une parole ne sortira des profondeurs où il se cache, afin de rendre par cet état, à son Père, des hommages plus glorieux et de nous donner à nous de plus efficaces leçons.

L'attrait de JÉSUS pour le silence a été l'attrait irrésistible de tous les saints. MARIE parlait peu. Joseph nous apparaît toujours dans le recueillement le plus doux, mais le plus profond. Concevons-nous autrement la vie de Nazareth que comme une vie de silence ? Un jour le P. Surin, jésuite, fit la rencontre d'un jeune homme qui lui parut avoir reçu de

¹ Matth., xxvi, 63 ; Marc, xiv, 61.

DIEU des lumières particulières sur la vie de la sainte Famille. Or, voici ce qu'il en apprit : « Dans la maison de Nazareth, disait-il, saint Joseph parlait peu, la sainte Vierge encore moins, et Notre-Seigneur moins qu'eux d'eux. Le Verbe incarné ne leur parlait presque que des regards, qui lui servaient comme de paroles, pour leur manifester ce qu'il voulait leur faire entendre¹. »

Les anciens du désert, les fondateurs d'ordres, les âmes saintes de tous les siècles ont éprouvé le besoin de se séparer de la créature par le silence ; et pour mieux s'assurer cette séparation et se procurer ainsi un moyen plus facile de conversation avec DIEU, elles ont désiré, comme David, de s'abstenir, quand la charité ou le devoir ne les y obligeraient pas, même des conversations bonnes et honnêtes². A l'école du Saint-Esprit, qui a parlé des excès de la langue avec tant d'aversion³, ils ont pensé que « c'est dans le silence que nous édifions en nous le temple de DIEU et que comme, selon l'histoire sacrée, on bâtit le temple de Jérusalem sans qu'on entendit aucun bruit, dans la maison de DIEU, ni des marteaux, ni des cognées, ni d'aucun autre instrument, ainsi le temple de DIEU se construit dans le silence ; et que l'âme, ne s'épanchant point par une effusion extérieure de paroles, s'élève comme au comble de l'édifice spirituel, et qu'elle s'y avance d'autant plus qu'elle se resserre davantage dans les bornes du silence⁴. »

L'éloge du silence est dans la bouche de tous les anciens. Le célèbre Cassiodore, qui, après avoir rempli les charges les plus importantes à la cour du roi goth Théodoric, quitta

¹ Lettre au P. Lallemant, 8 mai 1630. — ² *Obmutui et humiliatus sum et silui à bonis*. Ps. xxxviii, 3. — ³ Eccli., xxviii, 21, 22, 28 ; Prov., xviii, 21 ; Jacob., iii, 6, 8. — ⁴ S. Pet. Damian. Epist., lib. vii, ep. 6.

tout, alla fonder un monastère en Calabre et se fit lui-même religieux, parle ainsi des célestes bénédictions de cette sainte pratique :

« Le silence est un préservatif de beaucoup d'erreurs et de péchés qui se commettent si aisément dans le discours ; il prévient ou étouffe, par une sainte modération, les altercations et les disputes. Il est la marque d'une sagesse peu commune, il donne plus de grâce et d'intérêt au discours, et y sert d'assaisonnement. Il nourrit les bonnes pensées, mûrit les sentiments de la piété, empêche la dissipation, conserve la présence d'esprit et favorise les progrès de l'intelligence. Il donne le goût des choses spirituelles, accroit la facilité de méditer et de prier, unit à DIEU par le recueillement, rend l'âme attentive à sa voix qui se fait entendre dans le secret, et lui attire des grâces particulières. Il procure enfin la paix intérieure, et remplit le cœur d'une joie céleste que le monde ne connaît pas. »

L'éloquent saint Jean Chrysostome s'élève plus haut encore et lui, qui est si magnifique dans ses discours immortels, semble, cette fois, se surpasser lui-même. Écoutons ces paroles ou plutôt ce chant de l'illustre patriarche de Constantinople :

« Gardez le silence, mes frères, comme une forte muraille ; car ce sera par son moyen que vous surmonterez les tentations ; vous les combattrez d'en haut et avec avantage, et elles seront sous vos pieds. Gardez le silence dans la crainte de DIEU, et vous ne recevrez aucune blessure des traits de vos ennemis. Le silence joint à la crainte de DIEU est un chariot de feu qui nous enlève dans le ciel ; c'est ce que vous apprenez par le ravissement du prophète Élie. O silence ! qui êtes la perfection des solitaires, l'échelle du ciel, la voie du

royaume de JÉSUS-CHRIST, la mère de la componction, le miroir des pécheurs ! O silence ! qui faites couler nos larmes, qui produisez la douceur, qui êtes inséparable de l'humilité, qui éclairez les esprits et qui faites le discernement de nos pensées ! O silence ! qui êtes la source de tout bien, qui nous soutenez dans nos jeûnes, qui réprimez l'intempérance ! C'est vous qui nous apprenez la science des Saints et l'art divin de la prière ; vous calmez nos pensées et vous nous servez d'un port assuré contre les tempêtes. O silence ! qui détruisez toutes nos inquiétudes, votre joug est doux et n'a rien qui ne soit aimable ; il délasse et porte celui qui le porte, et il remplit nos âmes de consolations ! O silence ! vous réglez les mouvements de nos yeux et de notre langue ; vous êtes la mort de la calomnie, l'ennemi de l'impudence, la mère du respect ! vous retenez nos passions ; vous vous associez à toutes les vertus : vous nous faites aimer la pauvreté ; vous êtes le champ fécond de JÉSUS-CHRIST, rapportant toutes sortes de fruits en abondance. O silence, qui, étant joint à la crainte de DIEU, servez de mur et de rempart à tous ceux qui veulent combattre pour le royaume du ciel ! Acquérez, mes frères, ce bien que Marie a choisi pour son partage ; elle est le modèle du silence ; elle se reposa aux pieds du Sauveur et s'attacha uniquement à lui ¹. »

Après de si admirables paroles, on comprend que les fondateurs d'ordres, désireux d'assurer de telles bénédictions à leur institut, aient été si soigneux de faire pratiquer le silence parmi leurs Religieux. L'histoire des institutions monastiques est là pour attester leur extrême sollicitude à cet égard. Ils n'ont pas toujours cru qu'il fût nécessaire de mettre

¹ De bono silentii, lib. I, cap. XVI.

les saintes règles sous la sauvegarde de la clôture, ou d'en assurer la pratique, par la sanction de grandes pénitences; mais toujours (il n'y a pas d'exemple du contraire) ils ont fortement, pour ne pas dire rigoureusement, tenu à la stricte observation de la loi du silence. « La pratique de ce point de règle, disait sainte Chantal, a toujours été en grande estime et très recommandée par tous les fondateurs d'ordres. Aussi en est-il l'ornement. L'amour du silence est la mère de l'oraison et la gardienne du cœur, et les fruits en sont si grands que l'on tient que, pour réformer un monastère déréglé, il ne faut autre chose que d'y mettre le silence, et pour en déréglé un bien réformé, il suffirait d'en ôter le silence. Certes! les maisons où il est exactement pratiqué, respirent grandement la sainteté. C'est pour ces raisons que je vous le recommande de tout mon cœur¹. »

De notre temps, l'admirable Mère Emilie, que nous aimons tant à citer, a dit cette belle sentence : « De tous les points de règle, le silence est celui qui contribue le plus à l'observation des autres²; » et l'homme de DIEU si prudent et si sage qui la soutint de ses conseils dans la grande œuvre de la fondation de la Sainte-Famille, M. l'abbé Marty, écrivait à une Supérieure de cet Institut ces paroles qui ne méritent pas moins d'être retenues :

« Il est certain que le silence est l'âme non seulement de la régularité extérieure, mais encore de toute la vie religieuse; c'est le chemin nécessaire pour atteindre le but de la vocation, qui est une parfaite union avec DIEU³. »

L'union parfaite avec DIEU comme fin principale de la règle du silence, voilà une bonne parole. Elle rappelle cette

¹ Réponses, p. 153. — ² Esprit, t. II, p. 5. — ³ Ibid., p. 559.

autre de sainte Jeanne de Chantal à ses dignes filles de la Visitation : « Mes chères filles, le silence n'est pas seulement institué pour empêcher de parler, mais il l'est aussi pour apaiser l'esprit et le faire reposer auprès de Notre-Seigneur¹. »

Ainsi le silence religieux a une double raison d'être pour l'âme consacrée à DIEU, pour l'âme privilégiée que sa profession a consacrée victime avec Jésus devant la Majesté du Père. Il est pour elle une nécessité et un devoir. Une nécessité : victime devant DIEU, comment pourrait-elle se distraire par une conversation immortifiée avec les créatures, de la louange qu'elle doit à Celui qui reçoit son sacrifice? — et un devoir, puisqu'elle doit tendre à l'union avec DIEU, à une intimité toujours plus parfaite avec lui, en vertu même de sa qualité et de son état de victime, — union qui est, nous venons de le voir, la fin et le fruit du silence religieux bien gardé. Du reste, l'apôtre saint Jacques ne nous montre-t-il pas expressément l'alliance étroite qui existe entre la vie religieuse et par conséquent la vie de victime, et la pratique du silence, quand il dit : « Si quelqu'un, négligeant de mettre un frein à sa langue et laissant son cœur se dissiper, s'imagine néanmoins être Religieux, qu'il sache que sa religion est vaine²! »

Saint Jérôme et Denys le Chartreux disent que c'est cette sentence si remarquable de l'Apôtre qui a inspiré aux anciens solitaires et aux fondateurs d'ordres la pensée d'imposer la règle du silence, dans la pratique de la vie parfaite³.

¹ Réponses, p. 152. — ² Jacob, 1, 26. — ³ S. Hieron. in Reg. monach., cap. XXII.

CHAPITRE VII

LE SILENCE RÉGULIER

Le silence régulier comme son nom l'indique, est celui qui est l'objet des prescriptions de la règle. Il porte des noms divers. Il y a le silence sacré ou grand silence et le silence ordinaire, — le silence de paroles et le silence d'action. Certains lieux ont pareillement, à des degrés différents, des droits particuliers à un silence plus religieusement gardé : ce sont l'église, le chœur, la sacristie, la salle du chapitre, le réfectoire, etc. Nous allons traiter du silence extérieur, envisagé sous ces divers aspects.

I. *Le grand silence.* — C'est celui qui est prescrit pour les derniers moments de la journée, toute la nuit, et le lendemain jusqu'après l'oraison ou après la sainte messe, si la sainte messe suit de près l'oraison.

On l'appelle grand silence, parce qu'il faut une grande raison pour le rompre, et silence sacré, parce qu'il ne peut être violé si ce n'est pour un motif très sérieux. On l'appelle aussi sacré, à cause de la liaison étroite qu'il a avec l'oraison. Saint Jérôme semble le dire expressément dans ces paroles de sa Règle : « Les saints Pères qui habitent les déserts gardent avec le plus grand soin les sacrés silences (*sancta silentia*), comme étant le principe qui produit la sainte contemplation ¹. »

¹ *Reg. monach.*, cap. xxii.

Le coup de cloche qui donne, le soir, dans une maison religieuse, le signal du grand silence, a quelque chose de solennel. Dès ce moment, pas le moindre bruit dans tout le monastère ; les mouvements sont plus graves et plus recueillis, les portes s'ouvrent et se ferment avec plus de précaution. C'est comme si l'esprit de DIEU, envahissant toutes les âmes et les possédant seul, réalisait d'une manière sensible et saisissante cette parole d'Elie au Carmel : « Le Seigneur n'est pas dans le bruit ¹ ; mais il bénira son peuple dans la paix ². »

Ces heures du soir et de la nuit si calmes, si recueillies, sont des heures de bénédiction spéciale. Le repos que le corps prends n'est qu'une image du repos de l'âme se séparant plus absolument du créé et se retirant plus entièrement en DIEU. Elle dit avec le Psalmiste : « Je m'endormirai dans mon silence et dans ma paix, et je me reposerai en mon DIEU ³. » La prière du soir ou la psalmodie des Complies favorisent singulièrement ce recueillement de l'âme ; le sujet d'oraison qui est annoncé ou lu, soit en communauté, soit en particulier, (selon l'usage des diverses maisons religieuses), fixe l'âme dans une vue de foi, et elle emporte jusque dans sa couche les vérités salutaires qu'elle a entendues. L'oraison commence déjà, en quelque sorte. Déjà l'Épouse cherche l'Époux et veut l'assurer de son amour. Elle dit : « Je dors, mais mon cœur veille ⁴. » Au réveil, la présence de DIEU s'impose d'elle-même, pour ainsi dire. Le grand silence de toute la communauté continue à protéger l'âme religieuse contre toute tentation de distraction volontaire, et quand toute la communauté est réunie au chœur pour les premières prières de la journée, c'est

¹ III Reg. XIX, 11. — ² Ps. XXVIII, 11. — ³ Ps., IV, 9. — ⁴ Cant., V, 2.

comme si le ciel tout entier s'était abaissé sur la terre pour rendre ensemble au DIEU d'infinie majesté les honneurs et les actions de grâces qui lui sont dus.

Ayons toujours le plus grand respect pour le silence vraiment sacré, qui est rempli par tant d'œuvres célestes. On a vu des âmes ferventes faire des actes héroïques de patience pour ne pas le violer. Tous les monastères peuvent citer des traits semblables. On dit, à la Visitation, qu'une sœur, s'étant rompu le bras à l'entrée du grand silence, aima mieux souffrir d'atroces douleurs que d'appeler une autre sœur pour se faire soigner. C'est un sublime excès, plus admirable qu'imitable, aurait dit dans cette occasion le saint fondateur de la Visitation, — mais qu'il faut sincèrement admirer; — comme il faut admirer la vénérable Mère Emilie qui, une nuit, entendant gémir une de ses filles atteinte de douleurs intolérables, se leva, alla passer plusieurs heures auprès d'elle et ne se fit pas scrupule de charmer son état de souffrance par quantité de récits pieux ¹.

Les vertus ne sont pas opposées entre elles, et la vraie charité et le silence se donnent volontiers la main.

II. *Le silence ordinaire.* — C'est celui qui consiste à ne

¹ *Esprit*, t. II, p. 546. — Mais à l'égard d'une novice qui avait fait une faute sérieuse contre la Règle du grand silence, ce fut tout autre chose. Cette enfant, qui n'avait que seize ans, s'était oubliée jusqu'à dire à haute voix, pendant la nuit, quelques paroles risibles en feignant de dormir. La coupable fut obligée d'en faire sa coulpe au réfectoire : « Ma sœur, lui dit solennellement la Mère, vous êtes une enfant, cela vous excuse un peu; si vous aviez compris la portée de l'acte si répréhensible que vous avez commis, quelle pénitence ne mériteriez-vous pas ! J'espère que c'est la première et la dernière fois qu'une telle étourderie a lieu dans cette maison. Pour achever de la réparer, vous dinerez à genoux pendant quinze jours; et, en faisant cette pénitence, vous aurez soin de demander au bon DIEU de vous faire comprendre vos devoirs, de vous donner l'amour et le respect du silence, surtout du grand silence, et le respect pour la communauté. »

pas parler, en dehors des temps de la récréation. La règle qui le prescrit interdit aussi indirectement tout bruit qui serait de nature à troubler le recueillement du monastère.

Quand ce silence est bien gardé, le monastère est comme un temple saint où l'on croît sentir que DIEU habite. La vénérable fondatrice dont nous aimons à citer les paroles et les exemples, faisait ainsi l'éloge de ses premières compagnes dans l'œuvre de la fondation de la Sainte-Famille. « C'était chose vraiment touchante, disait-elle, de les voir tellement exactes au silence, que jamais elles n'enfreignaient volontairement ce point de règle. Même pendant la maladie, elles le respectaient de telle sorte qu'elles se bornaient à demander par signes ce dont elles pouvaient avoir besoin. Dans toute la maison le silence était si religieusement gardé, il était si profond, que lorsque notre vénéré père, M. l'abbé Marty, y entrait, il s'arrêtait comme saisi d'admiration et disait tout bas : « Ce lieu est un paradis ! qu'il est imposant de voir tant de bouches muettes, tant d'yeux modestement baissés ! »

Il y a pourtant des cas où il est permis, nécessaire même de parler ; le devoir, la charité, les convenances, un besoin pressant nous en font une obligation. Tâchons alors de suivre exactement les règles suivantes :

1^o Ne parler jamais sans une permission, s'il est possible d'aller la demander.

2^o Si le temps ou la facilité nous manque d'aller faire cette demande, ne nous déterminons à présumer de la permission que pour de bonnes et sérieuses raisons.

3^o Soyons industrieux à savoir renvoyer au temps de la récréation ce qui, de prime abord, nous paraissait nécessaire à dire. L'intempérance de la langue est un défaut si malheu-

reusement enraciné dans la vie et la conduite de certaines personnes, même religieuses, qu'elles prennent pour nécessité ou bienséance, ou charité, ce qui n'est qu'immortification et frivolité.

4° N'oublions pas que la règle du silence oblige aussi bien avec nos Supérieurs qu'avec les autres religieux de la communauté, c'est-à-dire que dans les deux cas il faut avoir pour rompre le silence, une légitime raison.

5° Quand cette raison existe, parlons brièvement. Un peu plus d'affabilité dans les manières et un peu moins de mots dans le langage seront un double profit. La charité et le silence y gagneront. « L'intempérance des paroles appauvrit l'âme. Si nous comprenions combien elle nous est nuisible, nous nous appliquerions de toutes nos forces à être laconiques, et à ne dire juste que ce qu'il faut¹. »

6° Parlons non seulement en peu de mots, mais à voix basse. S'il est vrai que le silence du monastère soit saint, une certaine manière d'élever la voix sans façon, sans modestie, est une sorte de profanation de ce recueillement religieux où DIEU se plaît.

7° Dans tous les cas, ayons bien soin de ne malédifier personne. Saint Paul dit : « Il est vrai que telle chose m'est permise, mais elle n'est pas, pour cela, toujours opportune ; et si elle n'édifie pas mon frère, je dois m'en abstenir². »

8° On recommande quelquefois de se servir d'un signe au lieu de parole, si un signe suffit. Cette recommandation est bonne et sauvegarde souvent le respect qui est dû au silence régulier. On sait qu'à la Trappe, on ne se parle jamais autrement. Mais il est évident qu'il faut que le signe qui est

¹ *Esprit de la R. M. Emilie*, t. II, 538. — ² *Omnia mihi licent, sed non omnia expediunt... non omnia edificant*, etc. — I Cor., VI, 12 ; X, 23.

fait atteigne le but qu'on se propose, et qu'il soit fait modestement. La remarque de sainte Chantal est bonne à rappeler ici : « Non ! il ne faut point faire de signe aux sœurs, au temps du silence, qui ne soit intelligible. Il est mieux, quand la nécessité le requiert, de dire deux ou trois paroles que de faire ces signes-là qui peuvent ennuyer l'esprit des sœurs et servir d'une grande distraction¹. »

Telles sont les règles qu'il sera très utile de garder pour la parfaite observation du silence extérieur. Mais, il y a, outre le silence de parole, celui d'action. Les règles qui en assurent la pratique sont, il est vrai, des règles de la modestie religieuse; mais il nous paraît à propos de les rappeler, ici, pour que rien de ce qui est essentiel à la vraie pratique du silence régulier ne soit omis :

1° Evitez, dans la démarche en général, une certaine manière agitée, et qui répand autour de vous l'agitation. Voulez-vous quelques détails qu'une âme vraiment religieuse ne trouvera pas minutieux ? Il y a une manière de marcher, de cracher, etc., qui trouble le parfait recueillement du monastère. Il y a certains airs sur le visage et certains mouvements du corps qui n'annoncent pas une âme recueillie, et qui portent la distraction et parfois la dissipation dans l'esprit des personnes qui en sont témoins. Etaient-ce là les manières de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère ?

2° Ouvrez et fermez avec cette attention simple, modeste et sereine, qui évite tout bruit, les fenêtres et les portes. Ne tirez pas un meuble, une table, une chaise, pour les déplacer; mais soulevez-les et ne les déplacez pas autrement, ou bien faites-vous aider. En faisant ainsi la pauvreté y gagnera peut-être aussi bien que le silence.

¹ Réponses, p. 151.

3° Quand les médecins, les hommes d'affaires, les ouvriers, etc., sont obligés d'entrer dans la maison, croyez qu'il y a une manière d'agir simple et nullement affectée, mais décente et bienséante, qui inspire aux gens du dehors, sans leur faire aucune recommandation, la pensée de s'observer et de ne pas troubler outre mesure le silence du monastère.

Oh ! qu'il est à désirer que, dans toute communauté, chaque Religieux soit pénétré d'un grand respect pour le silence régulier !

Il doit être plus particulièrement gardé dans certains lieux : l'église, la salle du chapitre, le dortoir, le réfectoire, etc. Nous en parlerons brièvement.

1. L'église, le chœur, et, proportion gardée, la sacristie. Est-il nécessaire de dire pourquoi ? Evidemment non. Cassien faisait ainsi l'éloge des anciens religieux d'Égypte : « Ils s'observent si bien, que dans cette multitude innombrable d'hommes, on dirait qu'il n'y a que celui qui chante le psaume, debout au milieu du chœur. On n'entend ni toux ni soupir ; et toujours une punition sévère est infligée à ceux qui manquent à ce silence ¹. »

2. Le dortoir. Nous avons dit suffisamment le motif du silence qui y est prescrit, en parlant du grand silence ou silence sacré.

3. La salle du chapitre. Elle a toujours été considérée comme un des lieux les plus vénérables du monastère. C'est là que les Religieux reçoivent ces avis, ces encouragements, ces salutaires réprimandes qui les maintiennent dans la sainteté de leur vocation ; c'est là qu'ils expient, par l'accusation qu'ils en font et les pénitences qu'ils en reçoivent, leurs

¹ Institut., lib. II, cap. x.

fautes, malheureusement toujours trop nombreuses, contre la règle. Vraiment ce lieu est saint.

4. Le réfectoire. Il pourrait à juste titre être considéré comme un temple, puisque le Religieux y offre à DIEU un grand nombre de sacrifices, par la mortification et par les pénitences volontaires ou imposées qui s'y font, selon l'usage de la plupart des maisons religieuses. Les anciens étaient grands observateurs du silence au réfectoire. L'auteur des *Institutions monastiques*, que nous venons de citer, décrit ainsi ce qui se passait aux repas des cénobites d'Égypte, et en particulier du monastère de Tabenne : « Ils observent, dit-il, un si profond silence au réfectoire, qu'au milieu de cette multitude si considérable de Religieux, il n'en est pas un qui ose parler à son voisin, ni même produire un son quelconque. Celui qui préside à la table, lorsqu'il faut apporter ou emporter quelque chose, le dit plutôt avec un petit bruit qu'il fait, qu'avec la voix ¹. » Ce grand respect pour le silence du réfectoire est toujours en honneur dans les communautés ferventes, toutes les fois qu'une raison majeure ou la règle elle-même n'obligent pas à le rompre.

Les *Directoires* recommandent communément de le garder avec soin dans les corridors et les escaliers. Il le faut pour l'édification commune.

Enfin, pour la pratique du silence à l'infirmerie, recueillons les réflexions suivantes, qui sont si sages, si pénétrées de l'esprit de foi : « Il ne faut demander la permission d'y aller que pour voir charitablement les malades, pour leur dire quelque chose du bon DIEU. L'infirmerie est, en quelque sorte, un lieu saint. Notre-Seigneur y vient si souvent ! Je l'appellerais volontiers le vestibule du ciel : c'est de là que

¹ Institut., lib. IV, cap. xvii.

tant de sœurs sont parties pour l'éternité, ont pris leur essor vers la bienheureuse patrie, nous en avons la douce confiance !... Comment pourrions-nous donc en faire un lieu de dissipation ? Oh ! que nos entretiens à l'infirmerie soient donc tout spirituels ! Si nous n'y prenons garde, elle peut devenir facilement pour nous une source d'irrégularité par les manquements que nous y fait commettre la langue. Hélas ! vous savez ce que dit l'apôtre saint Jacques : « Celui qui ne pêche pas par la langue est un homme parfait ¹. » Les belles et saintes paroles !

CHAPITRE VIII

LE TRAVAIL DES MAINS

EXEMPLES DE NOTRE-SEIGNEUR ET DES SAINTS

Saint Bernard, dont l'autorité est si grande, particulièrement quand il traite de la vie religieuse, a dit cette belle sentence : « Les titres d'honneur et de noblesse de l'état monastique sont le travail, la solitude et la pauvreté volontaire. *Labor, latebræ, voluntaria paupertas : hæc sunt monachorum insignia, hæc solent vitam nobilitare monasticam* ². » Il nomme le travail en premier lieu, peut-être afin de nous apprendre qu'il ne doit jamais être un obstacle au recueillement de l'esprit et au silence extérieur, et pareillement à l'exacte pratique de la pauvreté : ce qui arrive malheureusement pour ce dernier point, lorsque le travail étant fait

¹ Jacob, III, 2; *Esprit de la R. M. Emilie*, t. II, p. 534. — ² Epist., XXIV.

sans esprit religieux et avec une sorte de cupidité, les monastères finissent pas devenir riches. Ou bien le saint Docteur place le travail au premier rang, parce que la solitude et la pauvreté volontaire ne sont que de conseil, tandis que la nécessité du travail est fondée sur un commandement du Seigneur, suivant les paroles qui furent dites à notre premier père, après son péché :

« Tu te nourriras des fruits de la terre, mais ce sera à force de travail tous les jours de ta vie ; et tu mangeras ton pain à la sueur de ton visage, jusqu'à ce que tu retournes dans la terre d'où tu as été tiré ; car tu es poussière et tu retourneras en poussière ¹. »

Le saint abbé de Clairvaux, en appelant le travail des mains un titre d'honneur et de noblesse pour la vie religieuse, n'est que l'écho de toute la tradition monastique, ou, pour mieux dire, de l'Évangile lui-même. Il sera doux et utile à nos âmes d'assister un instant aux enseignements des grands Religieux des premiers siècles, et d'abord de recueillir les exemples de notre divin Rédempteur lui-même et de ses Apôtres.

La première communauté qui s'offre à nos regards, quand nous voulons étudier les plus anciennes origines de la vie parfaite, et, en particulier, quand nous voulons apprendre en quelle estime a été dès le commencement le travail des mains, c'est cette incomparable réunion et congrégation d'âmes que la Trinité elle-même avait fondée, qui épuisa pendant trente ans l'admiration même des esprits angéliques, qui sera à jamais le modèle et le type unique de toutes les communautés à fonder, et que nous appelons, à cause de sa dignité et de son excellence tout exceptionnelle et de la

¹ Gen., III, 17, 19.

charité ineffable qui unissait les cœurs, la Trinité de la terre. Le pieux lecteur a nommé dans son cœur, avec joie et amour, JÉSUS, MARIE, JOSEPH. Quelle communauté ! quel merveilleux et vraiment céleste monastère ! Joseph, l'humble et doux Joseph, en était (s'il est permis de se servir de termes trop communs pour de tels mystères), Joseph en était le supérieur. MARIE nous apparaît comme l'officière principale appliquée à toute sorte d'emplois, suivant les besoins de la Sainte Famille ; et JÉSUS le Verbe incarné, le DIEU éternel, fait homme pour notre amour, JÉSUS représentait tous ceux et celles qui, dans les communautés religieuses, n'ont qu'à obéir. Car c'est de ce doux Sauveur qu'il est écrit : « Et il leur était soumis¹. »

Or, dans cette vraie maison de DIEU, dans cette Congrégation d'âmes si merveilleusement dignes d'être appelées *consacrées à Dieu*, la journée était remplie par l'oraison, la lecture, les œuvres de la charité, mais aussi par le travail. Le travail en occupait, croyons-nous, une partie considérable, d'autant plus qu'il n'interrompait jamais la prière, étant tout pénétré et sanctifié par elle. Joseph travaillait parce qu'il était pauvre. L'Évangile rapporte qu'on l'appelait simplement un ouvrier². MARIE travaillait, nous le savons par la tradition. Saint Bonaventure lui a même donné un nom qui signifie : une ouvrière qui gagne sa vie par son travail, *quæstuaría*³. Et JÉSUS ! lui aussi était pauvre, et lui aussi appliquait ses mains divines, ses mains qui ont formé l'univers... , il les appliquait au travail pénible et rude d'un atelier de charpentier. On disait de lui plus tard, dans l'étonnement où l'on était de sa merveilleuse doctrine : « Mais celui-ci n'est-il pas ouvrier, fils de MARIE et parent de Jude

¹ Luc, II, 51. — ² Matth., XIII, 55. — ³ S. Bonavent., *Meditat. in Vita Christi*.

et de Simon¹ ? » Lui-même, ce divin Rédempteur et Roi de nos âmes avait dit par son prophète : « Je suis pauvre et tout occupé au travail depuis ma jeunesse². »

Nous devons, dans le chapitre suivant, nous arrêter à contempler, à adorer cette merveilleuse vie de labeur et de peines d'un DIEU qui vient nous sauver ; en ce moment nous constatons simplement le fait et l'existence du mystère de son divin travail. L'Évangile, les prophètes nous l'ont appris. La tradition des premiers siècles nous l'enseigne à son tour. Saint Justin, qui mourut martyr vers le milieu du second siècle, nous dit que l'on montrait encore de son temps des jougs et des charrues qui avaient été faits par le divin ouvrier JÉSUS, fils de MARIE.

Après la sublime communauté de Nazareth, il faut admirer celle que formèrent les Apôtres. (Il est bien permis de parler de la sorte, puisqu'il est d'usage d'appeler leur sainte réunion le *collège* apostolique, qui est, sous un rapport, un synonyme de communauté.) Or, les Apôtres furent des travailleurs dans toute la force du mot, même après leur vocation à l'apostolat, même dans les jours de gloire et de triomphe qui suivirent la Résurrection. Plusieurs traits de l'Évangile le prouvent. Ils travaillaient le jour, ils travaillaient même la nuit. Saint Jean, racontant l'apparition de Notre-Seigneur sur les bords de la mer de Tibériade, dit en parlant de saint Pierre et de plusieurs autres Apôtres : « Ils montèrent sur un navire (pour se livrer au travail de la pêche), mais cette nuit-là ils ne prirent aucun poisson³. »

Exemples dignes d'attention et bien capables de confondre ceux qui, exagérant l'excellence de la contemplation, croient pouvoir se soustraire aux rudes labeurs que nécessitent par-

¹ Marc, vi, 3. — ² Ps., xxxvii, 16. — ³ Joan., xxi, 3.

fois le bon ordre et la charité elle-même dans une communauté religieuse ! Qu'ils prêtent maintenant l'oreille aux témoignages de saint Paul, le grand Apôtre, appelé par la volonté de DIEU à fonder tant d'Eglises, à évangéliser tant de peuples. Voici ce qu'il écrit aux Corinthiens : « Jusqu'à cette heure nous souffrons la faim et la soif, et le vêtement même nous fait défaut ; mais nous travaillons et nous assujettissons nos mains au travail et à la fatigue¹. » Il dit aux prêtres d'Ephèse réunis à Milet : « Vous ne l'ignorez pas, je n'ai sollicité l'or et l'argent de personne, je n'ai demandé à personne le vêtement dont j'avais besoin ; mais ces mains, par leur travail, ont fourni ce qui était nécessaire à moi et à ceux qui sont mes aides dans l'apostolat². » Il est plus expressif encore en écrivant aux Thessaloniens : « Souvenez-vous, mes frères, leur dit-il, que nous n'avons jamais mangé notre pain dans l'oisiveté ; mais, afin de ne vous être point à charge, tout en vous annonçant l'Évangile, nous nous sommes livrés au travail et nous nous sommes fatigués et le jour et la nuit³. » Et il leur parle de la sorte en deux épîtres différentes.

Nous savons par les *Actes des Apôtres* quel était l'art ou plutôt le métier qu'exerçait le grand docteur des nations : il travaillait, dit l'historien sacré, à fabriquer des tentes⁴. Saint Augustin rapporte le fait, et, parlant de l'application de saint Paul au travail, en esprit de pauvreté et de charité pour les fidèles, il suppose que, suivant l'occasion, il faisait d'autres sortes de travaux. Voici dans leur simplicité, ses propres paroles : « Il se livrait, consciencieusement et honnêtement, à tout ce qui peut être utile à l'homme, comme

¹ I Cor., IV, 12. — ² Act. Apost., XV, 34. — ³ I Thessal., II, 9 ; II, III, 8. — ⁴ Act., XVIII, 3.

sont les travaux des ouvriers en général, des maçons, des cordonniers, des paysans et autres semblables. Il ne dédaignait donc ni le travail des champs ni celui de l'atelier¹. »

Saint Benoît rappelait et recommandait à ses Religieux ces magnifiques exemples, quand il écrivait dans sa Règle : « Ceux-là seuls méritent véritablement le nom de Religieux qui, prenant pour modèles les Apôtres et les anciens Pères, vivent du travail de leurs mains². »

Les paroles du grand patriarche des moines d'Occident sont une transition naturelle entre l'exemple de travail donné par les Apôtres et ceux que nous offrent l'histoire des Pères du désert. Ici, le champ est immense ! Quelle vie que celle de ces hommes admirables, les Antoine, les Pacôme, les Macaire, les Arsène, qui créèrent dans les solitudes de Tabenne, de Nitrie, de Scété, ces grands instituts monastiques, aussi célèbres par la ferveur des membres qui les composaient que par la sagesse et la sainteté de leurs fondateurs ! L'oraison, les pratiques de la mortification, le chant des psaumes, les saintes lectures, étaient des exercices habituels et familiers à ces fervents cénobites, à ces vénérables anachorètes ; mais qu'elle était grande aussi la part du travail dans leur vie de pénitence et d'expiation ! On en serait surpris, si l'on ne savait que ce pénible exercice est en quelque sorte la condition naturelle de l'homme après sa chute, suivant la sentence que DIEU porta au commencement, comme nous l'avons dit, et suivant cette autre parole de nos Livres saints : « Comme l'oiseau vient au monde pour voler dans les airs, l'homme naît pour travailler sur la

¹ *De opere monachorum*, cap. XXIII ; *Patrol. lat.*, t. XL, col. 560. — ² *Tunc verè monachi sunt, si labore manuum suarum vivunt, sicut et Patres nostri et Apostoli.* — Cap. XLVIII.

terre¹. » Il suffit d'ouvrir au hasard ces histoires si édifiantes et si intéressantes à la fois des anciens Pères, pour rencontrer quelques-uns de ces traits si beaux et si touchants qui mériteraient d'être la règle de notre vie, sinon pour copier et reproduire les œuvres elles-mêmes (ce qui ne serait pas toujours possible ni à propos), du moins pour nous exciter à une vie de travail sérieux, appliqué, constant, et surtout pénétré de l'esprit qui animait ces grandes âmes.

Impuissant à offrir ici l'exposé de tant d'œuvres saintes, rapportons au moins ce qui se pratiquait dans le monastère de Tabenne, fondé par saint Pacôme, le premier instituteur de la vie cénobitique, comme saint Antoine le fut de la vie solitaire.

Les Religieux de Tabenne étaient des ouvriers diligents, soigneusement occupés aux divers travaux nécessaires pour le bien, le bon ordre et la prospérité du monastère. Les uns, dit un auteur contemporain, le moine Pallade, qui avait pu être témoin oculaire de ce qu'il raconte², les uns labourent la terre à la campagne, les autres travaillent au jardin, d'autres au moulin ou à la boulangerie. Il en est qui sont appliqués au pénible travail de la forge, d'autres à fouler les draps, d'autres à tanner des cuirs. Plusieurs fabriquent des chaussures, enfin un certain nombre font des corbeilles ou des paniers.

On avait soin, pour le bon ordre, de réunir ensemble ceux qui faisaient le même métier et qui formaient ainsi comme des familles séparées. Ces familles avaient à leur tête un Prieur. La Règle marquait que chaque religieux devait faire une natte par jour. Il faut sans doute excepter ceux qui étaient appliqués déjà à de rudes travaux ou à des métiers qui leur prenaient tout leur temps; et cependant ces hommes,

¹ *Homo nascitur ad laborem et avis ad volatum* (Job, v, 7). — ² *Via Patr.*, lib. VIII, cap. xxxix.

amis du travail, trouvaient le moyen de faire en plus la natte supplémentaire, en veillant la nuit après l'office.

Outre les travaux réguliers, il y en avait d'extraordinaires auxquels les Religieux étaient quelquefois soumis. Il arrivait, par exemple, que le Prieur en conduisait un certain nombre dans une île du Nil ou à la montagne voisine, soit pour ramasser les joncs nécessaires à la confection des nattes et des corbeilles, soit pour couper du bois ou pour faire la provision de certaines herbes utiles que l'on salait ensuite et qui servaient à la nourriture de la communauté. Ces sortes de travaux duraient quelquefois quinze jours.

Il est même à présumer que, conformément à ce qui était pratiqué par les solitaires de Scété, les Religieux du monastère de Tabenne ne se refusaient pas à se mettre au service des séculiers, pour le temps de la moisson. La pauvreté, l'humilité, la charité leur inspiraient cette condescendance et les portaient à faire les travaux pénibles de la campagne.

Quant aux dispositions avec lesquelles ces hommes de DIEU supportaient leurs rudes fatigues, nous n'en parlerons pas dans ce chapitre, nous réservant de le faire dans le suivant. Ce que nous dirons n'est que l'expression de l'humilité admirable, de la parfaite pénitence, du profond esprit d'expiation qui faisaient des œuvres saintes de ces fervents cénobites, autant de sacrifices d'agréable odeur devant la Majesté de DIEU en JÉSUS-CHRIST.

Telle était donc leur vie de travail et de fatigues.

Malheureusement, leur exemple ne fut pas suivi partout. Il y avait du temps de saint Augustin des religieux qui, sous prétexte de s'abandonner d'une manière plus parfaite à la divine Providence, ne voulaient vivre que d'aumônes, négligeaient le travail et vivaient dans une lâche oisiveté. Le

saint docteur, affligé d'une si étrange illusion, écrivit, pour les ramener à la vérité, un traité qu'il intitula : *Du travail des moines*¹. Ce traité, qui a une certaine étendue, prouve le grand cas que saint Augustin faisait de ce saint exercice.

Dans le siècle qui suivit celui où mourut l'illustre évêque d'Hippone, saint Benoît, le grand législateur de l'état monastique en Occident, fut suscité de DIEU pour donner à ce saint état une gloire nouvelle. Or, tout le monde sait avec quelle force il recommande, dans sa règle, le travail des mains à ses disciples. Nous avons cité naguère cette belle sentence extraite de cette même règle : « Ceux-là seuls sont véritablement religieux qui, à l'exemple des Apôtres et des anciens Pères, vivent du travail de leurs mains. »

Au douzième siècle, saint Bernard réforme l'ordre de Saint-Benoît, dont les saintes prescriptions n'étaient presque plus observées. Un des points essentiels de la règle qu'il eut à cœur de faire revivre fut celui du travail. Nous avons vu qu'il l'appelait un titre d'honneur et de noblesse pour la vie monastique. Du reste, il ne se contentait pas de rappeler à la règle les Religieux négligents, par ses enseignements et ses paroles ; il leur en donnait encore l'exemple malgré la délicatesse de son tempérament et les occupations très graves et très nombreuses que lui imposait la mission extraordinaire qu'il avait à remplir dans l'Eglise. L'historien de sa vie raconte qu'éprouvant une grande difficulté, à cause de sa santé débile, à travailler à la moisson des blés, il en obtint de DIEU la grâce et la facilité, par ses prières. D'autres fois, quand les frères étaient occupés à des travaux qui demandaient des forces plus grandes que les siennes, tout affligé de son impuissance, il se dédommageait du sacrifice qui lui était

¹ *De opere monachorum* (Patrol. lat., t. XL, col. 547-582).

imposé, en bêchant la terre, en portant du bois, ou en faisant tel autre exercice laborieux et pénible qui, sans épuiser ses forces, lui permettait de satisfaire à la sainte loi du travail.

Ce trait est d'autant plus frappant que si d'une part saint Bernard était extraordinairement occupé par les grands intérêts de l'Eglise et même des rois et des princes qui avaient recours à ses lumières et à son zèle, et si d'autre part sa santé était extrêmement délicate, il était encore une des âmes les plus contemplatives de son siècle.

Nous n'avons cité jusqu'ici que des exemples empruntés à la vie des Religieux. L'histoire et les chroniques des divers monastères de Religieuses ne sont pas moins riches en traits édifiants, qui témoignent que dans ces maisons saintes l'obligation du travail des mains était aussi fidèlement observée, bien qu'en général (et ceci est tout naturel) le genre de travail fût moins rude et moins affligeant pour le corps, dans les monastères de Religieuses que dans ceux de Religieux. Il est dit de la femme forte, au livre des Proverbes : « Elle s'est procuré la laine et le lin, et ses mains habiles se sont appliquées au travail, et elle n'a point mangé son pain dans l'oisiveté¹. »

Dans le monastère que saint Pacôme avait fondé dans le désert de Tabenne en faveur des vierges et des veuves qui désiraient se consacrer à DIEU, le travail des Religieuses consistait surtout à confectionner les étoffes de lin et de laine, tant pour leur usage que pour celui des religieux.

Mais l'exercice de travaux plus rude n'était pas sans exemple. Nous lisons dans la vie de sainte Euphrasie (cette admirable vierge qui renonça dès l'âge de douze ans aux plus belles espérances du siècle, puisqu'elle était parente des

¹ Proverb., xxxi, 15, 27.

empereurs de Constantinople), qu'étant entrée dans un des nombreux monastères de vierges de la Thébaïde, elle s'y exerçait en esprit d'humilité et de pénitence et, suivant que l'obéissance le commandait, à porter de lourdes pierres, à pétrir et à faire cuire le pain pour la communauté, à préparer le repas, à servir à table, à fendre et à porter du bois pour la cuisine. Telles étaient, dit l'auteur des *Vies des Pères du désert*, ses fonctions presque journalières; et ses sœurs attestèrent plus tard que pendant un an qu'elles l'avaient observée, elles ne l'avaient jamais vue se reposer durant son travail¹.

Cet exemple est une grande leçon pour certaines personnes qui semblent exiger, malgré l'austère voile noir qu'elles portent et les saints vœux qu'elles ont faits à DIEU, qu'on tienne compte dans la maison sainte où elles sont entrées, de leur naissance, de leur éducation, de leur position sociale dans le monde, pour les exempter de certaines fatigues et de certains travaux humiliants.

Dans les communautés où les Sœurs de chœur sont vouées à l'éducation des jeunes filles, il est manifeste que le travail des mains est en partie remplacé par la fatigue ordinairement très grande qu'occasionne l'enseignement oral; mais nous disons seulement *en partie*. Ah! qu'il faudrait plaindre une épouse de Notre-Seigneur qui oublierait que cet Epoux divin a été, pendant trente ans, un simple et pauvre ouvrier!...

Les rudes travaux sont habituellement la part des chères sœurs converses.

Les sœurs converses! qu'il nous est doux de nous entretenir un instant de ces âmes si particulièrement chères à Notre-Seigneur, si elles sont fidèles à la grâce de leur état et de leur vocation spéciale! Que de bénédictions elles peuvent

¹ *Vie des Pères*, liv. II, ch. VII.

attirer sur la communauté dont elles sont membres, si elles vivent de l'esprit si humble que nous avons admiré, à Nazareth, dans la vie de la Sainte Famille ! Une sœur converse (et nous voulons en dire autant, pour être juste, de toute sœur tourière), une sœur converse humble, modeste, dévouée, religieusement attentive à tout ce qui est de la sainte règle et de l'obéissance, soigneuse et appliquée à observer et à maintenir autour d'elle le céleste esprit de charité, toujours trop honorée, à ses yeux, des égards que l'on a pour elle (et qui, en vérité, sont dus à sa qualité d'épouse de Notre-Seigneur), toujours occupée à son emploi, à son travail, sans lever les yeux plus haut qu'elle dans la communauté, servant Notre-Seigneur lui-même dans la personne de ses épouses, par une très pure vue de foi, se tenant avec paix et simplicité aux pieds même de ses sœurs les autres converses, ayant pour les nouvelles venues, postulantes de chœurs ou postulantes converses, des attentions pleines de modestie, de gravité et de prudence, qui sont des encouragements, sans cesser d'être des sujets d'édification... une converse animée de tels sentiments, disons-nous, est pour la maison religieuse qu'elle sert un trésor d'un prix inestimable. Nos souvenirs nous rappellent ici, pour notre grande consolation, bon nombre de ces âmes bénies de DIEU, bénies de leurs Supérieures ! Pour l'amour de leur communauté, on voudrait (dire ceci est bien naïf) ne les voir jamais avancer en âge : on voudrait les rendre immortelles, ou plutôt en multiplier le nombre. Car, enfin, il faut bien qu'elles aillent, suivant la parole du Saint-Esprit lui-même « se reposer de leur travaux ; car la perfection de leurs œuvres les accompagne » jusque dans l'éternité¹. »

¹ *Amodo jam dicit Spiritus, ut requiescant à laboribus suis, opera enim illorum sequuntur illos. (Apoc., XIV, 13).*

Une sœur converse, une sœur tourière fidèle à sa grâce est un bien de grand prix pour sa communauté ; mais elle est elle-même dans une paix intérieure qui est son trésor à elle. Que son état est véritablement enviable ! Les rudes travaux lui sont réservés, c'est vrai ; mais les grandes sollicitudes ne la fatiguent, ne la troublent pas ; elle n'aura jamais aucune charge, elle ne portera jamais la responsabilité d'une admission au noviciat et à la profession, ni d'une élection ni de l'état général de ferveur ou de tiédeur de la communauté (quoiqu'elle doive concourir à l'édification commune). Son jugement, à l'heure de la mort, sera plus doux ; le juste Juge aura pour elle plus d'indulgence, car il aime l'humilité, la simplicité, la subordination, le dévouement obscur et constant, qui sont les vertus propres de la converse. Oh ! que la voie de la vraie converse est sûre et, en même temps, nous osons dire facile ! Ne nous étonnons pas que pour ces diverses raisons et pour d'autres, plus élevées encore, on ait vu de grandes et saintes âmes, venue du siècle où elles occupaient une position considérable, solliciter comme une grâce précieuse et un honneur le rang de converse. C'est ce que fit M^{me} Accarie, quand elle eut procuré à notre pays le bonheur de posséder les filles de sainte Térèse. Elle voulut être Carmélite, mais Carmélite converse. Elle réussit, et porta sous le voile blanc, le nom de Marie de l'Incarnation. De notre temps, une sainte âme, animée du même esprit et ambitieuse de la même faveur, sollicita, dans un monastère de la Trappe, d'une manière qui rappelle la sage simplicité des anciens Pères du désert, le rang de converse ; mais, moins heureuse que M^{me} Accarie, elle ne l'obtint pas. Faisons le récit de ce fait :

Un jour, une jeune personne de noble naissance (dont nous pensons qu'il faut ici taire le nom) alla frapper à la porte d'un

monastère de Religieuses Trappistines ; mais afin de réussir dans son dessein, elle eut soin de dissimuler son origine, son éducation, sa fortune. Vêtue comme une simple domestique et s'appliquant à être très commune dans son langage et dans ses manières, elle dit qu'elle était une pauvre fille, mais qu'elle croyait avoir bonne volonté et espérait pouvoir être converse. Sa modestie, sa simplicité, son air de franchise et de droiture furent sa recommandation. Pour le moment, on ne demanda pas d'autres renseignements. La divine Providence le permit ainsi pour faire éclater davantage l'humilité de la nouvelle postulante. Elle fut admise parmi les converses. Mais elle avait quitté sa famille, sans l'avertir de son dessein. On devine ce qui arriva. Les parents se donnèrent toute sorte de peines pour arriver à découvrir la retraite que l'humble jeune fille avait choisie. Ils arrivèrent un jour au monastère où elle était. Tout d'abord, il leur fut répondu qu'on n'avait pas, dans la maison, la jeune personne qu'ils cherchaient. Comment, en effet, reconnaître la noble parente en question dans la postulante converse qui venait d'arriver ? Mais à la fin, par suite de nouveaux détails, de nouvelles explications, le secret fut connu, à la grande désolation de la pieuse postulante, qui dut passer (les parents ne voulant point contrarier une vocation si admirable) du rang de sœur converse à celui de sœur du chœur. Elle est décédée saintement, il y a peu d'années, Supérieure de son monastère.

Est-il exagéré ou inexact de dire qu'un des meilleurs souhaits qu'on puisse faire pour la prospérité spirituelle d'une communauté, c'est de désirer pour toutes les Sœurs, même (et surtout peut-être) pour celles qui occupent certains offices importants, le bon esprit modeste et dévoué d'une vraie sœur converse ?

CHAPITRE IX

LA SANCTIFICATION DU TRAVAIL DES MAINS

La sanctification de notre travail dépend tout entière de la part que la grâce et l'esprit de Notre-Seigneur ont dans ce même travail. Si cette grâce et cet esprit pénètrent nos œuvres manuelles, elles sont saintes; s'il en est autrement, elles sont vaines; elles sont exposées même à être du nombre de celles dont parlait le prophète Isaïe, quand il disait : « Ils ont conçu des projets de travail et ils ont enfanté l'iniquité¹. »

Il y a, en effet, le travail fait par force, en quelque sorte, le travail auquel on se détermine uniquement parce qu'il n'est pas possible de demeurer dans la communauté si l'on ne s'y soumet, mais qui est accompli sans amour pour l'obéissance, sans élévation d'esprit vers DIEU, sans considération pour le bien de la maison religieuse à laquelle on appartient. Or, ce travail est détestable aux yeux de DIEU. « Vous ne m'avez pas invoqué, dit le Seigneur par son Prophète, nous n'avez pas travaillé en moi, Israël², » c'est-à-dire en ma présence et selon ma volonté.

Il y a un travail mercenaire et intéressé, qui est fait non en vue d'un salaire payé en or ou en argent, mais d'un salaire de regards approbateurs ou de paroles flatteuses. C'est un travail tout mondain et indigne d'une âme consacrée à DIEU. Il est même menacé de devenir un travail hypocrite :

¹ Isaïe, LIX, 1-4. — ² 1. XLIII, 22.

car lorsque malheureusement l'*œil du maître*, comme on dit communément, exerce sur nos actions une telle influence, il est fort à craindre que, lorsque ce regard nous manque, nous nous laissions aller à une lâche négligence. Or, paraître laborieux et appliqué quand on nous voit, et nous laisser aller à la paresse quand nous sommes sans témoins, qu'est-ce autre chose qu'une misérable hypocrisie ?

Il y a encore le travail que l'on pourrait appeler mondain. La vaine gloire, l'amour-propre y ont beaucoup de part. On est bien aise de passer pour habile, pour diligent. Or, « que revient-il à l'homme, dit le Sage, de toute la peine qu'il se donne, de tout le travail qu'il fait (en se fatigant de la sorte) ? Tout cela n'est que vanité et affliction d'esprit¹. » Examinons bien nos dispositions et voyons, si quelque motif d'amour de nous-même et si quelque sentiment de complaisance en notre savoir-faire ne compromettent pas, ou même ne ruinent pas entièrement le mérite de nos fatigues. Evitons aussi de choisir nous-même notre travail ; naturellement nous nous porterions vers celui qui nous plaît, qui répond mieux à nos aptitudes ; peut-être aussi vers celui qui est plus commode, moins laborieux, moins humiliant... Nous réussirons peut-être mieux en ce genre d'occupation qu'en tout autre ; mais le véritable succès est celui qui glorifie DIEU et qui profite à notre sanctification. Hélas ! il faut dire souvent de ceux qui réussissent de la sorte ce que dit David « de l'herbe desséchée que l'on récolte sur les toits : elle ne suffit pas même pour en remplir la main, et les gerbes qu'on en fait ne sont pas assez fortes pour qu'on les porte dans ses bras². »

Arrivons à parler du travail religieux et voyons comment il est saint, agréable aux yeux de DIEU et méritoire. Nous

¹ Eccl., I, 2. — ² Ps. LXXVII, 7.

l'avons dit au commencement de ce chapitre, il doit être, pour cela, tout pénétré de la grâce et de l'esprit de Notre-Seigneur. Or, quelle est cette grâce et cet esprit ? Jésus a travaillé sur la terre ; il a fait la plupart des œuvres manuelles auxquelles nous nous livrons. Son travail nous a mérité la grâce de sanctifier le nôtre. Nous devons demander cette précieuse grâce chaque jour. Mais en même temps que ses mains divines étaient occupées, son âme, son divin cœur l'étaient aussi. Il n'est pas possible sans doute de dire quelle était la perfection de ses dispositions intérieures ; mais nous sommes sûrs de ne pas nous tromper, en disant que le travail du divin Rédempteur était tout pénétré des sentiments les plus sublimes qui répondent aux diverses vertus de religion, d'expiation, d'humilité, de charité. Arrêtons-nous un instant à considérer, à admirer dans le Cœur de notre admirable Victime ces sentiments si beaux, si ravissants.

Jésus travaillait, et d'abord il voulait honorer par ses œuvres le grand ouvrage que son Père a voulu faire au commencement du monde en créant toute chose, suivant cette parole de la Genèse : « DIEU fit le ciel et la terre, et il termina son œuvre le septième jour, et ce jour, il se reposa de toute l'œuvre qu'il avait faite¹. » Notre-Seigneur pouvait honorer ce travail de son Père adorable, soit par des actes intérieurs de louange, soit par ceux de la reconnaissance ; et il le fit en effet toute sa vie, mais il voulut aussi lui rendre hommage par des œuvres extérieures analogues à cette œuvre que son Père fit en dehors de lui-même au commencement. Cette considération nous explique peut-être pourquoi l'homme, même dans l'état d'innocence, devait s'occu-

¹ Gen., II, 2.

per à un certain travail, dans le paradis terrestre¹. Notre Seigneur veut témoigner intérieurement et extérieurement et de toute manière, à son divin Père, sa parfaite religion, et c'est ainsi que son travail dans l'atelier de Nazareth, est un magnifique hommage qui s'élève vers sa Majesté infinie et une louange très sublime qui honore sa toute-puissance créatrice.

A cette première disposition, Jésus en unissait une autre qui répond d'une manière plus sensible à son état et à sa qualité de Victime, pour les péchés des hommes, et qui s'harmonise bien avec le genre de travail que ce doux Sauveur avait choisi. Le premier homme, après sa chute, avait entendu cette sentence : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton visage. » Le second Adam, Jésus, notre Victime qui porte tous les péchés du monde, l'avait prise pour lui, et sa jeunesse, jusqu'à l'âge de trente ans, se passe dans les humbles et pénibles travaux d'un atelier. Ses mains se durcissent à force de manier la scie ou le rabot, ses épaules d'enfant ou de jeune homme se plient sous le poids des pièces de bois qu'il avait à porter, et la sueur ruissela souvent sur son visage. Ces détails seraient bien vulgaires, s'il ne s'agissait de notre Dieu ; mais c'est bien Lui, notre unique Dieu et Sauveur, qui s'est imposé, pour nous sauver et nous tirer de l'esclavage de l'enfer, tant de fatigues et tant d'humiliations. Il est Victime d'expiation et il travaille comme le plus pauvre des ouvriers. « *Nonne hic est faber?* mais n'est-il pas ouvrier ? » disaient les Nazaréens étonnés... O mystère d'amour !

Oui, d'amour ! car c'est pour nous et non pour Lui qu'il travaille, c'est pour expier nos péchés et en particulier nos

¹ Gen., II, 15.

lâchetés et notre oisiveté; c'est aussi pour nous donner l'exemple. Or, tout cela est l'œuvre de l'amour. Nous croyons que c'était aussi d'une manière délicate et particulièrement touchante pour l'amour de Saint Joseph, surtout quand saint Joseph fut avancé en âge. Jésus alors dut augmenter ses heures de travail. Pourquoi cette vue de notre cœur serait-elle hasardée? Jésus était un fils si dévoué, si tendre!... Il travaillait aussi, pour l'amour de sa sainte Mère, pour la soulager, pour lui épargner certaines démarches, qui auraient pu être un sacrifice pour son esprit de solitude et de silence. Saint Bonaventure nous apprend que MARIE n'ayant personne à son service pour porter au dehors le travail de couture ou de broderie qu'elle avait fait, JÉSUS s'offrait toujours à sa Mère et lui tenait lieu de serviteur¹.

Ainsi la religion, l'expiation, l'humilité, la charité, se trouvaient réunis pour faire du travail de notre adorable Victime un très parfait holocauste, digne de toutes les complaisances du Père céleste.

Or, c'est avec ces mêmes dispositions que l'âme religieuse remplit la sainte obligation du travail des mains, puisqu'elle est victime avec Jésus et selon son esprit. Donnons quelque développement à cette pensée.

I. — Elle travaille toujours en esprit de religion, c'est-à-dire qu'elle a l'intention, à l'exemple de Notre-Seigneur, d'honorer la divine condescendance de Dieu le Père, qui a bien voulu en quelque sorte sortir du repos de son éternité et faire dans le temps l'œuvre immense de la création, dont nous faisons nous-même partie. Ne sommes-nous pas, en effet, comme dit la sainte Écriture en plusieurs endroits,

¹ Le saint Docteur dit : *Scutiferum. Meditat. in Vita Christi.*

l'œuvre de ses mains, œuvre qu'il a faite comme un habile ouvrier pour son honneur et sa gloire¹? L'âme religieuse s'appliquera à honorer et à adorer le travail même de Notre-Seigneur à Nazareth, car ce travail est adorable et digne de tous nos hommages. Nous avons à lui rendre nos devoirs de religion par des actes intérieurs d'admiration, de louange, d'amour et de reconnaissance; mais il y a un culte particulier dans notre travail extérieur et corporel offert comme un sacrifice à ce divin Maître, qui est aussi notre DIEU et par conséquent le terme de notre religion. Saint Paul semble faire allusion à ce sacrifice, quand il nous recommande « de faire même de nos corps une hostie vivante, sainte et agréable à DIEU². »

II. — L'âme religieuse, en union avec l'adorable Victime, fait aussi son travail en esprit d'expiation. N'avons-nous pas tous besoin d'expiation? N'étions-nous pas tous en Adam, quand il est tombé? Et la terrible sentence qu'il dut entendre de la bouche de DIEU irrité, ne la portons-nous pas nous-mêmes? Le péché de notre premier père est notre péché, et son châtement est le nôtre. Mais n'y a-t-il en nous, dans notre vie, que cette unique source de disgrâce et cette première raison d'expiation? N'avons-nous pas misérablement, par nos péchés personnels, nombreux et graves, appesanti le joug qui pèse sur nos têtes, pour parler le langage de l'Écriture³?... La plupart des souvenirs de notre vie, comme l'enseignement même de la foi, nous avertissent que nous avons à expier.

Or, dans les desseins de la divine Miséricorde, le travail,

¹ Isaïe, LXIV, 8; Ps. CXVIII, 73; Job, X, 8; Proverb., XVI, 4. — ² Rom., XI, 1.
— ³ Eccli., XL, 1 : *Occupatio magna creata est omnibus hominibus et jugum grave super filios Adam, à die exitus de ventre matris eorum, etc.*

fait par obéissance et en esprit de foi, est le moyen efficace, le plus efficace peut-être, pour expier nos fautes passées et nos fautes de chaque jour. Seulement, travaillons sérieusement et comme il convient à des âmes que leur profession a consacrées victimes, et n'appelons pas du nom austère de travail certaines occupations plutôt agréables que pénibles, plutôt récréatives que laborieuses. N'oublions pas que le travail de notre Époux divin, depuis les jours de Nazareth jusqu'au portement de croix sur la voie du Calvaire, fut vraiment celui d'une Victime expiatrice. Sans doute, nous sommes loin de vouloir dire ici que les labeurs et les fatigues extraordinaires qui affligent beaucoup les sens, soient nécessaires à la perfection de notre vie d'hostie. Telle n'est pas notre pensée. Mais un moment ou l'autre, la part de sollicitude et de dévouement que toute âme religieuse doit prendre pour le bien de sa communauté donne lieu à certains travaux plus pénibles que de coutume. Il y a fatigue, il y a affliction des sens, il y a souffrance. Cette souffrance est quelquefois légère; elle est, dans d'autres circonstances, vivement sentie. C'est alors surtout que l'épouse de Jésus l'humble ouvrier, et de Jésus portant sa croix, devient plus manifestement victime d'expiation. Quand, un jour d'été, la chaleur est forte, et que la sueur ruisselle sur le visage; — lorsque, pendant l'hiver, le froid est intense et qu'il faut, en quelque sorte, lutter contre lui par un travail plus soutenu; — quand l'œuvre à faire exerce plus sensiblement notre patience, parce qu'elle est pleine d'embaras et de difficultés, surtout si elle a été rendue telle par l'ignorance, l'insouciance ou l'incurie d'un autre membre de la communauté; — quand, malgré un travail qui nous paraît considérable, plus considérable qu'il ne faut pour occuper le temps dont

nous pouvons disposer, un désir, au moins un désir, sinon un ordre, survient, qui nous désigne tel autre ouvrage à faire, dans un temps assez limité (Notre-Seigneur le permettant ainsi, pour que nous puissions nous rendre compte de de la fermeté de notre patience); — quand, tout accablés de ce qui nous reste à faire, nous nous apercevons, par une sorte de pénétration d'esprit qui semble devenir alors plus vive, plus clairvoyante (comme si quelque malin esprit nous aidait en cela), quand nous nous apercevons, dis-je, que d'autres sont bien moins occupés, et qu'ils paraissent même oisifs... oh ! alors, quelle bienheureuse occasion nous est offerte pour que notre travail devienne, sous les regards de DIEU, un sacrifice d'expiation, infiniment agréable à son Cœur !...

Et quand notre travail sera terminé, il arrivera peut-être que, par quelque oubli involontaire, on ne fera aucun cas de ce qui nous a paru exiger une constance, une bonne volonté héroïques; peut-être même trouvera-t-on que tout ce grand travail est peu de chose et que nous nous écoutons outre mesure (et peut-être-aura-t-on raison; mais nous sommes, à cause de notre délicatesse et de notre mortification, si véritablement fatigués et épuisés !...) Eh bien ! alors, si notre patience est humble, douce, calme et toujours disposée à l'obéissance, et que par elle l'amour de notre vocation soit toujours plus constant, elle sera, cette surnaturelle patience, un sacrifice d'expiation dont les anges seront témoins avec bonheur, j'allais dire : dont les anges seront jaloux...

Diverses pratiques saintes, fruits de l'esprit de foi, peuvent nous aider à nous fortifier et confirmer dans cet esprit durant notre travail : ce sont, le souvenir des travaux et des souffrances de Notre-Seigneur, la pensée de la présence de DIEU,

la considération des fins dernières, etc. Mais l'exposé de ces divers moyens nous mènerait trop loin ; il est, du reste, facile au pieux lecteur de le faire lui-même ¹.

III. — L'âme religieuse, en union avec l'adorable Victime, s'applique à son travail, avec humilité et charité.

L'humilité et la charité vont bien ensemble, ou pour mieux dire, elles ne peuvent pas être séparées. La vraie humilité est toujours charitable ; la vraie charité est toujours humble. Réunies, elles donnent au travail religieux une dignité et une sorte de beauté surnaturelle vraiment dignes d'admiration. Mais, d'abord, que serait le travail de l'âme religieuse s'il n'était pas humble ? Aurait-elle compris ce que nous sommes tous sans exception, de pauvres et de misérables esclaves ? Le travail est un signe de servitude ; eh bien ! n'avons-nous pas, en toute vérité, mérité de porter les fers sous le tyrannique empire de Satan ? Ne nous flattons pas. « Qui commet le péché, dit Notre-Seigneur lui-même, est esclave du péché². » Si nous avons mérité d'être esclaves et de l'être éternellement, le travail, le rude et dur travail nous convient. Il est en quelque sorte un exercice essentiel de notre état et de notre condition de pécheur. Oh ! que cette considération est profonde et capable de nous tenir toujours bien à notre place, de régler nos goûts et nos attraites pour tel ou tel travail, de nous faire vaincre nos répugnances, de modérer nos retours d'amour-propre !

Mais le travail ainsi compris est à son tour un secours pour l'humilité. C'est ce qui faisait dire à un ancien Père de la solitude, saint Dorothee : « L'humiliation du corps

¹ On pourrait lire quelques chapitres du *Combat spirituel* qui répondent parfaitement à notre pensée ; ce sont les XXII^e et XXIII^e. — ² Joan., VIII, 34.

donne lieu à l'humiliation de l'esprit, et l'humiliation de l'esprit engendre l'humilité¹. »

La charité accompagne aussi très naturellement le travail de l'âme religieuse. Ses œuvres les plus laborieuses auraient-elles quelque prix et quelque mérite sans cette divine vertu ? Est-ce pour elle que l'âme religieuse travaille ? n'est-ce pas pour la communauté ? si elle travaillait pour elle, quel ne serait pas le désordre de ses pensées et de ses vues ? Mais non ! l'humilité lui rend impossible ce retour vers elle-même, et la charité la porte à s'immoler pour le bien, pour le soulagement, pour la consolation de tous les membres de la famille spirituelle, dont elle fait partie.

Elle travaille, et d'abord elle a en vue de soulager ceux qui lui représentent Dieu dans la communauté. Elle voudrait faire l'impossible, elle voudrait multiplier ses forces, afin de pouvoir dissiper, par les fruits d'un travail extraordinaire, certaines préoccupations parfois très affligeantes, surtout au commencement d'une fondation. Elle n'ignore pas, en effet, que si les travaux qui affligent le corps sont ordinairement impossibles aux Supérieurs, ils ont des peines, des anxiétés quelquefois, et toujours des sollicitudes bien autrement difficiles à porter que « le poids du jour et de la chaleur. »

Si l'humilité et la charité sont les compagnes assidues du travail, elle sera encore bien heureuse de pouvoir concourir à procurer plus de repos aux membres de la communauté que la maladie et les infirmités éprouvent. Qu'il est doux à l'âme vraiment digne de sa vocation de penser que, grâce à son travail, à ses fatigues, à ses sueurs, ces pauvres malades, ces chers infirmes, pourront être exempts du travail plus longtemps, attendre plus patiemment le retour

¹ S. Doroth., *Institut.*, II. — ² Matth., xx, 12.

des forces et de la santé, et que les vénérés anciens du monastère auront des jours plus longs, grâce à un repos complet. Ces pensées sont admirables, et, comme elles sont toutes pénétrées d'humilité, elles font les délices du cœur de DIEU.

Ajoutons ici une considération qui est assez délicate dans le siècle où nous sommes. Nous avons dit précédemment que rien ne serait pitoyable comme les prétentions d'une personne qui, occupant dans le monde un certain rang, jouissant d'une certaine fortune, voudrait qu'on s'en souvint, une fois entrée en communauté, pour lui épargner les travaux pénibles et les occupations humiliantes. Et, en effet, cet esprit mondain est repoussant. Mais nous disons maintenant : Malheur à l'âme religieuse qui, participant à un autre esprit non moins haïssable, l'esprit de ce siècle qui ne rêve que le nivellement de toutes les conditions, qui veut effacer toutes les distinctions hiérarchiques, fondées sur la naissance ou sur d'autres titres légitimes, distinctions qui sont en vérité l'œuvre de la providence elle-même; malheur, disons nous, à l'âme qui, corrompue par cet esprit d'orgueil, serait sans indulgence et sans égard pour les personnes qui ont tout sacrifié pour se vouer à la pauvreté et à l'obéissance monastiques ! Oh ! qu'au contraire, elle sera bénie de DIEU l'humble Religieuse, la modeste converse (puisque c'est elle surtout qui nous occupe en ce moment) qui, pleine de respect, de déférence et de dévouement pour celles de ses sœurs qui, dans le monde, auraient pu être ses maîtresses, travaille avec soin, avec fidélité, avec simplicité, se disant qu'il est convenable de ménager des santés qu'elle estime plus précieuses que la sienne, et qui ne peut pas se résoudre à voir à son niveau celles que l'éducation ou la

naissance ou plutôt un dessein de la Providence divine, auraient placées dans le monde bien au-dessus d'elle.

Ces dispositions sont saintes ; elles sont même héroïques, si l'on veut ; mais pourquoi ne pas penser qu'elles puissent être ou devenir familières à des âmes que Notre-Seigneur daigne s'unir en qualité d'épouse ?

Que de bénédictions de toutes sortes sont attachées à un travail ainsi surnaturalisé ! Il y a les bénédictions du temps présent qui sont la préservation de dangereuses tentations, suivant une maxime célèbre des anciens Pères¹, la paix de l'esprit et du cœur, la joie de la bonne conscience, la consolation de concourir au bien commun ; et il y a des bénédictions pour l'éternité, car c'est au serviteur humble et modeste qui paraît avoir fait peu de chose, qu'il est dit d'entrer dans la joie de son Seigneur². L'Esprit-Saint a résumé toutes ces bénédictions dans ce verset du psaume cxxvii : « *Labores manuum tuarum quia manducabis, beatus es et bene tibi erit.* Parce que vous vous nourrissez du travail de vos mains, vous êtes heureux et vous le serez à jamais. »

CHAPITRE X

LE CHAPITRE DES COULPES

Coulpe est un mot emprunté au latin qui signifie *faute*. Le chapitre des coupes est une réunion des membres de la communauté, dans laquelle ils font l'accusation publique des

¹ *Operantem uno dæmone pulsari, otiosum vero innumeris devastari* Cassian., *Instit.*, lib. X, cap. xxiii). — ² Luc, xix, 17.

fautes extérieures commises contre la règle, l'ordre de la maison et les volontés connues du Supérieur. Ces accusations n'embrassent pas, en effet, les fautes intérieures quelles qu'elles soient, mais seulement celles qui blessent la régularité extérieure.

Cet exercice a toujours été en honneur dans les communautés ferventes. Il est aussi ancien que l'ordre monastique lui-même. Il est expressément prescrit dans la règle de saint Basile¹, et saint Antoine aurait voulu qu'il fût établi même pour les péchés intérieurs de pensée². Mais ceci n'a jamais été pratiqué, dans les accusations publiques.

Nous n'avons pas à donner ici une nomenclature des diverses fautes qui blessent la régularité religieuse. Chaque communauté a son directoire ou son coutumier qui indiquent ces fautes, afin d'aider le Religieux à mieux faire son examen.

Nous ne pensons pas non plus décrire comment se fait le Chapitre des coupes, quelle est la suite des pratiques qui s'y observent, comment et à quel rang les Religieux doivent se présenter, quelle est la formule de l'accusation, des proclamations, etc. Ceci est encore parfaitement connu de chaque Religieux; et, du reste, ces pratiques ne sont pas absolument les mêmes dans toutes les communautés. Ce qu'il importe de dire ici, ce sont les dispositions avec lesquelles il faut faire la coulpe, afin d'en retirer le plus grand profit spirituel. L'exercice de la coulpe est, en effet, d'une très grande utilité, s'il est fait dans de saintes dispositions.

Que le Religieux prépare d'abord avec soin l'accusation qu'il doit faire, afin qu'elle soit accompagnée d'une parfaite

¹ *Delictum non abscondat, sed in medium proferat et omnibus patefaciat, ut per communem orationem sanetur qui hoc malo delinetur.* — ² Cité par le Règlement de la Trappe, t. I, p. 101.

exactitude, d'une profonde humilité et d'une entière simplicité. Si ces sentiments l'accompagnent, quand il se prosternera pour s'accuser, son accusation pourra avoir quelque effet semblable à ceux qu'opère le sacrement de Pénitence, quoique la coulpe ne soit pas un sacrement.

Qu'il se présente devant ses frères, portant son humiliation avec les dispositions de l'adorable Victime, qui ne cessa de ressentir la confusion intérieure de sa qualité de victime pour le péché, se reconnaissant toujours comme pécheur universel, et prête, dans cette conviction, à toute sorte de châtimens et de supplices. Cette union humble et amoureuse à Jésus Victime sera la force du Religieux, pour le cas où la nature éprouverait quelque répugnance à l'accusation qu'il doit faire. Si Jésus s'est humilié pour notre amour, qu'il ait le courage de s'humilier par amour pour le divin Maître, c'est-à-dire pour lui être semblable intérieurement et extérieurement, en faisant un acte qui est si bien celui d'une victime.

Une autre disposition, qui nous aide singulièrement à tirer le plus grand profit de nos coupes, consiste à considérer que ce ne serait pas trop, pour l'expiation de nos péchés, que d'avoir à les dévoiler tous publiquement, même les plus secrets et les plus vils ; et le Religieux doit se présenter au Chapitre avec le résolution de le faire, si l'obéissance (ce qui n'est pas possible), le lui commandait. En accusant dans cette disposition les fautes simplement extérieures contre la règle, sa modestie, sa sincérité, son humilité ne seront que plus profondes.

Vient ensuite la coulpe elle-même. En nous prosternant devant notre Supérieur, rappelons-nous Notre-Seigneur au Jardin des Olives, prosterné et comme anéanti devant la ma-

jesté et la sainteté de son Père. Quelle confusion était la sienne ! quelle haine du péché ! quel désir ardent de satisfaire à ce Père saint justement irrité ! Pénétrons-nous de ces mêmes sentiments et faisons notre accusation avec le ton de voix modeste, modéré, humble, mais intelligible, qui répond aux dispositions intérieures de l'âme ; qu'il n'y ait rien d'exagéré ni de singulier, mais que tout en nous et à l'extérieur soit pour la vraie expiation de nos fautes et pour l'édification de la communauté.

Mais peut-être une des fautes extérieures que nous accusons n'a été commise que par pure inadvertance, sans aucune culpabilité réelle de notre part ; n'importe : accusons-la telle qu'elle a eu lieu, sans avoir en aucune manière l'air de nous excuser. Car, si celle-là n'est pas répréhensible devant DIEU, combien d'autres qui le sont, et que la communauté ne connaît pas ! L'humilité avec laquelle nous rechercherons cette confusion imméritée nous obtiendra la miséricorde et le pardon, pour tant d'autres fautes qui ne sont connues que de Celui qui sonde les reins et les cœurs. Du reste, la communauté vit de bons exemples, et elle a droit à notre édification. Si donc extérieurement nous avons trompé ses espérances et violé ce droit, il faut qu'elle sache que nous déplorons ce désordre et, si nous aimons nos frères et notre institut, notre regret doit être sérieux et sincère.

Après la coulpe, viennent dans la plupart des communautés les *Proclamations*. Ce sont les accusations qui sont faites publiquement par les autres frères, contre celui qui vient de s'accuser le premier et qui continue d'être à genoux au milieu de l'assemblée. Ces accusations n'ont pour objet, comme la coulpe, que les fautes commises contre la régularité, et en général ne signalent que les fautes ordinaires et communes,

Il faut convenir que ce nouvel exercice est une singulière occasion de grâce pour le Religieux qui s'entend ainsi proclamer, et pour toute la communauté qui est témoin de l'humilité et de la simplicité avec lesquelles il reçoit les proclamations.

Inutile de dire que celles-ci ne doivent être faites que par le double motif de la charité pour le prochain et du zèle que tout religieux doit avoir pour la discipline régulière.

Les anciens Religieux, qui étaient peut-être plus simples que nous, tenaient singulièrement à cette pratique, persuadés, avec saint Bonaventure, que « les communautés les plus dignes d'éloges ne sont pas celles où l'on ne commet point de fautes (car cela est impossible), mais celles où l'on corrige le mieux les fautes qui sont commises¹. »

Saint Bernard dit avec autorité : « Que personne ne s'avise de dissimuler les fautes; que personne ne dise : Est-ce que je suis le gardien de mon frère? Que personne ne se montre indifférent, lorsqu'il voit l'ordre de communauté compromis, la régularité et la discipline monastique en péril ! Car c'est consentir au désordre que de se taire, lorsqu'on peut le dévoiler et l'accuser, et nous savons que le même châtiement est réservé à celui qui fait la faute et à celui qui la laisse faire². »

Donc, les proclamations ont été établies pour le plus grand bien des institutions et de chacun des membres qui les composent.

Mais dans quelles dispositions doit-on les recevoir? Ah ! c'est ici qu'il faut en toute humilité et simplicité de foi

¹ *In hoc differunt laudabiles religiones et jam delapsæ, non quod nullus peccans in laudabilibus reperiat, sed quod nullus impune peccare sinetur* (Lib. de sex Alis, cap. 1). — ² Serm. de Nativ. S. Joannis.

se représenter notre douce et adorable Victime, qui porte sur elle tous les péchés des hommes, et qui est accusée d'une multitude de crimes et de forfaits, durant sa Passion. Saint Bernard, que nous venons de citer, en donne expressément le conseil ¹. « Jésus se taisait, disent les Evangélistes. Il était, dit Isaïe, comme une brebis que l'on conduit à la boucherie et qui n'ouvre pas la bouche pour se plaindre ². » Pourquoi ce silence ? Pourquoi cette confusion intérieure et extérieure toute muette en notre divine Victime ? Ah ! c'est que Jésus savait qu'ayant pris sur sa personne adorable les péchés de tous les hommes, il méritait à cause de cela tous les outrages et toutes les accusations qu'on portait contre lui. Eh bien ! si nous avons le bonheur de comprendre la grâce de notre vocation, nous accepterons, avec les mêmes dispositions d'humilité intérieure, les proclamations que l'on fera contre nous : premièrement, parce qu'étant pécheur nous-mêmes, nous devons aimer, par amour pour la vérité, d'être connus pour ce que nous sommes, et secondement parce qu'en qualité de Religieux, nous devons nous considérer comme chargés de tous les péchés de la terre.

Qu'il est donc reconnaissant envers ses frères qui l'accusent, le Religieux pénétré de ces sentiments ! Et si par quelque erreur, même volontaire (ce qu'à DIEU ne plaise !) il est accusé faussement, il ne trouve jamais qu'il y ait erreur sur sa personne et sur son état de pécheur.

Quand la coulpe et les proclamations sont achevées, le Supérieur impose au Religieux, qui demeure toujours à genoux, la pénitence qu'il juge convenable. Il arrive même qu'il

¹ *Cogita cum accedis ad iudicium capituli, Deum et priorem Pilatum et Pharisæos, clamantes in eum et milites blasphemantes eum sine causa.* Doct. S. Bern. — ² Isaïe, cap. LIII.

ajoute quelques paroles de correction et de réprimande. Il faut que l'amour-propre périsse ; et vraiment si le coup de la mort ne lui est pas donné, ce n'est pas la faute des saints fondateurs d'ordre qui ont inventé de tels moyens pour le réduire à toute extrémité.

Le Religieux, avide de se fortifier dans la grâce de sa vocation, trouve ici un surcroît de consolation spirituelle. Comme il est heureux d'être ainsi traité ! Comme il bénit DIEU de ce que la justice s'exerce ici-bas avec tant de miséricorde ! Et en même temps, quelles racines profondes jette la sainte humilité dans la terre ainsi déchirée de son âme ! Comme il se relèvera plus fort pour la pratique de ses saints devoirs ! Il emporte cette pénitence comme un trésor précieux qu'il va faire valoir pour la perfection de sa vie de victime, et ces réprimandes comme une leçon pleine de vérité qu'il va étudier amoureusement et dont il fera la règle de sa conduite. Et ainsi ses frères seront édifiés, et les anges dans l'admiration.

Mais autant ces dispositions et cette conduite sont édifiantes et admirables, autant des dispositions contraires seraient odieuses et misérables. Faut-il en parler ? Aurons-nous le courage de le faire même brièvement ?... Il y a des Religieux, d'un esprit misérable, qui, en entendant les accusations charitables de leurs frères ou les reproches paternels de leur Supérieur, s'imaginent on ne sait quoi, par un sot orgueil et sans égards pour les plus simples règles de la charité ; et voilà que, ne pouvant se plaindre et protester, ce qui serait trop vil pour leur amour-propre, ils se taisent, il est vrai, s'humilient extérieurement, mais intérieurement, abusant étrangement de la grâce qui leur est faite, dirai-je le mot ?... *se posent en victime*, victime hideuse aux yeux de Dieu, victime superbe et insensée, victime malheureuse à

tous les points de vue¹. Oh ! quel mal est cet esprit-là ! Quelle lèpre repoussante et infecte ! Quelle vie dure et désolée mène le pauvre Religieux qui se nourrit de cet amer poison ! Victime ?... mais la victime est humble, mais la victime est simple, mais jamais on ne l'a assez abaissée et affligée. La vraie victime donne toujours raison à celui qui l'accuse et la condamne ; elle n'a que des bénédictions pour une conduite qui n'est à ses yeux que compassion et charité ; aussi, dans ses dispositions, il n'y a que paix et douceur. L'autre, au contraire, tournant en poison le remède divin, ne se prépare que tristesse et souffrance dans le temps et peut-être un déplorable sort pour l'éternité. O mon DIEU ! qui avez reçu, le saint jour de la profession, l'oblation et le sacrifice de ces âmes infortunées, ayez pitié d'elles, et rendez-leur, avec la vraie grâce de leur vocation, les vraies joies de l'humilité !

Quant aux Religieux qui n'ont aucun rôle particulier à remplir au Chapitre, soit pour la coulpe, soit pour la proclamation, ils doivent faire leur coulpe tacitement, s'unir aux dispositions de leurs frères, s'accuser en même temps qu'ils s'accusent, et recevoir, comme leur étant dues à eux-mêmes, les pénitences et les réprimandes qui sont données à ceux qui ont eu le bonheur de s'humilier.

¹ *Verumtamen commissa sua attendens, se peccatorem confitetur, nec tamen tantum se peccasse estimat et, crescente malitia, verbum responsionis subtrahit, et pejus silet quam loqueretur.* Abb. Gaufrid., Tract. de statu virtutum. Patrol., t. CLXXXIV, col. 806.

CHAPITRE XI

LES PÉNITENCES FAITES EN COMMUNAUTÉ

Parmi les pénitences qui sont de règle dans les congrégations religieuses, les unes sont faites par toute la communauté soit en public, soit en secret, comme jeûnes, disciplines, etc. ; d'autres ne sont faites que par un ou plusieurs Religieux seulement, en présence de la communauté, soit que ces pénitences aient été imposées au Chapitre des coupes ou bien à l'occasion de quelque faute accidentelle, soit qu'elles aient été simplement autorisées par le Supérieur.

Nous appelons ces sortes de pénitences, *pénitences faites en communauté*, et ce sont les seules dont nous nous occupons dans ce chapitre ; mais évidemment ce que nous disons des dispositions avec lesquelles on doit les faire s'applique naturellement à toute sorte de mortifications.

La pratique de ces pénitences est de la plus haute antiquité et elles ont concouru à la perfection d'une multitude de saints ; elles sont par conséquent très respectables, et si quelques-unes ne semblent plus en rapport avec l'esprit de notre siècle, c'est la légèreté de cet esprit dégénéré qu'il faut accuser et non l'admirable simplicité de nos pères en religion ; mais ces mêmes pénitences, dont les anciens nous ont laissé l'exemple, se pratiquent encore, avec la simplicité primitive de nos saints devanciers, dans les communautés qui, à raison de leur esprit propre ou de leur indépendance des exigences du siècle, ont pu les adopter¹.

¹ Il peut exister des communautés très régulières et très ferventes qui ont eu des raisons de ne pas adopter ces sortes de pénitences ou de n'en adopter que quelques-unes sur le nombre. Evidemment nous n'avons pas la prétention, qui serait étrange et ridicule, de les trouver en défaut.

Elles sont faites communément au réfectoire, quelquefois au chapitre même, ou bien à la porte intérieure de l'église ou du chœur.

Elles sont en général à la fois afflictives et humiliantes. Quelques-unes ne sont cependant qu'humiliantes, afin que chaque religieux, quel que soit son état habituel de santé, puisse les faire.

Disons d'abord les dispositions générales avec lesquelles il faut se porter à ces pénitences ; nous entrerons ensuite dans quelques détails sur les principales pénitences qui sont d'usage dans les communautés.

Le Religieux fervent se porte toujours avec empressement à l'accomplissement des pénitences imposées par le Supérieur, soit au Chapitre des coupes, soit à l'occasion de quelque faute particulière contre la régularité, ou l'édification, ou le bon ordre. Il ne laisse apercevoir aucune répugnance, quelle que soit l'humiliation qui lui revient de la pénitence imposée, parce qu'en réalité, par un effet de la divine grâce, il n'en éprouve point de volontaire.

Il la fait aussi avec ponctualité, fidélité et simplicité, ne changeant rien à ce qui est déterminé par l'obéissance ou par l'usage. Il a horreur de toute espèce de singularité. C'est l'humilité qu'il cherche dans l'humiliation, et rien autre. C'est même avec une sorte de joie spirituelle qu'il se porte aux pénitences, se souvenant de la parole de saint Paul disant de l'adorable Victime : « *Proposito sibi gaudio, sustinuit crucem, confusione contempta*. Ne tenant aucun compte de l'ignominie de son supplice, Jésus porta la croix avec une grande joie¹. »

Du reste, toutes les dispositions d'empressement, de ponc-

¹ Hebr., XII, 2.

tualité, d'humilité, de joie, tirent leur vérité et leur force de l'union à ce doux Sauveur dans sa vie de Victime, et nos pénitences ne sont qu'une imitation de l'état si humilié et si douloureux de sa divine Passion. Ah ! cette divine et adorable Passion ! Qui pourra en comprendre jamais les immenses souffrances et les prodigieuses ignominies ! Qui pourra jamais concevoir ce qu'ils furent, et les coups de fouet de la flagellation, et le couronnement d'épines, et les insultes et les ironies, et la robe blanche, et le manteau de pourpre, et le sceptre de roseau, et le bandeau sur les yeux, et les crachats sur le visage !... O DIEU ! ô DIEU ! que nous sommes délicats ! Que nous sommes misérables, nous qui redoutons de paraître devant nos frères avec cet extérieur humilié, dans la confusion d'une pénitence qui nous rend abjects ! Qu'est-ce que tout cela, sinon des jeux d'enfant, en comparaison des ignominies et du supplice de notre DIEU !... Mais, nous unirons nos pénitences aux siennes, nous les ferons pour honorer son immense abjection, nous les vivifierons de cet esprit de victime qui était le principe de tant d'humiliations et de souffrances en notre doux Sauveur ; — avec lui, nous porterons, dans les exercices qui abaissent notre orgueil et notre sensualité, une aversion profonde du péché, un désir ardent de l'expier, un zèle généreux de rendre à DIEU l'honneur que nos péchés et ceux des hommes lui ravissent ; et toutes nos pénitences les plus communes, les plus basses et les plus afflictives seront non seulement supportables, mais désirables et surtout sanctifiantes et méritoires ¹.

¹ Nous ne pouvons résister à la pensée de citer les paroles suivantes, qui sent d'un des plus grands réformateurs de l'ordre monastique. Il parle à un novice convers au moment de lui donner le saint habit : « J.-C. sachant que c'est par le sacrifice que l'on doit honorer la majesté de son Père, est descendu sur la terre pour lui rendre lui-même cet hommage, et il ne cessera de s'immoler jusqu'à la

Nous allons entrer dans quelques nouveaux détails à ce sujet, en indiquant quelques-unes des principales pénitences faites en communauté

Ces principales pénitences sont les suivantes : prier les bras en croix, baiser les pieds des frères, baiser la terre, mendier son repas au réfectoire, se prosterner à la porte du réfectoire ou du chœur.

L'action de prier les bras en croix est très touchante. Elle rappelle d'une manière sensible l'attitude douloureuse et les prières de Jésus en croix. Le Religieux qui fait cette pénitence doit avoir les yeux de l'âme fixés sur son adorable modèle, la douce Victime du Calvaire, qui, pendant trois heures d'intolérables souffrances, demeura les bras étendus et cloués à la croix, demandant à son Père miséricorde et pardon pour les pauvres pécheurs, pour nous en particulier. Comment parlait-il à ce Père irrité, mais disposé à se laisser

consommation des siècles... Son sacrifice est double... Il a offert son corps sur le Calvaire, pour la rédemption du genre humain lorsqu'il s'est abandonné à la fureur de ses ennemis ; il a aussi offert son esprit et sa volonté, par l'obéissance et l'humilité profonde dans laquelle il a vécu, par les opprobres et les injurieuses contradictions qu'il a endurées de la part des pécheurs... Or, comme il a voulu perpétuer dans son Eglise le premier sacrifice de son corps et de son sang sur nos autels, avec autant de vérité que le jour de la Passion, quoiqu'avec des circonstances différentes, de même il a voulu que le second sacrifice, celui de son cœur et de sa volonté, se continuât jusqu'à la fin des temps, et faire dans ses membres, c'est-à-dire dans tous ceux qui ont la gloire de porter son nom, ce qu'il ne peut plus faire par lui-même. Il se donne comme leur modèle : *exemplum dedi vobis*. Les apôtres ont suivi cette voie, après eux les martyrs. Pendant que le sang de J.-C. bouillonnait encore, les chrétiens y ont marché avec une ardeur indomptable. Mais leur zèle s'étant refroidi, J.-C., jaloux de la gloire de son Père, ne voulant pas que son ouvrage demeurât imparfait, s'est choisi des âmes ardentes et engagées par état ou plutôt par amour, à retracer ses ignominies, ses souffrances perpétuelles, et à rendre parfait son sacrifice, de sorte qu'elles peuvent, dans une certaine mesure, dire avec l'apôtre : *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi in carne mea* (Coloss., I, 24). Voilà, mon frère, à quoi sont destinés les moines. » L'abbé de Rancé, *Conférences*, t. III, p. 404.

fléchir ? Quel était son esprit d'expiation ? sa haine au péché ? son désir de sauver les âmes ? Les sentiments de la divine Hostie seront ceux de l'humble Religieux, qui prie au milieu de ses frères les bras étendus comme ceux du divin Rédempteur.

Cette attitude lui rappellera aussi qu'il doit être lui-même un véritable crucifié, par la mortification et l'obéissance. En se montrant à ses frères en cet état, il leur témoigne qu'il est contrit d'avoir si peu donné l'exemple d'une disposition qui est essentielle au Religieux, et qu'il veut à l'avenir pouvoir dire avec l'Apôtre : « *Christo confixus sum cruci.* Je suis lié et attaché à la croix avec JÉSUS-CHRIST¹. »

La pénitence qui consiste à baiser les pieds des frères lui rappellera que Notre-Seigneur, la veille de son sacrifice, sembla vouloir préluder à ce grand acte en se prosternant devant ses apôtres et en leur lavant les pieds. Comme il s'abaisse ! et que son abaissement est touchant, lorsque c'est à Judas qu'il rend cet humiliant service ! Que le Religieux se mette aux pieds de chacun de ses frères, animé de l'esprit de charité et d'humilité qui était en notre doux Sauveur, et qu'il soit à leurs pieds non seulement pendant qu'il accomplit sa pénitence, mais qu'il y demeure par intention, reconnaissant même, en toute sincérité, qu'il n'est pas digne d'occuper cette place, ayant mérité d'être aux pieds des démons.

En même temps, il demandera intérieurement, avec une grande humilité, pardon à DIEU pour tous les mauvais exemples qu'il a donnés à chacun de ses frères, pour les mauvais procédés, les impatiences, les jugements téméraires...

D'autres fois, voyant Notre-Seigneur dans chacun de

¹ Galat., II, 19.

ses frères, il entrera dans les dispositions de Madeleine, couvrant de ses baisers et arrosant de ses larmes les pieds sacrés du divin Maître.

En baisant la terre, il aura l'intention d'honorer les humiliations de JÉSUS qui, étant dans la gloire de son Père, est descendu parmi nous pour y apparaître, selon le prophète, plutôt comme un ver de terre que comme un homme¹; ou bien il pensera à cet état de prostration dans lequel il était au jardin des Olives, ou encore aux chutes qu'il fit en montant au Calvaire, chargé de sa lourde croix.

Si l'on nous impose la pénitence qui consiste à se prosterner à la porte du chœur ou du réfectoire, pendant que la communauté passe, nous nous souviendrons de l'humiliation qu'éprouvait Notre-Seigneur à être en quelque sorte exilé du ciel, et, parce qu'il était chargé des péchés des hommes, se regardant comme indigne d'y rentrer avant d'avoir souffert la mort la plus cruelle au Calvaire, comme il le dit lui-même aux deux disciples d'Emmaüs².

On pourrait aussi penser utilement à ces humbles pénitents de la primitive Eglise qui, tout pénétrés de l'esprit de JÉSUS-CHRIST Victime, demandaient avec tant de larmes et de prières les suffrages des chrétiens fidèles, pour obtenir le pardon de leurs fautes et la grâce de pouvoir rentrer dans l'assemblée sainte.

L'action de mendier son repas au réfectoire nous rappellera que Notre-Seigneur a souffert la faim et la soif, qu'il a vécu d'aumônes et que, suivant de respectables traditions, il se nourrit plus d'une fois d'un pain mendié, notamment en Egypte et durant les trois jours d'absence, à l'âge de douze ans. C'est dans son esprit d'humilité et de pauvreté

¹ Ps. xx, 7. — ² *Oportuit pati*, etc. Luc, xxiv, 26.

que nous demandons l'aumône d'une portion ou de tout le repas à la charité de nos frères, nous reconnaissant indignes d'avoir place à la table des enfants de DIEU, pauvres prodigues qui avons dissipé la part de notre héritage.

Il arrive quelquefois que le Religieux doit prendre son repas à terre, à l'écart ; le même esprit d'humilité l'y accompagnera. Un jour, saint François d'Assise étant à table, se mit à penser à la douce Victime de Bethléem, couchée sur la paille de la crèche ; et tout à coup s'étant levé il s'assit à terre et y prit son repas en disant : « Comment prendre ma nourriture étant assis, quand mon Sauveur est couché sur la paille ? »

Enfin il y a plusieurs autres pénitences qui sont en usage dans les communautés religieuses ; mais il n'est pas nécessaire ni à propos que nous les énumérions ici. Elles sont indiquées dans le Directoire ou le coutumier de chaque Congrégation. L'essentiel est qu'un grand esprit de foi pénètre et vivifie des pratiques qui sont en elles-mêmes sans valeur et quelquefois singulières ; mais qu'y a-t-il de singulier, quand c'est en JÉSUS-CHRIST et pour imiter son état d'ignominie et d'abjection, que nous nous portons à faire ces actes humiliants ? Ah ! certes ! sommes-nous descendus aussi bas que notre DIEU ? — Et notre misérable amour propre est-il assez mort, pour que nous ayons des ménagements à garder envers lui ?

Faisons donc modestement mais courageusement toutes nos pénitences, et disons avec le saint roi-prophète : « Devant le Seigneur qui m'a choisi.... je paraîtrai vil encore plus que je ne l'ai paru, et je serai méprisable à mes propres yeux ; mais cela même sera ma gloire¹, »

¹ *Ante Dominum qui elegit me... ludam, et vilior stam plus quam factus sum, et ery humilis in oculis meis, et... gloriosior apparebo. II Reg., VI, 22.*

CHAPITRE XII

LA MODESTIE RELIGIEUSE

La modestie est une vertu morale qui règle l'extérieur tout entier pour l'édification du prochain.

Toutes les vertus conviennent à l'âme religieuse ; mais on dirait de la vertu de modestie qu'elle est une même chose avec l'état qu'elle a embrassé. N'est-il pas vrai, en effet, que la simple idée d'une personne consacrée à DIEU implique l'idée d'une personne pleine de modestie, et que dire : des manières religieuses, une tenue, une démarche religieuses, c'est dire par là même des manières modestes, une tenue et une démarche modestes ?

Cela est vraiment digne de remarque. Mais d'où peut venir, entre ces termes, une relation si intime ? Nous ne doutons pas que ce ne soit parce que l'âme religieuse étant, en vertu de sa profession, toute vouée à DIEU et vraie victime devant sa Majesté sainte, victime sans jamais quitter l'autel de l'holocauste, elle est, comme tout naturellement, dans un perpétuel sentiment de la présence de DIEU. Or, cette divine présence, on le comprend, imprime par un effet direct ce caractère extérieur de modestie que nous admirons en elle, car c'est la présence de DIEU qui est le principe de toute vraie modestie.

Il y a plus : cette présence adorable devient comme sensible aux personnes mêmes qui se mettent en rapport avec les âmes religieuses ainsi fidèles à la sainte grâce de leur vocation ; et la recommandation de saint Paul se vérifie

d'une manière admirable : ces âmes victimes « portent DIEU et le glorifient même dans leur extérieur, » et elles paraissent comme « revêtues de JÉSUS-CHRIST ¹. » Et c'est un des plus touchants et des plus édifiants spectacles que l'on puisse contempler ici-bas ².

Le premier caractère de la modestie, c'est d'être simple. « Qu'elle soit simple et pure, dit saint Ambroise ; qu'elle n'ait ni recherche ni affectations ; car tout cela déplaît ³. » La modestie doit être simple, évidemment. Conçoit-on une modestie maniérée, affectée, dissimulée ? Cette étrange hypocrisie serait insupportable. Autant le Religieux vraiment modeste édifie et réjouit ceux qui vivent avec lui, autant celui qui n'a qu'un extérieur composé par une fausse humilité fatigue et n'inspire que de la répugnance.

La vraie modestie est simple, c'est-à-dire comme nous l'avons expliqué précédemment, qu'elle se tient paisiblement sous le regard de DIEU seul, et c'est en même temps ce qui la rend toujours égale, toujours également décente, régulière, vraiment religieuse en un mot, soit en communauté, soit en cellule.

Elle est simple encore parce qu'elle n'a qu'une seule vue : celle de plaire à DIEU, sous le regard de qui elle se tient si fidèlement et si respectueusement. Notre-Seigneur ayant dit : « Que les hommes voient vos œuvres, afin qu'ils glorifient votre Père qui est au ciel ⁴, » l'âme religieuse a à cœur d'édifier tout le monde, et ce devoir, c'est par la modestie

¹ I Cor., vi, 20 ; Rom., xiii, 14. — ² Un des premiers historiens de S. Bernard dit : « Tout son extérieur était modeste et bien réglé, cet extérieur même exprimait l'humilité, respirait la piété, révélait la grâce intérieure, commandait le respect et réjouissait en les édifiant ceux qui le regardaient. » Gaufrid. in vita S. Bern., lib. III, cap. II (*Patrol.*, t. CLXXXV, col. 306). — ³ De officiis (*Patrol.*, lat., t. XVI, col. 43), — ⁴ Matth., v, 16.

qu'elle a le bonheur de le remplir, bien mieux peut-être que par une vie austère et une rigide ponctualité; mais c'est l'honneur de DIEU seul qu'elle cherche. L'honneur qui lui revient à elle-même de sa conduite (et cet honneur est assuré) ne lui fait aucune impression. Nous l'avons dit, elle est victime sur l'autel; son attitude et son état ne se réfèrent qu'à DIEU; par conséquent, l'encens dont on l'honore ne monte que vers DIEU, et la fidélité avec laquelle elle fait les actes de sa qualité d'hostie n'est que pour la gloire de DIEU. Tout le monde voit en elle cette qualité et la voit d'autant mieux que son extérieur l'indique plus sensiblement par une modestie parfaite; mais le Seigneur, qui est là recevant son holocauste, occupe toutes ses pensées.

N'est-ce pas l'accomplissement fidèle de la recommandation de saint Paul, dans ces paroles de son épître aux Philippiens : « Que votre modestie soit manifeste pour tout le monde; car le Seigneur est là ¹? »

La vraie modestie est simple, et cette simplicité la rend toute surnaturelle. Ce n'est pas à la manière des personnes du monde, qui peuvent quelquefois, par une disposition naturelle, donner certains exemples de modestie; c'est par la seule et unique vertu de JÉSUS-CHRIST qu'elle veut en produire les actes. Elle ne veut porter que les traits de l'Époux divin, sachant bien que « là où est JÉSUS-CHRIST, dit saint Grégoire de Nazianze, là est inmanquablement la modestie ². » Cette belle vertu a été, en effet, particulièrement chère à notre miséricordieux Rédempteur. Elle apparaissait merveilleusement dans toute sa personne, dans son langage, dans ses démarches, dans toutes ses manières, et c'est elle qui déterminait les foules et les pauvres pécheurs surtout à

¹ Philipp., iv, 5. — ² Epist., cxciii.

s'approcher de lui avec confiance. Saint Paul semble l'insinuer lorsque, voulant obtenir ce qu'il désire des Corinthiens, il leur dit : « La demande que je vous fais, c'est au nom de la modestie de JÉSUS-CHRIST que je vous l'adresse ¹. »

« Quand je nomme JÉSUS, dit saint Bernard ², je me représente un homme doux et humble de cœur, bon, sobre, chaste, miséricordieux, qui ne brise point le roseau cassé, qui n'éteint pas la mèche qui fume encore, qui n'est point triste ni précipité, dont le langage n'a rien d'amer, ni la conversation rien de fatigant, dont la société est douce et ne produit que satisfaction et que joie. » Or, c'est là le portrait de la parfaite modestie.

S'il était permis de citer un auteur païen, nous dirions que le célèbre poète grec Euripide a appelé la modestie « le plus parfait des dons de la divinité ³; » le plus parfait des dons de la divinité, c'est JÉSUS. JÉSUS et modestie, c'est tout un. Il faut en revenir au mot de saint Grégoire : *Ubi Christus, ibi modestia*.

Or, c'est ce modèle divin que l'âme religieuse a toujours devant les yeux. Elle veut porter ses traits devant le Père céleste et devant les hommes ; elle veut que la modestie de son Epoux soit un vêtement dont elle se couvre, suivant le conseil de saint Paul ⁴, et elle ne veut pas d'autre ornement ni d'autre gloire, sachant, suivant le même apôtre, qu'elle est l'ornement et la gloire des élus et des bien-aimés de DIEU ⁵.

Ainsi comprise, la modestie est une des grandes bénédictions des maisons religieuses. Il suffit de quelques âmes qui la pratiquent saintement, pour embaumer la communauté

¹ *Obsecro vos per modestiam Christi* II Cor., x, 1. — ² Serm., xv in Cant. —
³ Traged. *Medææ*. — ⁴ *Induimini Dominum nostrum Jesum Christum*. Rom.,
 xiii, 14. — ⁵ *Induite sicut electi et dilecti Dei... modestiam*. Coloss., iii, 12.

tout entière, et obliger pour ainsi dire tous les membres qui la composent à en copier les attrayants exemples. Saint Jérôme dit : « La présence des Religieux modestes est une perpétuelle leçon de régularité, de recueillement, du silence, pour ceux qui ne sont pas assez réglés dans leurs paroles et leurs manières. C'est par leur moyen que les maisons religieuses se peuplent et qu'elles se conservent dans la sainteté, parce que leur exemple attirent les autres à la dévotion et provoque en eux le désir des choses du ciel¹. » Oui ! le désir des choses du ciel ! car la modestie est véritablement un reflet de la beauté céleste, et nous ne concevons un ange qui nous apparaîtrait pour vivre parmi nous, que sous les traits et avec les manières et les démarches et tout l'extérieur le plus modeste. C'est le touchant spectacle dont jouit autrefois le pape Innocent II, lors de sa visite à l'abbaye de Clairvaux, en 1131. Voici comment les historiens ont raconté ce fait :

« La simplicité tout évangélique et la cordialité religieuse avec laquelle on l'y reçut flattèrent singulièrement ce vertueux Pontife. Les moines vinrent au-devant de lui, vêtus pauvrement, portant une croix de bois dont le travail n'était pas plus recherché que la matière, et exprimant, par le ton même de leurs cantiques, l'humble componction dont ils étaient pénétrés. Toute la cour pontificale qui accompagnait Innocent II fut saisie de la gravité sainte et de l'air céleste que respiraient, pour ainsi dire, ces anges mortels : des larmes de dévotion coulèrent en abondance des yeux de tous les prélats, tandis que les Religieux, fixés par tant de regards, tenaient tous invariablement les yeux vers la terre, sans qu'une rencontre si capable d'exciter leur curiosité les fît lever à aucun d'entre eux². »

¹ Cité par Rodriguez, II^e partie, tr. 2, chap. 1. — ² *In vita S. Bern.*, auct. Ernaldo (*Patrol. lat.*, t. CLXXXV, col. 272). Bérault-Bercastel, liv. XXXVI.

CHAPITRE XIII

LES RÈGLES DE LA MODESTIE RELIGIEUSE

La formation d'une âme religieuse est un grand travail ; et cela est vrai, non-seulement quand il s'agit de sa formation intérieure, qui consiste dans l'abnégation, l'humilité, etc., mais encore quand il faut l'habituer à cet extérieur si réglé et si édifiant qui s'appelle la modestie religieuse, et qui n'est pas moins essentiel à la perfection de son état.

Oui ! ce travail est long et difficile ; car il ne suffit pas que, suivant la parole de saint Augustin, « tout en elle, démarche, manières, mouvements, réponde à la sainteté de la profession qu'elle a embrassée¹ ; » il faut encore que cette parfaite modestie lui devienne comme une seconde nature.

Nous pensons que les personnes religieuses seront bien aises de relire ici les règles de la modestie, telles qu'elles ont été tracées par les saints. Nous les trouvons surtout dans les écrits de saint Ambroise, de saint Bernard et de saint Bonaventure².

Ces règles se rapportent en général à l'air du visage, au maintien, à la démarche et au mouvement du corps, et enfin à ce qu'il faut faire ou éviter en récréation, au réfectoire ou à l'église. Elles contiennent des détails très simples, mais qui certainement n'étonneront personne.

¹ Regul. S. Doct. — ² S. Ambr., *De officiis*, lib. I, cap. XVIII, n° 19 (*Patrol. lat.*, t. XVI, col. 43) ; S. Bernardus : *De ordine vitæ* (*Patrol.*, t. CLXXXIV, sed annum. inter supp.) ; S. Bonavent., *Specul.*, 1^{re} partie ; *Instit. novitior.*, 1^{re} partie. Tout ce que nous disons ici ne se trouve pas dans ces saints auteurs ; mais nous pensons ne rien dire qui ne soit selon leur esprit.

I. — *De l'air du visage et du maintien en général.*

1. Que l'air du visage soit sercin, calme, ouvert, accueillant et, en général, plutôt gai que triste.

2. Que vos regards expriment de la douceur, de la simplicité, de la bienveillance et une sorte de retenue.

3. Ne laissez pas vos yeux s'égarer tantôt sur un objet, tantôt sur un autre, et que le mouvement n'en soit ni trop fréquent ni languissant.

4. Ne les arrêtez pas, d'une manière fixe et hardie, sur le visage des personnes avec lesquelles vous parlez.

5. Ne les arrêtez jamais, en aucune manière, sur le visage des personnes d'un autre sexe, mais que ce soit sans trouble ni crainte apparente, avec simplicité et bienséance.

6. Tenez-les pour l'ordinaire un peu baissés, sans affectation ni contrainte.

7. Portez habituellement la tête droite et légèrement inclinée en avant, et ne la penchez ni d'un côté ni d'un autre, moins encore en arrière, sans nécessité.

8. Evitez tout mouvement brusque de la tête.

9. Ne faites jamais aucun signe avec les traits du visage, la bouche, les yeux, etc., pour exprimer une passion ou affection de l'âme, dégoût, aversion, etc.

10. En crachant, en vous mouchant, évitez toute manière et tout bruit exagérés.

11. Etant debout, tenez le corps droit et ferme, sans effort, ni pose efféminée.

12. Evitez de changer trop souvent de place et de situation.

13. Etant assis, ne vous appuyez que par nécessité ou bienséance; ne vous penchez ni à droite ni à gauche, et évitez toute pose nonchalante ou trop à l'aise.

14. Ne croisez pas même les pieds ; tenez-les modérément rapprochés l'un de l'autre, et couverts, s'il se peut.

II. — *De la démarche et des mouvements du corps*

15. Ne marchez pas avec précipitation, si ce n'est pour quelque motif sérieux ; ni d'une manière prétentieuse ni avec trop de gravité.

16. Evitez pareillement une marche pesante, paresseuse.

17. Que vos mains soient convenablement arrêtées, quand elles n'ont pas à agir.

18. Ne les portez pas au visage, à la tête ; ne les tenez pas dans vos vêtements, si ce n'est dans les manches ou sous le manteau, selon la règle.

19. Ne les portez jamais sur personne, soit par jeu, soit par familiarité.

20. Evitez les mouvements de bras, d'épaules, de tête, qui ne sont pas commandés par quelque nécessité.

21. Si vous avez à relever votre vêtement pour le travail, pour monter un escalier, etc., que ce soit toujours avec une parfaite décence.

22. Ne montez pas deux marches d'escalier à la fois.

III. *Règles pour la récréation.*

23. Evitez, en y entrant, un certain laisser aller, une trop subite expansion.

24. Ayez en égale aversion une sorte d'intempérance dans la parole et un silence affecté.

25. Que le ton de votre voix soit toujours simple, modéré et naturel.

26. Tenez compte de votre âge et de votre rang, pour savoir la part qu'il faut prendre aux conversations.

27. N'interrompez pas ceux qui parlent, surtout les Supérieurs.

28. Ne contestez jamais, ou bien détournez agréablement la conversation, quand elle dégénère en contestation.

29. Quand on vous interroge, ne répondez pas précipitamment et à la légère, sans attendre la fin de la question.

30. Ne laissez apercevoir ni prétention, ni humeur, ni malaise.

31. Ne parlez jamais de vous ni en bien ni en mal, non plus que de vos infirmités et de vos peines.

32. Ne mettez pas non plus en avant, dans la conversation, votre pays, votre famille, vos connaissances, vos amis.

33. Regardez comme détestable toute parole de moquerie, d'ironie.

34. Ne vous permettez jamais un terme grossier, une parole bouffonne, et un récit de choses mondaines.

35. Si vous racontez quelque chose de plaisant et d'agréable, mettez à votre récit beaucoup de naturel et de simplicité.

36. Ne faites jamais de l'esprit aux dépens de personne, et n'attachez aucune importance à savoir faire un jeu de mots.

29. Ne vous laissez aller à aucun rire éclatant et immodéré.

IV. — Règles pour le réfectoire.

38. Portez-y habituellement les yeux baissés.

39. Ne vous y permettez aucune parole, et servez-vous plutôt d'un signe.

40. Ne vous occupez pas curieusement des plats qui s'y trouvent en entrant, ou qu'on y apporte ensuite.

41. Prenez votre nourriture posément, modérément et selon toutes les règles que la sainte bienséance prescrit.

42. Ne témoignez extérieurement aucune satisfaction ni aucune répugnance pour les aliments que l'on sert.

43. Ne prenez dans votre assiette ou votre verre que ce qui vous est nécessaire, et n'y laissez rien qui puisse être perdu.

44. Ne laissez pas même perdre une seule miette de pain.

45. Si le lecteur se trompe, ne faites ni signe, ni geste, ni son de voix, qui fasse comprendre que vous remarquez son erreur.

46. Si vous servez à table, gardez dans votre démarche, vos manières, vos mouvements, les règles qui ont été données précédemment sur ce point.

V. — *Règles pour l'église.*

47. Que l'humble composition de votre visage, vos yeux baissés, vos mains décemment arrêtées, votre démarche grave, témoignent, en y entrant, du grand esprit de foi et de religion qui doit vous animer.

48. Faites les inclinations ou les génuflexions avec un grand respect, et sans lenteur affectée.

49. Tenez-vous à votre place dignement, sans mouvement de corps qui ne soit nécessaire.

50. Si le froid ou la chaleur ou quelque autre cause vous incommode, évitez de le faire paraître.

51. Faites avec une parfaite régularité et uniformité toutes les cérémonies du chœur.

52. Gardez-y le plus grand silence de parole et d'action.

53. Quelle que soit la ferveur intérieure de votre âme, n'en faites rien paraître extérieurement par une manière extraordinaire de chanter, par des soupirs, etc.

54. En dehors des offices, gardez-vous également de toute parole et de tout regard inutiles, et que vos démarches et vos manières soient toujours dignes du saint lieu.

Telles sont les principales règles de la modestie religieuse. Il n'est pas nécessaire, on le voit, de faire, pour les observer, des efforts héroïques; mais il faut une grande et constante vigilance sur soi-même. Cette vigilance ne suffirait peut-être pas. Aussi voyons-nous combien est rare la modestie parfaite parmi les personnes même les plus ferventes, vivant dans le siècle; mais, au sein des maisons religieuses, cette attention assidue sur soi-même est singulièrement aidée par une multitude de secours qui la rendent invariablement efficace. Un des moyens puissants pour acquérir la modestie, dit le plus consulté des interprètes de l'Écriture, consiste à avoir des moniteurs dévoués qui observent notre conduite, et qui nous avertissent dès que nous tombons dans quelque faute contre cette vertu¹. Or, les moniteurs ne manquent pas, dans une communauté religieuse. Nos Supérieurs ont toujours l'œil sur nous, pour nous avertir et nous reprendre, et nos frères sont aussi là pour nous rendre cet important service.

Ce que nous allons dire de la charité mutuelle va nous prouver que nous pouvons, en toute assurance, compter pour cet effet, sur leur bienveillance et leur dévouement.

CHAPITRE XIV

LA CHARITÉ MUTUELLE. — SON EXCELLENCE.

La modestie est l'honneur des communautés religieuses; la vie commune, l'esprit de régularité en est la conservation

¹ Corn. à Lap. in illud Petri: *Omnes unanimes... modesti* (I, III, 8).

et la prospérité, l'obéissance la force, la chasteté la gloire, la pauvreté la richesse, et la charité mutuelle la joie et la félicité.

Quàm bonum et quàm jucundum habitare fratres in unum! qu'il est doux, qu'il est délicieux pour des frères, n'ayant qu'un cœur et qu'une âme, de vivre ensemble, de se sanctifier ensemble et d'espérer ensemble, après l'exil, la béatitude de la patrie!

C'est alors surtout, quand les âmes et les cœurs ne font qu'un dans la charité, qu'il faut chanter le cantique de saint Bernard : « *Religio, vita beata, vita angelorum! verè claustrum, verè religio est paradisus!* O vie religieuse, ô vie vraiment heureuse! vie angélique, vie céleste! O cloître, ô sacré monastère! ô camp de DIEU fortifié de toute part par la discipline sainte! vous êtes vraiment la maison du Très-Haut et la porte du Ciel¹. »

Nous allons traiter de la charité mutuelle, de son excellence et de ses œuvres. On est porté à s'écrier : Y a-t-il un sujet plus beau? Mais toutes les vertus religieuses sont si attrayantes, si aimables, si ravissantes, qu'en s'arrêtant devant chacune d'elles, l'âme éprise est sur le point de dire : Y a-t-il un sujet plus digne de mon amour? Toutefois, il faut en convenir, la charité c'est la reine. *Major autem horum est caritas*².

Excellence de la charité. — La charité qui a DIEU pour objet et celle qui a notre prochain pour objet ne sont pas deux vertus distinctes, mais une seule et même vertu; et cette vertu est une participation et une communication de la charité même dont DIEU nous aime et dont il s'aime lui-

¹ S. Bernard. Homil. in Evang., *Simile est regnum calorum homini negotiatori* (Patrol. lat., t. CLXXXIV, col. 1132 inter opp. aliena). — ² I Cor., XIII, 13.

même. Le même feu divin et éternel qui embrase les personnes divines de la Très Sainte Trinité se répand sur nous, et ce feu c'est l'amour de notre DIEU, pour nos âmes. Mais ce même feu divin nous embrase d'amour pour DIEU et il se répand ensuite sur nos frères, et nos frères sont également embrasés du même feu d'amour pour nous, et ainsi le même feu embrase et consume d'amour à la fois et en même temps, et notre DIEU qui en est le principe et nos âmes qui en sont l'objet, et toutes les âmes qui veulent se soumettre à son action sanctifiante¹. Voilà pourquoi saint Jean dit simplement : « DIEU est charité², » et pourquoi toutes les œuvres de DIEU : Création, Conservation, Rédemption, Sanctification, Glorification, sont exaltées, dans les saintes Ecritures en des milliers d'endroits, comme des œuvres de la charité de DIEU, et pourquoi encore le premier commandement c'est l'amour de DIEU, et pourquoi le second, qui est semblable au premier, est l'amour du prochain. Tout se résume donc dans la charité, tout s'achève et se consomme dans la charité. La foi tend à la charité, l'espérance aussi; toutes les vertus trouvent leur perfection en elle. Vouloir citer les textes de l'Ancien et du Nouveau Testament et ceux des Pères, qui proclament cette ravissante doctrine, c'est impossible. « Celui qui demeure dans la charité, demeure en DIEU et DIEU en lui, dit saint Jean³. » Et ailleurs il ne cesse de nous dire que la preuve certaine de notre amour pour DIEU, c'est notre amour pour le prochain⁴. O charité unique et incomparable! ô centre, ô repos, ô consommation, ô universelle union! quand aurons-nous la grâce de comprendre votre divine beauté?...

¹ S. Thom., II, 2, q. 23, 5; 25, 2 ad 1, et 3 ad 3; 24, 2 et 7, etc. — ² I Joan., IV, 8. — ³ I Epist., IV, 16. — ⁴ *Ibid.*, 20.

Contemplons-la, adorons-la, cette beauté divine, dans notre Dieu, notre Sauveur, notre Victime; adorons-la dans son Cœur, dans ses actes, dans ses paroles.

Dans son Cœur :

« Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes ¹ ! » — « Il m'a aimé, dit saint Paul, et il s'est livré pour moi ² ; » — « il nous a aimés, dit saint Jean, et il nous a lavés dans son sang ³. » Son sacrifice a été universel, absolu; il est pour les siècles des siècles, et c'est son Cœur, fournaise d'amour, qui est le principe de ce sacrifice infini; et le feu de l'holocauste a été une infinie charité... Que n'avons-nous le bonheur « de comprendre, avec tous les saints, quelle est l'étendue et la largeur, et l'élévation et la profondeur ⁴ » de cette charité incomparable du Cœur de notre unique et infiniment aimable Sauveur !

Contemplons-le, adorons-le dans ses actes.

Nous ne pouvons énumérer ici tous les actes d'amour qu'il a faits pour nous depuis l'Incarnation jusqu'à cette heure, dans sa vie eucharistique; ni les anges eux-même ne le pourraient. Unissons-nous à eux, et surtout à MARIE, la vraie et parfaite Victime du Sacré-Cœur, pour adorer et pour bénir. Mais arrêtons-nous un instant aux témoignages d'amour qu'il a daigné donner aux hommes, durant sa vie publique.

Jésus est en rapport avec différentes personnes, — ses ennemis : les pharisiens, les scribes, les soldatesques, Caïphe, Judas; — les pécheurs : Zachée, Madeleine, la Samaritaine, l'adultère...; — les affligés : la veuve de Naïm, les pauvres, les lépreux..; — les petits enfants...; — enfin ses amis :

¹ Paroles de N.-S. à la B. Marguerite-Marie. — ² Galat., II, 20. — ³ Apoc., I, 5. — ⁴ Eph., III, 18.

Lazare, ses disciples, ses apôtres, et en particulier saint Jean, saint Pierre.

Avec tous, quelle merveilleuse charité! — Avec ses ennemis, les plus haineux, les plus acharnés, quelle humble patience! Avec les pécheurs, quelle indulgence et quelle facilité à pardonner! Avec les affligés, les malheureux, quelle commisération affectueuse et tendre! Il bénit les petits enfants et il les embrasse¹; il pleure sur Jérusalem ingrate, et sur la tombe de Lazare, son ami; il instruit, il soutient, il encourage ses apôtres; il se contente de demander à saint Pierre, qui a tant reçu et qui l'a renié, trois actes d'amour; et saint Jean repose sur son cœur. « Voilà comment il aimait². » Il a aimé jusqu'au delà de toute conception, jusqu'à l'excès : *In finem delexit*.

Voyons maintenant les recommandations qu'il nous a faites de la charité, de la charité fraternelle et mutuelle, dans ses paroles.

C'était la veille de sa mort, après l'institution du Sacrement d'amour. Le malheureux Judas venait de quitter la salle du festin eucharistique. JESUS laisse alors son cœur s'épancher devant ses disciples fidèles, et il dit : « Mes enfants bien-aimés, je ne suis pas pour longtemps encore avec vous (il parlait de cette présence sensible dont ils jouissaient en ce moment). Je vous donne un commandement nouveau qui est que vous vous aimiez les uns les autres; comme je vous ai aimés, il faut que vous vous aimiez mutuellement. — Les hommes connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez cette charité les uns à l'égard des autres³. »

Quelles paroles! voilà, si l'on peut ainsi dire, le complément

¹ *Et complexans eos benedicebat eos.* Marc., x, 16. — ² Jean., xi, 36. — ³ Joan., xiii, 1. — ⁴ *Ibid.*, 35.

de l'institution du Sacrement. Par l'Eucharistie, Jésus s'était donné à ses apôtres, et maintenant, il voulait que par la charité les apôtres se donnassent les uns aux autres, et qu'ainsi tout aboutit et trouvât sa dernière consommation dans l'unité d'une parfaite charité.

Jésus dit : « Un commandement nouveau ; » pourquoi *nouveau* : parce que, selon saint Augustin, et après lui saint Bernard, par ce commandement il créait l'homme nouveau, l'homme de la grâce et non de la crainte, l'homme selon son Cœur ; — ou bien encore, disent les interprètes, pour signifier un commandement d'une excellence que les hommes n'auraient pu imaginer ; car Notre-Seigneur ajoute : « que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés. » Or, cet amour et cette charité, nul homme, en effet, n'aurait été capable, sans la grâce de JÉSUS-CHRIST, d'en faire les actes parfaits ; il n'eût pas même pu en avoir l'idée.

Jésus dit encore *nouveau*, pour nous annoncer en quelque sorte les actes vraiment inouïs, les actes de sublime héroïsme que la charité fraternelle ferait faire plus tard à une multitude de saints : saint Paul, saint François Xavier, saint Vincent de Paul et tant d'autres¹. »

« Je vous donne un commandement nouveau, » le commandement de mon Cœur, celui qui, s'il est accompli, suffira à tout², parce qu'il contient toute la loi³ : « C'est que vous vous aimiez comme je vous ai aimés moi-même..... » Quelle règle de l'amour mutuel des chrétiens ! Comment JÉSUS-CHRIST nous a-t-il aimés ? avec quelle tendresse, quelle abnégation, quelle générosité, quel dévouement ? Saint

¹ Voir le commentaire de Corn. Lapiere sur saint Jean, XIII, 34, et sur le chapitre II de sa I^{re} épître, verset 8. — ² Allusion à la réponse de saint Jean, dans sa vieillesse : « C'est le précepte du Seigneur, et si vous n'accomplissez que celui-là, c'est assez. » — ³ Rom., XIII, 10.

Jéan résumera tout plus tard en ces grandes et sublimes paroles : « Nous savons jusqu'où est allée la charité de notre DIEU : il a donné même sa vie pour nous ; et nous, à notre tour, par conséquent, nous devons être prêts à donner notre vie pour nos frères¹. »

Le doux Sauveur dit encore : « Les hommes connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous vous aimez les uns les autres. » Voilà le signe caractéristique, voilà l'infaillible marque que nous sommes à JÉSUS-CHRIST, que nous sommes ses disciples, ses amis, ceux qu'il reconnaîtra lui-même comme étant véritablement les siens, devant son Père et devant les anges, au jour du jugement : « Si vous vous aimez les uns les autres. »

Il ne dit pas : « Si vous faites des miracles, si vous entreprenez de grandes œuvres, si vous avez une grande réputation de sainteté ; » mais : « Si vous vous aimez les uns les autres. »

Quel enseignement ! Soyons surpris, après cela, que les apôtres aient tant et si fréquemment insisté, dans leurs épîtres aux premiers fidèles, sur la charité mutuelle ! Est-il à propos de citer cette multitude de textes de saint Pierre, de saint Jean, de Saint Paul ? Il faut y renoncer, pour éviter de donner à ce chapitre une extraordinaire étendue ; mais ce qu'il faut constater, c'est la fidélité avec laquelle les disciples des apôtres répondaient à leur enseignement et à la grâce qui décollait plus sensible alors, de l'entretien du cénacle. L'Esprit-Saint a fait de leur charité ce magnifique éloge : « La multitude de ceux qui croyaient à l'Évangile, n'avaient qu'un cœur et qu'une âme². » Le commentateur

¹ I Ep., III, 16. — ² Act., IV, 32.

ajoute : « Ils n'étaient qu'un, parce qu'ils se réunissaient tous dans la charité du Christ, qui est un¹. »

Saint Augustin, nous ramenant au sujet particulier qui est celui de cet ouvrage, fait remarquer que c'est d'une manière éminente parmi les Religieux, lesquels sont appelés *moines*, c'est-à-dire des hommes qui sont un, que cette parfaite union des âmes et des cœurs se réalise². — Nous allons voir la vérité de ses paroles, dans l'exposition de la pratique de la charité mutuelle, parmi les âmes consacrées à DIEU.

CHAPITRE XV

LA CHARITÉ DE L'ESPRIT

Bien que le cœur soit le centre et le foyer de la charité, suivant cette parole de saint Paul : « La charité de DIEU a été répandue dans nos cœurs. » on peut dire qu'il y a aussi une charité de l'esprit. Il semble même que celle-ci doive être l'auxiliaire et comme le précurseur de la charité du cœur. Nous appelons, en effet, charité de l'esprit l'estime surnaturelle que nous avons pour nos frères. Or, cette disposition intérieure est évidemment une préparation utile, sinon nécessaire, et comme un fondement indispensable à la charité affective et effective dont le centre est le cœur.

¹ Corn. à Læp. in illud Actor. — ² *Sic vivunt in unum ut unum hominem faciant... Recte dicitur : μόνος, id est unus solus. In ps. CXXXII. (Patr., t. XXXVII, col. 1733.)* — ³ Rom., v, 5.

Nous allons parler de l'estime surnaturelle, et nous ajouterons quelques mots de la disposition qui consiste à toujours juger nos frères favorablement.

I. *De l'estime surnaturelle de nos frères.* — C'est une disposition intérieure et une habitude de l'esprit qui nous porte à un grand respect et à une sorte de vénération religieuse pour nos frères. On voit tout de suite quel est le secours puissant que l'estime surnaturelle apporte à la charité. Mais il s'agit de savoir sur quoi est fondée cette disposition de notre esprit.

Elle ne peut être mieux fondée. C'est de la foi même qu'elle tire ses lumières et ses vues. Que sont-elles, les âmes religieuses avec lesquelles nous vivons, que sont-elles dans le plan de la divine bonté? Quels sont les égards, les attentions, les privilèges qu'elles ont reçus de DIEU? Quel est l'honneur qu'il leur a fait, et le rang qu'il leur a assigné dans son royaume spirituel? En un mot, quelle est l'œuvre que son amour a faite en elle? Poser ces questions, c'est préparer les plus magnifiques réponses, quelles que soient, du reste, les imperfections personnelles de telle âme ou de telle autre. Il s'agit de voir ici et de constater l'œuvre de DIEU en elles, la merveille que sa grâce a opérée et le dessein sublime qu'il a réalisé. Eh bien oui! ce dessein est sublime et digne de toute notre admiration.

Toute âme religieuse, nous l'avons dit au début de ce livre, est véritablement et d'une manière éminente, Epouse de JÉSUS-CHRIST. Si elle est Epouse, elle est Reine, et sa royauté est immortelle. Elle peut dire comme sainte Agnès la martyre : « Celui que j'aime a mis son empreinte sur ma face, et son sang est l'ornement de mon visage. Il m'a

revêtue d'un manteau royal tissu d'or; il a mis à mes bras, à mes mains, à mon cou, des perles d'un éclat sans pareil et d'un prix inestimable. Celui que les anges servent est mon Epoux; il m'a mis un anneau au doigt et il a déposé sur mon front la couronne¹, » la couronne de ses chastes épouses, la couronne de l'éternelle alliance. Tout cela est vrai spirituellement pour toute âme religieuse. L'œil de chair ne voit point ces merveilles divines; l'œil de l'âme les contemple et en est ravi. Que sont les couronnes et les diamants et toutes les richesses des rois et des reines de la terre, en comparaison des couronnes et des richesses célestes des Epouses du CHRIST? Que sont-elles dans le temps et que deviendront-elles, le jour de la mort? Tout le faste des grands de ce monde s'évanouira comme une ombre, et la beauté et la gloire des Epouses du CHRIST JÉSUS apparaîtront alors dans tout leur éclat, et elles brilleront comme dit le prophète, « dans les perpétuelles éternités². »

Voilà l'œuvre de DIEU, voilà la merveille sublime qu'il a faite dans chaque âme religieuse, en vertu de son appel miséricordieux et de l'acceptation de l'oblation et de la consécration de cette âme, le saint jour de sa profession. Quand on pense à ces opérations de la droite de DIEU, on s'étonne que les âmes religieuses d'un monastère, quand elles se rencontrent, ne s'inclinent pas en esprit, dans un sentiment de profonde vénération, les unes devant les autres, et ne se baisent pas les pieds, avec un religieux respect, pour honorer ce que DIEU a daigné faire en elles. Nous ne voulons rien dire ici de singulier, et moins encore (à DIEU ne plaise!) recommander des actes qui, faits extérieurement, pourraient être étranges. Non, certes! telle n'est pas notre

¹ In officio S. Martyr., 21 janvier. — ² Daniel, xii, 3.

pensée. Mais si une âme pénétrée de ces grandes et saintes vues de la foi, ne voyait jamais les personnes avec lesquelles elle vit, que dans cette lumière qui vient de la face de DIEU, et, pénétrée des sentiments qu'une telle vue fait naître, si elle se tenait, en esprit, toujours aux pieds de ces mêmes personnes tant honorées du Tout-Puissant, est-ce que sa disposition serait singulière, est-ce que l'esprit qui l'animerait serait un esprit d'illusion? Oh non! elle aurait compris le don de DIEU et sa conduite intérieure répondrait admirablement à ce que ce DIEU d'amour a fait, dans sa miséricorde. Et si toutes les âmes, dans une maison religieuse, en étaient là, quelle abondante et suave bénédiction en résulterait pour le parfait accomplissement de tous les devoirs religieux¹!

Oui, tout y gagnerait; mais principalement, on le voit clairement, la charité y puiserait et la force et la vie. Elle en recevrait (ce qui est infiniment précieux) le caractère qui est le plus saint et le plus beau de tous: elle serait essentiellement et nécessairement toute pénétrée de foi, toute surnaturelle.

Mais peut-être quelqu'un dira: « Ces âmes que DIEU a tant honorée et qu'il a favorisée d'une manière si admirable ne sont pas sans défaut! » Non assurément, et je veux même convenir que ces défauts sont quelquefois très regret-

¹ S. Césaire, d'Arles, fait une recommandation tout à fait semblable dans sa Règle: « N'ayez, dit-il, qu'un seul cœur et qu'un seul esprit, et honorez DIEU en vous mutuellement, comme ayant la grâce d'en être le temple. *Honorate in vobis invicem Deum cujus templum esse meruistis.* » Reg., XIX (*Patrol. lat.*, t. LXVII, col. 1110). L'Année sainte de la Visitation rapporte, au 30 septembre, qu'une des pratiques favorites de sœur Jeanne-Françoise de Saint-Mauris (qui entra à la Visitation de Gray, à l'âge de soixante-douze ans, et qui mourut à cent quatre ans, après trente-un ans de profession) consistait à baiser avec un grand respect les traces des pas de ses chères sœurs,

tables, très pénibles et presque intolérables. Il y a des travers, des petitesesses, des ridicules même, dans ces âmes si prodigieusement honorées et glorifiées... Et puis ?... Qu'en conclure ?... Ecoutez une comparaison bien simple et bien familière.

Quand vous visitez une galerie de tableaux, il a deux côtés à ces toiles suspendues aux murailles ; il y a le côté que le peintre a fait ; ce côté représente la *Transfiguration* de JÉSUS-CHRIST par Raphaël, ou la *Vierge immaculée* par Murillo ; et il y a le côté abandonné à la poussière. Eh bien, lequel des deux venez-vous considérer et examiner ? n'est-ce pas celui que l'artiste a fait ? Et ne trouveriez-vous pas insensé et digne de toute risée, le visiteur qui, après avoir donné un coup d'œil rapide au sujet peint sur le devant de la toile, s'obstinerait à constater la poussière qui s'est amassée au revers, et à donner surtout son attention, son temps, à ce côté disgracieux ?... Eh bien ! c'est ce que ferait le Religieux qui, négligeant la merveilleuse vision que DIEU lui offre dans ces âmes avec lesquelles il vit, s'appliquerait à voir et à examiner le côté défectueux et déplaisant qui est l'œuvre de la créature imparfaite et misérable.

Achevons la comparaison. Le maître de la galerie devrait s'occuper et du devant du tableau et du revers, pour que ce revers même ne déparât point l'œuvre de l'artiste ; il en remarquerait la poussière, et il l'ôterait à propos. C'est ce que font les Supérieurs. Ils voient, ils étudient le bon et le mauvais côté des âmes qui leur sont confiées. C'est leur devoir. Mais le simple Religieux ne voit que le côté qui réjouit sa foi, et si, par une sorte d'inadvertance, il voit l'autre, il ne juge jamais en mal, et la charité ne lui inspire que des interprétations favorables. — Disons un mot de cette disposition particulière.

II. *Ne juger nos frères que favorablement.* — Le mieux serait de ne pas juger du tout. Mais peut-être ne faut-il pas insister sur cette recommandation. Le Père Faber, dont l'esprit d'observation est si remarquable, a dit : « L'habitude de ne point juger est très difficile à acquérir, et généralement ne s'acquiert que tard, dans la vie spirituelle. Mais, s'il est impossible, ajoute-il, de nous arrêter court dans l'habitude de juger, et si d'ailleurs il est également impossible que nous persévérions à juger sans blesser la charité, passons par l'état intermédiaire qui est celui des interprétations favorables¹. »

L'expérience prouve qu'avec une attention et une vigilance soutenues, nous arriverons en peu de temps à ne voir jamais que le bon côté des actions de nos frères ; car ce bon côté existe toujours ; et si nous avons de la peine à le trouver dans certains cas, il nous reste, dans ces mêmes cas, une ressource qui est de supposer de bonnes intentions. Oui ! de bonnes intentions ! Le Père Faber, que nous citons tout à l'heure, a dit avec sa manière un peu originale mais vraie : « N'avez-vous pas toujours trouvé, dans votre expérience passée, qu'au total nos interprétations charitables étaient les mieux fondées ? Quelles méprises n'avons-nous pas faites dans nos jugements ? Et n'est-ce pas presque toujours lorsqu'ils étaient défavorables ? Chaque jour il arrive quelque fait de ce genre. Nous avons vu une chose claire comme le jour ; il n'y avait pas moyen d'y trouver un autre aspect ; nous avons pris nos mesures, et là-dessus nous nous étions montés au ton d'une indignation vertueuse. Tout d'un coup, voici que l'affaire s'éclaircit de la manière la plus simple et la plus naturelle, tellement que nous nous perdons en

¹ *Conférences spirituelles*, p. 22 et 23.

étonnement de n'y avoir pas pensé... Est-ce bien souvent que nous nous sommes trompés en interprétant favorablement la conduite des autres ? Nous n'avons probablement pas besoin des dix doigts de la main, pour compter nos méprises en ce genre¹. »

Donc supposons toujours de bonnes intentions. Dans une communauté religieuse surtout, où sont les âmes qui font le mal de propos délibéré ? C'est inadvertance, c'est fragilité, c'est une habitude invétérée contre laquelle cette pauvre âme en défaut lutte avec bonne volonté et qui l'a surprise encore cette fois. Ou bien, elle avait la permission, ou encore il y avait urgence, elle n'a pu faire autrement ; et enfin, que de choses qui seraient pour nous des fautes réelles et qui, à son point de vue, eu égard à sa manière de concevoir la piété, la régularité, la perfection, sont des actes de vertu pour elle ! Le Supérieur aura l'œil sur ce qui, en définitive, est un désordre ; mais l'inférieur jettera toujours le manteau d'une indulgente charité sur ces misères, et s'il faut les proclamer au Chapitre, il le fera par zèle de la discipline régulière et par amour pour l'édification commune, en même temps que pour aider son frère, dans le travail de sanctification que celui-ci fait avec ferveur, et jamais avec la pensée qu'il a offensé Dieu.

Tout le monde connaît l'histoire de ce solitaire du désert qui, à l'article de la mort, disait avec confiance : « Non, je n'ai point de trouble dans l'âme, sur le point de paraître au tribunal suprême de mon Dieu. Il a dit : Ne jugez pas, et vous ne serez pas jugé. — Or, j'assure que durant toute ma vie je n'ai jugé personne ! »

Quelle sécurité admirable ! Mais quelle plus douce paix

¹ *Conférences spirituelles*, p. 24-25.

sera la nôtre, si, non content de ne jamais juger en mal, nous n'avons eu pour nos frères que des pensées de bonté !
« Si quelqu'un est dans l'habitude de penser aux autres avec bonté, il n'est pas loin d'être un saint, et la beauté de son âme est inexprimable. Sa vie est un beau soir. C'est le calme, le parfum, le repos de ce temps de la journée ; tous les bruits sont plus doux, toutes les perspectives plus délicieuses, et les jouissances que l'âme y goûte sont comme une préparation du ciel¹ ! »

CHAPITRE XVI

LA CHARITÉ DU CŒUR

La charité du cœur, c'est la sympathie surnaturelle. Notre premier modèle est toujours Jésus ; et, pour que nous remarquions mieux la relation étroite qui existe entre cette disposition de tendresse et d'amour en Jésus et son état de Victime, saint Paul nous parle de sa commisération pour nous comme étant propre à son caractère de Souverain Prêtre. « Nous n'avons pas, dit-il, en Jésus, un Pontife qui ne puisse compatir à nos infirmités, parce que lui-même (dans sa Passion et dans son état d'Hostie) a été éprouvé, affligé de toute manière, comme nous². » Et ailleurs : « Il m'a aimé et il s'est livré³. »

Saint Paul, pénétré de la grâce de JÉSUS-CHRIST, lui dont saint Chrysostome a dit qu'il avait le cœur même de l'ado-

¹ P. Faber, *ibid.*, p. 10, 28. — ² Hebr., IV, 15. — ³ Gal., II, 20.

rable Victime¹, se rendait aussi le témoignage qu'il remplissait ce devoir sublime de la charité intérieure : « Qui est celui parmi vous, dit-il, aux Corinthiens, qui souffre et qui soit dans l'épreuve, sans que je porte, moi aussi la même épreuve et la même souffrance²? » Il écrit aux Galates « qu'il ressent comme les douleurs de l'enfantement jusqu'à ce que Jésus-CHRIST soit formé en eux³. » Il recommande aux Colossiens de « s'animer des plus vifs sentiments de la miséricorde, comme il convient à des élus de DIEU⁴. » Il dit aux Romains : « Ayant les uns pour les autres une charité de frères (ou, comme traduit Tertullien : étant affectueux dans votre charité fraternelle⁵), prenez part à la joie de vos frères, prenez part aussi à leurs larmes⁶. » Enfin, il fait aux Corinthiens cette belle comparaison : « Dans le corps, si l'un des membres souffre, tous les autres souffrent avec lui ; ou si l'un des membres a quelque avantage et quelque honneur, tous les autres se réjouissent avec lui ; or, ajoute-t-il, vous êtes tous ensemble le corps de JÉSUS-CHRIST, et les membres les uns des autres⁷. »

Les merveilleuses paroles !... Elles s'adressent à tous les fidèles ; mais ne conviennent-elles pas d'une manière plus directe et plus pressante aux âmes religieuses⁸? Pour elles tout est commun, tout est un : règles, constitutions, coutumes, nourriture, vêtements, exercices... Et les cœurs seuls ne seraient pas un ! Ce qui opère l'union et l'unité spirituelle, c'est la charité du cœur.

La charité du cœur exclut et rejette avec force tout ce

¹ *Cor Pauli cor Christi*. Hom. 23, in Ep. ad Rom. — ² II Cor., XI, 29. — Galat., IV, 19. — ³ *Induite vos... viscera misericordiae*, etc. (Coloss., III, 12). — ⁴ Adv. Marcion., lib. V, cap. XIV. — ⁵ Rom., XII, 10, 15. — ⁶ I Cor., XII, 26, 27. — ⁸ Saint Basile (Regul. brev. 175) recommande, comme particulièrement nécessaire aux Religieux, la charité intérieure dont parle ici saint Paul.

qui lui est contraire ; elle se plaît dans les sentiments qui lui sont propres ; elle fait l'œuvre qui est le meilleur témoignage de sa sincérité.

Ce qui lui est contraire, c'est toute froideur, toute aigreur, toute rancune. Les sentiments qui lui sont propres, ce sont ceux de bienveillance, de commisération, de sollicitude ; l'œuvre qui est le meilleur témoignage de sa sincérité, c'est la prière. Arrêtons-nous quelques instants sur ces trois sujets.

I. — *Ce qui est essentiellement contraire à la charité du cœur*. c'est toute froideur volontaire, toute aigreur, etc. Contraire à la charité, mais contraire aussi à tout bien ; contraire à la paix intérieure, contraire à la sérénité extérieure, contraire à l'action de la grâce et à la parfaite efficacité des Sacrements. Ne laissons jamais ce vent glacial, ce poison, cette peste, pénétrer dans notre âme. On nous a offensé, on nous a blessé, on n'a pas eu pour nous assez d'égards et d'attentions... Eh bien ! en vérité, qu'est-ce que cela prouve ? Soyons sincère. Cela prouve tout simplement que nous aurions besoin de refaire un bon noviciat pour mieux apprendre que sans humilité, abnégation et mort à soi-même, on peut porter le saint habit de la religion ; mais l'esprit religieux... hélas ! il est encore à acquiescer.

On a été peu convenable envers nous, et nous sommes intérieurement agité, troublé, plein de pensées mauvaises contre celui-ci, celui-là !... Et puis ?... Combien de temps cela va-t-il durer ? Est-ce un jour ? est-ce deux ? Il faut nécessairement que toute cette tempête s'apaise. Voudrions-nous mourir dans de tels sentiments ? S'il faut que tout cela finisse, pourquoi gardons-nous le poison une seule heure, un seul quart d'heure, un seul instant volontairement ?

Mais il y a des répugnances, des antipathies naturelles que l'on ne sait comment dominer ? J'aime bien saint François de Sales appelant ces misères de notre nature « les tentations des saints. » Voilà d'abord un encouragement. Il nous faut citer ses paroles : « Notre mère (sainte Jeanne de Chantal) vous dira peut-être, si elle en a le loisir, la crainte que j'ai que les renardeaux n'entrent dans cette petite vigne (il s'agit d'une fondation nouvelle) pour la démolir, je veux dire les aversions et les répugnances, qui sont les tentations des saints. Etouffez-les en leur naissance. Tenez votre charité bandée, et tenez pour suspect tout ce qui sera contraire à l'union, au mutuel support, à l'estime réciproque que vous devez avoir les unes envers les autres. »

Vous voyez comme il recommande de n'être pas sans vigilance au sujet de ces aversions et répugnances. Il veut qu'on tienne sa charité « bandée », c'est-à-dire sans la laisser fléchir, sans rien céder à sa nature, et il recommande « l'estime réciproque. » Nous avons toujours cette ressource que la foi nous fournit.

II. — *Les sentiments qui sont propres à la charité intérieure* sont ceux de bienveillance, de commisération, etc. *Gaudere cum gaudentibus, flere cum flentibus.* Une âme vraiment charitable n'est étrangère à rien de ce qui intéresse la communauté et chacun des membres de la communauté. Elle demeure dans sa simplicité, son humilité et sa paix, et cependant l'on dirait que toutes les joies et toutes les peines se réunissent en elle, pour devenir ses propres peines et ses propres joies. C'est ce que dit expressément saint Grégoire dans une de ses homélies, et le saint docteur ajoute

† Lettre à la Mère Favre, 10 septembre 1616.

une réflexion qui répond parfaitement à la pensée générale de cet ouvrage : « Quel holocauste, dit-il, est comparable au sacrifice offert par celui qu'anime une si généreuse volonté, puisque c'est lui-même qu'il immole sur l'autel de son cœur ¹ ? »

Donc, un des membres de la communauté passe par quelque épreuve ; il est affligé, tenté, souffrant ; un autre semble déchoir de sa ferveur première, un postulant nouveau venu hésite à persévérer, un novice ne répond pas aux soins qu'on lui donne, un profès est tenté de quitter la congrégation : toutes ces âmes apportent à celle en qui règne la charité, une part plus ou moins douloureuse de peine, d'affliction, de sollicitude ; et celle-ci, dans les vifs sentiments qu'elle éprouve, voudrait leur venir en aide, leur rendre tous les services dont elles ont besoin et que l'obéissance lui permettrait de rendre ; elle voudrait même, si la même obéissance approuvait son désir, s'offrir à DIEU en qualité de victime, selon la grâce propre de sa vocation, afin de porter leurs peines et d'expié pour elles leur froideur et leur défaillances.

Citons à ce sujet deux exemples empruntés à la vie de la bienheureuse Marguerite-Marie. Le premier est raconté dans sa *Vie écrite par ses contemporaines*.

« Un jour, à l'oraison du soir, sœur Marguerite-Marie pria Notre-Seigneur de lui faire connaître les moyens de contenter le désir qu'elle avait de l'aimer. Il lui fit voir qu'elle ne pouvait mieux lui témoigner son amour qu'en aimant le pro-

¹ *Sic adversa alterius sicut nostra pertimescere; sic de prosperitate proximi sicut de nostro profectu gratulari; aliena damna nostra crelere, aliena lucra nostra putare, etc. Quid isto holocausto locupletius, quando per hęc quod Deo immolat in ara cordis, animam semetipsam mactat? Homil. 5 in Evang. (Patrol., t. LXXVI, col. 1094). — ² *Vie et Œuvres de la Bienheureuse*, t. I, p. 33.*

chain pour l'amour de lui-même : qu'elle devait s'employer à procurer le salut des pécheurs et celui de ses sœurs, quoiqu'elle fût la plus misérable de toutes, et qu'il fallait oublier ses intérêts pour les leurs dans tout ce qu'elle pourrait faire. Comme elle ne savait ce que cela signifiait, Notre-Seigneur lui fit connaître que c'était le rétablissement de la charité dans les cœurs qu'il demandait, puisque par les manquements que l'on y faisait l'on s'était séparé de lui, qui est la charité même, et par toutes ces fautes les personnes religieuses et les personnes du monde ne craignaient point de blesser la charité, cette divine vertu qui prend sa naissance dans le cœur de DIEU même. « Aussi, ait-il, ce sont ces » membres à demi pourris et prêts à être coupés qui ne » causent de si grandes douleurs. Ils auraient déjà reçu leur » châtement, sans la dévotion qu'ils ont à ma sainte mère, » qui apaise ma justice irritée, et qui ne peut l'être que » par le sacrifice d'une victime. » Je fus si vivement touchée de cela, ajoutait sœur Marguerite, que j'aurais bien accepté toutes sortes de tourments, même les peines du purgatoire jusqu'au jour du jugement, pour satisfaire à sa bonté. »

L'autre trait de la vie de notre Bienheureuse est emprunté à la déposition que fit la sœur Catherine-Augustine Marest, en 1715, lors de la première enquête canonique touchant les vertus de Marguerite-Marie. Elle témoigna que la R. M. Greyffié, Supérieure de la Visitation de Paray, ayant été atteinte de douloureux maux de tête qui lui revenaient ensuite fréquemment, sœur Marguerite-Marie demanda à DIEU que ces douleurs lui fussent données plutôt qu'à sa Supérieure, « parce que, disait-elle, la Supérieure était nécessaire et non pas elle. » La M. Greyffié fut en effet délivrée de ses souffrances pendant trois mois et elles passèrent à la Bienheureuse. Mais

la M. Supérieure l'ayant appris, lui dit : « S'il y a de l'avantage à souffrir, comme nous n'en doutons pas, j'en veux profiter aussi bien que vous. » Et quelque temps après cette digne Mère sentit son mal comme auparavant et Marguerite-Marie en fut délivrée. ¹

Ainsi l'âme en qui règne la charité de JÉSUS-CHRIST se plaît à s'immoler ; et c'est là une première consolation dont la récompense l'Époux divin ; mais ce n'est pas la seule. Voici des frères et des sœurs qui avancent avec ferveur dans la voie des commandements et des conseils évangéliques ; leur grâce semble s'accroître à vue d'œil, leurs progrès dans la perfection sont manifestes... Quel doux sujet de joie pour l'âme qui porte en elle la charité de DIEU ! Comme elle s'élève avec amour vers le Cœur de son doux Sauveur, pour le remercier d'être si bien servi ! Comme elle le supplie d'ajouter grâce sur grâce, afin que les épouses qu'il s'est choisies soient toujours plus dignes de lui !...

Et qu'on se garde bien de dire que ceci est affaire de caractère et de tempérament. Certes, le caractère et le tempérament peuvent, dans une certaine mesure, contribuer à l'émotion extérieure qui est produite dans telle ou telle circonstance touchante, émouvante ; mais saint Paul entend bien que ces dispositions sont des opérations de grâce. Ce n'est pas autrement qu'il conçoit la charité qui vient du Saint-Esprit. Écoutons-le : « La charité est bienveillante, dit-il, elle ne se réjouit point de l'iniquité ; mais elle met toute sa consolation à voir le prochain avancer dans les voies de la justice et de la vérité. » Il dit encore : « Elle est remplie de douces espérances sur l'avenir du prochain ; elle ne désespère jamais de son salut, et croit volontiers tout

¹ *Vie et Œuvres de la Bienheureuse*, p. 176.

le bien qu'on en dit. » Il ajoute que, « ne cherchant jamais ses propres intérêts, la charité n'est point jalouse, mais qu'au contraire elle n'a que des sentiments de tendresse et de bienveillance pour tous. »

Ainsi parle le grand Apôtre¹; mais négligerions-nous le premier caractère qu'il remarque en la charité? La charité dit-il, est patiente, *caritas patiens est*. Pourquoi patiente? et pourquoi rappelons-nous ce caractère à propos de la vie de communauté? Est-ce que, parmi les âmes consacrées, la charité a besoin d'emprunter du secours à la belle et magnanime vertu de patience? Oui, il en est ainsi; et la patience, unie à la charité, « fait, selon l'expression de saint Jacques, l'œuvre parfaite². » Elle est nécessaire partout. Les saints eux-mêmes en ont besoin entre eux. Mais leur patience, étant celle de la charité, est toujours suave, simple, modeste et humble. C'est la victime qui se laisse immoler sans ouvrir la bouche, sachant bien que l'immolation est l'état qui lui convient le mieux.

Telle est la charité intérieure. Si nous ne la possédons pas encore, ne nous excusons pas en alléguant notre tempérament ou notre caractère, mais humilions-nous, et demandons, par d'instantes supplications, la grâce de posséder au plus tôt ce magnifique et nécessaire trésor.

III. — *L'œuvre qui est le témoignage et la preuve de la sincérité de notre charité, c'est la prière pour nos frères.* Prions-nous pour tous les membres de notre chère communauté? et dans quelle mesure? avec quelle fréquence? avec quelle ferveur?..... Il y a des prières qui se font en commun : pour les novices, pour les malades, pour les Supé-

¹ 1 Cor., XIII, 4 et seq. — Jacob, I, 4.

rieurs ; il faut les faire avec une grande piété, et ne pas s'habituer à ces pratiques régulières ; mais ce n'est pas de celle-là que nous voulons parler, c'est de ce souvenir affectueux, dévoué, que vous donnerez à cette communauté bénie, à ces mêmes âmes des novices, des malades, des Supérieurs, à tel et tel en particulier ; que vous donnerez, dis-je, dans vos visites au Saint-Sacrement ou à la Sainte Vierge, dans vos actions de grâces après la communion : souvenir fervent, prière toute pénétrée du désir d'être exaucé, dont vous ne parlerez à personne, qui sera votre secret à vous, et dont vous n'aurez, par conséquent, la récompense que de DIEU. Ah ! qu'elle est agréable à son cœur, cette prière qui s'élève ainsi vers lui sur les ailes de l'humilité et de la charité !... D'autre part, elle ne sera pour vous accompagnée d'aucune tentation de vaine gloire. Un acte extérieur, une bonne parole, un service offert et rendu, pourrait avoir cet inconvénient (DIEU nous garde pourtant de nous en dispenser et priver pour cela ! mais enfin il faut le constater), la prière, jamais ! Elle est désintéressée, elle est modeste ; c'est un acte de charité sans mélange humain. Oh ! prions, prions beaucoup, et surtout prions bien pour des âmes qui sont les charitables compagnes de notre exil ici-bas, et avec lesquelles nous sommes destinées à former une même couronne à JÉSUS et à MARIE dans le ciel.

CHAPITRE XVII

LA CHARITÉ DANS LES PAROLES ET DANS LES MANIÈRES
— CE QU'IL FAUT ÉVITER

Nous avons à dire sur ce sujet, premièrement ce qu'il faut éviter, et secondement ce qu'il faut faire. Ce qu'il faut éviter, c'est dans les paroles, toute médisance (à plus forte raison toute calomnie ; mais la calomnie est-elle possible parmi les enfants privilégiés de DIEU, les Epouses de JÉSUS-CHRIST?...), toute amertume, toute dureté, toute vivacité, toute sécheresse... et dans les manières, cet air, cet extérieur, ces gestes, ces procédés qui élèvent quelquefois entre les âmes des murs infranchissables. Ce qu'il faut faire, c'est tout ce que recommande saint Paul dans cette belle parole de son épître aux Romains : « Que chacun de vous fasse plaisir à son prochain pour son bien et pour l'édification¹. » Ce texte devrait être mis en tête de tous les traités de civilité chrétienne.

I. — *Ce qu'il faut éviter.*

Au premier chef, il faut éviter la médisance. La médisance ! quel mal épouvantable pour une communauté !... Il y en a de deux sortes : il y a celle qui est le fruit d'une certaine malice, qui procède d'une passion secrète et mauvaise, d'une jalousie, d'une rancune (mais pourquoi disons-nous ceci ? ce fléau peut-il exister dans un lieu saint, comme l'est toute

¹ *Unusquisque vestrum proximo suo placeat in bonum, ad ædificationem Rom., xv, 1).*

maison religieuse ?...) et il y a la médisance qui est simplement le fait ou d'un travers de caractère ou d'une sotte habitude, ou accidentellement d'un sentiment froissé.

On comprend qu'évidemment ces deux genres de médisance n'ont pas la même gravité. Disons quelques mots de chacune d'elles.

Quant à la première, nous ne savons s'il serait possible de rapporter ici toutes les malédictions et tous les anathèmes que l'Esprit-Saint dans les Ecritures, et les saints de tous les siècles, les saints qui ont vécu en communauté surtout, ont lancés contre ce mal hideux qu'on appelle la médisance.

Écoutons l'Esprit-Saint :

« Celui qui médite en secret et l'homme à deux langues seront maudits, parce qu'il jetteront le trouble parmi plusieurs qui vivaient en paix.

« La langue d'un tiers, qui se met entre deux amis pour les diviser, en a renversé plusieurs, et elle les a dispersés de peuples en peuples.

« Elle a détruit des villes fortes pleines d'hommes riches, et elle a fait tomber les maisons des grands.

« Elle a taillé en pièces les armées des nations les plus puissantes, et elle a défait les peuples les plus vaillants.

« La langue médisante a divisé les personnes les plus unies ; elle a fait bannir les femmes fortes, et elle les a privées du fruit de leurs travaux.

« Celui qui l'écoute, cette langue maligne, n'aura point de paix, et n'aura point d'amis sur qui il puisse se reposer.

« Le coup de verge fait une meurtrissure, mais le coup de langue brise les os.

« Il est bien mort des hommes par le tranchant de l'épée, mais il en est mort bien davantage par leur propre langue.

« Heureux celui qui est à couvert de la langue maligne, à qui sa colère ne s'est point fait sentir, qui n'a point attiré sur lui son joug, et qui n'a point été lié de ses chaînes !

« Car son joug est un joug de fer, et ses chaînes sont des chaînes d'airain.

« La mort qu'elle cause est une mort très malheureuse et le tombeau vaut mieux qu'elle.

« Elle durera quelque temps, cette langue maligne, mais non pas toujours ; elle régnera dans les voies des injustes, mais elle ne consumera point le juste dans ses flammes.

« Ceux qui abandonnent DIEU seront livrés à cette sorte de langue ; elle brûlera dans eux sans s'éteindre ; elle sera envoyée contre eux comme un lion, et elle les déchirera comme un léopard.

« Bouchez-vous les oreilles avec des épines, et n'écoutez point la méchante langue ; mettez à votre bouche une porte et des serrures, et ne l'ouvrez que fort à propos.

« Fondez votre or et votre argent, et faites-en une balance pour peser vos paroles : et employez ce que vous avez de plus précieux à faire un juste frein pour retenir votre bouche¹. »

Écoutons maintenant saint Bernard expliquant les paroles du Psalmiste : « Enfants des hommes, vos dents sont des lances et des dards, votre langue est un glaive aigu (Ps. LVI). Cela est parfaitement vrai, car la langue du médisant est une épée à deux et même à trois tranchants. Cette langue n'est-elle pas une lance ? Oui c'est une lance, et une lance très perçante : d'un seul coup elle traverse trois personnes. N'est-elle pas une vipère ? Oui, la vipère la plus venimeuse : d'un souffle elle empoisonne trois âmes. Le prophète dit en-

¹ Eccli., xxviii, 15-29.

core : « Ils aiguissent leur langue comme le serpent, leurs lèvres distillent le venin de l'aspic, » Le prophète compare la langue du médisant à celle du serpent. La langue du serpent pique et tue ; il ne pouvait choisir une meilleure comparaison, pour faire comprendre les maux que cause la langue du médisant¹. »

N'insistons pas. Evidemment un tel mal est très rare dans les maisons religieuses. Et nous croyons (nous espérons même) que pour le bien et la paix des âmes simples et droites qui habitent les saintes maisons, le Seigneur ne permettra pas que ces membres pourris (comme les appelle Notre-Seigneur lui-même dans une vision à la bienheureuse Marguerite-Marie) qui sont infectés d'une telle lèpre, meurent sous l'habit religieux ; mais ils seront rejetés par un juste châtiment et rejetés parmi ceux dont saint Bernard a dit, dans un autre endroit :

« Le démon fait de leur langue son trône, et il les agite, quand il lui plaît, pour leur faire jeter un venin mortel. »

Le second genre de médisance, moins grave que celui dont nous venons de parler, n'est malheureusement pas impossible, dans les communautés les plus ferventes. Il y a toujours quelque membre qui ne suit pas le mouvement général et qui pèche tantôt contre une vertu et tantôt contre une autre ; or, la charité est peut-être la moins respectée. Voici un frère, une sœur qui ne nous plaît pas. Pourquoi ? Ce n'est pas toujours facile à dire et surtout à avouer. Nous disons, avec un peu de dissimulation, que c'est son air, son langage, que ce sont ses manières. Mais au fond, nous ne l'aimons pas, parce que nous manquons d'humilité, d'esprit de foi ou de patience. Qui sait même si le secret ressort de

¹ Serm. de custodia linguæ, etc. — Pobabil. inter. supp.

cette disposition à son égard n'est pas quelque sentiment de jalousie dont notre orgueil ne veut pas convenir?... Quoi qu'il en soit, si quelqu'un, autour de nous, en dit un peu de mal, nous éprouvons spontanément, involontairement, un certain plaisir; et si personne ne dit cette parole déplacée, sotté et misérable, c'est nous, par surprise, par irréflexion, c'est nous qui jetons avec plus ou moins d'injustice le blâme sur ce frère, sur cette sœur.

Il ne faut jamais se pardonner un tel défaut; il faut le poursuivre à outrance, il faut absolument et à tout prix le vaincre.

S'il était une habitude, il faudrait, nous osons le dire, que la communauté tout entière se mit à l'œuvre pour en délivrer le membre malheureux qui serait atteint d'une si détestable infirmité : les Supérieurs par leurs avis, leurs réprimandes, leurs incessantes pénitences; les égaux par d'impitoyables proclamations au Chapitre des coupes, et par tous les autres moyens que la charité fraternelle suggère.

La médisance est un grand et triste mal. Eh bien ! à notre avis, il en est un plus détestable encore : c'est celui que fait l'imprudent Religieux qui répète une médisance. Cette parole : « Un tel a dit ceci ou cela de vous, » est plus redoutable qu'un coup d'épée empoisonnée; et si ce malheureux ajoute : « Mais, de grâce ! ne dites pas qu'on vous l'a rapporté ni de qui cela vient, » c'est l'épée empoisonnée que l'on retourne dans la plaie saignante; et nul ne peut prévoir combien de temps va saigner cette plaie vive et profonde; ce sera peut-être pour toute une vie. Quel désordre ! Nous ne craignons pas de dire que c'est une invention de l'enfer. Le mal qu'il peut faire est incalculable. Une communauté tout entière peut en être bouleversée. L'Esprit-Saint

appelle celui qui sème la discorde entre les frères un apostat et un homme digne de la détestation de DIEU¹ ; et saint Grégoire, pape, rappelant la béatitude des pacifiques, où il dit qu'ils seront appelés les enfants de DIEU, conclut qu'il faut appeler ceux qui sèment le trouble dans le cœur de leurs frères, les enfants de Satan².

Saint Augustin a fait, au contraire, l'éloge qu'on va lire de sa mère sainte Monique. Rappelons-le, comme pour nous reposer de la pénible impression que fait sur l'âme ce qui vient d'être dit.

« Ma mère avait une manière de faire si pacifiante, que, quelque fussent les paroles qui lui avaient été dites par des personnes en désaccord (ce qui arrive lorsque, sous l'impression de la colère on se porte à parler mal à un ami présent d'un ennemi absent), elle ne rapportait à l'une et à l'autre des personnes désunies que ce qui était de nature à amener au plus tôt une réconciliation³. »

Les paroles médisantes ne sont pas les seules qu'il faut éviter. Il faut se garder avec soin de toutes celles qui, plus ou moins sérieusement, blessent la délicieuse et délicate vertu qui est l'expression la plus aimable de la charité mutuelle, la cordialité ; vertu précieuse que saint François de Salle appelait l'essence de la vraie et sincère amitié, et qui convient particulièrement aux Religieux, « parce que, dit-il, l'amour qu'ils ont entre eux est une amitié non commune mais cordiale, c'est-à-dire une amitié qui a son fondement dans le cœur⁴. »

Nous dirons donc au Religieux qui ne veut jamais blesser la cordialité : Quand vous entrez en récréation, prenez

¹ Prov., VI, 14, 16. — ² Pastor., III p. admon. 24 (*Patol.*, t. LXXVII, col. 92).

— ³ Confess., liv. IX, cap. IX. — ⁴ *Entretiens spirituels*, 4^e entretien,

garde aux dispositions d'âme et de corps dans lesquelles vous êtes. Vos paroles vont s'en ressentir. Si vous êtes fatigué, souffrant, trouble par quelque peine intérieure ; si dans la matinée vous avez été froissé, blessé par quelque procédé que vous vous imaginez n'être pas assez délicat ; si vous avez pris facilement scandale de la conduite de votre prochain.... prenez garde ! il est bien à craindre que vos paroles ne manquent de suavité. Vous êtes menace de vous laisser aller, à quelque ton sec, à des expressions froides, brèves, à je ne sais quoi de tendu, de heurté, de peu avenant. Et tout cela ne convient pas entre frères.

Si vous abordez ce frère dont la conduite a été, pour votre imparfaite humilité, une épreuve trop forte, ne lui parlez pas sans avoir invoqué intérieurement la suavité et la douceur du Cœur de Jésus, et de celui de sa sainte Mère. Autrement, votre parole manquera de bonne grâce ; si votre frère n'est pas plus parfait que vous, la conversation tournera mal ou sera singulièrement insignifiante.

Si vous êtes de bonne humeur, observez-vous aussi, quelle que soit la cause de cette bonne humeur : un succès obtenu, une bonne parole qui vous a été dite, ou même une grâce sensible dont vous avez été visité. Un peu de modération vous est nécessaire ; sans cela vous risquez d'être léger, irréfléchi et intempérant dans vos paroles.

Si vous avez la démangeaison de faire quelque trait d'esprit, surtout s'il est fait aux dépens de la tout aimable cordialité, abstenez-vous-en absolument. La réputation d'homme d'esprit est bien peu de chose dans une communauté d'hommes ; la réputation de femme d'esprit, dans une communauté de femmes, est tout autant qu'une accusation de mondanité.

Ne contestez jamais avec personne. « Ne contestez point

de paroles, dit saint Paul à Timothée; car cela ne sert qu'à scandaliser ceux qui écoutent ¹. » Saint Jean Climaque disait que l'opiniâtreté, même dans la défense de la vérité, vient du démon ². Il est sans doute des choses qui sont discutables et sur lesquelles il est permis d'avoir une opinion personnelle et de suivre son goût, son attrait; mais quel profit retirerons-nous et quel profit retireront nos frères de notre manière de voir ou de juger?... Le profit sera au contraire dans notre abnégation. N'oublions pas qu'il est très rare que la gloire de Dieu soit attachée au triomphe de nos opinions personnelles.

Voilà en général ce qu'il faut éviter, pour ne pas blesser la charité dans les paroles. Quant à l'extérieur et aux manières qui lui sont contraires, nous n'entrerons ici dans aucun détail. Ce que nous avons à dire dans le chapitre suivant, des règles de la charité à cet égard, nous apprendra très clairement ce qu'il faut éviter, en nous rappelant ce qu'il faut faire.

CHAPITRE XVIII

LA CHARITÉ DANS LES PAROLES ET DANS LES MANIÈRES — CE QU'IL FAUT FAIRE

L'Esprit-Saint a dit : « Une parole de douceur multiplie les amis ³. » La douceur chrétienne est d'un charme inexprimable; nous disons *chrétienne*, parce qu'il faut qu'elle soit surnaturelle et comme une révélation du Cœur de Jésus.

¹ II Tim., II, 14. — ² Grad., IV. — ³ Escli., VI, 5.

Il est peut-être plus difficile de dire de bonnes paroles que de faire de bonnes actions, parce que pour la parole il faut un certain tact, un certain à-propos, qu'il est moins facile d'observer quand on parle que quand on agit. En général, les bonnes paroles de charité semblent mieux convenir aux Supérieurs qu'aux inférieurs et aux égaux. Mais n'importe! veillons toujours avec soin sur nos discours. Soyons toujours affables et d'humeur avenante. Il y a une manière de répondre à une question, d'acquiescer à une proposition, à une demande, de dire un simple *oui* ou *non*, qui est toute pénétrée et embaumée de la charité et de la suavité du Cœur de Jésus. « L'amour cordial, qui est celui qui convient aux Religieux, doit être accompagné de deux vertus, dit saint François de Sales, dont l'une s'appelle affabilité et l'autre bonne conversation. L'affabilité est celle qui répand une certaine suavité dans les affaires et communications sérieuses que nous avons les uns avec les autres; la bonne conversation est celle qui nous rend gracieux et agréables dans les récréations et communications moins sérieuses que nous avons avec notre prochain. » Le bon Saint ajoute : « Toutes les vertus, ainsi que vous savez, ont deux vices contraires qui sont les extrémités de la vertu. La vertu donc d'affabilité est au milieu de deux vices, de la gravité ou trop grande sérieuxeté et d'une trop grande mollesse à caresser et à dire des paroles fréquentes qui tendent à la flatterie. La vertu de bonne conversation requiert que l'on contribue à la joie sainte et modérée et aux entretiens gracieux, qui peuvent servir de consolation ou de récréation au prochain ¹. »

Une récréation saintement et agréablement passée est une vraie bénédiction pour une communauté; et les bonnes pa-

¹ *Entretiens spirituels*, 4^e entretien.

roles de charité y contribuent merveilleusement. Par conséquent, ayons une sorte d'horreur et d'aversion profonde pour toutes celles qui blessent cette céleste vertu.

S'il advient que, par malheur, une parole soit dite qui blesse le prochain absent, trouvons le moyen de réparer ce tort en excusant ce cher prochain, et que ce moyen lui-même soit charitable et doux. C'est alors qu'il sera efficace; mais ne négligeons pas de le trouver, c'est une adresse dont il faut demander le secret à Notre-Seigneur. D'autres ont celui de savoir détourner la conversation, quand elle se prolonge et que la charité en est blessée. Ces deux moyens, ces deux adresses sont particulièrement bénis du Cœur du divin Maître. Ils sont aussi l'objet d'une estime assurée et toujours particulière de la part de la communauté, qui ne manque jamais de découvrir la vraie charité à son parfum. Un Religieux qui a la réputation de ne pouvoir souffrir qu'on blesse cette sainte vertu, en sa présence, est peut-être un plus grand sujet d'édification que le Religieux le plus mortifié et le plus ponctuel; et, comme dit l'Esprit-Saint : « Il est aimé de Dieu et des hommes ¹. »

Mais il y a des circonstances vraiment délicates. Voici une âme souffrante, blessée, ulcérée, qui vient nous dire sa peine. En général, il n'est pas à propos que les Religieux se disent entre eux leurs peines. Nous croyons qu'il est sage de l'interdire. Les inconvénients sont malheureusement beaucoup plus nombreux et plus graves que les bons résultats. Mais enfin, la charge que l'on occupe ou la permission que l'obéissance donne peuvent nous mettre dans le cas de recevoir de douloureuses confidences.

Mais, direz-vous, cette âme affligée et découragée va

¹ Eccli., XLV, 1.

blessé la vertu qui nous est si chère, elle va se plaindre, elle va être injuste.

Il semble qu'il faut d'abord écouter avec commisération et patience le récit de sa peine ; juste ou injuste, imaginaire ou réelle, cette peine ne la fait pas moins souffrir. N'oubliez pas qu'il s'agit de lui faire du bien. Laissez-lui donc découvrir toute sa plaie. Vous l'aurez guérie à moitié, cette plaie vive, si cette âme imparfaite est convaincue que le sentiment qui vous domine est une charité compatissante. Vous la guérirez ensuite tout à fait en versant, comme le Samaritain de l'Évangile, l'huile et le vin : l'huile des paroles suaves, insinuantes, apaisantes, le vin des paroles fortifiantes, encourageantes, et au besoin celles qui, ramenant toute chose à la vérité, font voir qu'on se trompe en s'exagérant le mal, en dénaturant les intentions, et que, si l'on se jugeait suivant toute justice, on reconnaîtrait qu'on est le premier coupable.

Certes ! cette gradation d'idées ne se fait que lentement, mais elle est quelquefois possible. Elle ne le serait jamais, si l'on ne commençait par donner à l'âme découragée la preuve d'une profonde et sincère sympathie¹.

Enfin, il nous semble qu'en fait de bonnes paroles, il y a un sujet que nous ne devons pas négliger. « La bouche parle de

¹ « Parfois un cœur est prêt à succomber, il s'affaisse de plus en plus sur lui-même ; le nuage de tristesse s'épaissit ; les tentations se multiplient et s'accroissent à tout moment ; tout annonce une chute. Mais voici un simple ton de voix, un simple regard qui a parlé de sympathie au pauvre cœur, et tout est remis. Il n'a fallu que ce rayon d'humanité, pour faire revivre l'âme abattue et pour l'encourager à reprendre, sans marchander, la voie que le découragement avait presque abandonnée. La faute aurait pu être, pour cette âme, le premier pas qui l'eût conduite à une perte irrémédiable ; et l'encouragement qui l'a sauvée sera peut-être le premier anneau d'une chaîne qui s'appellera persévérance finale, quand elle aura atteint toute sa longueur. » (P. Faber, *Conférences spirituelles*, p. 10.)

l'abondance du cœur¹. » Si nous aimons non seulement nos frères vivants mais encore ceux qui ne le sont plus, et qui autrefois prièrent, travaillèrent, souffrirent avec nous, qui nous étaient unis d'un lien si tendre et si doux, nous aimerons à rappeler leur souvenir au milieu de nos récréations, et ce souvenir ne sera pas le moyen le moins propre à sanctifier cet exercice. Nous parlerons de leurs vertus, nous citerons quelques-unes de leurs paroles, de leurs maximes. Nous rappellerons quelque trait de leur vie. Saint François de Sales se plaignait de ce qu'on oublie les morts, et il disait : « La preuve en est que nous en parlons peu. » — Il ne faut pas qu'une communauté mérite un tel reproche. Nous serions porté à considérer comme un signe de ferveur (il l'est certainement d'un excellent esprit) le souvenir fréquent des chers frères défunts, dans les conversations des Religieux. Cette conduite toute de charité profite inmanquablement aux vivants, et elle suppose que de fréquentes prières sont adressées à DIEU, en faveur des pauvres morts.

Passons maintenant à la charité dans les manières.

Le Religieux est en rapport avec les vieillards et les infirmes, — avec ceux qui sont ses auxiliaires dans le même emploi, — avec ceux dont le caractère, l'humeur, les goûts sont différents de son caractère, de son humeur, de ses goûts².

Il faut d'abord rappeler ici la parole de saint Paul : « Que chacun s'étudie à faire plaisir à son prochain, pour son bien et pour l'édification ! » L'Apôtre ajoute : « Car JÉSUS-CHRIST n'a pas cherché sa propre satisfaction. » Voilà le grand modèle. L'exercice de la charité parfaite est la source d'immolations incessantes. Mais ces immolations vont bien à l'âme

¹ Matth., XII, 34. — ² Nous ne parlons pas ici des supérieurs ; nous l'avons fait au chapitre XV du livre troisième, en traitant du respect surnaturel qui leur est dû,

qui a été consacrée victime dans sa profession, et il est infiniment doux de penser que Jésus est ici comme partout, suivant le témoignage de saint Paul, notre modèle : *Unusquisque vestrum proximo suo placeat in bonum, ad ædificationem : etenim Christus non sibi placuit.*

Avec les vieillards et les infirmes, et les malades et tous ceux qui souffrent, il y a des services à rendre, il y a quelquefois aussi certains actes de patience à faire... Eh bien ! de grâce, conduisons-nous en tout cela avec un si bon visage, un air si calme, des manières si bonnes, et mettons à nos manières bonnes tant de naturel, que nos vieillards et pauvres malades puissent penser que ce sont eux qui nous font plaisir. Oh ! que ce point est important ! mais j'ajouterai : Et nous, quand nous serons infirmes, ou malades, ou que nous aurons atteint la vieillesse, nous serons attentifs à être extrêmement bons, reconnaissants et doux envers ceux qui nous serviront, et nous penserons beaucoup plus à la peine qu'ils se donnent et à la patience dont ils ont besoin qu'à nos maux et à nos souffrances. Ainsi, à notre tour, nous pratiquerons la charité.

C'est un spectacle merveilleux que celui de deux âmes dont l'une sert et dont l'autre est servie, et qui cherchent l'une et l'autre à observer exactement la recommandation de saint Paul : « Que chacun s'étudie à faire plaisir à son prochain. »

Avec ceux de nos frères dont nous sommes ou qui sont nos auxiliaires dans le même emploi, la charité veut que nous fassions tout ce qui est possible, afin que l'entente soit parfaite. Elle est nécessaire pour que le bien de la communauté en résulte ; elle l'est aussi pour que les âmes travaillent en paix et avec profit personnel pour le bien commun.

C'est le cas de se faire une règle inviolable de ces belles paroles du grand Apôtre aux Philippiens : « Ayant la même charité, ayez aussi les mêmes goûts, les mêmes sentiments, le même esprit. Ne faites rien par un esprit de contention, de vaine gloire ; mais que chacun regarde par humilité son frère comme son Supérieur et ne se préoccupe jamais de ce qui l'intéresse ou l'agréé personnellement, mais de ce qui agréé et intéresse son frère ¹. » Et si, par caractère ou par inadvertance, votre frère laisse de temps en temps l'ouvrage inachevé et imparfait, s'il vous semble que la plus grande partie du travail retombe sur vous, n'ayez pas l'air de vous en apercevoir. Il est possible que le bon ordre exige que cet état de choses soit amélioré, que ce cher frère soit repris ; mais en attendant que les Supérieurs interviennent pour l'édification et le bien commun, gardez votre âme dans la paix et la simplicité d'une charité que rien n'altère. Certes ! loin d'éprouver un sentiment pénible, c'est au contraire de la reconnaissance qu'il faut avoir pour celui qui nous donne une si facile occasion de nous immoler et, par conséquent, de mériter beaucoup. Saint Jean Chrysostome fait à ce sujet deux charmantes comparaisons : « Le chasseur, dit-il, qui aperçoit un magnifique gibier, se plaint-il de ce que ceux qui ont passé avant lui ont négligé de le tuer ? Et le voyageur qui trouve à terre une pièce d'or néglige-t-il de se baisser, disant : Pourquoi donc ceux qui m'ont précédé dans cette route ne l'ont-ils pas ramassée ? »

Cette pièce d'or, c'est l'œuvre imparfaite que le frère animé d'une vraie charité recueille ; et remarquez que le voyageur jaloux de n'être pas dépossédé de son trésor, n'en parle à personne.

¹ Philép., II, 2. — ² Hom. 8, contra Judæos.

La charité apporte aussi sa bénédiction, son onction, sa grâce céleste, dans le cas où nous avons à traiter d'affaires, à remplir un emploi avec ceux de nos frères dont l'humeur, le caractère, les manières de voir, les goûts, sont contraires aux nôtres.

Notons d'abord que nous ne devons nous étonner aucunement de cette différence. On peut dire que pour bien des raisons, elle entre dans les plans de la Providence ; — et en particulier pour que nous pratiquions certaines vertus que nous ne connaîtrions que de nom sans cela. Ces différences se sont rencontrées même dans de grands saints, comme le fait remarquer avec sa grâce ordinaire saint François de Sales, rappelant l'exemple de saint Augustin et de saint Jérôme ¹. L'essentiel est que de part et d'autre on apporte le plus de douceur et de suavité possible ; car enfin, quelles que soient les manières de voir et le caractère, et tout le reste, il faut absolument que « les âmes et les cœurs ne soient qu'un. » *« Cor unum et anima una. »* Il faut que nous nous aimions « comme Jésus nous a aimés. »

Mais ajoutons aussi la remarque suivante, qui n'est pas moins importante. Gardons-nous bien de nous imaginer que c'est nous qui avons besoin de patience, et que notre frère n'a qu'à remercier DIEU d'avoir affaire avec nous. Rien ne serait singulier (pour ne pas dire ridicule) comme de nous poser en victime, en victime saintement immolée, dont le cher frère est le sacrificateur, armé d'autant de glaives que nous lui trouvons de défauts. Hélas ! DIEU nous garde de si déplorables et pitoyables illusions ! La vraie victime est celle qui se consume le plus modestement et le plus humblement, dans les flammes de la plus sincère charité.

¹ *Entretiens spirituels*, 4^e entretien.

Appliquons-nous donc à donner en toute occasion et toujours, sans nous lasser, les marques de cette charité humble, modeste, et sincère, par notre langage, nos manières, le ton de la voix, l'air du visage, en un mot, tout l'extérieur. Ne pas estimer ces marques sensibles de fraternelle affection serait la preuve que nous n'avons rien compris à la grâce de la vie commune. On dit que la politesse chrétienne c'est la parfaite charité. Mais où doit se trouver la parfaite charité, sinon parmi les âmes religieuses ? Qu'elles s'appliquent donc à la posséder, pour l'amour de Jésus qui a été (le mot est peu respectueux peut-être, mais nous le disons avec le plus religieux respect) qui a été indubitablement le plus parfaitement *convenable* de tous les hommes. N'a-t-il pas été écrit de lui « qu'il a bien fait toute chose ¹ ? » Nous croyons que toute âme religieuse, son Epouse, devrait en toute circonstance donner l'idée d'une personne bien élevée. Est-ce que nous nous trompons ? Une bonne éducation ne gâte jamais rien, et moins encore la sainteté. Or une âme religieuse, toujours attentive aux règles de la charité, est sainte devant DIEU, et on peut dire d'elle comme du divin Maître : « *Bene omnia fecit*. Elle a bien fait toute chose. »

¹ Marc., VII, 37.

CHAPITRE XIX

L'ESPRIT DE FAMILLE DANS LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

L'esprit de famille est une disposition générale de charité qui, répandue dans tous les membres de la communauté, leur fait cordialement aimer leur vie commune, leurs rapports mutuels, les œuvres de l'institut, son esprit, son but, sa prospérité spirituelle. C'est un esprit de paix, de simplicité, d'abnégation, de concorde, de dévouement.

Que de bien il y a à dire de cet esprit tout pénétré de foi qui, dans les maisons religieuses, donne une idée de l'union des anges entre eux et de l'ordre, de l'harmonie parfaite, qui règnent dans leur céleste hiérarchie !

Une âme religieuse qui en est animée fait de sa communauté et de son monastère sa famille et son pays, et la terre de prédilection où elle veut vivre et mourir, et d'où elle veut partir pour le ciel. Elle n'est plus de telle province, de telle nation ou de telle autre, mais cette bénie et bien-aimée société qui s'appelle... (ici, âme heureuse, nommez votre saint Institut) est sa province, et sa nation, et sa terre promise.

Ses affections, ses vœux, son dévouement sont pour cette société sainte, où elle trouve tout : tout ce que son âme désire pour se sanctifier ici-bas, et pour s'assurer le bonheur éternel. Assurément, son cœur affectionne et estime et vénère tous les instituts et toutes les congrégations qui sont dans l'Eglise de DIEU et qui consolent, réjouissent, sou-

tiennent cette Eglise sainte, notre mère, par la sainteté de leur vie, par la perfection de leurs œuvres ; mais il y a je ne sais quoi d'intime, de doux, de fort, de particulièrement et plus sensiblement affectueux, dans le plus intime de sa vie, de son âme, de son cœur, qui est pour sa chère communauté. « Elle avoue franchement, dit saint François de Sales, que les autres congrégations sont meilleures et plus excellentes, mais non pas pourtant plus aimables et plus désirables pour elle, puisque Notre-Seigneur a voulu qu'elle fût sa patrie et sa barque¹. »

Aussi la joie et la consolation de l'âme religieuse, qui a l'esprit dont nous parlons, est d'être toujours unie à sa communauté, par la pratique exacte, ponctuelle, des saintes règles, des moindres prescriptions, des moindres coutumes. Elle s'applique à bien connaître la lettre, le texte de la législation qui régit sa congrégation, à se bien pénétrer de son esprit, à vivre, en un mot, de sa vie propre. Comme elle aime ses œuvres ! comme elle s'affectionne à tout ce qui est de la vocation spéciale de cette bénie congrégation ! Elle vit si intimement en elle qu'elle semble n'avoir de joie ou d'épreuves, de craintes ou d'espérances, que celles de cette mère spirituelle de son âme. Elle est heureuse, non par orgueil ou par amour-propre de corporation (ce qui serait le renversement de l'esprit surnaturel dont nous parlons et un objet d'aversion pour le cœur très humble de Jésus), mais par affection simple et cordiale et par reconnaissance ; elle est heureuse de voir sa congrégation estimée des Supérieurs ecclésiastiques, bénie du Saint-Siège, honorée des gens de bien ; elle aime à apprendre que de bons sujets demandent

¹ Saint François de Sales, *Entretiens spirituels*, 1^{er} entret. à la fin.

à en faire partie, espérant que, par leurs qualités religieuses, (et non, certes, par leur talent et par leurs richesses — ce qui l'occupe peu) ils soutiendront la régularité, le bon esprit de l'ordre et en accroîtront les mérites.

Pour le bien de cette chère famille spirituelle, l'âme religieuse est prête à tous les sacrifices. Faut-il changer de maison? faut-il quitter un emploi? faut-il même accepter une charge importante? etc., etc., elle se prête à tout, humblement, modestement, mais courageusement et généreusement. C'est le bien de la congrégation qui le demande; cette congrégation est l'œuvre de DIEU, elle fait sa volonté sainte; sa prospérité est l'honneur et la gloire de DIEU, à qui elle appartient: tout est dit pour cette âme généreuse. N'est-elle pas victime devant ce DIEU d'amour, et pour ses frères?

L'esprit de famille est aussi un esprit d'ordre. L'âme religieuse qui le possède a à cœur que rien ne blesse l'ordre parfait, qui doit régner dans la maison de DIEU. S'intéressant à tout, elle concourt de son mieux, suivant ce que l'obéissance, la modestie, l'humilité, lui permettent de faire, elle concourt à maintenir en toute chose cet ordre parfait. Faut-il donner quelques détails? Cet instrument de travail n'est pas à sa place, le volet de cette fenêtre n'est pas fixé, ce chandelier a été oublié sur un meuble où il ne doit pas se trouver, cette lampe est encore allumée quand le jour a paru, un petit morceau de bois est tombé dans l'escalier d'un faix que l'on portait... Qui dira que ce sont là des minuties?... Nous connaissons des âmes religieuses en grand nombre qui se réjouissent de voir ces minuties recommandées. L'âme religieuse qui a le vrai esprit de famille, esprit d'ordre, d'arrangement, s'affectionne à remettre toute chose à sa place. Elle ne peut souffrir rien de négligé, non par une

sorte d'humeur chagrine, ni par un zèle importun et incommode aux autres, mais parce qu'elle est membre d'un corps dont elle veut le bien, suivant la mesure que l'obéissance lui permet de le procurer.

Enfin, l'esprit de famille est un esprit de discrétion. Nous appelons ici discrétion la vertu qui nous fait garder, en toute prudence et charité, le secret sur les affaires de la communauté et de ses membres. Sainte Jeanne de Chantal recommandait singulièrement cette vertu à ses dignes filles.

La communauté a, en effet, ses affaires particulières, ses projets, ses espérances, ses appréhensions, ses difficultés, ses épreuves intérieures et extérieures... Peut-être que, par une secrète permission de DIEU, un esprit de trouble l'éprouve et l'afflige en ce moment; cela vient on ne sait d'où; c'est peut-être de la malice ou de l'imprudence de quelques membres, ou de la maladresse, de l'impéritie de quelque personnage en charge...; rien de tout cela n'est impossible. Les plus saintes œuvres passent par de telles tribulations; mais, de grâce, que rien ne transpire au dehors. Au parloir, dans les lettres, dans quelque relation que ce soit, d'amitié, de parenté, que le plus inviolable secret soit gardé sur ces sortes d'épreuves ou d'affaires diverses. Nous avons nos Supérieurs ecclésiastiques, qui nous tiennent la place de DIEU et qui sont établis par son Eglise pour nous diriger, nous encourager, nous soutenir: c'est à eux, et à eux seuls que nos cœurs doivent s'ouvrir. C'est notre devoir, c'est leur droit. C'est aussi leur devoir de connaître tout ce qui intéresse le bon gouvernement d'une congrégation. Mais, en dehors de ceux qui ont grâce et autorité pour nous faire le bien dont nous avons besoin, dans ces cas difficiles, que les affaires de la communauté demeurent le secret de la communauté. De

grands inconvénients, quelquefois même de grands maux, pourraient résulter d'un manque de discrétion à cet égard.

Cette discrétion doit même inspirer, aux Religieux qui ne sont pas en charge, la modeste et humble réserve qui fait qu'on ne cherche pas à savoir ce que les Supérieurs et leur conseil font ou ont à faire, pour le bon ordre et le sage gouvernement de la congrégation. Ce point est d'une grande importance, et a toujours été recommandé par les Fondateurs des divers instituts. L'esprit de famille, qui est, nous l'avons déjà dit, un esprit de paix, de simplicité et de concorde, y est grandement intéressé.

Mais la discrétion n'est pas seulement nécessaire, quand il s'agit des affaires de la communauté. Chaque membre a aussi les siennes, et quelquefois les plus délicates. Ce frère est affligé de peines morales, de scrupules; cet autre souffre d'une infirmité, ce troisième est d'une famille peu honorable; cette sœur a été reçue sans dot, etc. Tout cela doit rester le secret de ceux qui en ont connaissance, et ce secret doit être gardé envers les personnes du dehors, même les plus intimes, avec une jalouse délicatesse. Ce sont affaires de famille, et la famille seule, avec son esprit de support, d'indulgence, et cette sorte de solidarité qui fait que le mien et le tien disparaissent, tout étant confondu dans une affectueuse unité, — la famille seule a le droit de s'en occuper.

Même discrétion, même charitable réserve, si un membre de la communauté a des torts, s'il est en disgrâce auprès des Supérieurs, etc. Les Supérieurs seuls ont à s'entretenir de ces sortes de cas et d'affaires. Pour nous, demeurons en silence, prions beaucoup, et espérons.

O doux et aimable esprit de famille! joies et délices des âmes simples, droites, chastes, humbles et dévouées, régnez;

régnez partout !... Qu'est-ce qu'une communauté sans vous...? et quelles consolations célestes, angéliques et toutes divines vous répandez partout où vous régnez en souverain!...

Nous croyons que c'est l'éloge de l'esprit de famille dans les maisons religieuses, qu'a voulu faire un auteur du temps de saint Bernard, dans un discours souvent attribué à ce saint docteur. Il dit : « Qu'il est glorieux et doux de voir des hommes ayant les mêmes mœurs habiter une même demeure! L'un pleure ses péchés, l'autre chante des cantiques saints ; l'un sert, l'autre enseigne ; l'un est en prière, l'autre lit. Celui-ci pardonne une faute commise, un autre la punit avec sévérité. Il y en a qui brûlent des ardeurs de la charité ; dans d'autres, c'est surtout l'humilité qui se révèle dans le succès ; comme dans d'autres encore, elle brille dans les épreuves. Enfin vous en voyez qui s'adonnent à la vie active, comme d'autres semblent se reposer dans les douceurs de la contemplation... Mais tous ne font qu'un ; et vous qui êtes témoins d'une si grande union, vous dites : « C'est bien ici la maison de DIEU et la porte du ciel ¹. »

CHAPITRE XX

LES PRINCIPAUX EXERCICES DE LA VERTU DE RELIGION

Nous consacrons ce chapitre aux principaux exercices de la vertu de Religion. Mais il semble que l'étendue d'un

¹ Sermo in hæc verba : *Simile est regnum*, etc., inter opp. S. Bern. sed alter. Auctoris. — (*Patrol. lat.*, t. CLXXXIV, col. 1132.)

simple chapitre ne soit pas assez pour un tel sujet. Assurément, de toutes les observances régulières celles-ci sont les plus vénérables et les plus dignes de l'attention et de l'affection des âmes religieuses, soit à cause de leur objet qui est le culte dû à DIEU, soit parce que c'est principalement dans ces exercices qu'elles puisent et en même temps qu'elles pratiquent cet esprit de victime qui est leur esprit propre. Le peu que nous dirons suffira certainement aux âmes attentives et ferventes.

L'*Offrande de la journée* est, sinon un point de règle, du moins une des plus importantes recommandations du Directoire. Et à bon droit. « Les prémices sont au Seigneur¹, » et suivant une parole fort connue de saint Jean Climaque, « la journée sera tout entière à celui qui en possédera le commencement², » DIEU ou le démon de la sensualité, de l'irrégularité.

Le réveil est comme une nouvelle vie. Que l'âme religieuse s'unisse aux dispositions de l'adorable Victime, entrant dans le monde et disant : « Me voici, ô DIEU ! pour faire votre volonté³, » ou à celle de ce même doux Sauveur, dans le mystère de sa Résurrection ; car il devint alors Victime immortelle. Que l'âme, épouse de Jésus, renouvelle donc son oblation en qualité de victime, et soit disposée, comme dit saint Paul, « à s'avancer avec la ferveur d'une vie nouvelle⁴, » dans la voie de la perfection.

Saint Bonaventure dit : « Le réveil est l'image d'une continuelle résurrection ; les fidèles en doivent remercier DIEU tous les matins ; en lui offrant leurs prémices, selon l'esprit de JÉSUS-CHRIST⁵. »

¹ Jer., II, 3. Num., III, 13. — ² *Da Domino primitias diei tuæ, erit tota illius qui prior occupaverit.* Grad. 26. — ³ Hebr., X, 7. — ⁴ *In novitate vitæ ambulemus.* Rom., VI, 4. — ⁵ Cité par Basinet, *Conf. spirit.*

Cette disposition de victime en union avec Notre-Seigneur était familière à ces admirables solitaires des déserts de Scélé, qui sont en toute chose nos modèles. L'abbé Théonas, dans une conférence qui nous a été conservée par Cassien, disait que la grande occupation du démon, le matin à notre réveil, est de nous distraire pour que nous ne fassions pas à Dieu notre oblation ; et il ajoutait : « Si donc nous souhaitons d'offrir au Seigneur et de lui consacrer des prémices agréables, nous devons mettre au rang de nos plus grands soins celui de conserver, aux heures du matin, tous nos sens comme des holocaustes purs et sans tâche que nous devons consacrer à sa Majesté¹. »

Ainsi, qu'à notre lever l'esprit de victime sanctifie tout ! Si cet acte même nous fait faire quelques sacrifices, faisons-les généreusement et promptement. Saint Vincent de Paul disait que plusieurs avaient perdu leur vocation pour n'avoir pas sanctifié leur lever ; et il ajoutait cette remarquable sentence : « La grâce de la vocation tient à l'oraison et la grâce de l'oraison à la grâce du lever². »

L'offrande de la journée prépare naturellement l'âme religieuse à faire saintement l'exercice de l'*oraison* : sujet tout céleste dont il n'est pas possible de parler en peu de mots. Les maîtres de la vie spirituelle en ont traité longuement ; c'est dans leurs livres qu'il faut apprendre l'art de goûter cette béatitude de l'exil. L'oraison est comme une table mystique où l'âme se nourrit de l'esprit d'hostie ; mais elle est aussi un autel sur lequel elle s'immole, faisant devant la Majesté de DIEU tous les actes du plus parfait sacrifice : ado-

¹ *Vie des Pères*, liv. IV, ch. XXII. — ² Voyez sur ce sujet son admirable lettre du 15 janvier 1650, à ses missionnaires. — Cité par M. l'abbé Maynard, *Vertus de saint Vincent de Paul*, ch. XXIII.

ration, reconnaissance, oblation, contrition, désir d'expiation, abandon à la conduite, à l'amour, à la justice de DIEU, etc., — et sa résolution principale, en quittant ce saint exercice, est de ne jamais quitter l'autel de l'holocauste, où elle veut éternellement se consumer dans les ardeurs d'une parfaite charité.

L'oraison lui inspire ces dispositions généreuses ; la *sainte Messe* en est comme la consécration. La Sainte Messe ! que faut-il en dire ?.. Oh ! quel moment mille fois saint et précieux pour l'âme épouse de Jésus et victime de son divin Cœur ! Voilà bien l'action par excellence, comme l'appelle l'Eglise, l'action de Jésus, qui rend à son Père les hommages les plus parfaits, et qui donne à sa créature la plus merveilleuse preuve d'amour. Il s'immole et il l'attire dans l'unité de son sacrifice, pour que l'Epoux et l'Epouse ne fasse, dans une union ineffable, qu'une même Victime d'adoration, d'action de grâce, de supplication, d'expiation, d'amour, devant l'infiniment adorable et aimable Majesté du Père ! Que l'âme religieuse ne comprenne pas autrement l'assistance à la sainte Messe ! Les méthodes varient, mais l'esprit principal est toujours le même : avoir part le plus intimement qu'il est possible, dans l'union la plus étroite, aux dispositions de Jésus Hostie, pour l'honneur et la gloire de son Père et pour le salut des âmes.

C'est pour cela, c'est uniquement pour atteindre cette fin qu'elle soupire après la *sainte Communion*. Communier, c'est recevoir, c'est posséder le Corps et le Sang de JÉSUS-CHRIST dans l'état de victime ; c'est recevoir aussi son esprit, qui est un esprit de victime. Là, l'union se consomme... Il faut renoncer à continuer un tel discours. Que l'âme religieuse sache et reconnaisse, avec des transports d'amour, que

si l'Eucharistie est le sacrement de tous les chrétiens, membres de JÉSUS-CHRIST, il est d'une manière spéciale, sublime et éminente, le sacrement de ses Epouses et de ses Victimes...

Dans le courant de la journée, plusieurs *Prières* sont faites en communauté avant et après les exercices, les repas, les lectures, etc.; chaque Religieux a aussi ses prières de dévotion autorisées par l'obéissance. Prions toujours par JÉSUS-CHRIST, avec JÉSUS-CHRIST, en JÉSUS-CHRIST, notre unique Prêtre, et notre unique Hostie. Que l'union soit si intime, que notre dépendance à l'esprit de JÉSUS soit si entière, que son règne sur nos âmes soit si absolu, que nous puissions dire dans les mêmes sentiments que saint Paul : Non, ce n'est plus moi qui prie, c'est JÉSUS-CHRIST qui prie en moi; c'est son esprit, c'est sa grâce de victime qui m'anime et qui vivifie toute ma Religion¹.

Mais la grande prière du Religieux c'est le *saint Office*.

Nous avons déjà parlé de ce beau sujet, que saint Augustin appelait sa joie². Le saint Office est en effet une des plus douces consolations du Religieux. Que de peines, que de tristesses, que de tentations s'évanouissent dans cette occupation toute céleste ! et comme l'âme sent qu'elle est alors avec toute l'Eglise de la terre, dans la société de celle du ciel ! C'est l'hostie de louange si agréable à Dieu qui s'élève vers son trône, et rend participants de la béatitude des élus ceux qui l'offrent avec un cœur pur.

Nous avons dit au chapitre sixième du Livre premier com-

¹ Cette pensée se trouve très souvent exprimée dans les *Discours sur les Psaumes* de saint Augustin. — *Patrol.*, t. XXXVI et XXXVII. — *Christi vocem in omnibus psalmis, vel psallentem, vel gementem, vel latantem in spe, vel suspirantem in re, familiarissimam habere debemus tanquam nostram.* — In ps. XLII, t. XXXVI, col. 476. — *Omnes in uno unus sunt.* — LXIX, t. XXXVI, col. 366. — ² In ps. CXXXVII, t. XXXVII, col. 1775.

ment l'âme religieuse est victime, en cette sainte occupation, en cette œuvre si justement appelée par les saints l'œuvre de DIEU, *opus Dei*¹ ; voyons ici comment elle est victime universelle.

Dans le chapitre précité, le cardinal de Bérulle a été notre maître ; qu'il le soit ici encore une fois. Il a écrit ces belles pages aux premières Carmélites de France :

« Vous faites cet office non seulement pour vous, mais pour toute créature qui n'est pas digne ou capable de louer son DIEU. Les unes sont muettes, sans voix et sans âme, et elles empruntent votre esprit et votre langue pour louer leur créateur ; les autres sont comme en bas âge et en minorité, et elles ont besoin de votre prééminence et primogéniture en la grâce, afin de rendre par vous les devoirs et hommages à leur souverain Seigneur ; les autres se sont privés de la grâce qui leur était offerte, et, maudites de DIEU, ne sont pas dignes de le louer. Double et grande bénédiction vous est conférée pour louer DIEU, et pour elle et pour vous. En cette vue et pensée, entrez au chœur comme ayant procréation de toute créature, pour louer leur commun Seigneur, comme chargées de leur devoir et comme faisant pour elles cet office.

« Vous louez DIEU pour le Ciel et pour la terre, pour les créatures animées et les inanimées, pour les chrétiens et les infidèles, pour les catholiques et les hérétiques, pour les élus et les réprouvés, pour l'enfer même, quoiqu'il s'y oppose par son vouloir damnable. Vous êtes lors situées entre le ciel et l'enfer ; l'enfer est sous vos pieds, et plutôt à DIEU que vous eussiez autant d'application à louer DIEU, que l'enfer a d'ap-

¹ Saint Venet et saint Césaire d'Arles, dans leurs Règles. Saint Benoît dit : « Que jamais une œuvre, quelle qu'elle soit, ne soit préférée à l'œuvre de DIEU. » Règles, 43.

plication à le maudire ! Plût à DIEU que vous eussiez autant de sentiment de ses miséricordes que l'enfer a d'impression de sa justice ! Le ciel est ouvert sur vous ! Plût à DIEU que vous eussiez une foi autant vive et ferme que le ciel a une vue claire de ses grandeurs ! Plût à DIEU que vous eussiez autant d'élévation et mouvement de piété que le ciel a de repos, de gloire et de jouissance en la possession de son Seigneur !

« Mais voici un autre sujet d'admiration et de reconnaissance en l'office que vous remplissez.

« Le Père a voulu incarner son Fils, et le Fils a voulu prendre notre chair, pour être en état de louer et de servir DIEU son Père d'une manière plus haute et plus divine que celle qui ne pouvait être communiquée ni aux hommes ni aux anges, ni à la grâce ni à la gloire ; car avant ce mystère, il y avait des hommes et des anges servant DIEU et le louant, mais il y a maintenant un Homme-DIEU qui fait ce ministère. Il y a un DIEU adorant et adoré, et vous ne louez DIEU que par le pouvoir de ce divin Adorant, que par l'esprit de cet Homme-DIEU, que par la grâce et la puissance qui vous est conférée par JÉSUS-CHRIST. C'est en lui et par lui que vous faites cet office, et c'est aussi avec lui que vous le faites ; car il est dans un état continuels d'amour et de louanges envers DIEU son Père, et vous l'avez présent en son autel en qualité d'Hostie et de Victime à DIEU, et en qualité de Victime pour vos âmes. Il est et il sera à jamais l'Hostie, l'Agneau, la Victime de DIEU, tant qu'il sera Homme-DIEU.

« En la puissance donc de son esprit, en la vertu de sa grâce, en l'union des louanges qu'il a rendues à DIEU son Père sur la terre, et qu'il lui rend au ciel, et en adoration et en union encore de l'état de louanges dans lequel il est devant la face de DIEU le Père, sur cet autel, comme un Isaac, une Hostie

et un Agneau de DIEU, célébrez les louanges divines, et tenez-vous heureuses d'être en la présence de JÉSUS, dans la dépendance et la possession de son esprit, sous la direction de sa grâce, en participation de son ministère, et dans l'usage et exercice de sa fonction (de Prêtre et Victime) qui est de louer DIEU et de consacrer vos âmes à sa louange¹. »

Ainsi parle le pieux cardinal. Que toute âme religieuse se rende familières les saintes pensées qu'il recommande !

L'office divin remplit en quelque sorte toute la journée, par la distribution de ses diverses parties ; mais il y a une pratique sainte, bénie de Notre-Seigneur, singulièrement agréable à son Cœur, infiniment attrayante pour l'âme religieuse, qui, dans la plupart des monastères, est faite en communauté, qui, dans quelques congrégations récentes, tient même lieu d'office : c'est le saint et béni *Chapelet*.

MARIE a sa place dans l'office canonial ; au commencement et à la fin des heures, l'*Ave maria* et l'antienne, selon le temps, remplissent de joie et de ferveur l'âme de ses enfants. L'*Angelus* les ramène à ses pieds trois fois par jour. Les statues, les images de cette aimable Reine qui sont partout dans les cellules, dans les salles de communauté, les corridors, les escaliers, rappellent sans cesse son doux souvenir ou plutôt ne font que donner un aliment nouveau au feu d'amour qui ne s'éteint jamais. Mais le Chapelet et surtout le Rosaire est l'Office et le Bréviaire de MARIE.

Offrons-lui cette « hostie de louange, » avec un grand respect et une toute filiale tendresse. Pour dire le Rosaire avec plus de fruit, on recommande la méditation des mystères joyeux, douloureux, glorieux. Voilà la divine Victime qui de nouveau se présente à nous, offerte dans les mystères

¹ *Œuvres du cardinal de Fénelon*, édit. Migne, col. 1339 et suiv.

joyeux, — immolée dans les mystères douloureux, — et dans ceux qui rappellent sa Résurrection et sa gloire, Victime transformée et portant dans le ciel son adorable état d'hostie, pour y consommer dans l'unité de son sacrifice éternel et sa très glorieuse Mère et tous ses élus.

Chaque jour est donc rempli d'actes qui fortifient toujours davantage l'âme religieuse dans ses dispositions de victime.

La semaine, le mois, l'année, ont aussi leurs pratiques particulières de religion. *Le Sacrement de Pénitence*, reçu au moins tous les huit jours, est un secours d'une efficacité merveilleuse, puisque c'est le sang de l'Agneau divin qui coule de nouveau, au sacré tribunal, sur l'âme pénitente. Chaque mois, chaque année, ramènent les *Retraites*, les *Anniversaires*, retraites mensuelles et annuelles, anniversaires du Baptême et de la Profession, et la *Rénovation des Vœux*; et ce sont là des moyens si puissants pour confirmer dans sa grâce d'hostie, l'âme religieuse qui sait en profiter, que l'on se demande si cette âme privilégiée peut manquer d'arriver à la plus intime, à la plus parfaite union avec l'adorable Victime. — Oui! elle y arrivera, avant de quitter cet exil; mais voici un moyen décisif qui lui fera atteindre sans doute cette parfaite union. Ce moyen, c'est le dernier sacrifice.

CHAPITRE XXI

LE DERNIER SACRIFICE

Le dernier sacrifice est celui de notre vie par la mort. Il est vrai que ce sacrifice a commencé dès l'instant de notre

existence, selon la parole de Saint Grégoire le Grand : « La vie présente n'est qu'une longue mort ¹, » et c'est peut-être un des sens de cette autre parole de saint Paul : « Je meurs chaque jour ²; » mais le sacrifice que la mort fait de notre vie apparaît plus sensiblement, avec sa puissance de destruction, quand les derniers jours approchent, et enfin il se consomme avec le dernier soupir, par la séparation de l'âme et du corps.

La mort a des aspects divers ; celui-ci est peut-être le plus vrai et le plus saisissant. La mort de notre DIEU a été son sacrifice ; notre mort, acceptée et subie dans les dispositions de cette adorable Hostie, sera aussi la perfection de notre immolation.

C'est à ce point de vue que saint Paul semble avoir considéré ce terme et cette destruction de la vie présente, quand il écrit à Timothée : « *Ego enim jam delibor* ; » ce que les interprètes traduisent et expliquent ainsi : « Pour moi, je ne tarderai pas d'être immolé, et mon sang répandu par le martyre sera comme la libation dont on arrosait les victimes du premier Testament ³. » Écoutons les graves réflexions qu'a faites, sur ce texte de l'Apôtre, Mgr Ginoulhiac, archevêque de Lyon, dans son commentaire si pratique et si doctrinal des Epîtres de saint Paul à Timothée et à Tite :

« L'apôtre est si certain de sa mort et il la sait si proche, qu'il se regarde déjà comme une victime consacrée par les libations qui préparaient au sacrifice. Le martyre est, en effet, aux yeux de la foi, un vrai sacrifice : sacrifice volontaire, quoiqu'il ne s'accomplisse pas par les mains de ceux qui l'offrent ; sacrifice expiatoire où la victime, sans être entièrement innocente, n'est pas néanmoins immolée parce

¹ In Evang. Hom. 37. — (*Patrol.*, t. LXXVI, col. 1275.) — ² I Cor., xv, 31.
— ³ II Tim., IV, 6.

qu'elle est coupable, mais où elle se purifie par l'effusion de son sang.

« La mort du vrai chrétien est aussi, quoique moins parfaitement, un sacrifice. C'est une nécessité de la subir, mais elle devient volontaire par l'acceptation qu'on en fait et par l'union au sacrifice tout volontaire, de JÉSUS-CHRIST. Chacun de nous, en subissant la mort, *accomplit* en sa personne *ce qui manque aux ignominies et aux souffrances* de notre Chef¹. Et le sacrifice unique du Calvaire, qui doit *consommer éternellement les sanctifiés*², a été si réellement offert pour nous et en notre nom, que JÉSUS-CHRIST continue de l'offrir et l'offrira jusqu'à la fin des temps dans la personne de chacun de ses membres, à leur dernière heure. Regardons-nous donc, tous tant que nous sommes, comme des victimes marquées pour le sacrifice, comme consacrées déjà par les libations qui y préparent, par *l'aspersion de ce sang qui crie bien mieux que celui d'Abel*³. Et lorsque le moment suprême sera venu, regardons JÉSUS-CHRIST comme le souverain Sacrificateur qui va renouveler et continuer en nous son sacrifice. En nous unissant à lui, en entrant avec soumission, avec amour dans ses desseins, en consentant à le laisser disposer, comme il lui plaît, de notre vie et de notre mort, nous deviendrons prêtres avec lui, et nous consommerons ainsi le sacrifice auquel nous avons été dévoués par notre Baptême.

« Oh ! la belle, oh ! la consolante pensée ! ô secret adorable de la miséricorde de notre DIEU, que ce qui est la peine méritée de nos crimes en devienne l'expiation méritoire ! et que ce coup que nous ne pouvons ni prévenir ni arrêter devienne, par notre union avec JÉSUS-CHRIST, comme une

¹ Coloss., 1, 24. — ² Hebr., x, 14. — ³ Hebr., xii, 24.

nouvelle oblation du sacrifice qui *consomme les sanctifiés* ! »

C'est dans ces saintes pensées et ces dispositions de foi que l'âme religieuse voit apparaître la mort. Voici les infirmités, voici les maladies qui surviennent, qui s'aggravent ; elle les considère comme des messagères austères mais obligeantes qui lui annoncent que le grand sacrifice est prochain. La nature frémit peut-être à cette annonce ; mais l'âme hostie reçoit le message céleste avec amour. Sous l'impression de la nature défaillante, elle pourra dire avec le Prophète : « J'ai entendu, et mon cœur s'est troublé ; à cette voix, mes lèvres ont tremblé, la moelle de mes os n'est plus que pourriture, et mes genoux se sont dérochés sous moi. » Mais, soutenue par la miséricordieuse grâce de l'Époux ; aidée, encouragée par la charité des âmes, victimes comme elle, qui l'entourent, par l'exemple de celles dont elle a vu la générosité à l'heure de la mort, elle dit avec le grand Apôtre : « Non ! notre courage ne nous fait pas défaut ; si l'homme extérieur, le corps de mort se corrompt et se détruit, l'homme intérieur se renouvelle de jour en jour. » Et elle se plaît à ajouter ces paroles qui viennent après les précédentes, dans le même passage de l'Apôtre : « Car ces afflictions si brèves et si légères de la vie présente produisent pour nous le poids éternel d'une sublime gloire. Ainsi, nous ne considérons point les choses visibles, mais les invisibles ; car les choses visibles sont passagères et les invisibles sont éternelles. »

Qu'il est beau le spectacle que présente aux regards de la foi l'âme religieuse qui, toujours victime dans la pratique

1 M^r Ginoulliac, archevêque de Lyon. *Les Epîtres pastorales ou Réflexions dogmatiques ou morales sur les Epîtres de saint Paul à Timothée et à Titus*, p. 271-2-3 ; chez M. Maisonville, libraire à Grenoble. — 2 Habacuc, III, 16. —

3 II Cor., IV, 16-18.

des saintes règles et des saints vœux, offre dans ces sentiments son dernier sacrifice ! Si elle arrive à ce grand acte, après de longues années de religion, années de fidélité à la grâce de la Profession, années de constant acquiescement au bon plaisir de l'Époux divin, du tout-puissant Sacrificateur, le spectacle de son agonie et de sa mort est d'une telle sublimité qu'il jette les anges eux-mêmes dans le ravissement ; et si elle monte sur l'autel de son dernier sacrifice, quand à peine elle était consacrée victime, après quelques années seulement d'immolation en qualité d'hostie, c'est une autre scène plutôt du ciel que de la terre, dont les émotions sont, pour la vie, d'une inexprimable douceur.

*Moriatur anima mea morte justorum*¹ ! Que je meure, moi aussi, de la mort des justes, de la mort des victimes de Jésus !...

Nous ne supposons pas cependant qu'invariablement ce dernier sacrifice soit accompagné d'une grâce *sensible* de ferveur et de joie. Non ! la maladie, la souffrance, peuvent agir sur nos sens avec assez d'empire, pour réduire l'âme elle-même dans un état de langueur et d'impuissance. Les plus grands saints peuvent être sujets à cette humiliante épreuve. Mais alors l'Époux divin supplée à notre impuissance.

Il faut entendre sur ce mystère de commisération divine un grand génie qui a, comme nul autre peut-être, parlé du dernier sacrifice, — Bossuet :

« Le Sauveur s'est chargé non-seulement des péchés mais aussi de tous les intérêts, des obligations et de tous les devoirs de ses enfants, et de ses véritables membres mystiques. Leur agonie était à la croix distinctement présente

¹ Num., XXII, 10.

aux yeux de son cœur ; il prévint le genre de maladie dont ils devaient mourir ; et comme il n'ignorait pas combien les douleurs et les symptômes d'une maladie violente ou précipitée lieraient, avec les sens, les plus nobles puissances de l'âme et les rendraient faibles et impuissants dans leur abattement, qui pourrait comprendre l'étendue et l'effort de la charité avec laquelle il regarda leur agonie comme inséparable de la sienne ? Tout ce qu'il fit alors, il le fit en acquit de leurs obligations et en supplément de ce qu'ils ne pourraient faire en ce temps. Il consacra en lui la peine naturelle que l'âme ressent, quand elle est frappée des sombres et affreuses idées d'une séparation inévitable : il la sanctifia dans un esprit de soumission et de pénitence, de sacrifice et d'hommage à la souveraineté de son Père. Il offrit cette agonie de ses enfants, et toute sa suite, par un mouvement d'amour qu'il leur communiqua dès lors, s'ils sont en état d'y avoir part, et dont il leur fit le transport aux yeux et dans le sein de son Père, en supplément de leur impuissance, si leur raison obscurcie les rendait incapables d'entrer actuellement dans ses dispositions. S'ils ne peuvent les avoir en eux-mêmes, il les ont en JÉSUS-CRIST ; et les avoir en lui, c'est les avoir en soi, par le droit de la société que la grâce de leur union avec lui met entre lui et eux ¹. »

Ce sont là de magnifiques et encourageantes paroles. Écoutez le grand homme jusqu'à la fin :

« La dévotion à l'agonie du Fils de DIEU doit aussi appliquer l'âme singulièrement à cette grande et importante parole qui fût la dernière qu'il proféra : *Consummatum est* (Jean, xix, 30). Cette parole est comme le sceau du nouveau Testament et de la nouvelle alliance ; mais, sans entrer dans

¹ *Réflexions sur l'agonie de J.-C.*

tous les sens dans lesquels on la peut entendre, en voici un de pratique, et qui est très propre à notre sujet :

« Il n'y a rien de plus grand dans l'univers que JÉSUS-CHRIST ; il n'y a rien de plus grand dans JÉSUS-CHRIST que son sacrifice, et il n'y a rien de plus grand dans son sacrifice que son dernier soupir, et que le moment précieux qui sépara son âme très sainte de son cœur adorable. Ce fut dans cet instant, fatal à l'enfer et infiniment favorable à l'Eglise, que toute la vieille loi étant finie, et toutes les promesses du Testament étant confirmées (ce qui ne se pouvait accomplir que par l'achèvement du sacrifice du Médiateur), tous les anciens sacrifices des animaux perdirent alors leur vertu ; tous les enfants des promesses prirent alors leur place avec le Sauveur, et, devenant des victimes, leur mort, qui n'avait pu être jusque-là qu'une peine du péché, fut changée, dans celle de JÉSUS-CHRIST, en nature de sacrifice.

« *Tout est consommé*, nous crie-t-il, et, les digues de mon cœur étant levées, mon amour va répandre sans borne dans tout l'univers la vertu de mon sacrifice. *Tout est consommé* ; et la mort de mes membres mystiques, étant unie à la mienne, ne sera désormais que l'accomplissement de mes promesses et de mes desseins sur eux. *Tout est consommé* ; et la consommation de leur vie, dans leurs derniers moments, doit recevoir de ma mort la vertu d'être un sacrifice parfait, qui rende hommage à toutes les perfections de la Divinité. C'est dans ce sens que l'Apôtre l'a compris, quand il dit aux Hébreux que « le Sauveur par une seule oblation, a » consommé pour toujours ceux qu'il a sanctifiés » (Hébr. x, 14), c'est-à-dire que la mort des vrais chrétiens, consacrés dans le Baptême pour être des victimes, est devenue dans celle de JÉSUS-CHRIST un sacrifice parfait, et que de son oblation et de la leur il ne s'est fait qu'une seule oblation.

« Voilà le terme de la grâces des sacrements et de toute la religion. C'est donc là que toutes les agonies se terminent ; c'est le sacrifice de JÉSUS-CHRIST qui en est le préparatif et, si on l'ose dire, le pompeux appareil. JÉSUS-CHRIST en est le souverain Prêtre ; n'y envisageons rien de naturel ; et un des grands emplois de sa sacrificature, jusqu'à la fin des siècles, sera de renouveler et de perpétuer son sacrifice non-seulement dans le mystère de la divine Eucharistie, mais encore dans la mort de tous les vrais fidèles.

« C'est dans cet esprit qu'il faut recevoir le saint Viatique. Le grand Pontife de la loi nouvelle se transporte pour cela dans son temple, c'est-à-dire dans le corps et l'âme du chrétien : il y offre premièrement le sacrifice de lui-même, y étant en-état de victime par le Sacrement, et y représentant cette destruction, qui se fit sur le Calvaire, de sa vie naturelle. Il exerça alors singulièrement auprès de son Père le grand emploi de sa médiation, y traitant avec lui de tous les intérêts éternels de ses élus ; et tout cela se fait dans l'âme et le corps du fidèle même, et celui qui est le temple du sacerdoce de JÉSUS-CHRIST, pour ces augustes usages et ces divines fonctions de son sacerdoce, devient prêtre et victime avec lui. C'est en dernier ressort que le Pontife souverain prend possession de la victime dans ce sacrement qui consacre sa mort, qu'il devient lui-même le sceau qui est la marque du caractère de victime, et qu'usant de ses droits sur une vie qui lui appartient, il se sert de la maladie comme du couteau et du glaive, avec lequel il égorge et immole cette hostie. Ainsi le chrétien s'unissant alors, non-seulement au corps adorable de JÉSUS-CHRIST dans son sacrement, mais encore à son esprit et à son cœur ; entrant par soumission et par adhérence dans tous ses desseins ; voulant disposer de

son être et de sa vie, comme le grand Sacrificateur en dispose, devient prêtre avec lui dans sa mort, et achève dans ce dernier moment ce sacrifice auquel il avait été consacré au Baptême, et qu'il a dû continuer tous les moments de sa vie.

« C'est ainsi que la vérité de ces paroles : *Consummatum est*, s'accomplit dans les membres, comme en JÉSUS-CHRIST, leur Chef.

« L'Extrême-Onction contribue encore à la perfection de ce sacrifice, et c'était l'ancien usage de l'Eglise de la donner avant le saint Viatique à ceux qui avaient perdu par des crimes l'innocence de leur Baptême, et avaient été assujettis à la pénitence canonique. Car, quoique l'on supposât que le sacrement de la réconciliation leur avait rendu la grâce, l'on savait cependant que les crimes laissent ordinairement dans l'âme de certains vestiges, de certains dérèglements qui sont des impuretés ou des taches. Or, il faut à DIEU, qui est infiniment pur, des victimes pures et sans défaut. Ce sacrement et la grâce qu'il communique, était en partie pour rendre la victime pure ; c'est pourquoi il précédait le saint Viatique, afin que le Grand-Prêtre, trouvant la victime en état d'être sacrifiée, pût la présenter toute pure à son Père par l'oblation, avant que de l'immoler par la mort.

« Une compagnie de fidèles (*et surtout une congrégation d'âmes religieuses*) qui assistent à la réception de ces sacrements et à l'agonie d'une âme, un prêtre qui tient lieu de JÉSUS-CHRIST comme son ministre, ne doivent-ils pas détourner leur esprit de tout ce qui frappe les sens, pour ne se remplir que de l'idée d'un sacrifice où celui du Sauveur va se renouveler, et auquel ils doivent concourir chacun en leur manière ? DIEU nous fasse la grâce d'entrer dans ces vérités, et d'en être remplis à la mort ! Amen. »

Et ainsi notre mort sera le sacrifice saint et l'holocauste de suave odeur qui donne à l'âme la pureté et la sainteté nécessaires pour avoir part à l'holocauste éternel ; car toute la vie présente n'est qu'une préparation à cette participation à l'holocauste éternel, holocauste d'une perfection infinie, disent les Pères ¹, qui est composé de toute l'assemblée des anges et des élus, dont l'autel est JÉSUS-CHRIST lui-même en même temps qu'il en est le Prêtre et la première Hostie, dont le feu consumant est l'Esprit-Saint, et que le Père reçoit avec des complaisances infinies, durant les siècles des siècles.

¹ Voyez sur le *Sacrifice éternel du ciel* les magnifiques paroles de saint Augustin : *De civit. Dei*, l. XX, ch. xxvi. — *Patrol. lat.*, t. XLI, col. 702, et *Enarrat. in Psalm.*, t. XXVI, col. 798 ; et de saint Grégoire le Grand, *In Ezech.*, Hom. X. — *Patrol.*, t. LXXVI, col. 1060. — *In sept. Psalm. Exposit.*, t. LXXIX, col. 599-600.

ÉPILOGUE

Cet ouvrage a été composé et écrit presque en entier sur la sainte Montagne de NOTRE-DAME DE LA SALETTE. Il a été souvent, très souvent, comme on peut le présumer, offert et recommandé à cette Mère de miséricorde et d'amour, et c'est en quelque sorte dans sa délicieuse société et sous ses regards, puisque c'est tout près des saints lieux de son Apparition et dans une demeure qui lui appartient, qu'ont été consultés et étudiés les écrits des Pères de l'Eglise et des auteurs ascétiques et les vies des saints qui ont servi à composer tout ce qu'on vient de lire.

Nous disons ceci sans prétention aucune (et quelle prétention, en effet, pourrait-il y avoir à cela ?) ; mais il est probable que ce simple détail sera un sujet de consolation pour un grand nombre d'âmes religieuses, qui sont singulièrement affectionnées à la miséricordieuse Apparition de notre Mère, sur cette Montagne. Il y en a, en effet, des milliers et des milliers, nous le savons bien, qui ont le cœur filialement tourné vers ce mystère d'amour, et qui s'intéressent, avec une sensible satisfaction, à tout ce qui s'y rattache.

Nous allons répondre, croyons-nous, à leur piété et à leur filiale dévotion, en leur faisant voir ici, à la fin de cet ouvrage, comment MARIE, dans son Apparition, s'est montrée

d'une manière admirable et touchante, le modèle des âmes religieuses.

L'annonce de ce dessein est peut-être un peu inattendue et excite en même temps leur pieuse et légitime curiosité. Nous allons la satisfaire, pour leur éducation et pour l'honneur de cette miséricordieuse et si aimable Mère. Comme nous présumons qu'elles connaissent bien les principales circonstances de l'Apparition, nous n'en ferons pas ici le récit.

Tout ce qu'on vient de lire dans cet ouvrage pourrait être résumé comme il suit :

1° L'âme religieuse est, en toute vérité, une victime de DIEU en union avec JÉSUS-CHRIST dans son divin sacrifice ;

2° En cette qualité, elle doit être tout entière appliquée à DIEU, à ses intérêts, à sa gloire, et tout immolée à son bon plaisir ;

3° A cette fin, sa vie est une vie d'humilité, de pauvreté, de chasteté, de modestie, de mortification, d'obéissance ;

4° Elle se plaît dans une entière séparation du monde, et elle trouve son repos et sa paix dans le silence et la solitude ;

5° Enfin, la charité — une charité tendre, forte, constante, toujours surnaturelle, pénètre et vivifie tout en elle : l'esprit, le cœur, les paroles, les œuvres ; et ainsi elle atteint la perfection de son état d'hostie.

Tel est, en quelques mots, le portrait fidèle de l'âme religieuse.

Or, MARIE, dans son Apparition, se montre, d'une manière touchante et merveilleuse, recommandant par ses états surnaturels, par ses paroles et par ses actes, les vertus qui constituent la perfection du saint état de la Religion.

Reprenons ce que nous venons de dire de ces mêmes

vertus, et voyons comment elles se trouvent recommandées par notre miséricordieuse Mère, à la Salette .

1° *L'âme religieuse est, en toute vérité, une victime de Dieu en union avec Jésus-Christ, dans son divin sacrifice.*

Or, NOTRE-DAME DE LA SALETTE se montre admirablement victime de DIEU en union avec JÉSUS-CHRIST, son divin Fils, dans son sacrifice. Ce premier point demanderait d'être exposé longuement, car il est capital. Ici l'espace nous manque. Il nous faut renvoyer le pieux lecteur à notre ouvrage intitulé : *De l'Union à Notre-Seigneur Jésus-Christ dans sa vie de Victime*. Le chapitre xxiii tout entier est consacré à démontrer que « MARIE apparaît dans l'état de victime à la Salette, et qu'elle s'y montre particulièrement victime du Cœur de Jésus. » Aussi les âmes attentives aux choses de DIEU ont vu de tout temps, dans l'attitude humiliée et comme anéantie de la divine Vierge, dans ses larmes, dans les prières incessantes qu'elle dit adresser à DIEU en notre faveur, dans ces paroles qui nous pressent de nous convertir et d'expié nos péchés par la pénitence, dans « la peine qu'elle a prise » (ce sont ses expressions) pour retenir le bras de son Fils, dans le crucifix qu'elle porte sur son cœur...; elles ont vu, disons-nous, d'une manière qui leur paraît évidente, la victime de DIEU, unie à JÉSUS, Principe de toute expiation, accablée sous le poids de la divine justice, se constituant, par amour pour les âmes, médiatrice suppliante et tout occupée de satisfaire DIEU irrité, pour sauver les âmes coupables. Non, il n'y a aucun doute à cet égard ; MARIE dans son Apparition est véritablement victime, et elle s'y montre, par conséquent, le vrai modèle de toute âme religieuse.

2° *En qualité de victime, l'âme religieuse est tout entière appliquée à Dieu, à ses intérêts, à sa gloire, et tout immolée à son bon plaisir.*

Ah, certes ! est-ce autre chose que vient faire ici bas notre miséricordieuse Mère ? Qu'est-ce qui préoccupe son cœur ? qu'est-ce qui lui fait remplir ce ministère apostolique ? qu'est-ce qui la presse de réveiller les âmes de leur indifférence ? qu'est-ce qui la fait menacer les pauvres pécheurs ? N'est-ce pas le zèle de l'honneur de Dieu, l'amour ardent de ses intérêts et de sa gloire ? et tout immolée elle-même à sa volonté et à son bon plaisir, ne voudrait-elle pas immoler toutes les âmes à ce bon plaisir et à cette volonté adorable ?

3° *La vie de l'âme religieuse est une vie d'humilité...*

La sublime et touchante humilité de notre Mère à la Salette, qui pourra en parler ? Cette vertu est un des grands caractères de l'Apparition. Marie est humble d'abord dans son langage. Rien de plus simple que les paroles qu'elle adresse aux deux petits bergers, les questions qu'elle leur fait, les leçons qu'elle leur donne. Elle s'abaisse même jusqu'à leur parler le patois de leur montagne. Qui ne serait touché d'une si aimable condescendance, d'une si étonnante humilité ?

MARIE est humble dans son costume. Sans doute la Reine du Ciel est toute revêtue de la lumière qui convient aux corps ressuscités, mais y a-t-il quelque chose de plus ordinaire que les formes de cette lumière divine ? « Elle portait, disent les deux enfants, un simple fichu » comme les plus humbles femmes, et un « tablier devant elle, » à la manière des servantes...

MARIE est humble, dans le choix qu'elle a fait des deux petits témoins de son mystère d'amour. Ce sont des enfants ; ils sont pauvres, très ignorants, et presque sans aucune de

ces qualités naturelles qui rendent intéressants et aimables les enfants de cet âge. Ils sont méprisables selon le monde ; ils sont comme des néants, pour parler le langage de Saint Paul ¹.

MARIE est humble, dans la préférence qu'elle donne aux lieux où elle descend ; car, s'ils sont devenus célèbres depuis l'Apparition, il en était bien autrement avant qu'elle les visitât. Ce qu'on avait dit autrefois de Nazareth leur était applicable dans toute la rigueur du mot. « Peut-il venir quelque chose de bon de ce pays ² ? » Le commentateur, en expliquant ces paroles de Nathanaël, dans l'Évangile selon saint Jean, ajoute : « Nazareth était un lieu obscur et sans gloire, et il était méprisé des Juifs ³. » Il en était ainsi de nos montagnes. Mais Jésus a bien voulu être appelé *Nazaréen* et MARIE ne dédaignera pas d'être appelée *Notre-Dame de la Salette*.

La vie d'une âme religieuse est une vie de *pauvreté*... Notre-Dame de la Salette manifeste le plus tendre amour pour la pauvreté. Les deux témoins sont deux pauvres. Mélanie, depuis l'âge de six ans (elle en avait alors quatorze), était au service de divers maîtres, pour gagner sa vie. — Maximin appartenait à une famille pauvre. Les lieux que la divine Messagère est venue visiter sont habités par des pauvres. Elle parle des récoltes, de la nourriture des pauvres ; et son langage même, le patois des montagnes, est celui de la classe pauvre...

La vie de l'âme religieuse est une vie de *chasteté*, de *modestie*, de *mortification*...

Notre-Dame de la Salette est bien, dans son Apparition,

¹ I Cor., 1, 27 : *Stulta mundi... ea que non sunt elegit Deus.* — ² I Joan., I, 66. — ³ Corn. a Lapide, in illud Joann.

la Vierge par excellence. Jamais le petit Maximin ne put voir son visage, Mélanie ne la voyait qu'à travers ses larmes. Ses cheveux étaient entièrement cachés; ses mains, pendant qu'elle parlait, l'étaient aussi. Quelques âmes pieuses disent qu'elle ne touchait pas la terre des pieds, parce qu'il ne convenait pas que les pieds de la plus pure des Vierges touchassent notre pauvre terre, souillée par tant de crimes...

La vie de l'âme religieuse est une vie d'obéissance... C'est en cette vertu surtout que consiste la perfection de son état de victime.

Or, n'est-ce pas la vertu que notre miséricordieuse Mère a principalement recommandée? Ecoutez ses premières paroles, qui sont comme la substance de tout son discours : « Si mon peuple ne veut pas se soumettre, je suis forcée de laisser aller le bras de mon Fils... » Si MON PEUPLE NE VEUT PAS SE SOUMETTRE!... Voilà la source de tous les maux, dans la société, dans la famille, et aussi, qui ne le sait? dans les communautés religieuses; comme l'obéissance, la parfaite soumission de l'esprit, de la volonté, du cœur, est, dans ces maisons saintes, la source de tous les biens.

4° L'âme religieuse est séparée du monde et elle se plaît dans le silence et la solitude.

La montagne de la Salette est une solitude profonde, loin du monde et de tous les bruits de la terre. La paix, le silence y règnent d'une manière sensible; — même aux jours des grands concours de pieux fidèles, cette paix, ce calme, semblent s'imposer à toutes les âmes. Et puis, quel silence que celui de la divine Reine de nos cœurs, assise, soutenant sa tête dans ses mains et pleurant!...

5° Enfin, la charité — une charité tendre, forte, cons-

tante et toujours surnaturelle, pénètre et vivifie tout dans l'âme religieuse : son esprit, son cœur, ses paroles, ses œuvres...

MARIE, dans son Apparition, est un modèle de charité. O DIEU ! quel merveilleux sujet ! Nous l'avons traité ailleurs ; nous ne pouvons en parler ici comme il convient. L'Apparition est une merveille d'amour¹. Qui pourrait dire la tendresse de cette incomparable Mère ? Elle pleure sur nous à cause des malheurs temporels qui nous attendent, et des peines éternelles, mille fois plus redoutables, qui nous sont réservées, si nous ne faisons pas pénitence.

Qui pourra en exprimer le dévouement ? Elle prie sans cesse pour nous ; elle retient le bras de son Fils ; elle s'anéantit devant lui, pour nous obtenir sa miséricorde. Elle se plaint de notre ingratitude, elle menace, elle promet.

.. Quel cœur de Mère ! quelle sollicitude ! quel ardent désir d'écarter de nos têtes les fléaux du ciel, et d'attirer sur nous ses bénédictions !

Remarquons aussi comme sa charité est universelle. Les pauvres, les enfants, les ignorants, les affligés, tous ceux qui ont besoin de consolation ont part à son amour de Mère.

Elle se préoccupe du manque de récoltes, dont les pauvres surtout auront à souffrir.

Apparaissant à deux petits enfants, elle se fait en quelque sorte leur institutrice : elle leur parle de la nécessité de la prière qu'ils ignorent, et leur rappelle les autres devoirs des hommes envers DIEU et envers l'Eglise.

Aux affligés, elle montre le crucifix qu'elle porte et la gloire céleste qui l'environne, afin de les encourager à souffrir.

¹ Voyez l'ouvrage intitulé : *la Pratique de la Dévotion à N.-D. de la Salette* 2^e partie.

frir avec plus de résignation et d'espérance; par la vue des exemples de JÉSUS, notre DIEU, et par la pensée des biens qui nous sont réservés après ce douloureux exil.

Enfin, MARIE nous apprend à aimer aussi nos ennemis, à prier pour eux, à leur faire du bien, en se montrant remplie de tant de sollicitude et de zèle pour les pauvres pécheurs, qui malheureusement sont, en effet, les ennemis de son divin Fils et les siens.

Finissons là. Nous n'avons fait qu'ébaucher ce beau et touchant sujet. Mais reste-t-il le moindre doute dans l'esprit du pieux lecteur? Non! il est évident que MARIE s'est véritablement montrée, à la Salette, le modèle et l'exemple des âmes religieuses.

L'Apparition de cette Mère miséricordieuse eut lieu dans un petit vallon, au sommet des Alpes. Sur le versant qui est du côté de l'orient se trouvait un sentier à peine frayé, qui mesurait environ trente mètres pour arriver sur la hauteur voisine. MARIE prit ce sentier, mais sans jamais toucher des pieds la terre, pleurant toujours, et entraînant avec elle la lumière qui l'entourait. Elle arriva ainsi sur la hauteur, demeura à cet endroit quelques instants entre le ciel et la terre, et enfin remonta au ciel.

Ainsi l'âme religieuse se considère comme exilée sur la terre, et y fait, en attendant l'heure de sa délivrance, l'œuvre de DIEU, dans l'humilité, la pénitence et la charité; mais en même temps elle s'élève par des ascensions constantes, suivant la parole du Prophète, évitant de s'appuyer sur cette terre, n'ayant d'appui qu'en DIEU, et s'entourant toujours, comme d'une lumière qui n'égare pas, dans les ténèbres du temps, de la foi et de la pureté de ses intentions; et ainsi elle arrive au terme de la vie, et elle monte au ciel, où règne Celui qui est son principe et sa fin.

O MARIE ! ô Reine d'amour ! ô Notre-Dame de la Salette !
Douceur, Espérance et Joie de l'exil ! Ici je dépose ma plume,
que j'ai prise, j'en ai la confiance, avec votre bénédiction,
pour l'honneur de votre divin Fils et pour le bien des âmes
privilégiées qui lui sont consacrées. Mais permettez qu'en
finissant je vous adresse cette humble et pressante prière :
« De grâce, ô compatissante Souveraine ! faites que tous ceux
et celles qui liront cet ouvrage, et celui qui l'a écrit, et
toutes les âmes rachetées du sang de votre Fils, l'adorable
Victime, se trouvent un jour, après l'exil, réunis à vos pieds.
dans la patrie éternelle ! Amen ! »

Sur la Montagne de Notre-Dame de la Salette,
veille de la Solennité de l'Immaculée-Conception
7 décembre 1872.

FIN



TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE.....	V
DÉCLARATION DE L'AUTEUR.....	VI
APPROBATIONS.....	VII
AVANT-PROPOS.....	XV

LIVRE PREMIER

MOTIFS ET EXCELLENCE DE LA PRATIQUE DE LA VIE DE SACRIFICE DANS L'ÉTAT RELIGIEUX

CHAPITRE I ^{er} . — L'esprit essentiel et fondamental de la vie chrétienne, car c'est l'esprit de victime.....	1
CHAP. II. — L'esprit essentiel de la religieuse consiste à tendre à la perfection de la vie de victime.....	10
CHAP. III. — Le Religieux est lui-même le prêtre de son sacrifice.....	19
CHAP. IV. — Excellence du sacrifice que le Religieux offre à Dieu.....	24
CHAP. V. — Le Religieux fervent mérite d'être appelé martyr. — Rapport de ce titre à celui de victime.....	32
CHAP. VI. — Le titre de Religieux. — Rapport de ce titre à celui de victime.....	40
CHAP. VII. — L'âme religieuse est vraie épouse de J. C., et c'est dans le sacrifice que l'union s'opère.....	47
CHAP. VIII. — Des divers degrés d'union avec Jésus vic- time.....	54
CHAP. IX. — De l'union de l'âme religieuse avec JÉSUS dans son oblation.....	61

CHAP. X. — De l'union de l'âme religieuse avec Jésus dans son immolation.....	68
CHAP. XI. — De l'union de l'âme religieuse avec Jésus dans son état de victime glorifiée.....	77
CHAP. XII. — La plus douce consolation de l'âme religieuse dans la voie du sacrifice, — la maternelle assistance de MARIE.....	86

LIVRE DEUXIÈME

LE NOVICIAT

CHAPITRE I ^{er} . — De l'idée exacte qu'il faut se faire du Noviciat.....	95
CHAP. II. — De la première disposition essentielle au Postulant et au Novice en entrant au Noviciat.....	101
CHAP. III. — L'ouverture de cœur.....	106
CHAP. IV. — L'abnégation de soi-même.....	115
CHAP. V. — De l'humilité.....	123
CHAP. VI. — Encore de l'humilité. — L'amour de l'humiliation.....	128
CHAP. VII. — Les épreuves du Noviciat.....	134
CHAP. VIII. — Epreuves qui nous viennent directement de nos supérieurs.....	142
CHAP. IX. — La passion dominante.....	153
CHAP. X. — De la manière de combattre et de vaincre la passion dominante.....	160
CHAP. XI. — Les défauts de caractère.....	170
CHAP. XII. — Les défauts de caractère (suite). — Quel en est le remède.....	181
CHAP. XIII. — La simplicité religieuse.....	188
CHAP. XIV. — La simplicité dans la pratique de l'obéissance.....	196
CHAP. XV. — Encore de la simplicité dans la pratique de l'obéissance.....	202
CHAP. XVI. — De l'amour que les novices doivent avoir pour la solitude du Noviciat.....	207
CHAP. XVII. — Des rapports des novices avec leurs parents.....	214

CHAP. XVIII. — Admirable exhortation d'un saint Supérieur à un novice.....	223
CHAP. XIX. — Derniers conseils aux novices.....	232

LIVRE TROISIÈME

LES SAINTS VŒUX

CHAPITRE I ^{er} . — Le saint jour de la profession. — Ce que c'est qu'un vœu.....	237
CHAP. II. — Des vœux de religion.....	245
CHAP. III. — Le vœu de pauvreté.....	250
CHAP. IV. — La vertu de pauvreté.....	257
CHAP. V. — Les degrés de perfection de la vertu de pauvreté. — Le premier degré.....	268
CHAP. VI. — Le second et le troisième degré de la vertu de pauvreté.....	273
CHAP. VII. — Le vœu de chasteté.....	279
CHAP. VIII. — La chasteté du cœur.....	287
CHAP. IX. — La clôture et l'esprit de clôture.....	297
CHAP. X. — Le vœu d'obéissance.....	306
CHAP. XI. — La vertu d'obéissance — Son excellence....	314
CHAP. XII. — La nécessité de la vertu d'obéissance.....	323
CHAP. XIII. — Les qualités de la vertu d'obéissance.....	333
CHAP. XIV. — Les qualités de la vertu d'obéissance. — (Suite.).....	341
CHAP. XV. — Du respect sur naturel que le Religieux doit à ses Supérieurs.....	350
APPENDICE. — Lettre de saint Ignace sur l'obéissance.....	360

LIVRE QUATRIÈME

LA VIE DE COMMUNAUTÉ

CHAPITRE I ^{er} . — Ce qu'il faut entendre par la vie de communauté.....	377
CHAP. II. — Les bénédictions de la vie de communauté....	383
CHAP. III. — La vie de communauté et la vie de sacrifice.	389

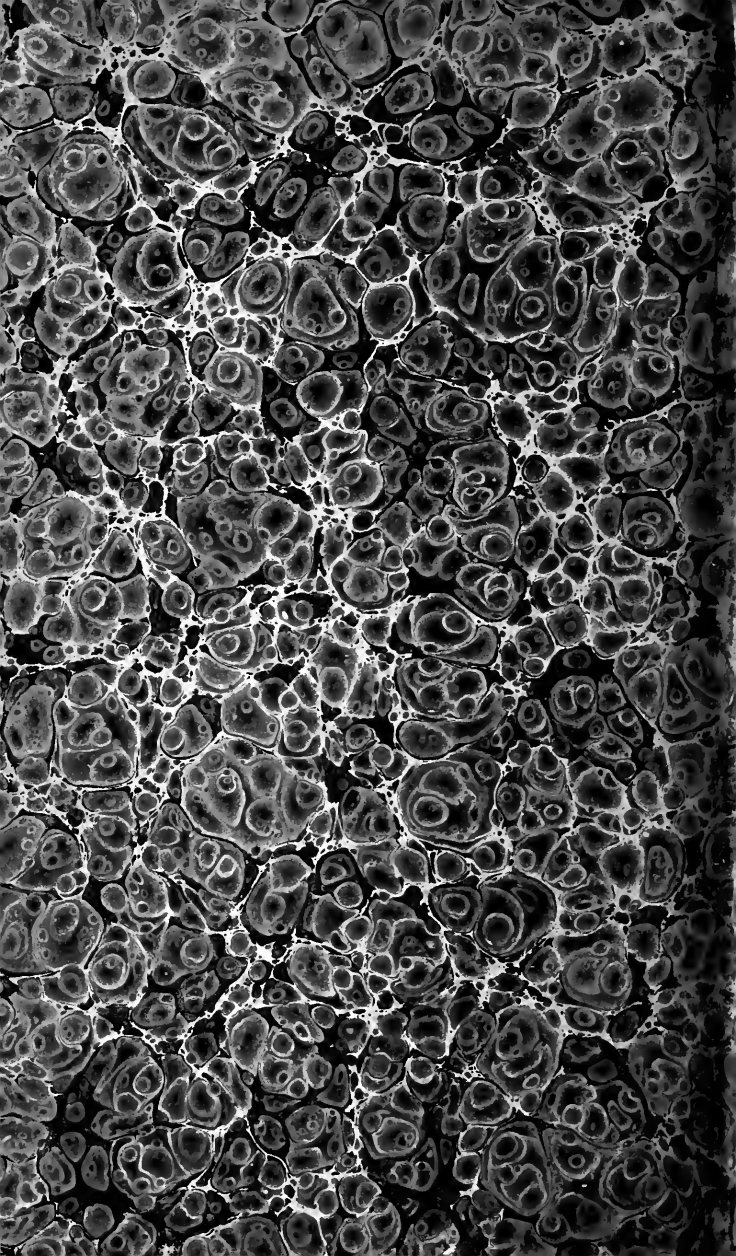
CHAP. IV. — Les saintes Règles. — Obligations qu'elles imposent aux Religieux.....	395
CHAP. V. — L'esprit de régularité.....	401
CHAP. VI. — Le silence. — Traditions monastiques.....	408
CHAP. VII. — Le silence régulier.....	415
CHAP. VIII. — Le travail des mains. — Exemples de N. S. et des saints.....	423
CHAP. IX. — La sanctification du travail des mains.....	437
CHAP. X. — Le chapitre des coupes.....	448
CHAP. XI. — Les pénitences faites en communauté.....	456
CHAP. XII. — La modestie religieuse.....	463
CHAP. XIII. — Les règles de la modestie religieuse.....	468
CHAP. XIV. — La charité mutuelle. — Son excellence.....	473
CHAP. XV. — La charité de l'esprit.....	480
CHAP. XVI. — La charité du cœur.....	487
CHAP. XVII. — La charité dans les paroles et dans les manières. — I. Ce qu'il faut éviter.....	496
CHAP. XVIII. — La charité dans les paroles et dans les manières. — II Ce qu'il faut faire.....	503
CHAP. XIX. — L'esprit de famille dans les communautés religieuses.....	512
CHAP. XX. — Les principaux exercices de la vertu de religion.....	517
CHAP. XXI. — Le dernier sacrifice.....	525
EPILOGUE.....	535

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES









BX 2435 .G45 1886

SMC

Giraud, Sylvian Marie,
d.1885.

De l'esprit et de la vie
de sacrifice dans
AYZ-8010 (mcih)



